OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT CYRILLE

PATRIARCHE DE JÉRUSALEM

TRADUITES DU GREC SUR L'ÉDITION DU PÈRE TOUTTÉE, DE 1727,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES

PAR M. ANT. FAIVRE



TOME PREMIER

LYON
CHEZ J. B. PÉLAGAUD ET Cie
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE N. S. P. LE PAPE
ANCIENNE MAISON RUSAND

PARIS, POUSSIELGUE-RUSAND, RUE HAUTEFEUILLE, 9.
1844



AVIS AU LECTEUR.

Les lettres PC. signifient PATRIARCHE.
Les lettres CP. signifient CONSTANTINOPLE.

La fréquence de ces deux mots en ont rendu l'abréviation nécessaire , d'ailleurs usitée chez les historiens ecclésiastiques.

L'approbation ne paraîtra qu'en tête ou à la suite du second volume.

LYON IMPR. DE J. B. PÉLAGAUD.

PRÉFACE.

Necesse est omnibus Catholicis, qui sese Ecclesiæ legitimos filios probare student, ut SS. Patrum fidei inhæreant, adglutinentur, immoriantur. (Vincent. Lerin. Commonit. *Pars* 1.)

« Il faut que tout catholique qui veut se montrer enfant « légitime de l'Eglise, s'attache à la foi des SS. Pères, qu'il « y soit inébranlable, et qu'il y meure. »

I. De tous les monuments que la Providence a dérobés à la rouille des siècles pour confondre tous les novateurs, à mesure que l'esprit de mensonge les faisait surgir du fond de l'abyme, et pulluler sur la scène du monde chrétien, dans le but de briser, ou tout au moins d'entraver dans sa marche le char triomphant de l'éternelle vérité, il n'en est peut-être pas de plus précieux que celui que nous mettons aujourd'hui à la portée de tout le monde dans cette traduction des homélies de S. Cyrille PC. de Jérusalem.

Ce monument traditionnel est d'autant plus recommandable, qu'il sort de Jérusalem, la mère de toutes les Eglises, le berceau du Christianisme, la source de la tradition sacrée, qu'il touche par ses souvenirs aux temps apostoliques, qu'il a précédé ceux que nous ont laissés les Athanase, les Hilaire, les Basile et tous ces

généreux athlètes qui luttèrent si glorieusement avec l'Arianisme.

II. Mais si nous considérons le mérite personnel de l'auteur, si on se rappelle que ce sont ici les œuvres de Cyrille le confesseur de la foi, que Théodoret appelle *l'ardent défenseur des dogmes* (Hist. Eccl. liv. II, cap. 26) auquel Théophanes donne l'épithète de *très-saint défenseur de la foi orthodoxe*, sur lequel Glycas, Nicéphore, Photius lui-même, et tout ce que l'Eglise d'Orient a produit d'hommes savants, s'épuisent en éloges; si on se rappelle que ce sont les œuvres de ce Cyrille que le concile de CP. tenu sous Théodose, présidé par S. Grégoire de Nazianze, l'an 381, vengea enfin d'une manière éclatante de toutes les calomnies dont il avait été l'objet pendant tant d'années de la part des Ariens, des Sabelliens, des Eusébiens, nous espérons que notre travail sera favorablement accueilli des familles chrétiennes sous les auspices de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Archevêque de Lyon.

III. Pendant douze siècles les œuvres de S. Cyrille sont restées inconnues dans l'Eglise d'Occident. On dirait que la Providence ne les avait si longtemps dérobées à la connaissance de cette Eglise, que, comme une batterie masquée, pour surprendre et foudroyer en temps et lieu les ennemis que le seizième siècle devait voir surgir de l'abyme.

IV. C'est à l'époque où Luther et Calvin levèrent chacun de leur côté l'étendard de la révolte contre l'Eglise et en attaquèrent les principaux dogmes, que Jacques Uschangy, Archevêque de Gnesne, Primat de Pologne, découvrit dans la Macédoine les œuvres du PC. de Jérusalem, traduites en langue sclavonne. Après les avoir traduites lui-même en polonais, il les communiqua à Jean Grodécius, doyen de Glocaw, chanoine de Breslaw et d'Ermeland. C'est des mains du cardinal Hosius, légat du Saint-Siége au concile de Trente, que Grodécius reçut en communication un manuscrit grec provenant de la bibliothèque du cardinal Guillaume Sirlet, et c'est sur ce manuscrit comparé avec la version polonaise qu'il fit sa traduction latine. Ce travail fut achevé pendant la tenue du concile de Trente. Car sa préface est datée de Trente, 9 juillet 1563. Les presses de Rome, de Cologne, d'Anvers, de Paris, s'empressèrent de le répandre dans toute l'Europe. Mais en 1560 avait déjà paru à Vienne en Autriche une édition grecque et latine des cinq homélies, dites *Mystagogiques*, que nous reproduisons ici sous les n. XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, faite, a-t-on dit, sur un manuscrit sorti de la bibliothèque d'Augsbourg, dont le célèbre Fabricius n'a pu trouver aucune trace, et qui ne se trouve pas dans le catalogue de cette bibliothèque, publié en 1668 à Vienne par Théoph. Spitzellius

dans son livre : *Sacra bibliothecarum illustr. arcana retecta.*

La *loi du secret* avait en présence des Gentils fermé la bouche aux premiers apologistes du Christianisme sur ses principaux dogmes et mystères, jusqu'au VIe siècle. Cyrille lui-même en était un rigide observateur. (Voyez la Procatéch. pag. 18, et notre dissertation sur le secret.) De ce silence l'hérésie du XVIe siècle osa se prévaloir pour persuader aux peuples, aux ignorants, aux libertins, que nos sacrements ou mystères étaient d'invention moderne, et inconnus à nos pères dans la foi. Mais Dieu, pour lequel il n'y a ni avenir ni passé, qui avait sous les yeux Luther, Calvin, Zwingle, Carlostadt, etc. ne permit pas que la *loi du secret* fût un jour un obstacle à la manifestation de la vérité.

V. Il est impossible de se faire une idée de la fureur, de la rage, que l'apparition de ce nouveau et important témoin inspira à ces prétendus réformateurs. Un malfaiteur qui, en présence de la justice, compte échapper à la vengeance des lois, sur ce qu'elle ne pourra lui opposer aucun témoin, n'est pas plus déconcerté, bouleversé, atterré, lorsque celle-ci lui en met en face un qu'il n'a jamais connu, mais qui a tout vu, tout entendu, qu'il ne peut ni recuser, ni arguer de faux ; il n'est, dis-je, pas plus consterné que la secte réformatrice ne le fut, lorsque Cyrille se présenta avec ses

vingt-trois Catéchèses en face de l'univers catholique, lorsqu'après un sommeil de 1230 ans, il sortit tout à coup de son tombeau pour venir en Occident confondre les hérétiques du XVI[e] siècle, qui abolissaient les saints mystères ou sacrements et les rits de l'Eglise catholique, comme des innovations pernicieuses, introduites par les *Pontificiens* par seul motif de cupidité temporelle; pour confondre ces *Sacramentaires* qui blasphèment encore aujourd'hui le corps et le sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, qui ont anéanti au milieu d'eux le sacrifice redoutable de la messe et le sacerdoce. C'est à leurs cris de fureur que nous connaîtrons l'importance de ce nouveau témoin. *Quasi ursi rugiunt omnes.* (Isaï.) Ecoutons-les.

Voici André Rivet, ministre Calviniste hollandais, qui crie au milieu des siens que *Cyrille et ses Œuvres ne sont qu'une sale production papiste, qu'ils sont sortis des bourbiers du conciliabule de Trente, de ceux du Vatican, des égouts de Rome et de Paris, des cuisines du cardinal Du Perron.* (*Critica sacra*, l. III, cap. 18.)

En voici encore un. C'est l'auteur *de l'Eucharistie dans l'ancienne Eglise;* c'est Edme Aubertin, prédicant à Charenton. Pour celui-ci, *il n'a pas de confiance dans ces manuscrits qui sortent de Rome, qui sont en contradiction formelle avec la science* infaillible *de la réforme. Je crains,* disait-il, *les Grecs et leurs présents.*

MM. Grodécius et Prévost (1) ne furent plus aux yeux de ces docteurs que des fourbes qui avaient fabriqué, interpolé, cousu tous les passages ou fragments qui les désolaient.

VI. Mais ces champions de l'hérésie, au lieu d'insulter et d'outrager ces savants, n'auraient-ils pas mieux fait de chercher à voir, à lire, à palper eux-mêmes les manuscrits originaux? — Sans doute : mais ce n'est point ainsi qu'en agit l'esprit de secte. Ne pouvant anéantir les témoignages qu'on lui oppose, il s'irrite contre eux, il les outrage, il les conspue.

La mauvaise foi se décèle toujours par ses contradictions. Le fameux Rivet accuse les traducteurs latins de S. Cyrille d'avoir frauduleusement intercalé de longs fragments qui lui sont étrangers, et d'y avoir en même temps laissé subsister beaucoup de choses qui sont en opposition directe avec les doctrines des *Pontificiens*.

Mais puisque Grodécius et Prévost ont été assez fourbes pour intercaler des pages en faveur des *Pontificiens*, pourquoi n'ont-ils pas supprimé tout ce qui pouvait leur paraître contraire? D'où leur est venu ce

(1) Jean Prévost de Bordeaux publia en 1618 une nouvelle traduction latine de S. Cyrille, sur un manuscrit grec sorti de la bibliothèque du Vatican, à l'aide duquel il avait relevé plusieurs inexactitudes des éditions précédentes, et rempli plusieurs lacunes. Son travail fut dédié à Paul V.

scrupule? Ce qui vous condamne est intercalé, dira-t-on à ce critique téméraire, et ce qui nous condamne y a été laissé. Voilà des faussaires bien maladroits. N'est-ce pas plutôt de votre part un signe d'aliénation mentale?

Quant à l'accusation et la possibilité d'interpolation, c'est aux accusateurs à la prouver, en produisant d'autres manuscrits de même date ou antérieurs comparés avec les éditions, quant au texte grec. Ils ne l'ont jamais fait. Leurs grossières injures n'ont fait que mettre à découvert la plaie profonde que cette production providentielle leur avait faite.

VII. Quant à ce que dit l'Auteur du *Critica sacra* que l'on rencontre dans les Catéchèses beaucoup de choses qui sont en opposition directe avec les dogmes catholiques, cela ne peut s'entendre que, ou des dogmes faussement attribués à l'Eglise par les hérétiques, ou des opinions qui ont librement cours dans les écoles de théologie, ou des rits qui sont tombés chez nous en désuétude, ou d'articles qui, n'étant pas suffisamment éclaircis ou universellement reconnus dans les premiers siècles, restaient encore en controverse et dans le domaine des opinions.

S. Cyrille recommande la lecture des Livres saints, et Rome la défend. C'est une imposture commune à tous les hérétiques. Le critique n'ignore pas que l'Eglise re-

commande la lecture des saintes Ecritures dans les langues hébraïque, grecque, latine; mais elle ne garantit et n'autorise aucune version en langue vulgaire.

Le critique prétend que, parce que saint Cyrille attribue au Saint-Esprit, et non à l'acte même (*opere operato*) l'efficacité du baptême et celle de la consécration eucharistique, nous séparons l'œuvre sacramentelle de l'opération divine et du Saint-Esprit; c'est encore une imposture. (Voyez la XXIIIe Catéch., n° 7 et la note.)

Il prétend que, parce que Cyrille distingue la foi que nous devons aux dogmes de celle que nous devons aux miracles et aux images, nous les confondons, et que nous exigeons une foi égale et pareille pour les uns comme pour les autres. Troisième imposture.

Il prétend que, parce que S. Cyrille attribue la consécration eucharistique à l'invocation de la sainte Trinité, nous ne l'attribuons qu'à la seule énonciation des paroles sacramentelles. Cependant S. Cyrille n'exclut pas de la consécration l'efficacité des paroles sacramentelles, et l'Eglise elle-même n'a rien défini là-dessus qui exclue l'efficacité des prières et des invocations. (Voyez Touttée, *Dissert. III*, *de Doctrinâ Cyrilli*, pag. CCXXXVII.)

Cyrille a dit que le baptême de S. Jean remettait les péchés. Voilà, dit le critique, un dogme diamé-

tralement opposé à la doctrine des *Pontificiens*. En cela il est un ignorant. C'est une opinion sur laquelle les Pères sont très-partagés, qui est débattue entre les scholastiques, mais que l'Eglise (1) ne condamne qu'en ce sens, qu'on accorderait au baptême de saint Jean la même efficacité qu'à celui institué par Jésus-Christ.

Au surplus, les notes répandues dans le cours de notre traduction répondront à toutes les objections que l'hérésie a soulevées contre l'apparition de ce livre, et à toutes les calomnies dont elle a essayé de le flétrir.

VIII. On n'avait point encore rendu à l'auteur des Catéchèses les honneurs dont jusqu'alors on avait comblé la plupart des Pères de l'Eglise. Personne n'avait encore poussé à son égard les recherches au delà de ce que les premiers éditeurs avaient publié, n'avait secoué la poussière des bibliothèques dans le but de déterrer quelques autres manuscrits, quelques nouveaux fragments. Aucune saine critique ne l'avait encore purgé des scories dont l'ignorance et l'incurie des copistes l'avaient souillé, ne l'avait vengé des outrages et des insultes des Zoïles et des Bathyles de la prétendue réforme, n'avait relevé les inexactitudes et les bévues des

(1) *Si quis dixerit baptismum Joannis habuisse eamdem vim cum baptismo Christi: anathema sit.* (Sess. VII, can. I, *de baptismo.*) Voyez *August.* lib. V, *de baptismo contr. Donat.* cap. X, n. 12.

premiers traducteurs, et jeté du jour sur les passages obscurs. C'était un ministre anglican, bachelier en théologie du collége d'Oxford, qui, dans les vues de la Providence, devait prendre l'initiative pour laver Cyrille de tous les outrages dont l'avaient accueilli les autres protestants. Son édition parut à Oxford en 1703. Outre ce que contenaient les précédentes, celle-ci renferme divers fragments extraits de diverses bibliothèques, entre autres une *Homélie sur le Paralytique ;* de plus, une *Histoire ecclésiastique et mystagogique*, ou *Théorie des Mystères*, quoique l'éditeur n'ignorât pas que ce dernier ouvrage appartenait à Germain, PC. de CP.

Cette édition d'Oxford se recommande par son extrême pureté, soit dans le texte grec, collationné sur plusieurs manuscrits ; soit dans la traduction latine, par une division de paragraphes numérotés, par une indication exacte des divers textes de l'Ecriture, par des notes nombreuses et intéressantes ; enfin par une notice plus précise sur la vie et les écrits du PC. de Jérusalem. Il eût été néanmoins à désirer qu'au lieu de corriger les bévues du traducteur Grodécius, il eût mis cette traduction totalement de côté, et en eût fait une nouvelle.

Quoiqu'il eût de temps en temps payé à sa secte le tribut du protestantisme, il faut rendre justice à sa

critique, à ses notes, à son érudition, mais surtout à sa modération. Quoique protestant, son style n'a rien d'âpre, rien d'injurieux contre les catholiques ; il se range de leur côté lorsqu'il traite du signe de la croix, des exorcismes, des insufflations, des prières pour les morts, que les sectaires disent être des nouveautés, et qui sont à ses yeux d'une très-haute et très-évidente antiquité. Vous croiriez tenir entre les mains un auteur catholique, s'il ne s'élevait pas contre le célibat ecclésiastique, s'il ne confondait pas les divers caractères du baptême et de la pénitence, s'il n'affectait pas de fermer les yeux sur les témoignages les plus éclatants de la présence réelle.

IX. Voilà l'état le plus parfait dans lequel paraissait S. Cyrille au commencement du XVIII[e] siècle. Outre les défauts qui défiguraient l'édition d'Oxford aux yeux des catholiques, elle était d'une excessive rareté sur le continent. C'est ce qui détermina le P. Ant. Augustin Touttée, de la Congrégation de St-Maur, à en entreprendre une nouvelle traduction, en mettant à profit les travaux de ses prédécesseurs, en purgeant son auteur des fautes nombreuses dont l'incurie et l'ignorance des copistes l'avaient souillé, en le collationnant avec de nombreux manuscrits que lui fournirent les bibliothèques les plus riches de Rome et de Paris, du Cardinal Ottoboni, et du Duc de Coislin Evêque de

Metz, en mettant à profit les scholies du chevalier Thomas Roé, celles d'Isaac Casaubon, en l'enrichissant de notes savantes.

X. Les mêmes motifs qui ont déterminé ce savant Bénédictin à donner une nouvelle traduction latine, nous ont aussi engagé à en donner une nouvelle en français. Nous avons déjà parlé de la traduction latine de Grodécius, qui parut en 1563, et que les presses de Rome, de Cologne, d'Anvers et de Paris se hâtèrent de reproduire en 1564. Pour satisfaire à l'empressement des catholiques, il en parut en même temps une traduction française calquée sur le latin de Grodécius, si exacte qu'on y retrouve les mêmes défauts que dans l'original.

Ce n'est pas à nous à faire la critique de Grodécius; ells est faite depuis longtemps : les fautes qu'on remarque dans sa traduction latine viennent en général des manuscrits incorrects qui lui étaient tombés dans les mains, et qu'il n'avait pas eu occasion de collationner avec d'autres. On trouve dans son texte grec, et par conséquent dans sa traduction, des lacunes, des interpolations, des phrases vicieuses auxquelles il a donné un sens arbitraire. Son latin se calque sur le grec, et le suit mot à mot; ce qui lui ôte toute grâce et le rend même quelquefois barbare. Il s'attache au sens grammatical ou lexique, qui n'est pas toujours celui de

l'auteur ; car dans la langue ecclésiastique, tel mot a une autre valeur que dans la langue civile. Par exemple, le mot *pistis*, qu'on traduit vulgairement par celui de *fides*, foi, signifie souvent dans la langue des Pères grecs *symbole*. Ainsi, Πιστὶς ἀποστολικὴ, signifie *symbole des Apôtres*.

Dans la Ve Catéchèse, n° 12, on lit : πίστιν ἐν μαθήσει καὶ ἐπαγγελίᾳ ταύτην κτῆσαι καὶ τήρησον μόνην. *Symbolum in addiscendo et profitendo hoc posside, et serva solum.* Grodécius a traduit :

Fidem si didiceris, et promissionem habebis.

Dans l'édition revue par Prévost, de 1631, on lit :

Fidem verò in disciplinâ et promissione posside.

Et Grancolas, de son côté, a traduit en français :

Ayez de la foi pour les choses qu'on vous enseigne et pour les promesses qui vous sont faites.

Tandis qu'il fallait dire :

C'est le seul symbole que vous devez apprendre et retenir.

Le mot Επαγγελία ne signifie pas ici *promesse ;* mais, d'après Budée et Scapula, il signifie aussi *énonciation, profession.*

Un autre défaut plus grave, commun à Grodécius et à son traducteur français, c'est de n'avoir pas indiqué les passages de l'Ecriture sainte, si nombreux et si fréquents dans saint Cyrille, qui viennent, pour ainsi

dire à chaque ligne, corroborer sa doctrine. Souvent l'interprète, n'y faisant aucune attention, tombe dans de graves contre-sens. Et comme tous les textes puisés dans l'Ancien Testament, édition des LXX, offrent souvent un sens disparate de celui de la Vulgate, le traducteur ne voyant que cette dernière, s'écarte totalement des inductions que l'auteur a tirées de son texte. (Voy. Catéc. XVI, n. 15, note Q.)

XI. Quant aux traductions françaises, nous ne parlerons pas de celle de Louis Ganey, qui est depuis longtemps oubliée, mais seulement de celle de Grancolas. Outre les défauts que nous venons de signaler dans Grodécius et Prévost, et qui lui sont communs, nous dirons de lui avec Feller, que *s'il parlait bien latin, il écrivait assez mal en français*. Sa traduction est servile, son style est bas et rampant, sans noblesse; le moindre de ses défauts est d'être suranné, et ses notes sont sans importance, et en général insignifiantes.

Jacques Léger, Bénédictin de la congrégation de St-Maur, puis Trapiste, avait eu aussi le projet de donner au public une traduction française de S. Cyrille. Mais il s'en désista, lorsqu'il vit son confrère Augustin Touttée en préparer une nouvelle édition grecque et latine plus pure et plus exacte que celles sur lesquelles il aurait pu travailler. C'est alors qu'il remit généreu-

sement à ce dernier toutes les notes, toutes les observations que lui avaient fournies les divers manuscrits qu'il avait compulsés.

XII. Pour nous, nous avons suivi le texte grec sur l'édition du Père Touttée, Paris 1727. Nous avons comparé notre traduction avec sa traduction latine, qui nous a servi de contre-épreuve ; nous nous en sommes quelquefois écarté, et dans des notes nous avons dit nos motifs que nous laissons au lecteur à apprécier. (Voyez la note B, XIX[e] Catéch. ou I[re] Mystag.)

En traduisant un auteur de cette nature, nous avions devant nous deux écueils également dangereux. Lorsqu'un traducteur a sous les yeux un poëte ou un orateur qui se soutient souvent sur les ailes de l'imagination, il peut quelquefois se livrer à la sienne. A une figure de mot ou de pensée, inadmissible dans notre langue, il peut en substituer une autre. Mais ici tout est dogmatique, tout est grave, tout est sévère dans la doctrine, dans la pensée et dans le style. On ne peut pas jouer avec son auteur, ni prendre avec lui quelque licence. La langue grecque est essentiellement métaphysique ; il faut, pour la suivre, se jeter quelquefois dans le néologisme dont les auteurs latins, Cicéron lui-même, ont senti la nécessité, et nous ont donné l'exemple, plutôt que de recourir à des périphrases souvent incomplètes, toujours fatigantes. D'un autre côté, on court le risque

d'être sec et aride. Une trop grande servilité nous rend bas, rampants et insipides. On jette dans le discrédit son original; on se fait conspuer soi-même.

XIII. Voilà les écueils où nous sommes engagés. Pour nous garantir de toutes les illusions de l'imagination dans un ouvrage aussi sérieux, aussi important, nous avons encore cette fois suivi, sinon le précepte, du moins le conseil de S. Ignace d'Antioche, qui nous dit : Ουδὲν ποίητε χωρὶς τοῦ ἐπισκόπου. *Ne faites rien sans votre Evêque.* (*Epist. V. ad Philadelph.*)

Les questions délicates que nous avions à traiter dans les notes et les dissertations qui se présentaient sous notre plume, nous en faisaient un devoir. Notre manière de les envisager pouvait heurter et froisser plusieurs personnes pieuses, leur donner lieu de nous accuser de *laïcisme* (1). Elles ignorent peut-être que parmi les plus anciens apologistes ou défenseurs du Christianisme, l'Eglise compte plusieurs laïcs dont elle nous a conservé les œuvres, tels que Tatien, Athénagore, Lactance, S. Justin, Minutius Félix, Julius Firmicus Maternus, Cassiodore, etc., et que dans la milice chrétienne tout soldat a droit d'aspirer à une couronne.

(1) Mot du saint et vénérable prêtre d'Allemagne Holzhauser, par lequel il entend désigner *ce pouvoir laïque qui usurpe le pouvoir spirituel.*

C'est donc pour nous mettre à l'abri de tout soupçon de *laïcisme* ou d'usurpation des droits ecclésiastiques, que nous nous sommes présenté aux pieds de celui que le Ciel a préposé à la garde de ce diocèse, et que nous lui avons soumis notre travail, *quant à la foi et aux mœurs*, nous réservant expressément notre responsabilité envers le public pour ce qui le concerne, c'est-à-dire la fidélité de notre traduction et la pureté de notre style. Sans doute la lime la plus grossière y trouvera encore à mordre ; mais si la foi et les mœurs sont sauves, nous abandonnons le reste au jugement du public : car jamais notre ouvrage ne sera parfait, même à nos yeux. *Deerit et scriptis ultima lima meis.* (Ovid.)

XIV. Au reste, nous avons mis à profit toutes les notes dont le Père Touttée a enrichi sa traduction pour éclairer le texte, en laissant néanmoins de côté toutes celles qu'on peut appeler grammaticales, où il discute les variantes que lui ont offertes les divers manuscrits. Nous avons remplacé ces notes qui sont très-nombreuses, par d'autres que nous avons crues être d'un plus grand intérêt pour le lecteur. Celles-ci se distinguent de celles qui appartiennent au Père Touttée, en ce qu'elles sont signées : *Notes du Traducteur*.

Outre la lettre à l'Empereur Constance, sur l'apparition de la croix à Jérusalem, et l'homélie du Paralytique, nous en avons encore produit une autre, sur *la*

présentation de l'Enfant Jésus au temple, parce que plusieurs manuscrits l'ont attribuée à l'auteur des Catéchèses.

Mais nous doutons avec le Père D. Ceillier que cette homélie soit de S. Cyrille : 1° Parce qu'il y est fait mention des cierges allumés à la fête de la *Purification*. Car, il est certain que cet usage ne s'introduisit dans l'Eglise qu'à la sollicitation d'une dame de Jérusalem nommée Icélie qui vivait 60 ans après la mort de notre Saint. 2° Parce qu'on y trouve la réfutation du Nestorianisme, hérésie qui n'existait pas encore. 3° Parce que le style en est tout différent de celui de notre saint Docteur. (*Voy*. D. Ceillier, t. VI, p. 544.)

XV. Mais nous avons laissé de côté tous ces écrits qui lui sont évidemment étrangers, et qui ne sont pas même dignes d'une critique sérieuse, et qu'on trouve néanmoins inscrits sous son nom.

Parmi ces derniers, il faut compter :

1° Une correspondance entre S. Cyrille et le Pape Jules, où le PC. est supposé s'informer auprès du Souverain Pontife sur la véritable date de la naissance du Sauveur. Comme l'Eglise de Jérusalem avait coutume de célébrer cette fête le 6 janvier, et en même temps celle du baptême de Jésus-Christ, il fallait que ce même jour l'Evêque se trouvât sur les rives du Jourdain, à 15 milles (5 lieues) à l'orient de Jérusalem, et à Beth-

léem, à 3 milles (une lieue) au midi de la même ville; ce qui le mettait dans la nécessité d'abréger les offices de cette solennité, et occasionnait de grandes fatigues.

A cette question, le Pape Jules est supposé répondre qu'ayant fait des recherches dans les archives judaïques déposées à Rome par Tite et Vespasien, il avait trouvé que Jésus-Christ était né le 25 décembre, et avait été baptisé le 6 janvier, à l'âge de 30 ans; qu'il fallait donc diviser ces deux fêtes.

Une des plus fortes raisons qu'apporte le P. Touttée pour ranger parmi les pseudonymes ces lettres, c'est que Basile de Séleucie, dans un panégyrique de S. Etienne, qu'on trouve dans la bibliothèque des Pères, loue le PC. Juvénal, successeur de Cyrille, d'avoir, le premier, célébré au 25 décembre la nativité du Sauveur. Celui-ci a bien pu consulter Rome, et c'est probable, et les Grecs ont pu faire un anachronisme. Car le Pape Jules mourut l'an 352, c'est-à-dire 34 ans avant S. Cyrille.

2° Il faut encore mettre au rebut une autre correspondance supposée entre S. Augustin et le PC. de Jérusalem, relative à la vie et à la mort de S. Jérôme et aux miracles opérés sur son tombeau. Ces lettres se trouvent à la suite des œuvres de S. Augustin et de celles de S. Jérôme. Il n'y a pas d'anachronisme plus

saillant que celui-là. S. Augustin ne fut baptisé que l'an 387, et S. Cyrille mourut l'an 386. Saint Jérôme, qui dans son Catalogue des écrivains ecclésiastiques a placé la mort de S. Cyrille, lui a survécu 34 ans, et a vu deux de ses successeurs.

XVI. On demandera pourquoi les Œuvres de S. Cyrille sont restées si longtemps inconnues dans l'Eglise latine.

Nous pensons que dans le VIII[e] siècle la lecture de S. Jérôme et de Ruffin a pu jeter beaucoup de défaveur sur les Œuvres du S. PC., que l'absence du mot *consubstantiel*, dans le cours de ses instructions, a pu dans l'occident le faire soupçonner d'hérésie, surtout à cette époque où le souvenir encore récent des maux que l'exécrable secte des Ariens avait faits à l'Eglise pendant quatre siècles, rendait suspect tout auteur qui ne professait pas explicitement la *consubstantialité*. Ruffin, d'abord ami, ensuite ennemi de S. Jérôme, eût certes mieux employé son temps, dans l'intérêt de l'Eglise, de traduire les Catéchèses du grec en latin, que de les compiler et de les coudre par lambeaux dans son *Exposition du Symbole*. Le mérite d'un traducteur fidèle est bien supérieur à celui d'un plagiaire.

Ce n'est qu'aux motifs que nous venons d'indiquer que nous croyons devoir attribuer le silence que les hagiographes occidentaux ont gardé sur les écrits, et

même sur le nom de ce S. PC. Car il faut convenir que les noms d'Athanase, de Basile, d'Eusèbe, de Chrysostôme, tombent beaucoup plus fréquemment sous leurs plumes que celui de Cyrille, et que lorsqu'ils ont puisé dans ses écrits, ils ne l'ont ni nommé ni cité.

Dans le Traité *des deux natures*, qu'on attribue au Pape S. Gélase, on trouve sous le nom de S. Grégoire de Nazianze un fragment de la IV[e] Catéchèse. Cependant S. Thomas, dans son I[er] opuscule *contre les Grecs*, chapitre LXVII, le cite deux fois. Dans le lectionnaire de la bibliothèque de Colbert, on trouve dans son entier la XIII[e] Catéchèse, intitulée : *Cyrillii homilia in festum Parasceve;* d'où il est aisé de conclure que dans les offices on en faisait lecture publique.

Au reste, lors de l'apparition des Œuvres de S. Cyrille publiées par le Père Touttée, les journalistes de Trévoux (décembre 1721) critiquèrent avec assez d'amertume quelques notes de l'Editeur, touchant les Semi-Ariens, le consubstantiel et la neutralité attribuée à S. Cyrille entre les Ariens et S. Athanase. Mais cette attaque fut repoussée victorieusement par D. Maran dans une dissertation sur les *Semi-Ariens* imprimée à Paris en 1722.

In diebus suis non pertimuit principem, et potentiâ nemo vicit illum. (Ecclesiasticus, cap. XLVIII, 13.)

ΤΗΣ δέγε μητρὸς ἁπασῶν τῶν ἐκκλησιῶν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις τὸν αἰδεσιμώτατον καὶ θεοφιλέστατον Κύριλλον ἐπίσκοπον εἶναι γνωρίζομεν, κανονικῶς τε παρὰ τῶν τῆς ἐπαρχίας χειροτονηθέντα πάλαι, καὶ πλεῖστα πρὸς τοὺς Ἀρειανοὺς ἐν διαφόροις τόποις ἀθλήσαντα.

Nous vous faisons savoir que le très-révérend et très-chéri de Dieu, Cyrille, est l'Evêque de Jérusalem la Mère de toutes les Eglises, qu'il a été ordonné autrefois selon les saints Canons par les Evêques de la province, qu'il a soutenu en divers lieux et diverses occasions de nombreux combats contre les Ariens.

(*Lettre du second concile œcuménique, an* 382, *au Pape Damase et aux Eglises d'Occident.* Théodoret, *Hist. Eccles.* lib. v, 9.)

VIE DE S. CYRILLE,

PATRIARCHE DE JÉRUSALEM.

I. C'est d'une extrême difficulté que d'écrire la vie d'un homme, d'un Evêque, d'un Saint, sur la conduite duquel toute l'antiquité a été partagée, qui a eu des approbateurs et des panégyristes d'un rang et d'un mérite des plus distingués, qui a été décrié, diffamé par des hommes jouissant d'une haute considération dans l'Eglise.

Mais pour formuler un jugement, il faut se reporter au temps où S. Cyrille a vécu; il faut fouiller dans tout ce que l'histoire de cette époque a de plus obscur, peser, comparer entre eux les dires des auteurs contemporains les plus contradictoires, savoir distinguer le vrai d'avec le faux, réfuter les uns, s'appuyer sur les autres, dépouiller la vérité des scories de la calomnie dont les hérétiques de ce siècle malheureux, ou déguisés, ou marchant à découvert, sous mille bannières diverses, s'efforçaient de l'obscurcir. Il faut mar-

cher constamment à tâtons, sonder partout le terrain où l'on doit poser le pied. Que le lecteur ne s'attende donc pas à trouver ici une histoire écrite dans un style coulant et soutenu : ce ne sera qu'à travers les aspérités d'une critique rigoureuse qu'il fera son chemin et arrivera à son terme.

II. L'histoire se tait sur l'année qui vit naître l'auteur des Catéchèses. On ne peut qu'approximativement fixer sa naissance à l'an 315. Car il n'était encore que prêtre âgé d'environ 32 à 33 ans, lorsque en 347 ou 348 il prononça ses instructions. Supposant qu'il eût été ordonné prêtre à l'âge de 30 ans, qui était alors l'âge requis, son sacerdoce daterait de l'an 345. S. Jérôme dit qu'il les composa dans sa jeunesse. Mais dans le style de ce S. Docteur, 33 ans font encore partie de l'adolescence. D'ailleurs, il fut ordonné diacre par Macaire, qui mourut l'an 334; il devait donc être au moins âgé de 20 ans.

Nous ne connaissons rien du lieu de sa naissance. Il est probable que c'est à Jérusalem qu'il a été élevé. Quant à sa famille, on lit seulement dans les *Ménées* ou Ephémérides grecques, qu'il était né de parents pieux et chrétiens orthodoxes. Il eut d'une sœur un neveu nommé Gélase qui monta sur le siége de Césarée, après la mort d'Acace. Tous les auteurs ecclésiastiques contemporains sont unanimes dans les éloges magnifiques qu'ils font de la science et de la piété de cet Evêque, éloges qui retombent sur Cyrille son oncle, son protecteur, son conseil, et probablement son maître.

III. Les Grecs nous disent dans le Synaxaire de Clairmont, que Cyrille avait commencé sa vie ecclésiastique

par être d'abord moine, puis *ascète*. Il eut toujours, il est vrai, une haute estime de la vie monastique, dont la sublimité, selon lui, le dispute à celle même des Anges. (*Catéch*. IV, 24; XII, 33, 34.) Dans la XII Catéchèse il paraît même se regarder comme membre de l'ordre monastique. Mais il n'en faut pas conclure qu'il a vécu comme les moines dans le désert, ou seulement qu'il a habité les laures de la Thébaïde. Il paraît avoir fait partie de ces hommes qui vivaient *monastiquement* au milieu des villes dans l'intérieur de leur maison, Μονάζοντες, qui y menaient une vie très-pénitente, vouée à la continence, qui assistaient aux offices avec le commun des fidèles, mais qui avaient une place séparée dans l'église; et que c'est de cette longue retraite qu'il est sorti, pour se livrer aux travaux du sacerdoce. Car dans ses écrits il ne parle jamais des cénobites, mais des solitaires.

IV. Son admission au diaconat à l'âge de 19 à 20 ans, est une preuve positive de la pureté de sa jeunesse. Et ses Catéchèses, ouvrage d'un jeune homme de 33 ans débutant dans la carrière du sacerdoce, paraissent être plutôt l'œuvre d'un homme consommé dans l'étude des Livres saints, et sont une preuve incontestable de la manière utile dont il avait su employer son temps, sa retraite et sa jeunesse. L'usage fréquent, prompt et facile qu'il fait de l'Ecriture sainte, prouve qu'il en était imbu, qu'il l'avait longtemps, nuit et jour méditée; lors même qu'il improvise, on voit l'Ecriture sainte sortir de sa bouche textuellement par torrent, et toujours à propos. Ses discours en sont un tissu fort et compact, soit qu'il cite, soit qu'il y fasse allusion.

Il n'avait point, ou du moins peu de connaissance de la langue hébraïque, si on en juge par l'interprétation qu'il donne en plusieurs endroits de quelques mots hébreux, sur le sens desquels il avait été induit en erreur. Par exemple : dans la *Procatéchèse*, n. 14, il explique le nom de *Samuel* par ces mots : *Dei exaudientis salutem*, tandis que les Hébraïsants le traduisent par : *Positus à Deo*. Dans la Catéchèse XIII, 27, il traduit : *Bozor*, par *Ignominia*, tandis qu'on le traduit par celui de *munitio*, soutien.

V. Il avait fait au reste une étude sérieuse des interprètes et des commentateurs. Car souvent il donne à un seul passage divers sens, ou propres, ou allégoriques, ou prophétiques. Il était même familier avec les commentateurs occidentaux, tels que le Pape S. Clément, S. Irénée. L'Histoire ecclésiastique lui était familière. Car tout ce qu'il dit des hérésies, nous prouve qu'il n'avait puisé qu'aux sources les plus pures, et qu'il avait fait une étude particulière des livres hétérodoxes, et surtout de ceux des Manichéens. On ne peut en douter, lorsque dans la VI Catéch. n. 24, en nous donnant les détails affreux et monstrueux de cette secte, il nous dit qu'il ne s'était livré à cette étude fastidieuse, que dans le but de prémunir les ouailles qui lui seraient un jour confiées, contre les piéges que l'hérésie dressait de tous côtés sous les pas des néophytes.

VI. On ne reconnaîtra pas, il est vrai, dans Cyrille ces études approfondies de l'art oratoire, comme dans les Chrysostôme, les Basile, les Grégoire de Nazianze, cet art d'entraîner son auditoire par le charme de l'allo-

cution, par le choix des mots, par la construction de la période. Mais il supplée à cette absence de moyens par une méthode claire, une distribution exacte, un choix de mots appropriés à son auditoire, et surtout par une dialectique irrésistible. Il n'emprunte rien aux orateurs du siècle; il semble repousser loin de lui, comme indignes de la chaire qu'il occupe, les vérités qu'on rencontre par-ci par-là chez les philosophes et les poëtes du paganisme, non pas faute de les connaître; car il se montre très-bien initié à la mythologie, lorsqu'il combat les Gentils. (*Catéch.* IV, 6; VI, 10; XII, 27, etc.)

C'est dans la métaphysique la plus profonde qu'il va chercher les armes pour attaquer les Gentils et les hérétiques. (*Catéch.* VI, 12, 13; XIV, 15, 16; XVIII, 1, 2, 3, 4.)

La physique, cette science dont les Hébreux et les auteurs ecclésiastiques de cette époque faisaient peu d'usage, comme moyen de conviction, lui sert à établir aux yeux de son auditoire les merveilles de la création: l'histoire naturelle (*Cat.* IX) la physiologie (IV, 22; IX, 15) s'empressent de fournir des armes à sa dialectique.

VII. Voilà tout ce que l'histoire nous a transmis sur les années qui ont précédé l'admission de Cyrille au diaconat. S. Jérôme dans sa chronique (*anno* 343) rapporte qu'après la mort de Maxime PC. de Jérusalem successeur de Macaire, « *Acace métropolitain de Césarée et les autres Evêques ariens offrirent à Cyrille* « *qui avait été ordonné prêtre par Maxime, le Patriarchat, à condition qu'il renoncerait à l'ordination* « *de Maxime, qu'il rentrerait dans le diaconat, et serait de nouveau ordonné prêtre.* »

Mais c'est une fable dont S. Jérôme a été dupe dans son désert au milieu des ténèbres que l'hérésie et la calomnie répandaient alors sur l'histoire contemporaine, fable qui reposait néanmoins, comme toutes les calomnies, sur quelque chose de réel.

VIII. Il n'est personne tant soit peu versé dans l'histoire de l'Eglise, qui ne sache de quelle affreuse tempête la barque de Pierre fut assaillie à cette époque. Cyrille lui-même ne se la dissimule pas; l'agitation était si grande et si générale dans tout le monde chrétien, qu'il regardait cette confusion comme un signe prochain de la venue de l'Antechrist. (*Cat.* xv, 7, 9.) La robe de l'Eglise était déchirée par les Evêques mêmes, par les clercs, par les peuples, et souvent teinte du sang des combattants.

Après l'expulsion d'Arius et de ses partisans du concile de Nicée, et l'anathème prononcé contr'eux, leur rage ne connut plus de bornes. Ce fut alors que les deux Eusèbe, celui de Césarée et celui de Nicomédie, devinrent les arc-boutants de l'Arianisme. De concert avec les hérétiques, ils chassèrent Athanase et Eustathe de leurs siéges. Sous leur direction on vit alors s'établir de toutes parts des ateliers infatigables de mensonges, de falsifications, de calomnies, et des foyers inextinguibles de séditions, de persécutions, tantôt ouvertes, tantôt secrètes, enfin de guerres civiles.

IX. L'Eglise ne fut bientôt qu'un vaste champ de bataille, où l'hérésie en masse sous la bannière d'Arius vint attaquer et combattre l'orthodoxie. C'est à Sardique l'an 347, comme à la bataille de Pharsale, que l'Orient vint se heurter contre l'Occident. C'est à Sar-

dique que Rome, ou plutôt la vérité assise sur la chaire de S. Pierre, triompha presque sans coup férir. JULES, successeur et héritier du Prince des Apôtres, put dire alors comme JULES César : *Veni, vidi, vici*. Parmi les plus célèbres défenseurs de la foi, j'aime à rencontrer le chef de cette vénérable Eglise de Lyon dont je suis l'enfant adoptif, *Verissimus* (le très-véridique). Le beau nom pour un Evêque défenseur de la foi !

A peine les hérétiques eurent-ils vu les ennemis qu'ils avaient à combattre, qu'ils prirent la fuite, et se retirèrent en déroute à *Philippopolis*, où ils établirent leur place d'armes, se constituèrent en conciliabules, et de là lancèrent des anathèmes, des lettres synodales contre tous les adhérents à la foi catholique, qu'ils appelaient *Sabelliens* (A).

X. Au milieu de cette effroyable tempête, quelle fut la conduite de Cyrille? Les Eusébiens, race hypocrite, feignaient de condamner Arius; mais ils rejetaient le mot de *consubstantiel*, consacré par le concile de Nicée.

Cyrille encore peu au fait de leurs intrigues et de leurs manœuvres, et par conséquent de ce qui concernait S. Athanase, crut, étant simple prêtre, catéchisant sous les ordres de son Evêque Maxime, devoir à son exemple rester neutre, quoiqu'il fût, comme son Evêque, sincèrement attaché à la foi catholique; comme son Evêque il ne vit peut-être entre les deux Eusèbe et S. Athanase que des inimitiés personnelles, et même un foyer d'hérésie, qui étaient, selon lui, les signes avant-coureurs de l'Antechrist. (*Catéch.* XV, 7; XVII, 33.). Sous le manteau des Eusébiens, se cachaient en effet pêle-mêle les Ariens et les Sabelliens. Peu de ceux-ci

depuis le concile de Nicée se montraient à découvert, et c'est des Eusébiens que Cyrille dit : *Mais aujourd'hui l'Eglise est pleine d'ennemis cachés.* (XV, 9.)

XI. Voilà pourquoi on le voit exposer le mystère d'un seul Dieu en trois *hypostases* ou *personnes*, très-clairement, sans jamais employer le mot *consubstantiel,* sans faire mention d'une ou trois hypostases, comme si ces mots renfermaient à ses yeux quelque chose de suspect.

Il eût été sans doute à désirer qu'il eût mieux connu la doctrine d'Athanase et de ses adhérents qui affrontaient alors tous les genres de persécutions, les calomnies, les exils, la mort elle-même pour la défense de la foi catholique; il eût été à souhaiter qu'il eût connu à fond les intrigues, les artifices, les fourberies des Eusébiens, qu'il n'eût pas confondu les persécuteurs avec les persécutés, les calomniateurs avec les calomniés, les bourreaux avec leurs victimes.

Mais la vérité ne tarda pas à se faire jour et arriver jusqu'à lui.

Athanase et ses adhérents avaient pour ennemis déclarés ou secrets presque tout l'Orient et toute la Syrie. Les Eusébiens s'esquivaient à l'aide de formules en apparence très-catholiques, mais incapables d'attaquer l'hérésie (1) dominante, facile même à être interprétées en sa faveur, quoiqu'elles ne continssent rien que de vrai et de catholique.

Ce ne fut que quelques années ensuite (l'an 353) au

(1) Comme celle de substituer au mot de *δμούσιος*, *consubstantiel*. celui de *ὅμοιος*, *semblable*. Ce dernier était sans doute catholique, mais il était vague et ne déterminait rien.

concile de Milan, ou plutôt en 357 au concile de *Sirmium*, qu'ils jetèrent le masque, qu'ils attaquèrent les Catholiques, non pas directement, quant à la divinité de Jésus-Christ, mais qu'ils les accusèrent de *Sabellianisme*.

Ils avaient séduit beaucoup de monde par la rigidité de leurs mœurs, par leur zèle outré pour l'orthodoxie, et surtout beaucoup de saints Evêques, entr'autres S. Maxime PC. de Jérusalem, sous les yeux duquel S. Cyrille catéchisait. Car tous ceux qui avaient fait partie des conciles Ariens, n'avaient pas été initiés aux menées, aux intrigues des chefs de la faction.

XII. Cyrille cependant ne se laissa entraîner ni par l'autorité de son Evêque et celle des Eusébiens, ni subjuguer par l'autorité du Prince qui les protégeait. Il les soupçonna de favoriser l'Arianisme, et il eut horreur surtout de leur défaut de charité.

Quelque atroces que fussent les calomnies, elles étaient si bien concertées, divulguées avec tant d'audace et d'impudence, qu'il était difficile de se soustraire à leur séduction. D'ailleurs, Athanase n'avait pas encore mis au jour ses lumineuses apologies; il n'avait pas encore révélé les artificieuses menées des Eusébiens; l'histoire de l'Arianisme n'était pas encore bien connue; la foi et la vérité n'avaient pas encore subi le feu de la persécution. Et si nous n'avions pas aujourd'hui tous ces documents, nous ne saurions pas encore à quoi nous en tenir sur les conciles des Ariens, sur l'innocence de tant de confesseurs de la divinité de Jésus-Christ.

Au contraire Cyrille, après le concile de Sardique

(l'an 347) vit les Eusébiens rejeter ce concile et celui de Philippopolis, flétrir les partisans de l'un et de l'autre avec une égale animosité, publier des lettres également outrageantes et pour l'erreur et pour la vérité; si les Ariens étaient Ariens, les Catholiques étaient Sabelliens. C'est à ce titre qu'ils parvinrent à faire chasser de son siége Eustathe, PC. d'Antioche. Il leur était facile de colorer leurs accusations qui enveloppaient tout à la fois Athanase et Marcel d'Ancyre. Car celui-ci, malgré deux jugements de justification, l'un du Pape Jules, et l'autre du concile de Sardique, n'en resta pas moins convaincu de Sabellianisme dans l'esprit de S. Hilaire, de S. Basile, de S. Jean Chrysostôme, de Sulpice Sévère, trompés par les clameurs des Eusébiens. (*Voyez ce point historique bien discuté dans la Collect. des PP.* tom. II, *de Montfaucon.*)

XIII. Mais outre tous ces moyens de justification, il en est un encore plus puissant en faveur de Cyrille. Nous l'avons déjà fait pressentir. Qui était-il lorsqu'il prononça ses Catéchèses? Un simple prêtre qui n'était dans la chaire que l'organe de son Evêque Maxime. Là il ne manifestait que l'opinion de son Prélat, celle de l'Eglise Patriarchale, et de presque toute la Palestine. Car, qui se persuadera qu'un jeune homme à qui son Evêque avait confié un des plus lourds fardeaux de l'épiscopat, celui de l'instruction des néophytes, eût pu avoir d'autres opinions sur des matières aussi graves que celles de son supérieur? Or, c'est ici le cas de consulter l'histoire.

Maxime, PC. de Jérusalem en 331, avait été dans sa

jeunesse du nombre des illustres confesseurs de la foi ; il avait perdu un œil, il avait eu le jarret coupé sous le tyran Maximien. Maxime fut entraîné par les Eusébiens au concile de Tyr, où les Ariens dominaient. S. Paphnuce l'en retira, il est vrai, comme d'un repaire d'hérésiarques. Mais la même année il tint un concile à Jérusalem lors de la dédicace de l'église du S. Sépulcre, où Arius et ses partisans furent admis à la communion de l'Eglise patriarchale. Il n'y eut que Marcel d'Ancyre, dit Sozomène, qui, invité et venu comme les autres au concile, refusa d'y assister et de souscrire à l'admission d'Arius.

Maxime adhéra au jugement qui condamnait et déposait Marcel d'Ancyre dans un autre concile tenu à Jérusalem l'an 335, comme convaincu de Sabellianisme.

Les actes du concile d'Antioche tenu l'an 341 disent que Maxime s'abstint d'y paraître, se repentant, dit (Sozomène lib. III, cap. 6) d'avoir été la dupe des intrigants, et d'avoir souscrit à la déposition d'Athanase. Mais ce ne fut qu'en l'année 349 qu'il rétracta solennellement tous les actes auxquels il avait participé contre S. Athanase.

D'après ces faits historiques, comment Cyrille, simple prêtre, eût-il pu parler dans ses instructions nominalement des Ariens, des Sabelliens et des Eusébiens, sans faire le procès à son supérieur, à son Evêque ?

XIV. Mais à peine Maxime eut-il ouvert les yeux à la lumière, que Cyrille se trouva affranchi de toute contrainte, et ne manqua pas de parler ouvertement. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, après la mort de Maxime, les

Ariens lui offrirent le siége de Jérusalem, à la condition qu'il renoncerait à l'ordre de la prêtrise qu'il avait reçu de son Evêque, pour rentrer dans celui de diaconat qu'il avait reçu de Macaire.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans l'année 351, dans sa lettre à l'Empereur Constance qu'il connaissait fort bien pour être un zélé et puissant fauteur de l'Arianisme, il la termine par une invocation à la très-sainte et CONSUBSTANTIELLE Trinité, vrai Dieu.

Comment les préjugés qui ternissaient la foi dans une grande partie de l'Orient, et surtout dans la Palestine, furent-ils dissipés? C'est ce que nous allons exposer aussi brièvement qu'il nous sera possible.

XV. Athanase, d'abord diacre d'Alexandrie, élevé sur le siége que S. Alexandre avait laissé vacant par sa mort, refusa de recevoir Arius en sa communion (B). Bientôt il fut en butte à des calomnies aussi absurdes qu'atroces de la part des Eusébiens et des Méléciens. Ces détails sont étrangers à notre sujet.

Les Ariens tinrent un concile à Tyr, où, nonobstant l'extravagance des accusations, ils déposèrent Athanase qui s'enfuit à Constantinople. Mais ses ennemis l'y poursuivirent; et l'Empereur Constantin, trompé par leurs clameurs, l'exila l'an 336 à Trèves, dans les Gaules, où il fut accueilli avec respect comme un confesseur de la foi par S. Maximin, Archevêque de cette ville.

En 338 le même Constantin, qui au lit de mort reconnut avoir été trompé par des fourbes et des intrigants, le rappela de son exil et le renvoya dans son Patriarchat, où il fut reçu et accueilli avec transport.

Mais, après trois ans de calme, de nouveaux orages suscités par les mêmes ennemis l'assaillirent encore, le forcèrent à s'exiler lui-même, et à abandonner son siége à un intrus nommé Grégoire (C). C'est à Rome, dans la ville sainte, sous le patronage de Jules, successeur de S. Pierre, qu'il vint se réfugier.

C'est après avoir été justifié dans plusieurs conciles, après avoir confondu ses adversaires en face de toute l'Eglise, qu'il fut encore réintégré sur son siége, après la mort de l'impie Grégoire, sur l'invitation positive de l'Empereur Constance lui-même, après huit ans d'exil, vers l'an 349.

XVI. Il traversa d'abord la Syrie, puis il vint dans la Palestine où tous les Evêques le reçurent avec des démonstrations inexprimables de vénération, et embrassèrent sa communion, excepté deux ou trois Ariens, comme Acace de Césarée et Patrophile de Scythopolis. Les Evêques, réunis en un concile de Jérusalem au nombre de seize présidés par S. Maxime, écrivirent une lettre synodale en faveur d'Athanase, à ceux d'Egypte et de la Lybie, dans laquelle ils s'excusèrent d'avoir publié contre lui des écrits dictés par la séduction et par la violence.

On ne peut pas douter que Cyrille n'ait marché sur les pas de son Supérieur, et n'ait alors embrassé sa communion (1).

XVII. Nous voici maintenant arrivés à l'époque la plus critique de la vie du S. Patriarche.

(1) Il faut observer que c'est à Constant Empereur d'Occident, qui résidait à Milan et qui était frère de Constance Empereur d'Orient, et surtout au Pape Jules, que S. Athanase fut redevable, humainement parlant, de sa réinstallation.

Comment parvint-il au Patriarchat? Ce sera le sujet des questions suivantes :

1° Le siége était-il vacant par décès ou dépossession?

2° En quelle année le siége fut-il vacant?

3° Quels furent ensuite les griefs qui motivèrent sa déposition?

La première question se résout par les suivantes :

PREMIÈRE QUESTION. — *Le siége était-il vacant par décès, démission, ou déposition?*

C'est ici que l'histoire devient ténébreuse.

S. Jérôme dans sa chronique fixe en ces termes la mort de Maxime en l'an 349-350. (Il anticipe d'un an sur notre ère.) « *Mort de Maxime successeur de Macaire,* XLe *Evêque de Jérusalem.* » Peu de temps après la vacance du siége par décès, il place Cyrille sur le siége vacant, installé et ordonné par Acace de Césarée et autres Ariens.

Théodoret (lib. II, *Hist. Eccles.* c. 26) dit que Cyrille, ardent défenseur de la foi apostolique, mérita d'elle l'honneur d'être promu à la dignité Patriarchale, après la mort de Maxime.

Socrates (lib. II, *Hist. Eccles.*, cap. 38) écrit au contraire qu'Acace et Patrophile, après avoir chassé Maxime, avaient mis sur son siége Cyrille.

Sozomène s'explique presque dans les mêmes termes (lib. IV, cap. 2) : « Acace et Patrophile, dit-il, en expul-
« sant Maxime, confièrent le gouvernement de l'Eglise
« de Jérusalem à Cyrille. »

Ces deux historiens semblent s'être mutuellement copiés. Et c'est probablement sur la foi de ces deux auteurs

que Théophanes (*Chronograph.* p. 24) Métaphraste (*in vita S. Athanasii*) ont tous deux tenu le même langage. Notez que ce dernier copie textuellement les paroles de Socrates.

Enfin un autre historien anonyme de la vie de S. Athanase (n. XIX, p. 20.) ne craint pas de dire que *Cyrille fut aussi fameux par son impiété*, que Maxime et Athanase s'étaient rendus recommandables par leurs vertus.

XVIII. Pour fixer notre opinion sur des jugements aussi contradictoires, nous observerons d'abord que S. Jérôme est bien antérieur à Socrates et à Sozomène, que Théodoret a traité l'Histoire ecclésiastique de la Syrie avec beaucoup plus de gravité, de décence et d'exactitude que ces deux historiens. Ajoutons à cela que dans l'endroit même où S. Jérôme ne se montre pas très-favorable à S. Cyrille, et se fait même l'organe de ses détracteurs, il n'eût pas manqué de signaler le fait de la déposition de Maxime et de l'intrusion de Cyrille, si elle eût été réelle.

L'autorité du concile de CP. qui jugea et prononça sur la validité de son ordination, est bien d'un autre poids que celle des historiens Socrates et Sozomène, dont la véracité est fortement suspectée par tous les critiques. (Voyez Feller, *Dict. Hist.*)

Il est encore difficile d'admettre qu'Acace de Césarée, Patrophile de Scythopolis, eussent eu à cette époque assez de crédit et d'autorité pour chasser de son siége Maxime, soit en vertu d'un jugement émané d'un conciliabule, soit à l'aide du bras séculier, puisque nous avons vu que tous les Evêques de la Palestine, dans un

concile présidé par Maxime, avaient embrassé la communion d'Athanase, à l'exception d'Acace et de Patrophile, et que tous les Evêques avaient souscrit aux lettres du concile de Sardique qui avait déposé et excommunié le dit Acace. (Athan., *Apol. contra Arianos*, n. 49, p. 167.)

Il faut supposer que seize Evêques se sont tout à coup rétractés d'un acte solennel qu'ils disaient avoir fait sous le seul empire de leur conscience, pour rentrer en communion avec Acace, et machiner de concert avec lui la déposition de Maxime. Ce qui est absurde : ou bien il faut supposer que le bras séculier aura secondé la haine et la fureur d'Acace. Mais les temps qui s'étaient écoulés ne lui étaient pas devenus plus favorables. La sentence du concile de Sardique n'avait rien perdu de sa force, ni dans l'opinion publique, ni dans les conseils de l'Empereur. Constance avait rendu ses bonnes grâces à Athanase et aux Catholiques. Tous les Evêques exilés avaient été rendus à leurs Eglises. Il avait même forcé les Evêques Ariens à déposer Etienne d'Antioche, un des leurs, pour crime de subornation contre les Prélats catholiques députés au concile de Milan. (Voy. Fleury, *Hist. Eccles.*, lib. XII, 45.)

On ne peut donc pas raisonnablement supposer qu'Acace eût pu, dans les années 349, 350, avoir le crédit de déposer Maxime.

XIX. DEUXIÈME QUESTION. — *En quelle année le siége de Jérusalem fut-il vacant?*

Pour fixer l'année même où Cyrille succéda à Maxime, il faut d'abord déterminer celle où le siége fut vacant, et le temps que dura la vacance.

S. Jérôme fixe la mort de Maxime à l'an 349. A cette assertion on ne peut rien opposer de plus probable et de plus certain. Vu la lettre de Cyrille à l'Empereur Constance, nous ne pouvons pas la prolonger au delà des fêtes de Pâques de l'an 351. Son ordination ne peut être de beaucoup antérieure, puisqu'il dit : *Ce sont les prémices d'une correspondance entre vous et moi*. Sans vouloir rigoureusement conclure de ces mots, qu'il n'y ait eu aucun intervalle entre cette lettre et l'ordination de Cyrille, on peut dire tout au moins qu'il ne fut pas long.

Ainsi d'après S. Jérôme et la lettre de Cyrille, il faut nécessairement admettre une vacance au moins d'un an. C'est d'ailleurs de cette vacance que les ennemis de S. Cyrille ont profité, pour accréditer dans l'opinion publique cette calomnie, que son ordination avait été le résultat d'un pacte sacrilége entre lui et les chefs Ariens; qu'il avait été élu et ordonné à condition qu'il renoncerait à la prêtrise reçue des mains de Maxime, et rentrerait dans le diaconat.

XX. S. Jérôme ajoute que Maxime, avant de mourir, avait désigné Héraclius pour lui succéder. Il dit plus. Il dit que Cyrille, parvenu sur le siége épiscopal, avait forcé l'Evêque Héraclius à rentrer dans l'ordre de la prêtrise. D'après ces mots, il faudrait supposer que Maxime avait non-seulement désigné, mais ordonné Héraclius comme son successeur. Ce qui est incroyable. Car la discipline de l'Eglise ne permettait pas de soustraire l'élection de l'Evêque au peuple et au clergé catholique, et la consécration au Métropolitain, en présence de tous les Evêques de la province. Si S. Jérôme a dit vrai, S. Cyrille a eu raison, puisque l'ordination était nulle.

Cet usage, d'ailleurs, venait d'être tout récemment confirmé dans le concile d'Antioche, de l'an 341. *Il n'est pas permis, dit le* 20[e] *Canon, à un Evêque de se donner un successeur, même à la fin de sa vie. S'il le fait, l'ordination sera nulle, et on gardera la règle de ne promouvoir à l'Episcopat, que celui qui, après le décès du premier, sera trouvé digne par le jugement des Evêques assemblés en concile.* (Voy. Fleury, lib. XII, 12.)

Le concile d'Arles (Can. XX) celui de Nicée (Can. IV) avaient déjà prescrit la même règle. Origène avait autrefois signalé cet abus. (*In Num.* Homil. XXII.)

XXI. D'après cela qu'y aurait-il d'étonnant, supposé que S. Jérôme eût dit vrai, que les Evêques de la province réunis en concile eussent rejeté Héraclius comme élu et ordonné contre les Canons, et que Cyrille élu canoniquement, l'eût décidé à renoncer à ses prétentions?

Continuons d'analyser la chronique de S. Jérôme.

« Après Maxime, les Ariens envahissent le gouver-
« nement de l'Eglise, 1° dans la personne de Cyrille,
« puis d'Eutychius; 2° de Cyrille, puis d'Irénée; 3° de
« Cyrille, puis d'Hilaire; 4° enfin de Cyrille, pour la
« dernière fois. Or, Cyrille qui avait été ordonné prêtre
« par Maxime, sur la promesse que lui firent les Evêques
« Ariens de l'élever sur le siége Patriarchal, dans le cas
« où il répudierait le sacerdoce, rentra dans le diaconat.
« En récompense de son impiété, il fut réordonné
« prêtre. Et par divers artifices il rejeta du rang d'Evê-
« que dans celui de la prêtrise, Héraclius que Maxime en
« mourant avait substitué en son lieu et place. »

Ruffin est moins positif. Mais il insinue quelque chose

de semblable. Il semble craindre de répéter ce qu'a dit S. Jérôme, alors son ami. Voici ses paroles : *Cyrillus post Maximum sacerdotio, confusâ jam ordinatione Hierosolymis suscepto, aliquando in fide, sæpius in communione variabat.* (Lib. 1, *Hist. Eccles.*, cap. 22.)

XXII. Voilà sans doute de grandes autorités. Mais, encore une fois, que sont-elles à côté du jugement solennel porté par le second concile œcuménique de CP. tenu l'an 382, à côté de cette lettre qui rend compte au Pape Damase de la situation des Eglises d'Orient, et dont nous avons placé le contenu en tête de cet ouvrage, à côté de cette lettre qui d'un seul trait efface toutes les calomnies dont Cyrille avait été l'objet ? En face de ce témoignage authentique, quel est l'homme impartial qui ne sera pas forcé de convenir que la bonne foi de S. Jérôme, de Ruffin, de Socrates, etc. a été gravement induite en erreur par les mensonges et les calomnies des Ariens et des Eusébiens ? Quel est l'homme sensé, qui à la vue d'une pièce juridique émanée d'un tribunal aussi souverain que majestueux, qui ne parlait et ne prononçait que sur des enquêtes solennelles, ne rejettera pas avec pitié le narré de S. Jérôme qui écrivait à Constantinople l'an 380, un an avant la tenue de ce concile, sous l'influence des préjugés qui dominaient autour de lui, loin du théâtre des événements, qui ne connaissait que sur des ouï-dire l'état de l'Eglise dans la Palestine et surtout dans la Syrie ? Il est hors de doute que, s'il eût écrit après le concile de CP. il n'eût pas ainsi flétri la mémoire d'un des plus illustres confesseurs de la foi; puisque dans son catalogue des auteurs ecclé-

siastiques, écrit longtemps après le concile de CP., s'il ne dit rien à la louange de Cyrille, il s'abstient aussi de toute incrimination.

XXIII. Quant à la condition imposée à Cyrille par Acace de renoncer à la prêtrise, et de rentrer dans le diaconat, et de se faire réordonner ensuite, elle suppose que les Ariens rejetaient alors les ordinations des Catholiques comme nulles, et les réitéraient : or, l'histoire de cette époque ne présente aucun exemple d'un pareil accès de folie de la part des Ariens. Ce fut Georges, intrus d'Alexandrie, l'an 356, qui en eut la première idée. (Voy. *Athan. Apolog. ad Constant.*, n. 31.) Mais le mal ne fit aucun progrès. Car lorsque S. Basile eut appris qu'Eustathe de Sébaste avait eu l'audace de faire quelques réordinations, il eut mille peines à ajouter foi à un fait aussi révoltant ; il regarda longtemps cette imputation comme une atroce calomnie, comme une exécration dont aucune hérésie n'avait jusqu'alors donné l'exemple. (*Basil. Epist.* 196, p. 213.)

XXIV. C'en est assez, et peut-être beaucoup trop, pour justifier la mémoire de S. Cyrille. Les personnes qui s'en tiennent au jugement de l'Eglise, nous accuseront même d'avoir poussé trop loin une démonstration qui leur paraîtra inutile.

TROISIÈME QUESTION. — *Quels furent les griefs qui motivèrent sa déposition ?*

On ne peut presque rien dire de l'administration épiscopale de S. Cyrille, faute de documents historiques sur cette partie de sa vie. S. Basile, qui visita l'an 357 Jérusalem, fait un beau tableau de la situation où il avait

trouvé ce diocèse peuplé de saints. (*Basil. Epist.* IV *ad Monach. laps.*)

Il paraît que le S. PC. continua de prêcher et d'instruire par lui-même ses peuples, puisque dans son exil à Tarse l'Evêque Silvain se déchargea sur lui du soin de la prédication.

La paix dont il jouit dans le commencement de son Pontificat ne fut pas de longue durée. Sa doctrine, sa conduite épiscopale, durent nécessairement lui attirer des tracasseries des Ariens ses voisins, et surtout d'Acace qui sous la protection des Empereurs se maintenait sur le siége de Césarée, en dépit du concile de Sardique qui l'avait déposé. Celui-ci prévit bien qu'un voisin, tel que Cyrille, ne pouvait que le discréditer dans l'esprit des peuples, et songea aux moyens de s'en débarrasser.

XXV. En vertu de son titre de Métropolitain, il le cita plusieurs fois à son tribunal. Mais Cyrille, comme PC., n'eut garde d'y comparaître, pour répondre aux accusations intentées contre lui. Avant de s'établir juge compétent, Acace devait d'abord se purger de la sentence qui l'avait condamné, déposé, excommunié; ensuite établir son droit de jurisdiction sur l'Eglise Patriarchale de Jérusalem. Cyrille ne pouvait avoir que trois prétentions.

Ou celle de Métropolitain sur toutes les Eglises de la Palestine.

Ou celle de Primauté de siége sur Acace.

Ou celle d'immunité de son Eglise, de la jurisdiction de la Métropole de Césarée.

Il ne paraît pas que Cyrille ait jamais eu la prétention

d'exercer le droit de suprématie sur les autres Eglises de la Palestine, ou celle de primauté de siége sur Acace. Mais on ne peut pas douter que les Evêques de Jérusalem n'aient accepté le titre de PC. que le concile de Nicée leur avait décerné. Or, le VII Canon, après avoir nommé les trois grands siéges, Rome, Alexandrie, Antioche, place celui de Jérusalem au quatrième rang, *saufs les droits de la métropole* (Césarée). C'était donc à un droit de primauté, d'honneur, et non de jurisdiction, que Cyrille pouvait et devait prétendre. Mais il paraît qu'il se prétendait, en vertu de ce droit de primauté et d'honneur, affranchi de toute jurisdiction Métropolitaine à laquelle Acace prétendait.

Qui avait raison? C'est une question fort épineuse, longtemps débattue parmi les savants canonistes. Le pour et le contre ont eu de doctes et de nombreux défenseurs. *Adhuc sub judice lis est.*

XXVI. Acace qui ne faisait pas grand cas du concile de Nicée, en vertu de son droit de jurisdiction cita pendant deux ans consécutifs Cyrille à comparaître à son concile. Mais celui-ci s'y refusa constamment, non pas qu'il redoutât les accusations qu'on lui intentait, quoi qu'en dise l'historien Socrates (lib. II, cap. 40), car elles n'avaient rien de sérieux, (Théod., lib. II, c. 26) ou pour mieux dire, elles ne pouvaient que lui être honorables. (Sozomène, lib. IV, ch. 25.) Mais il ne voulait pas reconnaître la jurisdiction Métropolitaine. Jean son successeur suivit la même conduite, nonobstant les instances de S. Jérôme, dans une discussion de délimitation de diocèse, où le PC. d'Antioche intervenait comme juge,

Voici les griefs sur lesquels reposait l'acte d'accusation d'Acace contre Cyrille.

1° De *Sabellianisme*, puisqu'il ne faisait des trois personnes de la Divinité qu'une seule et même substance, et justifiait son accusation par la lettre de Cyrille à l'Empereur Constance.

2° D'avoir dilapidé le thrésor de son Eglise.

En effet, le diocèse de Jérusalem se trouvant affligé d'une extrême famine, le peuple qui manquait de pain jetait les yeux sur son Patriarche, comme des enfants affamés sur leur père. Dans cette détresse, dénué de toute autre ressource le S. Evêque vendit quelques vases de réserve et quelques étoffes précieuses. On dit qu'ensuite quelqu'un, ayant reconnu sur le corps d'une femme de théâtre une étoffe qu'il avait donnée lui-même à l'Eglise, s'informa curieusement d'où elle l'avait, et découvrit qu'elle l'avait eue d'un marchand qui lui-même l'avait achetée de l'Evêque. (Sozomène, l. IV, 25.)

XXVII. Quant au premier chef d'accusation, on sait que tout Catholique était Sabellien aux yeux d'un Arien. Or, entre Cyrille et Acace il y avait accusation réciproque.

Quant au second chef, personne n'ignore que dans les temps de calamités publiques nos plus saints Evêques n'ont jamais hésité d'aliéner le thrésor de leurs Eglises, en tout ou en partie, pour subvenir au soulagement des peuples. Ce qu'avait fait Cyrille, S. Ambroise le fit également pour le rachat des captifs. S. Jérôme loue S. Exupère de Toulouse, d'avoir eu recours à ce moyen ex-

trême. S. Césaire d'Arles, Mérouée de Poitiers, donnèrent à leurs peuples le même exemple de charité.

A ces deux chefs Cyrille ne répondit rien. Acace, donnant cours à sa procédure, le fit déposer dans un concile composé de ses créatures. On ne dit pas où il fut tenu. Selon l'usage il eût dû se tenir à Jérusalem même, sur le lieu du délit et à la proximité des témoins. Acace ne s'en tint pas là. Il vint en personne à Jérusalem mettre son décret à exécution et chasser Cyrille à main armée de sa ville épiscopale. Suivant Théodoret ces faits se passèrent sur la fin de l'année 357 ou au commencement de la suivante.

XXVIII. A peine eut-on signifié à Cyrille cet acte illégal qu'il y répondit par un acte d'appel à un tribunal supérieur. Constance autorisa cet appel. Socrates fait un crime au S. PC. d'avoir été le premier qui ait enfreint les canons, en faisant usage de la voie d'appellation comme dans les tribunaux séculiers. Mais Athanase, Marcel d'Ancyre, Antipas de Gaze, avaient déjà interjeté appel en cour de Rome des sentences portées contre eux, qu'ils regardaient comme iniques. Tout le monde sait que ce ne fut que sur les importunes appellations des Donatistes, et à leurs fréquentes requêtes, que plusieurs conciles furent assemblés. Les conciles avaient déjà fixé la jurisprudence canonique sur les voies d'appel, notamment celui de Sardique (Can. 3, 4, 7) et six ans auparavant celui d'Antioche. (Can. 12, 14, 15.) Ce dernier concile avait décrété que *toute sentence prononcée contre un Evêque ne serait définitive et irrévocable qu'autant que tous les Evêques de sa province y*

auraient assisté, et que la sentence aurait été unanime. Et Sozomène nous apprend qu'Acace n'avait composé son tribunal que de quelques-uns de ses partisans. (L. IV, cap. 24.)

XXIX. Acace et Cyrille s'accusaient mutuellement. Cyrille accusait Acace d'hérésie. Acace accusait Cyrille d'hérésie et de dilapidation; alors il ne pouvait être ni juge ni accusateur, étant lui-même accusé. *Non potest quis in unâ causâ eodem momento duas sustinere personas, ut in eodem judicio accusator esse possit et judex.* (*Optat.* lib. VIII, *append.* pag. 370.)

Nous pourrions pousser beaucoup plus loin la démonstration de l'irrégularité, de l'injustice de cette sentence et de l'atrocité de son exécution.

Cyrille, avons-nous dit, interjeta appel à un tribunal supérieur. L'histoire ne le nomme pas. Ce ne pouvait être qu'à un concile plus nombreux présidé par le PC. d'Antioche, son supérieur dans l'ordre hiérarchique et immédiat. Ce fut, en effet, du côté d'Antioche qu'au sortir de Jérusalem il dirigea ses pas. Mais ayant appris en route la mort de Léonce PC. d'Antioche, il se retira à Tarse où, nonobstant sa déposition, il fut accueilli par l'Evêque Silvain, qui le reçut dans sa communion, lui ouvrit les portes de son église, lui abandonna le soin d'instruire les peuples. Et soit par respect pour la personne de Cyrille, soit en considération de l'attachement que les peuples lui portaient à cause de ses instructions, Silvain fut sourd aux prières et aux menaces du Métropolitain de Césarée.

XXX. Le concile auquel Cyrille en avait appelé ne se

fit pas longtemps attendre. L'Empereur, fatigué des dissensions dont l'Eglise était déchirée, voulut y remédier. Son projet fut d'abord de convoquer un concile général à Nicée; puis il changea d'avis, et l'indiqua à Nicomédie. Mais cette ville ayant été subitement renversée par un tremblement de terre, il revint à sa première idée et parut vouloir le fixer à Nicée. C'est alors que les *Anoméens* (D) s'agitèrent en tout sens et firent si bien par leurs intrigues qu'au lieu d'un seul point de réunion l'Empereur en assigna deux : l'un à Arimini pour les Occidentaux, l'autre à Séleucie dans l'Isaurie pour les Orientaux.

Plus de cent soixante Evêques se rendirent à Séleucie de toutes les parties de l'Orient. Dans ce nombre on comptait trois partis : le premier était composé de plus de cent cinq Evêques Semi-Ariens, qui avaient à leur tête Basile d'Ancyre, Eleusius de Cyzice, George de Laodicée, Eustathe de Sébaste, Sophronius de Pompeiopolis, Macédonius de CP. S. Hilaire comptait encore parmi eux S. Cyrille et Silvain de Tarse. (L. III, *cont. Consta.* n. 12.) Le second parti était de quarante-trois Evêques Ariens, qui avaient pour chef George Evêque intrus d'Alexandrie, le même qui fut massacré dans une émeute populaire en 362, Eudoxe d'Antioche, Uranius de Tyr, et Acace de Césarée, le boute-feu du parti. (V. Epiph. *Hæres.* LXXIII, n. 26.) Le troisième parti ne comptait qu'environ cinq Evêques de la haute Egypte, qui seuls, dit S. Hilaire, défendaient envers et contre tous le mot et la doctrine de la *consubstantialité*, Homoousion.

XXXI. Au reste, ne nous y trompons pas, S. Hilaire, comme les Occidentaux, voyait partout des Semi-Ariens parmi lesquels il ne craint pas de ranger S. Cyrille, en parlant du premier parti. Mais S. Athanase, qui était à portée de les mieux connaître, en avait meilleure opinion. Car il dit qu'*en général ils adoptaient la profession de foi du concile de Nicée, mais rejetaient le seul mot de* CONSUBSTANTIEL qu'ils prétendaient être obscur. (*De Synod.* n. 12.)

Ces mêmes Evêques, que S. Hilaire désigne comme Semi-Ariens, le reçurent en leur communion, l'admirent en leur concile, quoiqu'il fût un défenseur du mot : *consubstantiel.* Il est plus que probable que la majorité du concile était attachée au symbole de Nicée, et que proclamant même le mot : *consubstantiel*, elle ne crut pas devoir faire scission avec ceux-là qui d'ailleurs étaient d'accord sur la doctrine, mais qui rejetaient un mot nouveau dont ils n'appréciaient ni le sens ni la portée.

Ce concile n'eut que cinq sessions ou cinq jours de durée. Socrates nous en a transmis les actes. Nous n'en extrairons que ce qui concerne S. Cyrille.

XXXII. La première session s'ouvrit le 27 septembre : elle se composa de tous les partis, à l'exception, dit Socrates, de ceux qui, dans la crainte de quelques accusations, prétextèrent différents motifs pour s'absenter. Entr'autres Macédonius de CP. et Patrophile. Mais tous les historiens s'accordent à nous représenter Cyrille au milieu de ce concile, sollicitant un jugement et attaquant vigoureusement ses adversaires. Indice certain d'une conscience irréprochable.

Tous les Evêques convinrent d'abord qu'on ne devait agiter aucune question qu'en présence de tous ceux qui étaient encore absents. Mais Léonas, commissaire impérial qui favorisait les Anoméens, jugea qu'on devait passer outre.

Une question fut d'abord soulevée, savoir : si on devait s'enquérir en premier lieu, de la vie et des mœurs des accusés, ou si l'on devait agiter les questions de foi. Cette dernière opinion l'emporta. Alors on vit surgir au sein de l'assemblée un violent tumulte suscité par Acace et les siens, dans le dessein de la dissoudre et d'empêcher tout jugement.

Ils voulurent d'abord qu'on s'occupât de la rédaction d'une nouvelle formule de foi, qu'on abrogeât le symbole de Nicée, et surtout qu'on en retranchât le mot de *substance*, donnant pour exemple le concile de Sirmium qui avait admis une formule pas tant mauvaise en elle-même, que suspecte à cause des Evêques qui l'avaient souscrite, et dont plusieurs avaient été déposés au concile de Sardique.

XXXIII. D'autres voulurent qu'on s'en tînt à la définition du concile de Nicée, en rejetant toutefois le mot *consubstantiel*, qui n'avait que les seuls Evêques de la haute Egypte pour défenseurs, au rang desquels il faut mettre S. Hilaire lui-même.

Plusieurs parmi les Orientaux qui admettaient le mot, *homoousion*, se turent, regardant cette dispute comme une pure logomachie, étant d'ailleurs d'accord sur le fond de la doctrine avec la majorité du concile. C'est sans doute parmi ces derniers que Cyrille prit place.

Après de longues et vaines disputes, Silvain de Tarse proposa de rejeter toute nouvelle formule, mais de s'en tenir à celle d'Antioche. Sur cette proposition Acace et les siens sortirent de l'assemblée; et les autres, après s'en être fait donner lecture, se retirèrent. Silvain l'avait peut-être proposée comme un moyen conciliateur; car Acace avait autrefois souscrit à cette formule.

Deuxième session. — Le lendemain les Semi-Ariens se rendirent seuls dans l'église, en firent fermer les portes, et là en présence seulement de quelques diacres que les Ariens y avaient envoyés, ils approuvèrent et souscrivirent la formule d'Antioche (E). Si S. Hilaire et les autres Evêques Egyptiens assistèrent à cette session, c'est ce que l'histoire ne dit pas. S. Hilaire nous dit seulement qu'il n'assista ni à la deuxième ni à la troisième, mais à la quatrième, sans nous dire pourquoi.

XXXIV. Pendant ce temps, Acace et les siens firent des protestations qu'ils adressèrent à Léonas Questeur, et à Lauricius préfet de la Province.

Troisième session. —Léonas convoqua tous les membres du concile. Macédonius de CP. et Basile d'Ancyre vinrent y siéger pour la première fois.

Acace, sentant son parti renforcé par la présence de ces nouveaux venus, déclara qu'il ne prendrait aucune part aux délibérations de l'assemblée, qu'elle n'eût auparavant expulsé de son sein ceux qui avaient subi des jugements de condamnation, ou qui étaient sous le poids d'une accusation. C'était encore contre Cyrille que ce coup était dirigé. Le concile acquiesça à cette proposition. En conséquence de cette décision, les Evêques dé-

posés ou accusés se retirèrent à l'exception de Cyrille, qui, malgré les prières de ses collègues, tint ferme et força par sa présence Acace et les siens à se retirer. (Théod. l. II, 24.)

Quatrième session. — Le jour suivant fut consacré à l'examen de la foi. Mais l'issue de cette session ne fut pas plus heureuse que la précédente.

Acace, donnant suite à la discussion de la veille, finit par annoncer que, du moment où d'un commun accord on rejetait la formule de Nicée, il n'y avait aucun obstacle à en proposer et à en admettre une nouvelle. Alors Eleusius se leva et répondit que le concile n'était pas assemblé pour apprendre ce qu'il n'avait pas appris, mais pour maintenir et conserver le dépôt de la foi, que tous avaient reçu de leurs Pères : que pour lui il ne l'abandonnerait jamais en face de la mort elle-même. Mais quel était ce dépôt de la foi dont parlait Eleusius? C'était de la formule d'Antioche, qui avait dérogé à celle de Nicée. Or, ce raisonnement n'avait ici rien de concluant; car si le concile provincial d'Antioche avait cru pouvoir changer la définition du concile général de Nicée, pourquoi celui de Séleucie n'aurait-il pas eu le même droit?

XXXV. A cette difficulté en succéda une autre concernant la formule que les Acaciens avaient proposée la veille. Sur la demande qui leur fut adressée, en quel sens ils prétendaient qu'il y avait *similitude* entre le Père et le Fils, Acace répondit que c'était *une similitude de volonté et non de substance*. Réponse qui mit à nu toute l'impiété qui couvait au fond de ces cœurs hypocrites. On objecta à Acace ses propres écrits, ses lettres

à Macédonius de CP. les livres qu'il avait lui-même écrits et publiés, dans lesquels il avait reconnu que le Fils était semblable au Père en toutes choses, même en substance. A cette objection Acace répondit que, *jamais on n'avait jugé un homme sur ses écrits.* (Sozomène, l. IV, cap. 22.) Sur ces entrefaites Léonas leva la séance et congédia l'assemblée.

XXXVI. *Cinquième session.* — Le lendemain 5 octobre, le Questeur Léonas fut invité à se rendre à l'assemblée comme de coutume ; mais il s'y refusa, sous prétexte que la commission de l'Empereur n'était obligatoire pour lui, qu'autant que l'assemblée ne présenterait aucune dissension. *Allez*, dit-il aux députés qui l'invitaient à venir au concile, *allez jouer vos farces dans l'église.* Acace ne laissa pas tomber à terre ce propos injurieux. Il sut le mettre à profit. Car il lui servit de prétexte pour ne plus rentrer au concile.

Mais les autres Evêques ne continuèrent pas moins de s'assembler. Ils rappelèrent plusieurs fois les Acaciens, mais en vain. Ceux-ci proposaient tantôt de venir chez Léonas par députés, tantôt ils prétendaient que c'était à eux que l'Empereur avait confié la charge de juger les autres. Ils ne voulaient ni convenir d'une même foi, ni se défendre des accusations qui leur étaient intentées, ni examiner l'affaire de S. Cyrille qu'eux-mêmes avaient déposé, et il n'y avait personne pour les y contraindre.

Ce ne fut enfin qu'après plusieurs citations, plusieurs délais, que le reste du concile prononça une sentence de déposition contre Acace de Césarée, George d'Alexandrie, Uranius de Tyr, Théodule de Cheretapas en

Phrygie, Eudoxe d'Antioche, Patrophile de Scythopolis, etc. Quant à Astérius, Eutychius, Eusèbe, Abgar, etc. il fut ordonné qu'ils seraient réduits à la communion de leurs Eglises, jusqu'à ce qu'ils se fussent purgés des crimes dont on les chargeait. On rétablit S. Cyrille à Jérusalem, et on ordonna pour Antioche, Anianus prêtre de la même Eglise, qui fut aussitôt consacré par Néonas évêque de Séleucie.

XXXVII. Nous ne parlons ici du rétablissement de S. Cyrille sur son siége que par conjecture qui est au reste bien fondée ; aucun historien, il est vrai, n'en parle. Mais la chronique de S. Jérôme place son rétablissement avant l'intrusion d'Hérennius. Or, nous ne pouvons placer cette nouvelle intrusion que dans l'année qui suivit le concile de CP. dont nous parlerons bientôt. Le concile de Séleucie ne rendit, il est vrai, aucun décret formel en faveur de Cyrille ; mais celui-ci pouvait regarder la déposition d'Acace, comme un décret d'absolution et de réintégration. Il est, d'ailleurs, certain que Cyrille prit place parmi les juges qui déposèrent Acace, puisque celui-ci, dans sa plainte à l'Empereur, apporta pour motif de nullité la présence de Cyrille au nombre de ses juges. (*Theodor.* l. II, 27, *Hist. eccles.*)

De ces faits il faut conclure, nonobstant le silence des historiens, que les Pères du concile commencèrent par examiner l'affaire de Cyrille, qu'après l'avoir jugé innocent, ils l'admirent ensuite à siéger parmi eux, et qu'il prit part à la sentence prononcée contre Acace.

XXXVIII. Le concile députa ensuite dix Evêques à

l'Empereur, pour lui rendre compte du résultat de leurs opérations. Tous les autres rentrèrent dans leur diocèse, et Cyrille dans le sien. Mais les Acaciens prirent les devants à la cour pour s'y rendre maîtres des esprits. Soit à l'aide des partisans nombreux qu'ils y avaient, soit à l'aide des largesses qu'ils semèrent autour d'eux, aux dépens des thrésors de leurs Eglises, quoi qu'il en soit, ils parvinrent aisément à s'insinuer dans l'esprit de l'Empereur. Il n'y eut sorte de calomnies dont ils ne noircirent les Pères du concile, sorte de crimes dont ils ne chargèrent leurs juges. Mais ce qui mit en fureur l'Empereur, ce fut d'apprendre que Cyrille y avait été absous, lui qui avait eu l'audace de parler de la très-*consubstantielle* Trinité dans sa lettre du 7 mai 351, lui *qui avait vendu une tunique d'or donnée par l'Empereur Constantin à l'usage des catéchumèues, qui l'avait vendue à un histrion, lequel en dansant sur le théâtre, vêtu de cette robe, avait été frappé de mort.* Car c'est ainsi que le fait de la tunique dont nous avons parlé, fut présenté à l'Empereur. Ce fait ainsi exposé lui suffit, à lui qui n'était déjà pas trop bien disposé en faveur de Cyrille, pour déclarer qu'un concile qui avait admis dans son sein un tel homme, ne pouvait être qu'un ramassis d'hommes perdus.

XXXIX. Le concile de Rimini, dont l'histoire ne touche pas de près à la nôtre, n'ayant pas plus satisfait Constance et les Ariens, que celui de Séleucie, malgré les fourberies dont ils s'étaient servis pour subjuguer les Pères et les forcer à signer une formule sinon hérétique, du moins très-équivoque, l'Empereur, à l'instigation

d'Acace et des siens, convoqua à CP. un nouveau concile l'an 360. On n'est pas d'accord sur le nombre des Evêques qui y assistèrent. Les uns parlent de cinquante, d'autres de soixante-douze, quelques-uns même en portent le nombre jusqu'à cinq cents. Ce fut Acace, au dire de Philostorge, qui en dressa les décisions et les actes. C'est là que cet hérésiarque mit en pleine évidence sa pernicieuse doctrine, et publia pour la soutenir quarante-sept *articles*, que S. Epiphane nous a conservés et réfutés. Il avait fait jusqu'à trois cents syllogismes pour renverser le dogme de la Trinité par des raisonnements humains.

Le résultat de ce concile fut la déposition d'une multitude d'Evêques dont les Ariens se partagèrent les dépouilles.

Parmi ces nombreuses et honorables victimes on serait étonné de ne pas rencontrer Cyrille, cet intrépide adversaire d'Acace et de ses suppôts. Car c'est à cette époque qu'il faut rapporter sa seconde expulsion et l'intrusion d'Hérennius dans le siége de Jérusalem. Mais il eut un avantage sur plusieurs de ses collègues, c'est qu'il n'eut point à regretter, comme un grand nombre d'entr'eux, d'avoir apposé sa signature à la formule de Rimini.

XL. A considérer les faits avec des yeux purement humains, l'Eglise était sur le penchant d'une ruine imminente. Il n'y avait plus de Christianisme, puisque Jésus-Christ n'était plus Dieu. Le vaisseau de l'Eglise, battu par des vents furieux et des flots indomptables, devait être infailliblement submergé, si Dieu ne se fût

éveillé et n'eût eu pitié de son Eglise. Il commanda à la tempête, et la tempête se calma.

Constance, le patron de l'Arianisme, avait indiqué un nouveau concile à Nicée pour y établir la diversité de substance entre le Père et le Fils. Mais la mort le prévint et l'emporta avec tous ses conciliabules; car il mourut dans son hérésie le 3 novembre 361, âgé de quarante-cinq ans.

A Constance succéda Julien, dit l'Apostat. Dieu se servit de ce monstre en dépit de lui-même pour donner quelques instants de repos à son Eglise. Le système de ce nouveau suppôt des enfers fut d'abord de rendre la liberté des cultes à toutes les sectes chrétiennes, à toutes les espèces d'idolâtrie, dans l'espoir de détruire le Christianisme par ses dissensions. Mais Dieu qui sait tirer le bien du mal, se servit de sa fausse politique pour la ruine de l'Arianisme.

Son premier acte d'autorité fut de rappeler de l'exil tous ceux qui y avaient été condamnés sous le règne précédent, sans distinction de Catholiques ou d'Ariens ou d'autres hérétiques, et de les rétablir tous indistinctement sur leurs siéges respectifs. (Sozom. v, 25.)

A la faveur de ce rescrit impérial Cyrille remonta encore une fois sur le siége de Jérusalem dont il resta paisible possesseur pendant les règnes de Julien, de Jovien et les premières années de celui de Valens, c'est-à-dire, jusqu'à l'année 367.

Quant à l'intrus Hérennius, l'histoire ne dit pas si c'est par sa mort, ou par sa retraite, ou par expulsion, qu'il céda la place à Cyrille. C'est vers la fin de l'année

362, qu'il faut fixer la réinstallation de ce dernier. Car ce fut vers cette époque que S. Mélèce PC. d'Antioche mit sous sa sauvegarde un jeune Chrétien fils d'un prêtre du temple de Daphné, qui cherchait un asyle contre la fureur de son père et de l'Empereur Julien.

XLI. C'était aux instructions d'une diaconesse que ce jeune homme était redevable de sa conversion. Pour le soustraire à la colère de son père, Mélèce le tint quelque temps caché dans une chambre haute. Mais son père, à force de recherches, l'ayant découvert, le fit enlever de force, le renferma chez lui sous double et triple muraille, après l'avoir fait battre de verges, percer les pieds et les mains de petites broches rougies au feu, et brûler le dos avec des plaques de fer.

Ce jeune confesseur de la foi, profitant un jour de l'absence de son père que le service des idoles avait rappelé à Daphné (faubourg d'Antioche) parvint à s'échapper de son cachot, brisa toutes les idoles de la maison. Mais jusque-là il n'avait fait qu'aggraver sa position. Les portes extérieures n'en étaient pas moins exactement fermées; il n'en était pas moins gardé à vue. C'est alors que, réfléchissant sur le prochain retour d'un père plus cruellement encore irrité, il s'adressa au Dieu des Chrétiens, implora son secours avec toute cette ferveur que peuvent inspirer la foi la plus vive, la détresse la plus urgente. Ses prières furent exaucées : tout à coup il vit les cloisons abattues et les portes ouvertes. Mettant aussitôt à profit cette insigne faveur du Dieu des Chrétiens, il courut se réfugier chez la diaconesse, qui sous des habits de femme le tint quelque temps caché chez elle, et le remit ensuite

entre les mains de Mélèce. Celui-ci se hâta de profiter de la nuit pour partir avec le jeune homme et le confier à S. Cyrille qui de son côté le fit instruire et baptiser. Peu de temps après la mort de Julien, le père vaincu par les prières et les instances de son fils, ouvrit enfin les yeux à la lumière, renonça au culte des idoles, se fit instruire et baptiser. (*Theod.* lib. III, cap. XIII, *Hist. Eccl.*)

Ce fait se passa pendant le séjour que Julien fit à Antioche, puisque ce fut au sortir d'un banquet présidé par cet Empereur dans le temple de Daphné auquel ce jeune homme avait assisté avec son père et son frère, qu'il courut d'abord chez la diaconesse, l'amie de sa mère. Or, Julien vint à Antioche au mois de juillet 362, et ce fut le 22 octobre de la même année que le temple de Daphné fut réduit en cendres par le feu du ciel.

Nous voyons ici S. Cyrille lié de communion et d'amitié avec S. Mélèce, dont l'orthodoxie n'est point révoquée en doute. Ce fait seul suffirait pour réfuter les jugements téméraires qu'ont portés S. Jérôme, et après lui Ruffin, sur celle de S. Cyrille.

XLII. Ce fut l'an 363 que Julien, pour mettre à exécution son projet de renverser de fond en comble l'édifice de l'Eglise, arma contr'elle tous ses ennemis, et dans ce dessein résolut de relever le temple de Salomon, pour donner un démenti aux Livres saints. Nous n'entrerons dans le détail de cette entreprise impie et de ses résultats qui sont d'ailleurs connus de nos lecteurs, qu'en ce qui peut concerner le saint Patriarche. (*Voyez* les notes M, N, XV Catéch., *lettre à Constance*, n. 12.)

Lorsque les Juifs eurent déblayé le terrain, comme ils se disposaient déjà à élever de nouveaux murs, Cyrille qui les contemplait, souriait de pitié à la vue de leur stupide jactance. Fortement convaincu que les temps prédits par Daniel n'étaient pas arrivés, et que la parole de Jésus-Christ ne pouvait manquer d'avoir son effet, il annonçait à qui voulait l'entendre, que jamais les Juifs ne parviendraient à poser une pierre sur une autre. (*Vide* Ruffin, *Hist.* lib. I, cap. 27.) L'événement justifia sa prédiction.

XLIII. Sous le règne de Jovien l'Eglise respira, et se reposa quelque temps des travaux et des fatigues qu'elle avait endurés sous les deux règnes précédents. Celui-ci lui rendit la paix; il rappela Athanase de l'exil, en dépit des clameurs et des cris furibonds des Ariens. La foi de Nicée recouvrit son empire; car Jovien lui-même en faisait profession publique. Au milieu de cette trève entre la vérité et l'erreur, l'histoire se tait sur le compte de Cyrille. Il ne sera plus question de lui que pour le placer encore au nombre des confesseurs, et nommer ceux qui usurperont encore son siége. Pendant ce calme passager, il n'est pas même fait mention de lui dans la supplique que présentèrent à Jovien Basile d'Ancyre, Silvain de Tarse, et cinq autres Evêques qui, comme lui et avec lui, avaient été chassés du conciliabule de CP. avec lesquels cependant il avait fait cause commune.

Dans cette supplique ils demandaient que les décrets du concile de Séleucie fussent mis en vigueur, que tout ce qui depuis avait été fait en opposition à ces mêmes décrets fût abrogé, qu'on leur rendît leurs Eglises dont

ils avaient été dépouillés par les Ariens. Il semble qu'on devrait ici rencontrer le nom du PC. de Jérusalem; mais il n'en est pas question.

Vient ensuite le concile d'Antioche, où sous la présidence du PC. Mélèce et d'Eusèbe de Samosate, 25 Evêques ariens, parmi lesquels il faut compter Acace, Eutychius d'Eleuthéropole avec leurs suffragants et partisans, donnèrent une preuve de leur souplesse en matière de dogmes; car telle est l'hérésie, lorsqu'elle ne s'appuie plus sur le bras séculier. On les vit alors souscrire de bonne grâce au symbole de Nicée, même au mot de *consubstantiel*, et reconnaître enfin que ce mot qui jusqu'alors leur avait paru nouveau, étranger à la saine doctrine, était vrai, et ne laissait à l'erreur aucun accès. (*Voyez* Socrat., lib. III, cap. 25. Sozomène, lib. VI, cap. 4.)

Dans ce concile où l'on espère rencontrer S. Cyrille, on ne l'y trouve pas; il est, nous dit Socrates, dans son diocèse à gouverner paisiblement son troupeau, et à réparer les dégâts que les intrus y avaient faits jusqu'au règne de Valens. (Lib. IV, cap. 1.)

Mais hélas! le repos de l'Eglise ne fut pas de longue durée. Jovien fut subitement saisi par la mort le 16 février 364, après un règne de 7 mois et 20 jours. Et le 26 du même mois l'armée proclama empereur Valentinien. Celui-ci s'associa son frère Valens auquel il céda le gouvernement de l'Orient, se réservant celui de l'Occident.

XLIV. Valentinien faisait profession de la foi catholique; aussi l'Arianisme disparut de tout l'Occident (excepté de Milan et de Sirmich) pour se réfugier sous

le patronage de Valens. Celui-ci, avant de monter sur le thrône, était déjà imbu du poison de l'hérésie. Mais Eudoxe, un des principaux chefs du parti Arien, par l'entremise de l'Impératrice parvint aisément à faire de l'autorité de Valens, l'instrument de la fureur dont lui et les siens étaient animés. Valens, ainsi subjugué, voulut se faire bâptiser par Eudoxe qui lui fit jurer à son baptême d'exterminer tous les opposants à son parti. Valens ne fut que trop fidèle à son serment. A peine la victoire l'eut-elle débarrassé de Procope son compétiteur à l'empire, qu'un de ses premiers actes fut de donner l'ordre aux gouverneurs de province de chasser de leurs Eglises respectives ceux qui avaient été bannis sous Constance, et rétablis par Julien.

Sur la fin de l'année 365 le siége de Césarée était devenu vacant par la mort d'Acace. Cyrille, comme le premier en dignité des Evêques de la province, s'empressa d'y placer Philumène. Mais celui-ci, soit qu'il y fût forcé par les tracasseries de ses voisins, soit de plein gré, donna sa démission et se retira. Les Ariens, de leur côté, se hâtèrent de placer un des leurs, un vieillard nommé Cyrille. Le PC. de Jérusalem ne put souffrir cette atteinte portée aux droits et à la dignité de son siége. Il nomma donc de son côté Gélase fils de sa sœur, homme doué d'une haute vertu et d'une science éminente. Mais ce nouvel Evêque ne fut pas longtemps en repos ; il fut bientôt enveloppé dans l'anathème général dont les Ariens frappaient tous les Evêques catholiques.

XLV. Cyrille, en vertu des ordres donnés par Valens, fut encore obligé de s'exiler l'an 367, ainsi que Gélase

son neveu. Les Ariens mirent à la place de ce dernier un des leurs, nommé Euzoius, qui occupa ce siége sans trouble pendant tout le règne de Valens, mais qui fut contraint de le restituer à son légitime possesseur l'an 379, sous le règne de Théodose.

La mort enleva à l'Eglise d'Occident un puissant et zélé protecteur dans la personne de Valentinien, le 17 novembre 375. Il mourut dans un château de la Pannonie, après un règne de 12 ans moins quelques jours. Valens son frère, n'ayant plus personne devant qui il pût rougir, ne mit plus de bornes à ses accès de fureur.

Comme les solitaires de la Palestine et de la Syrie étaient par leurs prières, leurs exemples, leur charité, les uniques soutiens de la foi catholique dans l'esprit des peuples, Valens les assujettit par une loi au service militaire. S. Jean Chrysostôme nous apprend qu'on allait les chercher jusque dans leurs cavernes, d'où on les tirait par force, on les battait, on les jetait ensuite en prison.

Enfin l'heure de la vengeance divine arriva. Valens trouva le châtiment de son orgueil, de sa cruauté et de son impiété, le 9 août 378, près d'Andrinople. Il venait de perdre une bataille contre les Goths : la nuit le surprit dans sa déroute ; comme il ne savait de quel côté il voulait se diriger, les soldats fatigués de son indécision l'enlevèrent, le portèrent dans une maison peu éloignée. Les Barbares, étant survenus peu d'instants après, y mirent le feu. C'est au milieu des flammes qu'à l'âge de 50 ans, après 15 ans de règne, il termina sa vie. Le comte Sébastien, l'instrument principal de ses fureurs, resta sur le champ de bataille parmi les morts.

L'histoire a placé ce prince au rang des plus furieux persécuteurs de l'Eglise à côté des Dioclétien et des Néron.

XLVI. Gratien, devenu par la mort de son oncle, maître de l'Orient, consacra les prémices de son règne à refermer les plaies que son prédécesseur avait faites à l'Eglise et à l'Etat. Il se hâta de rappeler les Evêques bannis, de chasser tous les envahisseurs de siéges épiscopaux. On vit alors tous ces saints Confesseurs de la foi sortir de leurs retraites, et s'acheminer vers leurs Eglises. C'est à cette époque que nous pouvons fixer la réinstallation de S. Cyrille. Car selon Sozomène (lib. II. 7) lorsque Gratien associa à l'empire Théodose le 19 janvier 379, toutes les Eglises d'Orient étaient encore occupées par les Ariens, excepté celle de Jérusalem. S. Cyrille avait donc mis à profit le décret de Gratien pour rentrer chez lui.

Nous avons vu dans quel état désastreux son Eglise était tombée pendant son exil; nous l'avons vue déchirée par les Ariens, les Apollinaristes, les Pneumatomaques. Ajoutons à tous ces maux le schisme qui divisait les Catholiques d'Antioche entre Paulin et Mélèce. Les Pauliniens, très-répandus dans la Palestine et très-zélés, n'avaient qu'une confiance très-bornée dans le PC. de Jérusalem, à cause de ses anciennes liaisons avec les Eusébiens.

Pour remédier à tant de maux, un concile fut convoqué. Tillemont et Baronius croient que c'est celui d'Antioche tenu en 379. Quoi qu'il en soit, S. Grégoire de Nysse fut délégué par un concile pour réformer les Eglises d'Arabie,

visiter celle de Jérusalem qui en était limitrophe, et pour s'entendre avec saint Cyrille sur les moyens d'y rétablir la paix, et réparer les maux dont toute la Palestine avait été accablée. A son arrivée il trouva les esprits tellement aigris et animés les uns contre les autres, qu'il eut peine à entrer en communion avec quelqu'un. Il était suspect à tous. *Pourquoi me fuit-on?* dit-il dans une de ses lettres à Eustathe. *Pourquoi élève-t-on contre nous un autre autel, comme si notre présence souillait les choses saintes?* Il ne s'explique pas, il est vrai, sur la nature de ces sectaires qui le fuyaient comme un pestiféré. Mais à la manière dont il les dépeint, sans les nommer, on croit reconnaître les Apollinaristes. Il dit d'abord qu'ils ne différaient en rien de l'Eglise catholique en ce qui concernait la sainte Trinité, qu'il ne peut concevoir d'où proviennent ces schismes, puisque tous ne reconnaissent, ne glorifient, n'adorent qu'une gloire, qu'une puissance, qu'une nature, dans une Trinité confuse et distincte. Mais il les peint aussi comme des hommes qui se croyaient exclusivement remplis de l'esprit de Dieu, pensant qu'il n'y avait de zèle, de science, de pureté, d'innocence que chez eux, méprisant la simplicité des autres, au point de regarder comme impurs, abominables ceux-là mêmes qui leur prêchaient une doctrine très-orthodoxe.

XLVII. Enfin le souvenir qu'ils avaient des anciennes liaisons que S. Cyrille avait eues avec les Eusébiens, le rendait à leurs yeux suspect d'Arianisme. Ils le regardaient presque comme un de ces Evêques qui n'était entré dans les charges de l'Eglise que par la faveur et

la protection séculière dans les temps malheureux, persuadés qu'il était juste de le repousser et de le rejeter, pour que l'autorité du Prince ne se crût pas en droit d'imposer aux peuples des pasteurs. C'est ce qu'on peut conjecturer des paroles de S. Grégoire dans sa lettre à Eustathe, lorsqu'il se demande à lui-même : « Quelle peut être la cause probable de cette division? « Sans doute, lorsqu'à la faveur de l'autorité séculière « l'hérésie dominait partout, il était bien, il était né- « cessaire de s'opposer, même au péril de sa vie, aux « envahissements de l'autorité civile qui ne tendait qu'à « propager et à enraciner partout l'hérésie, et à ne pas « laisser étouffer la vérité par les puissances du siècle. « Mais aujourd'hui qu'on prêche partout et également « la même et véritable piété, celui qui se constitue en « guerre ouverte avec des hommes qui prêchent la vé- « rité, est moins leur ennemi que de celui dont ils an- « noncent l'Evangile avec respect. »

Entre ces fiers schismatiques et S. Grégoire, il paraît qu'il y avait encore diversité d'opinion relative au mystère de l'Incarnation, par la manière dont S. Grégoire craint d'être soupçonné d'Apollinarisme, soit que ces schismatiques l'en accusassent en secret, soit qu'il les en soupçonnât lui-même. Car dans la même lettre où il déplore le peu de succès qu'il a eu, il dit qu'il a prêché à haute voix « le Christ, vertu, puissance de Dieu, toujours « immuable, incorruptible, quoiqu'il eût paru dans une « chair, laquelle, loin d'être souillée, purifie ce qui est « impur. Il dit qu'il n'a pas parlé d'un Jésus différent du « Christ; qu'en parlant de la Vierge *mère de Dieu*,

« jamais l'expression de *mère de l'homme* ne lui est « sortie de la bouche, comme il en avait entendu plu- « sieurs d'entr'eux; qu'il n'a jamais entretenu son audi- « toire de trois résurrections, de milliers de millions de « siècles, du rétablissement de la Jérusalem terrestre, « et des sacrifices judaïques. »

Tout cela pouvait avoir un double sens sous la plume de S. Grégoire; il pouvait signaler ces schismatiques comme entachés d'Apollinarisme, tout en se justifiant lui-même. Mais il est plus probable qu'ils portaient en eux le germe du Nestorianisme qui ne tarda pas à se développer, et qui était l'opposé de l'Apollinarisme.

XLVIII. S. Grégoire, n'ayant rien pu gagner sur l'inflexible opiniâtreté de cette classe d'hommes, fut contraint, après avoir visité les lieux saints, de se retirer dans son diocèse, le cœur navré de douleur, et de laisser ce malheureux pays en proie à l'anarchie des hérésies et des schismes, à la dissolution des mœurs la plus complète.

Voici le tableau que nous en fait le même Saint dans une autre de ses lettres. (*Epist. de euntib. Jerosol.*) « Il n'y a aucun genre d'impudicité qui ne marche tête « levée dans la ville sainte. Les empoisonnements, les « adultères, les assassinats y sont journaliers. Le peuple « est tellement sanguinaire, que pour le plus léger in- « térêt, le voisin égorge son voisin. Jadis les lieux saints « attiraient les fidèles de toutes les parties du monde : « aujourd'hui c'est la sentine de toutes les nations; c'est « le rendez-vous de tous les vagabonds, de tous les fai-

« néants, de tous les scélérats de l'Orient et de l'Occi-
« dent. C'est à la longue absence du pasteur légitime et
« de ses principaux ministres, c'est à la présence de ces
« envahisseurs de siéges, bien plus occupés de leur
« existence précaire et du soin de se maintenir sur leurs
« siéges toujours chancelants, que des intérêts de la re-
« ligion, qu'on doit attribuer la principale et peut-être
« unique cause de tous ces désordres. »

XLIX. Théodose que Gratien avait associé à l'empire, et qui avait l'Orient en partage, voulant éteindre toutes ces sectes qui divisaient l'Eglise, convoqua un concile œcuménique à CP. l'an 381. Cent cinquante Evêques s'y rendirent des diverses parties de l'Orient. Mais les Occidentaux n'y parurent pas. Le Pape Damase n'y fut pas même représenté par ses légats. Il s'ouvrit sous la présidence de S. Mélèce PC. d'Antioche.

Théodose n'avait convoqué que les Evêques d'Orient, parce que les erreurs qu'il voulait extirper n'avaient cours qu'en cette partie de l'empire. Parmi les souscripteurs on remarque S. Cyrille et Gélase son neveu métropolitain de Césarée.

Les premiers actes de ce concile furent la déposition de Maxime PC. de CP. surnommé le Cynique; et l'élection de S. Grégoire de Nazianze à son lieu et place, qui présida ensuite le concile après la mort de S. Mélèce. C'est de ce concile que date le symbole que les Eglises grecque et latine chantent à la messe. C'est une profession de foi plus étendue que celle de Nicée; elle renferme tout le symbole de Nicée et plusieurs additions relatives, les unes aux mystères de l'incarnation contre

les Apollinaristes, les autres au Saint-Esprit contre les Pneumatomaques. Elle dit seulement que le *Saint-Esprit procède du Père*. Les Latins y ajoutèrent ensuite : *Et du Fils*. Cette addition commença en Espagne l'an 447 ; la France suivit cet exemple, et elle fut faite dans le but de condamner ceux qui disaient que le Saint-Esprit ne procédant que du Père, il était un autre Fils, et n'était point l'Esprit du Fils. Rome enfin l'adopta plus tard.

L. Les Macédoniens et les Egyptiens qui vinrent plus tard au nombre de 36 prendre place au concile, furent indignés qu'on eût déposé Maxime, qu'on eût élu à sa place Grégoire de Nazianze, et qu'après la mort de Mélèce, il eût été nommé président du concile. Pour couper court à toute discussion, S. Grégoire offrit et donna aussitôt sa démission qui fut acceptée avec joie par ceux-là mêmes qui l'avaient élu, au grand étonnement de ce saint Evêque. Ce qui lui fit dire dans un de ses poëmes, en parlant de ce concile, que c'était une *volée de geais* et un *essaim de guêpes*, et parlant du plus grand nombre des Evêques assistants, qu'ils étaient des *grues et des oies*.

Après avoir accepté la démission de S. Grégoire, le concile procéda à une nouvelle élection ; et le choix tomba sur Nectaire, vieillard laïc, dont la jeunesse n'avait pas été fort exemplaire et qui n'était pas même baptisé.

C'est apparemment dans ce concile que Cyrille rendit compte de la situation de l'Eglise de Jérusalem, qu'il réfuta toutes les calomnies dont son ordination

épiscopale avait été l'objet, et la fit approuver et confirmer. C'est d'autant plus probable que ce sont les mêmes Pères qui, réunis l'année suivante, lui rendirent le témoignage dont nous avons déjà parlé.

LI. Dans cette même année 381, au mois de septembre se tint un autre concile à Aquilée, composé des Evêques occidentaux. Les Pères de ce concile ayant appris que ceux d'Orient avaient, nonobstant les observations de S. Grégoire de Nazianze, décrété qu'on procéderait à une nouvelle élection pour le siége d'Antioche, quoique, pour mettre un terme au schisme qui divisait cette Eglise en Pauliniens et en Méléciens, il y eût eu un compromis passé entre Mèlece et Paulin qui assurait au dernier survivant la succession du défunt, les Pères d'Aquilée, dis-je, adressèrent à Théodose une supplique à l'effet de convoquer un concile général à Alexandrie, pour mettre fin à ce schisme que ce décret prolongeait indéfiniment.

Mais l'Empereur se contenta de convoquer encore une fois les Orientaux à CP. pour l'année 382. On ne sait si S. Cyrille fit partie de ce nouveau concile. Ceux-ci, étant réunis, reçurent une lettre synodale des Occidentaux qui les invitaient à venir à Rome au grand concile qui s'y tenait; mais ils s'en excusèrent comme d'un voyage pour lequel, en quittant leurs diocèses, ils ne s'étaient nullement préparés. Leurs lettres d'excuses furent portées à Rome par trois députés. Dans cette lettre ils rendent compte de l'élection du PC. de CP. qui avait été faite, à la vue du très-pieux Empereur Théodose, du consentement de tout le clergé et de toute la ville.

Quant à l'Eglise d'Antioche, les Evêques de la province et *de la Diocèse* d'Orient (F) avaient, disent-ils, élu canoniquement le vénérable Flavien, d'un commun accord de toute l'Eglise, et tout le concile avait approuvé cette ordination comme légitime. Pour l'Eglise de Jérusalem, *nous reconnaissons*, disent les Pères, *le vénérable Evêque Cyrille qui a autrefois été ordonné canoniquement par ceux de toute la province, et a beaucoup souffert en divers lieux de la part des Ariens.*

LII. Mais les Occidentaux ne furent pas satisfaits sur le point le plus important, qui était l'ordination de Flavien. Le schisme continua. Le Pape Damase et tous les Evêques d'Occident adressèrent leurs lettres synodales à Paulin, comme Evêque d'Antioche, et n'écrivirent point à Flavien, ni ne communiquèrent plus avec Diodore de Tarse et Acace de Bérée qui l'avaient ordonné.

Depuis ce concile de l'an 382, l'histoire garde un profond silence sur S. Cyrille. Elle ne fixe et ne détermine pas même l'année de sa mort. Ce n'est que par un calcul approximatif que nous pouvons la fixer à l'année 386.

Nous savons d'après S. Jérôme qu'il a occupé le siége de Jérusalem sans trouble pendant huit ans sous le règne de Théodose; nous savons également qu'il rentra à Jérusalem sur la fin de l'année 378 : nous devons donc placer sa mort dans le courant de l'année 386. Les Grecs dans leur Ménologue l'ont placée au 8 mars, sans désigner l'année. C'est cette date qu'ont suivie le Typique de S. Sabas et le Martyrologe romain.

LIII. Voilà le portrait de sa personne que les Grecs nous ont conservé dans leur Ménologue :

« Cyrille était d'une taille moyenne, pâle, portant de « longs cheveux blancs, épais, qui ombrageaient ses « joues. Il avait le nez camus, une grande bouche, un « visage large, les sourcils crêpus et élevés, une barbe « qui sous le menton se partageait en deux. Son exté- « rieur présentait dans son ensemble quelque chose « de dur. »

Mais ses écrits et sa vie nous laissent de lui une idée plus favorable. Ses contestations avec Acace nous font reconnaître en lui un esprit fort, ferme et élevé. Nous l'avons vu lutter longtemps et sans se lasser avec Acace, ce champion de l'hérésie aussi délié, aussi souple qu'audacieux, défendre les droits de son Eglise contre ses entreprises, non-seulement en particulier, mais en présence d'un des plus redoutables et des plus puissants fauteurs de l'hérésie, en présence de l'Empereur Valens. Nous l'avons vu à la suite d'une sentence inique qui le flétrissait, déposait, exilait, interjeter appel à une autorité supérieure ; dans le concile de Séleucie résister à Acace, ne jamais vouloir sortir de l'assemblée malgré les instances de ses collègues ; nous l'avons vu en vertu de son titre de Patriarche placer un Evêque sur le siége métropolitain de Césarée, nonobstant les cris, les clameurs d'Eutychius et de la faction Arienne ; et après que celui-ci fut chassé et eut donné sa démission, en réinstaller encore un autre. Sa foi, au milieu des tempêtes qui dans le monde entier menaçaient d'engloutir le vaisseau de l'Eglise, fut inébranlable mal-

gré les calomnies dont tous les partis l'accablaient, n'opposant à ses détracteurs qu'un profond silence, *remettant* le soin de sa réputation *dans les mains de celui qui juge justement.* (1 Petr. Epist. II, 23, suivant la version grecque.)

LIV. A peine fut-il Evêque, qu'il saisit la première occasion que la Providence lui offrit pour professer hautement et par écrit en présence de Constance, le fauteur le plus opiniâtre, le plus puissant de l'Arianisme, la *consubstantialité de la Trinité,* mot qu'étant simple prêtre, organe de son Evêque, il n'avait jamais prononcé dans ses Catéchèses, mais dont il avait constamment développé le sens. Ami de la paix, il avait préféré la périphrase plutôt que de choquer Maxime, vieillard respectable à qui ce mot déplaisait, ainsi qu'à beaucoup de catholiques, comme nouveau, comme étranger à la langue théologique.

Nous terminerons cette notice par une traduction littérale de l'éloge que nous trouvons de ce S. Evêque dans la lithurgie grecque. «*Son âme était ornée de toutes* « *les vertus, son esprit s'était élevé au-dessus de tout ce* « *qui est matériel. Enflammé de l'amour divin, il avait* « *réduit en cendre tout foyer de volupté; il avait éteint* « *les feux de la concupiscence dans des torrents de lar-* « *mes, conservé dans son cœur la lampe de la foi; en-* « *fin la somnolence et l'indolence étaient constamment* « *écartées des paupières de son âme jusqu'au moment* « *où il s'endormit du sommeil des justes.* »

Comme aucun auteur ne s'accorde sur les noms et le nombre de ceux qui ont envahi le siége de Jérusalem pendant les trois exils de S. Cyrille, nous allons les rapporter ici sous le nom de chaque historien :

Chronique de S. Jérôme, an 349.	Après Maxime Cyrille. Eutychius. 2 Cyrille. Irenæus. 3 Cyrille. Hilarius. 4 Cyrille.
S. Epiphane, Hæres. 66, n. 20.	Cyrille. Hérennius. Cyrille. Hilarion.
Socrate, lib. II, cap. 43. Sozom, lib. IV, cap. 30.	Cyrille. Hérennius. Héraclius. Hilarius. Cyrille.
Extr. du catal. des PC.	Cyrille 13 ans. Héraclius 6 » Helladius 12 » Cyrille 33 »
Nicéphore chronographie, pag. 410.	Cyrille Arsénius Héraclius Hilarius Cyrille.
Eutychius Alex. Annales, tom. I, p. 483 et 488.	Cyrille Héraclius Arien, 5 ans Arvis Manichéen, 3 » Hérolite Arien, 4 » Cyrille, 16 »



NOTES SUR LA VIE DE S. CYRILLE.

(A) pag. xxix. — Je ne puis, pour compléter ce tableau, mieux faire que de citer les paroles mêmes de l'historien Théodoret :

« Le démon, cet ennemi perpétuel du genre humain, jaloux de la « prospérité dont jouissait l'Eglise, songea au moyen de renverser ce « magnifique édifice que Dieu venait de construire. Voyant que les « erreurs du paganisme, toutes les fourberies des démons étaient dé- « voilées et mises au jour, que la créature seule ne pouvait plus pré- « tendre aux honneurs qui n'étaient dues qu'au Créateur, conçut le « projet de ne plus faire ouvertement la guerre à Dieu lui-même et à « Jésus-Christ notre Sauveur ; mais au moyen de quelques hommes, « soi-disant chrétiens, pleins de vanité, d'orgueil, d'ambition, il « conçut, dis-je, le projet de ramener les hommes à leur antique er- « reur, non plus, il est vrai, celle de leur faire adorer la créature « toute seule, comme jadis en l'absence de Dieu lui-même, mais celle « de mettre de niveau le Créateur de cet univers avec la créature elle- « même. Ce fut l'Egypte qui répandit jadis l'idolâtrie dans le monde ; « c'est encore à Alexandrie, capitale de l'Egypte, qu'il établira son « atelier d'impiété. C'est déjà là que tous les Sophistes, Platoniciens « et Eclectiques se sont depuis longtemps donné rendez-vous. » (Lib. I, *Hist. Ecclesiast.* cap. 2.)

(B) pag. xxxiv. — Théodoret dit qu'Arius ne leva l'étendard de l'hérésie qu'après la mort d'Achillas, auquel S. Alexandre succéda. Le dépit de voir un autre que lui sur le siége de S. Marc, le jeta dans une extrême fureur, semblable à celle des *Corybantes*, dit cet historien. (Lib. I, *Hist. Eccles.* cap. 2.)

(C) pag. XXXV. — Nous ne pouvons entrer dans les horribles détails qui accompagnèrent l'intrusion de ce Grégoire, appuyée par un certain Philagre, préfet.

(D) pag. XLVIII. — On donna dans le IV[e] siècle ce nom, qui signifie *dissemblable*, aux purs Ariens, parce qu'ils professaient qu'il n'y avait aucune similitude entre Dieu le Père et le Fils, tant en substance qu'en volonté. Ils étaient aussi ennemis des Semi-Ariens que des Catholiques. Les Semi-Ariens niaient à la vérité la consubstantialité du Verbe avec le Père; mais ils lui attribuaient en toutes choses une similitude parfaite avec le Père. Les Semi-Ariens condamnèrent les *Anoméens* dans le concile de Séleucie, et ceux-ci prirent leur revanche dans les conciles de CP. et d'Antioche.

(E) pag. LI. — *Ils approuvèrent et souscrivirent la formule d'Antioche.*

L'an 363, vingt-sept Evêques de différentes provinces formèrent un concile à Antioche, dont le résultat fut une lettre synodale adressée à l'empereur Jovien pour confirmer la foi de Nicée; mais le mot de *consubstantiel* n'y est pas expliqué si nettement. Voici cette formule : *Le Fils a été engendré de la substance du Père, et il est semblable au Père en substance.* (*Vid.* Socrat. III, 25.)

(F) pag. LXXI. — *Les Evêques de la province et de la Diocèse.*

J'appelle ici *Diocèse* au féminin, ce que le grec nomme Διοίκησις, *Dioicêsis*, qui était un grand gouvernement comprenant plusieurs provinces dont chacune avait sa métropole. Car ce que nous appelons aujourd'hui un *diocèse*, c'est-à-dire le territoire d'une cité, soumis à un seul Evêque, se nommait alors *paroikia*, d'où est venu le mot de *paroisse*. Je nomme *province* ce que le grec nomme *éparchia*, et qui était contenue dans *la Diocèse*.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE LA

VIE DE S. CYRILLE.

Années.

315 Saint Cyrille naquit à Jérusalem ou dans les environs.

330 Il se voue à la vie monastique.

334 Il est ordonné diacre par S. Macaire PC. de Jérusalem.

345 Il est ordonné prêtre par Maxime PC. de Jérusalem. —Il prononce son homélie sur le *Paralytique*.

347 Il prononce ses vingt-trois *Catéchèses*.

349 Concile de Jérusalem où S. Athanase est admis à la communion. — Les Evêques y souscrivent au concile de Sardique.

350 Mort du PC. Maxime. — Vacance du siége.

351 Cyrille est ordonné et installé PC. par les Evêques de la province. — Apparition de la croix sur la

Années.

ville de Jérusalem le 7 mai. — Lettre de Cyrille à l'Empereur Constance.

352 Démêlés de Cyrille avec Acace (Arien) métropolitain de Césarée, relatifs à la jurisdiction. — Leurs accusations réciproques d'hérésie.

356 Acace cite plusieurs fois à son tribunal Cyrille qui refuse d'y comparaître.

357 Cyrille assiste au concile de Mélétine en Arménie.

358 Il est déposé par Acace, chassé de Jérusalem. — Intrusion d'Eutychius. — Cyrille interjette appel, se retire à Tarse chez l'Evêque Silvain; il s'y livre à la prédication. — Acace l'y poursuit. — Il entre en communion avec Basile d'Ancyre et Georges de Laodicée.

359 Il assiste au concile de Séleucie qui le rétablit sur son siége. — Il retourne à Jérusalem. — Acace irrite l'Empereur Constance contre lui.

360 Il est déposé au concile de CP. et exilé. — Intrusion d'Hérennius.

362 Mort de Constance. — Julien Empereur. — Cyrille est rappelé d'exil, et remonte sur son siége. — Histoire du fils d'un prêtre païen de Daphné.

363 Julien travaille à relever le temple de Jérusalem. Cyrille en prédit la non-réussite. — Mort de Julien le 26 juin. — Jovien lui succède.

364 Mort de Jovien après sept mois de règne.

365 Valens lui succède en Orient. — Mort d'Acace de Césarée. — Cyrille en qualité de PC. place sur le

Années.

siége de Césarée Philumène qui en est chassé par la faction Eutychienne et remplacé par un Arien nommé Cyrille dit l'Ancien.

366 Après l'expulsion de ce dernier, Cyrille PC. place sur le siége de Césarée Gélase son neveu fils de sa sœur. — Quelques-uns pensent que S. Cyrille fit partie des Evêques d'Orient qui envoyèrent une députation au Pape Libère pour se réunir au Symbole de Nicée.

367 Cyrille, par ordre de Valens, est chassé pour la troisième fois de son Eglise et exilé. —Intrusion d'Héraclius, d'un autre Cyrille, d'Hilarius qui occupait le siége en 375. —Dans son exil Cyrille combat à outrance les Ariens.

378 Après la mort de Valens, sous Théodose, il revient d'exil, remonte pour la troisième fois sur son siége. — Il travaille à guérir les plaies faites à son troupeau par les hérésies, les schismes et la corruption des mœurs.

379 Il appelle à son secours les Pères du concile d'Antioche. — Il réunit à l'Eglise tous les Pneumatomaques ou Macédoniens qui étaient dans son Diocèse.

380 Le concile d'Antioche députe S. Grégoire de Nysse pour visiter la Palestine et pacifier l'Eglise de Jérusalem : celui-ci se retire sans avoir pu vaincre l'obstination des schismatiques et des hérétiques. — 400 Moines du parti de Paulinien, à l'aide de Ruffin et de Mélania, embrassent la communion de S. Cyrille. — S. Cyrille repousse de sa commu-

Années.

nion deux moines que le PC. d'Alexandrie avait excommuniés pour fait de castration volontaire.

381 Cyrille assiste au deuxième concile œcuménique de CP.

382 Justification et éloge de la vie et de la conduite pastorale du PC. par le concile. — Lettre du concile à ce sujet au Pape Damase.

386 Mort de S. Cyrille au 18 mars.

PROCATÉCHÈSE,

OU

DISCOURS PRÉLIMINAIRE ADRESSÉ AUX CATÉCHUMÈNES APPELÉS AU BAPTÊME.

SOMMAIRE.

I. Bonheur du nouvel état où vont entrer les fidèles ou catéchumènes inscrits pour le baptême. Une forte volonté est un signe de vocation. — II. Simon le Magicien fut baptisé, mais sans aucun profit pour lui. Danger de s'insinuer dans l'assemblée des fidèles par pur esprit de curiosité. — III. Celui qui s'était furtivement introduit dans la salle du festin en fut exclus. Jésus-Christ est un juge sévère, mais généreux. — IV. Conduite que doit tenir celui qui s'est introduit par d'ignobles motifs. Ordre qui s'observe dans les assemblées chrétiennes. Pénitence de 40 jours pour se préparer au baptême. — V. Avis à ceux qui s'y présentent par des motifs purement humains. Ils peuvent être sauvés. — VI. Le catéchumène est souvent rebuté par ce qu'on dit de nos mystères qu'il ne comprend pas. Ceux qui sont inscrits pour le baptême prennent le nom de fidèles. — VII. Le baptême ne peut se réitérer. On rebaptise néanmoins les hérétiques et pourquoi? — VIII. La volonté et la foi sont les dispositions nécessaires au baptême. — IX. Nécessité des exorcismes. Ils sont conçus en termes extraits des Livres saints. Ils purifient l'âme. — X. Utilité des catéchèses. Elles fournissent des armes pour combattre les puissances des ténèbres. — XI. Il faut les retenir dans leur entier. Différence entre les catécheses et les homélies. C'est un corps de doctrine. — XII. Secret que le fidèle doit garder sur tout ce qui lui est dit dans le cours des catéchèses.

— XIII. Conduite que les fidèles doivent tenir, en attendant l'heure de l'instruction. — XIV. Les femmes doivent être séparées des hommes. Les vierges doivent être isolées. Règle que tous doivent observer. Explication du mot *Samuel*. — XV. Excellence du jour de Pâques. Les Anges assistent au baptême. — XVI. Eloge du baptême. C'est un sceau indélébile. Piéges que le démon tend aux fidèles qui s'y préparent. Il faut qu'ils s'arment de foi et d'espérance. Tentations de la part des gentils. — XVII. Dieu peut faire d'un infidèle un fidèle, si celui-ci lui donne son cœur. — XVIII. Encore une observation sur la nécessité du secret.

Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis. Quiescite agere perversè.

« Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos » pensées. Cessez de faire le mal. » (Isaïe, 1-16.)

1. O vous sur qui l'Esprit-Saint va jeter les rayons de sa lumière, sur qui il a déjà répandu quelques légers parfums avant-coureurs d'une plus parfaite félicité, qui déjà cueillez par anticipation des fleurs spirituelles, pour en tresser des couronnes incorruptibles et célestes, ô vous enfin, qui venez d'être admis sous le sacré portique, puissiez-vous être bientôt introduits par le roi lui-même dans l'intérieur de son palais (A)! Nous voici dans la saison des fleurs, les arbres sont riches d'espérance; puissent les fruits répondre à leurs promesses!

Vous voilà donc appelés sous les drapeaux de Jésus-Christ; vous avez donné vos noms; vous êtes enrôlés (B); vous avez reçu la lampe des mains de l'époux, c'est-à-

dire, ce désir ardent qui vous fait aspirer à la Jérusalem céleste, cette ferme résolution de marcher dans la lumière, cette vive espérance qui affermira vos pas.

C'est avec raison que l'Apôtre a dit que *tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu.* (Rom. VIII, 28.) Car Dieu est bienfaisant et généreux, mais il attend que chacun manifeste sa bonne volonté. C'est pourquoi il ajoute : *De ceux qui sont appelés à la sainteté d'après leur détermination* (C). (*Ibid.*) En effet, une résolution sincère de notre part fait et détermine notre vocation; car si vous n'êtes ici que corporellement, si vous n'y êtes pas avec une volonté fixe et réelle, votre présence, votre assistance, sont ici fort inutiles.

II. Simon le Magicien se présenta jadis comme vous aux eaux de la piscine. Il fut baptisé, mais non éclairé (Act. VIII, 13); son corps fut lavé, mais son cœur ne fut pas régénéré par le Saint-Esprit. Son corps descendit dans la piscine; mais son âme ne descendit jamais avec Jésus-Christ dans le tombeau, et ne ressuscita pas avec lui. (Rom. VI, 4; Coloss. II, 12.) C'est pour vous préserver d'un pareil sort, que je vous mets sous les yeux ce funeste exemple qui n'est autre chose qu'une figure prophétique du malheur qui menace ceux qui marcheront sur les pas de Simon. Les Livres saints ont enregistré le fait pour l'instruction de ceux qui viennent aujourd'hui se présenter ici. (1 Cor. I, 11.) Prenez-y garde; malheur à celui d'entre vous, qui viendrait ici témérairement mettre à l'épreuve la grâce de Dieu. Prenez garde qu'une racine amère venant à surgir de la terre ne vous empoisonne. (Heb. XII, 15.) Ne dites

1.

pas en entrant ici : « Allons, voyons ce qui se passe « dans l'assemblée des fidèles; lorsque j'y serai, je « verrai, je saurai ce qu'il en est. »

Malheureux! vous voulez voir! Eh! croyez-vous que vous ne serez pas vu? Croyez-vous que, tandis que vous serez ici occupé à épier, à observer ce qui se passera au milieu de nous, Dieu de son côté ne vous épiera pas, ne vous observera pas, ne scrutera pas à son tour votre cœur?

III. Un indiscret, dit l'Evangile (Matth. XXII, 12) s'était furtivement introduit dans un festin de noces, sans daigner se revêtir de la robe nuptiale. Il fut admis; il prit place et part au festin, sans opposition du côté de l'époux. Ce téméraire eût dû néanmoins comprendre qu'il était indécent de se présenter avec un extérieur qui contrastait d'une manière si choquante avec celui des autres convives, et qui manifestait infailliblement le but perfide qui l'amenait. Mais l'époux était aussi clairvoyant que généreux; abordant tour à tour chaque convive, il examina bien moins l'ordre du service que les vêtements d'un chacun. Venant ensuite à cet étranger qui avait dédaigné de se revêtir de la robe nuptiale, il lui dit : « Mon ami, comment êtes-vous « entré ici? Quelle robe portez-vous? De quelle cou-« leur est-elle? Quel a été votre dessein en entrant ici? « Le portier, il est vrai, ne vous a fait aucun affront, « parce qu'il connaît la générosité du maître de la mai-« son. Avant d'entrer vous ignoriez, je veux le croire, « de quelle rigueur devait être la mise décente de tous « les conviés. Mais, en entrant, n'avez-vous pas été

« frappé de l'éclatante propreté qui régnait autour de « vous et sur toutes les personnes qui faisaient partie « de l'assemblée ? Ne vous disait-elle pas que pour sor-« tir d'ici avec honneur, il fallait y être entré avec dé-« cence et respect ? Ne deviez-vous pas vous attendre, en « venant ici braver toutes les lois de la civilité, à être « expulsé avec ignominie ? Puis se tournant vers ses « serviteurs, il leur dit : *Liez les pieds* à cet homme, « puisqu'il a été assez téméraire pour franchir le seuil « de la porte ; *liez-lui les mains*, puisqu'il n'a pas su « s'en servir, pour mettre de la décence sur sa personne. « Jetez-le hors d'ici, *jetez-le dans les ténèbres extérieu-« res*, car il est indigne de porter le flambeau nuptial. »

IV. Voilà le sort dont fut frappé ce téméraire. Qu'il vous serve d'exemple ; songez à vous. Quant à nous, ministres de Jésus-Christ, nous admettons quiconque se présente. Comme des portiers, nous ouvrons la porte indistinctement à tous. Vous étiez donc libres ; vous avez pu entrer avec une âme souillée de péchés, avec des intentions dépravées et perverses. Vous voilà ; vous êtes entrés ; vous êtes inscrits, parce qu'on vous a crus dignes d'être admis. Mais regardez autour de vous ; considérez l'admirable décence qui règne dans cette auguste enceinte ; voyez l'ordre et la discipline qui s'y observent ; écoutez, prêtez l'oreille aux saintes Écritures ; considérez ceux qui composent cette assemblée ; observez l'ordre et la méthode que nous mettons dans notre enseignement ; baissez les yeux dans ce lieu saint ; instruisez-vous à la vue de tout ce qui vous entoure. Mais, croyez-moi, sortez maintenant, sortez, il en est temps

encore ; vous reviendrez demain ; vous reviendrez dans un temps plus propice. Si votre âme est atteinte d'une sordide avarice, allez la purifier ; allez changer de vêtement. Est-elle noircie des feux de l'impudicité? sortez, allez vous revêtir de la robe éclatante de la chasteté. Quant à moi, je vous en préviens, je vous en avertis avant que Jésus-Christ, l'époux des âmes, n'entre au milieu de nous, avant qu'il ne s'aperçoive de vos souillures. Un temps assez long vous est accordé. Quarante jours vous sont encore donnés pour faire pénitence, pour vous dépouiller de vos sales vêtements, pour vous revêtir, et revenir ensuite. Mais si vous persistez dans vos dispositions perverses, je serai innocent, moi qui vous avertis ; et vous, n'espérez recueillir et emporter d'ici aucun fruit. Sans doute, vous descendrez dans la piscine ; mais l'Esprit-Saint n'y descendra pas avec vous. C'est pourquoi, je le répète, si quelqu'un se sent blessé, qu'il recoure de suite au topique qui lui est offert ; si quelqu'un parmi vous a fait une chute, qu'il se relève sans délai. Fasse le ciel que le Seigneur ne rencontre parmi vous aucun Simon, qu'il ne découvre en vous aucune hypocrisie, aucun esprit de curiosité !

V. (D) D'autres motifs peuvent encore vous amener ici. C'est peut-être un mari qui ne veut pas déplaire à son épouse ; peut-être est-ce une femme qui ne vient ici qu'à l'instigation de son mari, un serviteur qui ne se présente que par ordre de ses maîtres, un ami qui ne veut pas contrister un ami. Quant à moi, peu m'importe ; je prends tout ce qui est à l'hameçon ; je vous prends, vous-même, vous qui ne vous présentez ici que

par des motifs grossiers et terrestres; je vous prends, parce que j'ai l'espoir de vous sauver. Vous ignoriez peut-être où vous veniez et dans quels filets vous vous jetiez. Eh bien, apprenez que ce sont ceux de l'Eglise. Puissiez-vous, pour ne pas périr, y tomber tout vifs! Ne vous débattez pas; car c'est Jésus-Christ lui-même qui a préparé l'amorce, non pas pour vous donner la mort, mais pour vous rendre à la vie par la mort. Car il faut avec lui et mourir et ressusciter. Vous avez entendu ces paroles de l'Apôtre : *Afin qu'étant morts au péché nous vivions à la justice.* (Rom. VI, 11; 1 Petr. II, 24.) Mourez donc au péché et vivez à la justice; vivez-y dès aujourd'hui.

VI. Considérez de quelle grâce et de quelle faveur Jésus-Christ vous comble en ce jour. Hier vous n'étiez encore que catéchumènes; hors de l'Eglise vous n'entendiez que des sons vides de sens (E). L'espérance seule vous soutenait; vous ne voyiez rien, vous prêtiez l'oreille, et vous ne compreniez rien; vous entendiez parler de mystères, et ces mystères étaient inaccessibles à votre intelligence. Vous écoutiez la lecture des Livres saints, et vous ne pouviez en sonder la profondeur. Mais aujourd'hui ce n'est plus un vain son de paroles qui viendra frapper vos oreilles. Nos mystères iront se faire entendre et retentir au fond de votre cœur; aujourd'hui l'Esprit-Saint s'abaissera et se reposera sur vous; il viendra bientôt fixer sa demeure dans votre âme. C'est alors qu'en écoutant la lecture des Livres saints qui contiennent nos mystères, vous comprendrez ce qui a jusqu'ici surpassé votre intelligence.

Ne croyez pas que ce soit ici pour vous une affaire de légère importance. Tout misérable homme que vous soyez, dès aujourd'hui vous êtes honoré d'un surnom de Dieu. *Dieu est fidèle*, dit l'Apôtre (1 Cor. I, 9); *Dieu est fidèle et juste*, est-il encore dit ailleurs. (Deuter. XXXII, 4; 1 Joan. I, 9.) C'est à ce surnom que Dieu devait un jour imposer aux hommes que le Roi-Prophète faisait allusion en ces termes : *Pour moi je l'ai dit : Vous êtes des Dieux, vous tous les enfants du Très-Haut*. (Ps. LXXXI, 6.)

Mais, mes Frères, prenez garde qu'il n'y ait en vous de fidèle que votre vocation, et que vous n'y soyez infidèles de propos délibéré. Vous êtes entrés dans la lice ; poursuivez, achevez votre carrière. D'autres temps ne vous seront pas donnés pour la finir.

Si vous étiez à la veille de célébrer des noces, ne laisseriez-vous pas de côté toute affaire, pour ne vous occuper que des préparatifs du festin ? Eh bien, sur le point de vous sanctifier, c'est-à-dire, de donner votre âme au céleste Époux, ne ferez-vous pas trève avec les embarras du siècle pour faire la conquête des biens spirituels ?

VII. (F) Songez-y bien; on ne rentre ni deux ni trois fois dans la piscine sacrée. S'il en était ainsi, on pourrait peut-être se dire à soi-même : Ce que je n'obtiendrai pas aujourd'hui, je l'obtiendrai demain. Mais non, ce qui est fait est fait. Le mal ne peut ici se réparer. Car, comme il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y a aussi qu'un baptême. On ne rebaptise les hérétiques que parce que leur baptême a été nul.

VIII. Mais au reste qu'est-ce que Dieu exige de nous? Rien autre qu'une bonne volonté; et ne demandez pas : Comment mes péchés seront-ils remis (G)? Je vous le dis; ils seront effacés par cela seul que vous aurez voulu et que vous aurez cru. Ainsi, rien n'est plus facile. Mais si vos lèvres disent, *Oui*, et si votre cœur dit, *Non*, vous serez aussitôt jugé par le scrutateur des cœurs. Faites donc de suite, dès aujourd'hui, rupture, divorce avec le péché; qu'aucune parole déshonnête ne vienne désormais souiller votre langue, que votre œil se ferme au péché, que les futilités du siècle perdent désormais leur empire sur votre esprit.

IX. Venez assidûment à nos instructions, soumettez-vous avec empressement aux exorcismes, lors même que vous les auriez déjà subis (H). Songez qu'ils vous sont très-salutaires; car de même que l'or natif est toujours dans un état quelconque d'impureté ou mélangé avec des métaux inférieurs, tels que le cuivre, l'étain, le fer, le plomb, de même que cet or ne sera jamais pur tel que nous le désirons, si le feu ne vient à le dégager de tous les corps qui lui sont étrangers, ainsi votre âme ne pourra jamais se purifier qu'en passant plusieurs fois à travers le feu des exorcismes. Leur source est divine; car ils sont extraits des Livres saints. Tandis qu'on les faisait sur vous, votre visage était voilé, pour que votre esprit fût en repos, que votre œil ne s'égarât pas, et que votre âme ne fût pas distraite. Car, lorsque l'œil est fermé, l'oreille ne perd rien de ce qu'on lui confie.

De même qu'un habile orfévre arrive à son but en

dirigeant sur son ouvrage l'action du feu à l'aide du chalumeau, ou le jeu des soufflets sur le fourneau qui contient son métal, de même l'exorciste par l'opération du Saint-Esprit imprime dans notre âme la crainte et la travaille dans notre corps comme l'or dans un creuset. C'est alors que le démon prend la fuite. Quel est le résultat de cette opération? c'est le salut, c'est l'espoir de la vie éternelle. Et c'est ainsi que notre âme purifiée de ses péchés obtient le salut après lequel elle a tant soupiré. Ah! mes Frères, ne perdons pas cet espoir; livrons-nous-y tout entiers; espérons que le Dieu suprême, voyant la pureté de nos intentions, nous purifiera de nos fautes, nous animera constamment d'une sainte confiance, nous inspirera les sentiments salutaires de la pénitence. Dieu a fait son appel, et vous êtes du nombre de ceux qu'il a appelés.

X. Quelque longues que puissent vous paraître nos instructions, ne vous découragez pas. Ecoutez-les jusqu'au bout. On va vous fournir des armes contre les puissances ennemies; on vous armera contre les juifs, les samaritains, les hérétiques et les gentils (I). Vos ennemis sont nombreux, il vous faut une ample provision de traits; il vous faut apprendre à manier les armes qu'on va vous mettre en main, la manière de percer d'outre en outre le gentil, de terrasser l'hérétique, le juif et le samaritain. Toutes ces armes sont aiguisées, sont fourbies à l'épreuve; mais la plus subtile de toutes, c'est le glaive de l'Esprit-Saint. Au reste, pour combattre sous les drapeaux du Christ les puissances de l'enfer, pour sortir vainqueur des piéges de l'hé-

résie, il ne faut qu'un bras soutenu d'une forte volonté.

XI. Voici encore un avis important que j'ai à vous donner. Ecoutez attentivement tout ce qu'on vous dira, et retenez-le soigneusement. Les instructions qu'on va vous faire n'ont rien de commun avec les homélies, quelque bonnes, quelque utiles qu'elles soient. Car, si dans une homélie nous oublions une chose, nous pouvons l'apprendre le lendemain. Mais si vous ne prêtez pas une oreille attentive à ce que nous vous dirons par ordre de matière sur ce qui concerne les eaux de la régénération, quand réparerez-vous le temps perdu? Songez que voici la saison de planter les arbres, et que si nous ne creusons pas le terrain aujourd'hui, si nous ne faisons pas des fosses profondes, comment réparerons-nous une mauvaise plantation? Songez qu'une catéchèse est un édifice. Si nous ne jetons pas de profondes et solides fondations, si toutes les parties ne sont pas régulièrement liées entre elles, de manière à ne présenter ni lacunes ni fissures, tout notre travail menacera ruine et finira par écrouler.

Le mérite de l'ouvrage consiste donc à placer régulièrement pierres sur pierres, à coordonner et lier entre eux les angles, à les régulariser et à écarter tout ce qui est superflu. Telle est la méthode qu'on suit pour amener une construction à son état de perfection. Telle est celle aussi que nous suivrons dans l'emploi des matériaux que nous préparons pour nos instructions.

Il faut d'abord apprendre ce que c'est que le Dieu vivant, ce que c'est que le jugement, puis connaître

Jésus-Christ et la résurrection. Beaucoup d'autres choses viendront ensuite se placer naturellement dans ce cadre. Et ce que nous n'aurons fait d'abord qu'ébaucher par-ci par-là, trouvera sa place ensuite pour n'en former qu'un tout.

Si de tout ce que nous vous dirons vous ne vous faites pas à vous-mêmes un seul et même corps de doctrine, si vous ne retenez pas également les premières leçons comme les dernières, l'architecte aura beau concevoir et construire même un solide édifice, il ne vous restera dans la tête qu'un amas de matériaux informes et caducs.

XII. Si pendant le cours de ces catéchèses un catéchumène vous demande le sujet et la matière de nos instructions, gardez-vous de lui en parler. Ce sont des mystères que nous allons vous révéler ; c'est l'espérance du siècle futur que nous allons faire luire dans votre âme. Gardez le secret à celui qui marche derrière vous, la récompense à la main (K). N'écoutez pas celui qui vous dira : Quel mal y aurait-il quand je le saurais? Les malades demandent souvent du vin hors de propos, et une condescendance intempestive serait souvent la cause d'une phrénésie. De là résultent deux maux : le malade succombe, et le médecin est perdu de réputation. Il en est de même du catéchumène ; si un fidèle lui révèle inconsidérément les mystères, la phrénésie devient son partage. Ne comprenant pas ce qui lui a été dit, il critique, il censure, il raille, il blâme ce qu'il ignore, il tourne en dérision ce dont il n'a qu'une idée superficielle.

Le fidèle, de son côté, est jugé, condamné, méprisé comme un traître. Vous donc qui êtes ici dans un état mitoyen, gardez-vous de rien divulguer, non pas que ce que vous apprendrez soit peu digne d'être raconté, mais c'est que les oreilles ne sont pas dignes d'entendre. Vous avez aussi été catéchumènes, et je ne vous soulevais pas le voile qui couvre nos mystères. Quand l'expérience vous en aura fait connaître la sublimité, vous comprendrez alors combien ils sont au-dessus de l'intelligence d'un simple catéchumène.

XIII. Vous tous qui avez ici donné vos noms, vous êtes tous ici les fils et les filles d'une même mère. En attendant l'heure des exorcismes, que chacun de vous récite les prières que sa dévotion lui suggérera. Si un d'entre vous est absent, qu'un autre aille le chercher. Si vous étiez invité à un festin, vous ne vous mettriez pas à table avant l'arrivée des autres conviés. Si vous aviez un frère, ne chercheriez-vous pas à le faire participer au même bonheur que vous?

Au reste, modérez votre curiosité sur les choses d'ici-bas; ne vous informez pas de ce qui se passe dans la ville ou dans les faubourgs; ne vous inquiétez pas de ce que fait l'empereur, l'Evêque, le pasteur ou le prêtre, ni de ce qui se passe ici-bas. Levez les yeux vers le ciel, voilà ce qui doit maintenant vous occuper. *Rentrez dans le repos*, a dit le Seigneur, *et apprenez que c'est moi qui suis Dieu.* (Ps. XLIV, 11.) Si vous voyez parmi vous des fidèles calmes dans leurs services et dans leurs œuvres, c'est qu'ils sont en sûreté; ils savent apprécier les dons qu'ils ont reçus, et ils travaillent à les conser-

ver. Pour vous, vous êtes encore incertains si vous les recevrez ou si vous ne les recevrez pas. C'est pourquoi ne prenez pas exemple sur eux; laissez-vous plutôt dominer par la crainte.

XIV. Quand le moment des exorcismes sera venu (L), en attendant que tous ceux qui doivent être exorcisés se soient rendus à l'assemblée, les hommes se réuniront aux hommes et les femmes avec les femmes.

Je dois ici vous rappeler l'arche qui renfermait Noé, son épouse, ses fils et leurs femmes. Or, cette arche ne formait qu'un seul et unique bâtiment où les différents sexes se trouvaient réunis. La porte en était fermée. Cependant la décence y était rigoureusement observée. Que signifiait cette arche? C'était la figure de l'Eglise; comme l'arche, elle est fermée, et vous êtes dedans, mais séparés, les hommes avec les hommes, les femmes avec les femmes, pour qu'un moyen de salut ne soit pas une occasion de perdition. Car, si c'est une louable habitude de se prévenir les uns les autres, nous devons néanmoins écarter d'ici tout ce qui peut être un aliment aux passions (M).

Les hommes seront assis tenant en mains un livre de piété. Un lira, un autre écoutera. Si l'on n'a pas de livres, l'un priera, l'autre se livrera à des pensées pieuses.

Quant aux vierges, il faudra dans leur réunion ou qu'elles chantent, ou qu'elles prient, ou qu'elles lisent, mais à voix basse de manière à ce que personne ne les entende. Car, dit l'Apôtre, *je ne permets pas que la femme parle à l'Eglise.* (2 Cor. XIV, 34; 1 Tim. II, 11.)

La femme mariée observera la même conduite. A

l'exemple de Anne, mère de Samuel, elle ne doit que remuer les lèvres en priant, si elle veut que son âme jusqu'alors stérile donne naissance à Samuel, c'est-à-dire, *au salut de Dieu;* car tel est le sens littéral du mot *Samuel.*

XV. J'observerai l'attention, l'assiduité que chaque homme apportera à nos instructions, le recueillement de chaque femme en particulier. Faites en sorte que vos âmes s'embrasent de piété, qu'elles se reforgent comme sur l'enclume, qu'elles se retrempent, qu'elles se dépouillent de toutes les scories de l'idolâtrie, qu'elles recouvrent toute leur pureté, qu'elles se dérouillent pour reprendre comme l'acier tout leur éclat. Plût à Dieu qu'il daignât vous introduire dans cette nuit où les ténèbres ne différeront en rien au plus beau jour! C'est alors que se réaliseront ces paroles du Psalmiste : *Les ténèbres cesseront d'être ténèbres devant vous, et la nuit le disputera au jour en éclat.* (Ps. CXXXVIII, 12.) Plût à Dieu que les portes du ciel s'ouvrissent pour chacun de vous, qu'il respirât le parfum de ces eaux qui portent le Christ avec elles, que vous entendissiez sa voix et que vous devinssiez participants de cette énergie que demande le service de Dieu!

Ouvrez maintenant les yeux à la lumière; représentez-vous les chœurs des Anges, au-dessus le Seigneur, le Dieu suprême de cet univers; jetez les yeux sur son Fils unique assis à sa droite, sur le Saint-Esprit toujours assistant, sur les Thrônes, les Dominations ministres de la volonté divine, et vous verrez la place qui est réservée à chacun de vous.

C'est alors que retentiront à vos oreilles ces paroles consolatrices dont les Anges vous accueilleront : *Bienheureux ceux dont les iniquités sont remises, et dont les péchés sont couverts.* (Ps. XXXI, 1.) Brillants et éclatants de corps et d'âme, vous serez admis comme des astres dans le sein de l'Eglise.

XVI. Oh! que le baptême auquel vous aspirez est grand et sublime! c'est la rançon de l'esclavage; c'est la rémission des iniquités; c'est la mort du péché; c'est la régénération de l'âme; c'est le vêtement lumineux de l'innocence; c'est le sceau indélébile de la sainteté; c'est le char d'Elie qui nous porte vers les cieux; c'est les délices du ciel; c'est la réconciliation du ciel avec la terre; c'est le gage de l'adoption des enfants de Dieu (N). Mais le dragon est en embuscade pour observer ceux qui se dirigent vers ce but. Tenez-vous en garde contre le poison de l'infidélité. Au milieu de tant d'âmes qui vont être sauvées, *il cherche une proie à dévorer.* (1 Pet. V, 8.) Vous dirigez vos pas vers *le Père des intelligences* (Heb. XII, 9); mais vous passerez en face et sous les yeux du dragon. Comment ferez-vous pour éviter ce péril? Suivez le conseil de l'Apôtre : Chaussez-vous, *pour être prêts* à marcher dans *la voie de l'Evangile de paix.* (Eph. VI, 15.) Chaussez-vous, pour vous garantir, sinon de sa morsure, du moins de sa blessure; armez-vous d'une foi intérieure et d'une vive espérance. Que votre chaussure soit forte et solide, pour qu'en dépit de l'ennemi qui vous barrera le chemin, vous puissiez arriver jusqu'au Seigneur.

Disposez votre cœur aux instructions qui vous seront

faites, lors de la participation aux saints mystères. Demandez souvent à Dieu qu'il vous rende digne des mystères célestes et éternels. Travaillez-y vous-même nuit et jour; et du moment que vos paupières seront affranchies du sommeil, livrez-vous à l'oraison. Si quelque pensée honteuse vient à s'élever dans votre esprit, recourez aussitôt à celle du jugement dernier; occupez votre esprit de ce que vous avez appris, pour détourner ces images fatigantes.

Si vous entendez un railleur qui vous dise : Où allez-vous donc? Allez-vous vous jeter à l'eau? Est-ce que la ville n'a plus de bains? Reconnaissez à ce trait de raillerie le piége que vous tend *le dragon de la mer.* (Ezech. XXXII, 2.) Ne prêtez aucune attention à tous ces propos, et ne laissez pas distraire votre esprit de la pensée de Dieu qui opère en vous. Tenez-vous sur vos gardes, pour ne pas être surpris, pour que toujours soutenu par l'espérance, vous puissiez entrer en héritage de la vie éternelle.

XVII. C'est comme homme que nous vous donnons ici ces avis et ces instructions, mais faites en sorte que *nous ne bâtissions pas avec du foin, de la paille et du jonc, et que lorsque notre travail subira l'épreuve du feu, la perte n'en retombe pas sur nous;* mais élevez sur ces fondements que nous jetons, un édifice d'or, d'argent et de pierres précieuses. (1 Cor. III, 12 et seq.)

C'est à moi de vous avertir, c'est à vous d'agir, c'est à Dieu de mettre la dernière main. Ramassons toutes les forces de notre esprit, mettons toute notre âme en contention, travaillons à préparer notre cœur. Car, c'est

pour le salut de notre âme que nous allons combattre ; c'est pour elle que nous aspirons aux biens éternels. Dieu qui connaît vos cœurs, connaît celui d'entre vous qui est sincère ; mais il est tout-puissant ; il peut conserver et maintenir intacte la sincérité de l'un et changer la dissimulation de l'autre en fidélité. Dieu peut rendre fidèle celui qui est infidèle, pourvu qu'il lui livre son cœur. Priez-le d'anéantir les *titres de créance qu'il a sur vous* (Coloss. II, 14) d'oublier tout le passé et de vous admettre dans son Eglise, de vous revêtir des armes de sa justice, de vous aggréger à sa milice, de vous combler des biens attachés à sa nouvelle alliance, de vous marquer pour l'éternité du sceau indélébile du Saint-Esprit dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Avis aux notaires (O). Ne mettez ces Catéchèses qu'entre les mains des fidèles baptisés et de ceux qui sont appelés au baptême. Gardez-vous de les communiquer aux catéchumènes et à ceux qui sont étrangers à la religion. Autrement vous en répondrez devant Dieu. Si vous en faites une copie, faites-la comme en la présence de Dieu.

NOTES SUR LA PROCATÉCHÈSE.

(A) pag. 2. —*Par le roi lui-même dans l'intérieur de son palais.* Toute cette allégorie est puisée dans le Cantique des cantiques dont S. Cyrille fait un fréquent usage. (*Voy.* Catéch. IX, 13; XVI, 16.)

C'est en dehors du baptistère que les catéchumènes se tenaient avant d'être inscrits pour le baptême; et c'est l'intérieur qui est ici appelé le *sacré portique*. Ce n'était qu'au sortir du baptistère que le nouveau baptisé entrait dans l'église avec le commun des fidèles.

(*Note du Trad.*)

(B) pag. 2. — *Vous êtes enrôlés.* Dans beaucoup d'églises les catéchumènes étaient inscrits pour le baptême à la mi-carême, ou 30 jours avant le samedi saint; mais à Jérusalem c'était au commencement de la sainte Quarantaine. Ils ont donné leurs noms, ils sont inscrits, mais pas encore enrégimentés; ce ne sera qu'au baptême, après les renonciations, après le sacrement de confirmation, qu'ils auront *passé sous les drapeaux*, pour me servir du mot stratégique, qu'ils seront vraiment soldats de Jésus-Christ.

Jusque-là les catéchumènes ne sont que comme une levée de milice, *ad militiam vocatio.* C'est au moment du baptême que Jésus-Christ fait son choix, *delectus ad militiam*, qu'il leur imprime son sceau. (Catéch. 1, 3.) C'est dans le sacrement de confirmation qu'il leur met les armes en mains. (Catéch. III, 13; XVII, 26; XXI, 4.)

(C) pag. 3. — *D'après leur détermination.* S. Cyrille vient de dire que *Dieu attend que chacun manifeste sa bonne volonté;* c'est pourquoi nous avons ainsi traduit le *secundùm propositum* de S. Paul, pour nous conformer à la pensée de notre auteur. Nous savons bien que S. Augustin rejette cette interprétation *secundùm propo-*

situm HOMINIS et NON DEI comme pélagienne. (*Vid.* lib. II, *cont. duas epistol. Pelagianorum ad Bonifac. cap.* X, *n.* 22.) Mais il dit qu'avant l'hérésie de Pélage le langage des Pères sur la prédestination n'était pas fort exact, *non ita accuratè locutus*. (*De Prædestinatione Sanct. cap.* XIV, 27.)

Nous ferons encore observer avec le P. Touttée que la crainte du pélagianisme serait ici mal fondée. S. Cyrille ne parle pas ici de cette première grâce qui va au-devant de tous nos efforts, ni même de cette grâce qui nous aide dans la pratique des actes de piété, mais de la grâce baptismale à laquelle dignes et indignes nous sommes tous appelés, sans distinction, sans cependant que les indignes et les hypocrites échappent à l'œil scrutateur de Jésus-Christ. (*Voy. n.* 3 *et* 4.) Aussi cette bonne détermination, *propositum*, que Dieu attend des aspirants au baptême n'est pas un mouvement de bonne volonté qui soit supposé précéder la grâce et qui détermine Dieu à nous choisir, ce serait du pélagianisme, mais une sincère volonté de la part de l'aspirant au baptême, exempte de toute dissimulation, de toute hypocrisie, qui apporte avec elle les dispositions nécessaires pour répondre à la grâce prévenante.

Le sens légitime de l'auteur est d'ailleurs bien prouvé par ce qui suit, et mieux encore par ce qu'il dit (Catéch. III, 2; Catéch. I, 3; Catéch. XVI, 19, 22; Catéch. XIII, 31) dans lesquelles il établit en termes très-clairs cette grâce prévenante qui de temps en temps s'empare de nous à notre insçu. Et pour que nous ne soyons pas tentés de croire que c'est de lui-même, sans cette grâce prévenante, que l'homme se présente au baptême, il attribue (Catéch. XIII, 40) au pouvoir et à la puissance de Jésus crucifié, aux secrètes et invisibles vertus de la croix la présence de ses auditeurs qui ont été amenés là, sous ses yeux, par cette puissance qui a subjugué les Perses et apprivoisé les Scythes. (*Voy.* encore Catéch. XVII, 21 et 22.)

C'est bien à tort que la crainte du pélagianisme a fait faire à Grandcolas un contre-sens manifeste. (*Voy.* Cornel. à Lapide, *Comment. in Epistolas.*)

(D) pag. 6. — *D'autres motifs peuvent vous amener ici.*

Ce n'est pas seulement S. Cyrille qui se plaint des mauvaises

dispositions de quelques aspirants au baptême depuis la conversion des empereurs au christianisme. S. Ambroise s'exprime à peu près dans les mêmes termes : *Uxoris ducendæ gratiâ quæ gentili viro à christianis parentibus negabatur, simulatâ ad tempus fide plerique produntur, quod foris confessi sunt, intùs negasse.* (Serm. xx, 48, in Ps. cxviii.)

Il dit encore ailleurs : *Venit quis in Ecclesiam, dum honorem affectat sub imperatoribus christianis, simulato metu orationem se fingit deferre, inclinatur et solo sternitur, qui genu mentis non flexerit.* (Ibid. 49.)

S. Augustin dit que ce ne sont pas des motifs temporels qui font le vrai chrétien; que ce n'est pas pour complaire à un ami, pour obtenir la main d'une personne qu'on chérit, que ce n'est pas pour sortir de quelque embarras du siècle que l'on doit embrasser le christianisme, que ce sont autant de fausses routes. (Serm. xlvii, 17.) Cependant, dit-il encore, la nécessité nous pousse d'abord dedans, et la volonté vient à la suite de la nécessité. (Serm. cxii, 8.) « Vous êtes pris, dit-il à « ces chrétiens de circonstance; et plût à Dieu que cela fût réel, « vous qui eussiez péri si vous ne l'eussiez pas été. C'est un bonheur « d'être pris dans les filets de la vérité, pour paraître à la table du Roi « des rois. » (Serm. ccxcvii, 8.)

(E) pag. 7. — *Vous n'entendiez autour de vous que des sons vides de sens.* Il est impossible de faire passer dans notre langue l'élégant et spirituel jeu de mots que Cyrille emploie ici dans les verbes *κατηχεῖσθαι personare*, *περιηχεῖσθαι circumsonare*, qui désignent les sons qui du dehors viennent frapper notre entendement, et le verbe *ἐνηχεῖσθαι insonare*, pour marquer cette voix intérieure qui agit au dedans de nous. C'est sous cette triple dénomination qu'il fait allusion au mot, *auditeurs*, nom que l'on donnait aux catéchumènes, aux pénitents et à ceux qui n'étaient admis dans l'assemblée des fidèles que pour les instructions. On ne leur jetait pas une bible en leur disant, *Prenez et lisez ;* mais on leur triturait dans tous les sens les éléments du christianisme.

Il faut ici remarquer que les catéchumènes, du moment qu'ils étaient appelés au baptême, prenaient à Jérusalem le nom de *fidèles*. (*Voyez* Catéch. i, 4; v, 1.)

(F) pag. 8, — *Songez-y bien, on ne rentre ni deux ni trois fois dans la piscine.*

La première partie de ce paragraphe paraît dirigée contre les marcionites qui enseignaient qu'on pouvait recevoir le baptême jusqu'à trois fois. (Epiph. *Hær.* XLII, 3.) Les valentiniens, selon saint Jérôme, se bornaient à deux fois. (*In Eph.* IV, 4.)

Les novatiens, les donatistes qu'on ne regardait alors que comme schismatiques, rebaptisaient les catholiques qui venaient à eux.

La seconde fait allusion aux hérétiques qui infectaient alors l'Orient, et qui avaient altéré la forme du baptême.

C'est dans le même sens qu'il faut entendre S. Athanase quand il dit (*Orat.* II, 42-43) : *Multas hæreses in baptismo sanctæ Trinitatis personarum nomina quidem pronuntiare; verùm cùm rectè non sentiant, inutilem esse quam donant aquam.* « Beaucoup d'hérétiques « prononcent les paroles de la sainte Trinité au baptême; mais comme « ils n'en ont pas de vrais sentiments, l'eau qu'ils donnent est inu- « tile. » Nous pourrions aujourd'hui demander ce qu'il faut penser du baptême des protestants genevois qui ne sont en général que des sociniens, et qui ne font de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'un grand homme.

S. Optat de Milève qui vivait également après le concile de Nicée, *dans son livre premier contre Parménien*, n. 12, quoique approuvant le baptême des schismatiques, rejette formellement celui des hérétiques. Mais au liv. II, 8; liv. V, 1 et 3, il paraît reconnaître comme valide tout baptême donné au nom de la sainte Trinité.

S. Basile (*Epist. canonica* 1, *Canon.* 1, pag. 20) veut qu'à l'égard des schismatiques on admette ou rejette leur baptême suivant l'usage établi dans les localités; quant à celui des hérétiques, il le répudie en toutes circonstances comme nul, quoique fait au nom des trois personnes de la sainte Trinité.

S. Grégoire de Nazianze dit aux catéchumènes qui différaient leur baptême pour être baptisés plutôt par celui-ci que par celui-là : *Tibi autem quivis ad purgationem satis idoneus est, modò inter probos censeatur, ac non apertè condemnatus sit, atque ab Ecclesiâ alienus.* « Tout homme doit vous être indifférent pour conférer le baptême, « pourvu qu'il passe pour honnête homme, qu'il ne soit pas pu-

« bliquement condamné et retranché de l'Eglise. » *Orat.* XL, 26, p. 712.

S. Ephrem dans l'éloge de S. Basile (pag. 555, *Edit. Antverp.* 1619) parlant du fils de l'empereur Valens baptisé par les ariens dit : *Baptizarunt illum aquâ, et non tamen Spiritu.* « Ils le baptizèrent dans « l'eau, et non dans le Saint-Esprit.

Epiphane dans son *Anacéphaléose* ou récapitulation, n. 5, dit : *Aliquos ex partibus catholicorum, privatâ sibi factione conflatâ, præter Ecclesiæ consuetudinem et ultra concilii generalis decretum, eos qui ab arianis ad suas partes transeunt, iterum baptizare non vereri, cùm ea res universalis synodi judicio decisa non sit.* « On voit « quelques catholiques qui, se faisant un parti à part, ne craignent pas « de rebaptiser les ariens qui entrent dans leur communion, malgré la « coutume de l'Eglise et le décret du concile général, quoique cela « n'ait pas été décidé par le concile œcuménique. »

S. Ambroise, contemporain de S. Cyrille, dit en parlant des mystères (cap. IV, 23) : *Non sanat baptismus perfidorum; non mundat, sed polluit.* « Le baptême des perfides ne guérit pas ; il ne purifie pas, « mais il souille. »

Astérius d'Amasie parlant de la nécessité du baptême pour les enfants, veut qu'on se hâte de les soustraire au baptême que leur donneraient des parents hérétiques, parce que, dit-il, *infans demersus est non baptismo tinctus, sed in hæreseos aquis suffocatus.* « L'enfant « n'est pas teint des eaux du baptême, mais il est étouffé dans celles de « l'hérésie. » Il ajoute même : *Nondum vitæ navigationem instituit, et jam naufragium fecit.* (Vid. *Cottel. Monum. Eccles. gr.* t. II, p. 51.)

Quoique S. Jérôme eût savamment prouvé contre les lucifériens qu'on devait admettre le baptême des hérétiques, il ne laisse pas dans plusieurs de ses ouvrages de le regarder comme nul, par exemple, sur l'Ecclésiaste, VII, 27 ; sur Osée, lib. I, 5 ; — lib. III, X, 10, XIII, 4, et sur l'Epître aux Eph. IV, 6.

Voilà des autorités plus que suffisantes pour purger notre auteur de tout soupçon d'hérésie, sur une question qui ne paraissait pas généralement et suffisamment éclaircie. (*Voy.* Fleury, *Hist. Eccl.* t. III. in-8. liv. XVIII, n. 8. Voy. *Dict. Théol.* de Bergier, v° *Rebaptisants.* V. Touttée, pag. CCI.) (*Note du Trad.*)

(G) pag. 9. — *Comment mes péchés seront-ils remis?*

Les manichéens soutenaient que tout péché était irrémissible, dit Tite de Rostre. (*Lib.* I, *contr. Manich.*) Le baptême était un objet de dérision chez les gentils. « Ils sont, dit Ruffin, dans l'habitude de se « moquer de nous, comme si nous avions la bonhomie de croire que « des crimes puissent se laver avec de l'eau et des paroles. Est-il pos- « sible, disent-ils, de faire qu'un homicide, qu'un adultère ne soit plus « homicide, plus adultère? Comment ferez-vous un saint d'un si grand « criminel? » (*In Exposit. symb. in artic. De remiss. peccat.*)

Tertullien dans son livre des *Prescriptions* (cap. XL) dit que le démon, pour étouffer la vérité, se rend le singe de nos mystères, qu'il les contrefait et les copie de son mieux dans ceux de l'idolâtrie. La foi des chrétiens au baptême d'eau et au baptême de sang pour la régénération spirituelle engagea le prince du mensonge à en inventer un qui offrait aussi à ses dévots adorateurs l'entière expiation de leurs crimes. *Tingit et ipse utique credentes, et fideles suos expiationem de lavacro repromittit.* C'est au plus fort des persécutions, dans le temps où les chrétiens volaient au martyre, au baptême de sang, comme *les abeilles volent à la ruche*, que le démon imagina le baptême des *Tauroboles*, des *Crioboles* et *Ægoboles*, pour sanctifier à jamais ses initiés. Ce que nous en allons dire est extrait du poëte Prudence, qui vivait au IVe siècle. (*Hymne 10e, sur le martyre de saint Romain.*)

On creusait dans la terre une fosse fort profonde que l'on couvrait de planches étroites et séparées les unes des autres, et qui formaient sur cette fosse un plancher percé à jour.

La personne qui devait être régénérée descendait dans cette fosse et recevait sur sa tête, dans ses yeux, dans sa bouche, dans ses oreilles, sur ses habits, le sang tout fumant d'un taureau qu'on immolait sur cette fosse. Si l'on immolait un taureau, c'était un *Taurobole;* si un belier, c'était un *Criobole ;* si une chèvre, c'était un *Ægobole*.

Après avoir égorgé la victime, les prêtres de Cybèle en retiraient le corps de dessus le plancher. Alors celui qui avait reçu le sacrifice sortait de la fosse tout souillé du sang qui dégouttait de ses habits et de tout son corps, et se montrait au peuple qui se prosternait devant lui avec les sentiments de la plus profonde vénération, comme un homme sanctifié au moins pour vingt ans.

Le plus ancien monument que nous en ayons, se trouve dans le musée dè Lyon. Il dàte de l'an 176, 23 mai. On ne vit jamais tant de Tauroboles que dans le IV[e] siècle, lorsque, la Religion chrétienne ayant entièrement pris le dessus, on commença à baptiser publiquement aux fêtes de l'Epiphanie, de Pâques et de la Pentecôte. Ce fut dans ce même temps que les païens, jaloux des progrès du christianisme, redoublèrent à l'envi leurs Tauroboles, pour opposer, dit S. Ambroise (*ad Valer. de arâ victr.*) leurs expiations sacriléges aux saints mystères de notre régénération, et ce fut là le dernier effort de l'idolâtrie expirante.

(*Note du Trad.*)

(H) pag. 9. — *Soumettez-vous aux exorcismes, lors même que vous les auriez déjà subis.*

Les catéchumènes qu'on préparait prochainement au baptême, avaient antérieurement subi un exorcisme pendant lequel ils avaient eu la face voilée. Sous le nom d'*exorcisés*, Origène (liv. III, *Cont. Cels.* p. 142) distingue ceux qui se disposaient prochainement au baptême de ceux qui n'avaient pas encore été admis au rang des fidèles.. Ceux-ci pendant toute la sainte Quarantaine étaient soumis à de fréquents exorcismes qui n'avaient pas pour but d'affranchir l'homme du péché. Car S. Cyrille répète souvent (Catéch. III, 2, 12 ; XX, 4) que c'est dans les seules eaux du baptême que nous pouvons mourir au péché et être affranchis du démon. Au reste, il attribue la rémission des péchés à plusieurs autres causes, telles qu'au changement de vie (Catéch. XX, 4) joint à la confession des péchés (Catéch. II, 15, 19, 20) au jeûne, (III, 7) aux renonciations qui brisent nos anciennes liaisons avec les puissances infernales (XIX, 9) à l'huile exorcisée (XX, 3) enfin à la grâce du Saint-Esprit qui nous est communiquée dans le sacrement de confirmation.

Nous ne voyons pas ici quels étaient les ministres qui faisaient les fonctions d'exorcistes. Mais nous apprenons du Clerc d'Apamée dans sa lettre contre Pierre (Act. V, du conc. de CP. *sub Mennâ*) que les diacres s'acquittaient quelquefois de cette fonction, mais qu'elle était le plus souvent réservée aux prêtres, comme l'exoscisme de l'huile et de l'eau baptismale était réservée à l'Evêque.

(I) pag. 10. — *On vous armera contre les Juifs, les Samaritains, les Hérétiques et les Gentils.*

Voilà les quatre sortes d'ennemis que S. Cyrille se propose de combattre dans le cours des Catéchèses.

Il combat les Païens, non pas avec les livres saints, parce qu'ils les rejettent, mais avec des raisonnements pris dans le sens commun, et en leur mettant sous les yeux la vanité, la futilité, la grossièreté de leurs fables. (Catéch. XII, 27 ; XVIII, 10.)

Il attaque les Samaritains descendants des Chutéens avec les seuls livres de Moïse (le *Pentateuque*) parce qu'ils n'admettaient pas les autres livres de la Bible. (Catéch. XVIII, 11, 12, 13.)

Il oppose aux Juifs tout le canon des Livres saints, l'autorité des Apôtres et des premiers Evêques de Jérusalem qui étaient tous du sang de Jacob, de la nation hébraïque. (Catéch, XIV, 15 et seq.)

Enfin, c'est avec l'Ancien et le Nouveau Testament qu'il fait la guerre aux hérétiques. A ces armes il joint l'autorité de la tradition invariable de l'Eglise catholique dont jamais ils n'ont pu usurper le nom. (Catéch. XVIII, 26.)

(K) pag. 12. — *Gardez le secret à celui qui marche derrière vous.*

Voyez à la suite de cette Procatéchèse la Dissertation sur le secret.

(L) pag. 14. — *Quand le moment des exorcismes sera venu.*

Les exorcismes s'opéraient sur chaque individu en particulier. (Aug. *serm.* 11, *de symbolo*, n. 1, t. II.) Cette cérémonie était fort longue : pendant qu'on récitait les imprécations contre Satan, les prières, les invocations, qu'on donnait les avis salutaires, qu'on faisait des insufflations, l'exorcisé était debout, vêtu d'une seule robe légère, la tête voilée. La patience, la volonté sincère était mise ici à une puissante épreuve. (*Vid. Greg. Nazianz. Orat.* XL, n. 16.) C'est après ces exorcismes que commençaient les instructions de S. Cyrille.

(M) pag. 14. — *Nous devons néanmoins écarter d'ici tout ce qui peut être un aliment aux passions.*

Toutes les églises d'Orient et d'Occident avaient des tribunes grillées où se rendaient les femmes sous la surveillance des diaconesses. Les

hommes étaient placés dans une autre tribune sous la surveillance des diacres. Il paraît que cet usage n'était pas encore établi à Jérusalem. Cependant les Constitutions apostoliques (lib. II, cap. 57) recommandent expressément cette séparation. Elle existait bien de fait ; mais le nombre des chrétiens s'étant accru, il fallut faire des tribunes pour prévenir les scandales. (*Vide* Chrysost. homil. LXXIV, *in Matth.*)

(N) pag. 16. — *C'est le gage de l'adoption des enfants de Dieu.*

Cet éloge du baptême se retrouve mots pour mots dans une exhortation au baptême de S. Basile. (Tom. I, p. 413, *édit. des Bénéd.*)

(O) pag. 18. — *Avis aux notaires.*

A l'aide des *notaires* ou écrivains publics, ainsi nommés parce qu'ils écrivaient en *notes* les discours improvisés, il était facile à beaucoup de personnes d'emporter d'un auditoire plusieurs copies d'un discours. C'est à la sténographie que nous sommes redevables de la plus grande partie des homélies des Pères, surtout de celles de S. Jean Chrysostòme qui étaient presque toutes improvisées. On a fait contre cet avis de S. Cyrille une objection qui nous paraît très-futile. On a dit: S'il n'a pas écrit son discours, cet avis ne peut être de lui. Mais n'a-t-il pas pu, en voyant dans son auditoire plusieurs notaires occupés à chiffrer son discours, leur faire cette observation avant de se retirer ?

D'ailleurs ces sortes d'avertissements faits aux lecteurs et aux libraires étaient d'un usage assez fréquent. S. Jean termine son Apocalypse par une pareille injonction. (Cap. XXII, 17, 18.) Les Septante terminèrent ainsi leur travail, au rapport d'Aristée. S. Irénée fit une pareille défense à la fin de son livre de *Octonario*. (*Vide* Eusèbe, lib. V, cap. XIX, *Hist. Eccles.*) C'était, dit Eusèbe, pour prévenir les fidèles contre les falsifications, les additions, les suppressions, les inversions, les gloses que les hérétiques étaient dans la scélérate habitude de faire non-seulement dans les Livres saints, mais encore dans tous les ouvrages des SS. Pères. Cette scélératesse, de leur part, date du temps même des Apôtres. Ce qui faisait dire à l'Apôtre S. Pierre, en parlant des lettres de S. Paul : *Quæ indocti et instabiles depravant sicut et cæteras Scripturas ad suam ipsorum perditionem.* (2. Pet. III, 16.) Et pour ne pas parler ici des lettres du Pape S. Clément, du livre des

Récognitions, des Œuvres d'Origène corrompues, falsifiées par les Hérétiques, écoutons seulement les plaintes de Denys d'Alexandrie :

« A la prière de quelques frères j'ai écrit des lettres. Mais les mi-
« nistres du diable les ont farcies de zizanie. Ils en ont retranché ce
« qui leur a déplu, y ont ajouté ce qu'ils ont voulu. Malheur à eux,
« je les attends au jugement dernier. Faut-il s'étonner s'ils corrom-
« pent mes écrits, eux qui ont osé porter une main sacrilége sur les
« divines Ecritures ! »

DISSERTATION

SUR LE SECRET.

On comprenait jadis, sous le nom de *mystères*, une chose, un acte qui couvrait sous le voile du serment des doctrines au-dessus de l'intelligence humaine ou des préjugés du vulgaire, qui ne pouvaient trouver accès dans l'esprit du commun des hommes qu'à la suite de longues instructions. Tels étaient les mystères de Pythagore, d'Isis en Egypte, des gymnosophistes chez les Indiens, d'Eleusis, de Cérès à Athènes. Ce mot vient du grec μυεῖν, se taire; de là le latin *mutus*, muet.

Nous donnons aujourd'hui avec les Grecs le nom de *mystères* aux dogmes du christianisme qui surpassent l'intelligence humaine, mais qui exigent du chrétien une adhésion pleine et entière de sa foi. Nous appelons aussi *sacrements*, les sept mystères (comme disent les Grecs) qu'on ne faisait connaître aux baptisés que sous la foi du *serment*, *sacramentum*. Les Pères latins, dit Bossuet, appellent souvent le *mystère* de l'incarnation, *sacrement* de l'incarnation, ainsi des autres. (*Hist. des Var*. liv. IV, chap. 10.)

A en juger par certains monuments que les ruines des antiquités païennes nous ont légués, tels que les poésies de Pindare, d'Orphée, de Musée, de Phocylide, les entretiens de Mercure Trismégiste ou le Poemandre , dans les mystères du paganisme on ne découvrait qu'à ceux qui, après de longues épreuves, avaient été jugés dignes d'être initiés, les vérités patriarchales, vérités qui contrastaient d'une manière absolue avec la mythologie vulgaire, telles que l'*unité de Dieu*, l'*immortalité* de l'âme, un *jugement*, un *ciel*, un *enfer*, je dis plus, la *résurrection des morts*, qu'on finissait par découvrir aux yeux des initiés (1). Les mystagogues faisaient communément subir de longues épreuves à leurs adeptes, avant de les introduire dans ce qu'ils appelaient le sanctuaire de la vérité. C'est dans ces épreuves qui n'offraient que des allégories obscènes, bouffonnes, impertinentes, que s'arrêtait le plus souvent le commun des initiés. C'était à travers les égouts de la débauche et de la crapule que ces hiérophantes conduisaient les hommes sur le chemin, disaient-ils, de la vérité. Nous avons dit qu'ils faisaient communément subir de longues et multiples épreuves; mais ce n'était pas toujours; le prétendu sanctuaire de la vérité, soit en Égypte, soit en Grèce, ne s'ouvrait qu'à force d'argent. Car quiconque voulait payer de suite et comptant les mystagogues et les hiérophantes, il franchissait tous les grades et toutes les épreuves, et arrivait de plein saut à la lumière (2).

(1) Voyez le poëme de Phocylide : Νουθέτικον, que nous citerons ci-après.

(2) Voyez *les Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les*

Outre les documents que les poëtes nous ont laissés, qui étaient autant de livres mystérieux, que les seuls *parfaits élus* avaient entre les mains et qu'ils ne pouvaient communiquer à aucun profane, nous en avons encore d'autres que le christianisme a forcés de paraître, soit parce que les initiés se convertissant au christianisme ne gardaient plus le secret, soit parce que les philosophes païens, tels que Jamblique (1), Apulée (2) et Porphyre (3), le regardant désormais comme inutile, ne s'y croyaient plus obligés.

Car c'est une chose digne de remarque, qu'avant Jésus-Christ nous ne trouvons aucun auteur profane qui ait écrit ouvertement et franchement sur les mystères. Cicéron dans son livre *de Naturâ Deorum*, s'arrête à chaque instant; on voit que la loi du secret lui ferme la bouche. C'est aux auteurs chrétiens que nous sommes redevables des documents les plus solides. S. Clément d'Alexandrie dans son *Exhortation aux gentils*, ne nous a laissé là-dessus rien à désirer.

Il compte neuf espèces de *loges mystiques* ou mystères.

Chinois. (T. II, pag. 152. Idem *sur les Grecs*, 3e part. sect. VIII, § 5.)

On peut en dire autant de nos loges maçonniques ou illuminées. Personne n'ignore qu'on y subit des épreuves plus ou moins facétieuses, qu'on y franchit les grades avec plus ou moins de rapidité, suivant le plus ou le moins d'argent qu'on donne.

(1) Histoire *de la Vie et de la secte de Pythagore*. Amst. 1707, in-4.

(2) Livre II, *Métamorph. de l'Ane d'or*.

(3) Lettre de Porphyre *sur les Mystères des Egyptiens*. Oxford, 1678.

Ceux de *Cérès*, ceux de *Dracon*, ceux d'*Eleusis*, étaient dans la Grèce les trois plus célèbres, et qui constituaient le revenu le plus considérable de la république d'Athènes, et des prêtres qui seuls les exploitaient. A côté de ces trois loges mystiques on en comptait en divers lieux de la Grèce d'autres qui étaient plus ou moins renommées, où le prince du mensonge tenait ses séances solennelles. Elles étaient connues sous le nom de mystères *Isthmiques, Némiques, Phrygiens, Pythiques*, *Sabaziens* ou *Bachiques*, enfin *Vénériens*. Chez nos pères, les Druides cachés dans le fond des forêts étaient peu communicatifs, dit Jules-César, et bien loin de révéler leurs mystères à des étrangers, ils les cachaient même aux Gaulois. Chacun de ces mystères avait son *symbole*. Nous allons expliquer ce que l'on entendait par *symbole*.

Dans le sens propre ce mot signifie l'argent que chacun paye au *prorata* de la dépense commune faite dans un cabaret. C'est en langue vulgaire ce qu'on appelle payer son *écot*. Σύμβολον, *simul conjectum*. Dans le sens figuré, c'est un mot de ralliement fait pour se reconnaître entre gens de même profession, de même société. C'est le mot d'ordre à l'aide duquel les soldats se garantissent de toute surprise; c'est un mot que je dis, auquel un autre doit donner suite. Ainsi, voici le symbole que les initiés aux mystères d'Eleusis avaient entre eux : *Jejunavi* (j'ai jeûné) l'autre répondait : *Potum confectum bibi* (j'ai bu une boisson préparée) ; un troisième ajoutait : *Ex cistâ accepi* (j'ai pris de la caisse); un quatrième, *Postquam finivi*, *deposui in cala-*

thum (après avoir fini j'ai mis dans la coupe) ; un cinquième ajoutait : *Ex calatho in cistam* (de la coupe dans la corbeille). (S. Clément, *Protrepticon*, p. 18.)

Voici sur les mystères de Cérès ce que nous a transmis Julius Firmicus. Ces initiés portaient suspendus à leur col des cymbales ou des tambours qu'ils frappaient ; l'un disait : ἐκ τύμπανου βέβρωκα, un autre répondait : ἐκ κύμβαλου πέπωκα, un troisième ajoutait : γέγονα μύςικος. C'est-à-dire, J'ai mangé du tambour, — Et moi des cymbales, — Je suis devenu mystique ou initié, voué au secret. Outre ces paroles symboliques il y avait encore des caractères et des figures symboliques dont toutes les sciences, tous les arts, toutes les religions se servaient comme de signes symboliques, à l'aide desquels les initiés se reconnaissaient, se parlaient, se comprenaient, se communiquaient et propageaient leurs idées, leurs sciences sous le sceau du secret et de la religion. C'est de l'Egypte que les Grecs ont tiré leurs sciences et leurs mystères.

On dit qu'Hipparque disciple de Pythagore, accusé d'avoir écrit en caractères vulgaires ce qu'on appelle les décrets de Pythagore, fut chassé honteusement de l'Ecole, et qu'on lui érigea un cénotaphe comme s'il eût été mort, avec son épitaphe. (*Voy.* Clem. d'Alexand. Strom., liv. v.) (*Voy.* la lettre de Platon à Denys de Syracuse, p. 641. Théodor., *serm.* II, 22.)

Nous lisons dans Macrobe ces paroles dignes de remarque :

« Mais comme ils (les pythagoriciens) savent que la « nature répugne à se montrer à découvert, qu'elle se

« dérobe sous diverses enveloppes à l'intelligence du « commun des hommes, ils en couvrent les mystères « du voile des figures, pour ne la pas mettre, même « sous les yeux de leurs adeptes, dans un état de nu- « dité complète. Ils n'en découvrent le vrai secret « qu'aux sommités de leur secte, qu'à ceux dont la sa- « gesse est éprouvée. Numénius, de tous ces philoso- « phes le plus curieux des secrets de la nature, fut « averti en songe qu'il s'était attiré la colère des Dieux, « parce qu'il avait mis au jour le sens allégorique des « mystères d'Eleusis. Les déesses Eleusines lui appa- « rurent vêtues comme des prostituées, jouant et folâ- « trant devant une maison de débauche. Surpris de « cette indécence, comme il en demanda la cause, il lui « fut répondu qu'elles étaient irritées de ce qu'il les « avait arrachées de force, du sanctuaire de leur pudi- « cité, et les avait livrées, comme des prostituées, à « la risée et au mépris des passants. » (*Songe de Scipion*, liv. I, cap. 2 *in fine*.)

Le philosophe d'Alexandrie, après nous avoir donné jusqu'au mot d'ordre ou symbole des initiés, après en avoir révélé toutes les infamies, toutes les absurdités, après avoir montré que les figures mystérieuses qu'on exposait dans les processions, n'étaient que des puérilités ou des obscénités; telles, par exemple, que celles que l'on portait dans les mystères de Cérès, dans des corbeilles qui ne contenaient que du blé d'Inde, des pelotons, des gâteaux, des peignes et des figures que la décence ne permet pas de nommer, S. Clément dit ensuite aux gentils : « Venez, je vous montrerai les

« mystères du Verbe; je vous les exposerai sous la figure « des vôtres. C'est ici qu'il y a une montagne agréable « à Dieu, couverte d'un ombrage céleste. Les bacchantes « ici sont des vierges pures qui y célèbrent les *orgies* (1) « du Verbe divin; ce ne sont pas des ménades frappées « de la foudre, qui dévorent des viandes crues (2). « Ces vierges saintes font des chœurs, chantent des « Péans (3) en l'honneur du Roi de l'univers, de « concert avec les justes; les esprits célestes le glori- « fient, les prophètes le proclament; l'harmonie pré- « side à cette heureuse réunion. Tous ceux qui y sont « invités se hâtent de s'y rendre. O vieillard! ô Tire- « sias! crois-moi, hâte-toi de te mettre en route. Le « Christ répandra sur toi une lumière plus vive, plus « éclatante que celle du soleil; c'est lui qui décille les « yeux aux aveugles. Il n'y aura pour toi plus de té-

(1) C'est par abus, dit Servius, qu'on a exclusivement donné le nom d'*orgies* aux fêtes de Bacchus. Car les Grecs donnaient indifféremment ce nom à toutes sortes de fêtes. Les uns le dérivent du mot ὀργὴ, *fureur*; d'autres de ὄρος, *montagne*, parce que c'était sur les montagnes que se célébraient les sacrifices. Le mot d'*orgies* est souvent employé pour celui de *mystères* en général. C'est ainsi que Synesius a dit : Τὰ φιλοσοφίας ὄργια. *Les mystères de la philosophie.* Lucien a dit aussi : Τὰ μὲν ὄργια σιωπᾷν ἄξιον τῶν ἀμυήτων ἕνεκα. *Il convient de se taire sur les orgies*, ou mystères, *à cause des profanes.*

(2) Les initiés aux mystères de Bacchus mangeaient à pleines mains des viandes crues et toutes sanglantes, en mémoire de la mort de Bacchus que les Ménades avaient tué, déchiré et dévoré.

(3) Les Péans étaient des hymnes qu'on chantait à l'honneur d'Apollon dans les fêtes ou mystères Pythiques.

« nèbres; le feu, la mort, n'auront plus rien qui t'épou-
« vante. Vieillard, tu verras les cieux, toi qui ne vois
« pas Thèbes..... O mystères adorables! ô pure lu-
« mière! les flambeaux éclairent mes pas; je vois le
« ciel, je vois Dieu, je suis saint; me voilà initié. Le
« Seigneur est lui-même mon mystagogue, c'est lui
« qui me marque de son signe. Voilà nos mystères,
« voilà nos bacchanales. » (Clem. Alex. *Protrepticon*, *in fine*, pag. 82, 83.)

Pourquoi ce langage mystérieux? c'est ce que la suite de cette discussion nous apprendra.

Nous venons de voir les mystères dans le paganisme. Nous aurions peut-être dû les avoir d'abord observés dans la nation juive. Car ce n'est point des païens, comme l'ont voulu dire les historiens protestants et sociniens (1), et quelques-uns de leurs échos parmi ces hommes qui, depuis plus d'un siècle, salissent et prostituent le nom de philosophes; ce n'est point, dis-je, des païens que les chrétiens ont emprunté la loi du secret; ce n'est pas des juifs non plus, comme nous le verrons bientôt; mais c'est de la nécessité elle-même que la so-

(1) Le profond respect, dit Mosheim, que l'on avait pour les mystères du paganisme, la sainteté extraordinaire qu'on leur attribuait, furent pour les chrétiens un motif de donner un air mystérieux à leur religion, pour qu'elle ne le cédât pas en dignité à celle des gentils. Pour cet effet ils donnèrent le nom de *mystères* à leurs institutions, particulièrement à l'Evangile. Ils employèrent dans cette cérémonie et dans celle du baptême plusieurs termes, plusieurs rits usités dans les mystères du paganisme. Cet abus commença dans l'Orient, surtout en Egypte, et les chrétiens de l'Occident l'adoptèrent ensuite. (Mosheim, *Hist. Eccles.*, XI[e] siècle, II[e] part. cap. 4, § 5.)

ciété chrétienne, comme toutes les sociétés, a reçu cette loi. De même que la nécessité a imposé aux sociétés ennemies ou rivales des moyens pour se soustraire aux persécutions des unes ou des autres, de même aussi a-t-elle imposé aux chrétiens le soin de la conservation de leur doctrine et de leurs personnes. Ils ont dû mettre leur doctrine à l'abri des outrages de l'ignorance, des assauts de la mauvaise foi, et leurs personnes à l'abri des persécutions.

Le mystère de la sainte Trinité n'était point inconnu à l'ancienne synagogue. Et cependant elle n'en parlait jamais au peuple juif, peuple grossier, sensuel, incapable de s'élever à un acte de foi de cette nature sans courir le danger de tomber dans le polythéisme. Les docteurs de la synagogue n'en parlaient qu'entre eux et devant des disciples éprouvés, en termes couverts dans la langue cabalistique inconnue du vulgaire (1).

Car, ne nous y trompons pas, le mot *cabale* dans la langue hébraïque a une signification bien différente de celle que nous lui donnons communément. Il signifie *tradition orale*. C'était dans la combinaison de certains mots, de certaines lettres et de certains nombres que la synagogue cachait au vulgaire plusieurs mystères dont la tradition remontait aux Patriarches. C'est pourquoi il est écrit au livre *Haghiga*, c'est-à-dire, de la *Solen-*

(1) Voyez notre préface sur la tradition et la note Aa, XVI[e] Catéch. « Il y a des choses, disent les rabbins, qu'il est permis de prêcher en « public, il en est d'autres que tu as l'obligation de tenir secrètes. » « (*Lettre* 2e, de M. Drach, *aux Israélites*.)

nité : Il n'est permis à personne d'écrire sur la cabale, on ne peut qu'en parler.

Nous parlons ici de la cabale antérieure à l'avénement de Jésus-Christ, et non pas de cette cabale des juifs modernes ou thalmudistes. Nous parlons de celle dont s'enveloppent les paraphrastes chaldaïques, tels qu'Onkelos, Jonathan fils d'Uziel, lorsqu'ils parlent du mystère de la Trinité. Donnons un exemple de cette théologie symbolique. Demandons à ces paraphrastes pourquoi nous trouvons trois fois le nom de Dieu dans ces mots : *Benedicat nos Deus*, *Deus noster*, *benedicat nos Deus, et metuant eum omnes fines terræ.* (Ps. LXVI, 8.)

A cela, Siméon fils de Johai, au livre *Zohar*, répond que cette triple énonciation de *Dieu* est le signe de la Trinité, que le mot *noster* indique l'*Homme-Dieu*, qui devait être *nôtre* par son incarnation, et que le mot *eum* placé au singulier après trois fois le mot *Deus*, signale l'*unité de Dieu en trois personnes.*

Cette tradition orale, disent les Rabbins, se conserva d'âge en âge pendant environ 1,600 ans, jusqu'au temps où le rabbin Judas Haccadoscoh (le saint) la mit enfin par écrit, sous le règne d'Adrien, environ l'an 150 après Jésus-Christ. Mais ils n'en ont pas moins continué à en dérober la connaissance au peuple juif, et à plus forte raison aux chrétiens et aux gentils.

Il n'est donc pas étonnant qu'Origène, S. Epiphane, S. Jérôme, et aucun des anciens Pères, n'aient pas parlé des deux Targums ou paraphrases d'Onkelos et de Jonathan, contemporains de Gamaliel, et que S. Cyrille, S. Athanase, ne les aient pas mis

à profit pour combattre les juifs, les ariens et tous les hérétiques de leur temps, puisqu'il y a à peine trois siècles que ces anciens documents judaïques nous sont connus et ont été publiés parmi nous.

Ce n'est donc point des païens que les Apôtres ont emprunté la loi du secret. Ce serait plutôt des juifs ; car ils étaient tous enfants d'Israël. S. Paul avait été élevé dans la synagogue, aux pieds de Gamaliel ; ils auraient plutôt suivi une institution établie chez eux que d'emprunter celles du paganisme auquel ils allaient déclarer la guerre.

Mais n'est-ce pas plutôt Jésus-Christ lui-même qui est l'auteur de la loi du secret? N'avait-il pas dit aux Apôtres : *Gardez-vous bien de donner les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se tournant contre vous, ils ne vous déchirent?* (Matth. VII, 6, et ailleurs.) Sur ce que ses disciples lui demandaient pourquoi il parlait aux peuples par paraboles, ne leur répondit-il pas? *Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux. Mais il ne leur est pas donné... parce que voyant ils ne voient pas, et qu'écoutant ils n'écoutent ni ne comprennent.* (Matth. XIII, 13.)

L'auteur du livre des *Récognitions* qui est, sinon de S. Clément Ier (1), tout au moins d'un auteur grec

(1) Je sais très-bien que le livre des *Récognitions* du Pape Clément Ier, est un livre que les ébionites ont farci de leurs erreurs ; mais aucune des dissertations protestantes et catholiques ne m'ont convaincu que ce livre ne fût pas originairement de saint Clément Ier.

de la plus haute antiquité, et que Ruffin a traduit dans le IV[e] siècle, fait ainsi parler S. Pierre au milieu des Apôtres :

« Rien n'est plus difficile, mes Frères, que de parler « le langage de la vérité au milieu d'une multitude « confuse de peuples. Car ce qu'on ne peut pas dire à « tous comme il le faudrait, il faut le taire à cause de « ceux qui viennent malicieusement écouter. Cepen- « dant il ne faut pas non plus tromper, induire en er- « reur ceux qui viennent sincèrement au-devant de la « vérité. Que fera donc celui qui doit parler en pré- « sence d'une multitude indiscrète? cachera-t-il la vé- « rité? Et alors comment instruira-t-il ceux qui sont « dignes de l'entendre? Mais s'il jette la vérité toute « nue à la face de ceux qui n'ont nulle envie de la « mettre à profit, il expose à leurs outrages celui dont « il est le mandataire, *il va diamétralement contre les « ordres qu'il a reçus de ne pas jeter les perles de la pa- « role devant les pourceaux et les chiens*, qui la com- « battront, la déchireront avec mille raisonnements « stupides, mille sophismes astutieux, qui la rouleront « dans le bourbier de leur intelligence charnelle, qui « étoufferont sa voix par leurs aboiements et leurs « réponses grossières et sales, et à force de fatigues « réduiront au silence le prédicateur de la parole de « Dieu. C'est pourquoi en beaucoup d'occasions, à « l'aide des périphrases, je faisais en sorte de ne pas « révéler à des oreilles impures le grand mystère de la « suprême divinité. » (*Recognitionum* lib. III, n. 1.)

Voilà qui est très-clair, très-positif, et c'est en vain

qu'on m'objectera que le livre d'où j'ai tiré ce témoignage n'est pas du Pape S. Clément, ou du moins qu'il a été falsifié, comme l'ont prouvé S. Athanase et le Pape Gelase. Peu m'importe de qui il soit, pourvu qu'on n'en conteste pas l'antiquité. Or, les protestants Blondel, Dalley, Alexandre, ont été forcés de la reconnaître. C'est ce dont on peut se convaincre par les notes de Cottelier.

Il est donc constant que la loi du secret remonte aux Apôtres, et que ceux-ci l'ont fondée sur les paroles même de Jésus-Christ.

A l'entrée du livre de S. Denys l'Aréopagite, sur la *Hiérarchie Ecclésiastique*, je lis ces mots qu'il adresse à Timothée, disciple de S. Paul : « *Mais prenez bien* « *garde de divulguer les saints des saints, respectez les* « *mystères du Dieu caché qui doivent être couverts d'un* « *voile spirituel et invisible, qui doivent être inaccessibles aux yeux des profanes et rester intacts. Ce* « *n'est qu'aux seuls saints qu'on peut communiquer les* « *choses sacrées avec une certaine clarté qui doit être* « *aussi sacrée.* » (*Hierarc. Eccles.* cap. 1.)

Le même dit ailleurs encore à Timothée :

« *Ecoute, mon fils; selon la sainte loi de notre tradition hiérarchique, les choses qui sont dites saintement, écoute-les avec le respect qu'on doit aux choses* « *saintes. Devenu divin par la science divine, garde* « *dans le secret de ton cœur les choses saintes, comme* « *étant de même essence, et garantis-les des yeux des* « *profanes et de la multitude. Car il n'est pas permis,* « *dit l'écrivain sacré, de jeter aux pourceaux cet orne-*

« *ment pur, brillant de perles spirituelles.* » (*Hierarc. Eccles.*, cap. II.)

Un des reproches que Tertullien adresse aux hérétiques, c'est de ne point observer entre eux de discipline quant au secret. Ecoutons-le : « Je ne dois pas omettre « de décrire la conduite des hérétiques, combien elle « est terrestre, frivole, humaine, sans gravité, sans « autorité, sans discipline parfaitement assortie à leur « foi. On ne sait qui est catéchumène, qui est fidèle ; « ils entrent, ils écoutent, ils prient pêle-mêle et même « avec des païens, s'il s'en présente. Ils ne se font « aucun scrupule de *donner les choses saintes aux* « *chiens et de semer des perles* (fausses à la vérité) *de-* « *vant les pourceaux.* (*Livr. des Prescript.*, n. 41.)

Il est évident que tous les Pères de la primitive Eglise, lorsqu'ils parlaient de la nécessité du secret, s'appuyaient sur les paroles même de Jésus-Christ, que nous a transmises S. Matthieu, chap. VII.

Dans l'institution du sacrement de l'Eucharistie, Jésus-Christ n'avait pris pour témoins que ses Apôtres, dans l'intérieur d'une maison particulière. C'est à son exemple que ceux-ci célébrèrent eux-mêmes les saints mystères loin des profanes, sans autres témoins que leurs disciples. Ils priaient en public et célébraient en secret; s'ils parlent du mystère de l'Eucharistie, ce n'est jamais que sous l'expression énigmatique de *rompre le pain.* Expression fort bien comprise des fidèles, et qui ne pouvait être interprétée en mauvaise part par les païens.

Pour prouver que la distinction entre les catéchumè-

nes et les fidèles était d'institution apostolique, les Pères de l'Eglise citent souvent ces paroles de S. Paul aux Corinthiens : *Pour moi, mes Frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes encore charnels, comme à des enfants. Je ne vous ai nourris que de lait et non pas d'aliments solides, parce que vous n'en étiez pas alors capables ; et à présent même vous ne l'êtes pas encore, puisque vous êtes encore charnels.* (1 Cor. III, 1.) S. Clément d'Alexandrie interprète ainsi ce passage : « Puisque d'après l'Apôtre « le lait appartient aux enfants, et l'aliment solide à « ceux qui sont parfaits, le lait doit désigner le caté- « chisme, et l'aliment les doctrines solides. » (*Pædag.* lib. p. 119.)

S. Paul a parlé sans doute plus ouvertement dans quelques autres Epîtres. Mais il faut observer que ces mêmes Epîtres étaient confiées à la discrétion de l'Evêque et du clergé qui n'en communiquaient aux catéchumènes que ce qui leur était permis de savoir (1).

J'en dis autant de cette lettre de S. Ignace, adressée aux Smyrniens, où il dit en parlant de certains

(1) Dans l'Epître de S. Paul aux Colosses, c. IV, 16, on lit : *Lorsque vous aurez lu cette lettre, faites en sorte qu'elle soit lue dans l'Eglise de Laodicée, et que vous lisiez celle des Laodicéens.* — *Je vous en conjure par le Seigneur, qu'on lise cette lettre à tous les saints frères.* (1 Thess. v, 27.)

Eusèbe nous apprend que S. Pierre, étant à Rome, approuva l'Evangile que S. Marc avait écrit, et en ordonna la lecture dans *toutes les Eglises.* (*Hist. Eccles.*, lib. II, cap. 14.) Ce n'était donc que dans les *églises*, et non dans les maisons particulières, que se lisait le Nouveau Testament.

hérétiques : *Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière mystique, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de Jésus-Christ notre Sauveur, laquelle chair a souffert pour nos péchés, laquelle Dieu le Père dans sa bonté a retirée du tombeau* (1). (*Epist. ad Smyrn. apud Cottel.* t. II, n. VII, p. 37.) Nous trouvons la preuve de ce que nous disons ici dans les Constitutions apostoliques. Après avoir fait l'énumération des Livres canoniques, l'auteur ajoute en parlant des Epîtres : *Quas non oportet coram omnibus divulgare, ob mystica quæ in eis sunt.* (Can. LXXVI, lib. VIII, *apud Cottel.* t. 1, p. 449.)

Il paraît constant que les livres du Nouveau Testament restaient entre les mains de l'Evêque, du clergé et de quelques fidèles bien éprouvés, que les pasteurs les expliquaient au peuple, ce qui faisait dire à S. Augustin : *Intenti estote ad Scripturas, codices vestri sumus :* Appliquez-vous à vous instruire des divines Ecritures, *nous sommes vos livres.* (*In doctrinâ Christi*, I, II, ch. 36.) Le même Docteur dit encore ailleurs : *Quid est quod occultum est, et non publicum in Ecclesiâ? sacramentum baptismi, sacrumentum Eucharistiæ. Opera enim bona nostra vident et Pagani. Sacramenta verò occultantur illis; sed ab his quæ non vident surgunt ea quæ vident.* (*Enarr. in* Ps. CIII, n. 14.)

(1) Dans toutes les éditions qui ont passé par les mains des hérétiques modernes, ce passage de S. Ignace que nous citons ici, et dont l'authenticité est puissamment établi, *loco citato*, est supprimé. On en devine aisément les motifs.

Une autre preuve que le commun des fidèles n'avait pas dans leurs mains les Livres saints, ou tout au moins le Nouveau Testament, c'est que parmi les traditeurs de ces mêmes livres, au commencement du IIIe siècle, on ne trouve d'accusés que des Evêques et des prêtres. Donc les laïcs ne les possédaient pas.

De là vient encore cette locution si fréquente dans Jean Chrysostôme : « Les initiés le savent ; les mysti- « ques en sont instruits, tout cela est connu de ceux « qui sont initiés... Je voudrais parler plus clairement « du baptême ; mais je n'ose, à cause de ceux qui ne « sont pas initiés. Ces personnes nous rendent l'expli- « cation de ces choses plus difficile, en nous contrai- « gnant ou de parler obscurément ou de découvrir des « mystères. »

La loi du secret devint de plus en plus sévère, à mesure que les persécutions devinrent plus graves et plus générales. C'est dans le IIe siècle qu'on la voit observée avec le plus de rigueur. (*Voy.* la note Z, Catéch. XVIII.)

Il n'y a que la nécessité où crut se trouver S. Justin pour arrêter le feu des persécutions, pour justifier les chrétiens des calomnies horribles (1) dont les païens les accablaient, qui ait pu le déterminer, l'an 166 dans

(1) C'était une calomnie répandue dans tout l'empire romain, que les chrétiens dans leurs mystères faisaient entre eux le repas de Thyeste, et mangeaient un enfant nouveau-né couvert de farine.

Le premier auteur de cette atroce calomnie fut Simon le Magicien, ensuite Carpocrate, Basilide, Saturnin, hérétiques qui avaient assisté aux saints mystères. (Eusèbe, *Hist. Eccl.* lib. IV. cap. 7.)

son Apologie I[re], n. 65, à révéler tous les rits du baptême et le mystère de l'Eucharistie.

On est également surpris de voir Athénagore parler ouvertement du mystère de la sainte Trinité, en présence des empereurs Marc-Aurèle, Antonin, etc. (*Legat. pro Christian.*, n. 10.) Mais la surprise cessera, si on réfléchit que ce dogme paraît avoir été un des premiers divulgués, soit parce que la philosophie de Platon l'avait fait entrevoir, soit parce que, étant connu de la synagogue, les ébionites, qui étaient des hérétiques juifs d'origine, l'avaient promulgué partout. Nous en avons une preuve sans réplique dans le dialogue intitulé *Philopatris*, faussement attribué à Lucien qui vivait sous l'empereur Marc-Aurèle, tandis que l'auteur se dit avoir été baptisé par S. Paul, *ce Galiléen au front chauve, au nez aquilin, qui a été enlevé au troisième ciel à travers les airs.* L'auteur fait dire à Critias : « *Par qui* « *veux-tu que je jure ?* Tryphon répond et dit : *Par le* « *Dieu qui commande en haut, grand, immortel, de-* « *meurant dans les cieux, le Fils du Père, l'Esprit pro-* « *cédant du Père, un de trois et trois d'un, puisque* « *ces trois sont Jupiter et qu'il est Dieu.* »

Ne soyons donc pas étonnés si S. Pontius, qui souffrit le martyre en l'année 259 selon Fleury, ou 245 selon d'autres, parle si ouvertement du mystère de la Trinité devant ses juges. C'est à tort que par ces motifs Schelstradt a suspecté ces actes.

C'est ici, c'est dans cette période du II[e] au III[e] siècle, dans le feu des persécutions, qu'il faut surtout remarquer les précautions que les chrétiens prenaient pour

se reconnaître entre eux, sans se compromettre inutilement en présence des païens. C'est à l'aide du symbole (1), du signe de la croix, de divers monogrammes, qu'ils se reconnaissaient, soit en s'abordant, soit en s'écrivant.

A l'aide du symbole, un disait, *Je crois*, l'autre ajoutait le mot suivant. Nous avons expliqué ce que signifiait le mot *symbole*.

C'était surtout au signe de la croix qu'ils se reconnaissaient en se saluant, les bras croisés sur la poitrine. Le sceau de leurs lettres portait l'empreinte d'un poisson, qui se dit en grec ICHTHUS, ΙΧΘΥΣ, dont chaque lettre était l'initiale de ces fameux vers sibyllins : Ιησους Χριςὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ. *Jesus Christus Dei filius, Salvator.* (Jésus-Christ fils de Dieu, Sauveur.)

Voilà l'énigme cachée sous la figure d'un poisson, à

(1) Ruffin, historien du IV[e] siècle, prêtre d'Aquilée, nous dit qu'il a appris par tradition que les Apôtres, étant près de se séparer, s'assemblèrent, et que, conférant ensemble les pensées que chacun d'eux avait sur les principaux articles de notre foi, ils en composèrent le symbole qui en est comme le précis et l'abrégé, qu'ils l'appelèrent Σύμβολον, *collation*, *marque*, *gage*, qu'ils ne l'enseignèrent que de vive voix, et que pendant plusieurs siècles il ne fut pas permis de l'écrire. C'était le mot du guet pour la milice de Jésus-Christ. (*De Symbolo*, pag. 539.)

S. Léon (*Epist.* 27) dit que le symbole comprend douze articles, que les douze Apôtres avaient rédigés chacun en leur particulier. Quelques-uns même prétendent, et S. Augustin est de ce nombre, que chaque Apôtre a fait son article, et il désigne en particulier l'article que chacun a composé. (Voy. *Baronius*, *Ann.* 44, § 17. *Augustin sermones* 42, *in Lovanio.*)

l'aide de laquelle ils se reconnaissaient. C'est pourquoi Tertullien, Optat de Milève, ont appelé les chrétiens *Pisciculi*, les petits poissons.

Le monogramme était encore une autre énigme qu'ils ajoutaient à leur signature ; c'était une espèce de hiéroglyphes. Les Juifs cachaient le mystère de la sainte Trinité ou le nom de Dieu sous cet emblème (ייי). Les Chaldéens se contentaient de ייי. Les Arméniens prenaient trois barres perpendiculaires liées en-dessous par nne ligne commune pour marquer l'unité de Dieu en trois personnes |||. Les chrétiens Coptes écrivaient ⲒⲎⲤ pour Jésus, XC pour *Christus*, les Grecs ☧ pour *Christus*. Les gentils comprenaient si peu le mot *Christus* qui signifie *oingt*, et son monogramme, qu'ils disaient *Chrestos* qui signifie *probe*, *honnête*, et qu'aujourd'hui même plusieurs y lisent *pax* (paix). C'est de ce signe que les tombeaux des premiers chrétiens étaient marqués. C'est dans ce signe à triple sens, celui de *Christ*, celui de *Chrest*, celui de *pax* que consistait le secret.

Si Dieu a permis que la loi du secret fût de temps en temps violée ou par des chrétiens empressés de justifier le christianisme en général des calomnies des gentils, ou par des apostats dans les temps les plus rapprochés des Apôtres, c'est que dans sa sagesse il voyait le moment où les enfants de Calvin et de Luther viendraient attaquer le christianisme par sa base, en accusant de nouveauté tous ses principaux dogmes comme inconnus à la primitive Eglise. Il a permis l'indiscrétion de quel-

ques chrétiens, la trahison de quelques apostats, pour confondre les hérétiques du XVIe siècle.

Ce furent les ariens qui forcèrent tous les Pères de l'Eglise à déchirer le voile qui couvrait encore le dogme de la sainte Trinité aux yeux de la plupart des gentils. Si celui de la sainte Eucharistie eût été également attaqué, il est certain qu'il eût été publiquement défendu comme l'autre; car l'Eglise n'a rien écrit sur ses dogmes qu'au fur et à mesure que l'hérésie les contestait. Pour toute réponse elle se bornait à dire : *Credimus* (nous croyons).

Si nous scrutons, si nous fouillons dans les archives de l'Eglise et des anciens conciles généraux ou particuliers, nous ne trouverons aucun écrit, aucun décret qui traite d'une manière claire et didactique des sept Sacrements, ou qui en expose les rits (1).

Mais depuis le VIIe siècle nous trouvons chez les

(1) Je trouve dans un *troparion* des Grecs, espèce de capitule dans leur liturgie : *Οὐ μὴ γὰρ τοῖς ἐχθροῖς σοῦ τὸ μυστήριον εἴπω*. *Car je ne dévoilerai pas à tes ennemis ton mystère.* (Voyez *Perp. de la Foi*, tom. 2, *in fine*, pag. 71.)

Un ministre Anglican, Thomas Schmith, publia en 1672 un ouvrage latin : *De Ecclesiæ græcæ hodierno statu* (sur l'état actuel de l'Eglise grecque) dans lequel je lis ce passage très-remarquable :

« Les Grecs d'aujourd'hui comptent sept mystères ou sacrements, « savoir : Et......... ce nombre septenaire, pour le dire en passant, « sur lequel les Grecs sont fort entêtés, au point de croire *contre tout* « *bon sens* que la Religion chrétienne serait perdue, si on en retran- « chait un seul, a été inconnu chez eux pendant plus de mille ans. Ce « n'est enfin que *pour complaire aux Latins*, *ou du moins par une* « *sotte imitation*, pour ne rien céder à ceux-ci, qu'ils l'ont admis. Car

Latins quantité d'auteurs qui font mention des mystères, quantité de décrets synodaux, de traités théologiques qui en parlent très-explicitement.

C'est dans le même temps à peu près qu'on vit paraître chez les Grecs des traités très-étendus sur les sept mystères ou sacrements. Nous en avons un d'Epiphane, moine grec, traduit par Pierre du Mont, Evêque de Bresse. Un synode de Chypre, présidé par Germain, évêque d'Amathonte, en développa tous les effets. Dans la *Bibliothèque de Photius*, nous trouvons un extrait des Œuvres de Job le moine, qui contient un traité sur les sept sacrés mystères de la sainte Eglise de Jésus-Christ.

Jean Paléologue dans sa profession de foi fait mention des sept mystères. Siméon de Thessalonique, Gabriel de Philadelphie, Grégoire le Hiéromonaque, Melet

« il ne faut pas oublier qu'il n'y a que deux sacrements nécessaires, le « Baptême et la Cène. »

Ce passage prête à rire sous la plume d'un homme d'ailleurs très-érudit. Quoi! c'est au XI[e] siècle que les Grecs schismatiques séparés de Rome, ennemis de Rome, jaloux de sa suprématie, ont emprunté de Rome cinq nouveaux sacrements, cinq dogmes inconnus à leurs Pères! Voilà en vérité une curieuse découverte! Le savant Anglican eût bien dû nous dire le nom de celui qui avait gratifié toutes les Eglises d'Orient de ces cinq nouveaux mystères. Les Grecs ont essayé de justifier leur schisme sous le prétexte que Rome avait ajouté un mot au symbole de Nicée, qu'elle se servait de pains azymes dans la célébration des mystères. C'est eux qui *pour complaire aux Latins ou du moins par une sotte imitation* ont adopté ces cinq *sacrements* que leurs pères ignoraient. L'extravagance de l'esprit de secte est ici poussée à ses dernières limites.

Syrique, etc., ont tous traité, expliqué les sept mystères.

Ainsi à l'objection banale que les hérétiques actuels ne cessent de répéter contre les cinq sacrements que nous comptons, outre celui du baptême et de l'eucharistie, et dont, disent-ils, on ne trouve aucune trace dans les six premiers siècles de l'Eglise, on ne peut leur opposer une réponse plus décisive et plus tranchante que la loi du secret; on ne peut que leur dire ce que disait S. Basile à Amphiloque, dans sa lettre de *Spiritu sancto*.

Après avoir dit que c'était sur la foi d'une *tradition orale* tacite et *non écrite* que l'Eglise observait les rits du baptême, de la confirmation, de l'onction, de l'huile sainte, et prononçait les paroles de la consécration, ce S. Père ajoute : *Car quelle convenance y aurait-il de colporter publiquement et partout ce que ceux qui ne sont pas initiés ne peuvent ni voir ni entendre !*

L'Evêque d'Hippone a dit, en parlant des sacrements : « Nous recevons plusieurs sacrements, les uns « d'une façon, les autres de l'autre; nous participons, « *comme vous le savez*, à quelques-uns par la bouche, « à d'autres par tout le corps. » *Multa sacramenta aliter atque aliter accipimus. Quædam, sicut nostis, ore accipimus, quædam per totum corpus accipimus.* (*Enarr. in Psalt.* CXLI, ver. 9.)

En effet, c'est par la bouche que nous participons au corps et au sang de N. S. Jésus-Christ; c'est sur le front que nous recevons le sacrement de confirmation; c'est par tout le corps que le baptême et l'extrême-onction nous sont administrés. Mais pour-

quoi le S. Docteur parle-t-il d'une manière si obscure? Pourquoi ne s'énonce-t-il pas plus clairement sur la nature des sacrements dont il parle? La réponse est dans ces mots : *Comme vous le savez;* c'est-à-dire, que parlant à des initiés, il ne veut pas compromettre le secret devant un auditoire où pouvaient se rencontrer des catéchumènes, peut-être même des infidèles.

C'est donc avec la loi du secret que l'on doit répondre aux hérétiques modernes, lorsqu'ils accusent l'Eglise catholique d'avoir introduit des dogmes et des rits inconnus dans la primitive Eglise.

C'est avec la loi du secret qu'on doit combattre les exégèses des protestants à la suite desquels on remarque beaucoup de théologiens catholiques français qui rangent parmi les livres apocryphes ou *supposés*, en dépit de la tradition la plus constante, plusieurs livres qui n'ont été livrés au public que vers la fin du VIe siècle, tels que les Œuvres de saint Denys l'Aréopagite, plusieurs Epîtres de S. Ignace d'Antioche, l'Epître catholique de S. Barnabé, celles du Pape S. Clément Ier, sous le ridicule prétexte que les six premiers siècles n'en ont pas fait mention.

C'est avec la loi du secret qu'on repoussera l'accusation des Grecs schismatiques contre l'Eglise romaine, relative aux azymes dont celle-ci se sert dans la célébration des saints mystères (1).

(1) On peut, sur cette question, consulter J. Sirmond, *de Disquisitione Azymorum*, cap. v. Crampinus, *de Perpetuo Azymorum usu in Ecclesiâ Latinâ*, et surtout le *Panoplia contra Græcos* de Altimura. *De Azymis*, centuria xi, cap. v.

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

Lettre de saint Pierre à saint Jacques, premier Patriarche de Jérusalem (1).

I. Comme je connais, mon Frère, le zèle que vous apportez communément dans tout ce qui nous est avantageux, je vous prie, je vous supplie de ne communiquer à aucun gentil, à aucun de notre nation, avant de l'avoir bien éprouvé, la collection de mes prédications que je vous ai envoyée. Mais, si après des épreuves il est jugé digne, communiquez-les-lui, observant la méthode que Moïse suivit à l'égard des soixante et dix qui devaient lui succéder dans sa chaire. Car les avantages de cette précaution se font sentir chaque jour. C'est ce qui fait que tous les hommes de la même nation, quelque part qu'ils se trouvent, professent la même foi touchant l'unité de Dieu et observent la même règle de vie, et ne peuvent en aucune manière être détournés du vrai sens des Ecritures qui en présentent plusieurs. Car suivant la règle qui leur a été transmise, ils s'appliquent à faire concorder les dissonances qui se rencontrent dans les Ecritures, tandis que celui qui ignore les traditions s'endort, lorsqu'il rencontre dans les Prophètes des expressions qui présentent divers sens. C'est pourquoi il n'est permis à personne d'enseigner, qu'il n'ait appris

(1) *Voyez* Cottelier, t. 1er, pag. 602. *SS. Patrum qui apostolicis tempor. floruerunt opera.* Nous ne donnons cette pièce que comme monument historique.

d'abord à faire usage des Ecritures. C'est alors qu'il n'y a chez eux qu'un Dieu, qu'une loi, qu'une espérance.

II. Qu'il en soit donc chez nous comme chez les Septante. Ne confiez les livres de mes prédications qu'avec un égal mystère, pour qu'ils servent à instruire ceux qui se destinent à instruire les autres. Si cette règle n'est pas strictement observée, nos paroles de vérité seront bientôt défigurées et livrées à mille interprétations. Ce n'est point qu'en ceci je me croie un prophète ; mais c'est que j'ai déjà vu le mal commencer. Déjà quelques gentils ont rejeté ma prédication légale, et ont forgé, sous l'inspiration de l'homme ennemi, une doctrine puérile contraire à la loi. Et c'est de mon vivant que ces tentatives ont eu lieu, qu'ils ont travaillé à renverser la loi, en donnant à mes paroles de fausses interprétations. Quelque douleur que j'en éprouve, cela m'empêchera-t-il de prêcher avec confiance? à Dieu ne plaise. Ce serait aller contre la loi de Dieu, promulguée d'abord par Moïse, confirmée par notre Maître qui a dit touchant sa perpétuité : *Le ciel et la terre passeront, mais il ne sera pas ôté de la loi un iota, un point.* (Marc. XIII, 31. Matth. V, 18.)

Il a dit cela, pour que tout s'exécutât. Ce que je ne comprends pas, c'est que, rejetant le sens que je donne à mes paroles, ils veulent les mieux comprendre que moi qui les ai dites, et donnent à leurs disciples pour mon opinion ce que je n'ai jamais pensé. Si de mon vivant ils sont si audacieux, que n'oseront-ils pas après ma mort?

III. C'est donc pour parer à cela que je vous prie et supplie instamment de ne communiquer à aucun juif ni

à aucun étranger les livres que je vous ai envoyés, sans l'avoir auparavant bien éprouvé. Si après l'épreuve vous en rencontrez de dignes, alors, suivant la loi de Moïse, il sera considéré comme du nombre des Septante, il sera établi docteur pour conserver intègre notre foi et la règle de vérité, afin qu'eux-mêmes, entraînés par l'ignorance, ne se jettent pas par conjectures dans l'erreur et n'entraînent pas les autres dans la même fosse. Je vous ai bien expliqué ce qui me paraissait convenable; je me repose sur votre sagesse pour l'exécution. Adieu, etc.

RÉFLEXIONS SUR LES OEUVRES DE SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE.

A la suite de notre dissertation sur le *secret*, nous croyons devoir placer encore ici quelques réflexions sur l'*authenticité des Œuvres de S. Denys l'Aréopagite*, parce que d'abord elles rentrent dans le sujet que nous venons de traiter, que dans la suite de cet ouvrage nous aurons plusieurs fois recours à son autorité, et parce qu'il nous convient d'en établir la solidité contre les attaques de la critique moderne. Nous en avons (page 41) déjà cité deux fragments auxquels nous en ajouterons un troisième qui se trouve à la fin du même livre:

« C'est pourquoi sur la foi de vos saintes promesses
« je regarde comme un devoir sacré de me rappeler à
« moi et à vous l'obligation où nous sommes de ne ré-
« véler à personne l'éminente dignité de la fonction pon-
« tificale dont vous êtes revêtu. » (*Ibid. in fine.*)

A des témoignages aussi puissants qu'ont opposé les Tentzel, les Blondel, les Daley et les Centuriateurs de Magdebourg? Ils ont dit que les Œuvres que les catholiques leur produisaient sous le nom de *S. Denys l'Aréopagite*, étaient d'un faussaire postérieur au Ve siècle. Aubertin soutient que ces livres sont une œuvre pseudonyme, par la raison qu'aucun auteur des cinq premiers siècles n'en a fait mention. (Lib. II, *De sacramento Euchar. in Dionysio*, cap. 1.)

Quel motif ces hérésiarques ont-ils d'attaquer l'authenticité de ces livres, de les jeter au rebut parmi les livres falsifiés et pseudonymes, de les attribuer à un moine égyptien de la secte de Sévère d'Antioche, et de se dispenser d'en indiquer le nom? C'est que ces livres portent avec eux la condamnation positive de leur hérésie. C'est que ces livres, notamment celui de la *Hiérarchie Ecclésiastique*, renferment et expliquent les cérémonies du baptême et de la messe, la consécration du saint chrême, l'ordination de l'Evêque, du prêtre et du diacre, la manière de bénir un moine, la sépulture des morts à laquelle l'Evêque prie pour la rémission des péchés de la personne décédée; c'est qu'on y lit que ces prières ne sont utiles qu'à ceux qui meurent en état de grâce; c'est qu'il dit au chapitre VII, qu'il ne rapporte pas les paroles usitées pour les consécrations et les bénédictions, *parce qu'il n'était pas permis de les écrire, de peur qu'elles ne fussent divulguées et exposées par là à être profanées;* c'est qu'il fait mention du signe de la croix dans les ordinations et les consécrations.

On conçoit que les sectaires de Luther et de Calvin ont dû répudier des témoins qui remontaient aux temps apostoliques, ont dû faire leurs efforts pour anéantir les témoignages dont l'antiquité les accablait; mais on conçoit difficilement que parmi les catholiques il se soit trouvé des hommes qui aient fait cause commune avec l'hérésie, pour abattre une autorité que tant de siècles avaient respectée, que tant de Pères grecs antérieurs au VIe siècle avaient citée, préconisée, commentée; que Juvénal, successeur de S. Cyrille, avait citée au concile de Chalcédoine l'an 451, devant l'impératrice Pulchérie, relativement à la sépulture de Marie mère de Dieu : que S. Sophrone PC. de Jérusalem en 635 avait opposée sans contestation aux monothélites, et qui avait été apportée dans le concile de Latran sans contradiction sous le Pape S. Martin, relativement à l'opération théandrique en 649; une autorité enfin que Photius PC. schismatique de Constantinople cite dans le 1er art. de sa *bibliothèque*, en parlant du traité du prêtre Théodore. Il est étonnant, disons-nous, de voir aujourd'hui tant de personnages éminemment savants, tels que Jean Morin, le père Lecointe, le docte Evêque d'Avranches, convenir, il est vrai, que ces livres étaient connus avant l'an 630, mais qu'ils ne remontent pas plus haut que l'an 520, et tout au plus au IVe siècle.

Voilà sans doute beaucoup de terrain gagné en faveur de notre cause contre l'exégèse protestante. Mais ce n'est pas assez; car il est entendu entre tous les critiques modernes que l'on doit arracher les pages de tout au-

teur antérieur au IVe siècle, qui font mention des Œuvres de S. Denys. Ainsi, par exemple, le savant Huet retranche des Œuvres d'Origène la seconde homélie :

1° Parce qu'il se sert du mot ὁμούσιον, qui, dit-il, n'a jamais été jusqu'alors employé. (Voy. *Origeniar.* lib. III, pag. 275.)

2° Parce qu'il cite S. Denys l'Aréopagite, livre, dit-il, alors inconnu.

1° Nous répondons à M. Huet que S. Denys d'Alexandrie, contemporain d'Origène, avait employé ce mot l'an 259, dans son apologie adressée au Pape S. Denys, que le même Pontife romain l'avait déjà également employé, que Theognoste, homme savant, dit S. Athanase, en avait aussi fait usage. Pouvait-il ignorer que 50 ans avant le concile de Nicée ce mot était tellement consacré par l'usage, que Paul de Samosate en abusa pour établir son hérésie, l'an 264? (*Voyez* Fleury, *Hist. Eccles.*, lib. VIII, n. 1.)

2° Nous voilà donc arrivés au IIIe siècle.

Remontons encore.

Le même S. Denys d'Alexandrie, contemporain d'Origène, qui mourut l'an 264, avait fait des commentaires sur les Œuvres de l'Aréopagite. Nicétas qui vivait dans le XIIIe siècle, a vu et tenu ces commentaires qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Dira-t-on que Nicétas a menti?

Anastase le Sinaïte, qui vivait 100 ans avant S. Maxime, c'est-à-dire, à la fin du VIe siècle, dit dans son livre (*Viæ Dux,* cap. XXII) en parlant de S. Denys l'Aréopagite :

« Mais Denys le grand Evêque d'Alexandrie, célèbre « parmi les orateurs, dans les scholies qu'il a compo- « sées sur le bienheureux *Denys* son homonyme, dit : « La philosophie extérieure ou profane est dans l'u- « sage d'appeler *ingénite* toute nature qui échappe aux « yeux, ainsi que les hypostases ou substances. C'est « dans ce sens profane, ajoute-t-il, que S. Denys s'est « servi de ce mot (1). »

Voilà donc deux témoins irréfragables (Nicétas et Anastase) qui ont vécu à des distances de temps et de lieux très-éloignées, qui ont vu, lu et tenu des commentaires sur l'Aréopagite, faits dans le milieu du IIIe siècle. Faudra-t-il pour complaire aux hérétiques Daley, Tentzel, Blondel, Aubertin, les taxer d'imposteurs ?

Ces commentaires, il est vrai, ne sont pas venus dans jusqu'à nous leur intégrité. On en rencontre néanmoins des fragments dans plusieurs bibliothèques (2). Le cardinal Duperron dans son IIe et IIIe livre *De Eucharistiâ*, atteste avoir vu à Venise, dans la bibliothèque du sieur Lollin, *La chaîne des Commentaires* sur l'Aréopagite, dans laquelle il a remarqué plusieurs scholies de S. Denys d'Alexandrie. Il serait à désirer qu'il

(1) C'est à Jacques Gretzer que nous devons cet extrait de la bibliothèque d'Augsbourg qu'il publia à Ingolstadt en 1606.

(2) On peut consulter *Sacra Bibliothecarum arcana retecta*, de Théophile Spitzel. Augsbourg, 1668. Il indique dans la bibliothèque de cette ville un echaîne des commentaires sur S. Deny s l'Aréopagite, f° 5. *Dogmatica panoplia contra arianos ex scriptis Dionysii Areopag.*, f° 10.

eût noté les ouvrages de ce S. Père sur lesquels roulent ces scholies ; alors nous connaîtrions d'une manière certaine quels sont ceux qui étaient connus du temps de S. Cyprien, c'est-à-dire, vers l'an 250, de même que nous sommes certains de celui de la *Hiérarchie Ecclésiastique,* d'après le témoignage de Nicétas et d'Anastase.

Mais depuis l'an 264, me dira-t-on, en remontant jusqu'à S. Paul, voilà plus de deux siècles au milieu desquels vous ne pouvez produire aucun témoignage en faveur de votre thèse. Arrivé à ce terme vous ne trouvez aucun auteur qui en fasse mention. A cela je réponds d'abord que je pourrais, en dépit de M. Huet, apporter en preuve Origène dont nous avons parlé, et que les hagiographes rangent avec Tertullien parmi les théologiens du IIe siècle.

Mais revenons à la loi du secret. Est-il présumable, qu'au milieu des persécutions de Trajan, d'Adrien, de Marc-Aurèle, sous la discipline de la loi du secret, pendant que les Evangiles même étaient soustraits de la main des peuples, que l'on disputait encore sur l'authenticité de l'Apocalypse de S. Jean, est-il présumable, que l'on aurait divulgué au milieu des catéchumènes, des infidèles, des livres qui contenaient les plus secrètes, les plus *mystiques* doctrines du christianisme, qui en révélaient les mystères les plus profonds, des livres qui étaient adressés à des Evêques sous le sceau du secret le plus inviolable? Qui vous dit même que ces scholies (ou commentaires) de S. Denys d'Alexandrie aient été publics du vivant de leur auteur ? Gardons-nous de le

penser. Ces livres et leurs commentaires ont dû rester *apocryphes*, c'est-à-dire, cachés, ainsi que les Evangiles entre les mains des premiers pasteurs et de ceux qui en leur nom devaient instruire les peuples.

C'est dans ce sens que S. Augustin disait au peuple d'Hippone : *Intenti estote ad Scripturas, codices vestri sumus.* Soyez attentifs aux saintes Ecritures, nous sommes vos livres. (*In Doctrin. Christian.*, lib. II, c. 36.)

Pourquoi les hérétiques modernes rejettent-ils le livre de l'Apocalypse? c'est parce qu'il renferme le tableau de la liturgie apostolique qui les condamne? Pourquoi ont-ils été les premiers qui aient attaqué l'authenticité des livres de S. Denys, et surtout celui de la *Hiérarchie Ecclésiastique?* c'est parce qu'ils renferment l'exposition la plus claire de nos principaux mystères. Ce fut en effet en 1521 que la Faculté de théologie de Paris examina le livre de Luther intitulé : *La Captivité de Babylone.* L'auteur ayant dit que le livre de la *Hiérarchie Ecclésiastique* était rempli de rêveries, qu'il était pernicieux, plus platonicien que chrétien, plein d'allégories, étude de personnes oisives, la Faculté déclara ces propositions *fausses*, *téméraires*, *arrogantes*, *injurieuses* à un saint homme célèbre par sa profonde érudition et que S. Jean Damascène appelle le *divin Aréopagite.*

En 1527, La Sorbonne, dans l'examen qu'elle fit des Œuvres d'Erasme, déclara *plus téméraires et amateurs de nouveauté que savants,* ceux qui croyaient que S. Denys l'Aréopagite n'était pas l'auteur de la *Hiérarchie Ecclésiastique.*

Soixante ans après, Maldonat, ce célèbre théologien, citait dans son commentaire sur le Ps. CIX, le chapitre VII de la *Hiérarchie Céleste. Absque ullo dubio.*

En 1636 parut l'ouvrage du Père Halloix, jésuite, intitulé : *Illustrium Ecclesiæ Orient. scriptorum.* Mais n'ayant pas été assez hardi pour placer les Œuvres de S. Denys l'Aréopagite parmi les pseudonymes, il mérita à son tour d'être classé au XIXe siècle, parmi les auteurs *sans critique.* (*Voy.* Feller, V° *Halloix.*)

En 1739, le Père Pierre-Joseph Cortasse, jésuite, donna une traduction française d'un des livres de ce Saint, celui *des Noms divins.* On doutait encore en France si peu de l'authenticité de ce livre, le plus abstrait, le plus sublime, le plus fécond, le plus mystérieux de tous ceux que l'antiquité nous avait légués, que le traducteur n'entreprit même pas d'entrer en controverse sur cette question. Et cependant depuis deux siècles les protestants l'avaient soulevée. Et c'est depuis un siècle environ que beaucoup de théologiens français sont devenus si savants ? Que les temps sont changés !

A peine pourriez-vous ouvrir aujourd'hui une théologie moderne qui soit dans le cas de parler de S. Denys et de ses Œuvres, sans y rencontrer une de ces formules banales : *Il est entendu, il est reconnu par tous les savants, il est même certain* que les Œuvres attribuées à S. Denys sont pseudonymes. Mais demandez à ces savants quel est le faussaire ? en quel temps il a vécu ? quel pays l'avait vu naître ? Un protestant vous répondra hardiment : La Croze vous dira son nom ; c'est Synésius, évêque de Ptolémaïde, qui vivait dans le Ve siè-

cle. Mais Jacques Brucker, luthérien (*Hist. philosophiæ*, t. III, pag. 507) lui prouvera aussitôt qu'il est dans l'erreur. Adressez-vous aux théologiens de France, ils ne pourront vous répondre, et se tairont sur le nom du faussaire. Jean Morin (*De Sacris ordinationibus*) donne à ces livres pour date d'apparution, sans nommer l'auteur, le commencement du Ve siècle. Jean Launoix le fait contemporain du premier concile d'Ephèse. Vossius le place sous le règne de Théodose le Grand.

Erasme (*De Compendio perveniendi ad veram theologiam*, tom. v) croit cet auteur plus ancien que S. Augustin. Cottelier (*De Pseudo-Dionysio*) est aussi d'avis que l'auteur de la *Hiérarchie Céleste* est antérieur à S. Augustin et à S. Jérôme, parce que, dit-il, ce dernier ne parle des neuf chœurs des Anges que d'après une autorité antérieure à lui; parce que Basile de Séleucie, contemporain de S. Jérôme, en parle également comme d'une doctrine *anciennement* accréditée. Ce serait donc, d'après les théologiens modernes, à un auteur plus ancien encore qu'il faudrait remonter. Qu'on demande à S. Jean Chrysostôme quel est celui dont il cite les paroles, et qu'il se contente d'appeler ὁ τοῦ οὐρανοῦ πτηνὸς, *l'oiseau du ciel*; à S. Jean Damascène, quel est ce *Denys* qu'il ne craint pas d'appeler le *plus grand théologien*; à S. Athanase, quel est l'écrivain dont dans son livre *de la commune essence du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, il a emprunté les paroles et les termes même pour parler de l'Hiérarchie angélique. Demandez à S. Grégoire de Nazianze quel est *cet autre* dont il ne cite jamais le nom (1),

(1) Voici ses termes : *Sic nimirùm Sancta Sanctorum quæ etiam*

qu'il se contente de signaler comme un très-beau, très-sublime génie qui avait traité *longtemps avant lui* la question des saints Anges, et dont il cite les paroles qu'on retrouve en effet dans le v[e] livre *des Noms Divins* et dans le 11[e] chapitre de la *Hiérarchie Céleste*.

C'est ici l'occasion de citer un passage remarquable d'une lettre du célèbre cardinal *Guillaume Sirlet*, écrite au cardinal *Ste-Croix*, légat du Saint-Siége près le concile de Trente.

« J'ai comparé votre manuscrit des Œuvres de S. De-
« nys avec celui de Dom Basile..... J'ai rendu audit
« Dom Basile son manuscrit, et j'ai replacé le vôtre dans
« votre bibliothèque..... J'ai été confirmé plus que ja-
« mais dans la conviction où j'étais déjà que les Œuvres
« de S. Denys sont réellement celles de l'*Aréopagite*.
« Car je me suis convaincu par mes propres yeux que
« S. Grégoire de Nazianze lui avait emprunté beaucoup
« de pensées lorsqu'il tombe sur le même sujet, et sou-
« vent les mêmes expressions, Il ne le nomme pas, il est
« vrai, mais n'importe; car le saint Evêque est dans l'ha-
« bitude de n'apporter aucune autorité que celle des Livres
« saints. C'est ce que j'ai surtout remarqué dans le dis-
« cours sur la nativité du Sauveur (XXXVIII, *De Theo-*
« *phania*) où expliquant le fameux mystère du *Trisa-*
« *gion*, où l'on dit trois fois *Saint* et une fois *Seigneur*

à Seraphinis obteguntur, ac tribus sanctificationibus celebrantur, in unam dominationem et deitatem coëuntibus, quemadmodum et alius quidam ante nos pulcherrimè et sublimissimè philosophatus est. (XXXVIII. Orat. *in Theophan*. n. 8, page 668.)

« *Dieu*, pour exprimer une substance en trois per-
« sonnes, S. Grégoire se sert des mêmes termes, des
« mêmes mots que Denys l'Aréopagite, et qu'il ajoute
« ces mots : Ce qu'UN AUTRE a sagement compris *long-
« temps avant nous* et a dit d'une manière aussi belle
« que sublime, etc. »

Ce n'est pas seulement Guillaume Sirlet qui a vu le S. Evêque d'Athènes dans ce mot : UN AUTRE, mais encore le cardinal Duperron (lib. II, *De Eucharist.*); et Jacques Billius, traducteur de S. Grégoire de Nazianze (lib. I, *Observationes sacræ*, n. 23, à la suite de S. Isidore de Péluse, Paris, in-folio, 1685) rapporte de nombreux passages extraits de ce Père, qui sont évidemment empruntés des Œuvres de l'Aréopagite.

Quelques raisonnements que les protestants et certains catholiques opposants fassent contre leur authenticité, ce ne seront jamais que des arguments négatifs, que nous réduisons à leur plus simple expression.

Objection. — « Si ces écrits étaient sincères et vrais,
« ils eussent été connus de S. Justin, de S. Irénée, de
« S. Clément d'Alexandrie, de Tertullien et d'autres
« auteurs de cette époque. » Or, aucun d'eux n'en a fait mention, donc ils sont supposés et leur sont postérieurs.

Réponse. — Conséquence très-hasardée, trop rigoureuse; car nous nions que ces livres leur aient été inconnus ; 1° Parce que nos adversaires ne peuvent pas le prouver ; parce qu'il est à croire que si les anciens, tels que Polycarpe, Irénée, Justin, Tertul-

lien, etc., ne les ont pas cités, quoiqu'ils les connussent, c'est qu'ils ont respecté la *loi du secret*, sous l'empire de laquelle ils avaient été écrits et adressés aux Evêques ;

2° Parce que, s'ils eussent été écrits seulement dans le VIe siècle, nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer la perte de quelques livres du même auteur, qui ont péri dans les siècles de persécution, tels que celui des Institutions théologiques (*Theologicæ hypotyposes*) dont l'auteur parle en tête de son traité *des Noms divins*, et celui de *Intelligilibus et sensibilibus* dont il parle à l'entrée de son livre de la *Hiérarchie ecclésiastique*.

3° Enfin si ceux qui auraient pu en parler ne l'ont pas fait, c'est, ou parce qu'ils ne les connaissaient pas, ou qu'ils ne les avaient pas vus, ou qu'ils ne les avaient pas sous la main; et cela ne prouve rien contre leur existence avant le VIe siècle.

Objection. — Les trois premiers siècles de l'Eglise ont été féconds en livres supposés, en faux évangiles publiés sous les noms de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Matthias, en faux Actes des Apôtres, en fausses Apocalypses. Les écrits de l'Aréopagite sont d'autant plus suspects que c'est à cette même date que l'on en fait remonter l'origine.

Réponse. — Tous les faussaires ont eu un but en publiant leurs propres écrits sous des noms vénérés; c'était celui d'accréditer leurs erreurs. Tous ces livres pseudonymes portaient avec eux le cachet de l'imposture et de l'hérésie. Mais quel but, quel intérêt pourrait-on supposer à l'auteur des livres attribués à S. Denys, en les

publiant sous un faux nom? Ils ne renferment aucune erreur; ils ne respirent que la plus haute piété; la doctrine en est sainte et sublime. L'auteur n'a pu être lui-même qu'un Saint. Et personne n'ignore combien dans les premiers siècles de l'Eglise on avait horreur des livres supposés; il faut nécessairement admettre qu'un saint homme peu confiant en sa doctrine aura voulu aux yeux des peuples l'appuyer d'un nom apostolique, et se rendre lui-même coupable d'un grand crime.

S. Jean l'Evangéliste déposa du sacerdoce un prêtre d'Asie qui, par un zèle mal entendu, avait composé de faux actes des voyages et du martyre de S. Paul et de Ste Thècle. (Tert. *de Baptism.*, lib. I, cap. 17. Hieron. *Catal.* c. 7.)

Le concile tenu à Rome l'an 494, sous le Pape Gelase Ier, condamna les faux actes de S. Georges que les ariens avaient forgés. (Mabill. *Disquis. de Curs. Gall.*)

Le concile *in Trullo* en 692, et plusieurs autres qui se tinrent depuis, firent des canons sur le même objet. (*Voy.* le P. Honoré de Ste-Marie, tom. II, pag. 12, 20 *et suiv.*)

Objection. — « Ces livres sont évidemment sortis de « l'école d'Alexandrie. Ils ne respirent que le plato- « nisme. C'est la philosophie de Platon couverte d'une « couche de christianisme. »

Réponse. — C'est l'accusation banale dont tous les écrivains protestants et sociniens ont tâché de flétrir la mémoire de tous les Pères de l'Eglise des IIe et IIIe siècles. Elle ne mériterait ici aucune place, si des catholiques ne l'avaient pas répétée jusqu'à satiété. Mais nous

nous contenterons de renvoyer les uns et les autres au savant ouvrage du Père Baltus : *Défense des saints Pères accusés de platonisme.*

Objection. — « On y remarque (dans les prétendus « écrits de S. Denys) un style enflé, boursoufflé, pom- « peux, chargé de figures artistement compassées, beau- « coup d'affectations dans l'ordre et la suite des raison- « nements. » (*Note d'Alban Butler*, t. IX, pag. 265, *Edit. de Lyon*, 1818.)

Réponse. — A ce savant critique qui n'a peut-être jamais lu cet auteur qu'en latin, nous répondrons avec Marcile Ficin qui est un juge irrécusable en littérature grecque, et qui a traduit et commenté *la Théologie mystique*, qu'il est vrai que « l'Aréopagite jette avec pro- « fusion les énigmes, que son style est dithyrambique, « qu'il est difficile d'en pénétrer la profondeur, et que la « langue latine se prête difficilement à sa traduction. »

S. Thomas apporte trois raisons de la difficulté d'entendre les Œuvres de ce génie si fécond, si précis et si sublime.

« 1° C'est l'usage des expressions platoniciennes (1). « En effet, à l'exemple de ce philosophe, il définit Dieu « par ces mots : *Toute unité, toute bonté, tout être.* De « là vient qu'il le nomme : *Le bien même, le bien par « lui-même, le bien au-dessus de tout bien*, ou simple- « ment : *La bonté, l'essence, la substance.*

(1) Alors il faudrait rejeter de nos bibliothèques tous nos théologiens modernes qui raisonnent d'après la dialectique d'Aristote. Ainsi S. Thomas, Pierre Lombard, S. François de Sales lui-même, doivent être jetés au rebut. Car Aristote ne vaut certes pas mieux que Platon.

« S. Denys a emprunté ces expressions. Il a même « enchéri sur Platon par la hardiesse de son élocution. « Avec de grandes idées il cherchait des expressions qui « répondissent à la sublimité de ses pensées. Voilà ce « qui rend son langage moins intelligible au commun « des lecteurs, surtout à ceux qui ne peuvent le lire « qu'en latin.

« 2° C'est que l'Aréopagite établit sa doctrine par « des raisons efficaces, courtes et précises qui favori- « sent d'autant plus la profondeur du sens, qu'elles « tiennent moins de cette clarté d'exposition qui ne « laisse rien ou presque rien à faire à l'intelligence.

« 3° L'auteur se sert de certains termes composés « qui renferment plusieurs idées, afin d'atteindre, au- « tant qu'il peut, la simplicité féconde des divines vé- « rités. Attachez votre intelligence à ces expressions « que crée la fécondité de son génie, et vous n'y trou- « verez rien d'oisif. Tout y est habilement ménagé pour « une signification complète (1). » C'est là le souverain talent de notre Aréopagite.

A cette critique perturbatrice qui ne date que d'un siècle à peu près, nous opposerons toujours le jugement que les plus savants hommes dont l'antique Eglise grecque s'honore, ont porté sur l'illustre Hagiographe qui nous occupe, et nous dirons toujours avec l'un d'eux : *Dionysius sermone quidem magnus, sed contemplatione major*.

Il ne faut pas, au reste, se dissimuler que l'étude de la langue grecque s'étant pendant le XVIIIe siècle prodi-

(1) Voyez la préface du P. Cortasse sur le traité des *Noms divins*.

gieusement affaiblie, l'intelligence de cet auteur qui ne se lisait plus que dans des traductions latines qui ne sont en général que des revers de tapisseries, avait participé au dépérissement des études.

Mais pourquoi faut-il que parmi les dépréciateurs de notre Aréopagite nous rencontrions des hommes d'un mérite distingué dont nous admirons les talents et les vertus, mais qui de temps en temps ont sacrifié aux préjugés de leur siècle ?

Il semble entendre la Religion dire au célèbre Bergier d'un ton tendre et affectueux : *Tu quoque, Brute*. « Pourquoi dans tes écrits consacrés à ma défense, « as-tu eu tant de complaisance pour des erreurs qu'a- « vait accréditées la philosophie ? Pourquoi as-tu eu « tant de ménagements pour des préjugés dominants « dans une secte ennemie ? Pourquoi devant défendre « les postes avancés de la place qui t'était confiée, les « as-tu abandonnés à l'ennemi pour te renfermer dans « le corps de la place ? »

Quant au savant Evêque d'Avranches nous userons à son égard de la même liberté dont il usa jadis envers le célèbre Baronius, et lui dirons :

« Je voudrais qu'on ne touchât qu'avec respect les « monuments de l'antiquité, surtout celle des Pères. « Car quoique Baronius d'un génie extraordinaire, « d'une science inépuisable, d'une sagacité rare, n'eût « frappé que d'une main timide et modeste sur Epi- « phane, son exemple peut porter les hommes à se jouer « du respect dû à l'antiquité, à briser, à refondre et à « reforger les plus respectables monuments.

« J'ai souvent et longtemps médité sur cette question, si l'art de la critique n'a pas été aux sciences et aux lettres plus nuisible qu'utile. Que d'ouvrages sains et entiers de l'antiquité la témérité des critiques n'a-t-elle pas corrompus (et j'ajouterai : *répudiés*)? De combien de volumes n'a-t-elle pas dépouillé les auteurs légitimes pour en revêtir des étrangers ! Je suis transporté de colère (*differor irâ*) toutes les fois que je vois de vils littérateurs sortis de la populace des grammairiens (*quotiescumque viles de plebe grammaticorum litteratores*) salir du virus de leur ignorance d'excellents auteurs. S'ils rencontrent un mot nouveau, inconnu dans leurs dictionnaires, ils le qualifient aussitôt de barbarisme. Avec une imperturbable audace, ils nous jettent à la tête pour des vérités incontestables leurs ineptes conjectures. Ils aiment à s'entendre donner le nom de *critiques*, tandis qu'au lieu et place des auteurs réels ils ne nous présentent que des phantômes. Et cette race pestilentielle n'est que trop répandue.

« Sans doute la série des siècles, l'ignorance, l'incurie des libraires ont entaché plusieurs anciens auteurs. Mais si ces taches ne sont pas manifestes, si par la confrontation de plusieurs manuscrits on ne peut arriver d'une manière évidente à un texte plus pur, il faut le laisser tel qu'il est, sauf des notes jetées en dehors du texte et que le lecteur peut apprécier comme des conjectures. » (*Origenianorum* lib. I, p. 23, n. 5.)

PREMIÈRE CATÉCHÈSE,

SUR LES DISPOSITIONS AU BAPTÊME, OU INTRODUCTION AU BAPTÊME.

SOMMAIRE.

Cette Catéchèse diffère peu de la procatéchèse quant au fond; c'est une courte exhortation au baptême, où l'on remarquera § I, II, IV, parmi les dispositions nécessaires à ce sacrement, la nécessité de la confession de tous les péchés de la vie, secrets ou publics. — III. La confession est le prélude de la pénitence quadragésimale. — VI. Définition du caractère baptismal.

Lavamini, mundi efficimini, auferte malitiam ab animabus vestris coram oculis meis. (Isaï. I, 16.)

Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de dessous mes yeux la malice de vos âmes (A).

I. O vous, que la vocation rend déjà disciples du Nouveau Testament et participants aux mystères du Christ, et qui bientôt le serez encore par la grâce, faites-vous un cœur et un esprit nouveau pour répandre la joie dans le ciel. Car si, comme le dit l'Evangéliste,

la pénitence d'un seul pécheur remplit de joie les esprits célestes, de quelle allégresse le salut de tant d'âmes ne doit-il pas les combler! (Luc. xv, 10.) Vous voilà entrés dans la belle et magnifique carrière qui vous était ouverte, courez avec prudence et sagesse celle de la piété. Le Fils unique de Dieu est là tout disposé à vous racheter. *Venez, dit-il, venez vous tous qui travaillez, qui êtes chargés, et moi je vous soulagerai.* (Matth. xi, 28.) Vous qui êtes encore couverts de la robe d'iniquité, (Procatec., 3) qui gémissez dans les chaînes du péché, écoutez la voix du Prophète : *Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de vos âmes toute espèce de souillures de dessous mes yeux,* pour que le chœur des Anges vous accueille et vous dise dans leur transport d'allégresse : *Heureux sont ceux dont les iniquités sont remises et dont les péchés sont cachés.* (Ps. xxxi, 1.)

O vous qui, depuis peu, portez dans vos mains les lampes de la foi (B), gardez-vous de les laisser éteindre, pour que celui qui jadis, sur ce mont sacré, sur ce Golgotha, ouvrit par la foi la porte du ciel au larron, vous permette de chanter aussi le cantique nuptial.

II. S'il en est encore un parmi vous, qui soit esclave du péché, qu'il se prépare par la foi à la régénération franche et sincère des enfants d'adoption; pour qu'affranchi de l'esclavage odieux du péché, il devienne l'heureux esclave du Seigneur, et se rende digne de posséder l'héritage du royaume céleste. Dépouillez-vous, par la confession, du vieil homme qui est corrompu à la suite des désirs de l'erreur (Ephes. iv, 22, 24); dépouillez-vous-en par la confession, pour vous revêtir de

l'homme nouveau qui est régénéré par la connaissance de celui qui l'a créé (Coloss. III, 10) ; entrez par la foi en possession du gage de l'Esprit-Saint, *pour être admis dans les tabernacles éternels.* (Luc. XVI, 9.)

Approchez-vous du sceau mystique (C), pour être accueilli favorablement du maître ; entrez dans le saint et spirituel troupeau de Jésus-Christ, pour qu'un jour placés à sa droite vous soyez jugés dignes d'être admis à l'héritage de la vie éternelle qui vous est préparé. Car ceux qui seront encore couverts des aspérités du péché seront placés à la gauche, parce qu'ils ne se seront pas disposés à la grâce divine que Jésus-Christ nous communique dans la piscine de la régénération.

Je ne parle pas ici de la régénération des corps, mais de la régénération spirituelle de l'âme. Ce sont nos pères selon la chair qui ont engendré nos corps, mais c'est la foi qui régénère nos âmes. Car l'*Esprit souffle où il veut.* (Joh. III, 8.) Travaillez donc à vous rendre dignes d'entendre un jour ces consolantes paroles : *Courage, serviteur bon et fidèle* (Matth. XXV, 21.) parce qu'on ne trouvera en vous aucune tache d'hypocrisie ou de dissimulation.

III. Si parmi ceux qui m'écoutent, il s'en trouvait un qui espérât tenter Dieu, il se tromperait lui-même, et ne connaîtrait point la vertu puissante qui accompagne nos mystères. Gardez-vous d'user de dissimulation en présence de *celui qui sonde les cœurs et les reins.* (Ps. VII, 10.)

Car de même que ceux qui président à la conscription militaire, examinent soigneusement l'âge, la taille,

les forces de ceux qu'on leur présente : ainsi le Seigneur dans le choix des âmes scrute sévèrement leurs dispositions intérieures, et rejette comme indigne de sa milice celui où il trouve des traces secrètes d'hypocrisie, comme aussi il se hâte d'enrôler et de communiquer sa grâce à celui qu'il en trouve digne. C'est aux *saints* et non pas *aux chiens qu'il donne les choses saintes* (Matth. VII, 6); mais il imprime sur les cœurs bien disposés le sceau admirable du salut, qui fait trembler les démons et que les Anges reconnaissent, qui met ceux-là en fuite et qui nous met en rapport d'intimité avec ces derniers. Il faut donc que ceux qui se disposent à recevoir ce sceau spirituel, y apportent toute leur attention et tout leur soin. Car de même que la plume et le burin ont besoin d'une main qui les dirige, de même aussi la grâce a besoin de la foi.

IV. L'armure dont vous serez revêtus est incorruptible, mais elle est spirituelle ; vous serez admis dans un paradis spirituel ; vous y recevrez un nom nouveau que vous n'aviez pas. Jusque-là on vous appelait *catéchumènes*, et désormais on vous appellera *fidèles*. Vous serez transplantés en oliviers intellectuels, et d'olivier sauvage que vous étiez vous serez greffés en oliviers fertiles (Rom. XI, 24); de l'état de péché vous passerez à celui de justice, de celui de souillure à celui de pureté; vous ferez partie de cette sainte vigne, et si vous demeurez fixés, vous y croîtrez comme un rameau chargé de fruits. Si au contraire vous vous en séparez, vous serez consumés par le feu. (Joh. XV, 1, 4, 5.) Portons donc de dignes fruits, pour ne pas encourir le malheur d'être

traités comme le figuier stérile de l'Evangile, et que Jésus-Christ ne vienne pas dès à présent maudire notre stérilité. (Matth. XXI, 19.) Puissions-nous tous dire chaque jour : *Je suis comme l'olivier qui porte du fruit dans la maison de Dieu; j'ai espéré pour toujours en sa miséricorde.* (Ps. LI, 10.) Ne soyons pas un olivier matériel mais intellectuel, répandant la lumière autour de nous.

C'est donc à Dieu qu'il est réservé de planter et d'arroser (1 Cor. III, 6) c'est à vous à porter votre fruit (D); c'est à Dieu à nous donner la grâce, c'est à nous à la recevoir et à la conserver. Gardons-nous de la mépriser, parce qu'elle nous est donnée gratuitement ; attachons-y au contraire un plus grand prix et conservons-la plus précieusement.

V. Le moment est venu de s'approcher du tribunal de la confession. Confessez tous les péchés (E) que vous avez commis soit par paroles, soit par actions, soit de nuit, soit de jour. Accusez vos péchés dans ce temps de propitiation; dans ces jours de salut mettez-vous en possession du trésor céleste. Livrez-vous avec courage aux exorcismes, soyez assidus aux instructions et retenez bien tout ce qu'on y dira. Car on vous parlera non-seulement pour que vous entendiez, mais pour que par votre foi vous scelliez ce que vous aurez entendu. Secouez de votre esprit tous les soucis de la vie; car il s'agit pour vous du salut de votre âme. C'est peu de chose que vous laissez, comparé aux dons de Dieu. Laissez là le présent, confiez-vous à l'avenir. Voilà tant d'années que vous travaillez pour le monde sans succès, et vous

ne pourriez vous décider à travailler pendant quarante jours au salut de votre âme ! *Tenez vous en repos, et connaissez que je suis Dieu.* (Ps. XLV, 11.) Abstenez-vous de paroles inutiles, évitez surtout de dire et d'entendre des frivolités et des médisances, soyez recueillis, toujours prêts à élever votre âme à Dieu et à prier. Montrez-nous dans la vigueur de vos exercices la force et la constance de votre âme. Purifiez votre vase pour lui donner une plus grande capacité de grâces. (Matth. XXIII, 26.) La rémission des péchés s'accorde à tous également; mais l'effusion des dons du Saint-Esprit est proportionnée au degré de foi de chacun de nous. (Rom. XII, 6.) Si vous avez peu travaillé, peu vous recevrez; si vous vous êtes au contraire donné beaucoup de peines, la récompense sera abondante. C'est pour vous que vous travaillez, voyez ce dont vous avez besoin.

VI. Si votre cœur nourrit quelque animosité contre le prochain, hâtez-vous de l'en purifier. Vous venez ici pour recevoir le pardon de vos péchés. Il faut de toute nécessité que vous pardonniez à celui qui vous a offensé. Autrement de quel front oseriez-vous dire à Dieu : Pardonnez-moi mes nombreuses iniquités, tandis que vous ne pardonneriez pas à votre coesclave de légères offenses. (Matth. XVIII, 23-35.)

Assistez exactement aux offices divins, non-seulement pour le temps présent que les clercs vous y obligent, mais aussi dans la suite quand vous aurez reçu la grâce du baptême. Car si avant de l'avoir reçu, cette assistance est louable et méritoire, perdra-t-elle de son mérite après que vous l'aurez reçue? D'ailleurs, si avant de

vous greffer sur le tronc de l'Eglise il a fallu vous cultiver, vous arroser, cette culture, ces soins ne seront-ils pas encore plus nécessaires après qu'avant?

Dans les combats que vous allez soutenir ces jours-ci pour le salut de votre âme, nourrissez-vous de la lecture des Livres saints; car le Seigneur vous a préparé un banquet spirituel, et dites avec le Psalmiste : *Le Seigneur me nourrit, il ne me manquera rien; il a dressé ma tente dans de bons pâturages, il m'a nourri sur des rives fertiles; il m'a ramené* (quand j'étais égaré) (Ps. XXII, 1, 2, 3) pour que le chœur des Anges se réjouisse, et que Jésus-Christ lui-même qui est le souverain Pontife, acceptant les promesses que vous lui ferez, vous présente tous à Dieu son Père et lui dise : *Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.* (Isaïe, VIII, 18. Hebr. II, 13.)

Puisse-t-il vous conserver tous, après vous avoir trouvés agréables à ses yeux! A lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles infinis. Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA PREMIÈRE CATÉCHÈSE.

(A) pag. 72. — *Lavez-vous, purifiez-vous.*

L'usage de lire l'Écriture avant de prêcher nous est venu de l'ancienne synagogue. C'est ainsi que Jésus-Christ, entrant dans une synagogue, lut un passage du prophète Isaïe. Il se leva pour lire : *Surrexit legere;* après avoir lu il ferma le livre, le rendit et s'assit pour l'expliquer. *Cùm plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit.*

L'Église a de tout temps suivi la même pratique. De là l'usage de faire le prône ou instruction familière, ou catéchèse immédiatement après la lecture des Epîtres et Evangiles.

(B) pag. 73. — *O vous qui portez dans vos mains les lampes de la foi.*

Les fidèles ou catéchumènes admis aux instructions du baptême portaient des lampes allumées, symbole de la foi qu'ils devaient conserver. De là l'usage de mettre un cierge allumé dans les mains du parrain de l'enfant qu'on baptise. S. Clément d'Alexandrie (*Strom.* lib. v) dit que le baptême s'appelle *illumination,* parce qu'il nous éclaire des lumières de la foi, parce que d'aveugle qu'on était on ouvre les yeux à la lumière ; c'est pourquoi les Catéchèses sont dans le style grec intitulées : *Catéchèses à ceux qui doivent être illuminés*, ou baptisés. *Catechesis ad illuminandos, vel baptizandos.*

(C) pag. 74. — *Approchez-vous du sceau mystique, etc.*

Dans la procatéchèse § 2, Cyrille a comparé le caractère qu'impose le baptême à cette marque que les pasteurs impriment sur leurs troupeaux pour les reconnaître : ici il le compare à ce fer chaud dont on marquait jadis les recrues militaires, que l'on n'emploie aujourd'hui que sur les chevaux qui font partie de l'armée. Ces comparaisons sont fréquentes chez les Pères de l'Eglise grecque et latine. On la retrouve

dans S. Basile (*Exhort. ad bapt.*, pag. 413) dans S. Grégoire de Nazianze (*Orat.*, XL, 14) dans S. Augustin (*Epist.* 173, lib. VI, *de baptismo. Cant. Donat.*, cap. I, 1).

C'est ce caractère ineffaçable (*Procat.* 16, 17), tant dans les méchants que dans les apostats qui nous rend reconnaissables aux yeux de Dieu, chers aux Anges, terribles aux démons. Voyez ce qui est dit ailleurs. (*Catéch.*, XXI, 7, *du sceau du saint Chrême. Catech.*, XVII, 35, et III, 3.)

(D) pag. 76. — *C'est à vous à porter votre fruit.*

Cyrille fait peut-être ici allusion à ces paroles de S. Paul : *J'ai planté, Apollon a arrosé ;* et s'il les change, c'est pour les accommoder à son sujet. Mais pour que de ces mots et des suivants on n'en induise pas que Cyrille a attribué les bonnes œuvres par lesquelles nous manifestons au dehors la grâce dont nous avons été doués, aux seules forces du libre arbitre, nous ferons remarquer qu'il s'agit ici de la grâce du baptême et de la rémission des péchés, laquelle grâce est abandonnée à l'homme pour la cultiver et la conserver, mais à l'homme soutenu d'une grâce d'un autre genre.

C'est ainsi que S. Grégoire de Nazianze (*Orat.*, XL, 34, *in fine*) : *Illud modò cures ut peccatorum quidem tuorum remissio à Deo proficiscatur; verùm remissionis conservatio ex te quoque sit.*

En effet le baptême, quoiqu'il exigeât et de nombreuses et de pénibles préparations, était considéré comme une grâce purement gratuite, soit en raison de l'immensité du bienfait, soit en comparaison des longueurs et des rigueurs de la pénitence qu'eût exigé l'énormité du péché. Mais notre auteur ne fait pas dépendre la conservation de la grâce baptismale de notre seul arbitre. Car il n'est presque pas une de ses Catéchèses qu'il ne termine par invoquer de Dieu en faveur de ses auditeurs la persévérance dans la foi et les bonnes œuvres.

Dans la XVII[e] Catéch. n. 37, il explique le moyen de conserver la grâce conférée par le Saint-Esprit, lequel moyen consiste à ne pas la repousser, à s'y abandonner avec docilité et à se laisser conduire par elle. C'est pourquoi (*ibid*, n. 38) il demande à Dieu qu'il fasse descendre sur nous son Esprit-Saint, pour qu'il nous conserve et nous fasse produire des fruits dignes de lui.

(E) pag. 76. — *Confessez tous les péchés, etc.*

Il est évident qu'il ne s'agit pas ici d'une confession faite en général, mais détaillée et spéciale comme il est dit dans les Actes : *Confitentes et annuntiantes actus suos.* (XIX, 18.) D'ailleurs, que signifieraient ces paroles : *Dépouillez-vous*, par la confession, *du vieil homme ?*

Tertullien parle de l'usage où l'on était de se préparer au baptême par la confession secrète de tous les péchés antérieurs. *Ingressuros baptismum orare oportet cum confessione omnium retrò delictorum..... Nobis gratulandum est si non publicè confitemur iniquitates aut turpitudines nostras.* (*Lib. de bapt.*, cap. XX.) S. Chrysostôme dit qu'avant Pâques les catéchumènes se confessaient pour se préparer au baptême, et les baptisés pour communier à Pâques. S. Grégoire de Nazianze parle aussi de la confession avant le baptême. *Ne peccatum tuum confiteri grave ducas, sciens quo pacto Joannes baptizaverit, ut per hujus vitæ pudorem futuri seculi ignominiam fugias.* (*Orat.*, XL, 27.)

Siméon le Métaphraste dans la vie de S. Jacques l'Ermite rapporte que ce Saint ayant instruit une femme pour le baptême, elle lui confessa tous les péchés de sa vie avant d'être baptisée.

On regardait donc la confession auriculaire alors imposée aux catéchumènes comme partie de la pénitence, sans être sacramentelle.

Pour faciliter la conversion des infidèles l'Eglise a dispensé les catéchumènes de la confession , et même à présent on ne leur impose plus de pénitence.

SECONDE CATÉCHÈSE,

SUR LA PÉNITENCE OU LA RÉMISSION DES PÉCHÉS.

SOMMAIRE.

Cette seconde Catéchèse porte pour titre dans les manuscrits : *De la pénitence et de la rémission des péchés*. C'est en effet le principal sujet de cette instruction. On voit que le catéchiste a eu en vue d'expliquer le neuvième article du symbole de Jérusalem, conçu en ces termes : *Credimus in unum baptisma pœnitentiæ, in remissionem peccatorum*. Nous parlerons plus tard de ce symbole. Le catéchiste s'attache ici à combattre les erreurs des païens, des manichéens et de tous les hérétiques, qui, faisant du péché partie essentielle de la nature humaine, niaient l'efficacité de la pénitence.

Justitia justo super ipsum erit, et iniquitas iniquo super ipsum erit; et iniquus si averterit se ab omnibus iniquitatibus suis quas fecit, et custodierit omnia præcepta mea, et fecerit justitiam, et misericordiam, vitâ vivet, et non morietur. (Ezech. XVIII, 20, 21.)

La justice du juste sera sur lui, comme l'impiété de l'impie sur l'impie. Mais si l'impie s'est détourné de toutes les iniquités qu'il a commises, s'il a observé tous mes commandements, s'il a fait justice et miséricorde, il vivra, et ne mourra pas.

I. Le péché est quelque chose d'affreux (A); la maladie de l'âme la plus cruelle, c'est l'iniquité ; elle

lui ôte toutes ses forces, elle lui coupe les nerfs, elle la prépare pour le feu éternel. Le mal vient de nous-mêmes, de notre propre choix; c'est le fruit de notre propre volonté. C'est en raison de cette libre et franche volonté de l'homme que le Prophète a dit quelque part: *Je t'ai planté comme une vigne, toute de bon plant, qui devait être fertile : et comment t'es-tu dénaturée et changée en amertume? Comment ne la reconnais-je pas?* (Jerem. II, 21.) Le plant était bon, et le fruit est mauvais. C'est d'elle-même qu'elle s'est perdue. Celui qui l'a plantée n'a cependant rien négligé; et c'est cependant au feu que cette vigne est destinée, parce que plantée comme bonne, elle s'est d'elle-même, de son propre choix, perdue, et n'a voulu produire que des labrusques. *Car*, dit l'Ecclésiaste, *je n'ai trouvé qu'une chose, c'est que Dieu a fait l'homme droit; mais ils se sont eux-mêmes égarés dans beaucoup de raisonnements* (Eccle. VII, 30); *car*, dit encore l'Apôtre, *nous sommes tous son ouvrage, créés pour opérer le bien.* (Ephes. II, 10.) Or, le Créateur étant bon par essence, il n'a créé que pour opérer le bien, et c'est de son propre mouvement que la créature s'est détournée vers le mal.

Le péché est donc, comme nous l'avons dit, un grand mal. Mais heureusement il n'est pas sans remède; il l'est pour celui qui s'y complaît, mais d'une guérison facile pour celui qui veut le secouer par la voie de la pénitence. Supposons que quelqu'un porte du feu sur sa main, il se brûlera incontestablement; et s'il secoue le charbon qu'il tient, il sera aussitôt débarrassé.

Mais à celui qui en péchant ne se sent, ne se croit pas brûlé, je lui demanderai avec l'Esprit-Saint, *si un homme peut porter du feu dans son sein sans que ses vêtements brûlent* (Prov. VI, 27); car le péché brûle jusques aux nerfs de l'âme.

II. Mais, me demandera-t-on, qu'est-ce que le péché? Est-ce un animal? Est-ce un Ange? Est-ce un démon? Quel en est le principe ou l'auteur? O hommes! sachez que ce n'est point un ennemi qui vous assaille de l'extérieur; c'est un mauvais germe qui croît en vous et sort de vous; *veillez sur vos yeux* (Prov. IV, 25) et il n'y aura point de concupiscence; conservez ce qui est à vous, et n'enlevez pas le bien d'autrui; souvenez-vous du jugement, et vous serez à l'abri des tentations de la rapine, de la fornication, de l'adultère, de l'homicide et de tous ces crimes qui déshonorent l'humanité. C'est de l'oubli de Dieu que le mal prend naissance, que naissent d'abord les mauvaises pensées, puis les mauvaises actions.

III. Au reste, vous n'êtes pas toujours seul auteur du mal que vous faites; il est encore un autre instigateur, un très-méchant provocateur : c'est le diable qui vous suggère le mal et le suggère à nous tous; mais il n'exerce aucune violence sur ceux qui ne lui prêtent pas l'oreille. C'est ce qui a fait dire à l'auteur de l'Ecclésiaste (X, 4) : *Si l'esprit du fort vient à vous assaillir, résistez et ne lâchez pas pied;* fermez votre porte, chassez-le loin de vous, et il ne vous nuira pas. Mais si vous laissez avec insouciance surgir dans votre cœur les pensées de concupiscence, le diable,

en adroit observateur, ne manquera pas de les y implanter, de leur faire prendre racine, d'enchaîner votre cœur, et de l'entraîner dans la fosse de perdition.

Mais, direz-vous peut-être, j'ai la foi, un mauvais désir ne prévaudra pas sur moi, quelque fréquents accès que je lui donne dans mon cœur. Quoi! ignorez-vous donc qu'une racine longtemps fixée sur un rocher finit souvent par le fendre? Gardez-vous d'admettre dans votre cœur la semence des mauvaises pensées, elle fera sauter en éclats votre foi. N'attendez pas qu'elle fleurisse pour l'arracher. Si vous ne vous y prenez pas de bonne heure, il vous faudra recourir au feu et à la hache. Croyez-moi, hâtez-vous de vous guérir du plus léger mal d'yeux, de peur qu'une complète cécité ne vous force à recourir au médecin.

IV. Le premier auteur du péché, c'est le diable; c'est le père de tous les maux. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Seigneur par la bouche de l'Apôtre bien-aimé: *Le diable a péché dès le principe.* (1 Johan. III, 8.) Personne avant lui n'avait enfreint la loi de Dieu. Il pécha, non pas contraint par une nécessité de nature, car ce serait sur son créateur que la cause en retomberait; mais il fut créé bon, et il ne devint diable (B) (c'est-à-dire le calomniateur) que par sa propre volonté; et c'est de là qu'est venu son nom. Il était archange, et il devint le calomniateur; il était d'abord bon ministre et fidèle exécuteur des volontés de son Dieu, il se révolta contre lui; de là son nom de *Satan*, qui signifie *adversaire.* Ce n'est pas moi qui suis l'auteur ou l'inventeur de ces documents,

mais je les tiens d'Ezéchiel, prophète inspiré de Dieu lui-même; car déplorant la chute de cet ange, il s'écrie : *Tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu, tu étais la couronne de la beauté, tu as pris naissance au milieu des joies du paradis.... Tu as été engendré sans défaut dans les jours de ta création.... Tu fus parfait dans tes voies jusqu'au jour où l'iniquité fut trouvée en toi*. Ce n'est pas sans raison que le Prophète se sert de ce mot : *fut trouvée*, car elle ne lui venait pas du dehors, mais c'est toi-même qui as engendré le mal; puis peu après il en indique la cause : *Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté; c'est en raison de la multitude de tes péchés que tu as été blessé, c'est à cause de tes iniquités que je t'ai précipité du ciel sur la terre*. (Ezech. XXVIII, 12, 13, 15, 16, 17.)

Aux paroles du Prophète le Seigneur lui-même ajoute : *J'ai vu Satan tomber du ciel comme un éclair*. (Luc. X, 18.)

Remarquez le parfait accord qui existe entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Cet archange en entraîna beaucoup dans sa chute. C'est lui qui suggère à ceux qui l'écoutent, les mauvais désirs. De là les adultères, les fornications, et tous les autres maux qui désolent la terre. C'est lui qui a fait chasser notre premier père du paradis terrestre, et a fait changer ce jardin délicieux en une terre couverte de ronces et d'épines.

V. Quoi donc! dira quelqu'un (C), nous avons été séduits et trompés! Sommes-nous perdus sans ressource? Nous sommes tombés, n'y a-t-il aucun espoir de nous relever? (Jerem. VIII, 4.) Nous avons été aveuglés,

ne pourrons-nous jamais recouvrer la vue ? Nous sommes boiteux, ne pourrons-nous jamais nous redresser ? et pour tout dire, en un mot, nous sommes morts (Ps. XL, 4, 9) ne ressusciterons-nous pas ? O homme ! est-ce que celui qui rendit à la vie Lazare qui avait demeuré quatre jours dans le tombeau (Joh. II, 17, 39, 44) ne vous ressuscitera pas plus facilement, vous qui jouissez encore de la vie du corps ? Celui qui a versé son précieux sang pour nous (Eph. I, 7) saura bien nous dégager des liens du péché ; espérons, et ne nous laissons pas abattre par un désespoir coupable. C'est un grand mal que de ne pas mettre son espoir dans la pénitence.

Celui qui n'attend plus de salut, entasse crimes sur crimes et ne garde plus de mesures, tandis que celui qui a encore espoir dans la médecine, en observe aisément les préceptes. Le larron qui n'attend plus le pardon de ses forfaits, devient insolent jusque sur la croix ; mais celui qui espère trouver grâce devant son juge, se jette souvent dans les bras du repentir. Le serpent pourra se rajeunir et se dépouiller de sa vieille peau ; et nous, nous ne pourrons pas nous dépouiller du péché ? Et cette terre, hier couverte de ronces et d'épines, est chargée aujourd'hui d'abondantes récoltes à la suite d'une bonne culture, et il n'y aurait aucun espoir d'amendement pour nous ? La porte du salut est toujours et partout ouverte à la nature ; mais pour cela il faut de la volonté et du travail.

VI. Dieu est bon et même très-bon. Ne dites donc pas : J'ai été un débauché, un adultère ; j'ai commis

de grands crimes, non pas une fois, mais souvent. Dieu pourra-t-il me pardonner? Pourra-t-il les oublier? Ecoutez ces paroles du Psalmiste : *O combien grande est la bonté, Seigneur, que vous réservez pour ceux qui vous craignent!* (Psal. xxx, 20.) Quelque nombreux, quelque énormes que soient vos péchés, jamais ils n'épuiseront la multitude des miséricordes de Dieu, jamais la science du médecin par excellence ne sera au-dessous de la gravité de vos plaies. Livrez-vous avec confiance entre ses mains; découvrez-lui vos blessures, et dites avec le Roi-Prophète : *Je confesserai contre moi mon injustice devant le Seigneur*, et vous pourrez dire ensuite : *Vous m'avez remis l'iniquité de mon cœur*. (Psal. xxxi, 5.)

VII. O vous qui ne fréquentez que depuis peu nos instructions, voulez-vous connaître la charité de Dieu pour les hommes? voulez-vous connaître sa bonté et son inépuisable patience? Ecoutez la conduite qu'il a tenue envers Adam, notre premier père, qui avait été pétri de la main même de Dieu et qui viola sa loi. Ne pouvait-il pas sur-le-champ le frapper de mort? Sans doute, mais il n'en fit rien. Dans son extrême indulgence, il se contenta de le chasser du paradis; car son crime l'avait rendu indigne d'habiter ce lieu de délices. Il le plaça en face de ce paradis, pour qu'il pût toujours contempler le lieu dont il s'était lui-même expulsé par son crime, et que, comparant son état passé avec son sort présent, il pût par son repentir et sa pénitence rentrer en grâces auprès de son Créateur.

Caïn, le premier-né des hommes devint le premier meurtrier, le premier fratricide, l'auteur des meurtres et des carnages, le chef des envieux. Mais après qu'il eut tué son frère, à quelle peine fut-il condamné? *A gémir et à trembler sur la terre.* (LXX. Gen. IV, 12.) Quelle légère punition pour un crime aussi énorme!

VIII. Telle est la clémence de Dieu; mais c'est peu de chose encore, en comparaison de celle qui me reste à vous mettre sous les yeux. Rappelez-vous ce qui se passa au temps de Noé. Les géants avaient inondé la terre de crimes, Dieu avait résolu de se venger de leurs iniquités par un déluge. Ce fut l'an 500 de l'âge de ce patriarche que Dieu fit entendre sa menace aux hommes; ce ne fut que cent ans plus tard qu'il la mit à exécution. Pendant cent ans Dieu différa donc sa vengeance. (Gen. V, 31; VI, 13; VII, 12.) Ne pouvait-il pas d'abord exécuter ce qu'il exécuta cent ans plus tard? Nul doute; mais c'était pour donner aux hommes le temps de se repentir et de se racheter par la pénitence. Reconnaissez-vous ici la bonté de Dieu? Car, certes, si les hommes eussent mis à profit le délai qui leur était accordé, ils eussent éprouvé les effets de sa miséricorde.

IX. Passons maintenant à ceux qui se sont rachetés par la voie de la pénitence. Peut-être parmi vous se trouvera-t-il quelque femme qui pourrait dire : Je me suis livrée à la débauche, aux adultères, j'ai souillé mon corps de mille impuretés : peut-il y avoir un salut à espérer pour moi? Femme, jetez les yeux sur Rahab, et ne désespérez pas de votre salut. Quoi! si une pro-

stituée publique trouve son salut dans la pénitence, comment celle qui n'a outragé la pureté qu'une fois peut-être avant son admission à la grâce, ne trouvera-t-elle pas son pardon dans le jeûne et les larmes du repentir? Comment Rahab trouva-t-elle grâce devant Dieu? Elle n'eut besoin que de s'écrier : *Votre Dieu est le Dieu qui habite le ciel et la terre.* (Josue II, 11.) Remarquez qu'elle dit *votre Dieu*, n'osant en raison de son impureté dire qu'il est le sien. Si vous voulez un témoignage non équivoque de son salut, écoutez le Psalmiste lorsqu'il dit : *Je me souviendrai de Rahab et de Babylone parmi ceux qui me connaissent.* (Ps. LXXXVI, 4.) (D).

O bonté infinie de Dieu qui daigne faire mention dans ses livres sacrés des femmes prostituées, et qui ne dit pas simplement : *Je me souviendrai de Rahab et de Babylone;* mais qui ajoute : *parmi ceux qui me connaissent.* La pénitence est donc pour les hommes et pour les femmes une égale voie de salut.

X. Quand tout un peuple pécherait, il ne pourrait jamais l'emporter sur la miséricorde divine. C'est tout un peuple qui se fait un veau d'or; et Dieu ne cesse pas d'être clément. C'est tout un peuple qui le renie et qui l'abjure; mais Dieu ne s'abjure pas lui-même; *Ce sont là tes Dieux, ô Israël!* (Exod. XXXII, 4) criait ce peuple en démence; et cependant le Dieu d'Israël ne laissa pas de le protéger et de le défendre comme par le passé. Ce ne fut pas seulement le peuple qui pécha, mais encore le grand prêtre Aaron (E); car Moïse dit : *Et la colère de Dieu se manifesta sur Aaron : j'intercédai pour lui, et le Seigneur lui par-*

donna. (Deut. IX, 20.) Si Dieu se laisse fléchir à la prière de Moïse en faveur d'Aaron coupable, comment sera-t-il inexorable aux prières de Jésus-Christ, son fils unique, pour nous? Le crime d'Aaron n'empêcha pas Dieu de l'élever au souverain sacerdoce; et il vous refuserait, à vous venant du milieu des nations, la grâce d'entrer dans la voie du salut? Courage, faites donc aussi pénitence, et la grâce ne vous sera pas refusée. Menez ensuite une vie irréprochable; car Dieu aime réellement les hommes, et il n'est donné à personne de narrer dans toute leur étendue ses miséricordes infinies; et quand toutes les voix du genre humain se réuniraient en un concert, elles suffiraient à peine pour raconter une partie de ses bienfaits. Je dis *une partie* de ses bienfaits consignés dans les Livres saints. Car nous ne connaissons pas tout ce qu'il a pardonné aux Anges (F); car il ne cesse de leur pardonner, puisqu'il n'y a que Jésus seul qui soit impeccable, Jésus qui est venu pour expier nos péchés. Ce que nous venons de dire sur les Anges vous suffit.

XI. Mais si vous voulez connaître encore plus en détail les miséricordes de Dieu envers nous, jetez les yeux sur le saint roi David; il vous donnera un grand exemple de pénitence, après avoir été un grand pécheur. Vous savez que se promenant dans l'après-midi sur la terrasse de son palais, il aperçut une femme qui fut pour lui l'occasion d'une de ces faiblesses humaines. Son péché fut consommé. Mais le sentiment de son crime ne fut pas éteint dans son cœur. A la voix du prophète Nathan, qui fut tout à la fois son censeur et son médecin,

sa conscience se réveilla. *Vous avez péché*, lui dit le Prophète, *et le Seigneur est irrité*. (2 Reg. XII, 10.) C'était un sujet qui parlait ainsi à son roi. Tout autre sous la pourpre royale eût été indigné d'une telle audace. Mais non ; le roi, confus de son crime, ne vit pas celui qui lui parlait, mais celui au nom duquel il parlait ; sans se laisser aveugler par cette garde nombreuse qui l'environnait, il porta les yeux sur ces légions d'Anges qui environnent le trône du Seigneur, et *comme s'il eût vu l'invisible* (Heb. XI, 27) il trembla et répondit à l'envoyé, ou plutôt à celui qui l'envoyait : *J'ai péché contre le Seigneur*. (2 Reg. XII, 13.)

Remarquez tout à la fois et l'humilité et la confession de David. Aucun témoin n'avait déposé contre lui ; il n'avait eu aucun complice. Le fait s'était passé rapidement, et le voilà déjà en face du Prophète accusateur. A la première révélation qui lui en est faite, il en fait l'aveu sans hésiter, sans chercher d'excuses, sans balbutier ; et le voilà aussitôt guéri. Le Prophète qui avait d'abord usé de menaces, lui dit sur-le-champ : *Le Seigneur a transporté votre péché*. (Ibid.) Voyez la promptitude avec laquelle la colère de Dieu se laisse désarmer. C'est cependant lui qui a dit : *Vous avez soulevé des ennemis au Seigneur contre vous*. (Ibid. 11.) Car vous aviez sur les bras beaucoup d'ennemis pour la cause de la justice, mais votre chasteté vous en garantissait ; maintenant que vous avez vous-même abattu ce principal boulevard, vous avez autour de vous des ennemis prêts à vous assaillir. C'est ainsi qu'il le consola.

XII. Mais le saint Roi, quoiqu'il eût entendu cette consolante parole : *Le Seigneur a transporté votre péché*, ne laissa pas de se livrer aux exercices de la pénitence ; on le vit échanger la pourpre royale contre le sac, le trône d'or contre la terre et la poussière; la cendre ne lui servait pas seulement de siége, mais encore de nourriture, comme il le dit lui-même : *Parce que je mangeais la cendre comme du pain* (Ps. CI, 10) ; ses yeux se changèrent en deux sources abondantes de larmes. *Je me suis fatigué*, dit-il, *à force de gémir ; toutes les nuits je mouillerai ma couche, j'arroserai mon lit de mes pleurs*. (Ps. VI, 7.) C'est en vain que les grands de la nation le conjurent de prendre un peu de nourriture, il ne poussera pas moins la rigueur de son jeûne jusqu'au septième jour. (2 Reg. XII, 17, 18.) Je vous le demande, si sous la pourpre royale vous trouvez un si grand exemple d'aveu et de pénitence, comment vous, homme de condition médiocre, hésiterez-vous à marcher sur ses pas? Dans la suite son fils, Absalom, prit les armes contre lui. (Ibid. XV, 23.) Plusieurs chemins lui étaient ouverts pour échapper à la poursuite de ce fils dénaturé : il prit celui du mont des Oliviers, comme s'il eût eu présent dans son esprit notre divin libérateur, qui devait un jour du haut de cette montagne s'élever dans le ciel. Et lorsque dans sa fuite Séméi le chargeait de malédictions, il dit à ceux qui l'accompagnaient : *Laissez-le aller* (Ibid. XVI, 10) parce qu'il savait que celui qui pardonne, sera pardonné.

XIII. Vous voyez les heureux effets de la confession et le salut qui est attaché à la pénitence. Salomon était

aussi tombé (3 Reg. XI, 4) (G); mais que dit-il? *Enfin, j'ai fait pénitence.* (Prov. XXIV, 32, LXX.)

Achab, roi de Samarie, avait déserté le Dieu d'Israël pour se livrer au culte des idoles; il était tombé dans les plus étranges excès de tous les vices; il avait massacré les Prophètes; il avait dépouillé le pauvre de ses biens; il avait fait périr Naboth par le conseil de Jézabel. Mais à peine eut-il entendu les menaces du Seigneur par la bouche du prophète Elie, qu'il déchira ses vêtements et se couvrit du sac de la pénitence. Que dit alors le Seigneur à Elie? *Tu as vu comment Achab s'est humilié devant moi.* (3 Reg. XXI, 29 sec. LXX.) Puis, comme pour avertir le Prophète de modérer l'ardeur de son zèle et de prendre pitié de ce roi pénitent, il ajoute: *Je ne lui ferai pas de mal tant qu'il vivra* (Ibid.) et quoiqu'il n'ignorât pas que malgré son pardon il retomberait dans ses iniquités premières, il tint sa parole, pour nous montrer que c'était à ce moment de pénitence qu'était attaché son pardon. Car il est de l'équité d'un juge de proportionner sa sentence à chaque délit en particulier.

XIV. Jéroboam avait donné l'ordre d'arrêter le Prophète qui lui avait reproché ses iniquités: Dieu le frappa au moment où il brûlait l'encens devant ses idoles, et sa main droite fut desséchée. Alors connaissant par expérience la puissance de l'homme qui était devant lui, il lui dit: *Priez votre Dieu pour moi* (3 Reg. XIII, 6); et pour cette seule parole l'usage de sa main lui fut rendu. Quoi! si un Prophète a guéri

Jéroboam, Jésus-Christ ne pourra vous guérir de la lèpre du péché?

Manassès fut aussi un de ces rois fameux par leurs iniquités. C'est lui qui fit scier (H) le prophète Isaïe, et qui se souilla de tout ce que l'idolâtrie a de plus infâme et de plus impur. C'est lui qui arrosa Jérusalem du sang des innocents. Il fut traîné en captivité à Babylone. Le poids des malheurs lui fit courber la tête sous le joug du Seigneur, et le ramena dans la voie de la pénitence; car, dit l'Ecriture : *Il s'humilia devant le Seigneur qui écouta les vœux* d'un pécheur pénitent, *et le ramena dans son royaume.* (2 Paral. XXXIII, 12, 13.) Si la pénitence a délivré des rigueurs de la justice divine celui qui avait fait scier le Prophète, que ne devez-vous pas en espérer, vous qui n'avez pas d'aussi grands forfaits à vous reprocher?

XV. Prenez garde de révoquer en doute l'efficacité de la pénitence. Voulez-vous savoir quelle est sa vertu, sa puissance pour désarmer Dieu irrité contre vous, et surtout combien est salutaire la confession? Apprenez que c'est à la confession qu'Ezéchias fut redevable de l'extermination de l'armée de Sennachérib, c'est-à-dire de cent quatre-vingt-cinq mille hommes. (4 Reg. XIX, 35.) Voilà qui est prodigieux, mais c'est encore peu de chose à côté de ce qui me reste à vous dire. Ce même roi fera par son repentir révoquer un arrêt de la Divinité déjà porté contre lui. Il était malade; le prophète Isaïe était venu lui signifier son arrêt de mort en ces termes : *Mettez ordre à votre maison, car votre fin est proche, et vous allez mourir.* (4 Reg. XX, 1.)

A la voix d'un prophète tel qu'Isaïe, sur un arrêt aussi précis: *Vous allez mourir;* quel espoir, humainement parlant, pouvait encore rester à Ezéchias? Aucun. Cependant il ne désespéra pas, il se rappela ce qui est écrit : *Lorsque votre conversion sera accompagnée de gémissements, alors vous serez sauvé.* (Isaï. XXX, 15.) Et il se jeta dans les bras de la miséricorde divine. Puis se tournant vers le mur, élevant son âme vers Dieu (car l'épaisseur des murs n'arrête pas dans sa course une prière fervente) il lui dit : *Seigneur, souvenez-vous de moi* (Isaï. XXXVIII, 3) un souvenir de votre part me rendra la vie. « Vous « n'êtes pas assujetti aux temps. C'est vous qui êtes « le maître de la vie. Non, ce n'est pas sur la nati- « vité, sur la conjonction des astres, comme le rê- « vent quelques-uns, que repose notre vie. Mais c'est « vous qui en fixez souverainement la durée. » Cette fervente prière fut exaucée, et quinze années furent ajoutées à une vie dont le fil allait être coupé d'après la sentence sortie de la bouche du Prophète, et le soleil rétrograda dans sa course (Eccli. XLVIII, 26, sec. LXX) pour garantie de cette nouvelle promesse.

Le soleil recula en faveur d'Ezéchias; mais à la mort de Jésus-Christ il ne recula pas, car il s'éclipsa, Dieu voulant par là montrer la différence qui existait entre Ezéchias et Jésus-Christ. Or, je vous le demande, si Ezéchias a pu faire révoquer le decret de Dieu, Jésus-Christ ne pourra-t-il pas vous accorder le pardon de vos péchés?

Travaillez donc à votre conversion; gémissez sur

vous-mêmes (Isaï. XXX, 15); fermez sur vous les portes (Matth. VI, 6); priez, demandez la rémission de vos péchés (Dan. III, 41, 50) pour que le Seigneur détourne de dessus vous les flammes des passions qui vous dévorent. Car la confession peut éteindre les feux les plus ardents, comme elle peut apprivoiser les lions les plus féroces. (Ibid. VI, 10, 22.)

XVI. Si vous pouviez encore douter de son efficacité, j'en appellerais aussitôt au témoignage d'Ananie et de ses compagnons. Quelles fontaines, quels torrents d'eau eût-il fallu pour éteindre une fournaise dont la flamme s'élevait à plus de quarante-neuf coudées? La foi seule a suffi. A peine la flamme eut-elle pris son essor, que la foi d'Ananie et de ses compagnons, comme un fleuve, l'abattit. Ils n'eurent recours qu'à ces mots : *Vous êtes juste, Seigneur, dans toute votre conduite à notre égard. Nous avons péché, nous nous sommes couverts d'iniquités* (Dan. III, 27); et le repentir éteignit aussitôt les flammes.

Douterez-vous maintenant que la pénitence puisse éteindre les feux de l'enfer? Que l'histoire d'Ananie et de ses compagnons ranime votre confiance. Mais, dira un de ces esprits subtils, Dieu les délivra parce qu'ils étaient justes; c'est parce qu'ils avaient refusé de fléchir les genoux devant les idoles, que Dieu opéra en leur faveur ce prodige de toute-puissance. C'est en effet vrai. Mais passons à un autre exemple de l'efficacité de la pénitence.

XVII. Que pensez-vous de Nabuchodonosor? L'Écriture ne vous a-t-elle pas appris que c'était un être

féroce, sanguinaire, un tigre sous une figure humaine? Vous rappelez-vous qu'il avait profané les tombeaux des rois, jeté leurs cendres au vent, traîné le peuple juif en captivité, fait égorger les enfants de Sédécias en présence de leur père, crever les yeux à ce père infortuné, et fait briser les chérubins? (Je ne parle pas des chérubins, de ces esprits que nous ne concevons que par la pensée; loin de vous une pareille idée: je parle des chérubins sculptés, je parle du propitiatoire où Dieu rendait ses oracles.) Vous rappelez-vous qu'il avait foulé aux pieds le voile du temple, qu'il avait consacré l'encensoir du grand prêtre au service de ses idoles, qu'il avait dépouillé le temple de toutes ses offrandes, enfin qu'il l'avait brûlé et ruiné de fond en comble? De quels châtiments tant de forfaits n'étaient-ils pas dignes?

Des rois massacrés, le temple brûlé, les lieux saints profanés, un peuple entier traîné en captivité, les vases sacrés employés au service des idoles: de combien de supplices un seul de ces crimes n'était-il pas digne? Voilà une masse effroyable de forfaits.

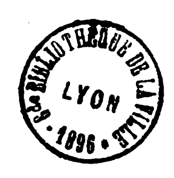
XVIII. Eh bien! retournez-vous, considérez avec moi la clémence divine. Voyez ce monstre humain, le voilà changé en bête (1); il est rejeté dans le désert hors de la société des hommes. C'est par la rigueur du châtiment que son salut s'opérera. Le voilà armé d'ongles comme un lion. Comme un lion dévastateur il avait été la terreur des saints; le voilà couvert de la crinière du plus terrible des animaux, car il avait été un lion ravisseur et rugissant. *Le voilà, comme un bœuf*,

mangeant du foin (Dan. IV, 22) parce que, comme ces stupides animaux, il avait méconnu celui de qui il tenait l'empire. *Tout son corps est exposé à la rosée du matin* (Dan. IV, 22) parce que, après avoir vu le feu de la fournaise éteint par la rosée céleste, son incrédulité n'avait pas été ébranlée. Qu'est-il ensuite arrivé? Ecoutez-le lui-même : *J'ai élevé mes yeux vers le ciel, j'ai béni le Très-Haut, j'ai rendu hommage à celui qui vit dans l'éternité des siècles, je l'ai glorifié.* (Dan. IV, 31.)

Cet hommage rendu à l'Eternel, sa reconnaissance envers Dieu l'amena à un repentir sincère des crimes dont il s'était souillé; il reconnut sa faiblesse et son néant : Dieu se laissa fléchir, et lui rendit les honneurs de la royauté.

XIX. Ainsi, vous le voyez, malgré l'énormité des crimes de Nabuchodonosor, sur un simple acte de repentir, Dieu se sera laissé fléchir, Dieu lui aura remis ses péchés, lui aura rendu son sceptre et sa couronne : et il ne vous pardonnerait pas, à vous qui feriez pénitence? il ne vous admettrait pas dans son royaume céleste, si vous vous en rendiez digne? Ah! croyez-moi, le Seigneur est trop bon, il est trop disposé à pardonner, trop tardif à se venger, pour vous inspirer le plus léger doute sur l'efficacité de la pénitence. Ainsi donc que personne parmi vous ne désespère de son salut.

Pierre, le prince et le chef des Apôtres, renia trois fois (K) son maître à la face d'une simple servante. Mais, frappé de repentir, il versa d'abondantes larmes. Car une profonde douleur est toujours accompagnée de



pleurs. Ce sont ses pleurs qui lui ont non-seulement valu le pardon de son apostasie, mais encore la conservation de la haute dignité qui lui avait été conférée.

XX. D'après les nombreux exemples des pécheurs qui se sont repentis et qui ont été sauvés, que je viens de vous mettre sous les yeux, confessez-vous au Seigneur pour obtenir la rémission de vos péchés, vous rendre dignes du royaume céleste et entrer en possession de l'héritage qui est promis à tous les saints avec Jésus-Christ à qui appartient la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA SECONDE CATÉCHÈSE.

(A) pag. 82. — *Le péché est quelque chose d'affreux.*

S. Cyrille établit ici et en plusieurs autres endroits ce grand principe de la foi catholique, que notre libre arbitre est la seule cause du péché ; ce qui faisait dire à S. Augustin (*Lib. de verâ Relig.* cap. XIV) que tout péché doit être volontaire. *Nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium.* Il est évident qu'il avait ici en vue de combattre les astrologues qui plaçaient les hommes et leurs actions sous l'influence nécessaire des astres (*Voyez* Catéch. IV, 18) ainsi que les manichéens qui admettaient un Dieu méchant par nature auteur du péché, et un Dieu bon auteur du bien. C'était aussi l'opinion de tous les anciens gnostiques et des marcionites. D'autres hérétiques platoniciens soutenaient que l'âme avait péché avant d'être unie au corps, ou qu'il y avait des âmes de deux natures, les unes bonnes, les autres mauvaises. Telles étaient alors les diverses opinions dominantes parmi les païens, les philosophes et les hérétiques que combattra le S. Patriarche dans le cours de ses instructions.

(B) pag. 85. — *Et il ne devint diable.*

Διάβολος en grec signifie *calomniateur*. Les Pères l'appellent ainsi, parce qu'il calomnie les hommes devant Dieu et Dieu devant les hommes. (*Voy.* Chrysost. *Hom.* XXV, *de Diabolo tentatore.*) Archélaüs, *in disput. cum Manete*, dont S. Cyrille a beaucoup emprunté, dit que le démon fut ainsi appelé, parce qu'il avait déserté pour venir sur la terre traverser les desseins de Dieu. Le mot de *démon* en grec est un terme générique qui signifie esprit bon ou mauvais. Mais dans la langue de l'Eglise ce nom signifie les esprits infernaux. Quant à celui de *Satan*, c'est l'opinion commune des Pères qu'il signifie *adversaire*, *ennemi*.

(C) pag. 86. — *Quoi donc ! dira quelqu'un.*

Cette objection paraît appartenir aux manichéens ; on la retrouve presque littérale dans Sérapion, *contr. manichæos.* (*Biblioth. PP. Lugd.*, t. v, p. 162.) Elle paraît aussi avoir fait partie des dogmes des apoctatiques, espèce d'encratiques. (*Vid.* Epiphane, *Hæres.* lib. vi, 1.)

(D) pag. 90. — *Je me souviendrai de Rahab.*

Ce passage est difficile à concilier avec la plupart des interprètes. Je lis dans les Septante : *Memor ero Rahab et Babylonis cognoscentibus me.* C'est la traduction littérale du grec, et j'ai traduit avec le Père Berthier : *Je me souviendrai de Rahab et de Babylone* parmi *ceux qui me connaissent.* Il faut, pour admettre cette traduction, supposer dans le grec et le latin l'ellipse de la préposition εν ou *in;* mais c'est la moindre des difficultés. Que signifie ce mot *Rahab?* Selon S. Cyrille, il désigne *Rahab* la prostituée qui donna asile aux espions de Josué. Comment concilier ce sens avec S. Jérôme qui traduit, *Commemorabor superbiæ et Babylonis scientium me;* avec Sanctes-Pagnin qui traduit : *Memorare faciam Ægyptum et Babel scientibus me;* avec Felix Deprat qui traduit : *Memor ero Rahab et Babylonis erga cognoscentes me?* Le Père Touttée dans ses notes veut que l'on entende par *Rahab*, la superbe Egypte. Mais s'il m'est permis d'émettre ici mon opinion, je penserai comme S. Cyrille qui, en Orient, se trouve en parfaite harmonie avec S. Augustin en Occident. *Memor ero Rahab. Quæ est ista?* dit l'Evêque d'Hippone ; *illa in Jericho meretrix quæ suscipit nuntios.* (Vid. *Enarrat. in Psalm.* LXXXVI, § 6.) Et si on consulte l'ancienne synagogue, les paraphrastes chaldaïques antérieurs à Jésus-Christ, on les trouvera en parfaite harmonie avec S. Cyrille et S. Augustin. (*Voy.* Galatin. *Arcana fid. cathol.*, lib. VIII, ch. 3.)

(*Note du traducteur.*)

(E) pag. 90. — *Mais encore le grand prêtre Aaron.*

C'est par anticipation que Cyrille donne ici à Aaron le titre de grand prêtre, quoiqu'il ne le fût pas encore, puisqu'il dit plus bas que son crime ne l'empêcha pas d'être élevé au sacerdoce.

(F) pag. 91. — *Tout ce qu'il a pardonné aux Anges.*

Cette opinion de S. Cyrille paraît ici d'abord inconciliable avec le dogme catholique qui reconnaît dans les Anges et dans les Saints une *impeccabilité de privilège.* Des théologiens habiles nomment cette heureuse situation : *état d'impeccance,* et non pas d'*impeccabilité.*

Avant d'examiner ici si cette phrase est anticatholique, comparons-la d'abord avec les opinions de quelques autres Pères des six premiers siècles de l'Eglise.

Nous lisons dans Tertullien (*lib. de Animâ,* cap. XLI) : *Solus enim Deus sine peccato, et solus homo sine peccato Christus, quia et Deus Christus.* Il avait dit au livre des Prescriptions : *Soli enim Dei Filio servabatur sine peccato permanere.*

Prudence, poëte chrétien, dans son poëme *Apotheosis,* cap. V, *de Natura animæ,* avait dit :

« *Miraris peccare animam quæ carne coactam*
« *Sortita est habitare domum, cùm peccet et ipse*
« *Angelus, hospitium qui nescit adire caducum*
« . . . .
« *Solus labe peccati caret conditor orbis.* »

Nous lisons dans S. Ambroise : *Nemo sine peccato est. Negare hoc sacrilegium. Solus enim Deus sine peccato.* (*In Ps.* CXVIII, *serm.* XXII, 27.)

Pour prouver que sa proposition embrasse généralement tout ce qui n'est pas Dieu, il établit (lib. III, *de Spiritu sancto,* cap. XVIII, 133 et seq.) la divinité du Saint-Esprit sur ce qu'il est sans péché, personne n'étant sans péché que Dieu seul.

S. Jérôme, pour réfuter les pélagiens qui soutenaient que l'homme pouvait être sans péché, argumente ainsi contre eux dans son troisième dialogue : *Si et ille* (Deus) *peccati expers sit et ego, quæ inter me et Deum erit distantia?* Il dit encore ailleurs :

Cur autem omnia, id est Angeli, Throni, Dominationes et cæteræ quæ nunquam fuerunt contrariæ Deo, ejus pedibus subjiciantur, videtur obscurum. Potest itaque responderi quòd absque peccato nullus sit, et sidera ipsa non sint munda coram Deo, omnisque creatura paveat creatoris adventum : unde et crux Salvatoris non

solùm ea quæ in terrâ sed etiam quæ in cœlis erant, perhibetur. (Comm. Epist. ad Ephes., cap. I, § 22.)

Origène était de l'opinion que le Christ n'avait pas souffert seulement pour les hommes, mais encore pour toutes les créatures raisonnables, pour les purifier de leurs péchés. *Absurdum est pro hominum peccatis ipsum* (Christum) *gustasse mortem, et non pro quovis alio præter homines in peccatis existentes, velut pro astris quæ non sunt prorsus pura coram Deo.* (Tom. I, *in* Joh. p. 38.) On peut consulter *Liv.* VIII, *cont. Cels.* pag. 417; 1 *in Levit.*, pag. 115; *Homil.* XXIX, pag. 293, *et sa* XI. *Homel. in Luc.*

Mais laissons Origène, ainsi que Didyme son disciple, dont les autorités peuvent être contestées.

Je lis dans S. Jean Damascène (t. I, pag. 154, 155) : *Angelus rationalis intelligens et liber. Quidquid enim rationale est, arbitrii quoque libertate præditum est : ut creatura mutabilis est. Cui liberum sit vel manere in bono et in eo proficere, vel in malum inflecti.*

S. Grégoire de Nazianze dit en parlant des Anges, qu'ils sont, *ad malum immobiles*, ἀκινήτους πρὸς τὸ χεῖρον, *vel certè non facilè mobiles*, ἢ δυσκινήτους. (*Orat.* XXVIII, 31.)

L'auteur de la chaîne des commentaires sur Job que le Père Touttée et d'autres attribuent faussement à Olympiodore, moine grec du Xe siècle, mais qui appartient à Nicétas Sarron, évêque d'Héraclée, auteur du XIe siècle, s'exprime ainsi sur ces paroles de Job qu'on lit dans les Septante (cap. IV, 18) : *Si pueris suis non credit, et in Angelis suis aliquid pravum advertit.*

Et dans la Vulgate : *Ecce qui serviunt ei non sunt stabiles, et Angelis suis reperit pravitatem.*

Et dans Symmaque : *In servis suis instabilitatem et in Angelis suis reperiet vanitatem.*

L'auteur de la chaîne des commentaires s'exprime ainsi :

Angeli reprehensione non carent, nam et ipsi mutabilis sunt naturæ. οἱ ἄγγελοι οὐκ ἄμεμπτοι, τρεπτῆς γὰρ φύσεως καὶ αὐτοί. *Ac divinæ quidem perfectionis respectu, ne ipsi quidem veri ac sinceri ejus servi et ministri in omnibus fidelitatem ac firmitatem habent.*

Mais cette opinion que nous présentons ici appuyée sur toutes ces autorités n'était cependant pas universelle. Car voici ce que je lis dans

Némésius qu'on dit avoir été Evêque d'Ephèse, ami de S. Grégoire de Nazianze, dans son livre *De Naturâ hominis*, chap. I, pag. 9, *in fine*. Nous en donnons ici la traduction française :

« Parmi tous les êtres doués de raison, l'homme seul a cela de « particulier, qu'il peut par la pénitence racheter ses péchés. Car « ni les Démons ni les Anges n'ont le même privilége. C'est en cela « surtout que la justice et la miséricorde de Dieu se manifestent. Car « comme les Anges ne sont sujets à aucune cause dominante qui les « porte au péché, mais comme par nature ils sont exempts de toute « affection corporelle, qu'ils ne sont sujets à aucun besoin, à aucune « volupté, ils ne peuvent par la pénitence prétendre au pardon. »

L'opinion de S. Cyrille et de tant d'autres Pères de l'Eglise de la même époque reposait sur plusieurs passages de l'Ecriture.

1° Sur celui de Job que nous avons cité ;

2° Sur un autre de S. Paul. *Quia in ipso complacuit..... et per eum reconciliare omnia in ipsum..... sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt.* (Coloss., cap. I, 19, 20.)

3° Sur cet autre du même Apôtre : *Ut innotescat principatibus et potestatibus in cœlestibus per Ecclesiam, multiformis sapientia Dei.* (Ephes. III, 10.)

4° Sur cet autre : *Nescitis quoniam Angelos judicabimus.* (1 Cor. VI, 3.)

5° Sur les reproches adressés à l'Ange Gardien de l'Eglise d'Ephèse et de Sardes (*Apocal.* chap. II et III, vers. 1 *et seq.*) que quelques-uns expliquaient par le mot d'*Evêques ;* c'est-à-dire que par le mot d'Anges d'Ephèse et de Sardes l'Apôtre entendait parler des Evêques d'Ephèse et de Sardes, vu que souvent dans l'Ecriture ces mots sont synonymes.

Au reste, l'hérésie du pélagianisme fit cesser presque toutes ces divergences d'opinions ou plutôt de locutions, comme nous l'apprend l'Evêque d'Hippone :

« Car c'est autre chose d'être Dieu, autre chose d'être participant « de Dieu. Dieu par nature ne peut pécher, mais celui qui est parti- « cipant de Dieu reçoit de lui la grâce de ne pouvoir pécher. Or, il fallait « garder cet ordre dans le bienfait de Dieu, de donner premièrement « à l'homme un libre arbitre par lequel il ne pût point pécher, et puis

« de lui en donner un par lequel il ne le pourra plus. Celui-là pour « acquérir le mérite, celui-ci comme une récompense. » (*Cité de Dieu*, lib. XXII, cap. 30.)

Le même Docteur dit ailleurs, en parlant du bonheur des Saints : « La première liberté de volonté a été celle de *pouvoir* ne pas pécher; « la dernière, beaucoup plus précieuse, a été de ne pas pouvoir pécher. (*Lib. de corrupt. et gratiâ.*)

Ainsi la liberté d'Adam fut de *pouvoir ne pas pécher*. C'est dans la faculté de *pouvoir pécher* que consista le malheur de sa postérité ; comme c'est dans l'*impossibilité de pécher* que réside le sort des Saints qui est immuable.

Celui des Anges est-il également immuable?

Voici comment Estius répond à cette question :

Angelis sanctis crescit in diem judicii præmium accidentale : sic et pœna accidentalis crescit dæmonibus. (*De sentent.*, lib. II, *Distinct.* V, § 13, 1.)

Si la peine des démons doit s'augmenter en enfer au jugement dernier en proportion de tous les maux qu'ils auront faits sur la terre, de même le bonheur des Anges s'augmentera dans le ciel en proportion de leur exactitude dans l'exécution de leurs mandats. Car quoique les uns et les autres aient été réservés, ceux-ci à un bonheur, ceux-là à un malheur éternel, ne comprenez tout cela, dit Estius, que du bonheur ou malheur essentiel des uns ou des autres. *Hoc totum intellige de miseriâ Dæmonum et beatitudine Angelorum essentiali.* Telle est l'opinion de ce docteur que Benoît XIV appelait : *Doctor fundatissimus.*

Le *Maître des sentences* a dit encore (*In 2 Dist.* II, lib. D, E et G.) Que les Anges, *per custodiam hominum sedulam, usque ad diem judicii in merito et præmio crescere beatitudinis non tantùm accidentalis, sed et essentialis.* (Voy. *Cornel. à Lapid.*, *in min. prophetâ Michæâ*, cap. VI, p. 458, 59, *ap. me.*)

Conclusion. — Ainsi l'opinion de S. Cyrille pourrait donc se réduire à ce qu'entendent tous les scholastiques, que les Anges sont muables de leur nature comme créatures, mais impeccables ou impeccants par la grâce qui leur a été accordée et la félicité dont ils ont été mis en possession, et qu'un bonheur accidentel plus ou moins grand leur

serait réservé au jugement dernier, suivant leur zèle plus ou moins exact dans l'exécution des ordres qui leur auront été prescrits, et sur lequel ils seront un jour jugés. Par qui? *Par les Saints eux-mêmes*, comme a dit S. Paul?

Ignorez-vous que nous jugerons les Anges?

N. B. On peut encore consulter sur cette importante question, un petit *Traité sur les Anges*, par Maldonat, imprimé in-18, Paris, 1617.
(*Note du traducteur.*)

(G) pag. 94. — *Salomon était aussi tombé.*

Beaucoup de savants révoquent en doute la conversion de Salomon. Cyrille a pour lui l'ancienne synagogue, laquelle, au dire de S. Jérôme, attribuait à Salomon converti le livre de l'Ecclésiaste. Mais la preuve qu'il en apporte, extraite du livre des Proverbes, est fort peu concluante; 1° parce qu'on ne trouve ce texte ni dans l'hébreu ni dans la Vulgate, et seulement dans quelques éditions de la bible des Septante; 2° parce qu'on tient aujourd'hui pour constant que le livre *des Proverbes* est antérieur à la chute de Salomon. C'est sur le livre de l'Ecclésiaste et sur le 1er chap. 12 et suiv., que s'appuient ceux qui croient à la conversion de Salomon.

(H) pag. 95. — *C'est lui qui fit scier le prophète Isaïe.*

C'est une tradition constante des juifs et des chrétiens, que Manassès fit scier en deux le prophète Isaïe. Tertullien, Justin, Jérôme, Augustin, Basile, Prigmasius, ont tous dit que Isaïe avait été mis à mort par le supplice de la scie. S. Justin dit même que la scie était de bois; circonstances que les juifs ont effacées de leurs archives modernes. Origène en dit autant : *In capit.* XXIII, *Matth.*, *Epist. ad J. Africanum et homil. in Isaiâ.*

(I) pag. 89. — *Le voilà changé en bête.*

Il y a sur la métamorphose de Nabuchodonosor plusieurs sentiments: Origène a cru la chose impossible, et l'a tournée en allégorie. (*Orig. apud Hieronym. in Dan.* IV.) Bodin la tient pour réelle, il croit que ce prince avait été réellement changé en taureau quant à la forme, aux sentiments et aux habitudes. (*Dæmonolog.*, lib. II, c. 6.) D'autres

(*Vide* Maldonald, *in Dan.* et Tertullien, *de Pœnitentia*, xii, 13) pensent que cette métamorphose ne fut qu'extérieure, que ce prince avait conservé sa raison, comme Apulée changé en âne, comme ces hommes dont parle S. Augustin dans la Cité de Dieu (lib. xviii, 18) lesquels, après avoir goûté du fromage que leur donnaient des magiciens, se trouvaient tout à coup changés en bêtes de somme et reprenaient après un certain temps leur première forme. D'autres (Medina, *de Rectâ in Deum fide*, cap. 7. Vier., *de Præstig. Dæmonum*, lib. i, cap. 24) n'ont reconnu dans Nabuchodonosor qu'une imagination blessée et dans ses sujets une fascination dans les yeux, qui faisait croire aux uns et aux autres qu'il avait été changé en bœuf, quoiqu'il n'y eût rien de réel. De même que les métamorphoses opérées par Simon le Magicien et racontées dans les Récognitions de S. Clément; et celle de cette jeune fille qu'on amena à S. Macaire (*Hist. Lausiaca*) que ses parents croyaient changée en jument, n'étaient que de pures fascinations, comme S. Macaire le prouva en faisant tomber de leurs yeux le prestige qui les trompait.

L'opinion la plus commune est que Nabuchodonosor fut frappé d'une maladie qu'on appelle *Lycanthropie*, où un homme s'imagine qu'il est changé en loup, en chien, en chat, en bête de somme; changement qui ne subsiste que dans son cerveau dérangé, en sorte qu'il prend toutes les habitudes de l'animal dont son imagination est frappée. Il hurle, il mord, mange des viandes crues, court dans les champs, fuit les hommes; c'est le loup-garou dont parle le peuple. Cette opinion, quoique commune, est en contradiction formelle avec tout ce que l'antiquité nous a légué sur ces métamorphoses magiques réelles ou apparentes, soit que les yeux des spectateurs fussent fascinés, soit qu'il y eût réalité dans les métamorphoses. (*Voy.* les Actes de Simon le Magicien, dans les Récognitions de S. Clément.)

Ainsi Nabuchodonosor s'imagina qu'il était devenu *bœuf*, broutait l'herbe comme un animal, frappait des cornes, laissait croître ses cheveux, ses ongles, meuglait, allait nu, et imitait à l'extérieur toutes les actions d'un bœuf. Ses gens, stupéfiés d'une telle métamorphose, le lièrent comme un fou, un furieux. (*Dan.* iv, 12.) Il n'en faut pas davantage pour vérifier tout ce que dit l'Ecriture. Telle est l'opinion dominante. Mais je ne sais sur quoi s'est fondé S. Cyrille pour lui donner la

forme et la crinière d'un lion. Il paissait comme un bœuf, dit l'Ecriture, et il ne le pouvait pas sous la forme d'un lion dévastateur.

(K) pag. 99. — *Pierre... renia trois fois.*
Voyez une des notes de la Catéch. XXIII.

Observation. — Il existe dans le Père Touttée une autre édition de cette seconde Catéchèse, qu'il a extraite de quatre manuscrits différents. Deux n'ont aucun rapport entre eux, soit au commencement, soit à la fin; mais se rencontrent vers le milieu. Les deux autres, au contraire, s'accordent entre eux au commencement et à la fin, mais sont totalement disparates vers le milieu. De ces quatre manuscrits sortis des bibliothèques de Roë et de Casaubon, de Coislin et du cardinal Ottoboni, le Père Touttée en a composé une autre seconde Catéchèse, tant en grec qu'en latin, que nous ne reproduisons pas ici. Nous pensons que ces variantes proviennent de ce que l'orateur improvisant pendant plusieurs années de suite à la même époque sur le même sujet, l'a varié suivant les circonstances.

TROISIÈME CATÉCHÈSE,

DU BAPTÊME.

SOMMAIRE.

Dans cette Catéchèse l'orateur établit la dignité du sacrement de baptême, — I, sur l'alliance étroite qu'il constitue entre notre âme et Dieu, — II, III, IV, sur la grâce du Saint-Esprit qu'il nous confère, — V, sur les symboles ou figures qui le signalent, — VI, sur la prééminence de Jean-Baptiste son premier auteur, — IX, XI, sur l'exemple de Jésus-Christ qui s'y soumit. — IV et X. Il établit sa nécessité pour le salut, sur les préceptes de Jésus-Christ, sur les exemples puisés dans les Livres saints, n'exceptant de cette nécessité que les seuls martyrs. — III, IV. Il en développe les parties qui le constituent, l'eau qui en est la matière, la grâce du Saint-Esprit qui purifie l'âme, et la marque de son sceau. Enfin il en montre les admirables effets, — XV, dans la rémission des péchés même les plus énormes. — XVI, dans la pureté de l'âme et la joie de la Cour céleste, — XI, XII, XIII, XIV, dans l'association et l'assimilation de l'âme du baptisé avec Jésus-Christ. Il faut surtout remarquer ce qu'il dit de la *consécration* de l'eau, de l'efficacité du baptême de S. Jean, et les notes D, F, G. Cette Catéchèse fut prononcée à l'entrée du carême où le jeûne était à peine commencé.

An ignoratis quòd quicumque in Christum Jesum baptizati sumus, in mortem ejus baptizati sumus : consepulti ergo sumus ipsi per baptismum in mortem, etc. (*Rom.* VI, 3, 4.)

« Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, « nous avons été baptisés en sa mort? Car nous avons été ensevelis avec lui « par le baptême pour mourir avec lui.

I. *Cieux, réjouissez-vous; que la terre tressaille d'allégresse* (Isaï. XL, 13) à la vue de ceux qui bientôt seront arrosés et purifiés par l'hyssope spirituel et par la vertu de celui qui fut au temps de sa passion abreuvé au moyen d'un roseau et de l'hyssope. (Joh. XIX, 29. Matth. XXVII, 48. Isaï. XL, 3.) Puissances célestes, réjouissez-vous; âmes qui voulez être unies avec le céleste Epoux, préparez-vous; j'entends *la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur.*

Car il ne s'agit pas ici d'une alliance futile, passagère, charnelle et souvent téméraire, mais de celle que vous allez contracter. C'est la foi d'un chacun qui détermine le choix de l'Esprit qui scrute et pénètre tout. (1 Cor. II, 10.) Toutes les alliances qui se contractent dans le monde ne sont pas toujours fort judicieuses. Nous ne voyons souvent dans les contrats qui constituent la société des époux, qu'une recherche de beauté ou de richesse. Il ne s'agit pas ici de beauté corporelle, mais il s'agit d'une conscience pure et sans tache. Ici on ne s'enquête nullement des biens périssables de la fortune, mais des richesses spirituelles, fruits de la véritable piété.

II. Enfants de la justice, croyez à la voix de Jean qui

vous appelle et vous crie : *Préparez les voies au Seigneur*. (Joh. I, 23.) Ecartez de son chemin tout obstacle, pour que vous marchiez droit à la vie éternelle. Préparez les vases de votre âme par une foi vive et sincère ; purifiez-les pour y donner accès au Saint-Esprit. Commencez par laver vos vêtements dans les larmes de la pénitence, pour que l'Epoux, lorsqu'il vous appellera, vous trouve purs et sans tache.

L'Epoux appelle tout le monde indistinctement, parce qu'il est généreux dans ses faveurs et que ses grâces sont gratuites. (Matth. XXII, 9, 10.) Ses hérauts, d'une voix sonore, font un appel général. Il choisit ensuite et sépare ceux qu'il admet aux mystères de ses noces symboliques.

A Dieu ne plaise que parmi ceux qui se rencontrent ici, qui se sont fait inscrire, il y en ait un seul qui entende ces formidables paroles : *Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale*. (Ibid. XXII, 12.) Puissions-nous tous entendre ces mots consolateurs : *Courage, serviteur bon et fidèle ; vous avez été fidèle sur peu de chose : je vous en confierai de plus importantes ; entrez, venez partager la joie de votre seigneur*. (Ibid. XXV, 21.) Car jusqu'alors vous n'étiez qu'à la porte. Puissiez-vous un jour vous écrier tous ensemble : *Le Roi m'a admis dans sa tente*. (Cant. I, 3.) *Que mon âme tressaille dans le Seigneur ; car il m'a revêtu de la robe du salut et de la tunique de joie; il a pris lui-même le soin de m'orner de ses dons, comme son épouse, et m'a mis lui-même la couronne sur la tête*. (Isaï. LXI, 10.)

Puissent vos âmes être trouvées sans rides et sans taches! (Ephes. v, 27.) Je ne vous dis pas que votre âme sera telle avant que Dieu ait versé sur vous ses dons (car pourquoi êtes-vous tous appelés à la rémission des péchés?) mais ce ne sera que sous la condition que, lorsque la grâce vous sera donnée (A), votre conscience purifiée réponde à la grâce.

III. C'est une grande affaire, mes Frères, que celle à laquelle vous aspirez; elle mérite toute votre attention. Que chacun de vous se mette en présence de Dieu et de plusieurs myriades d'Anges. L'Esprit-Saint va vous marquer de son sceau, vous allez être enrôlés dans la milice du grand Monarque (B). C'est pourquoi tenez-vous prêts, armez-vous. Ce n'est pas de tuniques blanches seulement qu'il faut vous revêtir, mais c'est d'une réelle et solide piété. Préparez-vous au baptême, non pas comme à un bain d'eau pure; mais donnez toute votre attention à la grâce que le Saint-Esprit nous communique avec l'eau. Car de même que les victimes qu'on offre sur les autels des démons, lors même qu'elles seraient pures de leur nature, deviennent impures par l'effet de l'invocation des démons (C), ainsi par un effet contraire, l'eau, quoique simple de sa nature, devient sainte par l'effet de l'invocation des trois personnes de la sainte Trinité (D).

IV. L'homme étant un être double de sa nature, un composé de corps et d'âme, sa purification doit être également double. Elle doit être spirituelle pour cette partie de nous-mêmes qui n'est pas corps, elle doit être matérielle pour notre corps même. Car de même que

l'eau nettoie le corps, de même l'Esprit-Saint met dans l'âme le sceau de sa grâce, pour nous mettre avec cette double purification en état d'approcher de Dieu. (Hebr. x, 22.)

Vous donc qui vous disposez à descendre dans la piscine sacrée, faites moins attention au vil élément qu'aux vertus efficaces que lui communiquera le Saint-Esprit. Car, sans l'un comme sans l'autre, vous ne pouvez être régénérés.

Remarquez que ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est Jésus-Christ lui-même qui seul est ici maître et dispensateur de ses dons. *En vérité, en vérité, je vous le dis, nul n'entrera dans le royaume des cieux, s'il n'a pas été régénéré,* puis il ajoute, *dans l'eau et le Saint-Esprit.* (Joh. III, 3, 5.)

Celui-là donc qui n'aura reçu que l'eau sans le Saint-Esprit n'aura pas la grâce parfaite, et celui-là qui sera irrépréhensible dans ses mœurs et sa conduite, mais qui n'aura pas reçu avec l'eau le sceau de l'Esprit-Saint, n'entrera pas dans le royaume des cieux (E).

Si cette doctrine vous paraît hardie, songez qu'elle n'est pas de moi. C'est de Jésus-Christ lui-même que je la tiens. C'est dans les Livres saints que nous en trouverons la preuve.

Corneille le Centurion était un homme juste, religieux et craignant Dieu. Sa justice lui mérita une vision de la part des Anges : ses prières, ses aumônes s'étaient élevées comme une colonne jusqu'au thrône de l'Éternel. Pierre vint à lui, l'Esprit descendit sur toute cette maison composée de croyants ; le don des langues, celui de prophétie, leur furent accordés. Et malgré une grâce

divine aussi manifeste, l'écrivain sacré ajoute : *Pierre ordonna qu'ils fussent baptisés au nom de Jésus-Christ.* (Act. x, 48.) Pour que, l'âme étant régénérée par la foi, le corps le fût aussi par l'eau.

V. Si quelqu'un est curieux de savoir pourquoi la grâce se communique plutôt par l'eau que par tout autre élément, il en trouvera la raison en feuilletant les Livres saints.

L'eau tient une place importante dans les œuvres de la création; et des quatre éléments qui tombent sous nos sens, c'est le plus beau. Le ciel est le séjour des esprits célestes, mais les cieux sont formés des eaux (F). La terre est le séjour de l'homme, mais la terre est sortie des eaux, et pendant les six jours que s'élabora la création, l'Esprit du Seigneur était porté sur les eaux. (Gen. I, 2.) L'eau est le principe du monde, comme le Jourdain est la source des Evangiles. C'est à travers les eaux qu'Israël reconquit sa liberté sur Pharaon. C'est par l'eau du baptême que le monde est racheté du péché avec la parole de Dieu. (Ephes. v, 26.) L'eau est intervenue dans toutes les alliances que Dieu a contractées avec les hommes. C'est au sortir des eaux du déluge que Dieu fit alliance avec Noé. (Gen. IX, 9.) Celle qu'il fit avec Israël sur le mont Sinaï fut cimentée avec l'eau, la laine pourprée et l'hyssope. (Heb. IX, 19.) L'assomption d'Elie ne s'opère pas sans le concours de l'eau. (4 Reg. II, 11.) Il lui fallut traverser le Jourdain pour s'élever dans les cieux. C'est après s'être lavé dans l'eau que le Grand Prêtre offre l'encens. C'est à la suite de la même cérémonie que Aaron est consacré. Car

comment aurait-il pu prier pour les autres, s'il n'eût été purifié? (Exod. XXIX, 4. Levit. VIII, 6.) Au reste, le vaste bassin placé dans l'intérieur du tabernacle était le symbole du baptême. (Exod. XL, 6, 7, 28.)

VI. Le baptême est la fin de l'Ancien Testament, et le commencement du Nouveau. Jean-Baptiste est le premier qui le pratiqua (G). (Matth. III, 11.) Il fut le plus grand des enfants des femmes. Il fut le dernier des Prophètes, *car jusqu'à lui tous les Prophètes et la loi ont prophétisé*. (Matth. XI, 13.) C'est en lui que commence l'histoire évangélique. Car nous lisons : *Commencement de l'Evangile de Jésus-Christ..... Jean fut dans le désert baptisant*. (Marc. I, 4 et 5.) Elie, fils de Thesbis, fut enlevé au ciel, c'est vrai ; mais il n'est pas au-dessus de Jean. Enoch a eu le même privilége, et cependant Jean est au-dessus de lui. Moïse, le plus grand des législateurs, et tous les Prophètes ensemble ne sont pas au-dessus de lui. Je ne me permettrai pas de comparer Prophète avec Prophète; mais je dirai avec Jésus-Christ notre maître et le leur, qu'*il n'y en a point eu parmi les enfants des femmes de plus grand Prophète que Jean*. (Matth. XI, 11.) Il n'a pas dit *des vierges*, mais *des femmes*. Ce n'est qu'une comparaison entre un esclave de haut rang et ses compagnons d'esclavage. Car il n'y en a point entre le fils de la maison et les enfants de l'esclave.

Voyez-vous combien est grand l'homme que Dieu avait choisi pour être le premier ministre du baptême? c'était cependant un homme qui ne possédait aucun bien, qui vivait dans le désert sans être misanthrope, vivant de sauterelles, donnant de l'essor à son âme (Isaï. XL, 22)

se nourrissant de miel et proférant des paroles plus douces que le miel, vêtu d'une étoffe de poil de chameau, donnant dans sa personne l'exemple de la vie ascétique. (Luc. I, 15.) Il avait été sanctifié par le Saint-Esprit dans le sein de sa mère. Jérémie, il est vrai, le fut aussi (Jerem. I, 5); mais il ne prophétisa pas comme Jean dans le sein maternel : celui-ci fut le seul qui tressaillit dans le sein de sa mère, et qui, avant d'ouvrir les yeux à la lumière, connut la présence du Seigneur. (Luc. I, 44.)

Puisque la grâce du baptême devait être si grande, il fallait qu'il eût un illustre premier ministre.

VII. Jean baptisa dans le Jourdain, et tous les habitants de Jérusalem accoururent à sa voix, et jouirent des prémices du baptême. (Matth. III, 5. Marc. I, 5.) Car c'est à Jérusalem qu'est réservée la prérogative d'entrer la première en jouissance de tous les biens. O vous, qui habitez aujourd'hui cette ville sainte, sachez que ceux qui allaient ainsi au-devant du baptême confessaient leurs péchés. (Matth. III, 6.) Ils montraient d'abord au médecin leurs plaies; celui-ci leur appliquait le remède et les délivrait des flammes éternelles (H). Voulez-vous d'ailleurs la preuve que le baptême de Jean avait cette efficacité? vous la trouverez dans les paroles qu'il adressait à ceux qui venaient à lui : *Races de vipères, qui vous a donc avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous?* (Matth. III, 7.)

Cessez désormais d'être vipère; mais comme vous avez fait partie de cette race, dépouillez-vous de la peau de vipère, quittez les habitudes de votre vie criminelle.

De même que le serpent qui, en se glissant dans un trou très-étroit, dépose sa vieille peau, se rajeunit et brille d'un nouvel éclat, faites de même; faites passer votre corps par la porte étroite et serrée de la pénitence (Matth. VII, 13, 14); domptez-le par le jeûne; dépouillez-vous avec effort de cette enveloppe de perdition (Prov. XVI, 26); dépouillez-vous du vieil homme avec toutes ses actions criminelles (Coloss. III, 9) et dites avec l'Epouse des Cantiques : *Je me suis dépouillé de ma robe, comment la reprendrai-je?* (Cant. V, 3.)

Il est peut-être parmi vous un être fourbe et dissimulé, qui, pour gagner les bonnes grâces des hommes, vient ici feindre la piété, et dont le cœur proteste en secret contre ce qu'il entend et voit; qui, comme Simon le Magicien (I), vient ici, non pour y participer à la grâce, mais pour espionner et observer avec une indiscrète curiosité ce qui se passe, ce qui se fait, ce qui se dit. Eh bien, qu'il m'écoute; c'est à lui que s'adressent les paroles de Jean : *Déjà la cognée est au pied de l'arbre; car tout arbre qui ne portera pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* (Matth. III, 10.)

Croyez-moi, hypocrite, jetez-là le masque; vous êtes sous les yeux d'un juge aussi inexorable que clairvoyant.

VIII. Que faut-il donc faire? Quels sont donc les vrais fruits de la pénitence? Telle était la question que les Juifs adressaient à Jean. Voici sa réponse : *Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a pas.* (Luc. III, 11.)

Vous pouvez en croire à celui qui l'a dit; il est digne de foi, puisqu'il a lui-même pratiqué le premier ce qu'il

a enseigné. Il n'a pas hésité de le dire; car sa conscience ne fut jamais en contradiction avec ses paroles. Il ajoute encore : *Que celui qui a des vivres pour deux en fasse autant.* (Ibid.) Cette doctrine vous révolte. Eh! vous voulez recevoir la grâce du Saint-Esprit, et vous vous refuserez de soulager les pauvres dans leur besoin pressant! Vous ambitionnez de grandes grâces, et vous refuseriez de les acheter à si peu de frais! Eussiez-vous été un publicain, un débauché, ne désespérez pas de votre salut. Car le Seigneur a dit : *Les publicains et les femmes prostituées vous devanceront dans le royaume des cieux.* (Matth. XXI, 31.) Cependant S. Paul a dit aussi : *Ni les fornicateurs, ni les idolâtres, etc., ne posséderont le royaume des cieux.* (1 Cor. VI, 9, 10.) *C'est ce que vous fûtes autrefois; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés.* (Ibid. 11.) Remarquez que l'Apôtre ne dit pas, *C'est ce que vous êtes*, mais *Ce que vous fûtes.* Le péché commis par ignorance se pardonne (K), mais la malice opiniâtre sera condamnée.

IX. Le baptême auquel vous vous préparez tire sa gloire de Jésus-Christ, Fils unique de Dieu. Pourquoi parlerai-je plus longtemps sur celui qui ne fut qu'un homme? Jean était sans doute un grand Prophète. Mais qu'était-il à côté du Sauveur? La voix de celui qui criait dans le désert était sans doute puissante et retentissante; mais qu'était-elle à côté du Verbe lui-même? Le héraut est sans doute un personnage digne de toute notre admiration et de nos respects; mais qu'est-il à côté du monarque dont il est le délégué? Celui-là qui baptisait dans l'eau est digne de notre vénération; mais qu'est-il

à côté de celui qui baptise dans l'Esprit et le feu? (Matth. III, 11.) Car c'est ainsi que le Sauveur baptisa les Apôtres, quand on entendit *tout d'un coup un grand bruit, comme celui d'un vent impétueux qui venait du ciel et qui remplit toute la maison où ils étaient assis, et quand parurent des langues de feu qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux, et aussitôt ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint.* (Act. II, 2, 3, 4.)

X. Il n'y a point de salut à espérer pour quiconque n'aura pas été régénéré dans les eaux du baptême, à l'exception des seuls martyrs (L), qui sans le secours de l'eau entrent en possession du royaume céleste.

Lorsque le Sauveur racheta la terre par le mystère de la croix, il fit jaillir de la plaie de son cœur du sang et de l'eau, pour qu'en temps de paix les uns fussent baptisés dans l'eau, et les autres en temps de persécution dans leur propre sang. Et la réalité de ce dernier baptême se prouve par ces paroles du Sauveur : *Pouvez-vous boire du calice que je bois, et être baptisé du baptême dont je suis baptisé?* (Marc. X, 38.) Les martyrs, placés en spectacle sous les yeux du monde, des Anges et des hommes, confessèrent Jésus-Christ. (1 Cor. IV, 9.) Et vous aussi bientôt vous le confesserez. Mais ce n'est pas encore le moment de vous entretenir de ces choses.

XI. Jésus-Christ a sanctifié le baptême en s'y soumettant lui-même. Si le Fils de Dieu s'y est soumis, quel est l'homme qui ait tant soit peu de piété, qui pourrait sans sacrilége tourner le baptême en dérision? Il s'y est soumis, non pas pour obtenir la rémission de ses péchés, car il était impeccable de sa nature. Il s'y est

néanmoins soumis, pour obtenir à ceux qui le recevraient dans la suite la grâce divine et la dignité de chrétien. Car, comme les enfants participent à la chair et au sang de leurs parents, il s'est rendu lui-même participant à notre nature en s'incarnant, pour que nous participions à sa présence et à sa grâce.

Jésus a donc été baptisé, pour que par notre affiliation avec lui nous puissions tout à la fois être sauvés et partager les honneurs de son royaume.

Le dragon ou le Leviathan était dans les eaux, nous dit Job (XL, 18, 19) qui absorbait les eaux du Jourdain. Jésus, en descendant dans les eaux, a enchaîné ce monstre puissant, pour nous donner la faculté de le fouler aux pieds comme les serpents et les scorpions. Il était non-seulement d'une taille prodigieuse, mais encore d'un aspect horrible. *Toute barque de pêcheur eût été submergée sous le poids du cuir de sa queue.* (Job XL, 26.) *La mort courait devant lui* (XLI, 13); de sa gueule enflammée s'échappaient des torrents de fumée qui empoisonnaient tout ce qu'il rencontrait. La vie, l'auteur de la vie, se présenta au sein des eaux pour y enchaîner la mort, et plût à Dieu que sauvés par lui nous puissions dire : *O mort! où est ton aiguillon? Enfer! où est ta victoire?* (1 Cor. XV, 55.) En effet, c'est par le baptême que l'aiguillon de la mort est brisé.

XII. Vous descendez dans les eaux, chargé de péchés; mais l'invocation de la grâce marquant votre âme du sceau de l'Esprit-Saint, ne laisse plus à l'horrible dragon la faculté de vous engloutir. Vous étiez mort dans le péché en descendant de la piscine, et vous

en êtes sorti vivifié dans la justice. Si vous avez été enté en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, vous serez digne un jour de ressusciter avec lui. De même que Jésus-Christ est mort chargé des iniquités du monde entier, pour vous ressusciter à la justice en donnant la mort au péché; ainsi vous, en descendant dans les eaux, en vous ensevelissant en quelque sorte avec lui, comme lui-même a été enseveli dans le rocher, vous ressusciterez *pour marcher dans une vie nouvelle*. (Rom. VI, 4.)

XIII. Alors, secondé, favorisé de sa grâce, vous recevrez en même temps le pouvoir de combattre et de vaincre les puissances ennemies. Car, de même qu'après son baptême le Sauveur fut pendant quarante jours exposé aux tentations et les surmonta (non pas qu'antérieurement il n'eût pu également les vaincre, mais c'est qu'il voulait faire toutes choses en son temps et successivement) : ainsi vous qui, avant d'être baptisé, n'osez faire tête à l'ennemi, quand vous aurez reçu la grâce, plein de confiance dans les armes de justice dont vous serez couvert, alors vous combattrez, vous évangéliserez même si vous voulez.

XIV. Jésus-Christ était Fils de Dieu, et cependant il n'évangélisa pas avant son baptême. Si le maître lui-même crut devoir se conformer ainsi à l'ordre des temps, oserons-nous, nous qui ne sommes que ses esclaves, déroger à l'ordre qu'il a prescrit? Car, remarquez-le, Jésus-Christ ne commença le cours de sa prédication que lorsque le Saint-Esprit fut descendu sur lui sous la forme matérielle d'une colombe. Ce

n'était certes pas pour se faire voir à Jésus-Christ que l'Esprit-Saint parut ainsi ; car le Sauveur le voyait avant qu'il ne prît cette forme; mais c'était pour que Jean lui-même l'aperçût et le reconnût. *Car*, dit-il, *je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : Celui sur lequel vous verrez descendre et reposer l'Esprit-Saint, est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.* (Joh. I, 33.) Il en sera ainsi de vous, si vous portez dans votre cœur une piété sincère et réelle : l'Esprit-Saint descendra aussi sur vous, la voix du Père se fera aussi entendre sur vous. Vous n'entendrez pas, il est vrai, ces paroles : *Celui-ci est mon fils*, mais *Celui-ci est devenu mon fils*, parce que ce n'est qu'au seul Fils de Dieu, au seul Verbe que convient le verbe *est*, puisqu'il est dit : *Dans le principe était le Verbe, le Verbe était avec Dieu, et Dieu était le Verbe* (Joh. I, 1); parce que vous n'êtes fils de Dieu que par adoption et non par nature, parce que Jésus-Christ est coéternel à son Père, tandis que votre qualité de fils de Dieu est attachée à la grâce.

XV. Disposez donc le vase de votre âme pour devenir l'enfant de Dieu, l'héritier de Dieu, le cohéritier de Jésus-Christ : si vos préparatifs vous en rendent digne, si la foi qui vous amène ici mérite un surcroît de conviction, si vous avez réellement voulu vous dépouiller du vieil homme ; alors toutes vos iniquités passées, vos impuretés, vos adultères, et toute espèce de crimes vous seront effacés. Quel crime peut-on comparer à celui d'avoir crucifié le Christ? Et tout énorme qu'il est, il s'efface cependant par le baptême.

Lorsque les Juifs, au nombre de trois mille, qui avaient pris part à la passion du Sauveur, eurent entendu la prédication de S. Pierre, et que frappés d'épouvante et saisis de remords, ils demandèrent aux Apôtres : *Frères, que faut-il que nous fassions?* (Act. II, 37.) « Notre plaie est profonde; Pierre, tu as ouvert « sous nos pieds un épouvantable abîme, lorsque tu nous « as dit : *Vous avez tué l'auteur de la vie.* (Ibid. III, 15.) « Quel topique appliquerons-nous sur un ulcère aussi « envenimé? Comment nous purifierons-nous de tant « de souillures? Quel espoir de salut au milieu d'un si « grand désastre nous reste-t-il? » — *Faites pénitence,* leur répondit le prince des Apôtres; *que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour obtenir la rémission de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit.* (Ibid. II, 38.) O bonté ineffable de Dieu! voilà les dons du Saint-Esprit qui se répandent sur ceux-là même qui désespéraient de leur salut. Vous voyez combien grande est la vertu du baptême. Ah! s'il en est parmi vous qui par des blasphèmes aient crucifié Jésus-Christ, s'il en est qui dans leur ignorance l'aient nié à la face des hommes, s'il en est qui par leurs scandales aient fait blasphémer la Religion du Christ; l'espérance accompagnée de la pénitence est encore là pour eux. La même source de grâces coule également pour nous, comme pour nos pères; elle n'est point tarie.

XVI. *Jérusalem, prends courage, le Seigneur effacera toutes tes iniquités.* (Soph. III, 14, 15.) *Il lavera les taches dont étaient souillés tes fils et tes filles, dans l'esprit de jugement, dans l'esprit de combustion.* (Isaï. IV, 4.)

Il répandra sur vous une onde pure, et vous serez lavés de toutes vos iniquités. (Ezech. XXXVI, 25.) Les chœurs des Anges vont tressaillir de joie et s'écrieront : *Quelle est celle-là vêtue de blanc qui s'élève appuyée sur son frère bien-aimé* (M) ? (Cant. VIII, 5, Septante.)

Cette âme qui naguère était encore dans l'esclavage, vient maintenant d'être élevée à la dignité d'enfant de Dieu, de frère du Seigneur. *Vous voilà belle et aimable sœur, vos dents sont comme un troupeau de brebis nouvellement tondues.* (Cant. IV, 1, 2.) Tels seront les effets d'une confession consciencieusement sincère. *Omnes gemellis fœtibus :* ils seront confirmés par une double grâce : d'abord celle qui s'opère par le Saint-Esprit au moyen de l'eau, puis celle qui est annoncée dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Fasse le ciel que pendant ce temps de jeûne vous ne perdiez pas de vue ce qu'on vous dira, et que *fructifiant en bonnes œuvres* (Col. I, 10) et vous présentant sans tache devant l'époux spirituel, vous obteniez la rémission de vos péchés de celui à qui appartient la gloire, avec le Fils et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles ! Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA TROISIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 113. — *Lorsque la grâce vous sera donnée.*

Le baptême est une grâce, soit parce qu'il s'accorde gratuitement (*Catech.* I, 4) aux pauvres comme aux riches, soit parce que avec peu de peines les pécheurs obtiennent le pardon de leurs péchés. (*Catech.* XIII, 6.)

Nous retrouvons la même pensée dans ces mots de S. Pacien : *Baptismus sacramentum est dominicæ passionis, pœnitentium venia, confitentis meritum. Illud omnes adipisci possunt, quia gratia Dei donum est, id est, gratuita donatio. Labor verò iste paucorum est qui post casum resurgunt, qui post vulnera convalescunt, qui lacrymosis vocibus adjuvantur.* (Epist. III, *ad Sempronianum.*) Ce seul passage suffirait pour justifier Cyrille de pélagianisme.) (*V.* la note F, pag. 22.)

(B) pag. 113. — *Enrôlés dans la milice du grand Monarque.*

De même, dit S. Chrysostôme, qu'on impose aux soldats une marque pour reconnaître les déserteurs, ainsi le Saint-Esprit marque de son sceau les fidèles. (*Homil.* III, *in* 1 *ad Corinth.*)

Ce sentiment commun des Pères, que les âmes des baptisés sont marquées du sceau de l'Esprit-Saint, paraît fondé sur ces paroles de l'Apôtre : *In quo et credentes obsignati estis Spiritu promissionis.* (Ephes. I, 13.)

(C) pag. 113. — *Par l'effet de l'invocation des démons.*

Tous les païens croyaient que le Dieu auquel une statue était

consacrée, venait y habiter. Stilpon fut chassé d'Athènes pour avoir dit que la Minerve de Phidias n'était pas une divinité. (*Diogène Laerce*, lib. II.) Puisque la consécration opérait cette merveille sur les métaux et le bois, pourquoi n'eût-elle pas eu le même effet sur les viandes également consacrées?

(D) pag. 113. — *L'eau....devient sainte par l'effet de l'invocation.* On se demande de quelle invocation veut ici parler S. Cyrille. Est-ce de celle que renferme la formule du baptême, c'est-à-dire, des trois personnes de la sainte Trinité? Ou bien de la bénédiction des fonts qui précède le baptême? En d'autres termes, S. Cyrille pensait-il que le baptême ne pouvait être valide qu'avec l'eau exorcisée ou bénite antérieurement, ou avec de l'eau pure qu'on verse en prononçant les paroles sacramentelles?

Cette dernière opinion paraît avoir été celle du S. PC. Elle est d'ailleurs conforme à l'usage de l'Eglise qui n'a regardé la bénédiction des fonts que comme une cérémonie sainte, mais non d'une absolue nécessité dont l'absence rendrait nul le baptême.

Cependant l'autre sentiment pourrait aussi avoir été le sien, si surtout on rapproche, 1° l'opposition qu'il établit entre l'invocation des démons qui souillent les viandes de leur présence, et l'invocation de la sainte Trinité qui sanctifie l'eau; vu surtout que la formule du baptême se rapporte plus à la personne baptisée qu'à l'eau dont on baptise.

2° D'ailleurs, ses expressions sont ici les mêmes que celles qu'il emploie en parlant de l'huile exorcisée. (*Catech.* XX, 5) et du *saint chrême.* (XXI, 3.)

3° Sa doctrine serait conforme à celle de beaucoup de Pères qui ont regardé la bénédiction des fonts comme indispensable. (Vid. *Constit. Apostol.* lib. VII, 43, 44. S. Cyprien, *Epist.* LXX. S. Ambroise, *Lib. de mysteriis*, cap. III, 14 et 20.)

L'auteur du livre *De Sacramentis* (lib. I, c. 45, 15 et 16. Gregor. de Nysse, *Orat. de baptismo Christi*, pag. 369. S. Basile, *De Spiritu sancto*, cap. XV.)

Au milieu de toutes ces autorités, je me contente de rapporter ici textuellement les paroles de S. Cyprien : *Oportet ergo mundari et sanctificari aquam priùs à sacerdote, ut possit baptismo suo peccata*

hominis qui baptizatur, *abluere*. Il fonde ce point de discipline sur cette parole du prophète Ezéchiel (XXXVI, 25) : *Effundam super vos aquam mundam*.

L'eau n'était pure, selon son sentiment, qu'ensuite de l'exorcisme.

Au reste, le sentiment universel a toujours été que l'eau naturelle de fontaine ou de rivière ou de pluie est la seule matière avec laquelle on puisse baptiser validement. Mais l'Eglise, toujours attentive à professer sa foi par ses cérémonies, a été dès les premiers siècles dans l'usage de bénir les fonts baptismaux, sans prétendre faire de cette cérémonie partie essentielle du baptême. (*Voyez* le concile de Trente, *sess.* VII, *de Bapt. can.* 2.)

(E) pag. 114.— *Celui-là qui sera irrépréhensible dans les mœurs... sans le baptême n'entrera pas dans le royaume des cieux.* (Voyez la note L, pag. 130.)

(F) pag. 115.— *L'eau...est des quatre éléments...le plus beau.*

Ce que dit ici S. Cyrille sur la nature de l'eau, comme matière du baptême, est une de ces opinions qu'on rencontre très-fréquemment chez les Pères des premiers siècles. (Voyez l'auteur des *Récognitions de S. Clément*, lib. VI, 8. S. Clément, *Hom.* XI, 24, édition de Cottelier. Tertullien, *de Baptismo*, cap. III.) Cette opinion paraît fondée sur ces paroles de S. Pierre : *Et terra de aquâ et super aquam consistens.* (II *Epist.* III, 5. *Voyez* la note C, Catech. XVII.) Cyrille nous dira Catech. XVI, 5 et 12, que les cieux sont de nature aqueuse.

(*Note du Traducteur.*)

(G) pag. 116. — *Jean-Baptiste est le premier qui le pratiqua.*

Avant S. Jean-Baptiste il existait déjà dans la nation juive plusieurs espèces de baptême, institués les uns par la loi de Moïse, les autres par la tradition. Mais ils n'avaient d'autres effets que d'opérer une pureté légale et corporelle. (*Heb.* IX, 9, 10.) C'est Jean qui le premier institua le baptême en nature de pénitence, *pour la rémission des péchés cachés;* car tel est l'effet que lui attribue S. Cyrille.

Il est, au reste, indubitable que le baptême de S. Jean ne remettait pas les péchés par une vertu qui lui fût propre. Il n'avait d'autre effet que celui de disposer à recevoir le pardon dans le baptême de Jésus-

Christ ; il le promettait, mais il ne l'accordait pas : *Agebatur*, dit Tertullien, *baptismus pœnitentiæ quasi candidatus remissionis et justificationis in Christo subsecuturæ.* (*De Baptismo.*) S. Augustin dit encore : *Joannes tali baptismo pertingebat, quo percepto esset baptisma etiam dominicum necessarium.* (August. lib. v, *contr. Donatist.*)

Et ailleurs : *Non enim renascebantur qui Joannis baptismate baptizabantur, sed quodam præcursorio illius ministerio, qui dicebat, Parate viam Domino, huic uni in quo renasci poterant, parabantur.* (Ibid. *Enchiridion de spe, fide et charitate.*)

Dans l'Eglise d'Orient, Origène s'exprime ainsi : *Regeneratio non apud Joannem, sed apud Jesum per Apostolos fiebat.* (Origen. *apud Joh.*, cap. VIII.)

Si quelqu'un recevait la rémission de ses péchés dans le baptême de Jean, c'était en vertu de sa foi au Messie prochain rédempteur des âmes et de la pénitence. (*Voyez* Catech. XVII, 7.)

(H) pag. 117. — *Et les délivrait des flammes éternelles.*

L'opinion que le baptême de S. Jean remettait les péchés est commune à S. Cyrille et à plusieurs Pères des plus célèbres de l'antiquité. L'opinion contraire, la seule presque admise dans les écoles, est beaucoup plus probable. Cependant l'Eglise n'a jamais condamné la première, dit le Père Touttée, je veux dire celle de S. Cyrille.

(I) pag. 118. — *Comme Simon le Magicien.*

« Corneille, dit Origène, était catéchumène : il mérita la grâce du « Saint-Esprit avant de recevoir le baptême. Simon le Magicien « l'avait reçu ; mais comme il s'en était approché avec dissimulation, « le don du Saint-Esprit lui fut refusé. C'est ainsi qu'il se trouve en- « core aujourd'hui des hommes à qui l'on pourrait dire que leurs « aumônes et leurs prières sont montées jusqu'au Seigneur, et des « Simons à qui l'on pourrait adresser hardiment les paroles de « S. Pierre : O homme plein de toutes sortes de tromperies, enfant « du diable, ennemi de toute justice ! » (*Homil.* III, *in Num.* t. II, pag. 280, 1.)

(K) pag. 119. — *Le péché commis par ignorance se pardonne.*

Cyrille paraît entendre par *péché d'ignorance* celui que le pénitent

reconnaît et déplore, et par *malice opiniâtre* celui dans lequel on s'endurcit volontairement en jetant de côté les remèdes qui nous sont offerts. Au reste, Cyrille ne prétend pas absoudre tout péché commis par ignorance, et il ne condamne pas comme mortel tout péché commis avec une certaine malice préméditée. Car partout il dit qu'il ne développe les erreurs de l'hérésie que dans la crainte que l'*ignorance* ne nous entraîne dans l'abîme éternel. (*Vide* Cat. IV, 1 ; VI, 13, 34 ; XVI, 5, et surtout dans cette dernière, n. 1.)

(L) pag. 120. — *A l'exception des seuls martyrs.*

S. Cyrille ne reconnaît ici que deux baptêmes : celui de l'*eau* et celui du *sang*. Cette opinion n'est point particulière au S. Patriarche. (On la trouve dans l'auteur des Récognitions, sous le nom de S. Clément, lib. I, 55 ; lib. VI, 8 ; dans l'auteur des Homélies dites *Clémentines*, XI, 25, 26 ; et encore dans S. Grégoire de Nazianze, *Orat.*, XL, 12, et son commentateur Nicétas ; Grégoire de Nysse, t. II, *Orat. in differentes baptisma*, p. 126 ; Chrysostôme, *Homil.* XXIV, in Joh. pag. 159 ; Gennadius, Fulgence, Arnobe Junior, in Ps. CXXIX ; Tertullien, *de Baptismo*, cap. XIII ; Cyprien, *De Exhortatione martyrii*, pag. 168.)

Mais je trouve dans la Catech. XVIII, 31, une phrase qui corrige l'âpreté de cette doctrine, lorsqu'il dit : « Dieu, dans son infinie miséricorde pour l'humanité, lui a tracé, non pas une ou deux routes, « mais un grand nombre, pour la diriger dans le port d'une heureuse « éternité, pour que tous les hommes puissent y arriver sans obstacle « quelconque. » Ainsi celui qui *suffisamment préparé au baptême* meurt sans l'obtenir, et sans avoir pu l'obtenir, rentre dans une de ces routes qui le dirigent vers l'heureuse éternité. Voyez encore ce qu'il dit XIII[e] Catech., 31, sur le bon larron, où il reconnaît avec toute l'Eglise et le concile de Trente le baptême de désir. *Baptismus flaminis.* (*Note du Traducteur.*)

(M) pag. 125. — *Son frère bien-aimé.*

Le texte des Septante porte ἐπὶ τὸν ἀδέλφιδον, qui se traduit en latin par *fratruelem* qui signifie *enfant de frère* : c'est ainsi que S. Jacques est appelé frère de Jésus-Christ. (*Marc.* VI, 3.) On eût désiré que j'eusse

fait disparaître, ainsi que la Vulgate, ce mot, *frère*. Mais il m'a semblé que ce mot ἀδέλφιδος *fratruelis*, exprimait dans l'intention de S. Cyrille notre adoption divine, notre confraternité avec Jésus-Christ dont nous sommes cohéritiers, et dont nous sommes, par adoption, les frères. J'en dis autant du mot ἀδελφή, qui ne peut se traduire que par celui de *sœur*. Le contexte me paraît l'exiger.



QUATRIÈME CATÉCHÈSE,

DES DIX DOGMES.

SOMMAIRE.

S. Cyrille, selon la coutume de l'Eglise de Jérusalem, avant d'aborder l'explication du symbole, donne une exposition sommaire de toute la doctrine chrétienne. Il commence aujourd'hui par inculquer fortement dans l'esprit de ses auditeurs la double nécessité pour le salut de la bonne doctrine et des bonnes œuvres, et le danger qu'il y a pour eux de puiser la science du salut dans des sources impures. De là il passe aux principaux articles de la foi. Il traite, 1° de Dieu, 2° du Christ, 3° de son incarnation, 4° de sa mort, de sa sépulture, de sa descente aux enfers, 5° de sa résurrection, de son ascension, 6° de son avénement futur, 7° du Saint-Esprit, 8° de la nature de l'homme considérée dans son âme et son corps, 9° de la virginité, du mariage, de la viduité, des secondes noces, de la nature et du choix des aliments et des vêtements, 10° enfin de la résurrection générale et du jugement. C'est pourquoi dans tous les anciens manuscrits cette quatrième Catéchèse porte le titre des *Dix dogmes*. Après cet exposé rapide, il indique la source de tous ces dogmes, qui est l'Ecriture sainte, c'est-à-dire les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Cette Catéchèse fut improvisée sur la fin de la première semaine du carême.

Videte ne quis vos deprædetur per philosophiam et inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi, et non secundùm Christum. (Coloss. II, 8.)

Prenez garde de vous laisser surprendre par la philosophie, par des raisonnements vains et trompeurs, selon les traditions des hommes, les éléments du monde et non selon Jésus-Christ.

I. Le vice se revêt des couleurs de la vertu; l'ivraie s'efforce de passer pour du blé en en prenant la forme extérieure, mais le goût la découvre bientôt. C'est ainsi que l'ange de ténèbres se transforme en Ange de lumière, non pas pour revenir au point d'où il est parti, mais pour séduire les hommes et les égarer. Car, semblable à une enclume, son cœur est indomptable dans sa perversité et inaccessible au repentir. C'est pourquoi il travaille avec une infatigable activité à envelopper de ténèbres ceux-là même qui ont embrassé une vie angélique, à éteindre en eux le flambeau de la foi, et à ne laisser dans leur âme que le poison de l'incrédulité. Le monde est plein de loups qui, sous la peau de brebis, ne cessent de rôder autour du troupeau, mais qui n'en ont ni les dents ni les ongles.

Sous ce masque ils affectent une douceur, une simplicité, une bonne foi, une innocence angélique; mais de leurs dents découle le venin le plus actif de l'impiété. Nous avons donc un besoin urgent de la grâce de Dieu, d'une grande vigilance, d'une grande pénétration d'esprit, pour ne pas confondre l'ivraie avec le froment, pour ne pas nous laisser empoisonner ou enlever par un loup déguisé sous une toison de brebis, pour ne pas confondre un ange de ténèbres avec un Ange de lu-

mière, un esprit impur avec un esprit céleste. Rappelons-nous ces paroles du Prince des Apôtres : *Le démon tourne autour de vous comme un lion rugissant, qui cherche qui il pourra dévorer.* (1 Petr. v, 8.)

C'est pour vous prémunir contre ces dangers que l'Église, dans l'épître de ce jour, vous avertit de vous tenir sur vos gardes, et qu'elle a institué ces instructions et ces lectures.

II. Deux choses essentielles constituent le service de Dieu : une foi inébranlable dans les dogmes que l'Eglise nous prescrit, et la pratique des bonnes œuvres. Car la foi sans les œuvres n'est rien aux yeux de Dieu, et Dieu n'a aucun égard pour les œuvres dénuées de la foi dans ses dogmes.

Que sert, en effet, à l'homme de connaître parfaitement tous les dogmes qui concernent Dieu, s'il s'abandonne aux plus honteuses passions? Que lui sert-il d'être tempérant, régulier, dans sa vie privée et publique, s'il blasphème le nom de Dieu?

Il est donc pour nous de la plus urgente nécessité de bien connaître les dogmes que nous tenons de Dieu, et pour cela de veiller sur notre esprit, de le tenir en bride, puisque nous sommes environnés d'une foule de séducteurs qui cherchent à nous prendre dans les filets d'une philosophie mensongère et de l'imposture cachée sous les dehors d'une vaine science. (Coloss. II, 8.) Ici ce sont des écoles qui retentissent de tous les charmes de l'éloquence païenne. *Car c'est des lèvres d'une prostituée que distille le miel.* (Prov. v, 3.) Ailleurs, ce sont des circoncis qui passent leur vie à torturer le sens des Livres

saints qu'ils colportent avec eux, qui trompent ceux qui les abordent, qui depuis leur enfance jusqu'à leur vieillesse courent toujours à la poursuite de la vérité (Isaï. XLVI, 3. 2 Tim. III, 7) mais qui finissent par croupir et vieillir dans une honteuse et crasse ignorance.

Derrière eux, je vois les apôtres de l'hérésie qui courent après les esprits simples, les séduisent au nom du Christ (Rom. XVI, 18) par un langage doux, flatteur, insinuant, hypocrite; qui couvrent leur poison, c'est-à-dire leurs dogmes impies, leurs blasphèmes, du nom adorable de Jésus-Christ, s'en servent comme d'un miel qui contient le venin le plus actif. C'est de tous ces esprits séducteurs que le Seigneur a dit : *Prenez garde de vous laisser tromper. Plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ; et ils en séduiront plusieurs.* (Matth. XXIV, 4.) Voilà pourquoi l'Eglise prend tant de peines pour nous exposer et nous expliquer sa doctrine.

III. Mais avant de nous occuper des articles de notre foi, j'ai pensé qu'il serait très-bien de repasser sommairement les principaux points de doctrine nécessaires au salut, pour que l'abondance des matières que nous aurons à traiter, et les jours d'intervalle qui se trouveront entre nos instructions dans le cours de cette sainte quarantaine, ne vous fassent pas oublier, surtout à ceux qui ont la mémoire moins exercée, ces mêmes points de doctrine que nous traiterons dans la suite avec plus de détail et de développement.

Que ceux-là nous écoutent avec patience, dont l'intelligence est plus formée (Heb. V, 14) dont les sens sont

déjà tout exercés dans la distinction du bien et du mal, en entendant ici répéter les premiers éléments de la doctrine chrétienne, et si, comme à des nourrissons, nous la leur présentons encore sous la forme de lait. Ceux qui ont besoin d'être ainsi nourris en profiteront ; la mémoire de ceux qui sont plus instruits se réveillera comme un feu couvert, en écoutant encore les choses qu'ils ont déjà apprises.

DE DIEU. — 1er *Dogme*.

IV. Le premier de tous les dogmes qu'il faut inculquer dans votre âme, comme le fondement de tous les autres, est celui d'un seul Dieu, non engendré (A), sans commencement et sans fin, immuable, invariable, sans successeur, sans antécédent, qui est tout à la fois bon et juste ; afin que si vous entendiez jamais un hérétique qui vous dise qu'autre chose est le Dieu bon, autre chose est le Dieu juste, vous reconnaissiez aussitôt le trait empoisonné de l'hérésie. Oui, il est des hommes assez téméraires, assez impies, pour diviser la divinité qui est une, et pour dire qu'il y avait un Dieu créateur et Seigneur de l'âme, puis un autre créateur des corps : doctrine aussi folle, aussi absurde qu'impie.

Comment le même homme pourrait-il appartenir à deux maîtres, puisque le Seigneur a dit : *Nul ne peut servir deux maîtres?* (Matth. VI, 24.)

Il n'y a donc qu'un seul Dieu, créateur unique des âmes et des corps, du ciel et de la terre, des Anges et des Archanges et de tout ce qui est ; Père avant tous les

siècles d'un Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui il a tout fait, ce qui est visible (Joh. I, 3) comme ce qui est invisible. (Coloss. I, 16.)

V. Le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est circonscrit par aucun lieu (B), ni même par la vaste étendue du ciel; mais les cieux sont l'œuvre de ses doigts. (Ps. VIII, 4.) Il tient dans le creux de sa main toute la terre. (Isaï. XL, 12.) Il est dans tout et hors de tout. Gardez-vous de le comparer en plus ou en moins avec l'astre du jour. Car celui qui a créé le soleil doit être en grandeur et en éclat incomparablement au-dessus de l'objet créé. L'avenir est toujours présent à ses yeux; il est en puissance au-dessus de toutes les puissances, voyant et faisant tout comme il le veut, sans être assujetti à aucune conséquence, à aucune influence des astres sur les naissances, à aucun destin, à aucune fatalité; il est en tout parfait, possédant également toutes les vertus sans accroissement ni décroissement, sans vicissitude quelconque.

Il a de toute éternité préparé un supplice pour les méchants et une couronne pour les justes.

VI. Mais, comme beaucoup se sont écartés de la connaissance d'un seul Dieu, et se sont fourvoyés dans mille erreurs; comme quelques-uns ont fait un Dieu de l'astre du jour, de sorte qu'ils se trouvaient sans Dieu pendant la nuit; que d'autres, pour suppléer à son absence, ont fait de la lune une divinité qui disparaissait au retour du soleil; que d'autres ont vu autant de Dieux dans le monde qu'il avait de parties; comme les uns ont trouvé un Dieu dans les arts, les autres dans les aliments;

comme ceux-ci en proie au feu de l'impudicité ont placé sur leurs autels l'image d'une femme nue sous le nom de Vénus; comme dans le bois ou le marbre qui était sous leurs mains ils ont adoré leurs propres passions, tandis que ceux-là, séduits par l'éclat de l'or, ont vu dans ce métal leur divinité et en ont fait l'apothéose, on se garantira aisément de ces monstrueuses erreurs, si on se pénètre bien de l'unité de Dieu. Si on se grave profondément dans le cœur cette vérité fondamentale, on extirpera en soi tout principe d'idolâtrie avec tous ses maux, on fermera la porte de son cœur à toute espèce d'hérésie.

Voilà donc le premier dogme que vous devez croire et que vous devez fortement graver dans votre esprit et dans votre cœur.

DU CHRIST. — 2e *Dogme.*

VII. Vous devez croire aussi au Fils unique de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu né de Dieu, vie née de la vie, lumière née de la lumière, en tout semblable (C) à son Père, qui n'a point reçu l'être dans le temps, mais qui a été engendré par son Père de toute éternité d'une manière inaccessible à l'intelligence de l'homme, qui est tout à la fois la sagesse, la puissance, la justice substantielle de son Père, qui est assis à la droite de son Père avant tous les siècles. Car ce n'est ni après sa passion ni en récompense de sa patience, comme le prétendent quelques-uns (D), qu'il a été élevé à cette haute dignité; mais c'est depuis qu'il

est, c'est-à-dire de toute éternité, qu'il est en possession de la puissance royale, qu'il est assis sur le thrône avec son Père dont il est, comme Dieu, la sagesse et la puissance, ainsi que nous l'avons dit. Il règne avec son Père, il a tout créé par son Père. Rien donc ne lui manque de ce qui constitue la dignité de Dieu. Il connaît son Père, comme il est connu de son Père.

Et pour tout dire en un mot, souvenons-nous de ces paroles de l'Evangile : *Personne ne connaît le Père que le Fils, et personne ne connaît le Fils que le Père.* (Matth. XI, 27.)

VIII. Ne séparez donc pas le Fils du Père, comme aussi ne les confondez pas (E); ne faites pas du Père et du Fils une seule et même personne; mais croyez qu'il est le Fils unique d'un seul Dieu, Dieu et Verbe avant tous les siècles. Je dis *Verbe*, non pas qu'il est un mot qui s'échappe de la bouche et qui se dissipe dans les airs, ou qu'il a une ressemblance avec les *verbes* ou mots qui n'ont par eux-mêmes rien de réel, rien de substantiel (F). Mais croyons qu'il est le Verbe Fils, qu'il est le créateur de tous les êtres qui usent de la parole ou de la raison, le Verbe qui entend son Père, et qui parle lui-même.

Nous traiterons encore cette matière plus amplement, si Dieu le permet. Car nous ne devons pas sortir du plan que nous nous sommes tracé, celui de vous exposer sommairement les éléments de la foi.

DU CHRIST NÉ D'UNE VIERGE (G). — 3e *Dogme*.

IX. La foi nous enseigne que ce même Fils unique de

Dieu est descendu du ciel sur la terre pour nos péchés, qu'il s'est revêtu de notre humanité et s'est soumis aux mêmes infirmités que les nôtres, qu'il est né d'une Vierge sainte et du Saint-Esprit, non pas d'une manière phantastique (H), mais réelle; que le corps de la Vierge ne lui a pas seulement servi de lieu de passage comme un canal, mais qu'il s'est réellement incarné dans son sein, qu'elle l'a allaité, qu'il a mangé comme nous mangeons, bu comme nous buvons. Car si son incarnation n'avait été que simulée, phantastique, imaginaire, le salut des hommes ne serait aussi qu'une illusion.

Il y a donc deux natures en Jésus-Christ, la nature humaine qui était visible, et la nature divine qui était invisible. Dans son humanité il mangeait réellement comme nous, s'étant revêtu de toutes nos affections corporelles; dans sa divinité il nourrissait cinq mille hommes avec cinq pains : dans son humanité il mourut réellement sur la croix; dans sa divinité il fit sortir du tombeau un homme qui y reposait depuis quatre jours : dans son humanité il dormait réellement sur la barque; dans sa divinité il marchait réellement sur les eaux.

DE LA CROIX. — 4e *Dogme.*

X. C'est ici que Jésus-Christ a été réellement crucifié pour nos péchés. Et si le plus léger doute pouvait s'en élever dans votre âme, il s'effacerait de suite à la vue de ce saint lieu où nous sommes réunis, de cet heureux Golgotha. C'est au nom de celui qui a été ici même crucifié, que nous sommes rassemblés. Au reste, tout l'univers

est rempli des parcelles du bois de sa croix. Il a été vraiment crucifié ici (I), non pour ses propres iniquités, mais pour nous racheter des nôtres. Ce fut alors qu'il fut aux yeux des hommes un objet de mépris. Comme homme il fut frappé de verges et de soufflets ; mais il fut reconnu comme Dieu par la créature même inanimée : car le soleil, à la vue des ignominies dont le maître de la nature était couvert, se cacha épouvanté et refusa sa lumière à cet horrible spectacle.

DU SÉPULCRE. — 5e *Dogme.*

XI. Comme homme Jésus-Christ fut réellement renfermé dans un sépulcre creusé dans le roc (Matth. XXVII, 51); mais les rochers se fendirent d'épouvante : il descendit aux enfers (K) pour en racheter les justes. Car, dites-le-moi, voudriez-vous qu'il n'y eût eu que les seuls vivants qui eussent participé au bienfait de la rédemption, tandis que la majeure partie d'entre eux étaient encore bien loin d'être des saints, et que ceux qui avec Adam gémissaient dans la captivité depuis tant de siècles, n'eussent pas vu leurs fers se briser? Quoi ! le prophète Isaïe aurait proclamé à si haute voix tant de belles choses sur le Roi futur, et vous ne voudriez pas que le Roi en descendant dans ces tristes lieux n'en eût pas délivré son héraut ! C'était là que soupiraient David, Samuel, tous les Prophètes, Jean lui-même qui avait fait dire par ses envoyés : *Etes-vous celui qui doit venir, ou en devons-nous attendre un autre?* (Matth. XI, 3.) Ah ! vous ne voudriez pas que, descendant dans

ces lieux d'attente et de soupirs, il n'eût pas brisé les fers de tant de grands hommes.

DE LA RÉSURRECTION. — 6e *Dogme.*

XII. Jésus, après être descendu aux enfers, en est remonté; après avoir été enseveli, est ressuscité réellement le troisième jour. Et si jamais vous vous trouvez aux prises à ce sujet avec quelques juifs, demandez-leur aussitôt si Jonas n'est pas sorti du ventre de la baleine trois jours après y être entré, et pourquoi Jésus-Christ ne serait pas également sorti du tombeau trois jours après y avoir été mis? Demandez-leur encore pourquoi, si un mort a été ressuscité par le seul contact des os d'Elisée, le Créateur de toutes choses n'a pu ressusciter plus aisément encore par la puissance de son Père?

Oui, il est réellement sorti de son tombeau plein de vie; il s'est fait voir à ses douze disciples qui ont ainsi été témoins oculaires de sa résurrection; et leur témoignage n'a pas été un fait de pure complaisance, car ils l'ont scellé de leur sang au milieu des supplices. Or si, comme dit l'Ecriture, *on doit croire à une parole confirmée par deux ou trois témoins* (Matth. XVIII, 16. Deut. XIX, 15) que sera-ce de douze témoins qui sont unanimes sur ce fait? Et vous resteriez encore incrédule sur le fait de la résurrection? (*Voy.* Cat. XIV, note N.)

DE L'ASCENSION. — 7e *Dogme.*

XIII. Jésus-Christ, après avoir parcouru sa laborieuse carrière, après avoir soldé à la justice de son

Père la dette du genre humain, remonta dans les cieux en présence de ses disciples (Act. I, 9) et de la Cour céleste qui était venue à sa rencontre. Voilà un fait qui s'est passé à la vue des Apôtres qui le fixaient attentivement, jusqu'au moment où un nuage le déroba à leurs yeux. Cela paraît-il incroyable à quelqu'un? Qu'il jette les yeux sur ce qui se passe autour de lui : tandis que tous les rois de la terre meurent et que leur puissance s'éteint avec eux, Jésus crucifié mort sur une croix est adoré dans tout l'univers.

Nous prêchons Jésus crucifié, et les démons frémissent et tremblent. Dans tous les temps on a vu des hommes subir le supplice de la croix; mais quel est celui d'entre eux dont le seul nom invoqué ait mis en fuite les démons?

XIV. Ne rougissons donc point de la croix de Jésus-Christ, et si un autre la cache, marquez-en hautement votre front, pour mettre en fuite les démons frappés de terreur à la vue du signe redoutable de leur maître. Marquez-en toutes vos actions, soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit à votre lever, soit à votre coucher, soit en parlant, soit en vous promenant. Que ce signe auguste vous accompagne partout et en toutes circonstances, en toutes vos entreprises. Car, je vous le répète, celui qui a été crucifié ici sur ces lieux, habite au haut des cieux. Au reste, si après avoir été crucifié, mis dans le tombeau, il y était resté, nous aurions peut-être à en rougir. Mais celui qui sur ce Golgotha a été crucifié, après être descendu aux enfers, puis revenu au milieu de nous, est réellement remonté

au ciel du haut de cette montagne des Oliviers que vous voyez d'ici située à l'orient, aux acclamations de son Père qui lui disait : *Asseyez-vous à ma droite, tandis que je vous ferai de vos ennemis un marchepied.* (Ps. CIX, 1.)

de l'avènement du Seigneur et

(DU JUGEMENT DERNIER. — 6e *Dogme.*

XV. Ce même Jésus-Christ qui est monté aux cieux en descendra encore : alors ce ne sera pas de la terre qu'il viendra; car c'est de la terre que sortiront beaucoup d'antechrists. (1 Joh. II, 18.) Vous l'avez vu, déjà plusieurs ont dit : *Je suis le Christ* (Matth. XXIV, 5); et c'est alors qu'on verra *l'abomination de la désolation* (ibid. 15) qui usurpera le nom du Christ. Quant à vous, ne cherchez plus sur la terre le véritable Christ, le Fils unique de Dieu. C'est du haut des cieux qu'il faut l'attendre, c'est de là qu'il doit descendre à la vue de tout l'univers, enveloppé d'une immense lumière et précédé de la foudre et des éclairs, escorté de ses légions d'Anges, pour juger les vivants et les morts et établir son empire céleste et éternel qui n'aura plus de fin.

Voilà ce que vous devez vous inculquer fortement dans l'esprit, puisque déjà vous entendez dire autour de vous que le règne de Jésus-Christ touche à sa fin (L). (Catech. XV, 2, 27.)

DU SAINT-ESPRIT. — 7e *Dogme.*

XVI. Tout ce que nous avons dit du Père et du Fils

doit être également tenu pour certain à l'égard du Saint-Esprit. Gardez-vous de prêter l'oreille à certains docteurs qui l'outragent dans leurs écoles. Sachez qu'il n'est qu'un seul Saint-Esprit tout-puissant, indivisible, même dans ses nombreuses opérations, quelque variées qu'elles soient, qui connaît tous les mystères, tous les secrets de Dieu, toutes les profondeurs de sa sagesse, qui scrute tout, qui est descendu en forme de colombe sur la personne de Jésus-Christ, qui a dicté la loi et inspiré les Prophètes, qui au moment du baptême marque de son sceau l'âme du catéchumène, et dont la sainteté est nécessaire à toute nature intellectuelle.

Celui-là n'a aucun pardon à espérer ni en ce monde ni en l'autre, qui est assez audacieux pour blasphémer (Matth. XII, 32) contre celui qui jouit de la divinité indivise avec le Père et le Fils, celui dont l'assistance est nécessaire aux Thrônes, aux Dominations, aux Principautés et aux Puissances. (Coloss. I, 16.) Car il n'est qu'un Dieu Père du Christ; il n'est qu'un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique du Dieu unique; il n'est qu'un Saint-Esprit qui sanctifie tout (1 Cor. VI, 11) divinise tout, qui a parlé dans la loi, dans les Prophètes, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament.

XVII. Vous conserverez toujours et précieusement dans votre âme le sceau dont vous aura marqué l'instruction que nous vous donnons ici sommairement, si toutefois Dieu nous fait la grâce de lui donner le développement, d'après les saintes Ecritures, aussi complet que nous le pourrons. Car il n'est aucun des divins

mystères de notre foi, même le plus petit en apparence, qui ne doive être appuyé du témoignage des saintes Ecritures (M), qui puisse se fonder sur une simple probabilité ou sur le secours d'une éloquence humaine.

Ainsi donc, quoi que je vous dise, ne m'en croyez pas sur parole, mais seulement lorsque les divines Écritures viendront vous démontrer la vérité de ma doctrine. Car ce n'est pas à l'éloquence humaine, à des disputes d'école qu'est réservée la conservation de notre foi ; c'est à la seule démonstration qu'en feront les Livres saints.

DE L'AME. — 8e *Dogme*.

XVIII. Maintenant que nous vous avons fait connaître les principaux dogmes de cette foi aussi vénérable que majestueuse et sainte, il vous reste à faire un retour sur vous-même et à savoir qui vous êtes.

Comme homme vous êtes un être composé d'une double nature rationnelle et corporelle, d'une âme et d'un corps ; et comme nous l'avons dit il y a peu de temps, c'est Dieu lui-même qui est l'auteur et le créateur de cette âme et de ce corps.

Pénétrez-vous de cette vérité, c'est que vous avez une âme, libre de vouloir ou de ne pas vouloir, qui est le chef-d'œuvre du Créateur (N) et son image. Elle est immortelle, parce que Dieu lui a conféré l'immortalité.

Elle est vivante (O), douée de raison, incorruptible ;

et c'est de son auteur qu'elle tient toutes ces facultés. Elle a le pouvoir de faire ce qu'elle veut. Car ce ne sont point les astres, comme disent les astrologues, qui ont présidé à votre naissance (P) ; ce ne sont pas les astres qui nous entraînent au péché. Ce n'est point le hasard qui fait de vous un fornicateur. N'accusez point la conjonction des astres de vos désordres, sur la foi de quelques hommes en délire. Pourquoi, au lieu de vous reconnaître franchement coupable, rejetez-vous vos crimes sur les constellations qui en sont bien innocentes ? N'écoutez donc plus les vains propos de ces fous qui cherchent l'avenir dans les astres. Car c'est d'eux que le Saint-Esprit a dit : *Que tous les astrologues se lèvent et viennent vous délivrer ;* puis il ajoute : *Tous seront brûlés comme la paille, et ils ne délivreront pas leur âme des flammes ardentes.* (Isaï. XLVII, 13, 14.)

XIX. Il faut que vous sachiez encore que l'âme avant de venir sur la terre n'avait pas péché (Q), mais que, puisqu'elle est venue sans péché, nous ne péchons que volontairement et de plein gré.

N'écoutez pas ces docteurs qui donnent un sens erroné à ces paroles de l'Apôtre : *Si je fais ce que je ne veux pas* (Rom. VII, 16) ; mais rappelez-vous ce qu'a dit le Prophète : *Si vous le voulez, si vous m'écoutez, vous jouirez des biens de la terre. Mais si votre volonté me résiste, si vous n'écoutez pas ma voix, l'épée vous dévorera.* (Isaï. I, 19, 20.) Pensez à ce qu'a dit l'Apôtre : *Comme vous avez fait servir vos membres à l'impureté, à l'injustice, pour commettre l'iniquité,*

faites-les maintenant servir à la justice pour votre sanctification. (Rom. VI, 19.)

Retenez ce que dit ailleurs l'Écriture : *Comme ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu......* (Rom. I, 28) *parce qu'ils ont connu ce qui peut se découvrir de Dieu.* (Ibid. 19.) Puis ces mots : *Ils ont fermé les yeux.* (Matth. XIII, 15.) Ecoutez encore les reproches que le Seigneur adresse à ceux qui résistent à sa grâce. Je vous avais plantée comme une vigne d'un plant exquis et fertile : comment êtes-vous devenue un plant bâtard, une vigne étrangère? (Jerem. II, 21.)

XX. L'âme est immortelle (R). Il n'existe aucune différence entre celle de l'homme et celle de la femme (S). Leurs corps seuls sont différemment organisés.

Il n'y a pas deux sortes d'âmes, des âmes justes par nature, et des âmes pécheresses par nature (T), puisque le bien et le mal naissent de la volonté et du libre arbitre d'un chacun, les âmes étant chez tous d'une substance égale et semblable.

Je m'aperçois que je m'étends beaucoup, et que déjà j'ai outre-passé le temps que je m'étais prescrit. Mais enfin qu'y a-t-il de plus précieux que le salut? Votre intention n'est-elle pas, dût-il vous en coûter un peu, de trouver ici un viatique contre la peste de l'hérésie? N'est-elle pas de connaître les sentiers qui vous détourneront des précipices où l'imprudence peut vous entraîner? Si celui qui vous instruit croit avoir beaucoup fait en vous prémunissant ainsi, ne devez-vous pas, vous aussi, écouter avec quelque reconnaissance ses leçons, quelque longues qu'elles soient?

XXI. Continuons : l'âme est libre de sa nature. Elle est, il est vrai, exposée aux sollicitations, aux tentations du démon et à ses surprises. Mais il ne peut la forcer malgré elle. Il peut, sans doute, vous présenter une pensée d'impureté : mais vous y adhérez, vous y consentez, si vous voulez ; vous la repoussez aussi, si vous voulez. Eh ! si vous étiez par nature dans l'absolue nécessité de vous abandonner à de honteuses voluptés, pour qui Dieu aurait-il allumé les feux de l'enfer? Si vous êtes juste par nature, pourquoi Dieu aurait-il préparé des couronnes ineffables ?

La brebis est un être plein de douceur ; mais Dieu réserva-t-il jamais à cet être la couronne de mansuétude qu'il a tressée pour ceux qui se sont fait violence ? Et pourquoi cet être n'y a-t-il aucun droit ? C'est que sa mansuétude est de pure nature, que cette vertu n'est pas de son choix et de son libre arbitre.

DU CORPS. — 9e *Dogme.*

XXII. Ce que vous venez d'entendre sur la nature de l'âme vous suffit pour le moment. Mais donnez votre attention à ce que, en nous mettant à votre portée, nous allons dire relativement à votre corps.

Gardez-vous d'écouter celui qui vous dira que Dieu est étranger à sa formation (V). Car ceux qui font profession de cette détestable doctrine, qui croient que leur âme habite un corps qui lui est étranger, le prostituent aisément et promptement aux vices les plus honteux, tels que l'adultère.

D'où leur vient ce criminel mépris pour ce corps, chef-d'œuvre de la création? Lui manque-t-il quelque chose en dignité, en majesté? Sa conformation n'est-elle pas parfaite? Ces esprits dédaigneux ont-ils jamais médité sur l'admirable structure de l'œil? Ont-ils considéré l'oblique position de cette oreille pour percevoir les sons sans obstacle? Ont-ils réfléchi sur cette précieuse faculté de l'odorat qui leur permet de discerner les diverses émanations des corps, sur cette double opération de la langue, celle de goûter, celle de parler; sur le mécanisme intérieur et secret de nos poumons qui par un jeu merveilleux renouvellent sans cesse l'intérieur de notre corps?

Qui est-ce qui a imprimé à votre cœur ce mouvement perpétuel et uniforme de palpitation? Qui est-ce qui a divisé en veines et en artères ces nombreux canaux qui parcourent et arrosent votre machine? Qui est-ce qui a si artistement adapté vos nerfs à vos os? Qui est-ce qui a fait dans votre estomac cette habile division, et de ce qui est nécessaire à l'entretien de toute la machine, et de ce qui comme inutile doit être rejeté? Qui est-ce qui en a assigné les parties les plus secrètes aux membres les plus honteux? Qui a imprimé ce principe de vie et de mouvement à cette machine composée d'éléments si frêles destinés à tomber un jour en poussière?

XXIII. Ne venez pas me dire que ce corps est la cause immédiate du péché. S'il en est ainsi, pourquoi un cadavre ne pèche-t-il pas? Armez sa main d'un glaive, il ne blessera personne. Présentez à un jeune homme mort tout ce que la beauté peut avoir d'attraits séduc-

teurs, elle ne réveillera en lui aucune passion. Et pourquoi? Parce que ce n'est pas le corps, ou la matière qui pèche par elle-même, mais parce que c'est l'âme qui pèche par le corps. Le corps n'est que l'instrument de l'âme, comme il n'en est que l'enveloppe et le vêtement. Si l'âme emploie l'instrument qui lui est confié à quelques actes honteux et criminels, elle le rend impur; si au contraire le corps est habité et dominé par une âme sainte, il deviendra le temple du Saint-Esprit.

Cette doctrine n'est pas de moi; c'est celle de l'Apôtre S. Paul : *Ignorez-vous que vos corps sont les temples du Saint-Esprit qui habite en vous?* (1 Cor. VI, 19.)

Ayez donc pour votre corps le respect que doit vous inspirer un temple voué au Saint-Esprit. Gardez-vous de le souiller par quelques impudicités; conservez-en la blancheur et la pureté dans tout leur éclat. Si vous l'avez terni, hâtez-vous de le purifier dans les larmes de la pénitence, tandis qu'il en est temps.

XXIV. Puisque nous sommes à parler de la vertu de chasteté, je prie les solitaires et les vierges, qui au milieu de nous mènent sur la terre une vie tout angélique, de me prêter une oreille attentive. (Car le reste est le peuple de l'Eglise.) Une grande couronne, mes Frères, vous est réservée; ah! ne la compromettez pas pour quelques instants de volupté. Retenez ces paroles de l'Apôtre : *Qu'il n'y ait point parmi vous de fornicateur ni de profane, qui, comme Esaü, vende son droit d'aînesse pour un seul mets.* (Heb. XII, 16.) Votre nom a été inscrit au catalogue des Anges, du moment que vous

prîtes la résolution de vivre dans la chasteté; mais gardez-vous de l'en effacer à jamais par un acte qnelconque d'impureté.

XXV. Mais si vous êtes exact à remplir les devoirs de votre état, gardez-vous de cet excès d'orgueil qui vous porterait à critiquer et même à condamner ceux qui s'engagent dans les liens du mariage. *Car*, comme a dit l'Apôtre, *le mariage est digne de respect*, *et la couche nuptiale doit être sans tache*. (Heb. XIII, 4.) Car vous qui vous faites de la chasteté la règle de votre vie, ne devez-vous pas au mariage votre existence (X)? Est-ce une raison de mépriser l'argent, parce que vous avez de l'or?

Ainsi donc que les époux qui remplissent les devoirs du mariage légitimement contracté, qui en jouissent avec modération et retenue, qui observent les temps de continence pour les consacrer à l'oraison, qui apportent dans nos temples des corps aussi purs que leurs vêtements, qui ne voient dans leur état que l'occasion d'avoir de la postérité plutôt que des jouissances voluptueuses, que ces époux sachent que de grandes récompenses leur sont réservées.

XXVI. Nous dirons encore à ceux qui satisfaits d'avoir une fois subi le joug du mariage se vouent à la continence, de ne pas condamner ceux qui convolent à de secondes noces (Y). Car si la continence est une belle et admirable vertu, ceux-là sont dignes d'excuses qui dans de secondes cherchent un remède à leur faiblesse. *Car*, dit l'Apôtre, *il leur serait avantageux de demeurer comme moi dans l'état où ils sont ; mais si la continence est au-dessus de*

leurs forces, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler. (1 Cor. VII, 8, 9.) Du reste, rejetez loin de vous la fornication, l'adultère, et toute espèce d'impudicité. Conservez au Seigneur votre corps dans sa pureté, pour que le Seigneur jette sur lui des regards de miséricorde. Nourrissez-le selon ses besoins, pour le maintenir dans un état de vie et de forces, et pour qu'il puisse remplir ses fonctions sans obstacle, sans cependant le livrer aux assauts de la volupté.

DE L'USAGE DES VIANDES.

XXVII. Quant aux aliments qui sont pour plusieurs un sujet de scandale, voici les règles que vous devez observer. Les uns mangent indifféremment de tout ce qui a été voué (Z), consacré aux idoles. D'autres qui ont embrassé la vie ascétique s'en abstiennent, mais condamnent en même temps ceux qui en usent. (Rom. XIV, 3.) C'est pourquoi dans l'ignorance où sont les uns et les autres des cas où l'on peut user, où l'on doit s'abstenir des viandes, ils pèchent tous également, les uns en condamnant l'usage, les autres en en usant. (Rom. XIV, 3. 1 Cor. VIII, 7.)

D'abord nous jeûnons en nous abstenant du vin et de la viande, non pas que nous en condamnions l'usage et que nous les ayons en abomination; mais c'est que nous attendons une récompense attachée à la mortification de nos sens, c'est que nous espérons nous rendre dignes de la table spirituelle et céleste en repoussant ce qui flatte nos goûts et nos sens; nous espérons récolter un

jour dans la joie, après avoir semé dans les larmes. (Psalm. CXXV, 5.)

Ne méprisez donc pas ceux qui, en raison de leur faiblesse corporelle, font usage des viandes (Rom. XIV, 3); ne blâmez pas ceux qui usent d'un peu de vin à cause de leur estomac (1 Timoth. V, 23) et de leurs infirmités journalières, ne les mettez pas au nombre des pécheurs; ne regardez pas la viande comme une chose odieuse par elle-même, tels qu'étaient ceux dont parle l'Apôtre, qui *condamnaient le mariage, qui interdisaient l'usage des viandes que Dieu a créées pour être prises par les fidèles avec action de grâces.* (1 Tim. IV, 3.)

Vous donc qui vous en abstenez, ne le faites pas avec mépris comme d'une chose abominable; autrement vous perdrez le mérite de votre abstinence. Mais quoique ces choses soient bonnes en elles-mêmes, abstenez-vous-en pour aller au-devant d'autres biens spirituels, très-supérieurs de leur nature, qui vous sont proposés en récompense.

XXVIII. Mettez votre âme en sûreté, gardez-vous de toucher aux viandes offertes aux idoles : c'est au nom des Apôtres que je vous parle, de S. Jacques lui-même, le premier Evêque de cette ville. Voyez leur lettre catholique adressée à toutes les Eglises, qui enjoint à tous les fidèles de s'abstenir des viandes consacrées aux idoles, des chairs suffoquées et du sang (AA). Car on voit beaucoup d'hommes féroces, cruels, qui, comme des chiens, lèchent le sang, comme des animaux sauvages et carnassiers, dévorent gloutonnement des chairs encore

palpitantes qu'ils viennent d'étouffer. Mais vous, serviteurs de Jésus-Christ, mangez avec retenue et reconnaissance. C'est assez dit sur les aliments.

DU VÊTEMENT.

XXIX. Quant à votre vêtement, il doit être simple, moins fait pour vous parer que pour vous couvrir, pour vous garantir des injures de l'air, pour cacher tout ce qui offense la pudeur. Mais sous prétexte de vous couvrir, gardez-vous d'une autre turpitude, celle d'une recherche ridicule et superflue.

DE LA RÉSURRECTION. — 10e *Dogme*.

XXX. Usez de votre corps avec modération ; car sachez que vous ressusciterez un jour avec lui pour être jugé avec lui. Si vous avez là-dessus le plus léger doute comme d'une chose impossible, considérez ce qui se passe en vous-même, et qui cependant ne tombe pas sous vos sens. Demandez-vous à vous-même où vous étiez il y a cent ans et plus, voyez quelle vile matière est le principe de votre existence, considérez le point d'où vous êtes sorti pour arriver à une aussi riche taille, à une forme aussi noble et aussi belle. Dites-moi, est-ce que celui qui a fait ce qui n'était pas, ne peut pas détruire ce qui est, et après l'avoir détruit, le reproduire? Est-ce que celui qui tous les ans renouvelle pour nous le grain destiné à notre nourriture, aura peine à nous tirer du tombeau? Vous voyez aujourd'hui, dans cette sai-

son, les arbres dépourvus de feuilles et de fruits ; et ne les verrez-vous pas tous revivre au retour du printemps, sortir de cet état de mort pour reprendre une nouvelle vie? Sera-t-il plus difficile au maître de la nature de nous rappeler à la vie? Il changea la baguette de Moïse en une nature bien différente, celle de serpent; et l'homme qui aura subi la loi du trépas ne pourra pas redevenir ce qu'il était?

XXXI. Ne vous arrêtez pas aux vains discours de ceux qui nient la résurrection des corps. Elle aura lieu, j'en prends à témoin le prophète Isaïe : *Les morts ressusciteront, ceux qui sont dans les tombeaux se réveilleront.* (XXVI, 19.) Et le prophète Daniel : *Plusieurs de ceux qui sont dans les tombeaux en sortiront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour leur confusion éternelle.* (XII, 2.)

Au reste, la résurrection sera le partage de tous les hommes (BB) sans distinction. Mais elle sera bien différente dans ses effets; nous recouvrerons tous des corps immortels, mais qui ne se ressembleront point entre eux. Les justes ressusciteront pour vivre avec les Anges dans une joie éternelle; les pécheurs, au contraire, pour subir des supplices qui n'auront point de fin.

DE LA PISCINE.

XXXII. C'est pourquoi le Seigneur dans sa miséricorde a prévenu sa justice en nous offrant la piscine de la pénitence, pour y déposer tout le poids de nos iniquités, pour nous réintégrer dans l'héritage de la vie éternelle sous le sceau du Saint-Esprit. Mais comme

nous nous sommes déjà suffisamment étendu sur ce qui concerne cette piscine de miséricorde, revenons à ce qui nous reste à vous apprendre de notre doctrine élémentaire.

DES SAINTES ÉCRITURES. — 11[e] *Dogme.*

XXXIII. Voici ce que nous apprennent l'Ancien et le Nouveau Testament dictés l'un et l'autre par le Saint-Esprit. C'est le même Dieu qui est l'auteur de ces deux Testaments (CC); dans l'Ancien il annonce Jésus-Christ, dans le Nouveau il le manifeste. Par la loi et les Prophètes il nous conduit, comme par la main, à la connaissance du Christ. *Car avant que la foi fût venue, nous étions sous l'empire de la loi, et la loi fut notre pédagogue, notre guide vers le Christ.* (Gal. III, 23, 24.) Et si vous entendez quelques hérétiques blasphémer contre la loi et les Prophètes, ne leur répondez que par ces mots du Sauveur : *Ne croyez pas que je sois venu détruire la loi ou les Prophètes, mais je suis venu les accomplir.* (Matth. V, 17.)

Apprenez de l'Eglise quels sont les livres de l'Ancien Testament et quels sont ceux du Nouveau, et ne perdez pas votre temps à lire des livres apocryphes (c'est-à-dire ceux dont l'Eglise n'a pas reconnu l'authenticité). Vous qui ne connaissez pas bien encore ceux-là qui sont reconnus et avoués de tout le monde, pourquoi vous tourmenter et vous fatiguer la tête sur des livres qui sont douteux ou controversés? Sachez donc qu'il y a vingt-deux livres de l'Ancien Testament, traduits par septante-deux interprètes.

XXXIV. L'empire d'Alexandre, roi de Macédoine, fut divisé après sa mort en quatre royaumes : celui de Babylone, celui de Macédoine, celui d'Asie et celui d'Egypte. Ptolémée Philadelphe, le deuxième de ces rois d'Egypte, amateur et protecteur des belles-lettres, qui avait à grands frais fait une immense collection de livres dont il avait confié la garde à Démétrius de Phalère, ayant ouï parler des livres de la loi et des Prophètes, pensa avec sagesse qu'il serait plus glorieux pour lui d'en faire l'acquisition par des voies de douceur que de rigueur, d'insinuation que de violence, par des largesses que par les armes; n'ignorant pas d'ailleurs que tout ce qu'on obtient par des actes de tyrannie est ou falsifié ou très-incorrect, et que ce qu'on obtient de bonne grâce est toujours sincère, vrai et à l'abri de toute falsification. Il envoya donc au temple de Jérusalem beaucoup de présents; puis il demanda et obtint d'Eléazar, alors grand prêtre, qu'on lui envoyât six interprètes par chaque tribu d'Israël, pour lui en faire la traduction. Voulant se convaincre de la divinité de ces livres, il prit la précaution de placer ces interprètes à Pharos, île située près d'Alexandrie, chacun séparément dans un logement particulier et isolé. Dès que ces soixante et douze interprètes eurent fini leur travail en soixante et douze jours, on compara leur traduction qui se trouva parfaitement unanime tant pour le sens que pour les mots. Car ce travail n'exigeait aucun de ces moyens que requièrent l'éloquence et la sagesse humaine. Mais celui-là même qui en avait été l'auteur primitif (c'est-à-dire le Saint-Esprit) présida également à leur traduction.

XXXV. Ces livres sont au nombre de vingt-deux, ne les confondez pas avec les livres apocryphes. Ces vingt-deux sont les seuls que l'Eglise vous remet entre les mains pour méditer; ce sont les seuls que nous lisons avec pleine sécurité dans nos temples. Les Apôtres, les anciens Evêques, les chefs de l'Eglise de qui nous les tenons, avaient plus de discernement que vous. Vous donc, enfants de l'Eglise, gardez-vous d'altérer ou de falsifier ce précieux dépôt de nos lois et de nos instituts. Lisez, méditez, comme je vous l'ai dit, ces ving-deux livres, et si vous me prêtez quelque attention, vous en retiendrez aisément l'énumération telle que je vais vous la faire.

Le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse, contient :

1° La Genèse. 2° L'Exode. 3° Le Lévitique. 4° Les Nombres. 5° Le Deutéronome. 6° Le livre de Jésus fils de Navé. 7° Celui des Juges avec celui de Ruth. 8° Le premier et le deuxième livre des rois qui n'en font qu'un chez les Hébreux. 9° Le troisième et le quatrième, *Idem*. 10° Le premier et le deuxième des Paralipomènes, *Id*. 11° Le troisième et le quatrième, *Idem*. 12° Le livre d'Esther. Tels sont les livres historiques.

Il y en a cinq poétiques :

1° Job. 2° Le livre des Psaumes. 3° Les Proverbes. 4° L'Ecclésiaste. 5° Le Cantique des Cantiques.

Il y a en outre cinq livres des Prophètes.

1° Les douze petits Prophètes qui n'en font qu'un.

2° Isaïe. 3° Jérémie, Baruch, les Lamentations et la lettre. 4° Ezéchiel. 5° Daniel.

22 livres composent l'Ancien Testament (DD).

XXXVI. Le Nouveau Testament se compose des quatre Evangiles. Tous les autres sont pseudonymes et pernicieux. Celui, dit *de S. Thomas*, est l'œuvre des manichéens, qui, sous le nom odorant mais perfide d'Evangile, l'ont fabriqué pour séduire et corrompre les simples.

A leur suite sont placés les Actes des douze Apôtres, sept lettres dites *catholiques*, de S. Jacques, de S. Pierre, de S. Jean et de S. Jude. Enfin ce qui termine ce catalogue sont les quatorze lettres de S. Paul. Tout le reste ne vient qu'en seconde ligne (EE).

Ne lisez rien en particulier de ce qu'on ne lit pas à l'église, comme je vous l'ai déjà dit. Voilà ce qui doit vous suffire pour le moment.

XXXVII. Evitez soigneusement toute œuvre où s'immisce le démon; gardez-vous de prêter l'oreille aux insinuations du serpent. C'est un apostat qui de lui-même a corrompu la nature angélique, qui peut persuader ceux qui l'écoutent, mais qui ne peut contraindre personne. Fuyez les astrologues, les augures, les devins; n'écoutez pas leurs prophéties, leurs présages et tout ce fatras mensonger de divinations qui occupent les gentils. Soyez sourds aux enchantements, aux sortiléges, aux évocations des morts qu'ils appellent *nécromantie*. Fuyez toute espèce d'excès dans la table, dans les plaisirs; montrez-vous inaccessible à l'avarice et aux usures; gardez-vous d'assister aux spectacles des

gentils, de fréquenter leurs tavernes infectes (FF), d'user de ligaments dans vos maladies, de tomber dans le judaïsme ou le samaritanisme, soit en observant le sabbat, soit en faisant, ainsi qu'eux, la distinction des viandes pures ou impures qui par elles-mêmes n'ont rien de profane ; car Jésus-Christ vous en a affranchis pour jamais.

Mais surtout fuyez tous les conventicules des hérétiques ; ne négligez aucun moyen pour vous fortifier dans la foi par le jeûne, l'aumône, la lecture des Livres saints, afin qu'après avoir sanctifié le reste de cette vie mortelle dans la tempérance et la pratique des vertus chrétiennes, vous jouissiez du salut attaché à votre baptême, et qu'admis dans la milice céleste par Dieu le Père, vous receviez la couronne en Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartient la gloire dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA QUATRIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 137. — *Non engendré.*

Ce mot paraît dirigé contre les gnostiques qui attribuaient la création du monde à un de ces Anges qu'ils appelaient *Æons*, c'est-à-dire *siècles*, produits médiatement ou immédiatement par *Bythos*, c'est-à-dire l'*abyme*. Quoique ce mot *non engendré* signifie celui qui n'a point de père selon la chair, Cyrille lui donne ici un sens plus étendu; il signifie celui qui n'a ni père ni créateur. S. Ignace a dit, en parlant de Jésus-Christ (*Epist. ad Ephes.* 7) γένητος et ἀγένητος, comme s'il eût dit : *genitus et increatus*, engendré et incréé, en raison de sa double nature divine et humaine. Encore ce passage de S. Ignace que cite le Père Touttée est très-douteux. (*Voy.* Cottel. t. I, p. 13 et la note; *Voyez* la note A, XI[e] Catech., sur le mot *sans commencement*.

(B) pag. 138. — *N'est circonscrit par aucun lieu.*

L'auteur paraît avoir en vue les manichéens qui attribuaient à leurs deux divinités diverses localités, comme diverses fonctions. (*Voy.* Catech. VI, 13.) Il a pu aussi envisager ici les *anthropomorphites* dont il parlera (Catech. VI, 8) ou les valentiniens qui circonscrivaient le Dieu *Pleroma*, par *Horus* créateur du monde. (*Voy.* S. Irénée, lib. IV, cap. XIX, 13.) Au reste, Cyrille combat ici tout à la fois les gentils, les manichéens, les astrologues qui faisaient des astres, des divinités plus ou moins importantes, les stoïciens qui rapportaient tout au destin, maître suprême de Dieu lui-même. (*Vid. Cicer. de Nat. Deor.*, lib. I.)

(C) pag. 139. — *En tout semblable à son Père.*

Ces mots ont prêté aux ennemis de S. Cyrille le prétexte de l'accuser d'arianisme, ou tout au moins de semi-arianisme, pour n'avoir jamais employé le mot *consubstantiel.* Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit sur la doctrine du saint Patriarche, dans l'histoire de sa vie. Nous ferons seulement observer qu'ici il paraît avoir en vue de contredire directement ce blasphème d'Arius, cité par S. Athanase. (*Orat.* 1, *cont. arian.* 6.) Ὁ λόγος ἀλλότριος καὶ ἀνόμοιος κατὰ πάντα τῆς τοῦ πατρὸς οὐσίας καὶ ἰδιότητος ἐστι. *Verbum alienum et dissimile est per omnia à Patris essentiâ et proprietate.*

Quant aux *semi-ariens*, il faut encore remarquer qu'ils employaient, pour masquer leur erreur, le mot ὅμοιος, *similis*, avec ces mots : κατὰ πάντα, *in omnibus.*

(D) pag. 139. — *Comme le prétendent quelques-uns.*

C'est une erreur que S. Cyrille combat avec force, et sur laquelle il revient souvent. (Catech. XI, 17 ; XIV, 27, 29.) Il est de foi que le Fils Verbe ou le Fils *comme homme*, doit au mérite de sa passion son siége à la droite de Dieu son Père. (Paul, Heb. II, 9; X, 13; VIII, 1.) Doctrine que va confirmer S. Cyrille, n. 14. Et c'est le vrai sens de cet article du symbole, *Sedet ad dexteram Patris*, comme l'a fort bien observé Ruffin dans son exposition du symbole. Ce n'est point cette doctrine que combat S. Cyrille, mais celle de ceux qui niaient que Jésus-Christ eût participé au royaume de son Père avant son incarnation, et qui soutenaient que son règne ne datait que de son ascension. Telle était l'erreur de Paul de Samosate, qu'Athanase (*Orat.* II, *cont. arian.* 13) signale en ces termes : *Si igitur existimant Salvatorem Dominum et regem non fuisse priusquam homo fieret et crucis supplicium pateretur, noverint se eadem quæ Samosatensis nunc apertè proferre.* Cet hérésiarque s'appuyait sur ces paroles de l'Apôtre : *Propter quod et Deus exaltavit illum, etc.* (Philipp. II, 9.) Cette hérésie fit partie de celle d'Arius et de Marcel d'Ancyre, selon le témoignage d'Eusèbe. (Lib. II, *contra ipsum*, ch. IV, p. 50.)

(E) pag. 140. — *Ne les confondez pas.*

Il combat ici deux erreurs diamétralement opposées : celle des

ariens, qui faisaient le Fils éternel, mais postérieur au Père, et pour réserver au Père l'honneur qui lui était dû, reléguaient le Fils au nombre des créatures : celle des sabelliens qui ne distinguaient le Père et le Fils que de nom et les confondaient en réalité, de manière que le Fils se trouvait être *le Père de lui-même*. Les Pères grecs, pour signaler cette erreur, avaient inventé le mot υἱοπατορία, *Filio paternitas* : expression dont se sert S. Cyrille. (Catech. XI, 16, 17 ; XV, 9.) S. Grégoire de Nysse les signale aussi sous le nom de υἱοπάτορες, *Filio patriarii*. (Lib. XIII, *contr. Eunomium.*)

(F) pag. 140. — *Avec les verbes qui n'ont rien de substantiel.*
C'était encore une des erreurs de Sabellius et de Paul de Samosate.

(G) pag. 140. — Tout ce paragraphe a été cité par Théodoret, dans son second dialogue intitulé : *Inconfusus*, contre les eutychiens.

(H) pag. 141. — *D'une manière phantastique.*
Ces mots sont dirigés contre divers hérétiques connus sous le nom générique de *docetes*, qui avaient pris naissance du temps des Apôtres. (*Vid.* Johan. lib. IV, 2 ; Ignat. *Epist. ad Smyrnenses.*) S. Cyrille attribue cette hérésie nommément à Simon le Magicien (Cat. VI, 14) aux manichéens. (Catech. XII, 26 ; XIV, 21.)

(I) pag. 142. — *Il a été vraiment crucifié ici.*
Les anciens gnostiques, ou *illuminés*, parmi lesquels on distingue Basilides, à cause de ses rêveries, soutenaient que ce n'était pas Jésus-Christ qui avait été crucifié, mais Simon le Cyrénéen ; que Jésus-Christ avait changé de forme avec lui, et que les Juifs s'étaient laissé tromper et avaient crucifié l'un pour l'autre. (*Irenæus*, lib. I, c. XXIV, 4. Voyez Catech. X, 19, au sujet du bois de la vraie croix.)

(K) pag. 142. — *Il descendit aux enfers.*
Le texte grec dit : καταχθόνια, *subterranea*. C'est le même mot que Cyrille emploie pour désigner le lieu destiné à Simon le Magicien, lorsque volant dans les airs à Rome, il tomba à terre. (*Catech.* VI, 15.) De ce mot il ne faut pas conclure que Cyrille ait voulu dire que

Jésus-Christ descendit dans les lieux destinés au supplice des démons, mais seulement dans ces souterrains ou prisons où étaient retenues les âmes des justes, que nous appelons *limbes*.

S. Cyrille est ici tout à fait étranger aux diverses opinions qui régnaient alors. S. Clément d'Alexandrie (*Strom.* lib. VI, pag. 709. *apud me*, dit positivement que Jésus-Christ prêcha l'Evangile à toutes les âmes dans les enfers, que ceux qui y crurent, reconnurent la justice de leurs supplices et firent pénitence, furent délivrés et rachetés. Cette opinion était très-répandue. Elle se fondait sur la I Epître de S. Pierre, III, 19, 20; IV, 6.

(L) pag. 145. — *Le royaume de Jésus-Christ touche à sa fin.*

Voyez les notes placées Catech. XV, 2, 27.

(M) pag. 147. — *Il n'est aucun des mystères, etc.*

Ce passage et quelques autres semblables qu'on rencontre dans S. Cyrille, ont servi à Rivet d'armes pour attaquer l'autorité de la tradition et sa nécessité. Mais on répond à ce ministre protestant, que Cyrille se proposait ici de ne traiter que le symbole, et que le symbole n'étant qu'un sommaire très-succinct des Livres saints, il n'est point étonnant qu'il n'ait pas voulu apporter aux néophytes d'autres preuves que celles de l'Ecriture-Sainte ; il a même dû s'en contenter. Il parle à des néophytes qui, n'étant pas encore engagés par leur baptême à croire tout ce que l'Eglise croit, avaient droit d'exiger des preuves solides de tout ce qui leur était proposé de croire. Jusqu'ici il n'a exigé encore d'eux d'autre foi que celle due à l'Ecriture ; mais il l'a exigée ferme et inébranlable (*Procat.* 5, 8, 17 ; *Catech.* I, 2 ; II, 2, 5; III, 3, 15) avant même qu'il leur en fournisse les preuves. Dans cette même Catéchèse où il leur dit d'attendre des preuves, il commence l'explication de chacune des parties par ce mot *je crois*, parce que chaque article est fondé sur l'Ecriture à laquelle ils doivent croire comme fidèles.

(N) pag. 147. — *L'âme est le chef-d'œuvre du Créateur.*

Le philosophisme païen avait dit que l'âme de l'homme était une émanation de la Divinité. Nous convenons que, même avec le secours

de la révélation, les anciens ont été fort embarrassés pour expliquer l'origine de l'âme. Les uns, comme Origène, ont cru à la préexistence des âmes, c'est-à-dire créées toutes ensemble. Plusieurs ont imaginé que l'âme d'Adam fut tirée du néant, et que toutes les autres naissaient de celle-ci par voie de propagation, *ex traduce*. (*Voy.* Tertul. *De Animâ*, cap. XXV, p. 282, 2 or. S. Aug. lib. *De Origine animæ*.) La doctrine catholique enseigne que Dieu les crée à mesure que les corps humains sont engendrés. Quant au système d'*émanation*, Cicéren et Diogène Laërce nous apprennent que Phérécyde et Thalès en furent les premiers auteurs. Cette doctrine passa chez les platoniciens et les stoïciens, et de là chez presque tous les hérésiarques des premiers siècles. Nos philosophes voudraient la renouveler de nos jours, en faisant de la *raison* une émanation de la *raison divine*. Et c'est contre cette absurdité qui faisait partie des dogmes ébioniens, cerdoniens, marcionites, manichéens, priscillianistes, que Cyrille établit ce dogme que l'âme est l'œuvre, et non pas une émanation, de la substance de Dieu. (*Voyez* la note Q.)

(O) pag. 147. — *Elle est vivante.*

Le grec dit : ζῶον λογικὸν, *animal ratione præditum*. Je n'ai point osé dire que l'âme fût un *animal* doué de raison. Cependant il est certain que ma traduction eût été plus exacte. S. Basile (*in Isai. comment.* cap. XIII) appelle les Anges des *animaux célestes*, ἐπουράνια ζῶα. L'auteur du dialogue premier sur la Trinité, attribué à S. Athanase, introduit un orthodoxe qui dit : *L'âme vous paraît donc être un animal?* A quoi Anomée répond : *Oui, sans doute ; car l'Ange est animal, et tous les esprits*. Et l'orthodoxe applaudit.

Cicéron lui-même (*lib. de finibus*) appelle *animans*, *animal*, toute substance qu'il supposait *constantem solo animo*.

Cyrille d'Alexandrie nous donne l'origine de ce mot (lib. IV, *in* Joh. *ad* cap. VI, 58) où il nous dit que tout est animal qui reçoit la vie d'un autre. Et cette définition lui sert à prouver que le Verbe Fils de Dieu est incréé, puisque s'il eût reçu d'un autre la vie par voie de création, il ne serait pas lui-même *la vie*, comme l'attestent les Livres saints, mais il ne serait qu'un animal. Λοιπὸν καὶ ζῶον ἡμῖν ὁ υἱὸς, οὐκ αὐτὸ κατὰ φύσιν ζωή.

(P) pag. 148. — *Ce ne sont point les astres qui ont présidé à votre naissance.*

L'astrologie judiciaire était alors une des erreurs les plus accréditées dans le monde et dans toutes les classes de la société. Elle était répandue même chez les juifs et les pharisiens. Le Christianisme a eu beaucoup de peines à l'extirper. Tous les gnostiques, les manichéens, lisaient l'avenir dans des tables de *Nativité*. (*Vide* Epiph. Hæres. 66, 13.)

(Q) pag. 148. — *L'âme, avant de venir sur la terre, n'avait pas péché.*

Cyrille ne nie pas la préexistence des âmes (*Système d'Origène*, voyez la note N); mais il nie seulement qu'elles aient péché avant de venir habiter un corps. Ce qui suffit pour mettre la foi à couvert, dit S. Augustin. (*Epist.* CLXIV, 2; CLXVI, 7.) Au reste, Cyrille ne paraît pas croire à cette préexistence. (*Voyez* ci-bas n. 20, et *Cat.* XVIII, 9.)

C'est ce système sorti de l'école de Pythagore, qui donna naissance à une erreur commune à plusieurs sectes d'hérétiques, celle de croire que toute âme ne venait habiter un corps, que parce qu'elle avait péché auparavant. C'était chez les prêtres égyptiens que Pythagore l'avait puisé, comme nous le démontrons dans notre travail sur le Mercure Trismégiste. (*Voy.* Clément d'Alex. *Strom.* lib. III, 3; Aug. lib. IV, *Cont. Julian.* cap. XVI, 83.) Ce fut le nom d'Origène qui accrédita dans l'Orient cette opinion. Mais les conséquences qu'elle entraînait après elle, la fit bientôt rejeter par tous les Pères avec mépris comme une erreur dangereuse.

Au reste, cette erreur des pythagoriciens, puis des platoniciens, était originaire de l'Egypte où la tradition du péché d'Adam, et par conséquent du péché originel, avait été primitivement corrompue. On me demandera pourquoi le PC. de Jérusalem n'aborde pas ici la question du péché originel. Il a dit que *le mal venait de nous-mêmes, de notre propre choix, que c'était le fruit de notre propre volonté, et que c'était en raison de cette libre et franche volonté que le Prophète avait dit, etc.* (*Cat.* II, 1.)

Voilà qui détruit absolument le péché originel, dira-t-on. Telle était la définition du péché que S. Augustin en combattant les mani-

chéens avait donnée, et que les pélagiens lui opposaient comme destructive de tout péché originel. La réponse que leur fit l'Evêque d'Hippone, suffira encore pour mettre aujourd'hui le PC. de Jérusalem à l'abri de toute critique. L'un et l'autre ont défini le péché en lui-même, mais non les conséquences du péché, mais non la peine due au péché; l'un et l'autre ont considéré le péché principe et racine de tous les autres dans la personne de notre premier père qui était libre et qui n'était assujetti à aucune nécessité. (*Vide* fusiùs, lib. I, *Op. imperf.* cap. CIV; *Retract.* lib. I, cap. XIII, 5: XV, 2, 3, 4.)

Le PC. de Jérusalem n'ayant devant lui d'autres adversaires que des manichéens ou des juifs, ou des philosophes pythagoriciens et platoniciens, se contente d'établir contre les premiers que le péché n'est point par lui-même un acte nécessité par la puissance du Dieu mauvais, mais un acte volontaire dans son principe, c'est-à-dire dans le premier homme.

Mais veut-on retrouver dans S. Cyrille la doctrine du péché originel, il ne faut que remonter à ce qu'il a dit (*Cat.* II, 2) et on la retrouvera dans ce *mauvais germe* que nous apportons en venant au monde, *qui croît en nous et hors de nous*, βλάστημα κακὸν αὔξανον ἀπὸ σοῦ.

Nous demanderons aux critiques d'où provient ce *mauvais germe*, qui est et croît en nous, puisque Dieu a créé l'homme à son image et ressemblance, si ce n'est pas le germe implanté en nous par la génération.

A cette preuve positive combien d'autres n'en pourrions-nous pas apporter par voie d'induction! Par exemple (*Catech.* XIII, 1) ne dit-il pas en parlant de la croix et de ses merveilles : *Que sera-ce si vous jetez les yeux sur nous tous qui gémissions dans les chaînes du péché?..... Il a brisé les fers de* TOUS, *il a racheté tout le genre humain.*

Dans ces mots *tous*, dans ce *genre humain*, les enfants dans le sein de leur mère, à la mamelle, n'y sont-ils pas compris?

Dans la même Catéchèse (n. 33) n'a-t-il pas dit qu'à cause du péché Dieu a condamné à mort *tous* les hommes? il n'en excepte pas même les enfants; et puisque personne n'est exempt de la mort, personne n'est donc exempt de péché, même les enfants dans le sein de leur mère.

Dans la même Catéchèse il dit : *Jésus a racheté* TOUT *le genre humain.* (n. 4.) *Jésus a souffert pour* TOUS *les hommes.* (n. 6.)

Cette mort universelle n'est pas la mort seulement du corps, car Jésus-Christ n'en a affranchi personne ; mais c'est la mort de l'homme tout entier, cette mort sans espoir, cette mort dont la colère de Dieu a frappé l'homme pécheur et sa race.

La doctrine du péché originel se retrouvera toute entière, si on y fait attention, dans ce qu'il a dit (*Procat.* 9) sur la nécessité et l'efficacité des exorcismes et des insufflations dans le but de chasser le démon du corps et de l'âme de celui qui se présente au baptême, dans les effets sur le démon qu'il attribue (*Catech.* XX, 3) à l'huile exorcisée dont on oignait les fidèles avant de les baptiser. Or, toutes ces cérémonies étaient communes aux enfants comme aux adultes sans distinction quelconque. Tous recevaient également la rémission du péché.

Nous terminerons cette note par une réflexion de S. Jérôme, sur le défaut d'expressions claires et positives qu'on remarque dans beaucoup de Pères des premiers siècles de l'Eglise, lorsqu'ils parlent de certains dogmes que l'hérésie n'avait point encore attaqués. Ce sont les ariens qui ont forcé l'Eglise à énoncer sa doctrine en un seul mot : *consubstantiel. Non erat curæ Episcopis de vocabulo, cùm res esset in tuto.* (*Advers. Lucifer.* 34.) Les Evêques se mettaient peu en peine du mot, pourvu que la doctrine fût en sûreté. Car ce n'est pas, dit S. Grégoire de Nazianze, dans le son de tel ou tel mot, mais dans l'exposé de la doctrine que se trouve la vérité. (*Epist.* XXVI.)

(*Note du traducteur.*)

(R) pag. 149. — *L'âme est immortelle.*

Ce dogme n'est pas ici en opposition seulement avec les épicuriens ou les matérialistes, mais encore avec presque tous les hérétiques des premiers siècles. L'auteur des *Constitutions apostoliques* en accuse tous les hérétiques. Simon le Magicien niait l'immortalité de l'âme, dit l'auteur des *Récognitions.* (Lib. III, 41.) Les valentiniens disaient qu'il n'y avait d'âmes immortelles que celles qui avaient trouvé le salut dans la foi. (Tert. *Scorp. cap.* 32.) L'auteur des Clémentines (*Hom.* III, 6) it, au grand étonnement du lecteur, que les impies finiront leur existence dans le supplice du feu ; qu'ayant péché contre le Dieu éternel,

ils ne pouvaient être éternels eux-mêmes. On est d'autant plus forcé de croire que cette phrase est une interpollation des hérétiques, que dans la II homel. 13, et dans la XI, 11, l'éternité des peines y est positivement établie. (*Voyez* Cottel. t. I, p. 635.) Arnobe paraît avoir partagé cette erreur. (Lib. II, p. 67.) Eusèbe rapporte (lib. VI, cap. 37) qu'Origène étant venu dans l'Arabie, trouva une autre erreur très-accréditée parmi les chrétiens de ces contrées, que les âmes mouraient avec le corps, mais devaient reprendre la vie et ressusciter avec le corps au jugement dernier.

Ayant assemblé un concile, il les instruisit et les ramena sans résistance à la saine doctrine. (*Vid.* XII[e] Cat. n. 30 et la note.)

(S) pag. 149. — *Il n'existe aucune différence, etc.*

Plusieurs hérétiques, entre autres Apelles, soutenaient que les âmes préexistantes au corps étaient de leur nature mâles ou femelles, et que les corps prenaient le sexe de l'âme qui leur était adjointe. (*Voyez* Tertull. *De Animâ*, cap. XXXVI, pag. 292, etc.)

(T) pag. 149. — *Il n'y a point de distinction de nature à faire entre les âmes justes, etc.*

Les valentiniens distinguaient trois espèces d'hommes, des spirituels, des animaux, des matériels; deux espèces d'âmes, des bonnes et des méchantes. (*Irénée*, lib. I, cap. VII, 5.) Saturnin avait dit le premier que les Anges avaient créé deux espèces d'hommes, des bons et des méchants. (*Ibid.* lib. I, cap. XXIV, 2.) Valentin, Basilide, Marcion, voyaient deux natures d'hommes, dont l'une ne pouvait jamais être sauvée, et l'autre ne pouvait infailliblement périr. (Lib. III, *Princip.* cap. X, Origène.) C'est la même doctrine qu'a rechauffée Calvin dans son livre *de Æterna prædest.* pag. 615. (Voyez aussi *Regin.* lib. III, cap. XVI, 631.)

(V) pag. 150.—*Que Dieu est étranger à la formation de votre corps.*

Les manichéens disaient que le corps était l'œuvre du Dieu mauvais, et que l'âme était l'œuvre du Dieu bon. Voyez la lettre de Manès à Marcellus, dans sa dispute avec Archélaüs. (*S. Epiph. Hæres.* 66, 8.)

(X) pag. 153. — *N'est-ce pas au mariage que vous devez votre existence?*

S. Paul (1 *Tim.* IV, 3) avait déjà signalé ces hypocrites qui condamnaient le mariage. Saturnin disait que se marier et engendrer était l'œuvre de Satan. (*Irénée*, lib. I, cap. XXIV.) C'était aussi la doctrine de Tatien et de ses sectaires connus sous le nom d'encratites ou *continents*. (Voyez *Catech.* XII, 25.)

(Y) pag. 153. — *Qui convolent à de secondes noces.*

Les montanistes, les novatiens condamnaient les secondes noces. Tertullien nous a laissé un triste monument de leur rigorisme, dans son livre de la monogamie. Il est beaucoup de catholiques qui n'en ont pas parlé plus avantageusement, tels qu'Athénagore qui les appelle des *adultères déguisés.* (Leg. *ante finem.*) Tels que Théophile d'Antioche (lib. III, à Autolycus.) S. Irénée (lib. III, cap. 19) qui compare à la Samaritaine ceux qui convolent aux secondes noces. On peut là-dessus consulter les notes de Cottelier, sur le 2e livre du pasteur Hermas. (*Mandat.* II, cap. IV, pag. 90, 91, tom. I.) S. Cyrille, moins sévère, veut qu'on les tolère.

Au reste, pour comprendre toute la sagesse des Pères et de la discipline de la primitive Eglise, il faut se reporter aux mœurs des païens, au milieu desquels vivaient les premiers chrétiens. Dans le paganisme, l'adultère était le premier gage des secondes noces. « Les fiançailles les « plus honnêtes, dit Sénèque, sont l'adultère. Et dans le célibat du « veuvage personne ne prend une femme qu'après l'avoir débauchée « à son mari. (*De benefic.* lib. I, cap. 9.) »

Un tel excès de corruption ne pouvait être corrigé que par une très-grande sévérité. Si S. Cyrille paraît ici déjà moins sévère, c'est que la pureté des mœurs chrétiennes avait déjà acquis un grand empire dans la société.

(*Note du Traducteur.*)

(Z) pag. 154. — *Les uns mangent indifféremment de tout.*

La plupart des hérétiques de cette époque ne faisaient aucune distinction entre les viandes consacrées aux idoles et les autres viandes. Mais il en était aussi d'autres qui affectaient un absurde rigorisme et condamnaient l'usage du vin et de tout ce qui avait eu vie : tels étaient les encratites, les montanistes, les sévériens, etc. Les ébionites al-

laient plus loin; ils excluaient le vin même du sacrifice. (*Vid.* S. Epiph. *Hær.* 30, 16 et 15.) S. Augustin nous dit que les manichéens *élus* s'abstenaient, outre le vin qu'ils disaient être du fiel, de toute espèce de laitage. (*Hæres.* 46.) Philastrius dit que les manichéens occidentaux mettaient en principe que toute nourriture était l'œuvre de Satan, et non de Dieu. (*Hæres.* 36, 3.)

(AA) pag. 155. — *Des chairs suffoquées et du sang.*

S. Cyrille paraît imposer encore aux néophytes la triple loi de l'abstinence des idolothytes, des viandes suffoquées et du sang. Quant aux deux dernières espèces, le précepte apostolique (*Act.* xv, 28, 29) était depuis longtemps tombé en désuétude dans les Eglises d'Occident, au point que du temps de S. Augustin on riait de ceux qui craignaient d'y toucher (*Aug.* lib. xxxii, *cont. Faust.* cap. 13); mais il n'en était pas ainsi des idolothytes que Cyrille proscrit ici formellement, parce qu'elles étaient souillées par l'invocation des démons. (*Vide* Catech. iii, 3; xix, 7.) Sur cet article les Eglises grecque et latine étaient parfaitement d'accord. Quant aux viandes suffoquées, l'Eglise d'Occident crut devoir se départir de ce point de discipline qui n'avait été statué au concile de Jérusalem qu'en faveur des Juifs convertis qui n'auraient jamais fraternisé avec des hommes qui auraient usé de ces sortes d'aliments.

Comme cette défense est jointe à celle de la *fornication*, mot qui signifie quelquefois *idolâtrie,* certains critiques ont prétendu que toutes ces abstinences étaient d'une égale nécessité, puisque les Apôtres disent que tout cela est *nécessaire.* Mais ces dissertateurs n'ont pas fait attention que cette loi de discipline entraîna bientôt des inconvénients. Pendant les persécutions, les païens mettaient à l'épreuve les chrétiens, en ne leur laissant pour tout choix que des *viandes suffoquées et du boudin.* (Tertull. *Apolog.* cap. ix.) L'empereur Julien fit offrir aux idoles toutes les *viandes* de la boucherie, et souiller les fontaines par *le sang des victimes* dans le même dessein. Voilà pourquoi S. Paul ne défendit aux chrétiens des *viandes immolées* ou *idolothytes,* que dans le cas où cela scandaliserait leurs frères. *Mangez de tout ce qui se vend sur le marché sans vous enquérir d'où il vient, et cela* POUR *le repos de votre* CONSCIENCE. (1 Cor. x, 25, 26, 27.) *Si quelqu'un*

vous dit : Ceci a été immolé aux idoles; n'en mangez pas à cause de celui qui vous a donné cet avis, et aussi afin de ne pas blesser, je ne dis pas votre conscience, mais celle d'un autre. (28.) *Ne donnez pas occasion de scandale ni aux juifs, ni aux gentils, etc.* (32.) (Voyez la note C, Catech. xix, 7; iiie Catech. p. 127.)

(BB) pag. 157. — *Au reste, la résurrection sera le partage de tous les hommes.*

Il est à croire que le dogme de la résurrection des corps ne s'était pas tout à fait éteint au milieu des ténèbres du paganisme, et qu'il faisait même partie des mystères d'Eleusis à Athènes. Voici ce que nous lisons dans Phocylide :

Nec tumulum mortuorum refodias, neque non aspectabilia
Soli monstres, divinamque iram accersas.
Inhonestum est hominis compagem resolvere.
Et mox è terrâ in lucem speramus prodituras
Defunctorum reliquias. Postea verò dii erunt.

« Ne troublez pas les cendres des morts, et ne rendez pas à la lumière « ce qu'elle ne doit plus éclairer; craignez la colère divine. Il est in-« décent de disloquer la charpente de l'homme. Et nous espérons que « bientôt ces restes de l'humanité revivront et se reproduiront au « grand jour. Alors ce seront des Dieux. » (Phocyl. *Poema nouthetic.*)

(*Note du Traducteur.*)

(CC) pag. 158. — *C'est le même Dieu qui est l'auteur de ces deux Testaments.*

Presque tous les anciens hérétiques mettaient en principes que la loi judaïque n'était pas l'œuvre de Dieu, mais de quelques sinistres génies (Epiph. *Hœres.* xxi, 4) ; que les Prophètes avaient été inspirés par les Anges fabricateurs du monde. (*Iren.* lib. i, cap. xxiii.) D'autres ajoutaient à ces rêveries que Jésus-Christ n'était venu sur la terre que pour affranchir les siens du joug des Anges et des lois qu'ils leur avaient imposées. (*Ibid.*) Saturnin, Basilides, disaient que le Dieu des Juifs était un de ces Anges, que les prophéties étaient l'œuvre parlée de ces Anges architectes du monde, partie de Satan. Enfin, l'impie Manès disait que le Dieu de l'Ancien Testament était l'auteur de tous les maux, et que Jésus, comme fils du Dieu bon, en était le répara-

teur. (Voyez *Catech.* VI, 27.) A l'exception de Cérinthe, tous déclamaient, blasphémaient contre la loi et les Prophètes.

(DD) pag. 161. — *Vingt-deux livres du canon de l'Ancien Testament.*

Quoique Cyrille ne place dans le canon des Livres saints que trois livres de Salomon, et ne fasse mention ni du livre de l'*Ecclésiastique*, que les Grecs appellent *la Sagesse de Jésus*, *fils de Sirach*, ou le *Panarétos*, c'est-à-dire *le livre de toutes les vertus*, ni du livre *de la Sagesse*, il n'en fait pas moins usage, surtout du dernier qu'il attribue à Salomon. (*Catech.* IX, 2, 16.) Au reste, les Juifs ne les admettaient ni l'un ni l'autre dans leur canon. S. Jérôme dit en parlant de l'*Ecclésiastique*, que l'Eglise le reçoit pour l'édification et non pas pour autoriser les dogmes de la religion. (*Hier. in præf. in lib. Salom.*) L'on peut montrer par le témoignage de tous les siècles et la tradition de toutes les Eglises qu'il a toujours été révéré et cité comme inspiré du Saint-Esprit.

Il en est de même du livre de la *Sagesse*. C'est encore parce que les Juifs ne l'admettaient pas que plusieurs Pères l'ont rejeté de leur canon, tandis que d'autres l'ont connu et cité comme Ecriture-Sainte. Les conciles de Carthage en 397, de Sardique en 347, de CP. *in Trullo* en 692, le XI de Tolède en 675, celui de Florence en 1438, enfin celui de Trente, sess. IV[e], l'ont expressément admis au nombre des Livres canoniques.

(EE) pag. 161. — *Tout le reste est en seconde ligne.*

Quant au livre de l'*Apocalypse*, il n'a pas toujours été reconnu pour canonique. S. Jérôme, Amphilochius, Sulpice Sévère, remarquent que de leur temps plusieurs Eglises de Grèce ne recevaient pas ce livre. Il n'est point en effet dans le catalogue du concile de Laodicée. Mais S. Justin, S. Irénée, Origène, S. Cyprien, S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, et après eux tous les Pères des IV[e] et V[e] siècles et suivants, citent l'Apocalypse comme un livre canonique. Le III[e] concile de Carthage, tenu en 397, l'inséra dans le canon des *saintes Ecritures*, et depuis ce temps l'Eglise d'Orient l'a constamment admis comme celle d'Occident, notamment le concile de Trente. Luther et quelques autres sectaires modernes l'ont rejeté.

Mais les calvinistes ont en cela abandonné les luthériens. Bèze a fortement soutenu la canonicité de ce livre contre les objections de Luther. (*Voyez* XVe Catech. n. 14 et la note.)

(FF) pag. 162. — *Gardez-vous de fréquenter leurs tavernes infectes.*

Le concile de Laodicée (*can.* XXIV) défend aux clercs et aux ascètes (religieux) d'entrer dans les tavernes, parce que, dit le canon XXVI, c'était le repaire des astrologues, des devins; parce que, dit Tertullien, les cabarets étaient remplis d'idoles auxquelles les ivrognes faisaient des libations. (*De Spectac.* cap. VIII, 79.) C'est dans les cabarets que l'idolâtrie, pourchassée de partout, s'était réfugiée avec tous les vices. Et encore aujourd'hui ce n'est pas là qu'on rencontre la tempérance et la gravité dont les chrétiens doivent faire profession.



CINQUIÈME CATÉCHÈSE,

DE LA FOI ET DU SYMBOLE.

SOMMAIRE.

Le sujet de cette Catéchèse est de faire connaître aux néophytes la dignité, la force, la nécessité, l'efficacité de la foi.—I. La foi puise sa *dignité* dans notre vocation qui nous fait participer au titre de *fidèle* qui est un des titres de la divinité. — II. Elle puise sa *force* dans le mépris qu'elle nous inspire des choses terrestres, — IV, XI, par la contemplation de Dieu et de ses œuvres, et dans les victoires qu'elle nous fait remporter sur le démon. — III, V, VI. La *nécessité* de la foi se prouve par tous les actes de notre vie qui reposent tous sur une foi quelconque. — V, VI. Son *efficacité* se manifeste dans notre justification qui s'opère comme celle d'Abraham dans la foi aux mystères du Christ. Ses effets rejaillissent non-seulement sur celui qui la possède, mais encore sur les autres.—X, XI. Il est deux espèces de foi, dont l'une consiste dans un assentiment parfait aux dogmes; l'autre, qui est la récompense de la première, consiste dans le pouvoir d'opérer des miracles. — XII. Après cette introduction, l'orateur s'arrête sur la nécessité de retenir fidèlement et mot à mot le symbole, et de le méditer. Puis il le récite à haute voix. Nous le donnerons textuellement à la suite de cette Catéchèse.

Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. In hâc enim testimonium consecuti sunt senes, etc. (*Heb.* xi, 1, 2.)

La foi est la substance des choses que nous espérons, et la preuve de celles que nous ne voyons pas. C'est par la foi que les anciens ont reçu un témoignage si avantageux, etc.

I. L'Apôtre S. Paul, dont nous lisons ici l'Epître, nous apprend de quelle dignité Dieu vous a revêtus en vous faisant passer de l'état de catéchumènes à celui de *fidèles*, lorsqu'il dit : *Le Dieu qui vous a appelés à la société de son Fils Jésus-Christ est fidèle* (1 Cor. i, 9) puisque le nom de *fidèle* est un des titres essentiels de Dieu lui-même. En répondant aujourd'hui à sa vocation, vous acceptez de lui une très-haute et très-ample dignité. Car ainsi que Dieu est appelé bon, juste, tout-puissant, créateur de toutes choses, maître suprême, de même aussi s'appelle-t-il *fidèle*. Réfléchissez donc sur la grandeur de la dignité à laquelle il vous fait participer dans le nom dont vous êtes honorés.

II. Il s'agit aujourd'hui de chercher ici s'il s'en trouve parmi vous, qui en conscience puisse se dire fidèle. (1 Cor. iv, 2.) C'est une chose fort difficile; car, comme dit l'Esprit-Saint : *Qui est-ce qui trouvera un homme fidèle?* (Prov. xx, 6.)

Je ne vous fais pas cette question pour que vous me dévoiliez ici votre conscience, car ce ne sont pas les hommes qui doivent vous juger (1 Cor. iv, 3) mais pour que vous découvriez la pureté et la sincérité de votre foi devant Dieu qui scrute les cœurs et les reins

(Ps. VII, 10) qui connaît, qui lit toutes les pensées des hommes. (Ibid. XCIII, 11.) C'est un précieux thrésor qu'un homme fidèle; celui qui le possède est seul plus riche que tous les riches ensemble. (Prov. XX, 6.) Car l'univers entier est au-dessous du fidèle, en ce que celui-ci méprise et foule aux pieds toutes ses richesses. En effet, ceux que le monde dit riches, ne le sont qu'en apparence; leurs possessions sont vastes, mais leur âme est aux prises avec une extrême détresse. Plus ils amassent autour d'eux, plus ils sont travaillés du désir insatiable d'entasser. Ce qu'ils possèdent ne fait qu'allumer en eux la soif de posséder et de courir après ce qu'ils n'ont pas. Mais ce qui paraît le plus étrange paradoxe, c'est que l'homme fidèle est riche au sein de la pauvreté. Et comme il sait qu'il n'a besoin que de vêtements pour se couvrir, de nourriture que pour s'entretenir, il est content, il dédaigne, il foule aux pieds toutes les richesses. (1 Tim. VI, 8.)

III. Ce n'est pas seulement chez nous qui tenons de Jésus-Christ notre nom, que la foi est d'une grande autorité (A). Mais tout ce qui se passe dans le monde, toutes les actions de ceux-là même qui sont hors de l'Eglise, reposent sur la foi.

C'est sur la foi que s'appuient les lois qui règlent les effets du mariage, qui réunissent deux êtres de nature différente, et qui n'en font qu'un. C'est par la foi dans les contrats de mariage que nous entrons en participation de corps et de biens avec des personnes qui nous avaient été jusqu'alors étrangères.

C'est sur la foi que repose l'agriculture. Si le laboureur ne croyait pas au produit de ses terres, il ne les

ensemencerait pas, il ne se donnerait pas tant de fatigues.

C'est la foi qui anime ce hardi navigateur. C'est parce qu'il a la foi dans de frêles morceaux de bois, qu'il affronte les tempêtes, qu'il échange le repos que lui offre le sol, contre l'inconstance d'un élément perfide. Cette foi est la base de ses espérances incertaines. Il porte dans son cœur une foi plus solide et plus ferme qu'aucune ancre quelconque.

C'est donc la foi qui est le mobile de la plupart de nos actions. C'est une vérité constante, non-seulement chez nous autres chrétiens, mais encore chez ces hommes qui nous sont, comme nous l'avons dit, étrangers par leurs doctrines. Quoiqu'ils n'aient pour eux aucune garantie dans les divines Ecritures, leur foi en trouve cependant une dans quelques principes de doctrine ou d'expérience (B).

IV. L'Epître de ce jour nous appelle à la vraie foi, en nous indiquant le moyen de plaire à Dieu. *Car sans la foi*, dit l'Apôtre, *il est impossible de plaire à Dieu.* (Hebr. xi, 6.) Quand l'homme se vouera-t-il au service de Dieu, s'il ne croit pas en un Dieu rémunérateur ? Quand cette jeune fille se vouera-t-elle à la chasteté, ce jeune homme à la continence, s'ils ne croient pas à cette couronne incorruptible destinée à cette noble vertu ? (1 Petr. v, 4.)

La foi est l'œil qui éclaire toute conscience, qui engendre l'intelligence. *Car*, a dit le Prophète, *si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas.* (Isaï. vii, 9.) C'est la foi qui a *muselé la bouche des lions*, comme dit

l'Ecriture en parlant de Daniel : *Il a été tiré de la fosse sain et sauf, parce qu'il a cru en son Dieu.* (Daniel VI, 22, 23.)

Qu'y a-t-il de plus terrible que le démon? Nous n'avons cependant point d'autres armes à lui opposer que la foi, bouclier spirituel contre un ennemi invisible. Sans cesse il nous décoche ses traits et perce dans les ténèbres ceux-là qui ne se tiennent pas sur leurs gardes. Mais puisque l'ennemi est invisible, enveloppons-nous du manteau de la foi. *Servez-vous surtout du bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre les traits enflammés du malin esprit.* (Ephes. VI, 16.) Un trait de feu que lance souvent l'ennemi de notre salut, c'est celui du désir des honteuses et sales voluptés. Mais la foi, en nous mettant sous les yeux le jugement dernier, rafraîchit notre âme et éteint ce feu dévorant.

V. Un jour entier ne suffirait pas pour énumérer tous les merveilleux effets de la foi. Parmi les nombreux exemples que nous en fournissent les figures de l'ancienne loi, contentons-nous de celui d'Abraham, d'autant plus qu'il est notre Père dans la foi. (Rom. IV, 11. Galat. III, 7.) Car ce n'est pas seulement par les œuvres qu'il a été justifié (Jac. II, 23) mais encore par la foi. Il a fait de grandes choses, mais il n'a été appelé l'ami de Dieu qu'après avoir cru (Genes. XV, 6) ; et c'est de sa foi que toutes ses œuvres ont tiré leur mérite.

C'est sa soumission à la voix de Dieu, c'est sa foi qui lui fit abandonner ses parents, sa famille, et chercher une nouvelle patrie (Hebr. XI, 8, 9, 10) ; et de

même qu'il a été justifié, soyez-le aussi. (Rom. IV, 23.)

De nombreuses années entassées sur sa tête devaient lui avoir ôté tout espoir de progéniture. Il était vieux, et Sara son épouse, toujours stérile, était depuis longtemps loin de cet âge où la femme peut encore espérer. Dieu cependant lui avait promis une nombreuse postérité; mais sans égard à tous les obstacles que la nature semblait rendre insurmontables, le saint Patriarche n'en fut pas moins inébranlable dans sa foi à la puissance et à la fidélité de l'auteur des promesses. (Rom. IV, 19.) Il crut, il espéra contre toute espérance, et deux corps presque éteints donnèrent le jour à un fils. (Hebr. XI, 19.) Le voilà père! le voilà au comble de ses vœux; mais sa foi doit encore subir une nouvelle épreuve. Dieu lui redemande cet enfant chéri (Gen. XXII, 2); Dieu veut l'avoir de sa main paternelle; Dieu exige qu'il lui sacrifie ce fils, sur la tête duquel reposaient de si magnifiques espérances et dont il avait été dit : *C'est d'Isaac que sortira la race qui portera votre nom.* (Genes. XXI, 12.) Le père des croyants obéit aussitôt à la voix de son Dieu : convaincu qu'il peut raviver la cendre des morts (Hebr. XI, 19) il se dispose sans hésiter à ce sacrifice; il se lève, emmène sa victime, lui fait porter le bois, la lie, la couche sur l'autel, le couteau est levé; l'holocauste est consommé dans le cœur et la volonté du sacrificateur. Dieu, satisfait, arrête son bras, substitue un agneau sur l'autel, et rend Isaac à son père. (Genes. XXII, 9, 13.) C'est pourquoi, après l'épreuve à laquelle sa foi venait d'être soumise, il fut marqué du sceau de la justice,

et dans la circoncision de sa chair (Rom. IV, 11) Dieu imprima celui de la promesse qu'il lui avait faite de le rendre père de plusieurs nations. (Gen. XVII, 4.)

VI. Voyons comment cette promesse a été réalisée, et comment Abraham a été le père de plusieurs nations. Les Juifs sont incontestablement ses enfants selon la chair : si nous ne voyons que cette seule génération, l'oracle divin serait nécessairement en défaut ; car il ne serait pas notre père à nous tous : mais dans l'imitation de sa foi nous pouvons tous nous dire ses enfants. (Rom. IV, 12.) Et comment cela ?

La résurrection d'un mort est, humainement parlant, aussi incroyable qu'une procréation opérée par deux vieillards décrépits ; et comme nous avons cru et que nous croyons à la résurrection de Jésus crucifié, mort sur un gibet, c'est dans la similitude de notre foi que nous sommes devenus par adoption les enfants d'Abraham.

C'est donc par la foi que, comme lui, nous avons été marqués par le Saint-Esprit du sceau spirituel dans les eaux du baptême, que nous avons été circoncis, non pas sur notre chair, mais dans notre cœur, selon ces paroles du prophète Jérémie : *Faites la circoncision de votre cœur devant Dieu* (IV, 4) ; et celles de l'Apôtre : *Dans la circoncision de Jésus-Christ vous êtes avec lui descendus dans le tombeau par le baptême*, *etc.* (Coloss. II, 11, 12.)

VII. Si nous conservons cette foi, nous serons irrépréhensibles à ses yeux, nous serons ornés de toutes les vertus. La foi est si puissante qu'elle soutient l'homme

qui marche sur les eaux de la mer. Pierre était un homme comme nous, un composé de chair et de sang, vivant des mêmes aliments. Mais à la voix de Jésus-Christ qui lui dit : *Venez*, il crut, il marcha sur les eaux, sans autre point d'appui que sa foi en la parole de son maître, appui plus solide qu'aucun fondement terrestre. Le poids de son corps disparaissait ensuite sous la légèreté de sa foi. Tant que sa foi ne se relâcha pas, sa marche fut assurée ; à peine chancela-t-elle, que son corps s'enfonça, et éprouva sur la surface des eaux toutes les oscillations de sa foi. Mais Jésus qui connaissait tout ce qui se passait dans son âme, le raffermit par ces mots : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?* (Matth. XIV, 31.) A ces mots Pierre s'appuyant sur la main divine qui lui était tendue, sentit sa foi se ranimer, son pas se raffermir sur la surface des eaux. C'est ce que fait entendre l'Evangéliste lorsqu'il dit : *Dès qu'ils furent montés dans la barque, le vent cessa.* (Ibid.) Il ne dit pas que Pierre regagna la barque à la nage ; mais il nous fait entendre qu'autant il avait fait de chemin sur l'eau pour aller à Jésus-Christ, autant il en fit encore pour rentrer dans la barque.

VIII. La foi est si puissante que ses effets salutaires ne se bornent pas à celui qui la possède, mais elle rejaillit encore sur les autres à leur profit. Le paralytique de Capharnaüm n'avait pas la foi ; mais ceux qui le portaient et qui le descendirent par le toit avec des cordes croyaient en Jésus-Christ. Quant au malade son âme participait aux maux de son corps; elle était également paralysée. Et ne croyez pas que ce soit ici de ma

part une accusation portée à la légère contre cet infortuné. Car l'Evangéliste dit en termes formels : *Jésus voyant leur foi,* et non pas, *sa foi,* dit au paralytique, *Levez-vous.* (Matth. IX, 2, 6.) Ceux donc qui le portaient croyaient, et c'est à leur foi que le malade fut redevable de sa guérison.

IX. Mais voulez-vous un exemple plus frappant encore de l'efficacité de la foi au profit des autres? Ecoutez : Lazare était mort; un, deux, trois jours s'étaient écoulés depuis cet instant. Déjà son cadavre était en proie à la putréfaction. Comment un mort a-t-il pu croire? comment a-t-il pu invoquer pour lui-même son rédempteur? Au défaut de sa foi celle de ses sœurs suppléera. A peine le Seigneur eut-il paru, qu'une d'elles se jeta à ses pieds; et lorsqu'il lui demanda : *Où l'avez-vous placé?* elle lui répondit : *Seigneur, il sent déjà mauvais; voilà quatre jours qu'il repose dans le tombeau. Ne vous ai-je pas dit,* reprit le Sauveur, *que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu?* (Joh. XI, 39, 40.) C'est comme s'il eût dit : « Si votre foi « supplée à celle du défunt. » Or, elle y suppléa en effet d'une manière si énergique qu'elle rompit les portes du tombeau, et rendit Lazare à la vie.

Si la foi d'une personne a pu opérer un tel prodige en faveur d'un autre, combien la vôtre personnelle, si elle est vive et sincère, ne vous sera-t-elle pas plus profitable encore! Je dis plus, n'ayez point de foi, ou ayez-en peu; le Seigneur est miséricordieux, il viendra au-devant de vous si vous êtes touché d'un vif repentir; dites-lui seulement : *Seigneur, je crois, mais aidez-moi*

dans mon incrédulité. (Marc. IX, 23.) Si vous croyez avoir une foi, mais faible, mais insuffisante, dites-lui avec les Apôtres : *Seigneur, augmentez en nous la foi.* (Luc. XVII, 5.) Car ayant déjà quelque chose de vous-même (C), vous recevrez de lui beaucoup plus encore.

X. La foi n'est connue que sous un seul nom. On en distingue néanmoins de deux espèces.

Il en est une qu'on pourrait appeler dogmatique qui emporte avec elle l'assentiment et l'adhésion de notre esprit sur un sujet quelconque, qui l'aide et le soutient, comme a dit le Sauveur : *Celui qui écoute mes paroles, et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne viendra pas en jugement.* (Joh. III, 18.) Et ailleurs : *Celui qui croit au Fils n'est pas jugé ; mais il passe de la mort à la vie.* (Joh. V, 24.)

O clémence adorable ! les justes après de longues années d'épreuves ont eu peine à trouver grâce devant Dieu ; et ce que ceux-ci n'ont pu obtenir qu'après de longs et pénibles travaux, Jésus vous l'offre, vous le donne dans une heure, dans un instant. Car si vous croyez que Notre-Seigneur est Jésus-Christ, que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, vous serez sauvés et transportés dans le ciel par celui-là même qui y a introduit le larron. Gardez-vous de révoquer en doute ce prodige de la clémence divine envers vous. Car celui qui sauva, sur le mont Golgotha, le larron en raison de sa foi qui fut à peine d'une heure, vous sauvera également en raison de la vôtre.

XI. Il est une autre espèce de foi dont Jésus-Christ

nous gratifie. *Car l'un*, dit l'Apôtre, *reçoit par le Saint-Esprit le don de sagesse, un autre celui de science selon le même Esprit. Celui-ci est doué de la foi par le même Esprit, celui-là est doué de la grâce des guérisons.* (1 Cor. XII, 8, 9.) Cette foi est un don du Saint-Esprit de pure grâce; elle n'est pas seulement dogmatique, mais elle a une énergie qui surpasse les forces de la nature. (Marc. XI, 23.) Celui-là qui est animé de cette foi dit à cette montagne, passez de là là, et elle y passe. (Matth. XVII, 19.) Lors donc que dans un esprit de foi vous parlerez ainsi convaincu que la chose se fera telle que vous le dites, sans aucune espèce de doute, alors vous aurez cette foi dont parle Jésus-Christ lorsqu'il dit : *Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé.* (Ibid.) De même que le grain de sénevé qui est d'un très-petit volume est doué d'une brûlante activité, qui, quoique serré dans un très-petit espace de terre, produit un grand arbre dont les vastes rameaux peuvent offrir un asile aux oiseaux du ciel (D), de même la foi avec une rapide énergie opère dans notre âme des effets prodigieux. Alors celle-ci se place en face de la divinité, elle voit Dieu autant qu'il est en elle. Toute remplie de la lumière de la foi, elle parcourt les extrémités du monde, elle n'attend pas la fin des siècles pour assister au jugement dernier et à l'accomplissement des promesses évangéliques.

Ayez donc en lui cette foi qui dépend de vous, pour vous rendre dignes de recevoir de lui cette autre foi qui surpasse en énergie les forces humaines.

XII. N'ayez pour objet de foi (E) que le seul symbole

que l'Eglise aujourd'hui vous confie. C'est le seul que vous devez apprendre, réciter souvent et retenir. Il ne renferme rien qui ne soit appuyé sur les Livres saints.

Comme il n'est pas donné à tous de pouvoir lire les saintes Ecritures, soit que les uns ne sachent pas lire, soit que les autres ne le puissent pas en raison de leurs occupations, nous renfermons en peu de lignes toute la substanee de la foi. Je veux que vous le répétiez souvent, mot à mot, pour l'inculquer dans votre mémoire. Ce n'est pas au papier qu'il faut confier ce dépôt, c'est à votre mémoire, c'est à votre cœur, par la méditation. Gardez-vous de jamais parler devant un catéchumène de ce qui vous est ici confié (F).

Je veux que ce symbole vous serve de viatique pour tout le cours de votre vie, et que vous ne prêtiez l'oreille à aucun autre, lors même que, par un malheur extrême, nous viendrions nous-mêmes à le corrompre et à enseigner jamais le contraire de ce que nous disons aujourd'hui, lors même qu'un esprit de ténèbres transformé en Ange de lumière (2 Cor. XI, 14) voudrait vous séduire; *lors même qu'un Ange descendu du ciel vous annoncerait un autre évangile que celui que nous prêchons, qu'il soit pour vous anathème.* (Gal. I, 8, 9.)

C'est à vous à retenir fidèlement ce symbole que nous ne vous faisons connaître que verbalement. Employez vos moments de loisir à extraire des Livres saints ce qui vous paraîtra capable de fortifier votre conviction. Car ce n'est pas ici une compilation arbitraire,

mais ce sont autant d'axiomes extraits de tout le corps des Ecritures, qui forment tout le résumé de notre doctrine. Ainsi qu'un grain de sénevé renferme beaucoup de rameaux, de même le symbole contient, en peu de mots, toute la science d'une parfaite piété qu'on trouve, soit dans l'Ancien, soit dans le nouveau Testament. *C'est pourquoi, mes Frères, conservez* précieusement *les traditions que nous vous confions aujourd'hui.* (2 Thess. II, 14.) Gravez-les sur toute la surface de votre cœur. (Prov. VII, 3.)

XIII. Prenez garde surtout à ce que l'ennemi ne fasse pas trébucher et ne dévalise pas quelques-uns d'entre vous, prenez garde à ce qu'aucun hérétique ne vienne à corrompre la doctrine que nous déposons dans votre cœur. Ce symbole est comme un thrésor placé chez un banquier, dont Dieu vous redemandera compte (G).

Je vous conjure, avec S. Paul, *à la face du Dieu qui donne la vie à tout ce qui est, à la face de Jésus-Christ, qui a rendu un si beau témoignage sous Ponce-Pilate*, (1 Tim. VI, 14) de garder cette profession de foi sans souillure telle que nous vous la transmettons, jusqu'à l'avénement glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le thrésor de la vie est aujourd'hui dans vos mains. Il vous sera redemandé au temps de cet avénement *que doit faire paraître celui qui est heureux, seul puissant, le Roi des rois, le Maître des maîtres, celui qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu et ne peut voir* (Ibid. 16), à qui est l'honneur et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ici Cyrille récite à haute voix le symbole qui suit :

SYMBOLE DE JÉRUSALEM.

I. *Credimus in* (Joh. XIV, 1) *unum Deum* (Isaï. LXV, 18. 1 Cor. VIII, 6) *Patrem* (Eph. III, 14) *omnipotentem* (Jerem. XXXII, 19) *factorem cœli et terræ* (Job. XXXII, 22, 4) *visibilium omnium et invisibilium.* (Coloss. I, 16.)

II. *Et in unum Dominum Jesum Christum* (1 Cor. VIII, 6) *Filium Dei unigenitum* (Joh. III, 16) *qui ex Patre genitus est* (Ps. XI, 7) *Deus* (Matth. I, 23) *verus* (1 Joh. V, 20) *ante omnia secula* (Mich. V, 2) *per quem omnia facta sunt.* (Joh. I, 3. Coloss. I, 16.)

III. *Qui in carne advenit* (1 Joh. IV, 2) *et inhumanatus est* (Phil. II, 7) *ex virgine et Spiritu sancto.* (Luc. I, 35.) Ces mots manquent dans le texte grec.

IV. *Crucifixus et sepultus.* (1 Cor. XV, 3, 4.)

V. *Et resurrexit tertiâ die.* (Ibid.)

VI. *Et ascendit in cœlos, et consedit à dextris Patris.* (Marc. 16, 19.)

VII. *Et venturus est in gloriâ judicare* (Matth. XXV, 31) *vivos et mortuos* (1 Thess. IV, 16, 17) *cujus regni non erit finis.* (Luc. I, 32.)

VIII. *Et in unum sanctum Spiritum Paracletum* (1 Cor. XII, 11. Joh. XIV, 26) *qui locutus est in Prophetis.* (2 Petr. I, 21.)

IX. *Et in unum* (Eph. IV, 5) *baptisma pœnitentiæ, in remissionem peccatorum.* (Act. II, 38.)

X. *Et in unam sanctam catholicam Ecclesiam.* (Eph. V, 25.)

XI. *Et in carnis resurrectionem.* (Joh. V, 29.)

XII. *Et in vitam æternam.* (Matth. XXV, 46.)

Voici le même symbole plus abrégé, que l'aspirant au baptême prononçait ensuite des renonciations :

Credo in Patrem et in Filium et in sanctum Spiritum et in unum baptisma pœnitentiæ.

N. B. L'aspirant sur le point d'être baptisé et sur la demande que lui adressait le ministre, confessait encore la sainte Trinité. (*Voy.* Catech. XX, 4.)

Traduction du Symbole de Jérusalem.

I. « Nous croyons en un seul Dieu Père, qui a *l'empire sur tout,* créateur du ciel et de la terre, de toutes « les choses visibles et invisibles.

II. « Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui est né du Père, Dieu vrai avant « tous les siècles, par lequel tout a été fait.

III. « Qui est venu dans la chair, a été fait homme « (de la Vierge et du Saint-Esprit).

IV. « Qui a été crucifié et enseveli.

V. « Qui est ressuscité le troisième jour.

VI. « Qui est monté aux cieux, et est assis à la droite « du Père.

VII. « Qui viendra dans la gloire juger les vivants et « les morts, dont le règne n'aura point de fin.

VIII. « Et en un seul Saint-Esprit Paraclet, qui a « parlé dans les Prophètes.

IX. « Et en un seul baptême de pénitence, en la rémission des péchés.

X. « En une sainte Eglise catholique.

XI. « En la résurrection de la chair.

XII. « Et en la vie éternelle. »

Le même plus abrégé.

Je crois au Père, au Fils, au Saint-Esprit, et en un baptême de pénitence.

OBSERVATIONS SUR LE SYMBOLE DE JÉRUSALEM.

Tel est le symbole dont l'Eglise de Jérusalem faisait encore usage dans le milieu du IVe siècle, et qu'on retrouve épars dans les Catéchèses suivantes. Comme nous l'avons dit, le symbole, dans les premiers siècles, ne s'écrivait jamais; c'est pourquoi on ne le trouve à la suite de la Ve Catéchèse, comme il devrait y être, dans aucun manuscrit. Mais dans la suite, sous les empereurs chrétiens, depuis que le symbole avait été discuté en présence de Constantin *non baptisé* à Nicée, on se relâcha de cette sévérité, et les anciennes formules des Eglises grecques tombèrent peu à peu en désuétude. Cependant dans le milieu du Ve siècle, l'Eglise d'Antioche avait encore son symbole particulier; mais dans le VIe siècle celui de Nicée ou de CP. devint général. L'empereur Justin le Jeune, l'an 568, la première année de son règne, *introduisit le symbole* de CP. dans *toute* l'Eglise catholique pour y être chanté par le peuple.

Ce ne fut que l'an 488 que *Pierre Fullo*, PC. d'Antioche, le plaça dans les collectes; que Timothée surnommé Colon, PC. de CP. l'institua *in omni synaxi*. (Voyez les notes sur le *Missel Mozarabique*, du P. Alexand. Leslée, p. 543.) Dans quelques manuscrits on trouve, il est vrai, au lieu et place du symbole que nous repro-

duisons, celui de Nicée ; mais c'est un anachronisme des copistes du IX[e] siècle au moins, qui, trouvant vide la place qu'aurait dû occuper le symbole, s'il eût été écrit, y placèrent par ignorance celui de Nicée. Théophanes qui mourut au commencement du IX[e] siècle, s'il eût lu les Catéchèses, n'eût pas dit dans sa chronographie (*anno* 335) que Cyrille avait expliqué le symbole de Nicée.

L'Eglise d'Occident n'adopta dans la lithurgie ce symbole qu'après le III[e] concile de Tolède, tenu l'an 589, et conserva précieusement dans les cérémonies du baptême celui des Apôtres. (*Voyez* les notes du P. Leslée, *loco citato.*)

Le symbole que nous reproduisons ici était-il dans l'opinion de S. Cyrille l'œuvre immédiate des Apôtres? On serait tenté de le croire lorsque dans sa XVIII[e] Catéchèse, n° 32, il l'appelle *le saint et apostolique* symbole. Αγίαν καὶ ἀποςολικὴν πίστιν. Mais il est beaucoup de raisons qui militent fortement contre cette opinion.

1° S'il eût cru qu'il était l'œuvre des Apôtres, jaloux comme il était de relever toutes les prérogatives de son Eglise, il n'eût pas manqué de faire valoir cette circonstance. Il paraît au contraire ne le regarder que comme l'œuvre des Evêques, lorsqu'il dit : *Nous renfermons en peu de lignes toute la substance de la foi.* Puis un peu plus bas, *ce sont autant d'axiomes extraits de tout le corps des Ecritures.*

2° Si c'eût été l'ouvrage des Apôtres réunis, on ne trouverait pas dans son tissu les expressions textuelles des œuvres apostoliques subséquentes au premier con-

cile de Jérusalem, puisque ceux-ci ne se réunirent jamais après la confection des livres du Nouveau Testament.

3º On remarque dans le premier article : *Factorem cœli et terræ*, contre les Manichéens et les Marcionites qui reconnaissaient deux principes; dans le deuxième : *Genitus Deus ante omnia secula*, pour marquer l'éternité du Verbe; et pour défendre sa conception temporelle contre les Apollinaristes, on inséra : *Ex Virgine et Spiritu sancto.*

Au reste le soin qu'a pris le Père Touttée, dont nous abrégeons ici le commentaire, d'indiquer tous les textes des Livres saints, d'où les expressions ont été extraites, ne laisse aucun doute qu'elles ont été expressément ou tacitement introduites dans ce symbole en opposition directe avec des hérétiques postérieurs aux Apôtres.

Si, comme il est difficile d'en douter, les Apôtres avant de se séparer ont composé le symbole tel que l'Eglise d'Occident l'a conservé, il est facile de voir que les Evêques d'Orient ont ajouté à ce symbole primitif des mots consacrés à repousser les hérésies à mesure qu'elles se formaient, sans le dénaturer. C'est en cela que le symbole de Jérusalem est un monument précieux et authentique à opposer aux Ariens et Sociniens modernes.

Dans notre traduction française nous avons exprimé le mot grec *Pantocratôr* par, *qui a l'empire sur tout*, au lieu de *tout-puissant* comme nous l'avons fait en latin; car *omnipotens* se dit en grec *Pantodunamos*, et *Pantocratôr* signifie : *in omnia imperium habens*. Nous

avons cru dans le latin devoir nous conformer à l'usage, et dans le français suivre rigoureusement le sens grammatical.

Ces mots : *Ex Virgine et Spiritu sancto*, ne se trouvent ni dans le titre des Catéchèses, ni dans l'explication du troisième article (Catéch. XII, 13) ; mais on les retrouve dans l'art. troisième de la même Catéchèse, où il renvoie à un autre moment pour en faire l'explication.



NOTES SUR LA CINQUIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 179. — *Ce n'est pas seulement chez nous... que la foi est d'une grande autorité.*

Cyrille répond ici à une de ces objections banales que les païens ne cessaient de faire aux chrétiens, et que les écoliers de la philosophie moderne ne cessent de répéter. Les païens disaient alors que notre croyance ne consistait que dans une foi aveugle, dépourvue de preuves et de raisons. (*Voy.* Ruffin, *in Exposit. symb.* v° *Credo.*) A cela Ruffin leur répondait que tout ce qui existe, tout ce qui se fait dans le monde, avait pris son principe dans une ferme croyance quelconque. Les Valentiniens, comme nos Gnostiques ou Illuminés modernes, riaient de la simplicité, de l'ignorance des chrétiens, dont la foi, disaient-ils, ne reposait sur rien, tandis qu'eux, par un bienfait de la nature, étaient seuls en possession de la science, laquelle science était au-dessus de la foi, comme le spirituel est au-dessus de l'animal. (Clément d'Alex. *Strom.* lib. 2.) *Voy.* Theodoret. *Serm. ad Græcos*, *demonst. De fide.*

Le piége le plus dangereux que les Manichéens tendaient au *peuple* chrétien, était celui de lui promettre l'intelligence de la vérité, en les affranchissant du joug de la foi sous lequel, disaient-ils, les chrétiens gémissaient. S. Augustin, dans son livre *De Utilitate credendi*, avoue qu'il avait été leur dupe, et que c'est pour les démasquer et mettre leur turpitude au jour qu'il composa son livre. C'est précisément le même piége que les émissaires Francs-maçons, Illuminés, Carbonaristes, tendent encore aujourd'hui à leurs adeptes ou apprentis, sous la foi du serment. Pour se convaincre de l'identité parfaite qui existe entre ces premiers hérésiarques et nos loges maçoniques divisées en mille sectes, aujourd'hui, comme jadis, on peut consulter Arnobe, lib. II, *contra gentes;* Eusèbe, lib. I, *Præpar. Evangel.* n. V; Chrysost. *Hom.* I, *in*

1 Timoth.; Théodoret, *Serm. ad Græcos de fide*, où il paraît avoir copié S. Cyrille, même mot à mot, ainsi que Grégoire le Grand (*Dialog.* lib. IV, cap. 2) S. Jean Damascène. (Lib. IV, cap. 11.)

Au reste, S. Augustin a dit : *Naturæ ordo sic se habet, ut cùm aliquid discimus, rationem præcedat autoritas.* « L'ordre de la « nature veut que, lorsque nous apprenons quelque chose, l'autorité « précède la raison. (*De Morib. Eccles. Cathol.*)

« Jamais, dit Théodoret, on n'apprendra à connaître ses lettres, si « on n'a pas la foi dans celui qui nous les enseigne. Il faut croire au « géomètre qui nous dit que le point n'a point de parties, que la ligne « est sans largeur, quelque incompréhensibles et indémontrables « que soient ces propositions. » (*Serm. ad Græcos de fide*, n. 30 et 40.)

L'autorité n'est donc autre chose que la foi que nous avons dans les paroles du maître. La foi qui ne repose que sur le témoignage des hommes est une *foi humaine*. Celle qui ne s'appuie que sur le témoignage de Dieu est *une foi divine*. Telle est celle que nous ajoutons aux vérités révélées.

Celle à laquelle Cyrille veut nous soumettre, c'est celle de Dieu même en adhérant aux dogmes qui nous sont révélés. (*Voy.* ci-bas, n. 10.) Ce ne sont pas précisément les Livres saints qui font le principal fondement de notre foi, c'est l'Eglise qui nous apprend à les lire et qui seule peut donner à notre foi un caractère inviolable et immuable. (*Vid.* n. XII.) (*Note du Trad.*)

(B) pag. 180. — *Leur foi en trouve cependant, etc.*

Ces paroles s'adressent directement aux philosophes anciens et modernes. C'est à eux qu'Origène, pour démontrer la nécessité de la foi, disait : « Quel est celui qui, se destinant à l'étude de la philosophie, « ou même que le hasard y a destiné, ne regarde pas autour de lui « pour savoir dans quelle secte il se jettera et à quel docteur il s'adres- « sera? son choix ne dépend-il pas de la croyance où il est que la « secte dans laquelle il se propose d'entrer, est supérieure à toutes les « autres? Car il n'attend pas pour se déterminer qu'il les ait toutes « entendues, qu'il ait débattu et discuté leurs opinions pour et contre, « balancé tous leurs systèmes. » (*Contr. Celsum*, lib. I.)

C'est une des remarques fort judicieuses de Cicéron : « Car tous « les autres philosophes, dit-il, à l'exception des académiciens, sont « engagés dans leurs sectes avant d'avoir pu juger quelle était la meil- « leure ; jetés, comme par la tempête, dans une école quelconque, ils « y tiennent, comme le corail tient au rocher. » (*Quæst. academ.* lib. IV.)

Cela est si vrai que nous voyons dans toutes les écoles les élèves prendre pour autant de *dogmes* les opinions de leurs maîtres, lorsque surtout elles flattent leurs passions dominantes, par exemple l'indépendance; lorsqu'ils caressent leur orgueil en faisant un appel à leur raison qui doit juger en souveraine et en dernier ressort de ce qu'ils sont convenus d'appeler *vérité.*

On peut appliquer ces réflexions aux hérétiques Calvinistes et Luthériens de nos jours qui, fatigués du symbole que leur avaient imposé Luther et Calvin, n'établissent le protestantisme que dans le *libre examen, la liberté de croyance* et *la liberté de culte*, qui abandonnent aujourd'hui leurs disciples au milieu du labyrinthe où ils les ont placés, sans leur présenter d'autre issue que leur raison vagabonde; on peut aussi les appliquer à leurs adversaires (les Calvinistes ou Méthodistes actuels) qui ne peuvent présenter à leurs adeptes d'autre point d'appui qu'un *Saint-Esprit* imaginaire, mensonger et phantastique, à l'aide duquel ils inculquent leurs rêveries dans l'esprit de leurs auditeurs.

(*Note du Trad.*)

(C) pag. 186. — *Car vous avez déjà quelque chose de vous-même.* Il dit encore plus bas, n. XI : *Ayez cette foi qui dépend de vous.*

Cyrille entend ici parler de cette foi naturelle ou humaine que tout disciple porte à la parole de son maître, et qu'il appelle *la foi des dogmes.* Mais cet accroissement que nous recevons de Dieu, mais cette perfection de la foi, comme il l'a dit plus haut, qui opère en nous ou par nous des choses qui surpassent les forces humaines, est une grâce et la récompense de la première. (N. XI.) Celle-ci est de nous, non pas que pour l'avoir nous n'eussions besoin d'aucun secours d'en haut, mais en ce que, comme nous le verrons plus bas (n. X) elle consiste dans un assentiment de notre âme ou une approbation volontaire des dogmes proposés. Quant à l'autre, c'est un don de Dieu pu-

rement gratuit qui agit en nous et sans nous. Voici comme s'exprime à ce sujet l'auteur des Constitutions apostoliques : *Etenim esse pium, ex bonâ cujuspiam voluntate oritur ; at miracula patrare, ex virtute illius qui operatur : quorum primum quidem nos ipsos respicit, secundum verò Deum ob causas supra dictas operantem.* (Const. Apostol. lib. VIII, cap. 1 *in fine*. *Voy.* Bergier, *Traité de la vraie Religion*, t. III, p. 314, *édit.* 1780.)

Nous verrons, au reste, en plusieurs endroits que la foi est un don de Dieu. (Catéch. XIII, 8; Catéch. XIV, 28.)

(*Note du Traducteur.*)

(D) pag. 187. — *Peuvent offrir un asyle aux oiseaux du ciel.*

Ce qui est dit dans l'Evangile du grain de senevé ou de moutarde, paraîtrait incroyable, si nous ne savions pas que telles plantes, qui dans nos contrées ne parviennent qu'à un volume très-ordinaire, en acquièrent un énorme dans d'autres contrées.

Les Talmuds de Jérusalem, chap. VII, *Peach*, et de Babylone, chap. *Chetub,* portent qu'un certain Simon avait un pied de moutarde qui devint si haut, si fort, qu'un homme aurait pu monter dessus sans le rompre. On y parle aussi d'un autre pied de moutarde qui avait trois branches, dont l'une servait d'ombrage à des potiers qui travaillaient sous elle pendant l'été. Cette branche seule donna, dit-on, trois caques de moutarde. (Voyez le *Dict. de la Bible,* par D. Calmet, v° *senevé.*)

(*Note du Traducteur.*)

(E) pag. 187. — *N'ayez pour objet de foi.*

Dans le cours de cette homélie le symbole est souvent pris pour le synonyme du mot *foi*. Réciter la foi, c'est réciter le symbole. Cette synonymie a jeté beaucoup de confusion dans les traductions latines, surtout dans celle de Grodecius.

(F) pag. 188. — Voyez notre dissertation sur le secret. (*Procatech.* pag. 29.)

(G) pag. 189. — *Le symbole que nous déposons dans votre cœur, etc.*

Pour mieux comprendre la pensée de S. Cyrille, il faut la rapprocher

de la comparaison que fait S. Basile (Isaï. pag. 58) de la foi catholique avec de l'argent contrôlé, et des hérésies avec de la fausse monnaie. S. Augustin (Serm. CCXVI, 3) disait aux aspirants au baptême : « Voilà que le royaume des cieux nous est proposé aux enchères, « vous pouvez l'acheter avec la foi. » Cyrille aussi (Catéch. XVII, 37) compare la foi à un immense commerce dans lequel on peut plus ou moins gagner, suivant les fonds qu'on y verse et le travail qu'on y apporte. S. Augustin (Serm. CCXII, 1) compare les aspirants au baptême à ces marchands qui ne font qu'un *symbole de foi*, c'est-à-dire qu'*une mise de fonds*, qui les engage mutuellement dans le commerce qu'ils entreprennent.



SIXIÈME CATÉCHÈSE,

DE LA MONARCHIE DE DIEU, SUR CES MOTS : *Je crois en un seul Dieu.*

SOMMAIRE.

I. Exposition du mystère de la sainte Trinité. — La gloire du Père et du Fils est indivise avec le Saint-Esprit. — II. La langue est plus tardive que l'esprit. — Ce que nous disons de Dieu est bien moins conforme à sa grandeur qu'à notre intelligence. — III. Humilité d'Abraham devant Dieu. — Quel que soit le nombre des cieux, ils ne peuvent dignement célébrer la grandeur de Dieu.—IV. Faiblesse de l'esprit humain dans la recherche des choses divines et des grandeurs de Dieu. — V. Nous ne devons pas moins les célébrer selon nos forces. — VI. C'est au Fils de Dieu seul et au Saint-Esprit qu'il est donné de voir Dieu tel qu'il est. — Personne ne doit rougir de son ignorance sur cet ineffable mystère. — VII. Il nous suffit de savoir qu'il est un, éternel, etc. qu'il est tout œil, tout oreille, tout esprit, sans forme et sans espèce. — VIII. Des diverses erreurs sur la nature de Dieu. — IX. Son incompréhensibilité, même dans ses dernières œuvres. — X. Bassesse et stupidité des

idolâtres. — XI. Pourquoi le Fils de Dieu est venu sur la terre. — XII. Hérésies touchant l'unité de Dieu, un Dieu bon, un Dieu mauvais. — XIII. Avantages de connaître les monstrueuses absurdités de l'hérésie et leurs réfutations. L'hérésie n'a aucun principe d'unité. La vérité seule est une.— XIV. Simon le Magicien, chef de toutes les hérésies.— Statue dressée à Rome à l'honneur de Simon. — XV. Combat de S. Pierre et de S. Paul contre Simon. — Victoire des deux Apôtres. — S. Pierre porte sur lui les clefs du ciel. — XVI. Cérinthe, Ménandre, Carpocrates, Ebion, Marcion, attaquent la divinité dans son essence. — Marcion a retranché du Nouveau Testament tous les témoignages de l'Ancien. — XVII. Basilides, prédicateur d'impudicité. — Valentin peuple le ciel de trente Dieux. — XVIII. Absurdité et impiété de Basilides et de Valentin. — XIX. Leurs blasphèmes à l'égard de Jésus-Christ. — Nécessité de fuir les hérétiques. — XX. Apparition de Manès. — Son hérésie est un tissu de toutes les hérésies. — XXI. Histoire de Manès. — XXII. Scythien, auteur primitif du Manichéisme. — Térébinthe, son disciple. — Mort de Scythien. — XXIII. Térébinthe, chassé de la Judée, passe en Perse. — Sa mort. — XXIV. Manès surnommé *Cubric*, esclave et héritier d'une veuve. — Il change de nom, et sans le vouloir son nom le trahit; car il signifie *fou*. — XXV. Il se dit le *Paraclet*. — Il promet de guérir le fils du roi de Perse et le tue. — Il est mis en prison. — Sa *fuite*. — XXVI. Six infamies attachées au nom de Manès, *infâme dans* ses blasphèmes, son esclavage, ses promesses, sa *prison et sa fuite*. — XXVII. Sa dispute avec Archélaüs en présence des païens. — XXVIII, XXIX. En quel sens on dit que Dieu aveugle l'esprit des infidèles. — L'Eglise ne révèle pas ses mystères aux catéchumènes. — XXX. Victoire d'Archélaüs sur Manès. — Fuite de Manès. — Il est repris par les Perses et écorché vif. — XXXI. Il laisse trois disciples, dont un nommé Thomas, auteur du faux évangile de S. Thomas. — XXXII. Paresse, oisiveté des Manichéens. — Leurs malédictions contre les dons de Dieu. — XXXIII. Leurs mystères affreux. — Leurs blasphèmes contre le tonnerre. — Principe de la pluie selon eux. — XXXIV. Etude approfondie que Cyrille avait faite de leur doctrine. — XXXV.

Combien le Christianisme est supérieur au Manichéisme. — XXXVI. La conversion des Manichéens doit être soumise à de longues épreuves.

—

Innovamini ad me, insulæ. Israel salvatur à Domino salute æternâ; non confundentur et non erubescent usque in seculum. (Isaï. XLV, 16, 17, *sec.* LXX.)

« Iles, renouvelez-vous vers moi. Israël est sauvé par le Seigneur d'un « salut éternel; elles ne seront pas confondues, et n'auront éternellement « rien à rougir. »

—

I. Béni soit Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ (2 Cor. I, 3); béni soit Jésus-Christ son Fils unique (Rom. IX, 5); car l'un et l'autre ne sont qu'un Dieu dans la pensée; en glorifiant Dieu on glorifie simultanément le Père avec le Fils et le Saint-Esprit (A). Le Père n'a pas d'autre gloire que celle de son Fils, le Fils pas d'autre que celle de son Père avec le Saint-Esprit. Et puisque l'un est le Fils unique du Père, lorsqu'on glorifie le Père, le Fils est glorifié avec lui, comme la gloire du Fils découle de celle du Père, celle rendue au Fils rejaillit sur le Père. (Prov. XVII, 6.)

II. L'esprit de l'homme saisit rapidement ce qu'il y a de plus délié et de plus subtil; mais la langue a besoin de beaucoup de mots, et quelquefois de longs discours, pour rendre ce que l'esprit a conçu rapidement. Il en est de l'esprit comme de l'œil qui saisit tout à coup l'ensemble de la voûte étoilée; ce n'est cependant qu'à force de raisonnements et de temps que l'on pourra dire ce que

c'est que l'astre du matin, l'astre du soir, et rendre compte en détail de tout ce que l'œil a saisi tout à coup. Notre esprit se représente dans un instant toute l'étendue des mers, des terres, de l'univers entier ; mais il lui faut de longs discours pour développer ce qu'il a compris et conçu en un instant. Tel est le grand exemple de ce que nous venons de dire de Dieu, quoique infiniment au-dessous de la réalité. Car jamais nous ne parlerons de lui avec la dignité qui est due à ses attributs. Dieu seul en a pleine connaissance, et notre faible nature ne peut dans son étroite capacité s'élever *jusqu'à lui*. Il ne nous est pas donné de dire ce que c'est que Dieu (B) ; mais nous avouons ingénument que la connaissance que nous en avons est très-imparfaite. Et c'est en confessant notre ignorance que nous manifestons une plus grande connaissance de Dieu. *Célébrez donc avec moi le Seigneur, exaltons tous ensemble son saint nom.* (Ps. XXXIII, 4.) Je dis *tous ensemble*, car nul de nous ne le peut faire seul ; lors même que nous réunirions toutes nos voix, nous ne pourrions encore chanter ses louanges avec la dignité qui lui convient ; je ne parle pas seulement de nous tous qui sommes ici réunis, mais encore de toute l'Eglise catholique répandue sur la surface du globe, telle qu'elle est maintenant, et telle qu'elle sera dans la suite des siècles : quand tous ses enfants, présents et à venir, réuniraient leurs voix, jamais ils ne pourraient célébrer dignement la majesté de Dieu.

III. Abraham était grand, vraiment grand au milieu des mortels. Mais à peine est-il en la présence de son

Dieu, qu'il s'écrie : Seigneur, *je suis terre et poussière.* (Genes. XVIII, 27.) Il ne dit pas seulement, *je suis terre,* et comme s'il eût craint de se trop relever en usurpant le nom d'un grand élément, il ajoute : *poussière,* pour mieux marquer la dissolubilité des éléments qui composent notre être matériel.

Qu'y a-t-il, en effet, de moindre, de plus léger que la *poussière?* Car, comparez la cendre avec une maison, une maison avec une ville, une ville avec une province, une province avec l'Empire romain, celui-ci avec toute la terre et ses limites, toute la terre elle-même avec le ciel qui l'enveloppe, toute la terre qui, à l'égard de l'univers, n'est qu'un point au centre d'une vaste roue (C), car tel est le rapport de la terre avec le ciel que nous voyons ; figurez-vous ensuite ce ciel qui est enveloppé d'un second, ce second d'un troisième. Car c'est à ce nombre que l'Ecriture (D) s'est arrêtée (2 Cor. XII, 2) non pas qu'il soit ainsi borné, mais parce qu'il ne nous importait pas d'en savoir davantage. Eh bien! lorsque vous aurez cumulé dans votre esprit tous ces cieux, et que vous saurez que tous ensemble réunis, ils ne pourront jamais célébrer les grandeurs de Dieu, quand chacune de leurs voix serait autant de tonnerres, comment un peu de terre et de poussière, qui est dans la nature ce qu'il y a de plus minime et de plus exigu, pourra-t-elle chanter un hymne digne de la majesté de Dieu, ou seulement parler avec dignité de celui qui embrasse toute la terre, dont les habitants ne sont à ses yeux que des sauterelles? (Isaï. XL, 22.)

IV. Si quelqu'un veut parler de Dieu et de ses mer-

veilles, qu'il commence par tracer les limites de la terre. Vous l'habitez, elle est votre domicile, et vous en ignorez les confins; et comment pourrez-vous comprendre Dieu avec toutes ses perfections? Vous voyez les étoiles, et vous ne voyez pas leur auteur; comptez d'abord toutes les lumières qui éclairent la voûte du firmament et qui tombent sous vos yeux, et alors apprenez à connaître celui que vous ne voyez pas, qui compte toutes les étoiles et les appelle toutes par leur nom. (Ps. CXLVI, 4.) Nous avons failli ces jours derniers être noyés sous un déluge de pluie; comptez, si vous pouvez, toutes les gouttes qui sont tombées, je ne dis pas dans toute la ville, mais sur votre maison dans l'espace d'une heure seulement, vous ne le pouvez pas. Eh bien! reconnaissez donc votre néant, et combien est grande la puissance de Dieu; car, *il a connu*, dit Job, *il a compté toutes les gouttes de pluie* (XXXVI, 27) qui sont tombées sur toute la terre, non-seulement dans le temps présent, mais encore dans tous les temps.

Le soleil est l'œuvre de Dieu; c'est une œuvre magnifique; mais qu'est-il en comparaison de l'univers? Fixez d'abord le soleil, puis vous demanderez ce que c'est que le Seigneur. *Ne cherchez pas,* dit l'Esprit-Saint, *ce qui est trop au-dessus de votre intelligence. Contentez-vous de méditer les préceptes qui vous ont été donnés.* (Eccli. III, 22.)

V. Mais, dira-t-on, si l'intelligence de l'homme ne peut s'élever jusqu'à connaître l'essence divine (E), que venez-vous donc nous raconter de ses merveilles et de sa grandeur? A cela je vous répondrai : Est-ce, parce

que je ne puis tarir un fleuve en absorbant toutes ses eaux, que je ne pourrai pas y étancher ma soif? Est-ce parce que je ne puis fixer le soleil, que je me priverai de sa lumière? Est-ce parce qu'en entrant dans un vaste verger je ne puis en manger tous les fruits, que je m'en irai sans avoir apaisé ma faim et satisfait mon appétit? Je célèbre les grandeurs de celui qui nous a créés; c'est un précepte formel qu'il nous en a fait. *Que tout esprit loue le Seigneur.* (Ps. CL, 6.) J'essaie de louer le Seigneur, mais non pas de le décrire; et quoique je sache fort bien que je resterai beaucoup au-dessous de mon sujet, je pense qu'il est de mon devoir et de ma religion de le glorifier autant qu'il est en moi. D'ailleurs, Notre-Seigneur Jésus-Christ vient me consoler de mon impuissance lorsqu'il me dit : *Personne n'a vu Dieu.* (Joh. I, 18.)

VI. Quoi donc, ajoutera-t-on, n'est-il pas écrit : *Les Anges des petits enfants voient toujours la face de mon Père qui est dans les cieux.* (Matth. XVIII, 10.) Oui, les Anges voient Dieu, non pas comme Dieu est (F), mais selon leurs moyens et leurs facultés. Car c'est Jésus-Christ qui a dit aussi : *Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, si ce n'est celui qui est né de Dieu, car c'est celui-là qui a vu le Père.* (Joh. VI, 46.) Les Anges le voient donc selon leurs facultés, les Archanges comme ils peuvent, les Thrônes, les Dominations, d'une manière plus parfaite que les premiers, mais toujours au-dessous de la réalité. Car il n'y a que le Saint-Esprit avec le Fils qui puisse le voir comme il faut. Quant à celui-ci, *il scrute tout, il connaît tout,*

même les profondeurs de Dieu. (1 Cor. II, 10.) De même le Fils unique connaît autant qu'il le faut, le Père avec le Saint-Esprit. Car il est écrit : *Qui est-ce qui a connu le Père, si ce n'est le Fils, et celui auquel le Fils l'aura révélé?* (Matth. XI, 27.) Il voit donc Dieu comme il faut, et le révèle avec le Saint-Esprit et par le Saint-Esprit, selon la capacité d'un chacun, puisque le Fils unique engendré d'une manière impassible (ἀπαθῶς) avant l'éternité des siècles, participe avec le Saint-Esprit à la divinité de son Père, il connaît le Père, et le Père connaît le Fils qu'il a engendré.

Comme les Anges ne connaissent Dieu que selon que le Fils unique l'a révélé par et avec le Saint-Esprit à chacun d'eux, dans la proportion de leurs facultés respectives, comme nous l'avons dit, l'homme ne doit donc pas rougir de son ignorance; il doit même la confesser, nous le devons tous.

Je vous parle, et tout ce qu'il y a de mortels sur la terre parlent aussi; mais nous ne pouvons dire comment le langage s'opère; et comment parlerions-nous de celui qui nous a donné lui-même la parole? J'ai une âme, et je ne puis ni la définir ni en tracer les caractères; comment parlerais-je de son créateur et de son conservateur?

VII. Il nous suffit donc pour pratiquer la piété de savoir qu'il est un Dieu, qu'il est unique, qu'il existe de toute éternité, qu'il est toujours semblable à lui-même, qu'il n'a d'autre principe de son être que lui-même, qu'il n'y a aucune puissance supérieure à la sienne, qu'il n'a à redouter aucun successeur qui puisse le déposséder (G)., qu'il nous est connu sous beaucoup

de noms, qu'il est tout-puissant, et uniforme dans son essence. Car de ce qu'on l'appelle bon, juste, tout-puissant, *sabaoth*, cela ne constitue en lui aucune variété, aucune différence réelle; il n'en est pas moins un et toujours le même, manifestant sa divinité par une variété infinie d'opérations et sans qu'aucune de ses qualités l'emporte sur l'autre; en tout semblable à lui-même. Sa bonté ne diminue point sa sagesse; mais sa sagesse et sa bonté égalent sa puissance. Il voit tout, non pas d'un seul côté, mais de toute face; il est tout œil, tout oreille, tout esprit. Il n'est pas comme nous, qui comprenons ceci et non cela; car, parler ainsi, ce serait un blasphème, un outrage fait à sa divine essence. Il prévoit, il lit dans l'avenir, il est saint, il a l'empire suprême sur tout ce qui est (H). Il est meilleur que tout, plus grand que tout, plus sage que tout; et jamais nous ne pourrons lui assigner un principe, une forme, une figure; car, dit l'Ecriture, *vous n'avez jamais entendu sa voix ni vu sa figure.* (Deuter. IV, 15.) C'est pourquoi Moïse disait aux enfants d'Israël : *Appliquez-vous donc avec grand soin à la garde de vos âmes, parce que vous n'avez jamais vu sa ressemblance.* (Ibid.)

Or, si aucune imagination ne peut se former une idée de sa forme et de sa figure, comment l'esprit et la pensée pourraient-ils concevoir son essence?

VIII. Beaucoup ont donné sur ce sujet un libre cours à leur imagination, et tous se sont égarés. Quelques-uns ont cru voir Dieu dans le feu (I). (Sap. XIII, 2.) Quelques-uns se le sont représenté sous la figure d'un homme ailé (K), interprétant très-mal ces paroles du

Psalmiste : *Protégez-nous à l'ombre de vos ailes* (XVI, 8) sans songer que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait également dit de lui-même en s'adressant à la ville de Jérusalem : *Combien de fois n'ai-je pas voulu réunir tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu!* (Matth. XXIII, 37.) Comme la puissance protectrice de la divinité était désignée sous la figure d'ailes, prenant ce mot à contre-sens ils sont tombés dans des idées matérielles et grossières, et ont cru saisir la divinité qui, de sa nature, est insaisissable.

D'autres non moins téméraires lui ont attribué sept yeux, parce qu'il était écrit : *Les sept yeux du Seigneur sont ouverts sur toute la terre.* (Zach. IV, 10.) Car s'il n'a que sept yeux, il ne peut voir qu'en détail ce qui se passe, et il ne peut ni tout voir, ni voir en général, ce qui est un étrange blasphème contre les perfections infinies de Dieu. Mais nous devons croire à toutes perfections, comme aux paroles du Sauveur : *Votre Père céleste est parfait.* (Matth. V, 48.) Perfection de vue, de puissance, de grandeur, de prévision, de bonté, de justice, de miséricorde. Il n'est circonscrit par aucun lieu, car c'est lui qui a créé les lieux ; il est dans tout et partout et n'est renfermé nulle part. *Le ciel est son thrône* (Isaï. LXVI, 1); mais quoique assis, il domine au-dessus de tout ce qui est. *La terre est son marchepied* (Act. VII, 45); et cependant sa puissance pénètre les abymes de la terre.

IX. Il est un, il est présent partout, il voit tout, connaît tout, fait tout par Jésus-Christ. *Car tout a été fait*

par lui, et rien n'a été fait sans lui. (Joh. I, 6.) Il est la source intarissable de tout bien, un fleuve inépuisable de bienfaits, la lumière éternelle et inextinguible qui ne pâlit jamais, la force insurmontable qui s'abaisse et s'accommode à nos faiblesses, à nos infirmités. Enfin nos oreilles même sont incapables d'ouïr son nom. *Pouvez-vous*, dit Job, *découvrir les pas du Seigneur? avez-vous jamais pu énumérer jusqu'à ses dernières œuvres?* (Job. XI, 7.) Si nous ne pouvons concevoir les plus petites opérations de sa puissance, comment comprendrons-nous l'auteur de la création?

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a point perçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. (Isaï. LXIV, 4. 1 Cor. XI, 9.)

Si ce que Dieu a préparé à ses élus surpasse notre intelligence, comment comprendrons-nous l'auteur de tant de merveilles? *O profondeur des thrésors, de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont impénétrables! que ses voies sont incompréhensibles!* (Rom. XI, 33.) Si ses jugements, si ses voies sont impénétrables, comment pourrons-nous le pénétrer lui-même?

X. Puisque donc Dieu est si grand, et plus grand encore (car, quand toute ma nature se changerait en une seule langue, jamais, non jamais je ne pourrais en parler avec assez de dignité; et lors même que tous les Anges réuniraient leurs voix à la mienne, nous serions tous ensemble constamment et infiniment au-dessous du vrai); puisque donc Dieu est si grand, comment l'homme a-t-il osé dire à une pierre qu'il avait taillée : *Tu es mon*

Dieu. (Isaï. XLIV, 17.) O étrange aveuglement, qui d'un si haut point de grandeur a fait tomber l'homme dans un si profond degré de bassesse et d'humiliation !

Ce bois que Dieu a créé, que la pluie a fait croître, qu'un peu de feu réduit en cendres, devient un Dieu ! Et Dieu, le véritable Dieu est abandonné, est méprisé ! Dans quel abrutissement l'idolâtrie n'a-t-elle pas plongé l'humanité? Les chats, les chiens, les loups ont été des Dieux (L). Le lion, ce féroce ennemi de l'homme, cet animal qui en fait sa pâture, est adoré au lieu et place du Dieu le plus tendre ami des hommes. Le serpent, le dragon, l'image de celui qui nous fit chasser du paradis, sont adorés ! Et celui qui planta le paradis est délaissé, méprisé, oublié ! N'en voit-on pas quelques-uns (j'ai honte de le dire, mais je le dirai néanmoins) pour qui des oignons sont des Dieux? Le vin nous a été donné *pour réjouir le cœur de l'homme* (Ps. CIII, 15); et le vin s'est changé en dieu, sous le nom de Bacchus. Dieu a créé le blé lorsqu'il a dit : *Que la terre produise du foin, que tout grain semé reproduise son genre et son espèce* (Gen. I, 11) *pour que le pain fortifie le cœur de l'homme.* (Ps. CIII, 15.) D'où vient donc ce culte insensé de *Cérès?* Le feu que la main de l'homme fait jaillir d'un caillou pour son usage journalier, est transformé en Dieu sous le nom de *Vulcain,* comme si cet être en était l'auteur.

XI. D'où proviennent enfin ces bizarres aberrations de la nation grecque à l'égard de la divinité? Dieu est incorporel; Dieu est un pur esprit. D'où vient qu'ils attri-

buent à leurs Dieux des incestes, des adultères que leurs lois même punissent comme des crimes infâmes? Je me tais sur ce Jupiter changé en cygne; je rougis en songeant à ses métamorphoses en taureau (M); il est beau d'entendre les mugissements d'un Dieu. Le suprême Dieu des Grecs est un infâme adultère pris en flagrant délit, et ce Dieu ne leur fait pas honte! Car s'il est adultère, pourquoi en font-ils un Dieu? C'est avec une imperturbable effronterie qu'ils nous racontent la mort, les accidents, les chutes, les coups de tonnerre dont leurs Dieux ont été frappés. Voyez jusqu'à quel point de bassesse et d'infamie ils ont dégradé la majesté divine. Est-ce en vain, est-ce inutilement que Dieu le Fils est descendu sur la terre? Ne fallait-il pas qu'il y vînt pour guérir une plaie si profonde? Est-ce en vain que le Fils est descendu sur la terre pour faire connaître son Père? Vous savez maintenant pourquoi le Fils unique de Dieu s'est détaché de la droite de son Père, est descendu sur la terre. Dieu le Père était oublié et délaissé; il fallait que le Fils rétablît la vérité sur la terre; il fallait que celui par qui toutes choses avaient été faites, offrît toutes choses au Seigneur de toutes choses. Il fallait guérir un ulcère qui dévorait le genre humain, et quel ulcère plus hideux que celui de voir la pierre usurper les hommages de la divinité!

DES HÉRÉSIES.

XII. Ce n'est pas seulement au milieu des gentils que Satan a triomphé; mais c'est encore parmi ces faux chré-

tiens, ces hommes qui ont usurpé l'honorable titre d'enfants de Dieu, que cet ennemi du genre humain a dressé sa tente, c'est parmi ces hommes qui sont assez impies pour isoler le Créateur de la créature (N). J'entends parler de ces malheureux que je flétris du nom d'hérétiques, profonds hypocrites qui se disent chrétiens et qui se constituent en guerre ouverte avec Jésus-Christ. Car tel qui blasphème le Père du Christ, est l'ennemi du Fils. Monstres audacieux qui proclament deux Dieux : l'un bon, l'autre mauvais. Etrange folie ! s'il existe un Dieu, ce Dieu est nécessairement bon.

Si cet être que vous appelez Dieu, n'est pas bon, pourquoi l'appelez-vous Dieu? Car la bonté est le propre de Dieu. Si la bonté, l'amour pour les hommes, la bienfaisance, la toute-puissance, sont des caractères essentiels de la divinité, de deux choses l'une, ou vous faites un Dieu nominal et inerte, ou un Dieu actif et agissant. Et s'il est inerte, pourquoi l'appelez-vous Dieu?

XIII. Ces apôtres du mensonge ont osé dire qu'il existait deux Dieux, sources égales de bien et de mal (O), et tous deux sans générateur. S'ils sont tous deux sans générateur, sans antécédents, ils sont donc égaux en puissance. Or, comment les ténèbres et la lumière peuvent-elles se concilier? Ces divinités sont-elles quelquefois réunies, ou sont-elles toujours séparées? Certes, lumière et ténèbres ne peuvent être ensemble. Car, dit l'Apôtre, *quel rapport y a-t-il entre le jour et la nuit?* (2 Cor. VI, 14.) Si leur antipathie réciproque les tient chacun dans un éloignement per-

pétuel, ils ont donc chacun leur empire particulier; et où est-il situé? s'ils sont séparés, alors il est évident que nous vivons sous l'empire de l'un ou de l'autre, c'est-à-dire sous celui d'un seul. Il est donc certain que nous n'en pouvons adorer qu'un. Ainsi, en admettant même leur folie, la conclusion serait que nous ne pourrions jamais adorer qu'un seul Dieu, celui sous l'empire duquel nous vivrions.

Au reste, demandons-leur ce qu'ils pensent de leur Dieu bon? Est-il puissant ou impuissant? S'il est puissant, comment le mal s'est-il introduit malgré lui? Comment sa nature s'est-elle dépravée contre sa volonté? Si, le sachant, il n'a pu l'empêcher, le voilà convaincu d'impuissance. S'il l'a pu et s'il ne l'a pas fait, le voilà convaincu de trahison.

Poursuivons et allons jusqu'aux dernières limites de leur déraison. On leur entend dire quelquefois qu'il n'y a rien de commun entre le Dieu du bien et celui du mal quant à la création; ils disent encore par moment que le mal n'y est entré que pour un quart (P), que le Père du Christ est le Dieu bon *ou le bien*, et que le Christ est le soleil (Q). Mais si c'est le mal qui est l'auteur du monde (R), comment le soleil qui est le Fils du Dieu bon, qui occupe une place dans ce monde, jette-t-il malgré lui sa lumière sur le domaine du Dieu mauvais? mais, au reste, en répétant de pareilles horreurs, on se vautre dans un cloaque. C'est souiller ma bouche, je le sais, c'est fatiguer vos oreilles pieuses, j'en conviens, mais cela est nécessaire; il vaut mieux supporter la réfutation de ces dégoûtantes absurdités,

que d'être exposé au péril de tomber par ignorance dans ce bourbier d'hérésie.

Au reste, l'hérésie dans son impiété se divise et sous-divise à l'infini ; car lorsqu'une fois on s'est écarté du chemin de la vérité, on roule de précipices en précipices et d'abymes en abymes.

XIV. Le premier auteur de toutes les hérésies fut Simon le Magicien (S), ce même Simon dont il est parlé aux Actes des Apôtres, qui prétendait acheter au prix d'argent les dons du Saint-Esprit, et auquel il fut dit : *Tu n'as point de part à ce qui vient de se dire, etc.*, (Act. VIII, 21) et qui était du nombre de ceux dont il est écrit : *Ils sont sortis d'avec nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; s'ils eussent été des nôtres, ils seraient restés avec nous.* (1 Joh. II, 19.) Repoussé, chassé par les Apôtres, il vint à Rome, suivi d'une femme publique qu'il nommait Hélène (T). C'est lui qui le premier eut l'audacieuse impiété de se dire être celui qui, sous le nom de Dieu le Père, s'était manifesté aux hommes sur le mont Sinaï, qui au milieu de la Judée s'était fait voir sous la figure du Christ, non pas réellement, mais en apparence, et enfin de se dire le Paraclet (l'esprit consolateur) promis par Jésus-Christ. Il séduisit tellement toute la ville de Rome, que l'Empereur Claude lui fit ériger une statue avec cette inscription latine : A SIMON DIEU SAINT (V).

XV. Comme l'erreur se propageait au loin, Pierre et Paul, chefs de l'Eglise, accoururent au-devant de ce séducteur et se hâtèrent d'arrêter les progrès du mal, et frappèrent de mort subite ce monstre d'impiété qui se vantait d'être Dieu lui-même.

Il avait promis au peuple romain de s'élever dans les airs ; et déjà en effet il volait sur les ailes des démons lorsque les serviteurs de Dieu, Pierre et Paul, chefs de l'Eglise (U), se jetèrent à genoux pleins de confiance dans ces paroles du Sauveur : *Si deux d'entre vous s'unissent sur la terre pour demander chose quelconque, elle leur sera accordée.* (Matth. XVIII, 19.) Ils lancèrent de concert contre le suppôt de Satan le trait puissant de leurs prières, et le précipitèrent à terre (X). Quelque merveilleux que vous paraisse ce fait, n'en soyez cependant pas surpris ; car Pierre était celui à qui les clefs du ciel avaient été confiées, Paul avait été ravi jusqu'au troisième ciel, il avait entendu des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de révéler. Du haut des airs ils précipitèrent ce prétendu Dieu sur la terre et de là dans les enfers.

Telle fut la fin de ce premier dragon, qui de son souffle impur vint infecter la semence de l'Evangile. Mais cette hydre, dont la tête venait d'être abattue, en reproduisit bientôt mille autres.

XVI. Cérinthe, Ménandre (Y), Carpocrate (Z)*, Ebion (AA), Marcion, levèrent contre l'Eglise l'étendard de la révolte et vomirent des torrents d'impiétés.

Au reste, celui qui admet plusieurs Dieux, l'un bon, l'autre juste, blasphème contre le Fils qui a dit : *Père juste.* (Joh. XVII, 25.) Celui qui sépare le Père d'avec le Fils et voit en eux deux Dieux, l'un qui est Père, l'autre qui est le créateur du monde, blasphème encore contre le Fils qui nous dit : *Si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe qui croît aujourd'hui dans les champs*

et qu'on jettera demain dans le four, etc. (Luc. XII, 28.) Et ailleurs : *Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.* (Matth. V, 45.) A Cérinthe succéda Marcion qui enchérit sur son maître par un autre genre d'impiété. Comme les textes de l'Ancien Testament relatés dans le Nouveau le confondaient, il fut le premier qui osa arracher des Livres saints les passages qui le couvraient de confusion, et produire des Evangiles ainsi mutilés, laissant Dieu de côté. Et comme Dieu avait appelé à lui tous les premiers Apôtres, il crut avoir trouvé le moment favorable pour corrompre le dépôt de la foi.

XVII. Ce Marcion eut pour successeur Basilide (BB), homme d'une funeste célébrité, aussi infâme par sa doctrine que par ses mœurs, prédicateur effronté d'impudicité, qui n'avait de chrétien que le nom. A celui-ci s'associa Valentin, autre suppôt d'impiété qui se fit l'apôtre de trente Dieux ; car les gentils n'en avaient pas assez. Il enseigna que *Bythos*, c'est-à-dire, l'abyme (il convenait en effet que celui qui était lui-même un abyme de scélératesse tira de l'abyme le principe de sa doctrine), il enseigna, dis-je, que *Bythos* avait engendré *sigê* ou la taciturnité; de *sigê* et de *Bythos* naquit le *logos* ou la raison. Ce *Bythos* est bien plus incestueux encore que le Jupiter des gentils; car celui-ci n'épousa que sa sœur, et bythos épousa sa fille ; car *sigê* ou la *taciturnité* était fille de l'abyme. Voyez quelles rêveries, quelles absurdités sous le voile du Christianisme. Mais attendez, et vous en comprendrez l'abomination. De cet abyme sont

sortis huit siècles (*æons*) qui en ont engendré dix autres, et ceux-ci douze, mâles et femelles. Mais sur quoi sont fondées ces monstrueuses rêveries? vous allez l'apprendre? Où ont-ils puisé cette théogonie de trente siècles ou *æons?* c'est parce qu'il est écrit, disent-ils, que Jésus-Christ fut baptisé à l'âge de 30 ans. Mais quoique cela fût vrai, qu'est-ce que cela prouve? Quoi? Parce que Jésus-Christ a rompu cinq pains pour nourrir cinq mille hommes, ces cinq seront donc aussi cinq Dieux; ou bien parce qu'il a eu douze disciples, ceux-ci seront donc autant de Dieux?

XVIII. Mais tout cela n'est encore rien, comparé aux autres impiétés sorties de ce cerveau en délire. Selon lui la dernière divinité fut *arsinothelus*, ce qui signifie : *mâle et femelle*, et cet être monstrueux s'appelle *sophie* ou *sagesse* de Dieu. Ainsi voilà donc le Christ le Fils unique, la sagesse de Dieu, métamorphosé en femme *en trentième élément*. C'est la sagesse de Dieu, qui fait le dernier anneau de sa chaîne. Quel blasphème! Puis il ajoute que la sagesse forcée d'envisager d'abord le premier Dieu l'*abyme* (*Bythos*) ne put en soutenir l'éclat, qu'elle fut chassée du ciel et effacée du nombre *trente;* qu'elle avait gémi, qu'au milieu de ses gémissements elle avait engendré le diable (CC); qu'en déplorant son malheureux sort, elle avait de ses larmes donné naissance à la mer. Comprenez-vous toute l'horreur de ces blasphèmes? Le diable est le fils de la sagesse, de la prudence est née la malice, de la lumière sont sorties les ténèbres. Continuons : le diable en a mis d'autres au jour, et quelques-uns d'entre eux se sont amusés

à faire le monde. Le Christ est venu sur la terre pour détourner les hommes du créateur du monde.

XIX. Mais écoutez : apprenez qui était Jésus-Christ venu, selon ces docteurs, pour soulever les hommes contre le Créateur de l'univers, et vous comprendrez toute l'horreur que de pareils délires doivent vous inspirer. Ces émissaires de Satan vous diront que dès que la sagesse fut exilée, pour que le nombre des Dieux qui devait être de trente, ne restât pas incomplet, chacun des vingt-neuf siècles (*æons*) qui restaient, prenant quelque chose sur chacun d'eux, composèrent ensemble le Christ qui fut encore un être hermaphrodite. Y eut-il jamais doctrine plus impie et plus extravagante? Pardonnez-moi, si je vous ai introduits dans cet infect labyrinthe; mais il le fallait pour vous en inspirer le dégoût et l'horreur, pour vous apprendre à fuir ces cavernes d'impiété. Gardez-vous de saluer ces hommes-là, pour ne pas communiquer à leurs œuvres stériles de ténèbres, et ne pas y exposer votre salut. Tenez-vous donc en garde contre toute espèce de curiosité, fuyez toute conversation avec ces pestiférés.

XX. En général fuyez toute espèce d'hérétiques, mais ayez en exécration par-dessus tout celui à qui la folie, la *manie* imposa son nom (*Manes*) (DD) qui commença à dogmatiser sous l'Empereur Probus. Car cet hérésiarque ne date que de soixante et dix ans. Et il est encore beaucoup de personnes qui l'ont vu et connu. Ce n'est pas, au reste, parce qu'il est moderne, que vous devez le détester, mais c'est à cause de ses exécrables dogmes, c'est parce qu'il est l'auteur de la plus détestable im-

piété, parce que de toutes les immondices que les hérésies ont produites il n'a formé qu'un égout (EE). Comme il ambitionnait le titre de Prince des méchants, il a ramassé toutes les espèces de blasphèmes pour n'en former qu'un seul corps de doctrine, et saper l'Eglise par ses fondements, ou plutôt entraîner dans l'abyme ceux qui s'écartent de son bercail. C'est un lion qui rôde sans cesse autour du troupeau et qui dévore tout ce qu'il rencontre. Gardez-vous de prêter l'oreille aux paroles doucereuses de ces apôtres de Satan, à leur langage humble, mais profondément hypocrite. Car ce sont des serpents, vraie race de vipères. Judas disait aussi : *Bonjour*, *Maître*, et en même temps il trahissait. Méfiez-vous de leurs baisers : leurs lèvres sont empoisonnées.

XXI. Mais pour que vous ne croyiez pas que ce soit de notre part une accusation téméraire, nous allons en peu de mots vous faire connaître Manès et une partie de sa doctrine ; car un siècle entier ne suffirait pas pour analyser cet infect bourbier. Retenez bien ce que nous allons vous en dire ; cela vous sera d'un grand secours à temps utile. Il en est parmi vous qui connaissent cette histoire ; nous allons cependant encore vous la répéter pour l'instruction de ceux qui ne la connaissent pas, et pour fortifier la mémoire de ceux qui la connaissent.

Manès n'est pas sorti du sein de l'Eglise (FF). Grâces à Dieu, ni lui ni ses prédécesseurs n'en ont pas été chassés comme Simon le Magicien. Car c'est un voleur de flèches empoisonnées qu'il a su s'approprier : de quelle

manière, comment s'y est-il pris? C'est ce que je vais vous raconter.

XXII. Il y avait en Egypte un nommé *Scythien*, sarazin d'origine, qui n'avait rien de commun avec le Judaïsme et avec le Christianisme. Pendant son séjour à Alexandrie, et qu'il vivait en péripatéticien, il composa quatre livres (GG). Au premier il donna le nom d'*Evangile*, non pas que ce livre parlât de Jésus-Christ ou de sa vie : c'était un titre comme un autre. Le second fut intitulé : *Livre des Chapitres ;* le troisième, livre *des Mystères ;* le quatrième, *le Thrésor*.

Ce Scythien eut pour disciple un nommé Térébinthe. Il était sur le point d'entrer dans la Judée pour y semer son poison, lorsque le Seigneur en purgea la terre, en le frappant d'une maladie mortelle.

XXIII. Térébinthe, élevé à cette école de perversité, héritier de l'or, du livre et de la doctrine de son maître, vint dans la Palestine. Démasqué et condamné dans ce pays, il se retira en Perse où, pour n'être pas reconnu, il se fit nommer *Budda*. Mais il y rencontra pour adversaires les prêtres de Mythra (HH) ; se trouvant engagé dans plusieurs conférences et disputes publiques, il ne put soutenir la lutte et succomba. Chassé de toute part, il se retira chez une veuve qu'on a dit être celle de Scythien son ancien maître. C'est là qu'étant un jour monté sur le faîte de la maison pendant qu'il conjurait les démons aériens (ce que font encore les Manichéens en maudissant un figuier sauvage) il fut frappé de la main de Dieu, précipité du haut du toit, et expira. Telle fut la fin de cette seconde bête féroce.

XXIV. Il laissait cependant après lui le recueil de ses impiétés. La veuve en devint l'héritière ainsi que de son argent. Comme elle n'avait ni parent ni ami, elle se décida à employer l'argent à l'achat d'un jeune esclave nommé *Cubric* (JJ). L'ayant ensuite adopté, elle le fit élever et instruire dans les sciences persanes. C'est-à-dire qu'elle aiguisa le plus meurtrier des poignards.

Cubric, ce méchant esclave, prit de l'âge au milieu des philosophes. Après la mort de la veuve, il hérita de sa fortune et des livres du Scythien. Mais comme ce nom de *Cubric* attestait l'ignominie de son origine et son esclavage, il se fit appeler *Manès* qui en langue persane signifie *Dialecticien*, parce que ce nom lui paraissait de quelque poids et qu'il se croyait un dialecticique d'une force supérieure ; mais sa vanité lui porta malheur. Dieu permit que ce nom qui devait l'honorer chez les Perses le déshonorât chez les Grecs où il signifie *fou, insensé*, et qu'il se fît ainsi son propre accusateur.

XXV. Il eut l'audace de se dire le *Paraclet* (KK), et comme il est écrit : *Si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, son péché ne lui sera pas remis* (Marc. III, 29) il a donc blasphémé en usurpant cet auguste nom. Que celui-là donc qui s'associe à de pareils hommes voie et examine bien la société dont il se fait membre.

Cet esclave a rempli la terre de troubles et de séditions, et a vérifié ce qu'a dit l'auteur des Proverbes : *Trois choses troublent la terre et l'ébranlent ; mais elle ne peut résister à la quatrième : c'est lorsqu'un esclave vient*

à régner. (Prov. XXX, 21, 22.) S'étant bientôt placé sur un terrain plus élevé, il ne craignit pas de se donner pour un faiseur de prodiges et de miracles. Le fils du roi de Perse (LL) vint à tomber malade. Une foule de médecins assiégeaient son lit. Manès comme un saint homme s'offrit pour guérir le prince à l'aide de ses seules prières. Les médecins se retirèrent, et le malade mourut aussitôt. Convaincu d'une audacieuse impiété, ce philosophe fameux fut aussitôt jeté dans les fers, non pas pour avoir prêché au roi la vérité, non pas pour avoir brisé les idoles, mais pour avoir promis ce qu'il ne pouvait pas tenir, ou, disons mieux, pour fait d'homicide; car il donna la mort au prince héréditaire que les secours de la médecine auraient pu sauver, et qui s'en trouva abandonné sur la foi de cet imposteur.

XXVI. Dans le détail que je vous fais des vices de cet imposteur, faites moins attention à son ignoble origine qu'à ses blasphèmes. Car ce n'est pas d'être né esclave, qui constitue son infamie; c'est d'avoir usurpé le titre d'homme libre, c'est d'avoir promis ce qui était au-dessus de ses forces, c'est d'avoir tué un enfant, c'est d'avoir été jeté dans les fers comme un vil malfaiteur.

Au reste, ce n'est pas encore sa prison qui le déshonore, mais c'est son évasion. Car celui qui se donnait pour le *Paraclet*, pour le champion de la vérité, ne marchait certes pas sur les traces de Jésus-Christ qui était venu de lui-même s'étendre sur la croix. Manès, au contraire, prit lâchement et honteusement la fuite comme un vil criminel, livrant ses geôliers pour victimes à la colère royale, après avoir sacrifié un jeune prince à son or-

gueil et sa jactance. Verra-t-on encore un Dieu dans l'auteur de tant de sang répandu? N'eût-il pas dû, ce prétendu Paraclet, imiter en cette occasion Jésus, et dire : *Si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci* (Joh. XVIII, 8); ou comme Jonas : *Prenez-moi, jetez-moi à la mer; car c'est à cause de moi que cette tempête s'est élevée sur vos têtes.* (Jon. 1, 12.)

XXVII. Echappé de prison, il se réfugia dans la Mésopotamie, et c'est là qu'il rencontra un redoutable adversaire dans l'Evêque Archélaüs (MM) qui le terrassa avec les armes de la justice. Les juges du combat furent des philosophes païens, et tout l'auditoire fut composé de gentils, afin qu'il ne fût pas dit que les chrétiens favorisassent leur Evêque.

Allons, dit Archélaüs, dites-nous ce que vous prêchez. Alors celui-ci, dont la bouche était un sépulcre ouvert, commença par blasphémer contre le Créateur. Le Dieu de l'Ancien Testament, dit-il, est l'auteur du mal, puisqu'il dit de lui-même : *Je suis un feu dévorant.* (Deut. IV, 24.) Le docte Archélaüs répondit aussitôt : De qui donc est fils celui qui a dit : *Je suis venu mettre le feu sur la terre?* (Luc. XII, 49.) Si vous accusez celui qui dit : *Le Seigneur donne la mort et la vie* (1 Reg. II, 6) pourquoi honorez-vous Pierre qui a ressuscité Tabithe (Act. IX, 40) et fait mourir Saphira? (Ibid. V, 10.) Si vous faites un crime à l'un d'avoir préparé le feu (Deuter. XXXII, 22) pourquoi ne vous plaignez-vous de celui qui dit : *Retirez-vous de moi, et allez dans le feu éternel?* (Matth. XXV, 41.) Si vous accusez celui

qui dit : *Je suis le Dieu qui fait la paix et qui crée le mal* (Isaï. XLV, 7) expliquez-nous comment Jésus a pu dire : *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.* (Matth. X, 34.) Puisque tous deux parlent le même langage, de deux choses l'une : ou tous deux sont bons, puisqu'ils disent l'un et l'autre la même chose; ou si les paroles de Jésus-Christ vous paraissent irréprochables, que trouvez-vous d'odieux dans celui qui tient le même langage dans l'Ancien Testament?

XXVIII. Alors Manès reprit et demanda : Quel est ce Dieu qui aveugle? car voici les paroles de Paul : *Le Dieu de ce siècle a aveuglé les pensées des infidèles, pour qu'ils ne soient pas éclairés par la lumière de l'Evangile.* (2 Cor. IV, 4.)

Reprenez, lui dit Archélaüs, ce qui précède presque immédiatement, et vous lirez que si *notre Evangile est caché, il l'est pour ceux qui périssent.* (Ibid. 3.) Pourquoi l'Evangile est-il caché pour ceux qui périssent? C'est qu'il ne faut pas donner aux chiens les choses saintes. (Matth. VII, 6.) Mais outre cela, n'y a-t-il eu que le Dieu de l'Ancien Testament qui ait aveuglé les esprits des infidèles? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit lui-même : *C'est pour cela que je leur parle en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient pas?* (Matth. XIII, 13.) Est-ce parce qu'il les haïssait qu'il ne voulait pas qu'ils vissent? N'était-ce pas plutôt parce qu'ils en étaient indignes et qu'ils fermaient leurs yeux à la lumière? (Ibid. 15.) Car là où siége une malice volontaire, la grâce ne peut habiter; *car il sera donné à celui qui a;*

mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. (Matth. xxv, 29.)

XXIX. Si on s'en rapporte à quelques interprètes, ce mot de l'Apôtre n'a rien de choquant (NN). Car si Dieu a aveuglé l'esprit des infidèles, il l'a fait dans leur intérêt; il l'a fait pour les forcer à diriger leur regard vers les choses saintes. Car il n'est pas dit : Il a aveuglé leur âme, mais les *pensées des infidèles*. C'est comme s'il eût dit : Aveuglez dans l'impudique les pensées d'impudicité, et l'homme est sauvé. Aveuglez dans le voleur le penchant qu'il a à voler, à piller; et l'homme est sauvé.

Cette interprétation ne vous paraît-elle pas légitime? en voici une autre. Le soleil aveugle ceux qui sont chassieux, et si ceux qui ont les yeux malades sont aveuglés par la lumière, ce n'est pas le soleil qui de sa nature les aveugle, mais c'est la disposition de leurs yeux qui seule en est la cause. C'est ainsi que l'infidèle qui a le cœur gangrené d'incrédulité, ne peut supporter la lumière de l'Evangile. Il n'est pas dit : *Il a aveuglé les pensées*, en sorte qu'elles n'entendent pas l'Evangile; mais, *en sorte qu'elles ne soient pas éclairées par la lumière du glorieux Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (2 Cor. iv, 4.) Car il est permis à tout le monde d'écouter l'Evangile; mais la gloire de l'Evangile n'est réservée qu'aux seuls vrais et sincères disciples de Jésus-Christ. Le Seigneur parlait en paraboles à tous ceux qui ne pouvaient pas entendre; (Matth. xiii, 13) mais il les expliquait en particulier à ses disciples. (Marc. iv, 34.) Il n'est donné qu'à ceux qui sont déjà

éclairés, de contempler d'un œil fixe sa gloire dans tout son éclat, et l'aveuglement est le partage des infidèles. Ce n'est pas l'usage de l'Eglise de soulever aux yeux des gentils le voile des mystères, comme elle le fait aujourd'hui pour vous qui êtes sortis du rang des catéchumènes. Car nous ne révélons à aucun gentil les mystères qui regardent le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et en présence des catéchumènes nous n'en parlons qu'à *mots couverts*, de manière à nous faire comprendre des fidèles et à ne pas choquer ceux qui ne sont pas initiés.

XXX. C'est ainsi qu'Archélaüs combattit et terrassa Manès, ce dragon sorti des enfers. Honteux et confus, il prit encore la fuite secrètement, comme il s'était échappé de prison. Au sortir des mains de son adversaire, il alla se cacher dans un village obscur (OO), comme le serpent qui dans le paradis terrestre trouvant Adam inébranlable, se tourna vers Eve; mais Archélaüs, ce fidèle pasteur, ne perdit pas de vue son troupeau. Dès qu'il eut connaissance de la retraite de ce loup dévastateur, il courut aussitôt le débusquer. Manès n'attendit pas son adversaire : il partit encore; mais ce fut sa dernière fuite. Car il tomba entre les mains des gardes du roi de Perse qui le traquaient de tous les côtés. La justice royale prononça et exécuta contre lui une sentence qu'il aurait dû subir sous les yeux d'Archélaüs.

Ce Manès, objet d'adoration pour ses disciples, fut donc pris, amené au roi qui lui reprocha ses impostures, sa fuite, son état d'esclave; et pour expier la mort de son fils et celle des geôliers, il le fit écorcher vif, se-

lon la coutume des Perses (PP). Le reste de son cadavre fut livré aux bêtes féroces, et sa peau, l'enveloppe de l'âme la plus hideuse, fut suspendue comme un sac aux portes du palais. Il se disait le Paraclet, il se donnait pour connaître l'avenir; mais il ne sut prévoir ni sa fuite, ni son arrestation, ni son supplice.

XXXI. Il laissa après lui trois disciples, Thomas, Buddas et Hermas. Gardez-vous de lire l'évangile de Thomas. Car l'auteur ne fut pas un des douze disciples de Jésus-Christ, mais un de ces trois méchants hommes que je viens de nommer. Prenez garde surtout de vous laisser séduire par l'hypocrite austérité de ces infâmes apôtres de Satan. Ils font semblant de jeûner, eux qui vomissent des calomnies contre le Créateur de toute espèce de nourritures, et qui se gorgent des mets les plus délicats. Ils disent que celui qui arrache une plante sera changé en cette même plante. En combien donc d'espèces de plantes un laboureur, un jardinier, sera-t-il changé? En quelle espèce d'herbe ce faucheur sera-t-il métamorphosé, lui qui d'un coup de faulx en abat des milliers? Ces dogmes sans doute sont absurdes, sont ridicules. Mais leur impiété, mais leur infamie, ne sont-elles que ridicules? Ne sont-elles dignes que de mépris! Un berger aura tué une brebis, de plus un loup : que deviendra-t-il? sera-t-il loup ou brebis? Voilà un pêcheur qui au filet aura ramassé toutes sortes de poissons, un oiseleur qui avec ses gluaux aura pris toutes sortes d'oisillons : quelle sera la métamorphose de l'un et de l'autre (QQ)?

XXXII. Qu'il réponde ce paresseux disciple de Manès,

qu'il réponde ce parasite qui ne vit que sur le travail d'autrui, qui, lorsque quelqu'un poussé par un esprit de charité, lui apporte quelques aliments, les reçoit avec avidité, les yeux brillants de joie, mais qui, au lieu d'un geste, d'un mot de reconnaissance, ne répond à son bienfaiteur que par des malédictions. Ecartez-vous un peu, lui dira-t-il, pour que je vous donne ma bénédiction; puis prenant en main le pain qui lui a été donné, il dit : Je ne l'ai pas fait; maudit soit celui qui l'a fait. C'est ainsi qu'il blasphème contre le Créateur, et qu'il vit néanmoins de ses bienfaits. (Nous tenons tous ces détails des Manichéens eux-mêmes qui sont rentrés dans le sein de l'Eglise.) Mais malheureux, si tu maudis ainsi les aliments qu'on te donne, pourquoi les acceptes-tu? Pourquoi coures-tu au-devant d'une âme charitable avec un visage riant? Si ton cœur bénit en secret ton bienfaiteur, pourquoi t'exhales-tu en blasphèmes contre celui qui a créé l'objet de ton avidité? *Je ne t'ai pas semé*, continue le Manichéen en tenant son pain; *que celui qui t'a semé soit semé. Je ne t'ai pas moissonné; que le moissonneur soit moissonné lui-même. Je ne t'ai pas cuit; que celui qui t'a cuit, soit cuit à son tour*. Telle est la reconnaissance de ces malheureux.

XXXIII. Tout cela est affreux; mais cela n'est encore rien, comparé avec ce que je ne puis dire. Comment vous parlerai-je, sans outrager la pudeur, de leurs bains en présence des hommes et des femmes? Ma bouche est close... (RR). *Vereor dicere cuinam rei caricam intingentes, miseris porrigunt, signis duntaxat deligatur.*

Viri quæ in somniis illudunt cogitent, et mulieres, quas in menstruis.

Oui, la bouche est souillée lorsqu'on a parlé de ces turpitudes. Les gentils, les païens sont-ils plus criminels, plus abominables ? Les Samaritains sont-ils plus impies ? Les juifs sont-ils plus coupables ? Les incestueux sont-ils plus impurs ? Car enfin celui qui s'abandonne au vice satisfait sa passion pendant quelques instants. Mais sa conscience lui parle encore, elle lui reproche sa turpitude, il sent qu'il a besoin d'un bain pour se purifier (SS), il condamne, il déteste sa mauvaise action ; mais c'est sur le crime même, c'est au milieu des infamies que le Manichéen place son autel ; il en fait sa religion, il s'en souille et la langue et la bouche. Et c'est d'une bouche aussi impure, hommes qui m'écoutez, que vous prendriez des leçons de vertu ? Ce serait sur cette bouche impudique que vous donneriez dans une rencontre un baiser de paix ? Mettant à part leur impiété, ne fuiriez-vous pas des hommes qui se mettent plus bas encore que les cyniques les plus dégoûtants, des hommes plus scélérats en particulier que tous les repaires de prostitution réunis?

XXXIV. L'Eglise vous signale cette race d'hommes avec tous leurs vices ; elle vous découvre ce cloaque pour vous en inspirer l'horreur. Elle vous découvre leur lèpre, pour qu'ils ne vous la communiquent pas. C'en est assez, si vous m'avez compris ; gardez-vous d'en faire la triste expérience.

Dieu tonne, et nous tremblons ; mais au tonnerre ils répondent par des blasphèmes. L'éclair sillonne sur nos

têtes, et nous nous jetons la face contre terre. A ces signes de la colère du ciel, ils ne répondent que par des torrents d'injures et de malédictions.

Le Sauveur a dit que *son Père faisait lever son soleil sur les justes et sur les injustes*, *qu'il faisait pleuvoir sur les méchants comme sur les bons* (Matth. v, 45); mais eux vous diront que les pluies sont les fruits d'un amour impudique. Ils sont assez effrontés pour placer dans les cieux une vierge et un jeune homme, tous deux d'une rare beauté, également saisis d'une phrénésie brutale dans l'hiver, saison où les loups et les chameaux sont en proie aux fureurs de leur sexe, pour nous dire que la vierge fuit en présence du jeune insensé, et que la pluie est le résultat de la sueur de ce malheureux qui halète et s'épuise dans sa course.

Telles sont les infâmes absurdités contenues dans les livres des Manichéens. Nous les avons lues, ne pouvant ajouter foi à ce qu'on en racontait. C'est pour vous garantir de leurs piéges et vous fortifier dans la foi que nous nous sommes décidé à fouiller dans ce cloaque.

XXXV. Puisse le ciel nous préserver d'un pareil égarement, et nous inspirer pour cette détestable engeance la même horreur que pour les serpents. Car c'est le dragon qui menace vos talons, et dont vous devez écraser la tête.

Retenez bien tout ce que nous avons dit. Quelle liaison peut-il y avoir entre des chrétiens et de pareils hérétiques! Quel rapport entre la lumière et les ténèbres, entre la pureté de l'Eglise et les dogmes exécrables du

Manichéisme ! Ici règnent l'ordre, la science, la décence, la gravité; ici c'est un crime de lever sur une femme des yeux de concupiscence; ici la couche nuptiale est sacrée; la continence de la veuve est en honneur; la virginité est en dignité à l'égal des Anges; ici on prend ses repas dans un esprit de reconnaissance; partout notre gratitude voit et reconnaît l'auteur et le créateur de toutes choses; ici on adore Dieu le Père; on apprend à craindre et à redouter le maître du tonnerre, à chanter les louanges de celui qui tonne et fait briller les éclairs.

XXXVI. Serrez-vous au milieu du troupeau; les loups sont redoutables pour les brebis qui s'en écartent. Ne vous écartez pas de l'Eglise. Ayez en horreur ceux qui passent pour être entachés de ces pernicieuses doctrines. Et, à moins que par une longue pénitence ils ne vous aient donné des preuves incontestables de leur retour sincère aux saines doctrines, ne vous fiez pas à eux témérairement et sans précaution.

Je viens de vous exposer la doctrine seule vraie de l'unité de Dieu Créateur et maître de tout. Epluchez, si je puis parler ainsi, les doctrines comme les herbes. *Soyez un bon changeur, prenez tout ce qui est de bon aloi, et rejetez tout ce qui vous paraît suspect* (TT). Si le malheur veut que vous ayez été autrefois infecté de cette lèpre, reconnaissez votre mal, détestez-le. Tout n'est pas perdu, car un moyen de salut vous est encore ouvert, c'est celui de revomir le poison. Si vous détestez sincèrement votre erreur, non-seulement de bouche, mais de cœur, si vous rompez tout pacte, toute liaison

avec ceux qui en sont gangrenés, si vous adorez le Père du Christ, le Dieu de la loi et des Prophètes, si vous reconnaissez bonté et justice dans un seul et même Dieu, alors il vous conservera tous, vous préservera de toute erreur et de toute occasion de chute, il vous fortifiera dans la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est la gloire dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA SIXIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 203. — *On glorifie simultanément le Père avec le Fils et le Saint-Esprit.*

Milles dans ses notes sur S. Cyrille regarde ces mots dirigés contre l'Arianisme qui, comme on sait, avait adopté une formule de doxologie particulière, et au lieu de dire avec toute l'Eglise : *Gloire au Père, au Fils avec le Saint-Esprit*, disait : *Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit.* (*Vid.* Theodoret. *Hæres, fabul.* lib. IV, c. I.) On peut croire aisément qu'Arius a employé cette dernière formule de préférence à l'autre ; mais il n'en était pas l'auteur. Elles s'employaient toutes deux indifféremment dans beaucoup d'Eglises, comme nous l'apprend S. Basile. (*Lib. de Spiritu sancto*, cap. 27.) S. Cyrille lui-même termine ses Catéchèses, tantôt par cette formule : *Gloire au Père, avec le Fils et le Saint-Esprit* (Catéch, III, 13, 19) tantôt par cette autre : *Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit,* (XVIII) ou bien par ces mots : *Par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et le Saint-Esprit.* (*Vid.* Catéch. XVII.)

(B) pag. 204. — *Il ne nous est pas donné de dire ce que c'est que Dieu.*

Tous les Pères ont tenu le même langage, ainsi que les philosophes. Platon dans son Timée avait déjà dit : *Qu'est-ce que Dieu? Je n'en sais rien. Que n'est-il pas? Je le sais : car je sais qu'il n'est pas corps, qu'il est sans couleur, qu'il n'a rien de tout ce que je connais; mais je comprends qu'il est au-dessus de tout.*

C'est pourquoi Marsille, dans son commentaire sur la *Théologie mystique* de S. Denys l'Aréopagite, et sur ces mots : *Que Dieu était au-dessus de toute négation et de toute affirmation,* Ὑπὲρ πᾶσαν καὶ

ἀφαίρεσιν καὶ θέσιν, n'hésite pas de dire que toute négation à l'égard de Dieu était plus proche de la vérité que toute affirmation ; il est plus aisé et plus sûr de dire ce qu'il n'est pas que ce qu'il est. S. Cyprien, ou si l'on veut, l'auteur inconnu du livre *De Operibus cardinalibus Christi*, dit dans le prologue : *Affirmatio de Dei essentiâ in promptu haberi non potest, neque enim definibilis est divinitas. Sed veriùs sinceriùsque remotio indicat, negando quid non sit quàm asserendo quid sit.*

Ce mot de S. Cyrille paraît dirigé contre Aëtius et Eunomius qui se vantaient de connaître Dieu comme ils se connaissaient eux-mêmes. Basilide, antérieur à ces hérésiarques, au dire de S. Clément d'Alexandrie (lib. v, *Strom.*) se vantait aussi de connaître la nature de Dieu. Les Gnostiques disaient qu'il n'y avait que Dieu le Père dont l'essence fût inconnue, mais que le Fils créateur de l'univers était au reste bien connu d'eux. (*Vid. Cerdon apud Irenæum*, lib. I, cap. 27.)

Au reste, pour soustraire S. Cyrille, et nous-mêmes, à la critique argutieuse, nous renvoyons le lecteur à S. Denys l'Aréopagite, dans son traité des *Noms divins*, et au Père Cortasse son traducteur, chap. II, n. 5; qu'il retourne encore à S. Cyrille, Catéch. III, 4.

(*Note du Traducteur.*)

(C) pag. 205. — *Qu'un point au centre d'une vaste roue.*

On voit que S. Cyrille partageait l'opinion des philosophes grecs qui faisaient de la terre le centre de la sphère. (*Vid.* Catéch. XV, 24; XVIII, 3.) Ce sentiment que beaucoup de Pères ont suivi, directement opposé au système cosmographique des Hébreux, et paraissant contraire aux Livres saints, a déplu à plusieurs auteurs ecclésiastiques ; entre autres à Apollinaire auteur de la chaîne des Pères grecs (*in Job*, XXXVIII, 38) à Victor d'Antioche (cap. XIII, *Marc.* 27) aux auteurs de la chronique d'Alexandrie, et surtout à Cosme l'Egyptien qui, dans ses douze livres *de Topographiâ christianâ*, entasse contre ce système toutes les autorités que lui ont fournies les Livres saints et les Pères. Mais malgré tous ces efforts, ce système n'a pas cessé de dominer dans les écoles. S. Jean Damascène est plus juste et regarde les deux systèmes comme indifférents à la Religion. (*Lib.* II, *de fide*, cap. 6.)

(D) pag. 205.—*Car c'est à ce nombre que l'Ecriture s'est arrêtée.*

L'opinion de S. Cyrille est que le nombre des cieux ou sphères, qui enveloppent la terre, n'est connu que de Dieu. Cependant on remarque que, comme beaucoup d'autres Pères, il a pensé que la voûte céleste était en rapport avec les neuf chœurs des Anges, de manière que chaque ciel renfermait trois ordres plus ou moins élevés, suivant leurs degrés de perfection. (Catéch. XI, 11.) On ne trouve chez les anciens aucune opinion bien déterminée. Les uns n'ont admis qu'un ciel; tels que S. Jean Chrysostôme (*Hom.* IV, *in Genesim*); d'autres deux, comme Théodoret et Cosme l'Egyptien. Quelques-uns, comme Astérius d'Amasée (*in Homil. SS. Petri et Pauli*) en comptent sept, cela est très-arbitraire. Philastre (*Hæres.* XLVI, 3) nous permet d'en compter sept, trois, ou seulement un sans crainte d'être soupçonnés d'hérésie.

(E) pag. 206. — *Jusqu'à connaître l'essence divine.*

Pour être exact, *quant aux mots*, nous eussions dû traduire : *la substance divine*, car le grec dit : ἡ ὑπόστασις ἡ θεία. *Divina substantia.* Il est évident qu'ici par le mot *hypostase*, S. Cyrille entend parler de la nature divine, ainsi que les Latins l'entendaient par le mot *substance;* en cela il différait des Pères grecs orthodoxes qui distinguaient l'*essence* de la *substance.*

Personne n'ignore que lors de l'Arianisme il s'éleva entre l'Eglise d'Orient et celle d'Occident un grand conflit sur ces deux mots : οὐσία *essentia*, ὑπόστασις *substantia.* Les Latins dans leur langue n'avaient jamais reculé leur métaphysique plus loin qu'au mot *substantia,* qu'ils prenaient pour celui de *essentia,* qui est antérieur à l'autre dans la langue métaphysique. Il fut convenu au concile de Nicée que le mot *consubstantialis* serait, dans la langue latine, synonyme de celui de ὁμοούσιος, *coessentialis.* Ainsi les Grecs chantèrent unanimement dans leur langue *coessentiel* avec les Latins qui de leur côté chantèrent *consubstantiel.* Il fallut ensuite en venir aux trois personnes de la divinité ; on suivit dans le rapprochement des deux langues la même méthode. Le mot ὑπόστασις, *substantia*, fut rendu en latin par celui de *persona.* Ainsi il fut dit en grec un *Dieu en trois hypostases,* et en latin, un *Dieu en trois personnes.*

Au milieu de ce conflit de mots entre les orthodoxes et les hétérodoxes, qui cachait de la part de ces derniers une profonde perfidie, mais inaccessible à l'intelligence du vulgaire, Cyrille se contente ici du mot *hypostase*, mot dont le sens était encore confus. Voyez ce que nous avons dit de la position de l'Eglise de Jérusalem au milieu de ces débats, dans la vie de notre auteur.

Voici au sujet des mots, *essence* et *substance*, ce que nous lisons dans S. Augustin. (*Cité de Dieu*, lib. XII, cap. 2.)

« Car comme le mot *sapience* vient de *sapere*, celui d'*essence* vient « de *esse*, être, qui est un mot nouveau dont les anciens auteurs « latins ne se sont point servis, mais qui est aujourd'hui en usage « pour nous rapprocher de l'οὐσία des Grecs qui est le synonyme de « *essence*. » (*Note du Traducteur*.)

(F) pag. 207. — *Les Anges voient Dieu, non pas comme Dieu est.*

L'Ecole distingue trois manières de voir ou de connaître Dieu :

1° La vision *abstractive*, qui est celle de connaître Dieu et sa nature par la considération de ses œuvres. C'est là seule dont nous puissions jouir ici-bas. (*S. Paul*, Rom. I, 20.)

2° La vision *intuitive* ou *béatifique* est celle dont les bienheureux jouissent dans le ciel. *Nous voyons à présent comme dans un miroir et d'une manière obscure, mais alors* (post mortem) *nous verrons face à face. A présent je ne connais qu'en partie, mais alors je connaîtrai comme je suis connu.* (1 Cor. XIII, 12.) Jésus-Christ a dit lui-même : *Les Anges voient continuellement la face de mon Père qui est dans le ciel.* (Matth. XVIII, 10.)

3° La vision *compréhensive* ne convient qu'à Dieu infini dans sa nature et dans tous ses attributs. Lui seul peut se voir et se connaître tel qu'il est.

S. Cyrille ne refuse pas aux Anges la vision *intuitive*, mais seulement la *compréhensive*. C'est ce qu'il exprime en ces termes : οὐ καθὼς ἐστιν ὁ θεὸς, ἀλλὰ καθόσον καὶ αὐτοὶ χωροῦσιν, c'est-à-dire, non comme est Dieu, mais selon leur capacité, *quantùm ipsi capere possunt.*

Voyez encore la Catéchèse VII, 11; IX, 1, 2, 3; XII, 13, 14. Il modifie cette vision intuitive selon les degrés de perfection et d'élévation,

qui se trouvent entre les Anges, les Archanges, les Thrônes, les Dominations, etc. (*Voy.* S. Denys l'Aréopag. *De cœlesti Hierarchiâ ;* et la Catéchèse XVI, 23; et la note F, pag. 103.)

(G) pag. 208. — *Qui puisse le déposséder.*

Ceci semble dirigé contre les rêveries de certains hérétiques qui prétendaient que les Anges créateurs du monde s'étaient emparés de son gouvernail, et que c'était pour détruire leur empire que le Christ avait été envoyé sur la terre. (*Voy.* S. Irénée, lib. I, cap. XXIII, 2, 3; *Ibid.* XXIV, 15, 2, 3, 4; XXVII, 2. Epiphane, Hérésie LXVI, 22, 25. Augustin, *contra Epistol. Manich.* cap. XIII, 16; XV, 19, *et de Naturâ boni*, cap. XLIV, XLVI.)

(H) pag. 209. — *Il a l'empire suprême sur tout ce qui est.*

Tel est le sens littéral du mot παντοκράτωρ que l'on rend improprement en latin par celui d'*omnipotens*, tout-puissant; et qui se dit en grec παντοδύναμος. (*Voy.* la note sur le symbole.)

(*Note du Traducteur.*)

(I) pag. 209. — *Quelques-uns ont cru voir Dieu dans le feu.*

Ces mots peuvent également s'adresser aux païens qui adoraient le feu sous le nom de Vulcain, aux philosophes qui faisaient du feu le principe efficient de toutes choses.

(K) pag. 209. — *Sous la figure d'un homme ailé.*

Ceci ne regarde ni les gentils, qui n'attribuaient des ailes qu'à Mercure, divinité subalterne, ni les juifs, quoique accusés assez généralement d'*anthropomorphisme*. c'est-à-dire, d'attribuer à Dieu la figure d'un corps humain, mais à des hérétiques tels que les Audiens, ou à des chrétiens ignorants qui prenaient à la lettre quelques termes de l'Ecriture sainte et donnaient à la divinité des ailes et sept yeux. Au reste les Ebionites, les Valentiniens ont été accusés par les Pères d'*anthropomorphisme*.

(L) pag. 212. — *Les chats, les chiens, les loups ont été des Dieux.*

Tout le monde sait que les Egyptiens rendaient les honneurs divins

aux chats, aux chiens. C'était à Bubaste, ville d'Egypte, que tous les chats crevés étaient envoyés pour y être salés et conservés dans des temples. Chacun accordait aux chiennes les honneurs d'une sépulture dans un lieu consacré. Les chiens de chasse jouissaient du même privilége que les chiennes. (*Voy*. Hérodote, lib. II, cap. 66.) C'était à Cynopolis qu'ils jouissaient tous des honneurs de la divinité; à Lycopolis les loups étaient adorés; à Memphis, c'était le veau Apis; à Mendes, c'était un bouc; à Thèbes, une brebis; à Léontopolis, un lion. (*Vide* Clement Alex. *Protrept.*) Le serpent fut adoré en Egypte (*Recogn.* lib. V, cap. 20); dans l'Inde (*Maxime de Tyr*, Diss. 28) on donna le nom d'ophites ou serpentins, à certains hérétiques qui rendaient un culte superstitieux aux serpents. Quant aux oignons, aux porreaux qu'adoraient les Egyptiens habitants de Péluse, on peut se rappeler le dialogue de Lucien (*Jupiter tragœdus*) et ces vers de Juvénal :

Porrum et cepe nefas violare et frangere morsu.
O sanctas Gentes, quibus hæc nascuntur in horto
Numina ! (Satyr. XV, lib. V, 9 et 10.) (*Not. du Trad.*)

(M) pag. 213. — *Je rougis en songeant à ses métamorphoses.*

Toute la théologie païenne n'est qu'une série d'infamies. C'est pour une *Léda*, une *Europa* que le père des Dieux, Jupiter, se métamorphose en cygne, en taureau. Le païen jurait par les Dieux immortels; mais Castor et Pollux mouraient et renaissaient tour à tour. Hercule mourut sur le mont Œta, Osiris fut tué par Typhon. Les Cypriotes pleurèrent avec Vénus, le dieu Adonis tué par un sanglier. Les tombeaux de ces Dieux immortels étaient épars sur toute la surface de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Cœlus devint eunuque par le fait de son fils Saturne; celui-ci est détrôné par Jupiter. Vulcain, fils de Jupiter, chassé du ciel à coups de pieds, tombe sur la terre et se casse la cuisse. Apollon et Neptune sont envoyés en exil et condamnés à broyer du mortier chez Laomédon. Jupiter lance sa foudre sur Esculape et le tue, tandis que Zoroastre frappé de la foudre est mis par les persans au rang des Dieux. (*Vid.* les Clémentines, Homél. IX, 5; le Livre IV des *Récognitions*, n. 8.)

Ceci me rappelle que Quintus Fabius fut surnommé le *chéri*, le

poulet de Jupiter, *Pullus Jovis*, parce qu'il avait été frappé de la foudre, *in natibus*. Nous lisons dans Artémidore (lib. II, cap. 8, *de fulminatis*) que tout homme frappé de la foudre était réputé Dieu.

(*Note du traducteur.*)

(N) pag. 214. — *Pour séparer le Créateur de la créature.*

Ceci s'adresse à tous les sectateurs de Simon, de Cérinthe, de Ménandre, de Carpocrate, d'Ebion, de Marcion, etc., qui voyaient un créateur partout, excepté dans Dieu lui-même.

(O) pag. 214. — *Sources égales de bien et de mal.*

C'est un des signes caractéristiques de Manichéisme, qui émettait en principe que le prince des ténèbres, dans un combat avec Dieu (*lumière*) lui avait enlevé la moitié de son domaine et dépouillé de la moitié de sa puissance.

(P) pag. 215. — *Le mal n'y est entré que pour un quart.*

Dieu, disaient ces hérétiques, occupe trois parties du monde, l'orient, le couchant et le septentrion. La matière occupe le midi. (*Vid.* Théodoret, lib. I.) On se demandera pourquoi ces Manichéens assignaient à la matière la région du midi qui paraît être plutôt le séjour de la lumière et de la chaleur dont ils composaient la substance divine? Peut-être, dit le Père Touttée, admettaient-ils le système de quelques cosmographes de cette époque qui supposaient que le soleil dans sa course, de l'orient à l'occident, inclinait vers le nord et revenait du couchant à l'orient par le pôle arctique, couvert par une montagne d'une excessive hauteur, située au delà des mers septentrionales. C'est ainsi, du moins, que Cosme l'Egyptien explique le retour du soleil au levant. (*Topograph. Christ.* lib. II.)

Voilà ce que pense le Père Touttée ; mais je ne puis admettre cette explication. Je crois plutôt que si ces Manichéens attribuaient au mal la région du midi, c'est que dans le *Ps.* XC il est dit : *Non timebis... à dæmonio meridiano. Vous n'aurez rien à redouter... du démon du midi.* Donc le démon est au midi : voilà, je pense, leur raisonnement.

(*Note du traducteur.*)

(Q) pag. 215. — *Le Christ est le soleil.*

Théodoret et S. Augustin leur attribuent la même doctrine. S. Au-

gustin fait dire à Faustus le Manichéen que, comme l'Apôtre a dit que le Fils était la vertu et la sagesse de Dieu, Jésus-Christ habitait le soleil comme vertu de Dieu, et la lune comme sagesse de Dieu. (*Apud August.* lib. xx, *contra Faustum*, cap. 2.)

(R) pag. 215. — *Si c'est le mal qui est l'auteur du monde.*

Il n'y avait absolument rien de fixe dans le système des Manichéens touchant la création. (*Vid.* Epiph. *Hæres.* LXVI, 32.) Tantôt c'était le Dieu bon qui était le Créateur, tantôt c'était le prince des ténèbres. C'est pourquoi il est difficile de concilier les auteurs qui ont exposé la doctrine du Manichéisme. Théodoret a compté plus de 70 sectes qui, réunies dans la croyance des deux principes, ne s'accordaient ni sur la nature de ces deux êtres, ni sur leurs opérations, ni sur les conséquences morales ou spéculatives qu'ils en tiraient. Comme les Gnostiques étaient aussi divisés en plusieurs sectes, et que la plupart se réunirent aux Manichéens, on ne doit pas être étonné de la multitude d'erreurs qu'ils rassemblèrent en commun.

Au reste, S. Cyrille paraît ne s'attacher qu'aux erreurs que lui fournissaient les conférences de Manès avec Archélaüs.

(*Note du Trad.*)

(S) pag. 216. — *Le premier auteur de toutes les hérésies fut Simon le Magicien.*

C'est le premier hérétique que les Livres saints et l'histoire ont signalé. C'est de lui que S. Irénée a dit (lib. I, cap. XXIII, 1) : *Simon le Samaritain est celui de qui sont provenues toutes les hérésies*, et au chap. XXVII, 2 : *Il est la source et la racine de tous les hérétiques.* C'est ainsi qu'en ont jugé tous les historiographes, Epiphane, Philastre, Augustin, Théodoret ; c'est à ce sentiment que s'en tient S. Cyrille, nonobstant ce que raconte Eusèbe (*Hist. Eccles.* lib. IV, cap. 21) d'après Hégésippe, le plus ancien historien ecclésiastique qui vivait l'an 157 de Jésus-Christ. Selon ce dernier, le premier hérétique qui souilla l'Eglise de Jérusalem fut un nommé *Thesbutis*, qui, de dépit de n'avoir pu parvenir à l'épiscopat de cette métropole, commença à répandre ses erreurs en secret. C'est lui, dit Eusèbe, qui donna naissance à Simon le Samaritain, à Cleobius, à Dosithée, à

Gorrheus, à Masbotheus, qui engendrèrent, de leur côté, Ménandre, Marcion, Carpocrate, Valentin, Basilide et Saturnin, qui furent dans la suite autant de chefs d'hérésies particulières.

(*Note du Traduct.*)

(T) pag. 216. — *Il vint à Rome, suivi d'une femme publique nommée Hélène.*

S. Cyrille s'accorde ici avec S. Epiphane. « Simon, dit cet historien, « traînait après lui une femme perdue, nommée Hélène, de laquelle « il racontait des choses merveilleuses. » L'auteur des *Récognitions de S. Clément* en fait aussi mention. Comme Simon, Cagliostro, le grand thaumathurge du XVIIIe siècle, traînait en 1784 une femme sous le nom de *Laurença Feliciani*, dont il racontait des merveilles aux Gnostiques et illuminés Lyonnais et Parisiens. Simon et Cagliostro faisaient rendre à leurs compagnes de débauches, par leurs adeptes, les mêmes honneurs qu'à eux-mêmes. Montan, autre Gnostique ou illuminé convulsionnaire et épileptique, en traînait deux après lui, *Priscilla* et *Maximilla*, visionnaires et prophétesses comme lui.

(*Note du Traducteur.*)

(V) pag. 216. — *A Simon, Dieu saint.*

Voici encore un de ces faits qui intéressent le Christianisme, qui ont pour historiens des témoins presque oculaires, presque contemporains, tels que S. Justin, apolog. II; S. Irénée, lib. I, cap. XXIII, 1; Tertullien, apolog. II; Eusèbe, lib. II, cap. XIII et XIV, sans parler ici de Théodoret, de S. Augustin, postérieurs à S. Cyrille.

Nonobstant toutes ces autorités, les critiques modernes sont encore venus, après dix-huit siècles, contester ce fait. Non, vous disent-ils, ce n'était point à Simon le Magicien que cette statue dont parle S. Justin, était consacrée. Cet apologiste ne savait pas lire : c'était une vieille statue placée dans une île du Tibre, dédiée en langue Sabine, dont voici le texte (1) :

(1) Extrait de l'Auctuaire de J. Lipse, p. 23 bis, à la suite des inscriptions de Smethius; elle est marquée : *Vidi*, je l'ai vue.

Denys d'Halicarnasse (lib. VIII, hist.) parle d'un nommé *Sémon Sancus Fidius* qui avait à Rome une statue. Cet historien vivait 50 ans avant Jésus-Christ.

SEMONI SANCO
DEO FIDIO
SACRUM
SEX POMPEIUS S. P. F. (1).
COLL. MUSSIANUS
QUINQUENNALIS
DECUR
BIDENTALIS
DONUM DEDIT.

Cette inscription, découverte sous le règne de Grégoire XIII, était sur une pierre très-étroite qui servait de base à une statuette; car on n'eût pas pu y placer une statue de grandeur naturelle : cet autel est, comme on le voit, de Sext. Pompeius, qui vivait 45 ans avant Jésus-Christ. Les critiques, qui veulent que S. Justin et les autres auteurs qui ont parlé de la statue de Simon le Magicien, aient été trompés par la ressemblance du nom, n'ont pas réfléchi qu'un homme de bon sens n'aurait pu attribuer au Sénat et au peuple Romain l'érection d'une statuette qui portait en propres termes qu'elle avait été consacrée par Sext. Pompée de *ses propres deniers*, lequel était mort 45 ans au moins avant Simon. Que S. Justin se soit trompé, à qui persuadera-t-on que Tertullien, S. Augustin qui connaissaient bien Rome, n'aient pas su mieux lire que notre apologiste. Car il faut encore observer que S. Justin détermine la date de l'érection de cette statue sous le règne de l'Empereur Claude, ainsi que S. Cyrille, et du vivant de S. Pierre. On peut consulter là-dessus la savante dissertation du Père Tillemont, t. II, p. 482, et les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 29 *junii*.)

(*Note du traducteur.*)

(U) pag. 217. — *Les serviteurs de Dieu, Pierre et Paul, chefs de l'Eglise.*

Cyrille nomme ici Pierre et Paul comme chefs de l'Eglise. Mais qu'on ne croie pas qu'il les ait regardés comme égaux en dignité. C'est toujours à S. Pierre seul qu'il attribue la primauté de droit et de juridiction. (Catéch. II, 39; XI, 3; XIV, 26; XVII, 27.) Dans sa onzième il l'appelle : *Le souverain hérault de l'Eglise.*

(1) Suâ pecuniâ fecit.

(X) pag. 217. — *Et le précipitèrent à terre.*

Dix-sept siècles n'avaient jamais révoqué en doute la chute de Simon le Magicien opérée par les prières de S. Pierre et de S. Paul au milieu du cirque de Rome. Mais le XVIIIe siècle a produit contre ce fait deux témoins, le protestantisme et le philosophisme, sous le nom de critiques. Au témoignage positif de notre Cyrille, de Sulpice Sévère (lib. II, *Hist. sacr.*) de Maxime de Turin (Homel. V, *de SS. Apost.*) à l'auteur du Sermon 202, dans l'appendice de S. Augustin (tom. V, n. 2) ces savants opposent le silence de S. Irénée, de Tertullien, comme si le silence de plusieurs historiens pouvait donner un démenti à plusieurs assertions unanimes, non suspectes; comme si tel fait rapporté par un des quatre évangélistes était faux, parce que les trois autres n'en ont pas parlé.

Si on leur oppose le témoignage des auteurs des *Constitutions apostoliques* (cap. IX) Arnobe (liv. II) Philastre (*Hæres.* lib. I, II *classis*) Ambroise (lib. IV, *Hexam.* cap. VIII, 33) Augustin (*Hæres.* I) et d'autres; ils vous répondent que ces témoignages sont nuls, parce qu'ils ne parlent que de S. Pierre et non de S. Paul. D'ailleurs, disent ces savants : *Le fait est faux*, parce que les témoins ne s'accordent pas sur les circonstances; les uns ont attribué la chute de Simon aux prières de S. Pierre et au jeûne de toute l'Eglise de Rome, et les autres ne parlent pas du jeûne; *donc le fait est faux*. Les uns disent qu'il s'est fracassé tout le corps, d'autres qu'il ne s'est cassé que les jambes; *donc le fait est faux.*

Voilà les arguties avec lesquelles nos modernes critiques essaient d'ébranler une croyance qui repose sur des monuments incontestables.

Mais s'ils ne croient pas aux témoignages des chrétiens orthodoxes, ils croiront peut-être à celui des hérétiques, par exemple aux Ebionites falsificateurs du *livre des Récognitions de S. Clément*, et certainement aux auteurs païens, ces témoins ne seront pas suspects. Dion Chrysostôme nous apprend (*Orat.* XX) que Néron retint longtemps à sa cour un magicien qui lui promit de voler dans les airs.

Suétone, dans sa vie des douze Césars (Nero, cap. XI, 2) raconte qu'aux jeux publics un homme entreprit de voler en présence de

Néron ; mais qu'il tomba dès qu'il eut pris son essor, et que le balcon où était l'Empereur fut teint de son sang.

(*Note du Traducteur.*)

(Y) pag. 217. — Ménandre fut disciple de Simon le Magicien, né comme lui dans la Samarie, comme lui adonné à la magie. Simon se faisait nommer la *Grande vertu*. Ménandre publia que la *Grande vertu* était inconnue à tous les hommes, que pour lui il était envoyé sur la terre par les puissances invisibles pour opérer leur salut. L'un et l'autre enseignaient que Diéu, ou la suprême intelligence (ἔννοια) avait donné l'être à un grand nombre de génies qui avaient formé le monde et la race des hommes. Jusque-là il était d'accord avec les Platoniciens.

Valentin qui vint ensuite, fit la généalogie de ces génies qu'il nomma *siècles*, en grec *æons*. Ménandre conférait à ses disciples une espèce de baptême en son propre nom, par le moyen duquel il leur promettait la résurrection et l'immortalité, et une jeunesse perpétuelle. Mais, comme l'observe le savant éditeur de S. Irénée, sous le nom de résurrection, Ménandre entendait la connaissance de la vérité et l'avantage d'être sorti des ténèbres de l'erreur. Telles sont encore les folies qu'on débite dans les loges maçoniques, chez les illuminés et ailleurs.

L'autre moyen de triompher des génies créateurs et malfaisants était la pratique de la théurgie, de la magie et de la fascination, secret auquel les Platoniciens éclectiques eurent aussi recours, ainsi que nos modernes illuminés. De là les baquets de Mesmer, la phantasmagorie, tous les secrets de la physique occulte mis en œuvre par nos charlatans illuminés pour séduire les ignorants.

Lisez dans la vie de *Cagliostro* ou plutôt de *Balsamo*, écrite par un adepte, l'histoire de la *Pupille* et de la *Carafe*, et vous serez convaincu que le démon ne sait autre chose que répéter et renouveler de temps à autre les mêmes prestiges.

(Z) pag. 217. — Carpocrate d'Alexandrie, contemporain de Basilide et de Saturnin, espèce de Platoniciens, voulut, à l'exemple de beaucoup d'autres, composer aussi un système éclectique de christianisme et de platonisme.

Pour expliquer l'origine du mal, il supposa, comme Platon, comme Ménandre, que le monde n'avait pas été créé par Dieu, mais par des génies, créatures de Dieu, mais rebelles. Il supposait avec Mercure Trismégiste (1), la préexistence des âmes; il supposait qu'elles avaient péché dans une vie antérieure, et qu'elles avaient été condamnées à vivre dans des corps, en expiation de leurs crimes, et soumises aux génies créateurs; que, pour plaire à ceux-ci, elles devaient satisfaire toutes leurs passions; il concluait qu'aucune action n'était bonne ou mauvaise, vertueuse ou criminelle en soi, mais seulement dans l'opinion des hommes. En conséquence, ces philosophes qu'on a dits *hérétiques*, parce qu'ils avaient été baptisés, n'étaient pas même chrétiens, pas plus que ceux de nos jours. (*Note du Trad.*)

(AA) pag. 217. — *Ebion.*

Voyez le Dictionnaire théologique de Bergier, V° *Ebionites*, *Cérinthe*, *Marcion*, *Valentin*, *Basilide*.

(BB) pag. 218. — Quant à Basilide, nous ajouterons à ce qu'a dit M. Bergier, qu'il fonda sa doctrine sur l'astrologie judiciaire, sur la théurgie, la magie et les talismans: S. Irénée (lib. I. cap. 24, n. 5 et 6.) Il fut l'auteur de ces médailles qu'on voit encore dans les cabinets des curieux, sur lesquels on lit: *Abrax*, qu'il disait être le nom de Dieu, et dont les lettres grecques forment le nombre de 365. Au revers on y voit un soleil et quelques autres figures. Nous trouvons dans Tertullien (*de Præscript.*) le sens de ce talisman :

Tantos esse Deos Basilides credere jussit,
Quantos et dies annus habet, tot denique mundos.

Basilide ordonna de croire qu'il y avait autant de Dieux que de jours dans l'an, et autant de mondes.

Ne voulant ni allonger ni multiplier inutilement les notes, nous renvoyons le lecteur à l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, par Colonia, II[e] Part. pag. 77, relativement au mot *Abraxas*.

Quintus Serenus, médecin, qui vivait vers l'an 210 de Jésus-Christ,

(1) Livre sacré des prêtres égyptiens qui ont instruit Pythagore, Platon, Empédocle, Aristote, etc. (*Voy.* S. Clément Alex. *Strom.* lib. VI.)

ordonnait, comme un remède infaillible contre la fièvre, demi-tierce, d'écrire sur un papier le mot *abracadabra*, dont les lettres formaient le nombre de 365, de le plier dans un linge, de le porter suspendu au col et chaque jour en diminuer une lettre, en commençant à la fin du mot. Le dixième jour on était guéri. — Nous avons laissé de côté les notes du Père Touttée, qui s'attache à faire voir la différence qui existe entre le jugement que porte S. Cyrille sur ces anciens Gnostiques et celui qu'en portait S. Irénée. Nous renvoyons le lecteur aux articles du Dictionnaire de Bergier qui est entre les mains et à la portée de tout le monde. (*Not. du Trad.*)

(CC) pag. 219. — *Qu'au milieu de ses gémissements elle avait engendré le diable.*

Basilide attribuait à la sagesse ce que les Valentiniens attribuaient à leur *Achamoth*. Car c'est de sa tristesse qu'ils faisaient naître le diable, le κοσμοκράτωρ ou le maître du monde. (*Voy.* S. Irénée, lib. I, cap. V, n. 4.) C'est aux larmes d'Achamoth que, selon ces derniers, l'élément liquide devait l'existence. Cependant S. Irénée dit aussi que d'autres Valentiniens faisaient naître de la sagesse, l'ignorance, l'ennui, la crainte, la stupeur. (Cap: II, 3.)

(*Note du Trad.*)

(DD) pag. 220. — *A qui la* manie *imposa son nom :* MANÈS.

De toutes les hérésies qui, à cette époque, déchiraient le sein de l'Eglise, il n'en est aucune que S. Cyrille ait poursuivie dans le cours de ses instructions avec plus de constance que le Manichéisme, soit que cette secte eût repompé tout le venin que les autres sectes avaient vomi partiellement pour le rejeter en masse sous des formes variées à l'infini, soit parce que cette maladie était presque incurable chez ceux qui en étaient atteints, si on ne les soumettait pas à un long et sévère traitement de pénitence, soit enfin parce que cette secte était plus nombreuse dans la Palestine.

Quoique son auditoire fût composé de plusieurs espèces d'hérétiques qui aspiraient à rentrer dans le giron de l'Eglise, et qu'il y comptât quelques Manichéens (Catéch. XV, 3) Cyrille ne parle jamais que des conversions opérées dans les autres sectes.

Manès naquit dans la Perse, l'an 240. L'empereur Probus mourut

l'an 282, après 6 ans de règne. Ainsi lorsque S. Cyrille prononçant ses Catéchèses, l'an 348, dit qu'il y avait 70 ans que datait cet hérésiarque, c'est dire qu'il parut l'an 278, quatre ans avant la mort de Probus. Manès aurait donc eu 38 ans, lorsqu'il commença à dogmatiser. Il n'est pas croyable qu'il eût attendu si tard. Il faut croire que la date qu'apporte S. Cyrille est celle où il parut sur les terres de l'Empire romain, c'est-à-dire, celle des conférences d'Archélaüs. (*Voyez* la note OO, pag. 253.)

(EE) pag. 221. — *De toutes les immondices qu'a produites l'hérésie il n'a formé qu'un égout.*

S. Léon s'exprime sur le Manichéisme dans les mêmes termes : *Quod in paganis profanum, quod in judæis carnalibus cæcum quod in secretis magnæ artis illicitum, quod denique in omnibus hæresibus sacrilegum atque blasphemum est, hoc in istos, quasi in sentinam quamdam cum omnium sordium concretione confluxit.* (*Serm.* xv, *de Jejun.* 10. *mens.* cap. 4.) Manès emprunta de Marcion le système des deux principes (Epiph. *Hæres.* 42, n. 1); de Valentin et de Marcion, les ténèbres incréées (Basil. *Hom.* II, *in Hexam.*); des Gnostiques, son infâme eucharistie; de Pythagore et d'Empédocle et du culte d'Isis et d'Osiris, ses infâmes mystères; des Persans ou de Zoroastre, le culte des astres. Ce n'est pas que Manès fût l'auteur immédiat de cette hideuse compilation. Car il ne savait pas assez le grec pour lire les écrits des philosophes. Ce n'est que fort tard qu'il connut quelque chose des évangiles. C'est dans les écrits de Scythien qu'il trouv tous ses matériaux.

(FF) pag. 221. — *Manès n'est pas sorti du sein de l'Eglise.*

Il était chrétien, même prêtre, disent Abulfarage et d'Herbelot. C'est après avoir été excommunié pour ses erreurs qu'il se retira à la cour de Sapor I[er], où il fut en grande faveur. Il suivit ce prince dans ses guerres, plutôt en qualité de magicien que de médecin. C'est là qu'il mit la dernière main à son système qui était un composé de notions empruntées des philosophes païens, des mages Persans et des Evangélistes; sa doctrine irrita Sapor et les mages attachés à celle de Zoroastre. Ce prince voulut le faire mettre à mort : il n'y échappa que

par la fuite; il se retira à Cascar, ville qu'Hégésippe place dans la Mésopotamie. C'est là qu'eut lieu sa conférence avec Archélaüs. Sapor Ier mourut en 272, selon d'Herbelot; Hormisdas son fils, partisan secret de Manès, lui succéda. Celui-ci se hâta de retourner en Perse. Hormisdas se déclara son protecteur. Varane Ier, successeur d'Hormisdas, qui avait régné deux ans, favorisa d'abord Manès; mais il le persécuta ensuite; il est probable que c'est lui qui le fit mourir. Les auteurs persans Condemir et Ibn Sabna (*apud Hyd.* pag. 281) ainsi que d'autres auteurs cités par Hottinguer (*Hist. Orig.* pag. 254, 279) attribuent sa mort à son impiété qui lui faisait nier surtout la résurrection des morts, l'un des principaux dogmes de Zoroastre. (*Voy.* Diogèn. Laërc. Proœm.) Condemir (*ap. Hyd.* pag. 283) dit qu'il fut crucifié près de la porte de la ville; selon Smir-Condus (*apud Renaud, Hist. Patr. Alex.*) il fut écorché vif, et l'on suspendit à un gibet sa peau remplie de foin. On lit dans Abulfarage, qu'il ne fut écorché qu'après sa mort.

Tout ce récit ne peut affaiblir le témoignage d'Archélaüs qui dit (*Disp. cum Manete*, n° 54) que ce n'est que dans sa prison que Manès songea à se procurer les livres des Chrétiens, qu'il n'avait jamais connus. (*Voyez* encore Epiphane, *Hær.* LXVI, n° 54.) D'ailleurs Abulfarage vivait dans le XIIe siècle. De quel poids peut être cet historien à côté des auteurs contemporains, très-voisins de la Perse?

(*Note du Trad.*)

(GG) pag. 222. — *Il composa quatre livres.*

L'historien Socrate attribue ces livres à Térébinthe; Archélaüs en fait auteur Scythien, n. 53; mais il dit aussi que Térébinthe *les écrivit en grec*, sans doute sous la dictée de Scythien. Ainsi s'expliquerait cette contradiction apparente entre le narré de S. Cyrille et celui de l'historien Socrate.

(HH) pag. 222. — *Les prêtres de Mythra.*

S. Epiphane appelle ces prêtres *Parcus* et *Labacus*. *Parcus* était prophète de Mythra, *Labacus* en était le prêtre.

(JJ) pag. 223. — *Un esclave nommé Cubric.*

Manès était de Chaldée, selon S. Ephrem. (*Hymn.* XIX.) La chronique d'Edesse, publiée par J. Assemani (*Bibl. or.* t. I, pag. 393) met

sa naissance en 240. Il prit le nom chaldaïque de *Manaem*, qui veut dire *Paraclet*, que les Grecs, qui n'ont point de terminaison en *m* ont changé en *Maneis*, *fou*, *insensé*. Pagninus, Junius, Pococh, prononcent *Manachem*, d'où ils dérivent *Manichéen*.

(*Note du Trad.*)

(KK) pag. 223. — *Il eut l'audace de se dire le Paraclet.*

Nous avons vu dans la note précédente que le nom de *Manès* en langue chaldaïque signifiait *Paraclet*. Tous les auteurs ecclésiastiques ont été unanimes sur ce chef d'accusation. D'ailleurs nous lisons dans le récit d'Archélaüs, n. 13, ces mots : *Mes Frères, je suis vraiment disciple du Christ, et de plus l'apôtre de Jésus. Je suis le Paraclet que Jésus a promis d'envoyer. Et Paul qui en mission m'a précédé, a dit lui-même qu'il ne savait et ne prophétisait qu'en partie, me réservant la perfection pour que je détruise tout ce qui était incomplet.* Cependant les Manichéens ne disaient pas que leur chef fût le Saint-Esprit. Mais ils le disaient *né des deux sexes, adopté par le Saint-Esprit.* (*Voy.* Aug. *Cont. Epist. Manich.* cap. VII, 8.) *De manière que c'était par lui qu'était venu sur la terre le Saint-Esprit que Jésus-Christ avait promis aux Apôtres.* (*De Utilitate credendi*, cap. III, 7.) D'autres fois ils disaient encore *que le Saint-Esprit s'était tellement incarné dans Manès, que celui-ci n'était rien autre que le Saint-Esprit, qui par l'organe corporel de sa voix et de sa langue initiait ses disciples à toute vérité.* (*Voy.* S. Léon, *Serm.* II, *de Pentecoste*, cap. VII.) *Il ne craignit pas,* dit Théodoret, *de se dire tout à la fois le Christ et le Saint-Esprit, et que c'était à l'exemple du Christ qu'il avait envoyé de tous les côtés douze disciples.* (Lib. I, *Hæret. fab.* cap. 26.)

(LL) pag. 224. — *Le fils du roi était alors malade.* C'était Varanes II qui régnait alors en Perse, et qui monta sur le trône l'an 276.

(MM) pag. 225. — *Un redoutable adversaire dans l'évêque Archélaüs.*

S. Epiphane nous apprend à quelle occasion eut lieu la conférence de Manès avec Archélaüs. Manès, au sortir de la Perse, errait dans

les déserts qui séparaient l'empire Romain de celui de la Perse. Comme il avait entendu parler d'un habitant de *Caschares*, nommé Marcel, qui faisait de grandes aumônes, il espéra s'en faire une créature et par son entremise en gagner beaucoup d'autres. Il lui écrivit une lettre datée d'un château, nommé *Arabion*, situé sur le fleuve Stranga, et l'envoya par un de ses disciples, nommé *Turbon*. En voici le contenu :

« Manès, apôtre de Jésus-Christ, et tous les saints et vierges qui « sont avec moi, à Marcel, mon fils bien-aimé, grâce, miséricorde, « paix de la part de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « et que la main droite de la lumière vous préserve du siècle présent « et de ses accidents et des piéges du méchant. Amen.

« J'ai bien eu de la joie d'apprendre la grandeur de votre charité ; « mais je suis fâché que votre foi ne soit pas conforme à la saine et « vraie doctrine. C'est pourquoi étant envoyé pour redresser le genre « humain, et ayant pitié de ceux qui s'abandonnent à l'erreur, j'ai cru « nécessaire de vous écrire cette lettre, afin que vous acquériez la « discrétion qui manque aux docteurs des simples. Car ils enseignent « que le bien et le mal viennent du même principe ; ne discernant pas « la lumière des ténèbres, ni ce qui est hors de l'homme avec ce qui « est dedans, ils mêlent constamment l'un avec l'autre. Mais pour « vous, mon fils, ne les confondez pas comme les hommes sans juge- « ment. Car ils attribuent à Dieu le commencement et la fin de tous « les maux. Leur fin est proche de la malédiction. (Heb. VI, 8.) Ils « ne croient pas même ce que dit Notre-Seigneur Jésus-Christ dans « l'Evangile, que le bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni « le mauvais arbre de bons fruits. (Matth. VII, 17.) Et je m'étonne « comment ils osent dire que Dieu soit l'auteur et le créateur de Satan « et de ses mauvaises œuvres. Mait plût à Dieu qu'ils n'eussent pas « été plus loin, qu'ils n'eussent pas dit que le fils unique descendu « du sein du Père est fils d'une certaine Marie, formé du sang, de la « chair et du reste de l'impureté des femmes. Je n'en dirai pas tant « dans cette lettre, de peur de vous fatiguer, n'ayant pas l'éloquence « naturelle. Mais vous apprendrez tout quand je serai auprès de vous, « si vous avez encore soin de votre salut ; car je ne mets la corde au « col de personne, comme font les moins sages du vulgaire. Compre- « nez ce que je dis, mon très-cher fils. »

A la réception de cette lettre, Archélaüs était chez Marcel; celui-ci la lui communiqua. L'Evêque, emporté par le zèle, grinçait des dents et voulait prendre des voies de rigueur contre ce transfuge des barbares; mais Marcel qui était prudent le retint et voulait renvoyer Turbon à Manès. Turbon ne se soucia pas de retourner. En conséquence, Marcel fut parfaitement au courant des dogmes de Manès, qui ne tarda pas à se rendre à Caschares. C'est alors que s'ouvrit la conférence publique entre Archélaüs et Manès, qui, d'un commun accord, choisirent des païens pour juges, savoir : Marsippe, philosophe, médecin, Egralée, grammairien, Cléobule, sophiste.

(*Note du Traducteur.*)

(NN) pag. 227. — *Ce mot de l'Apôtre n'a rien de choquant.*

Je conviens, dit le Père Touttée, que je n'ai rencontré dans aucun des Pères l'interprétation des paroles de S. Paul, que donne ici S. Cyrille. Mais on trouve des explications semblables sur d'autres passages de l'Ecriture, analogues à celui de S. Paul. Par exemple, Origène sur ces mots : *Deus ignis consumens*, les explique ainsi : *Quia consumit et exterminat malas mentium cogitationes, gesta turpia, desideria, peccatis animarumque vitiis et passionibus consumptis, purum sibi eas dignumque efficit templum.* (Lib. I, *de Princip.* cap. 1.)

S. Basile (Epist. 317, pag. 309) sur ces mots : *Ecce positus est hic in ruinam, etc.*, (Luc. II, 34), les explique par la ruine du péché et l'exaltation de la vertu. S. Augustin, sur ces mots : *Excæcavit oculos eorum* (Joan. XII, 40) dit que Dieu abandonne et aveugle ceux qui présument de leur justice; pour que de leur chute ils se relèvent par l'humilité, la honte et la défiance d'eux-mêmes. (*Tract.* LIII, *in Joh.*)

(OO) pag. 228. — *S'alla cacher dans un petit village.*

Photius (*Hist. manich.* pag. 350) nous apprend que Manès, confondu, se retira dans un village près de *Caschares*, nommé *Diodoride*, où il disputa encore contre un saint prêtre, nomme *Tryphon*, selon Epiphane, ou *Diodore* selon Photius. Le prêtre le confondit de nouveau à l'aide des arguments que lui avait fournis Archélaüs, dès qu'il eut appris la retraite de ce forcené. Au reste, le S. Evêque survint pendant la dispute, et décida la victoire d'abord longtemps indécise. Le peuple allait lapider Manès si l'Evêque ne l'eût délivré de ses mains.

(PP) pag. 229. — *Il le fit écorcher vif, selon la coutume des Perses.*

Le supplice de Manès ne peut pas se reculer au delà de l'année 278 au mois de mars, peu de temps après sa dispute avec Archélaüs, vers la fête de Pâques, époque où les Manichéens célébraient leur grande fête appelée *bêma* (tribunal) en présence d'un grand siége dressé sur cinq degrés, orné de draperies précieuses et devant lequel ils se prosternaient. (*August.* lib. XVIII, *Contra Faustum*, cap. 5, Idem. *Cont. Epist. Man.* cap. VIII, 9.)

(QQ) pag. 229. — *Se gorgent de mets.*

Les Manichéens, du moins les élus, étaient grands amateurs de bonne chère. Un de leurs principaux dogmes était que ceux qui arrachaient de terre des plantes ou tuaient des animaux, étaient changés, en punition de leurs crimes, en l'espèce de plantes ou d'animaux qu'ils avaient arrachées ou tués; persuadés que les plantes, les animaux, étaient, ainsi que l'homme, doués d'une âme intelligente. (*Voy.* Epiph. *Hæres.* LXVI, 28. August. lib. II, *de Morib. manich.* cap. 16, 17. Turbo, *apud Archelaum*, 9.)

Les Manichéens se divisaient en *élus* et en *auditeurs*. Ce que va dire S. Cyrille doit s'entendre des *élus*, auxquels tout ouvrage manuel était interdit. Ce n'était qu'aux *auditeurs* seuls qu'il était enjoint de travailler pour les *élus* seulement, à leur logement, à leur vêtement, à leur nourriture. Quant aux malédictions qu'ils prononçaient, et que rapporte S. Cyrille, nous les retrouvons dans Tite de Bostres. (Lib. II, pag. 465, *Bibl. PP. Lugd.* t. IV.)

(RR) pag. 230. — *Ma bouche est close.*

Intelligenda est ficus (iscas est ficus dessicata) *quam humano semine et sanguine menstruo intingentes, in Eucharistiæ modum, porrigèbant.* (Photius, *loco citato.*)

Verùm pudenda illa Eucharistia Simonem magum et Gnosticos authores habebat. (Epiph. *Hæres.* XXI, 4; et XXV, 4.)

(SS) pag. 231. — *Il sent qu'il a besoin d'un bain.*

Les païens avaient coutume de prendre un bain dans une eau courante, toutes les fois qu'ils s'étaient abandonnés à quelques débauches

nocturnes. *Incestum aspersione aquæ, vel dierum numero tollitur.* (*Cicer.* lib. II, *de legib.*

Hæc sanctè ut poscas, Tiberino in gurgite mergis
Manè caput bis terque, et noctem flumine purgas.

(*Pers. Satyr.* II, v. 15, 16.)

« Pour adresser saintement tes vœux aux Dieux tu plonges deux « ou trois fois ta tête dans les eaux du Tibre, et tu laves une nuit « coupable dans le fleuve. »

C'était l'usage même de plusieurs chrétiens qui recouraient au bain en pareil cas avant de rentrer chez eux. (*Vide* Chrysost. *Hom.* VI, in II ad Tim. et XVIII in I Cor.)

Ceci explique ce que nous lisons dans le XXIX chap. du VI liv. des Constitutions apostoliques :

Igitur vir et mulier in legitimo matrimonio, cùm à communi lecto exsurgunt, precentur nullâ superstitione deterriti. Etsi non laverint, puri sunt. Qui verò alienam uxorem corruperit aut maculaverit, vel cum meretrice se commaculaverit, ab eâ surgens neque, si toto pelago et fluviis omnibus abluerit, purus esse poterit.

(*Note du Traducteur.*)

(TT) pag. 233. — *Soyez un bon changeur.*

Ce passage que nous ne trouvons pas dans nos exemplaires du Nouveau Testament passe pour apocryphe. Beaucoup de Pères, surtout ceux d'Alexandrie et de la Palestine, l'ont cité, les uns comme une parole de Jésus-Christ lui-même, extraite du XV chap. v. 17, de S. Matth., et du XIX, v. 23, de S. Luc. D'autres l'ont donné comme un texte extrait de l'Epître aux Thessal. (*Voy.* la note de Cottelier, sur le XXXVI chap. du livre II *des Constit. apostol.* t. I, p. 247.)



SEPTIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *En Dieu le Père.*

SOMMAIRE.

I. Les chrétiens ont de Dieu le Père des idées plus sublimes que les Juifs. — La paternité de Dieu est prouvée par l'Ancien Testament. — III. Nous ne pouvons être en grâce avec le Père sans reconnaître le Fils. — IV. Le nom de Père suppose nécessairement celui de Fils.—V. Il n'est Père, par nature, que d'un Fils. — VI. Le Dieu créateur du ciel est le même que Dieu Père de Jésus-Christ ; le temple de Jérusalem était consacré à Dieu Père de Jésus-Christ. — VII. Le Christ ne doit pas être confondu avec les justes. Le nom de Père a diverses acceptions. — VIII. Dieu, comme créateur, est le Père commun des hommes. — IX. Marie est nommée mère de S. Jean. — X. Dieu, père des orphelins, des hommes dans le temps, de son Fils avant le temps. — XI. De la vision des Anges. — XII. L'homme a abandonné Dieu son Père pour le chercher dans le bois et la pierre, dans Satan lui-même. — XIII. L'homme n'est naturellement ni sauvé ni réprouvé. — XIV. Nos œuvres ne sont méritoires que comme enfants de Dieu par adoption. — XV. Honneur dû à nos pères ; selon la chair. — XVI. C'est la première vertu des chrétiens.

Hujus rei gratiâ flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi, ex quo omnis paternitas in cœlis et in terrâ nominatur, etc. (Ephes. III, v. 14.)

C'est pourquoi je fléchis les genoux devant Dieu le Père, principe de toute paternité au ciel et sur la terre.

I. Dans notre Instruction d'hier nous vous avons suffisamment expliqué la doctrine d'un Dieu seul et unique

maître ; je dis : *suffisamment*, c'est-à-dire abstraction faite de la dignité du sujet qui est au-dessus de toute nature humaine, mais autant qu'il est donné à notre faiblesse de pouvoir en parler. Nous avons suivi dans leurs différents détours les nombreuses hérésies qui attaquent l'essence de la divinité. Nous les avons démasquées, nous vous avons fait connaître la lèpre hideuse qui les couvre, non pour vous scandaliser, mais dans l'espoir que retenant fidèlement ce que nous avons dit, vous en concevriez plus d'horreur. Revenons à notre sujet, et continuons de développer les dogmes salutaires de la vraie foi. A la dignité d'un seul Dieu nous adjoignons encore la prérogative de la paternité, et nous croyons en *un seul Dieu Père*. Car il ne suffit pas de croire en un seul Dieu, mais il faut encore croire que ce même Dieu est le Père du Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II. Car c'est en cela que notre doctrine est bien supérieure à celle des Juifs qui comprennent, il est vrai, dans leurs dogmes l'unité de Dieu, quoiqu'ils l'aient souvent abjurée par leur idolâtrie. Mais ils s'obstinent à ne pas reconnaître ce Dieu UN pour le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se mettent ainsi en opposition directe avec leurs Prophètes qui ont dit : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils* (A), *je t'ai engendré aujourd'hui*. (Ps. II, 7.) A ce mot ils ont frémi et frémissent encore, ils se réunissent, ils se liguent contre le Seigneur et contre son Christ, pensant pouvoir plaire à Dieu et le glorifier sans rendre au Fils les hommages qui lui sont dus. Mais ils ne savent pas que *nul ne peut*

aller au Père que par le Fils (Joh. XIV, 6) qui a dit: *Je suis la porte* (Ibid. X, 9) *et je suis la voie.* (XIV, 6.) Comment donc celui qui se détourne de la voie qui conduit au Père, de la porte qui introduit vers lui, pourra-t-il avoir accès près de lui? Ils sont d'ailleurs en contradiction formelle avec ces paroles du Psalmiste : *Lui-même m'invoquera et me dira: Vous êtes mon Père, mon Dieu, le protecteur de mon salut. Je l'établirai le premier-né, je le placerai au-dessus de tous les rois de la terre.* (Ps. LXXXVIII, 27, 28.) S'ils s'obstinent à faire violence à ces mots et à en détourner le sens en faveur de David ou de Salomon ou de quelque autre de leurs successeurs, qu'ils nous montrent du moins comment *le thrône de celui* que le Prophète signale selon eux *est-il comme les jours du ciel, comme le soleil, comme la lune dans son plein, éternel en la présence de Dieu.* (Ibid. 38.) Comment leurs yeux ne se décillent-ils pas à la vue de ces mots, *Je vous ai engendré de mon sein dès le point du jour*, avant que l'aurore n'eût humecté la terre (Ps. CIX, 3) et *sa durée doit égaler celle du soleil, de la lune et les générations des générations?* (Ps. 71, 5.) C'est le comble de l'ineptie, que dis-je, de l'impiété, que de rapporter à un homme quelconque des paroles qui en sont si manifestement éloignées.

III. Mais laissons le Juif dans son incrédulité habituelle, laissons-le s'égarer, puisqu'il le veut, sur le texte de tels ou tels mots. Quant à nous, puisque déjà nous avons reçu avec piété le dogme d'un seul Dieu, adorons en lui le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ; car il y aurait de l'impiété de méconnaître dans l'auteur

de toute génération la faculté d'engendrer. Croyons d'abord en un *seul Dieu Père*, pour que, avant de nous engager dans la doctrine qui concerne Jésus-Christ, la foi dans le Fils unique soit bien établie dans nos cœurs, et qu'aucune idée de division ou de séparation entre ces deux mots ne s'élève dans votre esprit.

IV. Le nom de Père emporte avec lui nécessairement l'idée de Fils, de même que le nom de Fils suppose celui de Père. S'il y a un Père, il y a nécessairement un Fils; et s'il y a un Fils, il y a donc un Père. Et pour que de cette phrase : *Nous croyons en un seul Dieu le Père tout-puissant*, *Créateur du ciel et de la terre*, *de tout ce qui est visible et invisible*, ensuite : *et en un seul Seigneur Jésus-Christ*, on ne puisse pas en conclure que l'un est inférieur à l'autre en sainteté, parce que son nom se trouve placé après ces mots : *Le ciel et la terre*, nous nommons d'abord, *Dieu le Père*, pour faire comprendre que, puisque nous nommons le Père, nous connaissons aussi le Fils. Car entre le Père et le Fils on ne peut admettre aucun terme moyen (B).

V. C'est donc par un abus de mots qu'on appelle Dieu, le *Père* de beaucoup de choses. Il n'est réellement Père en nature et en vérité que du seul et unique Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sa paternité n'a point de commencement; car c'est de toute éternité qu'il a été le Père du Fils unique. Il n'a jamais existé sans progéniture; ce n'est point par un changement de pensées qu'il est devenu Père. Mais il a eu la dignité paternelle avant toute substance, avant tout être sensible, avant tous les temps et tous les siècles, et c'est pour lui le plus glorieux

de ses titres. La passion, l'adjonction d'un autre être, l'ignorance, la déperdition, n'ont pas été le principe de sa paternité (C). *Tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni mutation ni ombre de révolution.* (Jac. I, 17.) Ce Père parfait a engendré un Fils parfait, et l'a mis en possession de tout ce qui est. Car *mon Père*, dit-il, *m'a remis toutes choses entre les mains* (Matth. XI, 27) et le Père est honoré par le Fils. *Car moi j'honore mon Père*, a-t-il dit (Joh. VIII, 49) *comme j'ai moi-même gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour.* (Joh. XV, 10.)

Nous disons donc et nous le disons avec l'Apôtre : *Béni soit le Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation* (2 Cor. I, 3); *et nous fléchissons les genoux en présence du Père, auteur de toute paternité dans le ciel et sur la terre.* (Ephes. III, 14, 15.) Nous le glorifions avec son Fils unique. *Car qui nie le Père, nie le Fils* (1 Joh. II, 22); *et quiconque confesse le Fils, reconnaît aussi le Père.* (Ibid. 23.) Et nous savons *que Notre-Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père.* (Philip. II, 11.)

VI. Nous adorons donc le Père du Christ, le créateur du ciel et de la terre, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu en l'honneur duquel ce temple fut d'abord érigé là vis-à-vis de nous (D). Car nous combattrons tout hérétique qui scinde l'Ancien Testament du Nouveau, parce que nous croirons en Jésus-Christ, qui a dit en parlant du temple : *Ignoriez-vous qu'il faut que*

je sois dans les propriétés de mon Père? (Luc. II, 49.) Et ailleurs : *Sortez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.* (Joh. II, 16.)

Voilà donc un aveu manifeste de la part de Jésus-Christ, que le temple, qui était alors jadis ici à Jérusalem, était celui de son Père. Si l'incrédulité récalcitrante exigeait de nouvelles preuves que le Père du Christ est le même que le Créateur du monde, qu'elle prête encore l'oreille à ces paroles du Sauveur : *Deux passereaux ne se vendent-ils pas un sol? Et cependant aucun ne tombera sur la terre sans la volonté de mon Père qui est dans les cieux.* (Matth. X, 29.) *Voyez les oiseaux du ciel qui ne sèment point, qui ne moissonnent pas, qui ne font aucune provision; et c'est mon Père céleste qui les nourrit.* (Ibid. VI, 26.) *Mon Père jusqu'ici agit, et moi aussi j'agis.* (Joh. V, 17.)

VII. Mais pour que la simplicité ou la mauvaise foi ne puisse pas déduire de ces paroles du Sauveur : *Je monte vers mon Père et votre Père* (Joh. XX, 17) que les justes sont égaux en dignité avec Jésus-Christ (E), je dois vous prévenir que le nom de *Père* est un, mais que sa vertu est multiple dans ses effets. Jésus-Christ ne l'ignorant pas, a dit très-sagement : *Je vais vers mon Père et votre Père*, et non pas vers *notre Père;* car divisant sa pensée, il désigne d'abord ce qui lui est propre par nature, c'est-à-dire *vers mon* Père; puis il ajoute : vers *votre* Père, vers celui qui est le *vôtre* par adoption. Et quoique dans nos prières il nous soit permis de dire : *Notre Père qui êtes aux cieux*, ce n'est pas que nous soyons selon l'ordre de la nature les enfants de Dieu

qui est dans les cieux, mais c'est que par une grâce ineffable il nous a fait passer de l'état de servitude à la dignité d'enfants de Dieu par Jésus-Christ et le Saint-Esprit, et que nous sommes redevables de cet honneur à la grâce du Père et à son ineffable bonté envers les hommes.

VIII. D'ailleurs, voulez-vous savoir à quel titre nous appelons Dieu notre Père? Ecoutez ce que vous dit Moïse, cet excellent maître : *N'est-ce pas votre Père celui qui vous a possédé* (comme son héritage) *qui vous a créé et qui vous a fait?* (Deut. XXXII, 6.) Ecoutez encore le prophète Isaïe : *Et maintenant, Seigneur, vous êtes notre Père ; pour nous, nous ne sommes tous que du limon pétri de vos mains.* (Isaï. LXIV, 8.) La grâce prophétique nous a révélé en termes clairs et précis que si nous appelons Dieu notre Père, ce n'est point de la nature que nous tenons ce titre, mais de la grâce, mais du bienfait de l'adoption.

IX. Pour vous mieux convaincre encore que ce n'est pas seulement au père naturel que les pages des Livres saints attribuent le titre de père, écoutez l'Apôtre lorsqu'il dit aux Corinthiens : *Quand vous auriez dix mille maîtres en Jésus-Christ, vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères, puisque c'est moi qui par l'Evangile vous ai engendrés en Jésus-Christ.* (1 Cor. IV, 15.) Or, ce n'était pas selon la chair que saint Paul était le père des Corinthiens, mais il était leur père pour les avoir régénérés par le Saint-Esprit dans la science de l'Evangile. *J'étais le père des pauvres*, disait Job. (XXIX, 16.) Et certes, il ne prétendait pas les avoir engendrés dans l'or-

dre de la nature, mais il les avait nourris; et c'est à ce titre qu'il se disait leur père. Lorsque le Sauveur jetant les yeux du haut de sa croix sur sa mère selon la chair, et sur Jean son disciple bien-aimé, dit à celui-ci, *Voilà votre Mère*, et à Marie, *Voilà votre Fils* (Joh. XIX, 26, 27) c'était pour leur faire connaître les soins qu'ils devaient avoir l'un pour l'autre. C'est ainsi qu'il expliqua indirectement ces paroles de saint Luc: *Et son père et sa mère étaient dans l'admiration* (Luc. II, 33): paroles dont abusent les hérétiques, pour ne voir dans Marie et Joseph qu'un père et qu'une mère selon la chair.

Il est cependant évident que de même que Marie est dite mère de Jean à raison de son affection, Joseph est également appelé père de Jésus en raison des soins qu'il avait donnés à son enfance, et non pas à titre de paternité réelle. D'ailleurs, l'Evangile s'explique clairement lorsqu'il nous dit: *Il ne l'avait pas connue lorsqu'elle enfanta son fils premier-né*. (Matth. I, 25.) Au reste, que cela soit dit en passant, et seulement par forme d'avis.

X. Achevons de démontrer que le titre de Père que les hommes donnent à Dieu est une pure métonymie. En peut-on trouver une preuve plus palpable que dans ces paroles qu'Isaïe adresse au Seigneur? *Vous êtes notre Père, puisque Abraham ne nous connaît pas, et que Sara ne nous a pas enfantés*. (Isaï. LXIII, 16.) Que peut-on dire de plus positif? Et si le Psalmiste dit: *Que nos ennemis soient remplis d'effroi à la vue de celui qui est le Père des orphelins, et le juge des veuves* (Ps. LXVII, 6) n'est-il pas évident que les enfants qui viennent de perdre leurs parents et qui donnent à Dieu le nom

de *Père*, ne voient pas dans lui l'auteur immédiat de leurs jours, mais bien un tuteur, un protecteur ?

Ainsi Dieu n'est que figurativement le Père des hommes, tandis qu'il est Père de Jésus-Christ selon la nature et non par adoption. Il est le Père des hommes dans le temps, et de Jésus-Christ avant le temps, comme celui-ci le dit lui-même : *Et vous, mon Père, glorifiez-moi maintenant en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût.* (Joh. XVII, 5.)

XI. Nous croyons donc en un *seul Dieu Père* dont nous ne pouvons ni scruter les pas, ni approfondir les voies, ni raconter les merveilles (F), qu'aucun homme n'a vu, et que le Fils unique nous a seul révélé. Car *celui qui est de Dieu a vu lui-même Dieu.* (Joh. VI, 46.) Les Anges le voient sans cesse face à face dans les cieux. (Matth. XVIII, 10.) Ils le voient, mais chacun dans la proportion du rang qu'ils occupent (G). Car il n'est donné qu'au Fils avec le Saint-Esprit de contempler le Père dans tout son éclat sans le plus léger nuage.

XII. Arrivé à cette partie de notre discours où nous vous disions, il n'y a qu'un instant, pourquoi nous donnions à Dieu le titre de Père des hommes, j'ai été saisi de stupeur, en me rappelant leur ingratitude. Quoi ! Dieu qui habite les cieux, qui a daigné dans son ineffable clémence se faire appeler le Père des hommes qui habitent la terre, lui qui est le Créateur de tout ce qui est ici-bas, des siècles, et de tout ce qui vit dans le temps, lui qui tient toute la terre dans le creux de sa main (Isaï. XL, 12) aux yeux duquel tous les humains sont autant de sauterelles (Ibid. 22) Dieu a

été oublié, abandonné de sa créature! l'homme, détournant les yeux de dessus son Père céleste, a dit au bois : *Tu es mon père* (Jerem. II, 27) et à la pierre : *Tu es ma mère* (Ibid.) c'est sans doute ce qui a fait dire au Psalmiste s'adressant à toute l'humanité : *Oubliez votre peuple et la maison de votre père* (Ps. XLIV, 11) celui que vous vous êtes choisi, dans les bras duquel vous vous êtes refugiés pour votre perte et votre malheur.

XIII. Ce n'est pas seulement du bois, des pierres, qu'ils ont pris pour leur père ; c'est Satan lui-même, ce destructeur des âmes. C'était à ces hommes dénaturés que le Seigneur disait dans sa colère : *Vous faites les œuvres de votre père.* (Joh. VIII, 41.) C'est-à-dire de Satan qui est en effet leur père, non par nature, mais par fourberie ; car, de même que les Corinthiens donnaient par respect et par reconnaissance le nom de *Père* à Paul (1 Cor. IV, 15) de même aussi ces insensés donnent-ils par un esprit sympathique à Satan ce vénérable titre. Nous ne souffrirons pas parmi nous ceux qui pervertissent le sens de ces paroles (H). *C'est en cela que nous connaissons ceux qui sont enfants de Dieu et ceux qui sont enfants du diable* (1 Joh. III, 10) comme si parmi les hommes il y en avait qui dussent être par nature sauvés ou perdus. Car ce n'est pas une fatale nécessité, mais notre libre arbitre qui nous introduit dans cette divine adoption. Ce ne fut pas une aveugle nature qui fit de Judas un traître, un fils du diable, un enfant de perdition (Joh. XVII, 12) ; car s'il eût été tel, il n'aurait pas dans le commencement chassé les

démons au nom de Jésus-Christ, car Satan ne chasse pas Satan ; et Paul de persécuteur de l'Eglise ne serait pas devenu un apôtre de l'Evangile, si son adoption n'eût pas été pleinement volontaire. Nous ne devenons donc enfants de Dieu par adoption qu'autant que nous le voulons, selon ces paroles du disciple bien-aimé : *Il a donné à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir de devenir enfants de Dieu ainsi qu'à ceux qui croient en son nom.* (Joh. I, 12.) Car ce n'est pas avant leur foi, mais en conséquence de leur foi et de leur plein gré, qu'ils ont été gratifiés de la qualité d'enfants de Dieu.

XIV. Maintenant que nous connaissons comment nous pouvons acquérir cette dignité, travaillons sérieusement à notre conversion spirituelle. Car *tous ceux qui se laissent conduire par l'esprit de Dieu sont enfants de Dieu.* (Rom, VIII, 14.) C'est en vain que nous nous dirons chrétiens (J), si les œuvres n'accompagnent pas notre foi, si nous ne voulons pas qu'on nous adresse un jour ces paroles : *Si vous eussiez été les enfants d'Abraham, vous eussiez fait les œuvres d'Abraham.* (Joh. VIII, 39. 1 Petr. I, 17.) Si nous donnons le nom de *Père* à celui qui juge les œuvres d'un chacun sans acception de personnes, passons dans la crainte le temps de notre exil, sans nous attacher au monde ni aux choses de ce monde (1 Joh. II, 15); car celui qui l'aime ne possède pas l'amour de Dieu. (Ibid.) C'est pourquoi, mes chers Enfants, glorifions notre Père céleste par nos œuvres, pour que nos bonnes œuvres voient, glorifient notre Père qui est dans les cieux (Matth. V, 16); rejetons sur lui toutes nos inquiétudes (1 Petr. V, 7); car notre

Père sait ce dont nous avons besoin. (Matth. VI, 8.)

XV. Mais en rendant à notre Père céleste les hommages qui lui sont dus, rendons aussi à nos parents selon la chair le respect que le Seigneur dans la loi et les Prophètes nous a prescrit en ces termes : *Honorez votre père et votre mère, pour être heureux et vivre longtemps sur la terre.* (Exod. XX, 12.) Vous qui m'écoutez, qui avez surtout le bonheur d'avoir encore vos pères et vos mères, retenez ce précepte de l'Apôtre : *Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses.* (Ephes. VI, 1.) Telle est la volonté de Dieu. Car le Seigneur n'a pas dit : *Qui aime son père et sa mère n'est pas digne de moi* (Matth. X, 37); mais pour ne laisser à l'ignorance aucune occasion de mal interpréter ses paroles, il a ajouté : *plus que moi*, et ces derniers mots trouvent leur application rigoureuse, lorsque nos pères selon la chair sont dans leurs volontés en opposition avec celle du Père céleste. Mais lorsque ceux-ci n'apportent aucun obstacle à notre salut, et lorsque nous-mêmes emportés par un esprit de révolte et d'ingratitude, qu'oubliant leurs bienfaits nous les méprisons, c'est alors qne nous trouvons notre condamnation dans ces paroles : *Que celui qui aura maudit son père ou sa mère, soit frappé de mort.* (Exod. XXI, 17. Levit. XX, 9. Matth. XV, 4.)

XVI. La première vertu du chrétien, c'est la piété filiale, c'est son respect envers ses parents; c'est dans nos soins à venir au-devant de tout ce qui peut contribuer à leur bien-être, que consiste la récompense de ceux qui nous ont donné le jour et l'éducation ; car

quels que soient nos témoignages d'amour et de respect envers eux, jamais nous ne pourrons leur rendre la vie qu'ils nous ont donnée.

Enfin le chrétien veut que son père, en jouissant dans sa vieillesse des consolations de la vie, assure sur sa tête les bénédictions dont Jacob sut se mettre en possession aux dépens d'Esaü (Gen. XXVII, 28, 29); afin que notre Père céleste prenant en considération notre bonne volonté pour eux, daigne les ratifier, et que nous soyons un jour revêtus de l'éclat dont les justes jouissent dans le royaume éternel de celui à qui est la gloire avec Jésus-Christ son Fils unique notre Sauveur et avec le saint et vivifiant Esprit, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA SEPTIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 257. — *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils.*

Ce que dit ici S. Cyrille de l'aveugle stupidité des Juifs ne peut s'adresser qu'aux Juifs modernes. Car les docteurs de la synagogue, antérieurement à la venue du Messie, n'ignoraient pas le mystère de la sainte Trinité. Le peuple juif était, avant et après la venue du Christ, trompé par les pharisiens qui lui cachaient le sens des traditions prophétiques, dont ils étaient seuls dépositaires ; et ce n'est que depuis la publication des targums par la voie de l'impression que l'on a pu les taxer d'aveugles stupides. Ils ont pu lire, et ils n'ont pas su lire. Au reste, si le mot *stupide* s'adresse aux chefs comme représentant toute la nation, ils sont plus que stupides, ils sont de la plus exécrable mauvaise foi. Je ne prends ici pour preuve que le texte produit par S. Cyrille. Or, nous lisons dans le livre *Succa*, au chap. *Habelil hanila* : « La tradition des *Rabbanan*, c'est-à-dire des maîtres, qui dit « que le Messie fils de David, *qui doit racheter le monde*, le rachè- « tera de nos jours, et que le Dieu saint et béni lui dira : *Demande-* « *moi quelque chose, et je te le donnerai,* comme il est dit au Ps. 2 : « *Dieu m'a dit : Tu es mon fils, et je t'ai engendré aujourd'hui ;* « *demande-moi, et je te donnerai toutes les nations en héritage, et* « *pour possession tous les confins de la terre.*

« Et lorsqu'il aura vu le MESSIE FILS DE JOSEPH, tué, il dira devant « lui, c'est-à-dire Dieu : Seigneur du siècle, je ne vous demande que « la vie ; et le Dieu saint et béni lui dira : Tu me demandes la vie ? « est-ce que ton père David n'a pas prophétisé sur toi (Ps. XXI ou XX, « 5) *Il t'a demandé la vie ; et tu lui as accordé des jours dans* « *tous les siècles des siècles.* »

Voilà ce que dit le Talmud, *loco citato.*

Il est peu de mystères de la foi catholique qui ne puissent se prouver comme ayant toujours fait partie de la foi hébraïque dans la synagogue. On peut là-dessus recueillir d'innombrables témoignages dans l'ouvrage de Wagenseil : *Tela ignea Satanæ*, et dans celui de Galatin : *Arcana fidei catholicæ veritatis*, et dans les lettres de M. Drach au peuple juif. Cette malheureuse nation traîne partout après elle les preuves les plus authentiques de sa criminelle stupidité. Elle colporte partout ses *targums* ou paraphrases chaldaïques, c'est-à-dire les commentaires de la synagogue sur les Livres saints, faits au retour de la captivité. Notamment le *Zohar*, le plus ancien de tous les livres après la Bible, prouve à chaque page que la synagogue croyait au mystère de la sainte Trinité, à l'incarnation future du Fils et au Saint-Esprit. Les Juifs ont tenu longtemps secrets ces livres qui déposaient contre eux. Il paraît que les Pères de l'Eglise ne les ont pas connus; car on ne voit pas qu'ils en aient tiré parti pour combattre le pharisaïsme. Ce n'est que depuis l'invention de l'imprimerie que leurs livres ont pu être étudiés, et qu'on a pu opposer aux pharisiens modernes leurs propres armes et dire réellement d'eux avec S. Augustin : *In cordibus hostes, in codicibus testes.*

Voyez notre dissertation *sur le secret*, à la suite de la *Procatéchèse.*

(*Note du Traducteur.*)

(B) pag. 259. — *On ne peut admettre aucun terme moyen.*

Ces paroles semblent ici avoir un double but : 1° celui de combattre les Valentiniens et autres Gnostiques qui supposaient des séries de générations entre l'Eternel et Jésus-Christ, peut-être aussi pour détruire l'idée impie de cette sagesse et vertu du Père, distincte du Verbe, innée, incréée, créatrice et mère du Christ, que le sophiste Astérius avait rêvée, et dont parle S. Athanase. (*De Synodis*, n. 18. *Orat.* II, 37.) 2° Parce qu'entre le Père et le Fils il n'y a aucun intervalle de temps, aucun moment de non-connaissance et de réflexion. (*Voyez* Catéch. XI, 7, 8.)

(C) pag. 260. — *N'ont pas été le principe de sa paternité.*

Duas res à divinâ generatione verbo passionis, excludunt Patres.

1° τὸ καθ' ἡδονὴν πάθος, *ut loquitur Gregorius Nyss.* (Catech. Orat. cap. 16) *illam videlicet in animâ perturbationis, ex voluptatis sensu, labem quæ humanæ generationis indivulsa est comes.* 2° *Illam etiam in corpore demutationem quæ tùm in patris corpore contingit. Hoc postremo sensu* πάθος *intelligit Athanasius, Orat.* I, *Cont. Arianos*, n. 28. Gregorius Nazianz. (*Orat.* XXXVI, pag. 590.) *Hic Cyrillus Arium intendit qui, ut generationem è divinis amoveret, hanc sine passione, deperditione, effluxu fieri posse negabat. Hæc omnia catholicæ sententiæ imputabat Arius in suâ ad Alexandrum epistolâ.* (*Apud Athanasium de synod.* n. 16.) C'est ce que Cyrille explique (Catéch. XI, 8) : *Nimirùm qui homines in generando prolem quæ ex se proditura ignorant, nec quem volunt, sed quem Deus concedit, generant. Sed dicere autem quòd Deus eum quem gignit ignoret, summa impietas est. Hæc contra Arianos.*

(D) pag. 260. — *Erigé là vis-à-vis de nous.*

C'est du temple détruit par Tite que parle ici S. Cyrille, et dont il était encore facile de voir l'emplacement et les ruines situées à l'orient de la nouvelle ville d'*Ælia*, bâtie par Adrien sur la montagne des Oliviers, et qu'habitaient les Grecs et les Romains. Il restait encore l'an 348, époque où parlait S. Cyrille, des ruines considérables de l'ancien temple, qui ne disparurent totalement que l'an 363, sous Julien l'Apostat, lorsque les Juifs, de concert avec les païens, voulurent en tenter la reconstitution.

(E) pag. 261. — *Que les justes sont égaux en dignité avec Jésus-Christ.*

Les Ebioniens avaient dit d'abord que Jésus-Christ était fils de Joseph selon la chair ; ils n'en firent ensuite qu'un simple mortel, prophète à la vérité, mais qui, par ses vertus et ses relations avec Dieu, s'était acquis le surnom de Fils de Dieu. (Epiph. *Hæres.* XXX, 2, 3.) Cette hérésie fut dans le principe commune aux Cérinthiens, Carpocratiens et Valentiniens. (*Voy.* Irénée, lib. I, cap. 26, 1.) Mais ces derniers sur-enchérirent sur leurs prédécesseurs, et prétendirent non-seulement s'égaler à Jésus-Christ en mérites, mais pouvoir lui être même supérieurs. Théodote le corroyeur, Artémon, Paul de Samosate, enseignèrent aussi que le Christ n'était qu'un homme déifié en

raison de ses vertus. Cette communauté de blasphèmes existe aujourd'hui entre les Musulmans, les Sociniens et les Calvinistes modernes, et tous nos Gnostiques ou illuminés qui changent de nom et de masques, mais qui s'agitent toujours dans le même cercle d'impiétés. (*Voyez* Catéch. XII, 5, et la note A.)

(F) pag. 264. — *Ni approfondir les voies, ni raconter les merveilles.*

Investigabilem, inenarrabilem, sont ici des mots ajoutés au *Credo,* dans l'intention de combattre les Gnostiques qui faisaient une distinction entre Dieu créateur du monde et Dieu père du Christ; en ce que le premier était visible et s'était souvent fait voir dans l'Ancien Testament, et que le dernier, au contraire, était invisible et incompréhensible. C'est ainsi qu'au concile d'Aquilée on ajouta au symbole, dit Ruffin, les mots d'*invisible*, d'*impassible* en opposition aux Sabelliens et Patropassiens.

(G) pag. 264. — Voyez la note (B) sur les Anges. (IIe Catéch., pag. 109.)

(H) pag. 265. — *Ceux qui pervertissent le sens de ces paroles.*

C'était, dit Didyme dans son commentaire sur ces paroles de S. Jean, que se fondaient les Valentiniens et autres Gnostiques ennemis déclarés de l'Ancien Testament et du Dieu créateur. Nous voyons dans Origène qu'Héraclion le Valentinien, pour prouver que quelques hommes étaient de même substance que le diable, citait ces mots : *Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere.* (Joh. VIII, 44.)

Manès se prévalait de ce même texte, comme nous le voyons dans sa dispute avec Archélaüs, n. 39, et dans Epiph. (*Hæres.* LXVI, 3.)

Ce passage de S. Cyrille est directement contre Luther et Calvin et leurs sectaires qui partagent le genre humain en deux parts, l'une d'heureux, ou *enfants de Dieu*, l'autre de malheureux, *enfants du diable*, et cela en vertu d'un décret immuable et éternel de la sagesse divine. Quoique cette doctrine fasse horreur, elle est encore dominante chez les Calvinistes rigides, tels que ceux qu'on appelle *Méthodistes.*

(J) pag. 266. — *C'est en vain que nous nous dirons chrétiens.*

Tout ce paragraphe, jusqu'à ces mots : *si nous donnons*, se trouve reproduit textuellement par Anastase le Sinaïte, l'auteur présumé des 154 questions (Quest. 1re) sous le nom même de notre S. Cyrille, et par Philippe le Solitaire, de Dioptra (lib. I, cap. 1) sous le nom seulement de Cyrille. Il est étonnant, dit le Père Touttée, que le docteur Milles, dont nous avons parlé dans notre préface, en citant dans son appendice sur S. Cyrille ce passage d'Anastase, dise ne l'avoir jamais trouvé dans ses Catéchèses, et le jette au rebut. Quant à moi, je n'en suis pas étonné. Le Presbytéranisme a bien fait d'autres aveugles.



HUITIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *Le Tout-Puissant.*

SOMMAIRE.

I. S. Cyrille explique ici le mot *pantocratôr*, que nous traduisons en latin par *omnipotens* et en français par *tout-puissant*, mais qui signifie réellement *supremus dominator*, maître souverain qui tient tout sous l'empire de sa seule et unique volonté. Le mot *omnipotens* se dit en grec *pantodunamos*. — II. C'est contre les Gentils, qui faisaient de Dieu l'âme du monde, contre les Juifs et tous les hérétiques qui admettent une dualité de Dieux, qu'il établit la providence, la souveraine autorité, le pouvoir suprême d'un Dieu unique sur tout ce qui est dans les cieux comme sur la terre ; sur les âmes comme sur les corps, sur les idolâtres, sur les hérétiques, sur Satan lui-même, dont la malice qu'il tolère sert à l'exécution de ses desseins, sur les pécheurs dont les crimes qu'il punira un jour, entrent dans les vues de sa providence. C'est entre ses mains que reposent les destinées des empires ; c'est lui qui distribue les richesses. On remarque que l'auteur a surtout eu en vue de combattre le Manichéen qui blasphémait contre la divinité, en la dépouillant de toute autorité sur les corps ; en donnant au démon un pouvoir opposé à celui de Dieu, mais égal en puissance et en durée ; en faisant le démon auteur et distributeur des richesses. Entre cette Catéchèse et les

précédentes, il n'y eut aucun jour d'intervalle, comme on le remarque dans l'exorde. — Quelques Gentils ont fait de Dieu l'âme du monde; d'autres ont renfermé sa providence dans le ciel. — III. Des hérétiques ont admis deux Dieux, un pour le corps, l'autre pour l'âme. — IV. Dieu, Seigneur suprême sur tout, tolère volontairement beaucoup de choses. Il permet au démon de vivre, pour l'humilier de la main des hommes qui triomphent de lui, et pour couronner ceux qui sortent victorieux du combat. — V. Le Fils de Dieu, le Saint-Esprit, sont seuls hors du domaine de Dieu, puisque c'est par eux que tout lui est soumis. Les rois ne règnent que par la volonté de Dieu. VI. Les richesses ne sont pas le domaine du démon. Elles ne sont condamnables que par le mauvais usage qu'on en fait. — VII. Il ne faut être ni l'esclave ni l'ennemi des richesses. — VIII. Blasphèmes des hérétiques.

Deus magnus et fortis Dominus, magnus consilio et potens operibus, supremus dominator, magni nominis Dominus. (Jerem. XXXII. Vulg.; XXXIX, Sept., 18, 19.)

Dieu grand et puissant Seigneur, grand de conseil et puissant en œuvres, suprême dominateur, Seigneur d'un grand nom.

I. Nous avons coupé par la racine toute espèce de polythéisme en proclamant notre foi *en un seul Dieu*. C'est encore l'arme avec laquelle nous triomphons des Gentils et de tous les hérétiques ennemis de cette vérité : en ajoutant le mot de *Père*, nous combattons avec un égal succès les circoncis ou les Juifs, puisqu'ils nient l'existence du Fils unique de Dieu. Car, comme nous l'avons dit hier, en donnant à Dieu le titre de *Père* nous professons par conséquent qu'il a un Fils qui est également Dieu; mais en ajoutant qu'il est souverain Sei-

gneur, c'est un dogme que nous opposons tout à la fois aux Gentils, aux Juifs et à tous les hérétiques.

II. Car parmi les Gentils on en rencontre quelques-uns qui disent que Dieu est l'âme du monde (A), d'autres qui mettent pour bornes à sa puissance la voûte des cieux (B), et qui ne lui permettent pas de descendre jusqu'à terre. Quelques-uns encore complices de cette hérésie, abusant de ces paroles du Psalmiste : *Et votre vérité arrive jusqu'aux nuées* (xxxv, 5) en concluent que la providence de Dieu est circonscrite par le ciel et les nuées, qu'elle est étrangère à tout ce qui se passe sur la terre, et perdent de vue ces mots du même Prophète : *Si je monte dans le ciel, vous y êtes; si je descends dans les enfers, vous y êtes encore.* (cxxxviii, 8.) Car si dans la pensée de l'homme, il ne peut rien y avoir de plus élevé que le ciel, de plus abaissé que les enfers, celui-là qui pénètre dans ces abymes atteint donc aussi la terre.

III. Les hérétiques, comme nous l'avons déjà dit, protestent contre la suprématie universelle d'un seul Dieu. Tandis que nous disons que celui-là est maître suprême, celui qui domine tout, qui règne sur tout, à qui tout est soumis, dans leur délire ils font un Dieu régnant sur l'âme et un Dieu régnant sur le corps, et créent ainsi deux Dieux imparfaits, l'un dépourvu de ce que l'autre possède. Comment le maître des âmes sans puissance sur le corps, serait-il maître suprême ? Comment celui qui ne serait souverain que des corps ou de la matière et non des esprits, serait-il maître absolu ? Mais cette doctrine impie se trouve foudroyée par ces paro-

les du Sauveur : *Craignez plutôt celui-là qui peut perdre le corps et l'âme dans les enfers.* (Matth. x, 28.) Car s'il n'a pas le souverain domaine sur l'un comme sur l'autre, comment le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il pu les condamner tous deux au supplice éternel? Comment pourra-t-il se venger sur un corps qui serait hors du domaine de sa puissance et le précipiter dans les enfers, s'il n'a pas d'abord enchaîné l'homme fort, s'il n'a pas brisé ses armes? (Matth. XII, 29.)

IV. Dans les Livres saints, comme dans nos dogmes, nous ne voyons et ne connaissons qu'un seul Dieu dont la puissance et le bras dominent et maîtrisent tout, parce que telle est sa volonté. Les idolâtres font tous partie de son empire; mais sa patience, sa clémence, les tolère et les supporte. Il règne également sur les hérétiques qui bravent et blasphèment sa toute-puissance; mais sa longanimité les laisse respirer. Satan lui-même est sous sa domination, et c'est vraiment lui, Dieu, qui le conserve et le soutient. Car ce n'est ni par impuissance, ni par nécessité qu'il le supporte. *C'est lui, (Satan) qui est le commencement des œuvres du Seigneur.* (Job XL, 14.)

C'est le premier être, sorti des mains du Créateur pour être le jouet, non pas le sien, car cela serait indigne de la majesté divine, mais des Anges dont il est aussi le Créateur. Il lui a conservé l'existence pour deux motifs : pour que vaincu il trouvât dans l'infamie un supplice plus grand que dans le néant, et pour ménager aux hommes l'occasion d'aspirer à une plus grande

gloire et de conquérir des couronnes. O admirable et profonde sagesse de la divine Providence! C'est de la perversité même de ce cruel ennemi des hommes, que Dieu a ménagé aux fidèles une occasion et un moyen de salut. De même qu'il fit tourner la haine des frères de Joseph à l'exécution de ses desseins, de même qu'il permit qu'ils vendissent leur frère, et qu'il prit occasion de leur crime pour le faire régner sur eux, de même aussi a-t-il laissé au démon la faculté de nous attaquer, pour couronner le vainqueur, et pour que le vaincu trouvât dans sa défaite un accroissement de honte et d'infamie à la vue de la faiblesse de celui qui l'a terrassé; pour que les hommes sortis victorieux du combat, eussent une gloire proportionnée à celle de leur ennemi qui fut jadis un archange.

V. Ainsi donc rien n'est hors du domaine suprême de Dieu; c'est pourquoi l'Ecriture a dit : *Tout est soumis à votre empire*, car tout ce qui existe vous est assujetti. (P. CXVIII, 91.) Il n'y a que le Fils unique de Dieu et le Saint-Esprit qui soient exceptés de cette domination universelle (C). Hors de là, tout est soumis à la souveraine puissance et volonté du Père par son Fils unique dans le Saint-Esprit. Dieu règne donc sur tout; mais il tolère les homicides, les voleurs, les impudiques. Sa patience, sa longanimité, lui font différer et ajourner sa vengeance jusqu'au moment où il rendra à chacun selon ses œuvres, et punira plus sévèrement ceux qui auront abusé de sa patience et de sa miséricorde sans faire pénitence.

Les rois qui se partagent les divers empires de la terre, ne sont certes pas hors de son vaste domaine. Car

c'est cette puissance dont Nabuchodonosor avait éprouvé les effets, qui lui fit s'écrier : *Je reconnais son empire, il est éternel; sa puissance s'étend des générations aux générations.* (Dan. Vulg. IV, 31.)

VI. Les richesses, l'or, l'argent, ne sont pas du domaine des démons (D), comme quelques-uns le prétendent. Car *c'est au fidèle qu'appartiennent toutes les richesses de la terre, l'infidèle n'y a pas même une obole* (E). (Prov. XVII, 6, *Sept.*) Or, qu'y a-t-il de plus infidèle que Satan? Mais le Seigneur nous le dit plus clairement encore par la bouche du Prophète. *L'or est à moi, l'argent est à moi, je le donne à qui je veux* (F). (Agg. II, 9.) Faites seulement en sorte de les bien employer, car l'or et l'argent n'ont rien de blâmable; mais si vous abusez d'une chose bonne en elle-même, prenez-vous-en à vous-même, et n'en rejetez pas la faute d'une manière impie sur l'auteur et le Créateur.

Chacun comprendra qu'on peut faire son salut à l'aide des richesses, s'il prête l'oreille à ces mots : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger :* voilà l'effet de l'argent; *j'étais nu, et vous m'avez vêtu* (Matth. XXV, 35) : voilà le secours où l'argent peut intervenir. Je dis plus encore, je dis qu'il peut nous ouvrir les portes du ciel. *Vendez,* vous est-il dit, *ce que vous avez, donnez-le aux pauvres; et vous aurez un thrésor dans le ciel.* (Matth. XIX, 21.)

VII. Ce que je vous dis ici, c'est par rapport aux hérétiques qui anathématisent les biens, les richesses, l'argent et tout ce qui est matière. Car je ne prétends pas vous rendre esclaves des biens d'ici-bas. Mais je ne veux

pas aussi que vous haïssiez ce que Dieu a mis entre vos mains comme moyens de salut. Ne dites donc jamais que le démon est le souverain dispensateur des richesses, quoiqu'il dise : *Je vous donnerai tout cela, parce que tout cela m'a été remis en main* (Matth. IV, 9. Luc. IV, 6.) Il est au reste facile de réfuter cette jactance (G) : c'est qu'il ne faut pas croire au menteur. Mais peut-être subjugué par la présence de celui à qui il parlait, (à Jésus-Christ) a-t-il dit vrai. Car il n'a pas dit : Je vous donnerai tout cela, parce que c'est à moi, mais *parce que tout cela m'a été remis entre les mains*. Il ne s'en est pas attribué le souverain domaine; mais il s'en est reconnu pour le possesseur précaire et l'œconome temporaire. Laissons, au reste, aux commentateurs à voir s'il a menti ou s'il a dit vrai (H).

VIII. Il n'y a donc qu'un seul Dieu, Père, maître et arbitre suprême ; voilà celui contre lequel l'audacieuse hérésie lance ses outrages et ses blasphèmes. Oui, c'est contre le Dieu *Sabaoth* (Isaï. VI, 3) assis au-dessus des chérubins (Ps. LXXIX, 3) contre le Dieu *Adonaï*, le Seigneur des seigneurs, le Dieu des Prophètes, qu'elle vomit ses blasphèmes. Quant à vous, adorez un seul Dieu souverain Seigneur, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ (Rom. XV, 6) ; fuyez ces impies qui admettent plusieurs dieux ; fuyez toute espèce d'hérésie, et dites avec Job : *J'invoquerai le Seigneur tout-puissant qui a fait de grandes, d'incommensurables, de magnifiques, de prodigieuses et d'innombrables choses.* (Job VIII, 9.) Pardessus tout cela, reconnaissez que tout honneur vient du Tout-Puissant, à qui appartient la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA HUITIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 276. — *Que Dieu est l'âme du monde.*

Cicéron (lib. I, *Academic.*) nous apprend que c'était chez les Académiciens et les Péripatéticiens un axiome que Dieu n'était autre chose que l'âme du monde. Ils l'avaient emprunté de Pythagore : *Pythagoras censuit Deum animum esse per naturam rerum omnium intentum et commeantem.* (Lib. I, *de Natur. Deor.*) Enfin, cette doctrine avait envahi les écoles de Zénon et de Platon. Les Platoniciens avaient fait leur troisième hypostase de Dieu, l'âme du monde. (*Euseb. Præparat. Evang.* lib. II, cap. 20; *Cyr. Alex.* lib. I, *in Jul.* p. 34, lib. VIII.)

Les Stoïciens poussaient l'absurdité jusqu'à dire que le monde a une *âme* qui s'est faite elle-même et qui a fait le monde. *Habere mentem quæ et se et ipsum fabricata sit.* (Cicer. *Academ. quæst.* lib. II, 37.)

On a prétendu que cette extravagance était originaire de l'Egypte. Mais les livres de Mercure Trismégiste attestent le contraire.

De cette absurdité il résulte que toutes les parties de la nature sont animées aussi bien que l'homme et les brutes, que toutes les âmes particulières sont des portions détachées de la grande âme qui meut le tout, à laquelle elles viennent se réunir après la dissolution des corps. Et c'est ce que nos modernes philosophes appellent le *Panthéisme*, qui n'est autre chose que la doctrine du juif Spinosa, contre laquelle on peut consulter Fénelon, *Traité de l'existence de Dieu;* le Père Lami, *Nouvel athéisme renversé;* Le Vassor, *Traité de la véritable religion;* Jacquelot, *Traité de l'existence de Dieu;* Hooke, *Religionis Nat. et revel. principia.*

(*Note du Trad.*)

(B) pag. 276. — *Qui mettent pour bornes à sa puissance la voûte des cieux.*

C'est dans la philosophie païenne que cette erreur avait d'abord pris naissance. Aristote en fut regardé comme le principal auteur par tous les Pères et quelques historiens. Des Juifs, tels que les Mabothéens, et des Chrétiens qui avaient été imbus de la philosophie païenne, appuyaient leur erreur sur ce passage du Psalmiste. (*Veritas tua usque ad nubes.*) Théophile d'Alexandrie en accuse Origène ; mais ce ne serait que comme une conséquence de ses autres principes, entr'autres, que les créatures raisonnables étaient sous la puissance immédiate du Verbe divin. (*Epist.* I, *Pasch. Biblioth. PP. Lugd.* t. V, p. 846.)

(C) pag. 278. — *Il n'y a que le Fils de Dieu et le Saint-Esprit qui soient exceptés de cette domination.*

Cette profession est directement opposée à cette autre assertion impie des Ariens qui enseignaient que le Fils et le Saint-Esprit étaient soumis à la domination du Père et lui cèdent en gloire. Αρχεῖ αὐτοῦ ὡς θεὸς αὐτοῦ, καὶ πρὸ αὐτοῦ ὤν. *Pater dominatur filio tanquam Deus ejus, et ante ipsum existens.* (Athan. *de Synodis*, n. 16.)

(D) pag. 279. — *Les richesses, l'or et l'argent, etc.*

Les Manichéens prétendaient que le Démon était le souverain dispensateur des richesses, et les vouaient aux puissances infernales. (*Voy.* Dial. Archel. n. 40, 42.) Mais les Ebioniens, qu'on regarde avec raison comme les corrupteurs des *Homélies clémentines*, sans attribuer au Démon le souverain domaine des biens de la terre, disent néanmoins que Dieu l'en a établi le dispensateur. (*Vid.* Cotel. t. I ; Clement. *Homil.* VIII, 21.)

(*Note du Trad.*)

(E) pag. 279. — *L'infidèle n'y a pas même une obole.*

Ces mots ne se trouvent ni dans la Vulgate ni dans l'Hébreu, mais seulement dans la bible des *Septante*. On peut aisément les interpréter avec S. Augustin (Epist. CLIII, 26 ; Serm. IV, 4) et dire « que celui-là « seul possède les richesses à juste titre qui en fait un usage légitime, « que celui-là qui abuse des richesses n'est qu'un injuste usurpateur. »

Ce passage est encore susceptible d'une autre interprétation que S. Cyrille nous a donnée lui-même (Catéch. v, 2) quand il a dit : « que le « fidèle est possesseur de toutes choses en ce qu'il ne convoite rien, « qu'il méprise et foule aux pieds les biens d'ici-bas ; tandis que l'infi- « dèle, loin de posséder les biens, en est possédé et qu'il en est l'ignoble « esclave. »

(F) pag. 279. — *Je le donne à qui je veux.*

Ces derniers mots du prophète Aggée ne se trouvent ni dans la Bible des Septante, ni dans la Vulgate ; mais on les retrouve dans la bouche du diable tentateur. (Luc, IV, 6.) Il faut cependant qu'ils aient existé dans d'anciens manuscrits grecs de la Bible, puisqu'on les rencontre dans S. Grégoire de Nazianze. (Orat. XLII.) Il est vrai que la nouvelle édition des Bénédictins, 1778, les a supprimés. S. Jean Chrysostôme (Homél. XXXIV, in I Cor., cap. XIII, pag. 380) croit qu'ils ont été interpolés par des mains de mauvaise foi, ce qu'il prouve encore. (Serm. I, *de Verbis Jeremiæ,* tom. III, pag. 794.) L'auteur des cent cinquante-quatre questions, qu'on attribue généralement à Anastase le Sinaïte, se fait sur ces mêmes mots la même objection que S. Jean Chrysostôme, et la résoud de même.

Au reste, il faut le dire, dans les manuscrits grecs d'Ottoboni, et de Roë, ces mots ne s'y trouvent pas; c'est sans doute parce que cette citation lui a paru suspecte que Grodécius l'a supprimée dans sa traduction latine :

(G) pag. 280. — *Il est facile de réfuter cette jactance.*

S. Irénée (lib. 5, *Contra hæres.* cap. XXIV) s'était fait aussi sur ces mots une objection à laquelle il répond ainsi : *Sicut in principio mentitus est, ita et in fine mentiebatur dicens : Hæc omnia mihi tradita sunt, et cui volo do ea. Non enim ipse determinavit seculo hujus regna, sed Deus.*

« De même que le Démon a menti dès le principe, de même il « mentait alors qu'il disait : *Tout cela m'a été remis, et je les donne* « *à qui je veux.* Car ce n'est pas lui qui en ce siècle a disposé des em- « pires ; mais c'est Dieu.

(H) pag. 280. — *S'il a menti ou s'il a dit vrai.*

L'espèce de doute que manifeste ici S. Cyrille paraît venir d'une opinion très-accréditée chez les Pères, que le diable était un des Anges, le chef même des Anges à qui Dieu, dans le principe, avait confié l'administration du monde. (*Voyez* S. Grégoire de Nysse, *Orat.* Catéch. 6.) Ruffin, sur le 4e art. du symbole. S. Basile, *Hom.* IX. S. Jean Damascène, lib. II, *de Fide orthod.* cap. 4.) Tous s'accordent à dire que le diable, par sa chute, perdit une grande partie de son pouvoir, et que comme il avait abusé de celui qui lui avait été laissé en entraînant les hommes, soit dans l'idolâtrie, soit dans toutes sortes de crimes, même après la rédemption, il serait à la fin des siècles dépossédé de tout pouvoir quelconque.

NEUVIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *Créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles.*

SOMMAIRE.

I. Dieu est inaccessible aux yeux de l'homme. — II. Il ne se manifeste que par ses œuvres en proportion de notre intelligence. — III. A laquelle même il est inaccessible. — IV, V, VI. Il est admirable dans la structure de cet univers. — VII, VIII. Il est l'auteur de la lumière et des ténèbres; la nuit est destinée au repos, à l'oraison. — IX. Description des avantages que l'homme retire des divers phénomènes de la nature, tels que des pluies, des nuages, des vents, des glaces, des neiges et des tempêtes. — X. L'eau, principe générateur des poissons, des oiseaux. — XI. Considérations sur la mer et ses phénomènes. — XII, XIII. Sur les variétés et les propriétés des animaux. — XIV. Rien n'est inutile même parmi les choses dont nous ne comprenons ni les vertus ni les propriétés; avantages de la vipère, puissance des animaux. — XV. Considération sur le corps humain, chef-d'œuvre du Créateur. — XVI. Chant de louanges et d'actions de grâces.

(*N. B.*) On retrouve cette homélie toute entière dans les Œuvres de S. Basile. Il y a longtemps que cette interpolation a été faite. Car

dans les vingt-quatre discours que Siméon le Métaphraste a tirés de toutes les Œuvres de S. Basile, il en est un, sous le n. 15. où l'on retrouve un long fragment de cette IX[e] Catéchèse, n. 15, 16, fragment qui est donné dans cette compilation comme extrait d'une homélie de S. Basile, sous le titre : *Dieu est incompréhensible.* Siméon le Métaphraste vivait à CP. dans le X[e] siècle.

Quis est iste qui me celat consilium et continet verba in corde? Mihi verò se abscondere putat? (Job. XXXII, sec., LXX.)

« Quel est celui qui me dérobe la connaissance de ses desseins et des pro-
« pos qu'il tient dans son cœur? Pense-t-il se soustraire à mes yeux? »

I. Dieu est inaccessible aux yeux de la chair. Car ce qui est incorporel ne peut tomber sous nos sens matériels. *Personne n'a vu Dieu*, a dit lui-même le Fils de Dieu (Joh. I, 18); car si quelqu'un prétendait que Dieu est visible par cette raison que l'Ecriture parle de la vision d'Ezéchiel, je lui dirais : Lisez-la avec attention : elle ne dit pas : *J'ai vu la gloire de Dieu*, mais *la similitude de la gloire de Dieu* (Ezech. II, 1) : la différence est grande. A la vue de cette image de gloire, le Prophète se jeta la face contre terre saisi de terreur. Si l'image seule de la Majesté divine remplissait de frayeur et d'anxiété le cœur des Prophètes, il est hors de doute que la vue de Dieu dans toute sa plénitude frapperait de mort tout être qui tenterait de le contempler, comme il est écrit : *Personne ne verra ma face sans mourir.* (Exod. XXXIII, 20.) C'est donc par une extrême bonté et dans l'intérêt même de l'homme que Dieu s'est enveloppé à nos yeux du

voile des cieux pour nous soustraire à une mort instantanée. Au reste, ce n'est pas moi qui parle ici ; je ne fais que répéter les paroles du Prophète. (Isaï. LXIV, 1.) *Si vous ouvriez les cieux, la terreur s'emparerait des montagnes, et elles fondraient comme de la cire.* Est-il étonnant qu'Ezéchiel soit tombé la face contre terre à la vue de la seule image de la Majesté de Dieu (Ezech. II, 1) puisque Daniel, à la vue de l'ange Gabriel (Dan. VIII, 16, 17) qui n'était qu'un envoyé de Dieu, fut à l'instant terrassé et resta la face cachée dans la poussière sans oser parler, jusqu'à ce que l'Ange se rappetissant sous la figure d'un enfant des hommes, lui eut inspiré assez de calme et de confiance pour lui répondre. Si l'aspect de l'ange Gabriel fut seul capable de stupéfier ainsi les Prophètes, que serait-ce si Dieu s'était dévoilé à nos yeux dans toute sa Majesté ? N'eussions-nous pas tous péri ?

II. La nature divine est donc inaccessible à nos sens ; nous pouvons néanmoins à la vue de ses œuvres nous former une idée de sa puissance. *Car*, dit Salomon, *nous voyons, nous connaissons l'ouvrier en proportion de notre raison., à la grandeur, à la magnificence de ses productions.* (Sap. XIII, 5.) Remarquez qu'il ne dit pas que le Créateur se manifestera pleinement dans ses œuvres, mais en proportion de notre intelligence. Car le cercle de la création s'étend aux yeux de chacun de nous dans le degré de contemplation que nous y aurons apporté. Plus nous contemplerons les œuvres de Dieu, plus notre esprit et notre cœur s'élèveront vers lui.

III. Voulez-vous savoir jusqu'où va notre faiblesse, disons mieux, notre néant, lorsqu'il s'agit pour nous de saisir la nature de Dieu ? Prêtez l'oreille aux trois enfants qui chantent ses louanges dans la fournaise. *Béni soit*, s'écrient-ils, *celui qui assis au-dessus des chérubins scrute les abymes*. (Dan. III, 55.) Dites-moi, je vous prie, connaissez-vous la nature des cherubins ? Et si vous la connaissez, portez vos regards, si vous l'osez, sur celui qui est assis au-dessus d'eux. C'est en vain que le prophète Ezéchiel a essayé d'en faire la peinture. Ils ont, a-t-il dit, chacun quatre faces, une d'homme, une de lion, une d'aigle, et une de taureau; ils ont chacun six ailes (A), des yeux de toutes parts, et sous chacun d'eux une roue à quatre faces; et malgré cette description du Prophète, nous ne pouvons encore saisir et comprendre leur nature. Si nous ne pouvons nous faire une idée du thrône que le Prophète a décrit, comment notre imagination pourra-t-elle s'élever jusqu'à celui qui est assis sur ce thrône, et qui est ineffable et invisible, et dont la langue de l'homme ne pourra jamais esquisser la majesté ? Il est donc au-dessus de la nature humaine de connaître et d'approfondir celle de Dieu. Mais à la vue de ses œuvres qui tombent sous nos sens, nous pouvons chanter ses louanges et célébrer sa gloire (B).

IV. Ce que nous disons ici, c'est pour suivre l'ordre de notre symbole, article par article, ét parce que nous disons encore : *Nous croyons en un seul Dieu, maître suprême, créateur du ciel, de la terre et de toutes choses visibles et invisibles*, pour nous rappeler que le Père de

Notre-Seigneur Jésus-Christ est le même que le Créateur du ciel et de la terre ; pour nous fortifier et nous prémunir contre l'impiété des hérétiques qui osent blasphémer la sagesse infinie de l'architecte de cet univers, qui sont aveugles d'esprit, et qui n'ont que des yeux de chair.

V. Car qu'ont-ils à critiquer dans ce vaste et magnifique ouvrage de Dieu? Eux qui, à la vue de cette immense convexité des cieux, devraient être frappés d'admiration et adorer celui qui a jeté sur nos têtes cette superbe voûte qu'on appelle le firmament; qui a su d'un élément fluide et liquide en former un ciel (C) fixe, inébranlable. Car Dieu a dit : *Que le firmament soit fait au milieu des eaux*. (Gen. I, 6.) Il ne l'a dit qu'une fois, et cette eau s'est suspendue, et le ciel a été fait. Le ciel, c'est de l'eau ; le soleil, la lune, les astres qui l'éclairent sont restés comme flottants au milieu de cet océan. Comment, dira-t-on, des masses ignées s'agitent-elles, courent-elles ainsi au sein des eaux? Si la nature de ces deux éléments, du feu et de l'eau, ne peut se concilier dans votre esprit, rappelez-vous le feu qui, au temps de Moïse, tombait en forme de grêle sur l'Egypte. (Exod. IX, 23.) Voyez, au reste, admirez la sagesse infinie qui a présidé à la construction de cette vaste machine : comme l'eau devait être un jour un principe de fécondité nécessaire pour la terre, c'est dans la voûte des cieux que l'architecte a placé ses réservoirs, pour les ouvrir partout où le besoin de la terre l'exigerait.

VI. Mais, que sera-ce, si on contemple l'astre du jour, si on en examine l'œconomie? De quelle admiration ne sera-t-on pas saisi? Quelle force! quelle prodi-

gieuse activité dans cette machine, qui ne nous paraît d'abord que comme un globe de médiocre grosseur! Il paraît à l'orient, et déjà il éclaire l'occident. C'est son apparition du matin, que le Psalmiste compare au lever d'un époux qui sort de la couche nuptiale. (Ps. XVIII, 6.) C'est l'aspect gracieux et tempéré de cet astre que décrit le Prophète, au moment où il dissipe les ténèbres, et rappelle l'homme au travail. Souvent, lorsqu'il a atteint le milieu de sa course, il nous force à chercher un abri contre l'ardeur de ses feux. Mais à son lever, son aspect réjouit toute la nature : c'est pourquoi David le compare alors à un époux qui paraît le matin au milieu de sa famille. (Ps. XVIII, 6.)

Levons les yeux ; considérons les fonctions et l'œconomie de ce magnifique flambeau ; ou plutôt admirons la sagesse de l'ouvrier qui, en le lançant dans l'espace, d'un seul mot lui traça sa route. Dans l'été, placé perpendiculairement sur nos têtes, il décrit un plus vaste cercle ; il allonge les jours aux dépens des nuits, et donne à l'homme des heures de plus pour le travail. Dans l'hiver, il ralentit sa course, non pas pour rendre la saison plus rigoureuse et le froid plus sensible, mais pour allonger les nuits, pour procurer aux mortels plus de repos, et aussi pour féconder la terre.

Voyez, remarquez l'ordre et la précision avec lesquels les jours se suivent, s'enchaînent et gardent leur rang. En été les jours sont très-grands, en hiver très-courts ; au printemps, à l'automne, les jours et les nuits se gratifient mutuellement d'une égale durée, car ils sont égaux entr'eux. Celles-ci conservent entr'elles la même éga-

lité. C'est ce qui a fait dire au Psalmiste : *Le jour donne au jour le mot d'ordre, et la nuit révèle à la nuit sa science*, c'est-à-dire la marche qu'elle doit tenir. (Ps. XVIII, 3.) L'un et l'autre ne cessent pas de crier aux hérétiques (qui au reste n'ont pas d'oreille) et de chanter de concert qu'il n'est pas d'autres Dieux que le grand architecte de l'univers, que le régulateur des saisons, que le moteur et l'ordonnateur universel.

VII. Gardez-vous bien d'écouter ces sots discoureurs, qui trouvent dans leur cervelle déréglée un Dieu pour le jour, un Dieu pour la nuit. N'oubliez pas ces paroles du prophète Isaïe : *Je suis le Dieu qui ai fait la lumière et créé les ténèbres.* (XLV, 3.) O homme! Qu'est-ce que cet ordre peut avoir d'affligeant pour vous? Pourquoi vous impatientez-vous au retour de ces heures destinées à votre repos? Le valet n'obtiendrait jamais de son maître la faculté de se reposer, si la nuit ne venait pas impérieusement faire cesser tout travail. La nuit sous ses ailes nous rafraîchit et nous délasse à la suite d'une journée pénible et laborieuse, et tel qui était hier harassé de fatigues, s'est levé ce matin de sa couche frais, dispos, muni d'une nouvelle provision de forces.

Quelles heures plus propices pour la méditation et l'étude de la sagesse que celles que nous offre le silence de la nuit? Ce sont des heures que nous consacrons souvent aux sérieuses et pieuses réflexions, à la contemplation, à la lecture des Prophètes. Quel moment prenons-nous pour chanter les psaumes (D) et porter nos prières les plus ferventes aux pieds du Très-Haut?

N'est-ce pas celui de la nuit ? Quel moment choisissons-nous pour repasser dans notre esprit le plus souvent les désordres de notre vie passée? N'est-ce pas le silence de la nuit ? Ah! ne disons donc plus qu'il est un Dieu pour le jour, un Dieu pour la nuit. Car l'expérience nous prouve que les ténèbres sont une chose bonne en elles-mêmes, et nous sont d'un très-grand avantage.

VIII. Il ne suffit pas d'admirer les deux grands luminaires, le soleil et la lune. Mais il faut encore observer la marche régulière des étoiles, la course libre et vagabonde des planètes, l'apparition de tel ou tel astre à époque fixe et déterminée, la précision avec laquelle tel annonce l'été, tel autre l'hiver, le temps de semer, celui de naviguer. Il faudrait voir ce pilote assis sur son navire au milieu du vaste océan, chercher dans le ciel la route qu'il doit tenir sur les eaux, l'œil fixé sur une étoile, prendre d'elle conseil pour diriger sa course. On comprendrait alors le but magnifique que le Créateur s'est proposé, et que l'Ecriture nous révèle en ces termes : *Qu'il y ait dans le firmament du ciel deux luminaires, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit; qu'ils servent d'indicateur pour les saisons, les jours et les années* (Gen. I, 14); mais non pour autoriser les absurdités de l'astrologie et les rêveries des faiseurs d'horoscopes.

Remarquez avec quelle admirable œconomie Dieu nous dispense la lumière. Ce n'est pas brusquement et dans un clin d'œil que le soleil dissipe la nuit. Il se fait précéder à l'orient d'un léger crépuscule pour disposer peu à peu la pupille de notre œil à se dilater au

sortir des ténèbres, et à percevoir de plus grands flots de lumières. Voyez avec quelle admirable précaution la lune et les autres astres viennent nous consoler de l'absence du soleil, et calmer nos regrets au milieu des ténèbres.

IX. Ah! dites-moi, je vous prie, quel est celui qui verse l'eau sur nos campagnes, qui distille la rosée, qui condense l'air en nuées, qui tient l'eau des pluies suspendues sur nos têtes, qui ordonne aux vents de les porter sur leurs ailes, et quelquefois à l'aquilon d'amener des nuages tout éclatants d'or, de leur donner tantôt une forme, tantôt une autre, puis de les diviser tout à coup en une variété prodigieuse de cercles et de figures? Quel est celui qui dans sa sagesse peut énumérer toutes les espèces de nuages? Job nous l'apprend: *Celui-là sait toutes les différences qui existent entre les nuages* (XXXVII, 16, Sept.) *qui a incliné les cieux vers la terre* (XXXVIII, 37) *et sous qui la nuée ne s'est point rompue.* (XXVI, 8.)

En effet, les nuées sont chargées d'un poids prodigieux d'eau; et néanmoins elles ne crèvent pas, mais elles laissent tomber leurs eaux avec une précise régularité.

Quel est celui qui de ses thrésors a fait sortir les vents (Ps. CXXXIV, 7) qui, répétons-nous, a formé les gouttes de rosées? De quel réservoir a-t-il tiré la glace? Sa substance est d'abord liquide, elle se durcit ensuite comme des cailloux (Job XXXVIII, 30); elle se change en neige sous la forme de flocons de laine. (Ps. CXLVII, 16.) Ailleurs, il la sème comme de la cendre (Ibid.)

ici sous la forme de graviers, et là sous celle de cailloux. C'est toujours la même matière qu'il varie à son gré et à l'infini dans ses modes et ses effets. Filtrée à travers les sarments de la vigne, l'eau devient un vin qui récrée, fortifie l'estomac et le cœur de l'homme. Elaborée dans le bois d'olivier, elle se convertit en huile pour embellir la face de l'homme ; en pain, en fruits, pour le nourrir et le sustenter.

X. A la vue de tant de merveilles, était-ce des outrages ou des hommages d'amour que l'homme devait à son Créateur? Etait-ce des blasphèmes ou des hymnes de louanges? Je n'ai cependant point encore déroulé sous vos yeux les effets de sa sagesse, qui échappent à nos sens. Considérez, au retour du printemps, cette campagne émaillée de fleurs. La rose y brille de l'incarnat le plus vif; le lis étale son éclatante blancheur ; cependant l'un et l'autre ont la même pluie pour mère, le même sol pour père. Qui les a ainsi colorés? Qui les a ainsi variés? Voyez, examinez la sollicitude du Créateur. Le même bois vous mettra à couvert des ardeurs du soleil, et vous produira les fruits nécessaires à votre nourriture. Quelle prodigieuse variété de fruits! Tous ces arbres n'ont cependant qu'un seul et même Créateur. Je vois d'une souche de vigne sortir des sarments propres à brûler, des bourgeons, des pampres, des tendrons, des grappes de raisin. Voyez la ténuité de ce long roseau ; il est faible, il est fragile : mais admirez l'art avec lequel les nœuds qui le soutiennent de distance en distance sont disposés. De la même terre on voit surgir des serpents, des bêtes fauves, des bêtes de somme,

du bois, des légumes; on en extrait de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, des pierres. L'eau est une nature simple; et de l'eau naîtront les poissons, les oiseaux; les uns nageront dans cet élément, les autres voleront dans les airs.

XI. Quel magnifique spectacle la mer ne vous offre-t-elle pas dans son incommensurable bassin, et dans ses impénétrables abymes! Qui pourra énumérer la multitude de ses habitants? Quelle imagination pourra décrire la beauté des êtres qu'elle nourrit, la grandeur des monstres qu'elle renferme, la nature des êtres équivoques qui vivent tantôt sur la terre, tantôt au sein des eaux? Qui énumerera la largeur, la profondeur de l'océan? Qui calmera la fougueuse impétuosité de ses flots? Et cependant cette mer ne franchira pas les limites que l'Eternel lui a tracées du doigt, lorsqu'il lui a dit : *Tu viendras jusque-là, et pas plus loin. C'est dans toi-même que ton courroux s'éteindra et se brisera.* (Job XXXVIII, 11.) En effet, le flot dans sa retraite vous marque son respect pour les ordres du Créateur, et laisse sur le sable à vos yeux une trace qui atteste qu'il n'a point franchi la ligne prescrite.

XII. Quel est le scrutateur de la nature qui se rendra compte de celle des oiseaux (E)? Les uns se distinguent par leur chant harmonieux, les autres par leurs plumages variés à l'infini. Quelques-uns s'élèvent, planent, et restent longtemps immobiles dans la région de l'air, tels que le vautour. Car c'est sur l'ordre du Créateur que *le vautour se balance sur nos têtes* à une hauteur prodigieuse, *l'aile étendue, immobile, l'œil*

fixé vers les régions australes. (Job XXXIX, 26, 27.) Quel œil pourra suivre l'aigle lorsqu'il fend les nues? Eh quoi! si votre pensée ne peut suivre cet oiseau dans les sublimes régions, comment pourra-t-elle s'élever d'elle-même jusqu'au Créateur de l'univers?

XIII. Où est le mortel qui connaisse par leurs noms toutes les espèces de bêtes fauves ou sauvages, qui puisse se rendre compte de leur nature et de leurs mœurs? Et si leur nom nous est à peine connu, comment espérerons-nous comprendre leur créateur? Il n'a dit qu'un seul mot: *Que la terre produise des bêtes sauvages, des bêtes de somme, des reptiles, chacun dans leur genre.* (Gen. I, 24, 25.) A l'instant la terre produisit et engendra aussitôt un nombre infini d'animaux aussi variés dans leurs formes que dans leurs mœurs. On vit surgir du néant la douce brebis et le lion féroce, ces êtres, pleins de vie et dépourvus de raison, mais imitateurs des diverses passions, des vices et des vertus de l'homme; de sorte qu'on vit le renard le disputer à l'homme en finesses et en ruses, le serpent être son rival en perfidie, le cheval hennissant nous donner l'image du jeune luxurieux. Mais on vit aussi l'active prévoyance de la fourmi appeler l'homme au travail, et le guérir par son exemple du vice de la paresse. C'est à l'école de ces petits animaux dénués de raison, que le jeune fainéant prendra des leçons d'activité; c'est à cette école que l'Ecriture le renverra en lui disant: *Vas, paresseux, vas à la fourmi, suis ses pas, et apprends d'elle à devenir plus sage.* (Prov. VI, 6.) Vois comme elle fait à temps utile ses provisions. A son

exemple fais pour le siècle à venir amples récoltes de bonnes œuvres, fais-en un thrésor.

J'entends encore le Sage qui me dit : *Vas vers l'abeille, apprends d'elle à être laborieux.* (Ibid. 8. sec. Septante.) Vois avec quelle activité elle parcourt dès le matin toutes les espèces de fleurs, pour t'en composer un miel salutaire. Apprends de ce moucheron à butiner dans les Livres saints, à y faire ample provision de la science nécessaire au salut, pour qu'un jour, chargé de ce riche butin, tu puisses dire avec le Roi-Prophète : *Que vos paroles sont douces, Seigneur ! elles sont plus douces que le miel ne l'est à ma bouche.* (Ps. CXVIII, 103.)

XIV. Est-ce que dans des œuvres si merveilleuses nous ne trouverons pas des motifs plus puissants encore pour admirer et glorifier celui qui en est le principe et l'auteur ? Eh quoi ! Parce que vous ne connaissez ni la nature, ni les propriétés de tout ce qui existe autour de vous, regarderez-vous comme inutile, comme hors-d'œuvre tout ce qui échappe à votre sagacité, à votre pénétration ? Pouvez-vous connaître les vertus de toutes les plantes, les avantages que l'humanité retire ou peut retirer de tous les animaux ? C'est de la vipère même, dont le venin est si subtil, que l'homme extrait un puissant antidote. Quoi ! direz-vous, la vipère, ce détestable reptile ! Craignez le Seigneur, vous répondrai-je, et ce reptile ne pourra vous nuire. Le scorpion est redoutable ; craignez le Seigneur, et il ne vous piquera pas. Le lion est avide de sang ; craignez le Seigneur, et le lion viendra se coucher à vos pieds,

comme jadis auprès de Daniel. Oh! que la Providence est admirable dans les forces dont elle a pourvu les animaux! les uns portent dans leurs yeux leur venin comme le basilic; les autres sont armés d'un aiguillon comme le scorpion; ceux-ci sont armés de dents, ceux-là d'ongles. A cette prodigieuse variété de moyens reconnaissez-vous la féconde puissance du Créateur?

XV. Au reste, tout ce que nous venons de dire peut vous être inconnu, n'ayant vous-mêmes rien de commun avec ces animaux. Mais alors repliez-vous sur vous-mêmes, contemplez votre propre machine; et vous y reconnaîtrez la main de l'ouvrier. Vous y reconnaîtrez dans toutes ses parties, même les plus petites, sa suprême intelligence. Que trouvez-vous d'imparfait dans votre corps? N'abusez d'aucune de ses parties, et vous les trouverez toutes parfaites.

Adam et Eve étaient d'abord nus dans le paradis terrestre. Ce n'est point leurs membres qui les rendirent indignes de cet heureux séjour, et ils n'avaient à rougir d'aucune partie d'eux-mêmes. La cause du péché ne gît donc pas dans notre conformation, mais dans la volonté de ceux qui en abusent; nos corps sont l'œuvre de la sagesse même. Quel est celui qui a fait le corps de la femme propre à la conception et à la génération? Qui est-ce qui dans son sein a donné la vie à ce corpuscule qu'on appelle fœtus? (Job x, 11.) Qui est-ce qui a construit cette charpente osseuse qu'on appelle squelette? Qui en a lié toutes les parties au moyen des nerfs? Qui l'a enveloppée de chairs, puis recouverte de peau? Qui est-ce qui, à la naissance de l'enfant, convertit les mamelles

de la mère en deux sources abondantes de lait? Qui est-ce qui donne à l'enfant l'accroissement, en fait un jeune homme, l'amène à l'âge viril, de là à la vieillesse, sans que personne puisse déterminer le jour, l'heure, l'instant où ces mutations s'opèrent?

Comment nos aliments se convertissent-ils partie en sang, partie en chair, partie en excrétions? Quel est donc celui qui a imprimé au cœur ce mouvement perpétuel? Qui a placé sous la garantie d'une paupière délicate cet œil, ce petit chef-d'œuvre de la nature, objet intarissable d'admiration pour tous ceux qui, par état, ont été appelés à l'étude du corps humain, et que de nombreux volumes n'ont encore pu décrire. Qui est-ce qui a placé au milieu de votre corps cette machine pneumatique dont le jeu répand partout la vie? O homme! vous voyez l'ouvrage; reconnaissez l'ouvrier, reconnaissez sa sagesse infinie (F).

XVI. C'est assez : nous passons sous silence une multitude innombrable de phénomènes non moins prodigieux, surtout de ceux qui ne tombent pas sous nos sens. Nous ne sommes entré dans tous ces détails, que pour exciter en vous une juste horreur contre ces hommes pervers qui outragent la bonté, la sagesse infinie du Créateur, pour que dans ce que vous entendrez, que vous lirez, ou que vous pourrez découvrir à l'aide de vos méditations, vous portiez aussitôt vos regards sur l'auteur et le Créateur de toutes choses, que vous le reconnaissiez à la grandeur, à la majesté de ses œuvres (Sap. XIII, 5) pour que tombant à genoux vous adoriez le Père de toutes choses sensibles et intelligibles,

visibles et invisibles; pour que votre cœur pénétré de reconnaissance fasse sans cesse répéter à votre langue ces paroles du Roi-Prophète : *Que vos œuvres sont magnifiques, Seigneur! Vous avez tout fait avec sagesse.* (Ps. CIII, 24.) Car c'est à vous qu'appartient honneur, magnificence, maintenant dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA NEUVIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 288. — D'où S. Cyrille a-t-il eu l'idée de donner six ailes aux chérubins? Je pense que, parlant de mémoire, il a confondu le texte d'Ezéchiel avec celui d'Isaïe (vi, 2) où ce dernier donne six ailes aux séraphins, ou avec celui de l'Apocalypse (iv, 8) où l'on voit que les quatre animaux portaient chacun six ailes.

(B) pag. 288. — *Il est au-dessus de la nature humaine de connaître Dieu.*

Quand une vérité n'est connue que d'une seule personne, on ne saurait ni en parler ni s'en former une idée quelconque, qu'autant qu'il plaît à celui qui en est dépositaire de la révéler. Et comme Dieu seul connaît sa nature, on ne peut expliquer ce qu'il est, qu'autant qu'il lui plaît de nous la faire connaître. Nous pouvons bien savoir par la raison secondée de la tradition, qu'il y a un Dieu, qu'il est bon, qu'il est sage, etc.; mais ce qu'il est en lui-même, par exemple, qu'il y a trois hypostases en Dieu, c'est l'objet d'une révélation plus spéciale encore : *Mens nostra ex pulchritudine operum*, a dit Origène, *et decore creaturarum Parentem universitatis intelligit.* (Lib. i, *Patriarch.* cap. i, pag. 51, n. 6.) Mais cette connaissance est toujours fort imparfaite, et elle ne va jamais jusqu'à l'essence de Dieu, qui est voilée aux âmes même les plus éclairées et les plus pures.

Novatien, dans son livre de la Trinité, qu'on trouve à la suite des Œuvres de Tertullien (Paris, 1675) est admirable sur ce sujet. « Nous pouvons en quelque sorte le sentir en secret ; mais nous ne « pouvons dire ce qu'il est. Si vous l'appelez lumière, vous exprimez « plus sa créature que lui-même; si vous lui donnez le nom de vertu,

« vous exprimez plus sa puissance que son être ; si vous le nommez « majesté, vous représentez plus sa dignité que son essence. En un « mot, quoi que vous puissiez dire au sujet de Dieu, c'est plutôt quel- « qu'une de ses perfections que vous représentez que lui-même. » (*De Trinit.* cap. II, p. 708.) (*Note du Trad.*)

(C) pag. 289. — *D'un élément fluide et liquide en former un ciel.*

Déjà S. Cyrille avait dit (Catech. III, 5) que les cieux étaient formés des eaux. Les Pères ont généralement pensé que l'eau était le principe élémentaire du firmament. Mais leur système n'avait rien d'uniforme : les uns ont dit que le ciel, c'est-à-dire cette voûte bleuâtre, qui à nos yeux porte avec elle les astres, les planètes, était un amas d'eau, un océan suspendu sur nos têtes ; mais que le ciel supérieur à celui-ci était d'une tout autre nature, tandis que S. Cyrille qui admet plusieurs cieux, qui en fait le séjour des Anges, gradué en raison de leurs dignités (Catech. VI, 3; XI, 11) les regarde tous indistinctement comme un amas d'eau.

En général les anciens ont cru que le ciel était de l'eau, sous la forme de cristal ou de glace, comme Théodoret, *De Providentiâ orat.* I, l'auteur des *Récognitions* (*Vide* Cottel. lib. I, 27, 28) Olympiodore (*Caten. in Job* 37, 38) ou en état de vapeurs très-subtiles qui, venant à se condenser, formaient des nuées, puis des pluies, comme S. Basile. (Hom. III, *in Hexameron.* n. 30.)

(*Note du Traducteur.*)

(D) pag. 291. — *Pour chanter les psaumes.*

Dans les premiers siècles de l'Eglise les chrétiens se réunissaient ou dans des maisons particulières ou dans les églises pour prier la nuit et chanter des psaumes. S. Basile (Epist. LXIII, p. 96, 97) parle avec beaucoup d'éloges des saintes veilles qui étaient en usage dans toute la Palestine. L'historien Socrate (lib. V, cap. 22) fait une mention spéciale de celles qui se pratiquaient à Jérusalem. Nous verrons dans la XIIIe Catéch. n. 26, que le chant des psaumes était perpétuel dans l'Eglise de Jérusalem.

(E) pag. 295. — *Quel est le scrutateur de la nature qui se rendra compte de celle des oiseaux ?*

« Qui pourra jamais décrire les mœurs, les habitudes de chaque

« espèce d'oiseaux? dit S. Basile. Qui a indiqué aux cigognes le jour, « l'heure, le lieu du rendez-vous, pour de là prendre toutes ensem- « ble leur vol vers des contrées lointaines? Qui a donné l'ordre aux « corneilles de les accompagner dans leur voyage, de les escorter et de « les défendre contre d'autres oiseaux ennemis? car il existe entre ces « deux espèces d'oiseaux un traité défensif. Toutes deux disparaissent « d'une contrée en même temps, toutes deux y reviennent ensemble; « mais avec cette différence, c'est que les corneilles sont couvertes de « blessures, signes certains des guerres qu'elles ont eu à soutenir pour « leurs amies pendant la route. Qui leur a dicté ce traité d'alliance? « Qui leur a imposé cette discipline militaire, ce code si sévère qu'au- « cune d'elles n'ose manquer à l'appel.

« Portez vos regards sur les grues: un camp n'est pas mieux disci- « pliné. Pendant la nuit elles montent tour à tour leur garde; les unes « dorment, les autres veillent. L'heure de faction finie, la sentinelle « pousse un cri, une autre la relève et l'envoie à son tour jouir du « repos.

« Levez les yeux, voyez cette phalange triangulaire qui fend les « airs : ce sont les grues qui se mettent en campagne, une d'elles « forme la tête de la phalange; toutes sont rangées régulièrement à la « suite, ce n'est que l'avant-garde; vient ensuite le corps d'armée, « puis l'arrière-garde. Observez ces voltigeurs qui à droite, à gauche, « éclairent la marche du corps d'expédition. »

S. Basile, de *Providentiâ*, Concio XXII, par Siméon le Métaphraste. Extrait de l'Hexameron. (*Note du Trad.*)

(F) pag. 299. — On retrouve presque textuellement ces deux paragraphes, n. XV et XVI, dans une homélie attribuée à S. Basile, *de Incomprehensibili Deo;* sauf quelques mots de changés, la péroraison est la même.

DIXIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *En un seul Seigneur Jésus-Christ.*

SOMMAIRE.

I. On ne peut connaître Dieu le Père et arriver à lui que par Jésus-Christ son Fils. — II. Dieu n'admet point de culte séparé de celui de son Fils. — III, IV. Pourquoi disons-nous *un Christ?* il a plusieurs noms, mais il est un. — V. Le Sauveur s'accommode aux faiblesses de l'humanité. Il est *Seigneur*, mais à un titre infiniment supérieur à celui en vertu duquel les hommes se donnent entre eux le nom de Seigneur. — VI. Avant son incarnation le Fils de Dieu était déjà *Christ* et Seigneur. La divinité lui est commune avec son Père. L'homme est l'œuvre non-seulement du Père, mais encore du Christ. C'est le Christ qui s'est manifesté à Moïse, — VII. ainsi qu'aux Prophètes, autant que l'humanité l'a permis. Aucun vivant n'a vu la face de Dieu. — VIII, IX. Diverses preuves de cette vérité.—X. Tout sans exception est soumis à l'empire du Fils de Dieu. —XI. Le Fils de Dieu porte deux noms, Jésus et Christ. Le premier signifie Sauveur, parce qu'il est venu sauver les hommes. Le second signifie *oingt*, parce qu'il est consacré *prêtre*. Aaron, Josué, sont

la figure de *Jésus-Christ*. — XII. Du nom de Jésus. — XIII. Jésus en hébreu signifie *Sauveur*, en grec *médecin*. Jésus guérit ceux qui viennent à lui. — XIV. Du nom de *Christ*. Le sacerdoce du *Christ* n'a ni commencement ni fin, il est prêtre avant tous les siècles. — XV. Les Prophètes l'ont annoncé sous ce nom. Les démons l'ont reconnu. — XVI. Il nous a communiqué son nom. Le nom de *Chrétien* a été prédit et béni dans les siècles antérieurs. — XVII. Les Apôtres l'ont prêché, même celui qui en avait été un ardent persécuteur. — XVIII. Pourquoi avons-nous plus d'écrits de S. Paul que des autres Apôtres? — XIX. Résumé des témoignages des Livres saints sur *Jésus-Christ*. — Le bois de la vraie croix dans Jérusalem. Conversion des Perses, des Goths et des Barbares. Martyrs au milieu de ces nations. — XX. Exhortation à la foi et aux bonnes œuvres.

Nam, etsi sunt qui dicantur Dii, sive in cœlo, sive in terrâ (siquidem sunt dii multi et domini multi) nobis tamen unus Deus, Pater, ex quo omnia et nos in illum: et unus Dominus Jesus Christus per quem omnia et nos per ipsum. (1 Cor. VIII, 5, 6.)

« Car, quoiqu'on parle de Dieux, soit dans le ciel ou sur la terre, et « qu'en ce sens il y ait plusieurs Dieux et plusieurs Seigneurs, il n'y a néan- « moins pour nous qu'un seul Dieu qui est le Père, de qui toutes choses ti- « rent leur être et qui nous a faits pour lui, et un seul Seigneur qui est « Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites ainsi que nous-mêmes. »

I. Ceux qui ont appris à croire en un seul Dieu tout-puissant, doivent aussi croire en son Fils unique. Car *celui qui renie le Fils de Dieu ne reconnaît pas le Père*. (1 Joh. II, 23.) *Je suis la porte* (Joh. X, 9) dit Jésus-Christ; *personne ne va au Père que par moi*. (Joh. XIV, 6.) Si vous reniez cette porte, vous resterez plongé dans l'ignorance du Père. *Car personne ne con-*

naît le Père que le Fils, *et celui à qui le Fils l'aura révélé*. (Matth. XI, 27.) Et si vous méconnaissez l'auteur de toute révélation, vous restez dans votre première ignorance. C'est un arrêt consigné dans les Evangiles en termes précis : *Celui qui ne croit pas au Fils, ne verra pas la vie* (éternelle); *mais la colère de Dieu demeure sur lui* (Joh. III, 36) parce que le Père s'indigne de ce qu'on ne reconnaît pas et n'honore pas son Fils unique. C'est une insulte grave faite à un souverain que de mépriser un de ses simples soldats; sa colère est plus grande encore, si ce mépris tombe sur quelqu'un de ses officiers supérieurs, ou de ses favoris. Mais si on vient à l'outrager dans la personne de son fils unique, qui pourra calmer et fléchir ce père offensé dans son unique progéniture?

II. Si donc on veut rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, il faut en rendre un égal à son Fils, sinon tout culte, tout hommage sera rejeté par le Père, qui a fait entendre sa voix du haut des cieux, lorsqu'il a dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui je me suis complu*. (Luc. III, 22.) Le Père s'est donc complu dans son Fils, et s'il ne se complaît pas aussi en vous, vous n'aurez pas la vie éternelle. Ne vous laissez donc pas entraîner par ces Juifs stupidement entêtés, qui ne cesseront de vous dire d'un ton malin et railleur : *Il n'y a qu'un seul Dieu*. Oui, sans doute, il n'y a qu'un seul Dieu; mais de cette vérité passez à cette autre : que ce Dieu a un Fils unique. Je ne suis pas le premier qui l'aie dit; car le Psalmiste a formellement proclamé la personne du Fils de Dieu en ces termes : *Le Seigneur m'a*

dit : Vous êtes mon Fils. (Ps. II, 7.) Ainsi, ne vous occupez pas de ce que disent les Juifs, mais de ce qu'ont dit les Prophètes. Ne vous étonnez pas s'ils en rejettent dédaigneusement les paroles (A), eux qui les lapidèrent et les massacrèrent.

III. Croyez donc *en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu.* Nous disons *unique*, pour que vous ne tombiez pas dans l'erreur d'en supposer plusieurs, en raison des effets de sa toute-puissance, qui s'expriment sous divers noms.

Car nous l'appelons *la porte.* (Joh. X, 7.) Mais loin de vous l'idée d'une porte matérielle; c'est une porte pleine de vie, douée de raison, qui discerne et connaît ceux qui entrent.

Il est *la voie* (Joh. XIV, 6); non pas la voie que nous foulons de nos pieds, mais il est la voie qui conduit au Père céleste.

Il se dit aussi *une brebis.* (Act. VIII, 32.) Ce n'est pas ici un être dépourvu de raison, mais c'est la brebis qui a lavé dans son sang les péchés du monde, qui se laisse conduire en présence du tondeur (Is. LIII, 7) et qui sait quand elle doit se taire. Cette brebis s'appelle encore *pasteur;* car il a dit de lui-même : *Je suis le bon pasteur.* (Joh. X, 11.) En effet, il est brebis dans son incarnation, il est pasteur dans sa divine miséricorde. Voulez-vous savoir comment ces brebis peuvent être des êtres doués de raison? Le Sauveur vous l'a expliqué, lorsqu'il a dit : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* (Matth. X, 16.)

Du nom de *brebis*, il passe à celui de *lion* (Apocal.

v, 5. Genes. XLIX, 9) non pas comme un ennemi et un destructeur des hommes, mais pour nous montrer le caractère royal qui lui est imprimé, la force dont il est revêtu, la confiance qu'il a en lui-même. Ce titre lui est aussi donné par opposition au lion, ce cruel ennemi qui rugit sans cesse autour de nous, et qui dévore sans pitié tout ce qui s'écarte du troupeau. (1 Petr. v, 8.) En effet, le Sauveur est venu au milieu de nous sans se dépouiller de sa douceur naturelle, mais néanmoins comme le *lion fort de la tribu de Juda* (Apoc. v, 5) pour sauver ceux qui croient en lui, et fouler aux pieds son ennemi.

Il se fait encore connaître sous le nom d'une *pierre* (Ps. CXVII, 22); mais ce n'est pas cette pierre inanimée sur laquelle le ciseau de l'ouvrier s'est exercé (Dan. II, 34); c'est cette *pierre angulaire* qui sera pour celui qui aura cru en lui, un asyle assuré. (Isaï. XXVIII, 16.)

IV. Il est le *Christ*, c'est-à-dire l'*oint* (B). Ce n'est pas de la main des hommes qu'il a reçu cette onction; mais c'est de son Père qui de toute éternité lui a conféré le suprême sacerdoce. (Matth. I, 16. Act. IV, 27. Heb. v, 5) et qui l'a établi Grand-Prêtre au-dessus de tous les hommes.

Nous disons qu'il est *mort;* non pas qu'il soit, comme les autres humains, gisant encore dans un tombeau et dans les régions de la mort; car il est le seul d'entre les morts qui en ait brisé les portes. (Ps. LXXXVII, 5.)

Il est *le Fils de l'homme* (Matth. XVI, 13); ce n'est cependant pas de la terre qu'il a pris son principe de

vie, comme chacun de nous ; mais c'est parce qu'il viendra comme homme sur les nuées, juger les vivants et les morts. (Matth. XXIV, 30.)

Le titre de *Seigneur* (Luc. II, 11) que nous lui donnons, n'est pas abusif, comme celui dont nous voulons honorer les puissances de la terre. Mais il lui est dû en raison de sa domination naturelle et éternelle ; son nom propre est celui de *Jésus* (C) (Matth. I, 21) : qu'on le dérive soit du grec, soit de l'hébreu, il signifie le *salut* qu'il est venu apporter aux hommes.

Il est *Fils de Dieu* (Matth. III, 17) non par adoption, mais par génération naturelle. Il est encore beaucoup d'autres noms sous lesquels nous désignons notre Sauveur. Et c'est pour que cette variété de noms ne vous induise pas en erreur, c'est pour que vous ne croyiez pas que Dieu a plusieurs fils, et que vous ne disiez pas, avec certains hérétiques, qu'autre chose est le *Christ*, autre chose est *Jésus*, autre chose est la *porte*, etc.; c'est pour vous prémunir contre toute aberration, que l'Eglise vous présente son symbole en ces termes : *Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ*, et pour que sous cette diversité de noms vous ne voyiez qu'un seul et unique objet.

V. Jésus-Christ est notre Sauveur sous toutes sortes de titres, suivant les besoins de chacun de nous. Sommes-nous tristes, il se présente aussitôt à nous sous l'emblème de la vigne, dont le fruit réjouit les cœurs abattus. Il est la porte pour ceux qui aspirent à être ses disciples ; il est le médiateur (1 Timoth. II, 5) le Grand Prêtre (Hebr. VII, 26) pour porter nos priè-

res aux pieds de l'Eternel. Il est la brebis sans tache qui s'immole pour nos péchés ; il est tout à tous (1 Cor. IX, 22) toujours le même, sans changer de nature. Revêtu de l'immuable dignité de Fils de Dieu, il se prête, il s'accommode à nos infirmités, comme un excellent médecin, comme un maître compatissant. Il est Seigneur dans la réalité, non par avancement, mais par la nature même de sa souveraineté ; non par un vain abus de mots, puisque du consentement de son Père il domine sur toutes ses propres œuvres, c'est-à-dire sur toutes les créatures.

Nous exerçons la souveraineté sur des hommes qui sont nos égaux en honneur, et sujets aux mêmes affections que nous, quelquefois même sur des hommes qui nous sont supérieurs en âge. Il n'est pas rare de voir le jeune homme commander en maître à des valets fort âgés ; mais la souveraineté de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a rien de commun avec celle-là. Car il est d'abord créateur, puis maître suprême. Il a d'abord tout tiré du néant, lorsque son Père l'a voulu ; puis il a régné sur toutes ses œuvres.

VI. *Le Christ est le Seigneur qui est né dans la ville de David.* (Luc. II, 11.) Voulez-vous savoir comment le Christ, Notre-Seigneur, a régné avec son Père même avant son incarnation ? Pour que votre conviction ne repose pas sur la foi toute seule, l'Ancien Testament vous en fournira une preuve sans réplique. Ouvrez le premier livre de la Genèse, que dit le Seigneur ? *Faisons l'homme* (D) ; il ne dit pas : à mon image, mais à *notre image ;* et lors de la création d'Adam, il est dit : *Et Dieu fit l'hom-*

me, et l'homme fut fait à l'image de Dieu. (Gen. I, 26, 27.) Remarquez que ce n'est pas au Père seul que l'écrivain sacré restreint la dignité de Dieu, mais qu'il en revêt en même temps le Fils, pour nous faire comprendre que l'homme n'est pas seulement l'œuvre de Dieu, mais encore celle du Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est lui-même vraiment Dieu. C'est ce même Seigneur Jésus-Christ, éternel coopérateur de son Père, qui coopéra à la destruction de Sodome. *Car*, dit l'Ecriture, *le Seigneur versa une pluie de feu et de soufre sur Sodome; cela se fit par le Seigneur du ciel.* (Gen. XIX, 24.)

C'est ce même Seigneur qui apparut encore à Moïse, autant que l'humanité de celui-ci le permettait. Car il est bon, le Seigneur, il compatit toujours à nos faiblesses. (Exod. III, 2, 6; XXXIV, 5, 6.)

VII. Et pour vous convaincre que c'est Jésus-Christ en personne qui apparut et parla à Moïse, il vous suffira d'écouter l'Apôtre saint Paul, lorsqu'il dit : *Car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait, et cette pierre était le Christ.* (1 Cor. X, 4); puis ailleurs : *C'est par la foi que Moïse quitta l'Egypte;* et ensuite : *Estimant les opprobres du Christ bien au-dessus des thrésors de l'Egypte.* (Heb. XI, 26, 27.)

C'est au Christ que Moïse adresse ces paroles : *Découvrez-vous à moi, afin que je vous connaisse en vous voyant.* (Exod. XXXIII, 13.) Le Christ s'est donc découvert aux yeux des Prophètes (E), autant que leur faiblesse humaine pouvait le supporter; car, comme dit le Seigneur à Moïse, *aucun homme ne survivra à ma*

vue (F). (Exod. XXXIII, 20.) Et c'est précisément parce qu'il n'a été donné à aucun être vivant de voir face à face la divinité, que le Christ s'est revêtu de notre humanité, pour que sa manifestation ne fût pas pour nous une occasion de mort. Mais lorsqu'il voulut rendre à sa face une légère étincelle de sa splendeur, lorsqu'il parut aux yeux de ses disciples avec tout l'éclat du soleil seulement, ceux-ci, frappés de terreur, tombèrent à l'instant la face contre terre. (Matth. XVII, 2, 6.) Si le Christ alors, loin de donner à sa figure divine tout l'éclat qui était en sa puissance, la tempéra pour s'accommoder à la faiblesse de ses disciples, et si, malgré ces précautions, ceux-ci furent contraints de dérober leurs yeux à une lumière insupportable, quel mortel pourrait jamais fixer la majesté divine dans tout son éclat?

Lorsque Moïse demanda au Seigneur de se montrer à lui à découvert, *c'est beaucoup ce que vous me demandez* (Exod. XXXIII, 17) lui répondit le Seigneur; je ne repousse pas votre insatiable désir, et vos vœux seront satisfaits. *J'acquiesce à votre demande* (Ibid. 17); mais pour que vous ne soyez pas victime de votre ambition, *je vous placerai dans un trou de rocher* (G) (Ibid. 22); car votre petite taille exige peu de place.

VIII. Au reste, tout ce que nous vous disons ici n'est que pour vous prémunir contre les doctrines judaïques; notre but réel étant de vous inculquer cette vérité que Notre-Seigneur était près de Dieu son Père. Ainsi, continuons : le Seigneur dit d'abord à Moïse : *Je vais passer devant vous dans ma gloire, et je ferai éclater devant vous le nom du Seigneur.* (Ibid. 19.)

Puisqu'il est Seigneur, à quel autre peut-il donner le nom de Seigneur (H) ? Remarquez ici le voile sous lequel il enseignait déjà ce dogme sacré du *Père et du Fils ;* remarquez surtout les paroles qui suivent : *Et le Seigneur descendit dans un nuage, se manifesta à Moïse, invoquant le nom du Seigneur ; et au moment où il passait devant lui, il l'invoqua en ces termes : Seigneur, Seigneur, Dieu de clémence, de miséricorde, de patience, d'infinie bonté, qui êtes la vérité même, qui gardez la justice, qui prenez pitié de tant de milliers de créatures, qui effacez les péchés, les iniquités, les crimes des mortels.* (*Ibid.* XXXIV, 5, 6, 7, 8, 9.) Puis la face contre terre, Moyse adora Dieu dans la personne du Seigneur qui invoquait le Père, et lui adressa cette fervente prière : *Seigneur, venez, marchez avec nous.* (Ibid.)

IX. Voilà une première preuve de ce que nous vous avons dit ; mais en voici encore une autre non moins décisive : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite* (I). (Ps. CIX, 1.) Ce n'est pas comme un maître à son esclave que le Seigneur parle ici, mais il parle au maître de toutes choses, à son Fils auquel *il a tout assujetti.* Car, comme dit l'Apôtre : *Puisque tout a été mis sous sa puissance, il faut incontestablement en excepter celui-là qui lui a tout mis sous les pieds,... afin que Dieu soit tout en tout.* (1 Cor. XV, 27, 28.)

Le Fils unique est le maître suprême de tout ce qui existe ; il est Fils du Père, fidèle et soumis à son Père ; il n'a point usurpé la souveraine puissance, mais il l'a

reçue de celui-là qui, de plein gré, la lui a remise; car le Fils ne l'a point envahie, et cette investiture n'a causé aucun regret au Père : c'est lui-même qui nous dit : *Mon Père m'a tout remis entre les mains.* (Matth. XI, 27.) Tout m'a été remis, sans que cette transmission ait jamais eu de commencement; je conserve précieusement ce dépôt, sans en dépouiller celui de qui je le tiens (K).

X. Le Seigneur est donc le Fils de Dieu. C'est le même qui est né à Bethléem de Juda, selon ces paroles de l'Ange adressées aux bergers : *Je vous annonce une nouvelle qui vous comblera de joie;* je vous annonce *que le Christ, que le Seigneur vous est né aujourd'hui dans la ville de David.* (Luc. II, 10.) C'est ce qui a fait dire à un des Apôtres : *Dieu a fait entendre sa parole aux enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de toutes choses.* (Act. X, 36.) Ce mot : *de toutes choses*, renferme sans exception la plénitude de la souveraineté sur les Anges, les Archanges, les Dominations, les Puissances, en un mot, sur toutes les créatures, parce que, comme l'a dit encore l'Apôtre : *Tout est soumis à la souveraine puissance du Fils.* (Coloss. I, 16. Ephes. I, 22.) Il est le maître souverain des Anges; c'est l'Evangile qui vous le dit : *Alors le diable se retira; et en même temps les Anges s'approchèrent et le servirent.* (Matth. IV, 11.) Car l'Evangéliste ne dit pas : *Ils vinrent à son secours, mais, Ils le servirent;* voilà le signe caractéristique de la servitude.

Le moment étant venu où le Sauveur devait naître d'une vierge, c'est à l'Archange Gabriel que fut réservé

l'honneur de le servir, en raison de sa dignité personnelle. (Luc. I, 26.) Lorsqu'il fut sur le point de se retirer en Egypte, pour y abattre les divinités factices (L), ouvrage de la main des hommes (Isaï. XIX, 1) ce fut encore à un Ange que fut réservée la mission d'apparaître à Joseph dans son sommeil. (Matth. II, 13.) Après la mort du Sauveur, c'est encore un Ange qui annonce sa résurrection, et dit aux saintes femmes : *Allez, dites aux disciples que le Seigneur est ressuscité ; il sera avant vous dans la Galilée. C'est ce que j'avais à vous dire* (M). (Matth. XXVIII, 7.) Admirez la ponctualité du mandataire; c'est comme s'il eût dit : Je vous atteste que tels sont les ordres que j'ai reçus, afin que, si vous en négligez l'exécution, la faute ne retombât pas sur moi, mais sur les coupables.

Il est donc certain qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, auquel se rapportent ces paroles de l'Apôtre dont nous avons donné lecture. *Car encore qu'on parle de Dieux* (*au pluriel*) *soit dans le ciel, soit sur la terre, il n'y a néanmoins pour nous qu'un seul Dieu Père, de qui toutes choses tirent leur être, et qui nous a faits pour lui; un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites, ainsi que nous.* (1 Cor. VIII, 5, 6.)

XI. Deux noms reposent sur la tête de Jésus-Christ : il s'appelle *Jésus*, parce qu'il est le Sauveur des hommes; *Christ*, parce qu'il est investi du souverain sacerdoce. Tels sont les deux titres que Moïse, par une inspiration divine et prophétique, signala à la postérité en les conférant à deux hommes éminemment vertueux,

en désignant ANSES fils de NAVÉ, pour son successeur dans la suprématie sur Israël (N), et changeant son nom en celui de *Jésus* ou *Josué* (Num. XIII, 17); en conférant à son frère Aaron le souverain sacerdoce, il l'appela *le Christ, oint* (Lev. IV, 5, Sept.) pour nous montrer que la puissance royale et la souveraine sacrificature, alors divisées sur deux têtes également nobles, seraient un jour réunies sur la tête d'un seul, qui serait *Jésus-Christ*. En effet, le Christ est le souverain sacrificateur successeur ici-bas d'Aaron. *Ce n'est pas lui qui s'est donné ce noble titre*, dit l'Apôtre, *mais il le tient de celui qui lui a dit : Tu es Prêtre éternel dans l'ordre de Melchisédech.* (Heb. V, 6.)

Jésus, ou Josué fils de Navé fut en plusieurs occasions le type, la figure de celui dont il portait le nom. C'est sur les bords du Jourdain qu'il prit le commandement des enfants d'Israël (Josue, III, 1.) : c'est sur ces mêmes bords que Jésus-Christ, après son baptême, commença sa prédication. (Matth. III, 13.) Le fils de Navé préposa douze chefs au partage des terres dont les enfants d'Israël allaient entrer en possession (Josue, XIV, 1, 2); et Jésus dissémina sur toute la terre ses douze Apôtres, pour publier son Evangile. (Matth. XXVIII, 19.)

La foi de Rahab, femme publique, trouva grâce dans la destruction de sa patrie auprès de Jésus, fils de Navé, (Josue, VI, 25); et le véritable Jésus nous dit : *Voilà que les publicains et les femmes prostituées vous précéderont dans le royaume des Cieux.* (Matth. XXI, 31.)

Au seul bruit des trompettes, les murs de Jéricho s'écroulèrent, sous le commandement de Jésus fils de

Navé ; et parce que Jésus-Christ a dit, en parlant de ce temple dont nous voyons d'ici les ruines : *Il ne restera pas pierre sur pierre* (Matth. XXIV, 2) sa parole a reçu son exécution, comme vous le voyez. Ce temple célèbre est tombé, non pas précisément parce que Jésus-Christ l'avait dit, mais parce qu'il en avait vu la cause prochaine dans les iniquités de ce peuple infidèle (O).

XII. Il n'y a qu'un seul et unique Seigneur, qui s'appelle Jésus-Christ, nom admirable que les Prophètes n'ont signalé que d'une manière oblique et détournée. Ecoutez Isaïe : *Voilà que votre Sauveur vient à vous, apportant avec lui son salaire.* (LXII, 11.) Or, dans la langue hébraïque, le nom de *Jésus* signifie *Sauveur.* Mais la grâce prophétique voila ce vrai nom aux yeux des Juifs qu'il prévoyait devoir être un jour déicides, pour ne leur pas donnèr l'occasion d'anticiper sur l'heure marquée dans les décrets éternels.

Ce n'est point des hommes que le Sauveur reçut le nom de *Jésus ;* c'est l'Ange Gabriel qui le manifesta aux hommes ; et ce n'est pas de son autorité que l'Ange le nomma ainsi, mais c'est au nom de celui qui l'avait envoyé, c'est-à-dire au nom de Dieu le Père. Voici les termes dans lesquels il exposa sa mission à Joseph : *N'hésitez pas de reconnaître Marie pour votre femme ; car l'enfant qu'elle porte est le fruit du Saint-Esprit. Elle mettra au jour un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus.* Et de suite il expliqua le motif et le sens de ce nom : *Car il sauvera* SON PEUPLE *de ses péchés.* (Matth. I, 20, 21.)

Il n'est pas encore né, comment concevra-t-on qu'il eût pu avoir déjà UN PEUPLE à lui, s'il ne l'avait déjà pas eu antérieurement. Et c'est à cette circonstance que faisait allusion le prophète Isaïe, lorsqu'il disait : *Du ventre de ma mère il m'appela par mon nom* (XLIII, 1) parce que l'Ange devait un jour le lui imposer dans le sein de sa mère.

Le même Prophète, voyant dans les siècles à venir les embûches du perfide Hérode, ajoute : *Sous sa main protectrice il m'a caché.* (Ibid. 2.)

XIII. Le nom de *Jésus* signifie donc (P) en hébreu *Sauveur*. Mais en grec il signifie encore : *médecin.* C'est lui, en effet, qui guérit tout à la fois et les corps et les âmes ; c'est lui qui rend la vue aux aveugles et qui dissipe les ténèbres de notre esprit, qui redresse les boiteux, qui relève les pécheurs par la voie de la pénitence ; c'est lui qui dit au paralytique : *Ne péchez plus*, après lui avoir dit : *Prenez votre lit, et marchez.* (Joh. V, 14, 8.) Voyez *l'Homélie sur le paralytique*, *n.* 21.) Il commence par guérir l'âme avant de guérir le corps, parce que celui-ci ne languissait que par suite du péché ; il procède ensuite à la guérison du corps. Si donc quelqu'un gémit sous le poids des péchés, il a un médecin ; et pour peu que sa foi soit chancelante, il lui dira : *Venez au secours de mon incrédulité.* (Marc. IX, 24.) O vous qui êtes en proie aux douleurs, prenez courage, armez-vous de confiance, approchez-vous de Jésus ; car il guérit aussi les maladies du corps, et vous apprendrez que Jésus est le Christ.

XIV. Le juif ne conteste pas à *Jésus* son nom, mais

il lui conteste celui de *Christ*. C'est pourquoi l'Apôtre bien-aimé a dit : *Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus soit le Christ?* (1 Joh. II, 22.) Le Christ est souverain Pontife ; le sacerdoce est immuable dans sa personne; il n'a eu aucun antécédent, comme il n'aura aucun conséquent, ainsi que nous vous le disions à l'office dimanche dernier (Q) en vous expliquant ces mots : *Selon l'ordre de Melchisédech*. Ce n'est pas par héritage qu'il est Grand-Prêtre, ce n'est pas avec une huile produite de la terre qu'il a été consacré, mais il l'a été par son Père avant tous les siècles et d'une manière d'autant plus supérieure à celle de tous les autres prêtres, qu'il a été fait prêtre avec serment. Aucun consécrateur ne jure au sacre d'un prêtre quelconque; celui-ci seul a été sacré avec serment *par celui qui lui a dit : Le Seigneur a juré, et ne s'en repentira pas*. (Ps. CIX, 4. Heb. VII, 20, 21.) La volonté de son Père lui eût suffi pour lui garantir la perpétuité de cette dignité; mais la sécurité devient double, lorsque le serment vient confirmer la volonté. *Afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayons une puissante consolation dans notre foi* (Heb. VI, 18) en Jésus Fils de Dieu que nous reconnaissons pour le Christ.

XV. A son avénement la nation juive lui contesta son titre, méconnut sa dignité de Christ (Joh. XIX, 15); mais les démons la reconnurent et lui en rendirent un témoignage solennel. (Luc. IV, 41.) David en avait eu aussi connaissance, et l'avait signalé à la postérité en di-

sant : *J'ai préparé une lampe à mon Christ* (R). (Ps. CXXXI, 17.) Les uns ont vu dans cette lampe l'éclat, l'évidence attachée au don de prophétie ; d'autres ont pris cette lampe pour le mystère de l'incarnation dans le sein d'une vierge, d'après ces paroles de l'Apôtre : *Nous portons ce thrésor dans des vases d'argile.* (2 Cor. IV, 7.) C'était également le Christ que le Prophète Amos avait en vue, lorsqu'il disait en parlant de Dieu : *Voilà celui qui annonce aux hommes son Christ* (S). (Amos IV, 13.)

Moïse, Isaïe, Jérémie, tous les Prophètes l'ont connu sous ce titre ; les démons eux-mêmes ne l'ont pas ignoré. Car, dit l'Evangéliste, *Les démons sortaient du corps de plusieurs en criant et disant : Vous êtes le Christ Fils de Dieu. Mais il les menaçait et ne leur permettait pas de parler ainsi, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.* (Luc. IV, 41, texte grec.) Tandis que les Princes des prêtres l'ignoraient, les démons le confessaient. Que dis-je ? La Samaritaine elle-même le proclamait : *Venez voir un homme*, disait-elle, *qui m'a dit tout ce que j'ai jamais fait. N'est-il pas le Christ ?* (Joh. IV, 29.)

XVI. Oui, c'est Jésus-Christ qui est venu dans le monde comme le Pontife des biens futurs (Heb. IX, 11) qui dans sa divine munificence nous a fait tous participer à son auguste nom. Les rois de la terre ne partagent pas leurs titres, leurs dignités avec leurs sujets ; mais Jésus Fils de Dieu, comme Christ, a daigné nous gratifier du titre de *Chrétiens*. Mais, dira-t-on, ce titre est nouveau : avant la venue de Jésus, il était inconnu ;

et ce qui est nouveau est souvent sujet à contradiction en raison même de sa nouveauté. C'est à cette objection que le Prophète a répondu d'avance lorsqu'il a dit : *Ceux qui me serviront, porteront un nom nouveau qui sera béni sur toute la terre.* (Isaï. LXV, 15, 16, sec. Sept.) Demandons aux Juifs : servez-vous le Seigneur, oui ou non? Nous le servons, répondront-ils. Montrez-nous donc votre nouveau nom; car celui d'*Israélites* que vous portez est celui que vous tenez de Moïse, comme enfants d'*Israël;* celui de *Juifs* est un nom que vous avez pris au retour de Babylone comme enfants de Juda. Où est donc ce nouveau nom dont parle le Prophète? Pour nous, en nous attachant au service de Jésus-Christ, nous en avons reçu un nouveau qui, en raison même de sa nouveauté, *sera béni sur toute la terre.* En effet, ce nom est répandu sur tout le globe; et les Israélites, ou les Juifs, n'ont à eux qu'un pays; et les Chrétiens sont disséminés jusqu'aux extrémités de la terre; car partout le nom du Fils unique de Dieu est annoncé et proclamé.

XVII. Vous demandez si les Apôtres ont connu, ont prêché le nom du Christ. Demandez plutôt s'ils l'ont porté en eux-mêmes. S. Paul, s'adressant à son auditoire (T), lui dit : *Voulez-vous éprouver la puissance du Christ qui parle par ma bouche?* (2 Cor. XIII, 3.) *Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais c'est le Christ, c'est Jésus Notre-Seigneur que nous prêchons.* (2 Cor. IV, 5.) Qui est-ce qui parle ainsi? Celui-là même, ô prodige! qui naguère était son persécuteur et qui aujourd'hui le proclame. Hé! comment cela? L'a-t-on gagné avec de l'argent? Mais il n'y avait personne qui l'eût

pu faire. Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il avait vu Jésus-Christ en réalité, qu'il en avait été effrayé et couvert de confusion ? Car déjà il avait été transporté dans le ciel. Il était sorti de Jérusalem dans l'intention de persécuter l'Eglise; et trois jours après, au sortir de Damas, le persécuteur est changé en Apôtre. D'où vient cette étrange métamorphose? Pour des choses qui se sont passées dans l'intérieur des familles, on appelle ordinairement en témoignage des commensaux, mais je n'en fais rien; je prends à témoin celui-là même qui était auparavant notre plus cruel ennemi. Et vous douteriez encore? Si je vous produisais comme témoins Pierre et Jean, quelque respectable que fût leur témoignage, vous pourriez encore dire : Ils sont suspects, car ils étaient du nombre de ses partisans. Mais qu'ajoutera-t-on contre celui qui, de forcené persécuteur, est tout à coup devenu un Apôtre zélé, et qui dans la suite scella son témoignage de son sang? Le suspectera-t-on encore?

XVIII. Puisque mon sujet m'a amené jusqu'ici, je vous dirai que j'ai été constamment frappé de l'admirable conduite du Saint-Esprit qui n'a laissé parvenir à la postérité que très-peu d'écrits des autres Apôtres, tandis que quatorze Epîtres de S. Paul, jadis son persécuteur, sont venues jusqu'à nous. Certes, Pierre et Jean ne lui cédaient pas en prérogatives ou en mérites. Loin de nous cette pensée! Mais c'est par la raison même qu'il avait été l'ennemi, le persécuteur de l'Eglise, que son témoignage devait l'emporter sur tous les autres; c'est pour cela qu'il lui fut accordé d'écrire plus qu'aux autres pour subjuguer notre croyance.

Lors de ses premières prédications n'entendit-on pas tous ses auditeurs se demander : *N'est-ce pas là celui qui persécutait à Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom? N'est-il pas venu ici pour nous enchaîner et nous mener aux Princes des prêtres?* (Act. IX, 21.) Ne vous en étonnez pas, dit Paul, je sais qu'il est *dur de regimber contre l'aiguillon*. (Ibid. 5.) Je sais que *je suis indigne de porter le nom d'Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu; mais j'étais alors dans les ténèbres de l'ignorance*. (1 Cor. XV, 9. 1 Tim. I, 13.) Je croyais que la prédication du Christ était l'anéantissement de la loi, et j'ignorais que *le Christ était venu, non pour la détruire, mais pour l'accomplir; mais la grâce a été surabondante en moi*. (1 Tim. I, 14. Gal. I, 16.)

XIX. Que de témoignages en faveur du Christ viennent se grouper sous mes yeux! Voilà le Père céleste qui du haut des cieux rend témoignage à son Fils (Matth. III, 17; XVII, 5); là c'est le Saint-Esprit qui descend sur sa personne sous la forme d'une colombe. (Luc. III, 22.) Ici c'est l'ange Gabriel qui annonce à Marie sa divine conception. (Luc. I, 27, 38.) La Vierge elle-même qui l'a enfanté; la crèche, ce lieu a jamais heureux (Luc. II, 7); l'Egypte qui donne asyle au Christ encore enfant (Matth. II, 14); Siméon qui tient dans ses bras le désiré des nations, et qui saisi de l'esprit de Dieu, entonne ce cantique d'actions de grâces : *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur selon votre parole, puisque j'ai vu de mes yeux le Sauveur que vous nous donnez, et que vous destinez à être exposé à la vue de tous les peuples* (Luc.

II, 28, 31); Anne la prophétesse, cette sainte femme consacrée au Seigneur, vivant dans la retraite et la continence (Luc. II, 36, 38); Jean-Baptiste, le plus grand des Prophètes (Matth. II, 11) le prince du Nouveau Testament, qui était tout à la fois la fin de l'ancienne loi, et le commencement de la nouvelle; le Jourdain au nom de tous les fleuves (Matth. III, 13); la mer de Tibériade au nom de toutes les mers (Joh. VI, 1, 24); les aveugles, les boiteux, les morts qui secouent la poussière des tombeaux (Matth. XI, 5) : voilà tout autant de témoins qui accourent pour déposer en faveur de la divinité du Christ. J'entends encore les démons qui sortent des abymes pour s'écrier : *Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, ô Jésus? nous savons qui vous êtes; vous êtes le Saint de Dieu*. (Marc. I, 24.) Les vents qui se déchaînent et se calment à sa voix ; les cinq pains qui nourrissent cinq mille personnes (Matth. XIV, 16, 21) ; le bois de sa croix qu'on voit encore ici (U) au milieu de nous, et qui est néanmoins divisé sur toute la terre par millions de parcelles entre les mains des fidèles; le palmier dans la vallée de Jéricho (V) qui tend encore ses branches aux fidèles, comme jadis aux enfants pour célébrer son triomphe (Joh. XII, 13); Gethsémani où l'on craint de rencontrer encore le traître Juda (Matth. XXVI, 36); Golgotha, cette sainte montagne dont le sommet si célèbre par ses augustes mystères s'élève au-dessus de tous les monts (Matth. XXVII, 33); le sépulcre, ce monument sacré; cette pierre sous laquelle le Christ fut fermé et qui est encore là sous vos yeux (Ibid. 60); ce même soleil qui en ce moment nous éclaire et qui dé-

roba sa lumière au monde à l'instant où le mystère de la rédemption s'accomplit (Luc. XXIII, 45); ces ténèbres qui couvrirent la terre (Matth. XXVII, 45) depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième (depuis midi jusqu'à trois); le mont des Oliviers que vous voyez, et qui fut le théâtre de sa triomphante ascension (Act. I, 11) pour se réunir à Dieu son Père; ces nuées qui arrosent nos campagnes et qui s'ouvrirent pour le dérober aux yeux de ses disciples (Ibid. 9): voilà des témoignages écrits. J'en appelle encore aux portes célestes dont avait parlé le Psalmiste en ces termes : *Portes, élevez-vous; élevez-vous, portes éternelles; et le Roi de gloire entrera.*(Ps. XXIII, 7.) J'en appelle à ses ennemis déclarés, attachés ensuite à son char; à ce Paul, d'abord ardent et cruel persécuteur de son nom, puis son Apôtre infatigable, dont la voix a retenti longtemps d'un pôle à l'autre; à ces douze Apôtres qui ne se sont pas contentés de le proclamer par toute la terre, mais qui ont scellé de leur sang, au milieu des supplices, les vérités qu'ils avaient annoncées; à l'ombre de Pierre qui guérit les malades au nom du Christ (Act. V, 15); aux linges, aux ceintures de Paul, qui sont partout un remède à tous les maux; à ces Perses, à ces Goths et à tous ces Gentils (X) qui convertis à la foi meurent en témoignage de celui qu'ils n'ont jamais vu corporellement; à ces démons qui tous les jours prennent la fuite à la voix des fidèles; à cette nuée de généreux martyrs : voilà autant de faits historiques, autant de monuments inébranlables qui attestent à vous et à la postérité la divinité du Christ.

XX. A tant de voix si variées, à tant d'autres témoi-

gnages refuserez-vous encore de croire à la divinité du Christ? S'il est donc quelqu'un parmi vous qui jusqu'ici n'ait pas cru, qu'il se soumette et croie; que la foi de celui qui a cru jusqu'ici, devienne encore plus vive. Apprenez tous à connaître celui dont vous portez le nom. Vous vous appelez *Chrétiens* : ah! je vous en conjure, ne flétrissez pas ce nom; ne permettez pas que Notre-Seigneur Jésus-Christ Fils de Dieu soit blasphémé par rapport à vous. Que toutes vos œuvres rendent témoignage de votre foi en face de tous les hommes, pour qu'à leur vue ils glorifient dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père qui est au ciel, à qui appartient la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



NOTES SUR LA DIXIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 307. — *S'ils en rejettent dédaigneusement les paroles.*

On lit au livre des Proverbes (xxx, 4) : *Qui est monté au ciel et qui en est descendu? Qui a retenu l'esprit dans ses mains? Qui a lié les eaux comme dans le pan d'un manteau? Qui a fixé toutes les limites de la terre? Quel est son nom? Quel est le nom de son fils? Dites-le, si vous le connaissez.*

Sur ce texte, Rabbi Moses Hadarsan répond et dit : « Celui qui « est monté dans les cieux et qui en est descendu, c'est le Dieu saint « et béni... Quel est son nom?—Le Père vieux (l'Ancien des jours).— « Et celui de son fils? — L'enfant de la vieillesse. » Voilà la tradition dont les Juifs sont encore porteurs. Dieu est ici appelé le *Père vieux*, comme dans les Livres saints il est appelé l'*Ancien des jours*, parce qu'il n'a eu aucun commencement. Son fils est appelé le fils de la vieillesse, parce qu'il a été engendré de toute éternité. (*Voy.* Galatin. *Arcana fidei catholic.*) (*Note du Trad.*)

(B) pag. 308. — *Il est le Christ, c'est-à-dire l'oingt.*

S. Cyrille attribue au Christ une double consécration : une première qui le constitua prêtre éternel : c'est cette consécration dont il fait ici mention, et au n. 14 ; une seconde temporelle qui lui fut conférée comme homme par le Saint-Esprit, son Père l'ayant constitué le Sauveur du genre humain. (Catech. xxi, 2.) C'est à ces deux consécrations ou onctions qu'il applique le même verset du psaume xliv : *Propterea unxit te Deus.*

(C) pag. 309. — *Son vrai nom est celui de Jésus.*

Voyez la note P, ci-bas, p. 335.

(D) pag. 310. — *Que dit le Seigneur ? Faisons l'homme.*

Voici comme Galatin démontre le mystère de la Trinité aux Juifs modernes à l'aide de leurs propres livres et de ce texte qu'on lit ainsi dans la bible hébraïque, mot pour mot :

Elohim (Dii) *faciamus hominem ad imaginem nostram, tanquam similitudinem nostram.* Nous *Dieux*, faisons l'homme à notre image, comme à notre ressemblance.

Puis ensuite : *Creavit Elohim* (Dii) *hominem ad imaginem suam, ad imaginem Elohim* (Deorum), *creavit ipsum masculum et fœminam, creavit eos.*

Les Dieux *créa* l'homme à *son* image, à l'image des *Dieux*. Il le *créa* mâle et femelle, les *créa*.

Telle est la construction bizarre du 26, 27e verset du premier chapitre de la Genèse, tel qu'on le lit dans la langue hébraïque, et qui heurte toutes les règles de la grammaire dans toutes les langues. Cette construction grammaticale est par conséquent si mystérieuse que toute la Synagogue ancienne y a constamment lu le mystère de la sainte Trinité ou d'un seul Dieu en trois Personnes. Tâchons de nous faire comprendre des personnes qui ne savent pas l'hébreu.

Elohim est le pluriel de *el*, *Dieu*. Voilà donc plusieurs Dieux qui disent : *Faisons l'homme à notre image.* Cependant les Juifs, tant anciens que modernes, n'ont jamais reconnu qu'un Dieu. D'où vient donc qu'il est dit : Nous Dieux faisons, etc. ? — *Premier mystère.*

Les Dieux *créa* l'homme à *son* image.

Que signifie ce singulier *créa* et *son* avec ce pluriel *Dieux ?* — *Second mystère.*

Pourquoi dans le premièr texte est-il dit : *Faisons*, et dans le second : *créa ?* — *Troisième mystère.*

Or, voici ce qu'on lit dans les commentateurs ou paraphrastes de l'ancienne Synagogue, antérieurs à Jésus-Christ.

Par le mot *Elohim*, *Dieux*, on comprend trois middoth ou Personnes divines qui ont créé le monde, savoir : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Par l'image des Dieux (*Deorum*) *Elohim*, on entend les trois facultés de notre âme, *mémoire*, *intelligence*, *volonté*, qui représentent en nous la Trinité divine ou les trois hypostases d'un seul Dieu. (*Voy.* les lettres de M. Drach, 2e lettre, c. 1, pag. 25. *De la*

Trinité.) Et Wagenseil, *Tela ignea Satanæ*. Sur ces paroles du prophète Isaïe (cap. VI) : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Deus sabaoth, etc.* on demande pourquoi cette triple répétition du mot *Sanctus*. A cela Rabi Siméon, fils de Johaï, répond : *Sanctus* c'est le Père, *Sanctus* c'est le Fils, *Sanctus* c'est le Saint-Esprit, qui ne sont qu'un Dieu, le Dieu des armées. Le Rabi Jonathan, fils d'Uziel, donne en chaldaïque la même réponse mot pour mot. (Vid. *Galatini arcana fidei*, lib, II, pag. 42.)

Quel parti les Pères grecs et latins n'auraient-ils pas tiré des paraphrastes chaldaïques, s'ils leur eussent été connus ! mais les Juifs se gardaient bien de les communiquer, surtout aux Chrétiens.

(*Note du Traducteur.*)

(E) pag. 311. — *Le Christ s'est donc découvert aux yeux des Prophètes.*

Tous les Pères grecs, soit avant, soit après le concile de Nicée, et les Pères latins antérieurs à S. Augustin, se sont tous accordés pour ne voir dans les Prophètes que les organes immédiats de la seconde Personne de la sainte Trinité, et pour dire que dans toutes les apparitions de Dieu aux hommes dont il est parlé dans l'Ancien Testament, c'est toujours de la seconde personne, c'est-à-dire de Jésus-Christ qu'il faut l'entendre, non pas au reste d'une vision de Dieu dans sa substance propre et divine, mais analogue aux forces humaines. (*Vide* Catech. XII, 13, 14.)

(F) pag. 312. — *Aucun homme ne survivra à ma vue.*

C'était une opinion générale chez les Juifs et chez les Gentils, qu'un homme vivant ne pouvait avoir vu Dieu. Les Hébreux en particulier en étaient tellement convaincus qu'ils se tenaient pour morts, dès qu'ils avaient vu seulement des Anges : *Manué comprit aussitôt que c'était l'Ange de Seigneur, et dit à son épouse : Nous mourrons infailliblement, parce que nous avons vu Dieu.* (Jud. XIII, 21, 22.)

Gédéon, à la vue de l'Ange, s'écrie : *Mon Seigneur, mon Dieu, malheur à moi ! parce que j'ai vu l'Ange du Seigneur face à face ! Sur quoi le Seigneur lui dit : Que la paix soit avec vous, ne craignez point, vous ne mourrez pas.* (Jud. VI, 22, 23.)

Cette idée était si fortement inculquée dans l'esprit des peuples,

qu'elle les poursuivit au milieu des ténèbres du paganisme. Il suffisait qu'ils eussent cru voir ou entendre quelque Dieu pour se croire perdus. (*Voy.* Callimaque, *in Palladis lavacra,* vers. 100.) Le moindre mal qui pouvait leur arriver selon eux c'était de perdre l'esprit. Ainsi la folie était chez eux un titre pour juger qu'une personne avait vu ou entendu quelque Dieu, et en était obsédé. (*Voyez* Euripide, *Oreste*, vers. 1668; *Hippol.* vers. 141 ; Plaute, *Amph.* ac. II, sc. II, v. 143.) Le fou était par cela même un objet de respect et de commisération pour tous ceux qui le rencontraient. C'est à ce préjugé que David eut recours pour se tirer des mains des Philistins. Il feignit l'épilepsie que les anciens ont toujours regardée comme une véritable obsession.

Plutarque (*in Marcelli vitâ*) raconte l'histoire d'un nommé Nicias qui, pour s'échapper des mains de ses ennemis, feignit également une chute épileptique en plein théâtre.

(*Note du traducteur.*)

(G) pag. 312. — *Dans un trou de rocher.*

Le mot grec ὀπὴ, qu'on trouve dans les Septante, qu'on traduit par *foramen,* un trou, signifie tout lieu d'où l'on peut voir sans être vu. Le vrai mot latin qui répond au grec est *specus, spelunca*, de *spicio*, je regarde.

(H) pag. 313. — *A quel autre peut-il donner le nom de Seigneur?*

Je place ici une note qui depuis longtemps aurait dû trouver sa place. C'est sur la distinction des mots *Deus* Dieu, et *Dominus* Seigneur, qu'on remarque dans la bible. Pour abréger, je ne citerai que deux autorités également recommandables, dont l'une appartient à l'Eglise d'Orient, l'autre à celle d'Occident.

S. Grégoire de Nysse, sur ces paroles de la Genèse (cap. II) : *In principio creavit Deus cœlum et terram. Dixit Deus : Fiat lux. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum. Dixit autem Deus : Fiant luminaria,* fait observer que dans le récit de la création on ne rencontre le nom de *Dieu* que lorsqu'il s'agit de choses matérielles ou inanimées ; mais lorsqu'il est question de créer des êtres douées de raison, c'est alors qu'il prend le titre de *Seigneur. Formavit igitur* DOMINUS DEUS *hominem;* puis un peu plus bas il ajoute : *Tulit igitur* DOMINUS DEUS *hominem.*

S. Augustin (tom. III, lib. VIII, *de Gen*. cap. II) fait la même observation : *Nullo modo vacare arbitror, sed nos aliquid et magnum aliquid admonere, quod ab ipso divini libri hujus exordio usque ad hunc locum nunquam positum est :* DOMINUS DEUS, *sed tantummodo* DEUS. *Nunc verò ad id ventum est ut hominem in paradiso constitueret, eumque per præceptum operaretur, ita Scriptura locuta est : Et sumpsit* DOMINUS DEUS *hominem quem fecit*.

« Je ne crois pas que le mot : *Seigneur*, soit ici superflu. Mais je « crois qu'il signifie quelque chose et quelque chose de grand. Il faut « remarquer que depuis le commencement de ce livre divin jusqu'au « verset 4 du chap. II, on rencontre pour la première fois le mot SEI- « GNEUR DIEU. Jusque-là on ne lit que le mot DIEU ; et ce n'est qu'au « moment où il va créer, placer l'homme dans le paradis terrestre, et « l'instruire, que l'Ecriture a dit : *Le Seigneur Dieu prit l'homme qu'il avait fait*. » (*Note du traducteur*.)

(I) pag. 313. — *Asseyez-vous à ma droite*.

Ces paroles qui n'ont été dites qu'au Fils que le Père engendre de toute éternité, expriment non-seulement l'élévation de son thrône et les honneurs dont il jouit, mais elles désignent encore d'une manière particulière sa toute-puissance. En effet, outre que la main droite, dans l'Ecriture. marque toujours la puissance et la force, il est plusieurs endroits où elle désigne clairement et expressément une égalité de puissance et d'élévation, tel, par exemple, que celui-ci : *N'établissez pas votre ennemi auprès de vous, et qu'il ne s'asseye pas à votre droite*. (Eccli. XII, 12.) Il est visible que dans ce passage le Sage nous défend ici de mettre notre ennemi de niveau avec nous, et de lui confier une autorité qui balance la nôtre, puisqu'il ajoute : *De peur qu'il ne veuille prendre votre place et s'asseoir dans votre chaire*.

Tel est aussi le sens que le paganisme donnait à cette expression. Ainsi Callimaque, étalant la grande puissance d'Apollon, la fonde sur l'avantage qu'il a *d'être assis à la droite* de Jupiter :

Δύναται γὰρ, ἐπεὶ Δεὶ δεξιὸς ἧσται.

Nam potis est, siquidem dexter sedet ille Tonanti.

(Hymn. *ad Apol*. v. 29.)

« Le même poëte dit que Minerve communique l'esprit de prophé- « tie et la souveraine félicité, que tout ce qu'elle promet est irrévocable

« et infaillible, parce qu'*elle est assise à la droite du Père des Dieux*.
« Car elle est la seule, ajoute-t-il, avec qui Jupiter a voulu partager « tous ses honneurs, parce qu'*aucune mère n'a eu part à sa concep-* « *tion ni à sa naissance.* » Sous le nom de Minerve ou de Pallas, il faut entendre la *sagesse* divine. (Vid. *Pall. Lavacra*, v. 132 et seq.)

Voyez Horace (lib. I, Ode 12, vers. 20, 21) Julien l'Apostat (Orat. IV) les notes de Mme Dacier sur Homère. (Odyssée, chant III, vers. 385.)

« Minerve, dit Aristide, est toujours assise à la droite de son Père, « elle ne s'éloigne jamais de lui; ils sont l'un et l'autre inséparables. « Elle lui est toujours intimement unie; elle ne vit que de sa vie, et « sa vie n'a que lui pour terme.... Elle est assise sur le même thrône, « elle entre dans tous ses conseils; tout leur est commun, elle a part « à tout..... ce qui porte son père à l'honorer et à la révérer..... « Pindare, continue l'orateur, confirme ce que je dis de Minerve. Il « la place à la droite de son Père, pour recevoir les ordres qu'il vient « donner aux Dieux; elle est ainsi de sa nature au-dessus des Anges, et « c'est elle qui leur commande. »

Maintenant sortons des ombres et reconnaissons la vérité dans sa source. Minerve ou Pallas est une fable; mais cette fable a pour base la vérité, comme la fausse monnaie a la véritable monnaie pour base. C'est avec raison qu'un auteur célèbre de nos jours a dit que le paganisme n'était autre chose que la vérité en putréfaction. Le fondement de cette fable est incontestablement la créance universelle catholique, *ab omni tempore*, qui régnait dans tous les esprits depuis l'origine du monde, que Dieu avait un Fils de toute éternité qui apportait en lui toutes les perfections de son Père. Mystère profond qui était reçu à la faveur de ce dogme, que *ce Fils était assis à la droite de son Père.* On concevait aisément qu'un fils régnant avec son père, *était assis à sa droite;* on s'en tenait là; et c'en était assez pour des temps consacrés aux ombres et aux figures.

Voilà donc contre les anciens Ariens, les Sociniens et les illuminés modernes, un argument puissant tiré de la croyance universelle (catholique) suivant cet axiome de Vincent de Lerins : *Credendum est quod ubique, quod semper, quod ab omnibus. Oportet ut sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem.*

Que les Sociniens héritiers et successeurs des Ariens, que nos philosophes qui, comme des bâtards, n'ont pas de généalogie, ouvrent donc les yeux dans la guerre qu'ils font au Fils de Dieu. Puissent-ils mettre à profit les lumières que les Livres sacrés et profanes leur prêtent, se rendre aux témoignages que l'antiquité païenne leur a laissés, reconnaître en un mot que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qu'il est tout-puissant, parce qu'*il est assis à la droite de son Père*, et que ses ennemis doivent lui servir de marchepied.

Il nous reste encore à prouver aux Pharisiens de nos jours que lorsqu'ils feignent de ne pas comprendre ce texte du Psalmiste : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, etc.* (Ps. CIX) dans le même sens que l'Eglise catholique, ils se constituent en opposition réelle avec l'ancienne Synagogue, avec leurs pères.

Ouvrons les livres dont les Juifs sont porteurs, et nous leur ferons lire leur condamnation. Prenons le Targum (paraphrase) de Jonathan fils d'Uziel qui, selon eux, était contemporain d'Aggée, de Zacharie et de Malachie, qui vivait par conséquent peu de temps après le retour de la captivité. Voici les termes dont il s'est servi pour traduire de l'hébreu en chaldéen : *Dixit Deus Verbo suo*, Dieu a dit à son Verbe, etc. Or, Jonathan ne voyait alors dans le mot *Domino meo*, ni Abraham, ni Salomon, ni Ezéchias, comme les Juifs le prétendent aujourd'hui; il voyait dans le mot *Seigneur*, le Verbe ou le Messie, comme nous l'y voyons. Les autres anciens *Targumistes* ou paraphrastes chaldaïques, tels que R. Moses Hadarsan, R. Saadias, Gaon sur *Daniel*, Isaac fils d'Aramah, l'auteur du *Midrasch Tchilim*, enfin le Thalmud (*in suchah*, cap. V de la *Gemarre*) s'accordent tous pour dire : Le Dieu saint et béni *fera asseoir le Messie à sa droite*, comme il a été dit : *Dixit Dominus Domino meo.*

Lorsque nous lisons dans l'Evangile S. Matthieu que Jésus-Christ, parlant aux Juifs, se fit à lui-même l'application des paroles du Psalmiste, nous voyons que personne ne put lui répondre, ni n'osa l'interroger. Les Actes des Apôtres nous apprennent que S. Pierre fit également de ce texte un argument invincible qui subjugua plusieurs de ses auditeurs. Mais S. Paul dans ses Epîtres (1 Cor. XV, 25. Heb. I, 13; V, 6; VI, 20; VII, 1 et seq.) tire de ce même texte des arguments

puissants sans doute, mais dont toute la force ne résidait que dans la croyance générale où était alors toute la nation juive, que les paroles du Psalmiste ne concernaient que le Messie ou le Fils de Dieu. (*Vid.* Galatin, lib. VIII, cap. 5 : Huet. *Demonst. Evangel.* Propos. VII, pag. 288. *Voyez* la note V, X Catech.)

(*Note du Traducteur.*)

(K) pag. 314 — *Sans en dépouiller celui de qui je le tiens.*

Les Ariens argumentaient ainsi : « Si tout lui a été remis entre les « mains, s'il a été revêtu de la suprématie sur toutes les créatures, « il fut donc un temps où il ne l'était pas, donc il n'est pas coéternel « avec son Père. » Voyez Athanase (t. I, pag. 103) sur ces mots : *Omnia mihi tradita sunt à Patre.* Ce que dit ici S. Cyrille est donc spécialement dirigé contre les Ariens.

(L) pag. 315 — *Pour y abattre ces divinités mensongères.*

Nous lisons dans Isaïe (cap. XIX, vers. 1, édit. des Septante) : *Ecce Dominus... veniet in Ægyptum, et concutientur manufacta Ægypti à facie ejus, et cor eorum deficiet in ipsis.* « Voilà que le Seigneur « viendra en Egypte : alors les idoles d'Egypte seront ébranlées devant « sa face, et le cœur leur manquera. » Rapprochons de ce texte d'Isaïe la tradition : Eusèbe (lib. VII, *Demonst. Evang.* cap. XX, p. 296) Ruffin (lib. II, *Vita PP.* cap. VII, pag. 460) Athanase (*De incarnat. Verb.* n. 36, *Epistola ad Maximum*, n. 4) nous apprennent que lors de la fuite de Jésus en Egypte et de son entrée dans ce royaume, toutes les idoles tombèrent dans tous les temples.

C'est à ce texte, c'est à cette tradition, qui paraît fondée sur l'Evangile apocryphe *de l'enfance de Jésus*, que Cyrille fait ici sans doute allusion.

(M) pag. 315. — *C'est ce que j'avais à vous dire.*

Le texte grec dit : ἰδοὺ, εἶπον ὑμῖν, *Ecce dixi vobis.* La Vulgate a traduit : *Ecce prædixi vobis.* Sur quoi Sacy et autres traducteurs français ont enchéri et ont dit : *Je vous en avertis par avance.* On voit dans ces traductions pâlir, puis disparaître le sens réel que S. Cyrille fait ici sentir.

(N) pag. 316. — *Changeant son nom en celui de Jésus ou Josué.*

Le fils de Navé, que nous appelons *Josué*, se nommait d'abord

Anses, suivant les Septante. On le trouve encore sous ce nom dans les Nombres. (cap. XIII.) Mais dans la Vulgate on lit *Osée* au lieu d'*Anses*. *Navé* était le nom de son père ; nous disons *Nun* au lieu de *Navé*, d'après S. Jérôme. On croit que Moïse changea son nom après la défaite des Amalécites, en y ajoutant le nom de Dieu. *Hoseah* signifie *Sauveur; Jehosua* signifie *le salut de Dieu*. (*Voyez* Eusèbe, *Demonst. Evangel.*)

Dans la bible des Septante (Levit. IV, 5) Moïse dit en parlant d'Aaron : *ὁ ἱερεὺς ὁ χριστὸς. Le Grand-Prêtre, le Christ.*

(*Note du Traducteur.*)

(O) pag. 317. — *Dans les iniquités de ce peuple infidèle.*
Voyez la note N, sur la XV Catech., n. 15.

(P) pag. 318. — *Le nom de Jésus signifie donc.*

Dans le IV[e] § de cette Catéchèse Cyrille a déjà parlé de cette double étymologie tirée des langues hébraïque et grecque.

La première est incontestable ; quant à la seconde qu'il fait dériver du grec ἴασις, *salut*, elle me paraît plus ingénieuse que solide, comme le remarque S. Jean Chrysostôme. (Homil. II, *in Matth.*) Cependant elle a eu pour partisans plusieurs Pères, tels qu'Eusèbe (*Dem. Evang.* lib. IV, 10) l'Auteur des dialogues sur la Trinité insérés dans les œuvres de S. Athanase, mais surtout de S. Basile dont je vais reproduire les termes. « D'où vient le nom de *Jésus?* — De Ιεσουχα, *Iesoucha*, qui signifie *salut ;* ce mot est hébreu. Cependant je crois plutôt qu'il vient de Ιάω, Ιω, *je guéris*, au futur, Ιάσω, *je guérirai*, et de là Ιησοῦς, par une métastase ionique de l'alpha en êta. (*Grammaire* de S. Basile, p. 175.)

S. Epiphane a pensé que les premiers Chrétiens avaient été appelés *Jessaiens*, du nom de Jésus, et que c'est d'eux que le juif Philon veut parler sous le nom de *therapeutes*, guérisseurs, médecins. (*Vid.* Hæres. XXIX, *Nazareorum*, n. 4.)

Tous les Pères de l'Eglise ont vu unanimement un sens mystérieux et prophétique dans la valeur des lettres qui composent, soit en grec soit en hébreu, le nom de *Jésus*. A partir de l'Epître de S. Barnabé, ils ont vu avec cet Apôtre dans les deux lettres initiales, ι, η, le nom-

bre 318, celui de ceux auxquels Abraham donna la circoncision. (Gen. cap. XVII.)

L'iota signifie *dix;* l'êta signifie *huit;* l'iota initial partagé d'un trait ☩ forme le *thau* ou la croix, et signifie 300, total 318.

D'autres ont vu dans l'iota surmonté d'une barre, le signe mystérieux de ces paroles de Jésus-Christ : Tout sera accompli *jusqu'à un iota et un moindre trait.* En effet, en grec l'iota ἰ surmonté d'un esprit signifie *dix;* nombre complet et immuable qui désigne la fixité de la croix dont il est surmonté. (*Vide* Clement. Alexand. Pædag. lib. II. *Vid.* Cottel. p. 238, t. II, p. 251. 2e partie.)

Mais de toutes ces explications mystérieuses et prophétiques, il n'en est pas de plus frappantes que celles que l'on trouve dans les livres sibyllins; nous la reproduisons ici en vers latins :

Tunc ad mortales veniet, mortalibus ipsis
In terris similis, natus omnipotentis
Corpore vestitus. Vocales quatuor autem
Fert, non vocalesque duas, binûm geniorum.
Sed quæ sit numeri totius summa docebo :
Namque octo monadas, totidem decadas super ista
Atque hecatondas octo infidis significabit.
Humanis nomen, etc.

« Alors il viendra chez les mortels le Fils du Dieu tout-puissant, « semblable aux mortels eux-mêmes, revêtu d'nn corps comme « eux. Son nom porte quatre voyelles, deux consonnes : je vous « enseignerai la valeur de tout le nombre, savoir : huit unités, huit « dixaines, huit centaines; à ce nombre les infidèles le reconnaî- « tront. » En effet le nom de Iησους est composé de quatre voyelles et de deux consonnes :

I	η	σ	ο	υ	ς	
10	8	200	70	400	200	888

C'est ainsi que le nom de l'Antechrist doit, d'après l'Apocalypse, reproduire en lettres grecques le nombre 666. Quant à l'autorité des Livres sibyllins mis par tous les Pères au nombre des preuves irréfragables qu'ils opposaient aux païens, nous ne citerons ici que ces mots des Constitutions apostoliques : *Quòd si Græci vel Gentiles nostris Scripturis non creduli, cachinnant, eis fidem faciat vel prophetissa*

eorum sibylla ita illos alloquens. (*Constit. Apost.* lib. v, cap. viii, *Cottel.* t. i, p. 306.) (*Note du Trad.*)

(Q) pag. 319. — *Ainsi que nous vous le disions à l'office, dimanche dernier.*

Cette instruction n'est pas venue jusqu'à nous.

(R) pag. 320. — *J'ai préparé une lampe à mon Christ.*

Plusieurs Pères ont vu dans les Prophètes en général cette lampe dont parle le saint roi David, tels qu'Eusèbe. (*Demonst. Evangel.* lib. iv, cap. 16.) Mais beaucoup d'autres ont reconnu dans S. Jean-Baptiste, le Prophète par excellence, cette lampe prophétique, s'appuyant sur ces paroles de Jésus-Christ lui-même, qui, parlant de S. Jean, a dit : *Il était* LA *lampe ardente et lumineuse*. Les traducteurs français, ne rencontrant jamais dans le latin l'article défini, mettent *un, une,* là où il faut lire *le, la,* comme il se trouve dans le texte grec : Ἐκεῖνος ἦν ὁ λύχνος ὁ καιόμενος καὶ φαίνων. Ce qui fait disparaître l'énergie des vérités évangéliques. (*Note du Trad.*)

(S) pag. 320. — *Voilà celui qui annonce aux hommes son Christ.*

Pour comprendre ces paroles, il faut avoir sous les yeux le verset xiii du iv chap. d'Amos, selon les Septante : *Quia ecce ego firmans tonitruum et creans spiritum et annuntians in homines* CHRISTUM *suum, faciens mane et nebulam, et ascendens super excelsa terræ; Dominus Deus omnipotens nomen ei.*

« Car voici celui-ci qui crée et confirme l'esprit des tonnerres, qui « annonce aux hommes *son Christ*, qui fait succéder l'aurore aux té- « nèbres, qui monte sur les hauteurs de la terre : son nom est le Sei- « gneur le Dieu tout-puissant. »

Au lieu de *Christum suum*, nous lisons dans la Vulgate : *Eloquium suum.* (*Note du Traducteur.*)

(T) pag. 321. — *S. Paul, s'adressant à son auditoire, lui dit* :

Le texte ici cité est extrait de la II[e] Epître aux Corinthiens, c'est-à-dire aux Gentils, comme aux Juifs convertis de Corinthe. Je crois qu'il y a ici une faute de copiste, et que S. Cyrille voulait faire allusion au discours de S. Paul dans la synagogue (Act., xviii, 5) où l'Apôtre prouvait aux Juifs que Jésus était le Christ : *Testificans Judæis esse*

Christum Jesum. Là il y avait un auditoire. Mais la lettre aux Corinthiens suppose S. Paul écrivant et non pas prêchant, des lecteurs et non pas un auditoire. (*Note du Traducteur.*)

(U) pag. 324. — *Le bois de sa croix qu'on voit encore ici.*

Il en a déjà été parlé (Catéch. IV, 10) ; il en sera encore parlé. (Catéch. XIII, 4.) Quelques critiques protestants, entre autres Rivet, ont prétendu que ces endroits où S. Cyrille parle du bois de la vraie croix ont été intercalés ; et la preuve qu'ils en apportent, c'est que les mots : *qu'on voit encore ici*, semblent dire qu'il y avait longtemps que les fidèles étaient en possession de ce précieux bois, tandis qu'il n'y avait tout au plus que vingt ans que la croix du Sauveur avait été retrouvée. Mais d'autres protestants, tels que Guillaume Cave, Thomas Milles de la même communion, ont appris à ces critiques téméraires que cette expression : *qu'on voit encore ici*, se rapporte au temps écoulé depuis la mort de Notre-Seigneur. On peut consulter sur l'Invention de la sainte croix, dont l'Eglise fait la fête, S. Paulin (Epist. XXXI, 6) S. Jérôme, Sulpice Sévère (lib. I, *Hist.*) S. Ambroise (*de Obitu Theodos.*) Ruffin (lib. X, *Hist. Eccles.* cap. 8) Théodoret (lib. I, cap. 18) Socrate. (Lib. I, cap. 17.) Voyez enfin à la suite de ces Catéchèses la lettre de S. Cyrille à l'Empereur Constance, n. 3.

Contre tant de témoignages contemporains et oculaires on sent combien est puéril l'argument tiré du silence d'Eusèbe de Césarée.

Au reste, le Père de Montfaucon nous apprend que cet historien fait mention de la découverte de la croix dans son commentaire. (Ps. LXXXVII, pag. 549.) Basnage, auteur protestant, a néanmoins osé écrire dans son histoire des Juifs (lib. VI, cap. 14, sect. 10) que Grégoire de Tours, mort l'an 596, était le premier auteur qui en eût parlé. Voilà les illustres savants que MM. les Protestants nous présentent comme autant d'oracles infaillibles.

L'Impératrice Hélène fit trois parts du bois de la vraie croix : elle en envoya une à Constantin, une autre à Rome, pour être placée dans une église, bâtie sous le vocable *de la sainte Croix de Jérusalem*. Elle plaça la plus grande partie dans une châsse d'argent qu'elle laissa dans l'église qu'elle fit bâtir sur le saint sépulcre, à Jérusalem, sous le vocable de *basilique de Sainte-Croix*. Devant cette châsse brûlait nuit et jour une lampe dont l'huile opérait journellement des guérisons mi-

raculeuses. (*Voyez* la vie de S. Sabas et Cyriaque.) Un prêtre était préposé à sa garde sous le nom de *Staurophylacque*. S. Porphyre était revêtu de cette charge sous le PC. Jean, successeur de S. Cyrille, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Gaza. Alors la châsse était d'or, comme nous le voyons dans la vie de ce saint Evêque.

Les Latins célèbrent l'Invention de la sainte Croix le 3 mai, et les Grecs, le troisième jour après Pâques. S. Paulin nous apprend que l'Evêque de Jérusalem montait sur une tribune élevée, et y exposait la précieuse relique à la vénération des fidèles ; mais que les étrangers jouissaient du même avantage le jour de l'Exaltation qui était fixée à celui de la Dédicace de l'église bâtie par sainte Hélène.

Vers l'an 604, Chosroès roi de Perse, après une victoire sur les Romains, se rendit maître de Jérusalem, et dans le butin il s'empara de la sainte Croix et de sa châsse ; mais quatorze ans après, vaincu à son tour par Héraclius, il fut contraint de la restituer. Elle fut rapportée par Zacharie PC. qui avait été fait prisonnier, et replacée par Héraclius lui-même dans l'église du Calvaire.

Cet événement rendit plus célèbre chez les Grecs la fête de l'Exaltation de la sainte Croix qui se célèbre chez les Latins le 14 septembre.

On a dit que l'Institution de cette fête était parmi nous plus ancienne que celle de l'Invention qui ne remontait, a-t-on dit, qu'au VIIIe siècle ; mais Thomassin pense avec raison qu'elle est parmi nous d'une date bien antérieure. Le sacramentaire de S. Grégoire en fait mention ; et dans les lois visigothes on trouve celles du roi Edvige, où cette fête est indiquée entre l'octave de la Passion et l'Ascension. Gratien en attribue le décret au Pape Eusèbe qui vivait sur la fin du IVe siècle. On peut encore consulter sur l'établissement de cette fête les Notes du père Leslée dans le missel Mozarabique in-4°, Rome 1755, p. 573.

Quant aux parcelles du bois de la vraie croix, disséminées sur la surface du monde chrétien, déjà même du temps de S. Cyrille vingt ou vingt-cinq ans après sa découverte, nous lisons dans une lettre de S. Paulin évêque de Noles, adressée à Sulpice Sévère avec une parcelle de la vraie croix, ces mots : *Accipite magnum in modico munus, et in segmento pene atomo hastulæ brevis.* (*Epist.* XI, p. 150.) Le même auteur nous apprend que quelque immense qu'eût été la quantité de parcelles répandues dans tous le monde chrétien, depuis la décou-

verte faite par Ste Hélène jusqu'à lui, c'est-à-dire pendant soixante-dix ans, la croix n'avait souffert aucune diminution quelconque de volume.

Quæ quidem crux in materia insensata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris pene quotidie hominum votis lignum suum commodat ut detrimenta non sentiat, et quasi intacta permaneat quotidie dividuam sumentibus et semper totam venerantibus, sed istam imputribilem virtutem et indetribilem soliditatem de illius profectò carnis sanguine bibit quæ passa mortem, non vidit corruptionem. (*Loco citato* pag. 158.) (*Note du Traducteur.*)

(V) pag. 324. — *Le palmier dans la vallée de Jéricho.*

L'auteur de l'itinéraire de Jérusalem (Voyez la note T, XIII. Cat.) dans la description qu'il fait des lieux Saints, dit : *A parte dextrâ est arbor palmæ de qua infantes ramos tulerunt, et venienti Christo substraverunt.* « A droite on voit le palmier dont les enfants prirent « des rameaux pour les mettre sous les pieds du Sauveur. »

On sait, au reste, que cet arbre est si vivace qu'on ne doit pas s'étonner qu'il eût subsisté 350 ans après la mort du Sauveur. L'auteur que nous venons de citer, parlant de Gethsémani, dit encore : *Est et petra ubi Juda Scarioth Christum prodidit.* « On voit la roche sur laquelle Judas Iscariote livra le Sauveur. »

(X) pag. 325. — *A ces Perses, à ces Goths et à tous ces Gentils.*

Nous ne connaissons de persécutions contre les Chrétiens hors de l'empire Romain, antérieures à S. Cyrille que celle que suscita Sapor II, en Perse sous le règne de Constantin, l'an 340. M. Joseph Assemani, (*in calend univ.* Tom. VI.) a donné un catalogue de tous les martyrs qui souffrirent en Perse sous les rois Saxanites, et qui sont nommés dans les martyrologes au 17 avril, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de S. Siméon Evêque martyr et de ses compagnons. (Vid. *Sozomène*, l. II. cap. 8, 9, 10.) Quant aux Goths, l'histoire ne fait remonter l'introduction du Christianisme chez ces peuples que sous le règne de l'Empereur Valérien, environ l'an 259. Les Goths originaires de la Suède, étant entrés dans la Galatie et la Cappadoce, furent redevables des premiers rayons de la lumière évangélique à quelques prêtres et à d'autres Chrétiens qu'ils avaient faits prisonniers. C'est ce que nous apprenons de Sozomène (l. II, cap. 6) et de Philostorge. (l. II, C. 5.) Mais

S. Basile (Epist. 338) dit que la semence de l'Evangile fut portée parmi les Goths de la Cappadoce par le B. Eutychius qui avait touché les cœurs de ces barbares. Il est hors de doute que le Christianisme n'y fut pas accueilli sans contradiction de leur part, et qu'il n'y ait été, comme ailleurs, scellé du sang d'un grand nombre de martyrs; mais les actes n'en sont pas venus jusqu'à nous. On trouve dans les souscriptions du concile de Nicée celle de Théophile Evêque de Gothie. Mais l'Arianisme ne tarda pas à infecter cette nation. Ulphilas, successeur de Théophile, adhéra au concile de Nicée et à la foi catholique selon Socrate (lib. II, cap. 42) Sozom (l. VI, 37) Théodoret. (l. IV, cap. 35.) Mais ensuite, gagné par l'Empereur Valens, duquel il sollicitait un asyle contre la fureur d'Athanaric roi des Goths Thervingiens, qui persécutait les Chrétiens, il embrassa l'Arianisme, et pervertit peu de temps après cette nation. Les Chrétiens orthodoxes se trouvaient placés entre deux persécuteurs, entre Athanaric roi des Goths Thervingiens qui persécutait tous les Chrétiens en général, et Fritigerne roi des Goths occidentaux qui, poussé par Valens et Ulphilas, était acharné contre tous les Catholiques. C'est à cette persécution d'Athanaric, vers l'an 370, qu'il faut rapporter le martyre de S. Sabas le Goth et de plusieurs autres dont nous trouvons les actes dans une lettre de l'Eglise de Gothie adressée à celle de Cappadoce dont S. Basile était alors Evêque.

Ce ne peut être de cette persécution ni de ces martyrs que S. Cyrille veut ici parler. Ce qu'il dit ne peut se rapporter qu'aux martyrs qui ont scellé de leur sang au milieu des païens les premières prédications de l'Evangile.

ONZIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *Fils unique de Dieu, qui est né du Père vrai Dieu avant tous les siècles, par qui tout a été fait.*

SOMMAIRE.

I. C'est par abus qu'on donne à plusieurs le nom de *Christ*. Il n'en est qu'un, qui est prêtre de toute éternité. — II. Le Christ est Fils de Dieu, non par adoption, mais par nature. — III. — Pierre, chef et prince des Apôtres. (*Voyez* Catéch. VI, 13; XIV, 7; XVII, 27.) — IV. Le Fils est engendré de toute éternité et premier-né de Dieu, d'une manière qui surpasse l'intelligence humaine. Il est engendré de toute éternité, semblable en tout à son Père. (Catéch. IV, 7.) — V. Il est Fils sans commencement. Le Christ a deux Pères : David selon la chair, et Dieu selon sa divinité. Le mot d'*aujourd'hui*, dans la génération du Fils, désigne l'éternité. — VI. Le Christ est Fils *unique*. — VII, VIII. La génération divine ne connaît aucune imperfection, aucune heure, aucun instant, aucune ignorance, aucun dessein prémédité. — IX. Le Fils est véritablement Dieu. — X. Différence entre le Verbe de Dieu et le verbe

de l'homme. — XI. La génération du Verbe divin n'est connue que de Dieu. Les Anges occupent une place dans les cieux suivant leurs degrés de perfection. (*Voyez* la dissertation sur les Anges.) — XII. Une curiosité téméraire nous conduit à l'impiété. Le St-Esprit n'a rien révélé dans les Ecritures sur le mode de génération du Fils. XIII. Nous ne devons pas rougir de notre ignorance à l'égard de ce mystère. — XIV. Le Christ est véritablement Dieu, quoiqu'il n'y ait qu'un principe qui est Dieu le Père. — XV. Preuves de la divinité du Christ. — XVI. La divinité du Père et du Fils est une, comme leur volonté. — XVII. Ce n'est pas le Père qui s'est fait homme, c'est le Fils; le Fils n'est pas le Père et n'est pas une créature. XVIII. Il est en tout égal à son Père. — XIX. C'est un mystère impénétrable. — XX. Le Fils n'a point de commencement dans le temps. Preuves de son éternité. — XXI. C'est le Fils qui a tout fait. Il règne souverainement sur ses œuvres. — XXII. Exemples imparfaits de cette codivinité, tirés des actes humains. — XXIII, XXIV. Preuves tirées de l'Ecriture sainte que le Christ est créateur de toutes choses visibles et invisibles.

—

Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissimè autem locutus est nobis in Filio. (Heb. I, 1.)

« Dieu qui autrefois parlait à nos pères par les Prophètes, révélant ses « mystères, comme par différentes parties et en différentes manières, nous a « parlé en ces derniers jours par son Fils. »

—

I. Nous nous sommes hier suffisamment appesanti sur nos motifs d'espérer en Jésus-Christ; nous l'avons fait du moins selon nos moyens. Nous avons dit qu'il ne fallait pas croire simplement en Jésus-Christ, qu'il ne fallait pas surtout le confondre avec beaucoup de saints personnages que les Ecritures appellent *Christs* (oingts),

qui n'ont jamais été que la figure du véritable Christ, lequel n'a point été choisi au milieu des hommes, mais appelé par Dieu son Père à la souveraine sacrificature de toute éternité. Et c'est pour garantir la foi du commun des fidèles contre toutes fausses idées, que l'Eglise a placé les mots UN SEUL dans l'énonciation de cet article du symbole : *En un seul Seigneur Jésus-Christ Fils unique de Dieu.*

II. Quand nous vous parlons du Fils de Dieu, gardez-vous de croire qu'il est Fils par adoption. Non, il est Fils dans l'ordre de la nature. Il est Fils unique, parce qu'il n'a aucun frère qui partage sa divinité et le privilége de sa naissance. Ce n'est pas de nous qu'il tient le titre et le nom de Fils, c'est de son Père même. Or, tout nom que les pères donnent à leur fils, est vrai.

III. Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ se revêtit autrefois de la nature humaine, beaucoup le méconnurent. Voulant révéler aux hommes cette grande vérité, il réunit un jour ses disciples, et leur demanda : *Que dit-on du Fils de l'homme?* (Matth. XVI, 13.) Ce n'était certes pas l'esprit de vaine gloire qui lui faisait faire cette question; mais il voulait leur dévoiler la vérité, il voulait que vivants avec le Fils de Dieu, ils ne le confondissent pas avec les autres mortels. Et sur la réponse qu'ils lui firent, que *les uns le prenaient pour Elie, les autres pour Jérémie* (Ibid. 14); il leur dit : « Les hommes « qui ne me connaissent pas sont excusables; mais vous, « mes Apôtres, qui en mon nom guérissez les lépreux, « chassez les démons, ressuscitez les morts, vous ne de- « vez pas ignorer celui au nom de qui vous opérez ces

« prodiges. » Tous se turent, car cette leçon surpassait l'intelligence humaine. Mais Pierre, le prince des Apôtres, le chef suprême de l'Eglise, rompit le silence et répondit aussitôt, non pas comme inspiré par sa perspicacité naturelle ou les lumières de sa raison, mais éclairé par Dieu le Père : *Vous êtes le Christ*, puis ajouta : *le Fils du Dieu vivant*. Cette réponse fut à l'instant suivie d'une ample bénédiction conçue en des termes qui lui révélaient la source et le principe de sa pénétration : *Tu es heureux, Simon Barjona, parce que ce n'est ni la chair ni le sang, mais mon Père qui est dans les cieux qui te l'a révélé*. (Matth. XVI, 16, 17.)

Quiconque reconnaît avec Pierre Notre-Seigneur Jésus-Christ pour Fils de Dieu, participe à sa béatitude. Celui, au contraire, qui méconnaît le Fils de Dieu est malheureux et digne de pitié.

IV. Ainsi lorsque vous nous entendez parler encore de Jésus *Fils de Dieu*, ne croyez pas que nous parlions par métaphore, d'un Fils par adoption : non, nous parlons d'un Fils selon l'ordre de la nature et qui n'a point eu de commencement (A). Nous ne parlons pas d'un enfant élevé de la servitude à la dignité de Fils adoptif, nous vous parlons d'un Fils engendré de toute éternité, d'une manière qui surpasse toute intelligence humaine.

De même lorsque nous vous parlons de la primogéniture du Fils de Dieu, n'attachez pas à nos paroles le sens qu'elles ont dans le langage commun des hommes. Car qui dit parmi nous un *premier-né* (B), suppose des frères d'une naissance postérieure. C'est en ce sens qu'il a

été dit quelque part : *Israël est mon Fils premier-né* (Exod. IV, 22. Hebr. 1, 6.) Mais de même que Ruben (C) fut jadis déjeté de son droit de primogéniture, Israël en a aussi été dépouillé. (Gen. XLIX, 4.) Ruben avait souillé la couche de son père; Israël a crucifié le Fils du Père après l'avoir chassé de sa vigne. (Matth. XXI, 39.) Quant aux autres enfants, que leur est-il dit? *Vous êtes les fils du Seigneur votre Dieu* (Deuter. XIV, 1); et ailleurs : *J'ai dit : Vous êtes des Dieux, vous êtes tous les enfants du Très-Haut.* (Ps. LXXXI, 6.) Remarquez ce mot : *J'ai dit*, et non pas, *J'ai engendré :* c'est parce que, s'ils sont les enfants du Très-Haut, ils le sont par adoption, et qu'ils ne l'étaient pas par génération. Ils sont devenus ce qu'ils n'étaient pas; mais le Fils de Dieu n'est pas devenu autre que ce qu'il était. Il a toujours été son Fils, coéternel, semblable à lui, antérieur à tout siècle; il est la vie engendrée de la vie, la lumière sortie de la lumière, la vérité de la vérité, la sagesse de la sagesse, Roi issu de Roi, et Dieu de Dieu, puissance de puissance.

V. Si donc vous lisez en tête de nos Evangiles : *Livre de la génération de Jésus-Christ fils de David, fils d'Abraham* (Matth. I, 1) c'est selon la chair qu'il faut l'entendre; car il est réellement fils de David dans la consommation des siècles, tandis qu'il est Fils de Dieu avant tous les siècles et qu'il n'a point eu de commencement. Comme fils de David il est devenu ce qu'il n'était pas; comme Fils de Dieu il est ce qu'il fut éternellement avant tous les siècles.

Il a deux Pères : David selon la chair, Dieu le Père

selon sa divinité : la première génération est soumise au calcul des temps et aux tables généalogiques; l'autre n'est soumise à aucun calcul de temps, de lieux, ou de famille. *Qui pourra*, dit le Prophète, *raconter sa génération ?* (Isaï. LIII, 8.) Dieu est un esprit : or, ce qui est un esprit n'engendre que spirituellement, comme une chose incorporelle, d'une manière *inscrutable* et au-dessus de toute intelligence. Le Fils même a dit de son Père : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui* (D). (Ps. II, 7.) Ce dernier mot n'est pas une date, mais il est perpétuel; il est sans calcul de temps avant tous les siècles. *Ex utero ante luciferum genui te.* (Ps. CIX, 3.) Je vous ai engendré avant l'astre du jour.

VI. Croyez donc en Jésus-Christ Fils du Dieu vivant, Fils unique selon ces paroles de l'Evangile : *Car c'est ainsi qu'il a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique, pour que tout homme qui croira en lui ne périsse pas, mais jouisse de la vie éternelle* (Joh. III, 16); et ailleurs : *Celui qui croit au Fils n'est pas jugé* (Ibid. 18) *mais passe de la vie à la mort.* (Ibid. V, 24.) *Mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie; et la colère de Dieu demeure sur lui* (Ibid. III, 36) *parce qu'il n'a pas cru au Fils unique de Dieu.* (Ibid. 18.) C'est encore à cette vérité que le même Evangéliste rend témoignage en ces termes : *Nous avons vu sa gloire, gloire telle que le Fils unique devait la recevoir du Père. Il était plein de grâce et de vérité.* (Ibid. I, 14.) A sa vue les démons en tremblant s'écriaient :

Laissez-nous ; qu'y a-t-il entre vous et nous , Fils du Dieu vivant? (Luc. IV, 34. Marc. V, 7.)

VII. Jésus-Christ est donc le Fils de Dieu par nature, non par adoption, mais par une génération réelle. Celui qui aime le Père, aime le Fils; et celui qui méprise le Fils, outrage le Père.

Quant, au reste, nous vous parlons d'un Dieu générateur, ne laissez pas votre esprit s'abaisser (E) jusqu'à cette génération des corps qui est toute sujette à corruption. L'impiété est inséparable de pareilles idées. *Dieu est un esprit* (Joh. IV, 24) et sa génération est spirituelle. Car les corps engendrent les corps, et cette génération est nécessairement soumise à l'action du temps. Mais dans la paternité divine il n'y a aucun temps intermédiaire entre le générateur et l'engendré. La génération d'ici-bas est toujours imparfaite; celle de Dieu le Fils fut toujours parfaite, et fut toujours ce qu'il est sans commencement.

Nous naissons enfants; notre corps se fortifie de jour en jour; notre intelligence se développe; de l'ignorance nous passons progressivement aux sciences. O homme! ta naissance fut imparfaite. Le développement de ton corps et de ton intelligence fut toujours progressif. Mais dans la filiation divine il n'y a rien de pareil. Il n'y a ni enfance, ni faiblesse, ni progrès. Car si le Père a engendré le Fils dans un état d'imperfection, c'est donc du temps qu'il aurait reçu sa perfection; et vous accuseriez le Père d'impuissance. Si c'est du temps qu'il a reçu sa perfection, elle ne serait donc pas éternelle.

VIII. Ne confondez donc pas la génération divine avec la génération humaine, ni avec celle d'Isaac enfant d'Abraham qui engendra, non pas celui qu'il voulut, mais celui qui lui fut accordé. Dans l'acte générateur de Dieu le Père, il n'y a ni ignorance ni délibération. Dire qu'il a ignoré son Fils dans un temps quelconque, c'est d'une extrême impiété. Assigner un temps quelconque à sa volonté et à sa paternité divine, c'est une égale impiété. Car jamais Dieu n'a été sans Fils, et aucun instant n'a précédé sa paternité. Il eut toujours le Fils qu'il a engendré, non pas comme les hommes engendrent les hommes, mais comme il l'avait connu lui seul, avant tous les siècles pour *Dieu vrai*.

IX. Le Père étant vraiment Dieu, a engendré un Fils également *vrai Dieu*. Cette paternité ne ressemble pas à celle d'un maître à l'égard de ses disciples, telle que celle dont parle S. Paul, lorsqu'il dit : *Je vous ai engendré en Jésus-Christ par l'Evangile*. (1 Cor. IV, 15.) Car le Fils dont parle ici l'Apôtre, n'était pas un fils dans l'ordre de la nature, mais seulement en science et en doctrine; tandis que le Fils de Dieu est Fils et vrai Fils dans l'ordre de la nature, non pas comme vous, qui devenez maintenant enfants de Dieu. Car c'est par adoption dans la grâce que vous le devenez, comme il est dit : *Le Verbe a donné à ceux qui l'ont reçu* (c'est-à-dire qui ont cru en lui) *le pouvoir de devenir enfants de Dieu, qui ne sont nés ni du sang ni des désirs de la chair ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même*. (Joh. I, 12, 13.) En effet, nous naissons enfants de Dieu par l'eau et le Saint-Esprit (Ibid. III, 5); mais ce n'est

pas ainsi que Jésus-Christ est devenu le Fils de Dieu son Père. Car lorsqu'au moment de son baptême Dieu fit entendre cette voix : *Celui-ci est mon Fils* (Matth. III, 17) il ne dit pas : Celui-ci est *maintenant* mon Fils, pour nous faire entendre qu'il l'était déjà antérieurement au baptême.

X. La génération du Fils de Dieu s'est opérée, non pas comme dans les hommes l'esprit engendre la parole (F). L'âme est un être; la parole, au contraire, produite par l'âme, n'est qu'un ébranlement d'air qui s'éteint et s'efface aussitôt. Or, nous disons que le Fils de Dieu est le Verbe, qu'il est un être réel, vivant et subsistant, et non pas une vaine production des lèvres, mais qu'il est né éternellement de son Père, substantiellement et d'une manière qui surpasse toute intelligence humaine.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et Dieu était ce Verbe (Joh. I, 1, 2) assis à la droite de son Père (Ps. CIX, 1) qui comprend la volonté de son Père, et opère toutes choses selon cette même volonté, qui est descendu, et qui est remonté. (Eph. IV, 10.) Car la parole qui frappe nos oreilles ne monte ni ne descend. Mais c'est le Verbe qui parle et qui dit : *Je parle de ce que j'ai vu près de mon Père.* (Joh. VIII, 38.) C'est le Verbe puissant en œuvres et qui règne sur tout; car le Père lui a tout remis entre les mains. (Joh. XIII, 3. Matth. XI, 27.)

XI. Le Père l'a donc engendré d'une manière qui surpasse toute intelligence humaine, qui est à lui seul connue (G). Aussi ne vous promettons-nous pas de l'expliquer, mais nous nous contentons de vous affirmer que

de quelque manière que vous vouliez concevoir la génération divine, vous serez infailliblement induits en erreur. Et comment pourrions-nous la concevoir, nous qui ne connaissons pas même la nature des êtres créés? *Parlez à la terre, voyez si elle vous le dira* (H). (Job XII, 8, Sept.) Cherchez la solution de ce mystère, interrogez toutes les créatures; et toutes se tairont. Non, jamais la terre ne pourra vous rendre compte de la nature de celui qui l'a pétrie et modelée; bien moins encore le soleil. Si la terre l'ignore, si l'astre du jour qui ne fut créé que le quatrième jour, ignore ce qui s'est passé avant lui, comment vous parleront-ils de leur auteur? Le firmament sera également sourd à votre question, parce qu'il n'en sait pas plus. Car c'est par le Christ et la volonté du Père que le ciel comme une fumée a été suspendu sur nos têtes. (Isaï. LI, 6.) Les cieux des cieux (Ps. CXLVIII, 4) les eaux qui sont au-dessus des cieux ne pourront vous répondre. Pourquoi donc, chétif mortel, vous attristez-vous d'une ignorance qui vous est commune avec les cieux et toute la nature angélique? Car supposé, ce qui est impossible, que quelqu'un parvînt dans la première sphère des cieux, interrogeât les habitants (I) sur la manière dont Dieu a engendré son Fils, ils lui répondraient peut-être: Montez plus haut, là sont nos supérieurs, interrogez-les. Qu'il monte de sphère en sphères, qu'il s'éleve s'il peut, jusqu'aux Thrônes et aux Dominations, et même aux Principautés, des Principautés aux Puissances (Coloss. I, 16) partout il recevra la même réponse, parce que partout règne la même ignorance.

XII. Je suis en vérité stupéfait en voyant la vaniteuse curiosité de ces hommes téméraires, qui, sous prétexte de religion, se jettent tête baissée dans les abymes de l'impiété. Tandis qu'ils ne connaissent ni les Thrônes, ni les Dominations qui sont les œuvres du Christ, ni les Principautés, ni les Puissances, ils osent sonder les secrets du Créateur lui-même. Dis-moi, d'abord, audacieux mortel ! la distance qu'il y a entre un Thrône et une Domination, ce que c'est qu'une Principauté, une Puissance, une Vertu, un Ange; et lorsque tu m'auras répondu pertinemment, tu pourras ensuite pousser tes recherches jusqu'au Christ lui-même *par qui tout a été fait* (Joh. I, 3) il te sera permis de donner un libre essor à ta curiosité. Mais tu ne veux pas interroger les Thrônes ou les Dominations, ou plutôt, tu ne peux pas franchir ces espaces et interroger ces êtres qui sont intermédiaires entre toi et ton Créateur. Et quel autre que le Saint-Esprit connaît les profondeurs de Dieu? (1 Cor. II, 10.) Quel autre que celui qui nous a parlé dans les diverses Ecritures? (2 Petr. I, 21.) Or, il ne nous a rien dit sur la génération du Fils par le Père. Cesse donc, vaniteux mortel, de te fatiguer en scrutant laborieusement ce que le Saint-Esprit n'a pas jugé à propos de tracer dans les Livres saints. Toi qui ne comprends pas même ce qui est écrit, comment comprendras-tu ce qui ne l'est pas ? Les Ecritures renferment beaucoup de questions ardues, insolubles même pour notre intelligence; pourquoi donc nous tourmenter sur ce qui n'est pas même écrit? Une seule chose nous suffit, c'est de savoir que Dieu a engendré un Fils unique.

XIII. Faible mortel, ne rougis donc pas d'une ignorance qui t'est commune avec les Anges eux-mêmes. Le Père connaît seul son Fils, comme le Fils seul connaît le Père. Celui qui a engendré, connaît seul sa génération. C'est à cette divine et éternelle génération que le Saint-Esprit a rendu témoignage dans les Livres saints. *En effet, qui des hommes connaît ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? Ainsi nul ne connaît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu.* (1 Cor. II, 11.) *Car, comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même.* (Joh. V, 26.) *Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père.* (Ibid. 23.) *Comme le Père vivifie ceux qu'il veut, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît.* (Ibid. 21.)

Le générateur n'a éprouvé aucune perte de substance (K), et l'engendré a toujours été parfait. (Je sais bien que je répète ici ce que je vous ai dit plusieurs fois. Catech. V. 7; VII, 5; X, 9.) Mais c'est pour vous inculquer plus fortement encore ces vérités, que j'y reviens encore. Le Père n'a point de père, le Fils n'a point de frère; le Père ne s'est point changé en Fils (L), ni le Fils en Père. D'un seul Père est un seul Fils; il n'y a pas deux êtres non engendrés, comme il n'y a pas deux Fils uniques. Un seul est Père sans père, un seul est Fils né de toute éternité de son Père. Sa naissance est hors des temps, antérieure à tous les siècles; il est sans accroissement, il est ce qu'il a toujours été.

XIV. Nous croyons donc AU FILS UNIQUE DE DIEU, VRAI DIEU NÉ DU PÈRE (M). Car un Dieu vrai ne peut engen-

drer un Dieu faux, comme il a été dit. Aucune délibération n'a précédé sa génération; mais elle a été perpétuelle et plus prompte que nos pensées et nos paroles. Car en parlant nous absorbons le temps. Mais dans la puissance et l'action de Dieu le temps est nul. Comme nous l'avons dit souvent, ce n'est pas du néant qu'est sorti le Fils ; ce n'est pas par voie d'adoption qu'il est parvenu à cette dignité. Mais c'est un Père éternel qui a éternellement engendré d'une manière ineffable un Fils coéternel à lui qui est unique et qui n'a point de frère. Il n'y a pas deux principes (N). C'est sur le Père chef du Fils, que repose l'unique principe. (1 Cor. XI, 3.) Car le Père a engendré un Fils vrai Dieu qui a pour nom *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. (Isaï. VII, 14. Matth. I, 23.)

XV. Si vous voulez savoir que le Fils engendré du Père est Dieu, et que c'est lui qui s'est incarné dans la suite des temps, écoutez ce qu'en dit le Prophète : *C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la science, et qui l'a donnée à Jacob son serviteur, à Israël son bien-aimé. Après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes.* (Baruch. III, 36, 37, 38.) Reconnaissez-vous ici ce même Dieu, qui s'est incarné après la loi promulguée par Moïse? Voici encore une autre preuve de la divinité du Christ que vous trouvez dans l'épître qu'on vient de lire. *O Dieu ! votre thrône est éternel.* (Heb. I, 8. Ps. XLIV, 7.) Pour qu'on ne crût pas que sa divinité est une conséquence de son incarnation (O), le Prophète ajoute :

C'est pourquoi, Dieu, votre Dieu vous a oingt de l'huile de réjouissance, de préférence à tous ceux qui y ont part avec vous. (Ps. XLIV, 8.) Reconnaissez-vous ici le Christ qui reçoit de Dieu son Père l'onction de la divinité?

XVI. Voici encore une troisième preuve de la divinité de Jésus-Christ que vous présente le Prophète Isaïe. Ecoutez-le : *L'Egypte avec tous ses travaux, l'Ethiopie avec son trafic, Saba avec ses hommes d'une haute taille, se prosterneront devant vous, ils seront vos esclaves, ils marcheront à votre suite chargés de fers, ils vous adoreront, parce qu'en vous est le Dieu fort et qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous; car vous êtes vraiment Dieu, et nous l'ignorions; vous êtes le Dieu Sauveur d'Israël.* (Isaï. LV, 14, 15. Sept.) Ne reconnaissez-vous pas ici Dieu le Fils ayant en lui Dieu son Père? N'est-ce pas l'expression succincte de ces autres paroles de l'Evangile : *Mon Père est en moi, et moi en mon Père?* (Joh. XIV, 11.) Car faites-y attention; il ne dit pas : *Je suis le Père*, mais, *Le Père est en moi;* il ne dit pas non plus : *Moi et mon Père je suis un*, mais, *Moi et mon Père nous sommes un;* (Joh. X, 30.) et cela pour que nous ne nous égarions pas, et que nous ne confondions pas le Fils avec le Père. Il est *Un*, parce que Dieu a engendré Dieu, et que la divinité est indivisible. Il est *un*, parce que la royauté est indivisible, parce que le Père ne règne pas ici, et le Fils là, comme Absalon qui disputa à son Père des lambeaux de royauté. Mais là où règne le Père, règne aussi le Fils. Enfin ils sont *un*, pour que vous compreniez qu'il n'y a aucune distance entr'eux, que les volontés du Père

ne sont pas autres que celles du Fils, que les œuvres de l'un sont les œuvres de l'autre, que le mot *un* rend l'œuvre commune à tous deux, le Père faisant tout par le Fils; car le Psalmiste a dit : *Il a dit, et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé.* (Ps. CXLVIII, 5.) Or, celui qui dit, parle à celui qui écoute; celui qui commande, s'adresse à celui qui est présent.

XVII. Le Fils de Dieu est donc vrai Dieu, ayant en soi-même son Père sans être devenu Père (P), et sans avoir subi de mutation. Car ce n'est pas le Père qui s'est incarné, mais le Fils. Et pour marcher sur la ligne droite sans dévier ni à droite ni à gauche, ce n'est pas le Père qui a souffert pour nous, mais c'est le Père qui a délégué celui qui devait souffrir pour nous. Ne divaguons pas et ne disons pas : Il fut un temps où le Fils n'était pas, et n'admettons pas une confusion du Père avec le Fils (*la filio-paternité*) allons droit devant nous, sans décliner à droite ou à gauche (Num. XX, 17); et ne croyons pas rendre plus d'honneur au Fils en lui attribuant le titre de Père, ou faire plus d'honneur au Père en lui attribuant la création du Fils, mais rendons hommage à un seul Père par un seul Fils, sans diviser notre adoration. Nous prêchons un seul Fils assis à la droite de son Père avant les siècles, non-seulement depuis sa passion, mais de toute éternité.

XVIII. *Qui voit le Fils, voit le Père.* (Joh. XIV, 9.) Le Fils est en tout semblable à son Père; il est la vie née de la vie, la lumière née de la lumière, la vertu engendrée de la vertu, Dieu issu de Dieu. Les caractères de

la divinité sont égaux dans le Père comme dans le Fils ; tel qui a eu l'heureux privilége de voir le Fils, a vu également le Père. Au reste, ce n'est pas moi qui parle ici, c'est Dieu le Fils lui-même ; écoutez-le : *Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas encore ! Philippe, celui qui me voit, voit* aussi *mon Père.* (Joh. XIV, 9.) En un mot, ne faisons ni division ni confusion (Q) ; ne mettons aucun intervalle entre le Père et le Fils ; et n'écoutez pas celui qui vous parle du Père dans un temps et du Fils dans un autre. Toutes ces doctrines sont impies, toutes sont étrangères à l'Église. Le Père, en engendrant le Fils, est resté tel qu'il était, sans mutation quelconque. Il a engendré la sagesse, sans déroger à la sienne ; il a engendré la force, sans s'affaiblir lui-même. Il a engendré un Dieu, sans porter atteinte à sa divinité, et sans que le Fils fût au-dessous de lui. Perfection dans le Père, perfection dans le Fils. C'est un Dieu générateur, c'est un Dieu généré. Le Dieu de toutes choses, qui ne craint pas de reconnaître son Père et de dire : *Je remonte vers mon Père qui est aussi le vôtre, vers mon Dieu qui est votre Dieu.* (Joh. XX, 17.)

XIX. Mais, pour que vous ne croyiez pas que Dieu est Père du Fils et des créatures au même titre, remarquez ses expressions. Il n'a pas dit : *Je monte vers notre Père*, pour n'établir aucune communauté de nature entre lui Fils unique et les créatures. Mais il dit : *Je monte vers mon Père qui est aussi le vôtre.* Il est mon Père par *nature*, il est le vôtre par adoption. Puis encore : *Vers mon Dieu qui est aussi le vôtre.* Car il est le mien,

étant son propre Fils unique ; il est le vôtre, parce que vous êtes ses créatures.

Jésus-Christ est donc vrai Dieu Fils de Dieu, engendré d'une manière ineffable avant tous les siècles.

Pardonnez-moi, si j'insiste si longtemps sur ce dogme. Mais je ne puis trop l'inculquer dans votre esprit. Croyez que Dieu a un Fils. Mais ne cherchez pas à savoir comment cette génération s'est opérée, vos peines seraient perdues. Prenez garde de vous trop élever, si vous ne voulez pas tomber. *Ne recherchez point ce qui est au-dessus de vous, et ne tâchez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces.* Mais *n'occupez votre esprit que de ce que (Dieu) vous a commandé.* (Sirach. III, 22.) Dites-moi d'abord qui est le Père, puis vous chercherez ensuite qui est le Fils : si vous ne pouvez comprendre la nature du Père, ne vous inquiétez pas du mode de génération.

XX. Il vous suffit pour servir Dieu de savoir, comme nous l'avons dit, que Dieu n'a qu'un Fils engendré dans l'ordre de la nature, dont la naissance ne date pas de Bethléem, mais qui est antérieure à tous les siècles.

Ecoutez ce que dit le Prophète Michée : *Et toi Béthléem, maison Ephrata* (R), *tu n'es pas la moindre, quoique tu sois une des mille de Juda ; car c'est de toi que me sortira un chef pour régir mon peuple d'Israël. Et son avénement date du commencement, des jours de l'éternité.* (V, 2. Sept.) Ne vous arrêtez donc pas tant à celui qui est né à Bethléem (S) ; mais adorez celui qui est né de toute éternité de son Père. N'écoutez pas

celui qui place dans le temps l'origine du Fils; mais reconnaissez que comme le Père il a l'éternité pour principe. Cette origine du Fils, qui est éternelle, est un mystère qui surpasse toutes les intelligences créées. Le Père qui ne connaît aucun principe, est la source du fleuve de justice (Ps. XLIII, 5) c'est-à-dire Père du Fils unique; il l'a engendré, comme lui seul le sait.

Vous désirez aussi connaître l'éternité de sa royauté et de sa domination : eh bien, écoutez-le lui-même lorsqu'il vous dit: *Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et a tressailli de joie.* (Joh. VIII, 56.) Et comme les Juifs se cabraient contre des paroles qui leur paraissaient si étranges, il ajouta quelque chose de plus étrange encore : *En vérité, en vérité je vous le dis : Je suis avant qu'Abraham eût été créé.* (Ibid. 58.)

Ecoutez-le encore dans l'oraison qu'il adresse lui-même à son Père : *Maintenant, mon Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût.* (Joh. XVII, 5.) Remarquez-le : il dit expressément : *Avant que le monde fût.* Puis il ajoute : *Parce que vous m'avez aimé avant la création du monde.* (Ibid. 24.)

XXI. Croyons donc *en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père, vrai Dieu, avant tous les temps, par qui tout a été fait.* (Joh. I, 3.) Car les Thrônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances, sont l'œuvre de ses mains, et rien de ce qui est créé n'est hors de sa puissance. Que l'hérésie qui parle de plusieurs créateurs (T) et de plusieurs architectes

de cet univers se taise dans la confusion. Silence à ces impies qui blasphèment contre le Christ Fils de Dieu, qui voient le Christ dans le soleil. Puisque c'est lui qui a fait le soleil, il ne peut être cet astre matériel qui nous éclaire. Silence à ces impies qui veulent dépouiller le Fils de Dieu de sa dignité de créateur pour en revêtir les Anges. Car tout ce qui est visible ou invisible, Thrônes, Dominations, tout ce qui porte un nom, soit dans les cieux, soit sur la terre, tout est l'œuvre du Christ. (Coloss. I, 16. Eph. I, 21.) Le Fils règne sur tout ce qu'il a fait, non par usurpation, mais par le droit du Créateur sur la créature, comme l'a dit l'Apôtre bien-aimé : *Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait.* (Joh. I, 3.) Tout a été fait par lui, c'est-à-dire que c'est le Père qui a opéré par le Fils.

XXII. Je voudrais pouvoir par un exemple quelconque vous rendre sensible ce que je vous dis. Mais quel qu'il soit, il sera toujours trop faible. Comment prendre, en effet, parmi les choses sensibles et matérielles un objet de comparaison, qui soit analogue avec la puissance invisible et divine? J'en hasarderai cependant un, quelque disparate qu'il soit ; car c'est une faible créature qui parle à d'autres créatures également faibles.

Je suppose donc qu'un roi qui aurait un Fils unique également roi, veuille fonder une ville, qu'il en soumette le plan à son Fils, et que celui-ci se charge de l'exécution, ne serait-il pas vrai de dire que c'est par la volonté du Père que le Fils a tout créé, que la soumission du Fils a conservé au Père le pouvoir créateur, sans que lui-même perdît rien de sa propre puissance

sur les ouvrages sortis de ses mains? Le Père n'a rien perdu de son domaine sur les créatures; l'autorité du Fils n'est pas une usurpation sur des œuvres qui lui soient étrangères, puisqu'elle ne s'étend que sur son propre ouvrage.

Ainsi, comme nous l'avons dit, les Anges sont étrangers à la création du monde. Mais c'est l'œuvre du Fils unique né antérieurement à tous les siècles. C'est par lui que tout a été fait sans exception quelconque.

Je crois en avoir dit assez avec la grâce de Dieu pour votre instruction.

XXIII. Revenant à notre profession de foi, hâtons-nous de conclure notre discours. Le Christ a tout fait, même les neuf chœurs des Anges, les Archanges, les Dominations et les Thrônes; non pas que la création fût au-dessus des forces de Dieu son Père, mais c'est parce que le Père a voulu que le Fils régnât sur tout ce qu'il avait produit en exécution de ses ordres et de sa volonté. Car le Fils honore son Père, et dit lui-même : *Le Fils ne peut rien faire de lui-même, et il ne fait que ce qu'il voit faire au Père. Car tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait comme lui.* (Joh. v, 19.) Et ailleurs : *Mon Père ne cesse point d'agir jusqu'à présent, et j'agis aussi* (incessamment.) (Ibid. 17.) Une parfaite harmonie règne dans leurs opérations. *Car tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce que vous avez est à moi* (Joh. xvii, 10) dit le Seigneur parlant à son Père.

L'Ancien, comme le Nouveau Testament, rend un égal témoignage de cet harmonieux accord qui règne entr'eux. Dès les premières pages nous trouvons ces

mots : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance.* (Gen. I, 26.) Ces paroles s'adressent évidemment à quelqu'un qui est présent. Mais le Psalmiste a rendu encore cette vérité plus palpable : *Il a dit, et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé.* (Ps. CXLVIII, 5.) Qui est-ce qui ne reconnaît pas ici le Fils qui agit à la voix de son Père et sur ses ordres? La même vérité se rencontre d'une manière plus mystérieuse dans le livre de Job. *C'est lui qui a formé seul la vaste étendue des cieux, et qui marche sur les flots de la mer, comme sur la terre* (Job IX, 8); nous donnant à entendre que celui qui dans sa vie mortelle marcha sur les flots de la mer, est le même que celui qui jadis avait jeté sur nos têtes la voûte des cieux.

Dans le même livre, le Seigneur dit encore : *Est-ce toi qui prenant du limon l'as broyé et en as pétri un animal, et l'as placé sur la terre avec la faculté de parler?* Et un peu plus loin : *Est-ce pour toi que les portes de la mort se sont ouvertes de frayeur? Est-ce à ta vue que les portiers de l'enfer ont frémi?* (Job XXXVIII, 14, 17. Sept.) Qui ne reconnaît pas ici le Dieu qui dans sa miséricorde descendit aux enfers et en brisa les portes, et celui qui avec de la boue avait pétri l'homme?

XXIV. On reconnaît donc ici le Christ, Fils unique de Dieu, Créateur du ciel et de la terre. *Car il était dans le monde, et le monde fut fait par lui, il vint dans sa propriété.* (Joh. I, 10, 11.) Il est tout à la fois l'exécuteur des volontés de son Père, et le créateur des choses, non-seulement visibles, mais encore invisibles; car

en lui et par lui tout a été fait, a dit l'Apôtre, *dans le ciel et sur la terre, ce qui est visible et invisible, les Thrônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances. Il est avant tout, et tout est en lui.* (Coloss. I, 16, 17.) Et si vous parlez des siècles eux-mêmes, il en est aussi l'auteur par la volonté de son Père. En un mot, Jésus-Christ est le Seigneur de toutes choses. Car *il nous a parlé dans la personne de son Fils, qu'il a constitué héritier de toutes choses, par lequel il a fait même les siècles* (Heb. I, 2); et auquel appartient la gloire, l'honneur, la puissance dans le Saint-Esprit partout, maintenant, toujours, dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA ONZIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 345. — *Qui n'a point eu de commencement.*

C'est ainsi que nous traduisons le mot *anarchos*, qui est équivoque dans la langue grecque, comme l'observe S. Grégoire de Nysse. Il signifie *principio vel principe carens; sans commencement*, ou bien *sans chef.* (Lib. I, *contr. Eunom.*) Ce mot, dit ce Père, pouvait être contesté ou admis en raison de cette double signification, par rapport à Jésus-Christ *secundùm quid.* Comme les Ariens abusaient de cette équivoque, les Evêques Orientaux, dans la formule qu'ils adressèrent ux Occidentaux, ne voulaient admettre le mot *anarchos* (*sine principio*) que par rapport à Dieu le Père. Εστιν ἄναρχος μονώτατος, *qui seul est absolument sans principe de temps et d'origine.* Cependant beaucoup de Catholiques, tels qu'Athanase, Epiphane, donnent par-ci par-là l'épithète d'*anarchos* à Jésus-Christ, ainsi que S. Cyrille le fait ici. Il avait dit (Catéch. IV, n. 4) en faisant le recensement des attributs de Dieu le Père qu'il était *anarchos*, sans commencement; et dans cette XI Catéch., n. 20, il dira que le Père sans commencement était le principe du Fils. Αρχὴ τοῦ υἱοῦ ἄναρχος ὁ πατὴρ, *principium Filii Pater sine principio*, la source du fleuve de justice. Nous l'entendrons dire ailleurs : ὑπεράνω πάσης ἀρχῆς καὶ αἰωνῶν τυγχάνων, *Filium superiorem esse quovis initio et seculis.* On voit combien est équivoque ce mot : *Archê, anarchos*, comme l'observe S. Grégoire de Nysse.

(B) pag. 345. — *Qui dit parmi nous un premier-né.*

L'Epître aux Hébreux dont on avait fait ce jour lecture aux néophytes contient ces mots : *Et cùm iterùm introduxit primogenitum in orbem.* Les Ariens argumentaient de ce texte pour contester à Jésus-

Christ son éternelle divinité. S. Athanase (*Orat.* II, n. 12, 13, 14) répond à leur objection un peu différemment que S. Cyrille. Jésus-Christ, selon cet illustre défenseur de la foi, est appelé *premier-né*, non pas en raison de son éternelle génération du côté de Dieu son Père, mais en raison de la création elle-même, ou mieux encore, en raison de la réparation du genre humain et de l'incarnation du Verbe. Au reste, beaucoup de Pères ont suivi le sentiment de S. Cyrille.

(C) pag. 346. — *De même que Ruben fut jadis déjeté.*

Ruben, l'aîné des enfants de Jacob et de Lia, souilla le lit de son Père avec Bala servante de Rachel; et ce crime lui fit perdre son droit d'aînesse, qui fut transféré à Joseph qui eut deux tribus pour ses deux enfants.

(D) pag. 364. — *Je vous ai engendré aujourd'hui.*

Ce mot : *Aujourd'hui*, se peut entendre de la *génération éternelle* du Fils de Dieu et de sa *génération temporelle*, parce que aux yeux de Dieu il n'y a ni passé, ni futur, que tout est présent, tout est *aujourd'hui*.

C'est dans le sens de la génération *éternelle* que S. Paul (*Heb.* I, 5) l'explique, et après lui S. Irénée (lib. III) S. Hilaire (lib. XIII, *De Trinit.*) S. Ambroise (lib. XIV, *de fide*) S. Augustin (*Enarrat. in Psalm.* II, vers. 7) et que les Pères en ont tiré un argument contre les Ariens, en faveur de la consubstantialité du Verbe.

Aujourd'hui peut aussi s'entendre de la génération *temporelle*. S. Paul applique le mot *aujourd'hui* à la résurrection de Jésus-Christ. (*Act.* XIII, 33.) S. Justin (*Dialog. cont. Tryph.*) Méthodius (*orat.* VIII) S. Hilaire (*in Matth.*) l'entendent du baptême de Jésus-Christ, où le Père le qualifie de Fils. Tertullien (lib. V, *cont. Marcion.*, cap. 9) l'entend de la naissance du Sauveur, parce qu'il est né la nuit avant le lever de l'étoile du matin, *ante luciferum*.

(E) pag. 348. — *Ne laissez pas votre esprit s'abaisser jusqu'à cette génération des corps.*

Ces mots paraissent dirigés contre les générations des Valentiniens ou plutôt contre Arius. Car, dit S. Athanase (lib. I *cont. Apollinar.*, n. 21) cet hérésiarque, pour avilir la génération du Fils de Dieu, avait

supposé *passion*, *division*, *émanation* dans sa véritable et ineffable génération.

(F) pag. 350. — *L'esprit engendre la parole.*

S. Cyrille ne parle pas ici du verbe intérieur ou de la pensée que les Grecs appelaient *diathéton*, mais de la parole produite extérieurement, *oratio*, *ore ratio* que plusieurs Pères, tels que S. Denys d'Alexandrie, avaient coutume de comparer à la génération du Verbe divin. La plupart des hérétiques, abusant de cette comparaison, ne voulaient voir dans le Verbe divin qu'un *son de voix éclatant* de Dieu, entr'autres Ebion, Praxéas, Sabellius, Paul de Samosate. Ce sont sans doute tous ces hérétiques, que le saint PC. a dessein de combattre ici; mais il s'adresse surtout aux Ariens qui distinguaient en Dieu un double Verbe, l'un propre et naturel du Père, dans lequel il a créé le Fils; l'autre Verbe créé par sa seule pensée, auquel on pouvait donner, disaient-ils, le nom de Verbe.

Ils demandaient aux Catholiques, comment il était possible « que le « Verbe fût Fils, ou que le Verbe fût l'image de Dieu. Car le Verbe « ou parole des hommes composé de syllabes, ne fait qu'indiquer la « pensée de celui qui parle, puis elle cesse et s'évanouit. » (*Apud Athan.*, *Orat.* II, n. 34.) A cette question S. Athanase répond par une ample dissertation sur la différence entre le Verbe de Dieu et le verbe de l'homme. (Voy. la note F, IV Catéch. p. 165.)

(G) pag. 350. — *Qui est à lui seul connu.*

Tous les Pères ont enseigné unanimement que le secret de la génération divine était inconnu même aux Anges, pour combattre l'ordre chimérique et phantastique des générations Valentiniennes, l'orgueil stupide des Gnostiques, qui s'adjugeaient la connaissance intime des plus profonds mystères. (Voyez Irénée, lib. II, cap. 28; Origène, *De princip.*, lib. I, cap. 7; Euseb., lib. IV, *Demonst. Evang.*, cap. 1.) C'est aussi contre les Ariens que ce point de dogme est ici établi. Ils rejetaient la génération divine du Fils, comme incroyable et impossible. Ils ne plaçaient l'excellence et la prééminence du Fils de Dieu sur toutes les autres créatures qu'en ce qu'il tenait *l'être* de Dieu son Père seul, et que les autres créatures le tenaient du Fils seul. C'est

toujours contre les Ariens qu'il parle dans cette Catechèse, n. 12, 13 et 17.

(H) pag. 351. — *Parlez à la terre, si elle vous le dira.*

C'était l'opinion favorite d'Origène, que les corps célestes, le soleil, la lune, etc., et même la terre, étaient des êtres animés par des Anges. Plusieurs Pères de l'Eglise l'ont ensuite adoptée, soutenue et propagée, tels que S. Jérôme, S. Ambroise, Synesius, mais qu'Isidore ne voulait ni rejeter ni approuver. (*Epist.* LVIII, lib. IV.)

L'espèce de prosopopée que S. Cyrille emploie ici, et que lui a naturellement fournie le passage de Job et le langage de l'Ecriture qui lui est si familier, ne prouverait pas qu'il partageât cette opinion. Car nous l'avons vu ne distinguer parmi les créatures que deux espèces, les rationnelles et les irrationnelles. Dans la première classe il n'a jamais compris qne les hommes et les Anges. (*Vide* Catéch. IV, n. 16; et plus loin XVII, 2; XXIII, 6.)

Partout il dit que le Saint-Esprit est le sanctificateur des êtres rationnels, des Anges et des hommes. Mais il n'entend pas identifier sous le nom de terre, de soleil, des cieux, les Anges préposés à leur administration. (*Vide* Catéch. XVI, 2, et la note Z.)

(I) pag. 351. — *Interrogeât les Anges qui y résident.*

S. Cyrille attribue aux esprits célestes des demeures fixes dans des sphères plus ou moins élevées, suivant leurs rangs et dignités; il les multiplie même à l'infini. (*Vide* Catéch. XVI, 23.) Il est inutile d'énumérer ici toutes les opinions qui ont régné sur cette question dans les premiers siècles. Mais celle de S. Cyrille a eu de nombreux partisans. S. Ignace martyr dit dans son Epître aux Tralliens n. 5 : Comme je ne puis me rendre compte des demeures célestes, assigner aux Anges leur séjour, aux Principautés leurs siéges. Οὐ δυνάμενος νοεῖν τὰ ἐπουράνια, καὶ τὰς τοποθεσίας τὰς ἀγγελικὰς, καὶ τὰς συστάσεις τὰς ἀρχοντικάς. (Voyez Origène, lib. *De princip.*, cap. XII, *Homil.* XXVII *in Numeros.*) S. Hilaire (*in Psal.* CXXXV, n. 10) s'exprime dans les mêmes termes à peu près que S. Cyrille. S. Grégoire de Nysse (*Orat. in ascens.*) distingue les Anges périgés, c'est-à-dire qui habitent près de la terre, des Anges apogés, placés dans des sphères supérieures. C'est ainsi que presque tous les Pères ont interprété le verset du Ps. XXIII, *Attollite portas principes*

vestras. « Cri, ont-ils dit, que les Anges inférieurs poussaient vers les Anges supérieurs de sphères en sphères. (*Vid. Ambros. in Ps.* XXXVIII, 17. Chrys. *Homil.* VI, *in Hebræos.*)

(K) pag. 353. — *Aucune perte de substance.*

Voici le dilemme que faisaient les Ariens, auquel S. Cyrille répond ici : « Jésus-Christ a été engendré ou créé. S'il a été engendré, il n'a « pu l'être qu'aux dépens de la substance du Père, et le Père n'a plus « été parfait ; s'il a été créé, il est donc inférieur à son Père en date et « en gloire. » (Voy. Athan. *De synodis*, n. 16, et *orat.* I *contra Arianos*, n. 6. Voy. la note C, VII Catéch. pag. 270.)

(L) pag. 353. — *Le Père ne s'est point changé en Fils.*

Les Patropassiens, sectateurs de Praxéas, croyaient combattre victorieusement les Ariens, en enseignant qu'il n'y a qu'une seule personne divine, savoir le Père ; que le Père est descendu dans Marie, qu'il a souffert, qu'il est Jésus-Christ même. C'est cette hérésie que S. Cyrille appelle *filiopatrie*, mot que nous n'avons pas reproduit dans notre traduction, peut-être à tort. Les Patropassiens étaient connus en Orient sous le nom de *Sabelliens*. C'est eux que S. Cyrille attaque ici directement, et plus bas encore, n. 17. Au reste, il pouvait avoir en vue les Ariens, qui accusaient les Catholiques de Sabellianisme. C'est pourquoi Cyrille ajoute (n. 14) qu'il n'y a pas deux principes, parce que les Ariens ne pouvaient ou ne voulaient pas admettre que le Fils fût coéternel au Père, ayant de lui un principe d'origine. (Voyez ci-bas la note P.)

L'auteur des Constitutions Apostoliques, dans l'énumération qu'il fait des hérésies (lib. VI, cap. 10) cite entr'autres des hérétiques qui admettaient trois Dieux sans principe, tels que Marcion ; d'autres en admettaient deux sans génération, tels que Manès.

L'interpolateur des Epîtres de S. Ignace aux Tralliens, n. 6, parlant des anciens hérétiques, dit : « Ils nous parlent d'un Dieu inconnu, « ils rêvent un Christ sans génération. » (*Vide* Cottel. tom. II, p. 65.)

Au reste, ce n'est pas ces anciens hérétiques que Cyrille avait en vue ; je crois plutôt que c'était aux Gnostiques et aux Sabelliens qu'il s'adressait.

(M) pag. 353. — *Vrai Dieu né du Père.*

A l'exception du symbole de Nicée, on ne trouve dans aucun symbole des Eglises particulières autre que celui de Jérusalem ces mots *Deum verum.* Je suis porté à croire que cette dernière Eglise l'avait emprunté de celui de Nicée, précisément pour combattre les Ariens qui enseignaient que « le Verbe n'était pas véritablement Dieu, et que si on l'appelait Dieu, c'était en raison de sa *participation à la grâce*, et que ce titre purement nominal lui était commun avec beaucoup d'autres. » (Athan., *Orat.* I, n. 6, p. 410.)

(N) pag. 354. — *Il n'y a pas deux principes.*

Le mot ἀρχὴ, comme nous l'avons dit, présente une double signification. On pouvait le traduire ici par celui de *souveraineté.* Cyrille, cherchant à prouver ces paroles de l'Apôtre *Caput Christi Deus*, semblait demander ce dernier sens. Car dans le mot ἀρχὴ je trouve : *Chef, prince, souverain.* Comme aussi je trouve celui de *principe.* Je me crois d'autant mieux fondé à admettre ce dernier sens, que Cyrille paraît s'attacher à combattre ici l'hérésie de Manès, celle des *deux principes* et des deux coéternels. Dans tous les cas, ces mots ne sont pas absolument contraires. *Secum non pugnant.*

(O) pag. 354. — *Que sa divinité est une conséquence de son incarnation.*

C'est à Paul de Samosate que s'adressent directement ces paroles. Cet hérésiarque, tout en admettant la divinité du Christ, prétendait que ce n'était que comme homme qu'il s'était élevé à cette dignité. (Voyez Catéch. XII, 3.) Les Ariens s'éloignaient peu de cette hérésie. Car ils disaient que Dieu dans la prescience des mérites du Christ lui avait par anticipation conféré la grâce de la divinité. C'est contre ces hérésies que Cyrille prouve par ce verset du Psalmiste, *Votre thrône, ô Dieu, est éternel,* que ce n'est point comme homme, mais comme Dieu que le *Christ* a été *Christ* de toute éternité. C'est ainsi que l'ont pensé S. Grégoire de Nysse, Eusèbe de Césarée, etc.

(P) pag. 356. — *Sans être devenu Père.*

Cyrille emploie ici une arme à deux tranchants, dont il frappe tout à la fois les Patropassiens ou Sabelliens, et les Ariens. Quant aux

premiers (voyez la note K, p. 368) tout en les attaquant les uns et les autres, il y met une espèce de ménagement ; lorsqu'il dit : *Disons la vérité toute entière*, on croirait qu'il craint de rencontrer parmi les ennemis de l'Eglise son ami Marcel d'Ancyre que les Ariens accusaient et que quelques Catholiques soupçonnaient de Sabellianisme, notamment Eusèbe. Il était alors difficile de naviguer entre Sabellius et Arius, sans échouer sur l'un ou l'autre écueil. La barque de Pierre triompha de l'un et de l'autre.

Sabellius enseignait qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne qui est le Père, duquel le Fils et le Saint-Esprit sont des attributs, des émanations, ou des opérations, et non des personnes subsistantes. Dieu le Père, disait-il, est comme la substance du soleil, le Fils en est la lumière, et le Saint-Esprit la chaleur. De cette substance est émané le Verbe comme un rayon divin, et il s'est uni à Jésus-Christ pour opérer l'œuvre de notre rédemption ; il est ensuite remonté au Père comme un rayon à sa source, et la chaleur divine du Père sous le nom de Saint-Esprit a été communiqué aux Apôtres. Ils usaient encore d'une autre comparaison non moins grossière, en disant que la première personne de la sainte Trinité est dans la dignité, comme le corps est dans l'homme, que la seconde en est l'âme, que la troisième en est l'esprit.

De là il s'en suivait évidemment que Jésus-Christ n'était point une personne divine, mais une personne humaine, qu'il n'était ni Dieu, ni Fils de Dieu, dans le vrai sens du terme, mais seulement dans un sens abusif, parce que la lumière du Père lui a été communiquée et a demeuré en lui. Pour admettre une incarnation, Sabellius était obligé de dire que c'était Dieu le Père qui s'était incarné, qui avait souffert et qui était mort pour nous sauver. Conséquemment les Pères de l'Eglise qui ont écrit contre lui l'ont mis avec les Patropassiens, sectateurs de Praxéas et de Noëtus. Pour soutenir son erreur il s'appuyait de ces paroles de Jésus-Christ : Mon Père et moi sommes une même chose. *Ego et Pater unum sumus.*

(Q) pag. 357. — *Ne faisons ni division ni confusion.*

Ici S. Cyrille, pour se rendre sensible, emprunte de la grammaire un terme de comparaison, celui de *synalœphe.* C'est comme s'il eût dit qu'on ne devait entendre qu'un Dieu en trois personnes, comme dans une diphthongue nous entendons deux sons dans une seule émission

de voix. Ainsi, par exemple : dans *bien, ciel, oui*, j'entends plusieurs voyelles dont je ne fais qu'une syllabe. Il ne veut pas qu'on divise dans la pensée les trois personnes de la Trinité, pas plus que nous divisons en parlant les trois voyelles de *oui*, puisque nous ne disons pas *o-u-i*. Il ne veut pas non plus de *synalœphe*, c'est-à-dire de contraction ou de confusion des personnes de la sainte Trinité, à l'exemple des Sabelliens qui, dans la personne de Dieu le Père, voyaient les deux autres personnes confondues, comme en grammaire on dit : *philô* pour *philéo*.

(R) pag. 358. — *Et toi Bethléem... tu n'es pas la moindre.*

La bible des Septante et celle de la Vulgate ne reproduisent pas la négation, *nequaquam minima* : mais S. Cyrille, ainsi que Tertullien, S. Cyprien (lib. II. *de Testimon.*) et surtout S. Matthieu (cap. II, 6) ont lu : *nequaquam minima es*. (*Voyez* les notes de Nobilius sur la bible des Septante.) (*Note du Traducteur.*)

(S) pag. 358. — *Ne vous arrêtez donc pas tant à celui qui est né à Bethléem.*

Cette phrase mise sous le pressoir de la critique ne produirait que du Nestorianisme, et semblerait justifier cette hérésie qui voyait en Jésus-Christ deux natures et deux personnes distinctes, mais qui rejetait leur union hypostatique, et par conséquent admettait deux Christs : l'un Fils de Dieu, l'autre fils de Marie. Ainsi, Marie n'était pas la mère de Dieu. (Vid. *Vinc. Lerin. Commonitor.* XVII.)

Mais ces locutions ne doivent pas nous paraître étranges, ni nous scandaliser dans la bouche de S. Cyrille et des Pères qui ont paru avant la naissance du Nestorianisme ; souvent leur dialectique, pour combattre les Ariens et les Apollinaristes, les a jetés dans des locutions exagérées et peu exactes, comme le remarque Théodoret. (Epist. LXXXII.) Celui qui de tous les Pères en doit être le moins suspecté, est incontestablement S. Cyrille, qui a établi d'une manière si lumineuse l'unité de la personne du Christ (Catech. IV, 9) qui appelle Marie, *Mère de Dieu*, qui dit que Dieu est né d'une vierge, et qui partout nous montre sur le Calvaire, non pas un homme, mais un Dieu rédempteur mort pour nous.

Malgré ces mots : *Ne vous arrêtez donc..... mais adorez celui qui*

est né de toute éternité, *etc.* nous l'entendrons dans la Catéchèse suivante, (n. 33) dire : *Adorons Jésus-Christ né de la vierge*, et nous faire remarquer dans la XIII[e], que Jésus crucifié est l'objet de l'adoration du monde entier. Et si Cyrille, ici et dans son homélie sur le paralytique (n. 33) paraît détourner nos yeux de dessus la seule humanité du Christ, c'est pour reporter toute notre attention sur sa divinité qui constitue la dignité de sa sainte humanité. Voyez, au reste, les Catéchèses III, 3; XVII, 35; XXII, 6.

(T) pag. 359. — *Que l'hérésie qui parle de plusieurs créateurs.* Cyrille signale ici plusieurs espèces d'hérétiques qui attribuaient au monde plusieurs auteurs. Suivant les uns, il y avait un créateur pour les corps, un autre pour les âmes. Selon d'autres, la lumière et les ténèbres avaient chacune leur créateur. Les anciens Gnostiques divisaient le monde entre divers auteurs; attribuaient à l'un telle partie, à l'autre telle autre, ou les faisaient travailler en commun. Mais ici sont surtout signalés ceux qui dépouillaient le Christ de sa qualité de créateur et de sa divinité, qui le rendaient inférieur à Marie, ou qui le confondaient avec le Père, ou qui le rejetaient au rang des créatures. Enfin il réfute ici Simon le Magicien, Basilide, Ménandre, Cérinthe, etc. qui attribuaient aux Anges la création du monde, aux uns les choses visibles, aux autres les invisibles.



DOUZIÈME CATÉCHÈSE,

SUR CES MOTS : *Qui s'est incarné et fait homme.*

SOMMAIRE.

Ici S. Cyrille établit et prouve le dogme de l'incarnation contre les Juifs et les hérétiques. Il en recherche d'abord les causes ; il en décrit les signes avant-coureurs d'après les Prophètes ; il en développe les circonstances du temps, du lieu, du genre et de mode.

I. Jésus-Christ, Dieu et homme figuré par l'agneau paschal. Nécessité pour le salut de confesser la divinité et l'humanité de Jésus-Christ. — II. Erreurs des Juifs. — III. De quelques hérétiques et de Paul de Samosate. — IV. Jésus, Fils unique de Dieu, né d'une Vierge. Objection des infidèles. — V. Motifs pour lesquels Jésus-Christ s'est incarné. — VI. (1e motif) Le crime de Caïn et ceux du peuple choisi. — VII. La plaie du genre humain était sans remède ; les Prophètes appelaient le Créateur au secours du genre humain. — VIII, IX. Les Prophètes annoncent la venue du Sauveur, et le signe de la croix. — X. Les signes avant-coureurs et concomitants de son avénement, de son entrée à Jérusalem. — XI. Sa station au jardin des Oliviers. — XII. Ses miracles, son dernier avénement, le jugement général. — XIII, XIV. (2e motif) Dieu s'est fait homme pour se rendre

accessible à nos sens matériels. — XV. (3e motif) pour sanctifier par sa présence et son contact tous les éléments. (4e motif) une vierge Eve avait introduit la mort dans le monde, par la Vierge Marie le monde devait être rendu à la vie ; (5e motif) pour nous soustraire par sa présence à l'adoration des idoles; (6e motif) pour faire de la chair, dont le démon avait fait un instrument de péché, un moyen de sanctification ; (7e motif) pour faire participer la nature humaine pécheresse à la nature divine. — XVI. L'incarnation du Sauveur ne doit ni étonner ni surprendre les Juifs. — XVII. Recherches sur l'époque où devait s'effectuer cet auguste mystère. Lorsque la tribu de Juda ou des Juifs aura perdu le sceptre de la domination. — XVIII. Lorsqu'elle aura passé sous la domination romaine. XIX. Lorsque les 70 semaines de Daniel seront accomplies.—XX. Où le Messie doit-il paraître? — Au midi de Jérusalem. — XXI. De qui doit-il naître ? — D'une Vierge. Objection des Juifs sur le sens du mot *vierge*. — XXII. Le calcul chronologique démontre que la prophétie d'Isaïe ne concernait pas Ezéchias fils d'Achaz. — XXIII, XXIV. De quelle race la Vierge doit-elle sortir ? — De la race de David. — XXV. Il convenait que le Sauveur naquît d'une Vierge. Le sacerdoce doit être également vierge. Eloge du célibat sacerdotal. — XXVI. Il convenait que le Créateur reçût la naissance sans le concours de la créature, et sans néanmoins répudier les voies de la génération. — XXVII. Une vierge mère est un fait que les Gentils, accoutumés à croire à des fables dénuées de toute espèce de vraisemblance, ne peuvent rejeter ni contredire. — XXVIII. Une vierge mère est un fait prouvé aux Juifs par les livres dont ils sont porteurs. Baguette de Moïse changée en serpent. — XXIX. Naissance admirable d'Eve. Marie *vierge* réparatrice du mal introduit par Eve *vierge*. — XXX, XXXI. L'homme sorti du limon. Réfutation de ceux qui soutiennent que le Sauveur est né du concours de l'homme et de la femme. — XXXII. Preuves de l'Incarnation. — XXXIII. Sainteté et dignité des vierges consacrées à Dieu. XXXIV. Eloge du célibat. Il répudie toute espèce d'ajustement mondain.

—

Et adjecit Dominus loqui ad Achaz, dicens : Pete tibi ipsi signum... Et infrà..... *Ecce. Virgo in utero accipiet et pariet filium, et vocabunt nomen ejus, Emmanuel.* (Isaï. VII, 10, 14. Sept.)

« Et le Seigneur continua de parler à Achaz, et lui dit : Demandez au « Seigneur votre Dieu un signe..... La Vierge concevra et enfantera un Fils « qui sera nommé Emmanuel. (Dieu avec nous.) »

—

C'est à nous qui sommes les nourrissons de la pureté, les disciples de la chasteté, de chanter et de célébrer d'une voix pure le Dieu né d'une vierge. Il est juste qu'après avoir été admis au festin de l'agneau spirituel, nous ne séparions pas sa tête de ses pieds, que nous apprenions à voir dans la tête de l'agneau sans tache sa divinité et dans ses pieds son humanité, et qu'après avoir ouï les saints Evangiles, nous écoutions ces paroles de Jean le Théologue : *Dans le commencement était le Verbe, et le Verbe était près de Dieu, et Dieu était le Verbe;* puis ces mots : *Et le Verbe se fit chair.* (Joh. I, 14.)

Ne reconnaître, n'adorer en Jésus-Christ que son humanité, c'est un crime d'idolâtrie ; ne reconnaître en lui que sa divinité, c'est une impiété. Car si le Christ est Dieu, comme il l'est réellement, et s'il ne s'est pas revêtu de l'humanité, nous sommes hors des voies du salut. Comme Dieu, il doit donc recevoir nos adorations, pourvu que nous croyions en sa sainte humanité. Voir en Jésus-Christ un homme, abstraction faite de sa divinité, ou seulement Dieu, abstraction faite de son humanité, est également impie et pernicieux pour le sa-

lut. Reconnaissons en lui la présence d'un roi et d'un médecin. Car Jésus roi des hommes s'est ceint du linge de l'humanité (Joh. XIII, 4) pour panser et guérir nos plaies. Tout parfait qu'il est, il s'est fait le maître des enfants; il s'est placé dans leur berceau; il s'est fait enfant comme eux pour donner aux insensés des leçons de sagesse. (Prov. I, 4.) Nouveau pain céleste il est venu du ciel pour alimenter les pauvres affamés.

II. Les enfants d'Israël l'ont méconnu à son arrivée, l'ont repoussé, et ils attendent celui qui viendra sans doute, mais pour leur malheur. Ils ont répudié, renié le vrai Christ, et dans leur aveuglement ils se jetteront aux pieds d'un imposteur. Ainsi se vérifient ces paroles de Jésus-Christ: *Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas. Mais si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.* (Joh. V, 43.) Voici, au reste, une question importante à leur faire. Isaïe qui a prédit qu'Emmanuel naîtrait de la Vierge (VII, 14) était-il un vrai ou faux Prophète? S'ils vous répondent qu'il est faux Prophète, n'en soyez pas surpris. Car c'est leur habitude d'accuser d'abord les Prophètes de fausseté, puis de les lapider. S'ils le reconnaissent pour vrai, dites-leur : Montrez-nous votre Emmanuel. Celui que vous attendez doit-il naître d'une vierge? Oui ou non? S'il ne doit pas naître d'une vierge, Isaïe est donc un faux Prophète; si selon vous il est encore à venir, pourquoi vous scandalisez-vous si fort de cette naissance merveilleuse que nous disons s'être opérée et que vous attendez encore?

III. Mais laissons cette nation errer à l'aventure, puis-

que tel est son bon plaisir, et rendons gloire à la véritable Eglise de Dieu.

Quant à nous, nous croyons que Dieu Verbe s'est fait vraiment homme, sans la participation de l'homme et de la femme, comme le disent certains hérétiques, mais que, comme le dit l'Evangile, il s'est incarné dans le sein d'une vierge par l'opération du Saint-Esprit, non pas en apparence, mais en réalité. Quant à la réelle incarnation du Verbe dans le sein d'une vierge, donnez-nous maintenant le temps de vous développer ce point de doctrine, et la démonstration en sera bientôt complète. Car c'est en cela que l'hérésie varie à l'infini.

Tous les ennemis de la vérité ont nié en général que l'Homme-Dieu fût né d'une vierge. Les uns, en convenant de sa naissance, l'ont attribuée non à une vierge, mais à une femme sous puissance de mari ; d'autres, au lieu de l'incarnation d'un Dieu, ont soutenu la déification d'un homme. Ils ont poussé l'audace jusqu'à dire que ce n'était pas le Verbe éternel qui s'était incarné, mais que Jésus n'était qu'un homme qui, par ses progrès en sagesse, avait mérité la couronne de l'apothéose (A).

IV. Souvenez-vous, au reste, de ce que nous dîmes hier sur la divinité du Christ. N'oubliez pas qu'il est le Fils unique de Dieu. Ajoutez aujourd'hui qu'*il est né d'une vierge*, et retenez bien ces paroles de l'Apôtre S. Jean : *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité avec nous.* (Joh. I, 14.) Car le Verbe éternel, né de son Père avant tous les siècles, a pris, il y a peu de temps, un corps pour nous sauver.

Ce dogme positif a rencontré beaucoup de contra-

dicteurs. Quelle nécessité y avait-il, qu'un Dieu s'abaissât jusqu'à se revêtir de l'humanité et à vivre parmi nous? Comment concilier avec la nature de Dieu l'idée qu'il sera venu sur la terre converser avec les mortels? (Bar. III, 38.) Comment supposer qu'une vierge eût enfanté sans le concours d'aucun homme?

Nous allons avec la grâce de Dieu et les prières de mes auditeurs, satisfaire à toutes ces questions et à d'autres que l'esprit de contradiction soulève pour obscurcir la vérité.

V. Abordons la première question : quels puissants motifs ont pu déterminer Dieu à s'abaisser, etc.

Premier motif.—Ici ne prêtez, mes frères, aucune attention à mes propres paroles. Je suis mortel comme vous, et vous pourriez être égarés par votre confiance en mes propres lumières. Et si ce que je vais vous dire n'est pas appuyé du témoignage des Prophètes, n'y croyez pas. Si ce qu'on vous dira jamais de la Vierge Mère de Dieu, du lieu, du temps, de la manière dont ce mystère s'est opéré, n'est pas appuyé sur les divines Ecritures, soyez sourds à tout ce que les hommes pourront vous en dire d'eux-mêmes. (Joh. VIII, 13.) Celui-là même qui est ici devant vous, qui vous parle, qui vous instruit, peut sans injustice vous être suspect comme homme. Mais quel est l'être doué de raison qui révoquera en doute le témoignage de celui qui prophétisa toutes ces choses plus de mille ans avant qu'elles arrivassent?

Pour en revenir à notre première question, *quels puissants motifs? etc.* Remontons aux premières pages des Livres saints.

Dieu créa le monde en six jours. Pour qui? Pour l'homme. C'est pour lui, c'est pour l'éclairer que l'astre du jour vint jeter sa lumière sur la terre; c'est pour l'homme, c'est pour le servir, que les animaux sortirent du néant; c'est pour son usage que la terre se couvrit de plantes, d'arbustes et de forêts. Jusque-là tout était bien (Genes. I, 31); mais de toutes ces merveilles aucune ne portait encore l'empreinte ou l'image de la divinité. C'était à l'homme seul qu'était réservé cet honneur. Le soleil n'avait été que l'effet d'un mot impératif. Mais l'homme fut pétri des mains de Dieu lui-même. *Faisons*, dit-il, *faisons l'homme à notre image et ressemblance.* (Gen. I, 26.) Nous rendons des témoignages d'honneur et de respect (B) à un morceau de bois qui porte les traits d'un prince de la terre. De quel respect, de quelle considération l'image raisonnable de la divinité ne devait-elle pas jouir au milieu du paradis de la part de toutes les créatures? La beauté, l'excellence de ce chef-d'œuvre de la divinité, qui régnait dans ce jardin délicieux, alluma la fureur jalouse du prince des ténèbres. (Sap. II, 24.) Cet ennemi de Dieu et de l'homme s'applaudissait de la chute de cet être incomparable. Auriez-vous voulu que son triomphe eût été sempiternel? N'osant s'adresser immédiatement à l'homme, redoutant en lui la vigueur de caractère que son sexe lui donne, c'est contre la femme encore vierge qu'il dirigea ses batteries. Car ce ne fut qu'après son expulsion du jardin d'Eden, qu'Adam connut Eve son épouse. (Gen. IV, 1.)

VI. D'eux naquirent Caïn et Abel. Caïn fut le pre-

mier homicide. Le déluge vint ensuite noyer la perversité humaine dans ses eaux. Les iniquités de Sodome attirèrent le feu du ciel sur cette ville. Puis quelque temps après, Dieu fit choix de son serviteur Israël et de sa postérité. Mais cette race choisie fut encore bientôt pervertie et corrompue. Car, tandis que Dieu lui-même dictait à Moïse sur le mont Sinaï les lois qui devaient régir et gouverner ce peuple élu, celui-ci à la place du vrai Dieu adorait un veau d'or. Tandis que Moïse proclamait la loi contre la fornication (*non mœchaberis*) (Exod. xx, 14) un homme eut l'audace d'entrer dans un lieu de prostitution. (*Num.* xxv, 6.)

Pour garantir ce peuple de la corruption générale, des Prophètes succédèrent à Moïse. Mais tous ces médecins déplorèrent leur insuffisance, et ne purent arrêter le torrent épidémique. *Malheur à moi!* s'écriait l'un d'eux à la vue des désordres qui inondaient de toutes parts cette portion choisie de Dieu, *malheur à moi, le juste a disparu de dessus la terre; il n'est personne parmi les hommes, qui fasse des œuvres de justice.* (Mich. vii, 2.) Ecoutez cet autre qui crie : *Tous se sont écartés* du droit chemin, *tous ensemble sont devenus inutiles. Personne ne fait le bien, personne sans exception.* (Ps. xiii, 3.) Voici Osée qui crie que *le blasphème, le larcin, l'adultère, l'homicide, se sont répandus sur la terre.* (iv, 2.) *C'est aux démons,* dit le Prophète-Roi, *qu'ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles.* (Ps. cv, 37.) C'est dans les augures, dans les prestiges de la magie, dans les poisons, dans les sortiléges qu'ils cherchaient un remède à leurs maux. *De leurs vêtements attachés*

ensemble ils jetaient un voile sur l'autel. (Amos. II, 8.)

VII. Tel était l'ulcère qui dévorait le genre humain. Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête il ne restait plus de place pour lui appliquer des bandages, des huiles, des topiques quelconques. (Isaï. I, 6.) Les Prophètes désespérés tantôt s'écriaient : *Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël?* (Ps. XIII, 7.) tantôt : *Que votre main s'étende sur l'homme de votre droite et sur le Fils de l'homme que vous avez établi pour votre gloire, et que nous ne nous séparions plus de vous.* (Ps. LXXIX, 18.) *Seigneur, abaissez les cieux, et descendez.* En voici un autre qui crie : (Ps. CXLIII, 5.) Les plaies des mortels surpassent tous nos efforts : *Ils ont détruit vos autels, ils ont tué vos Prophètes.* (3 Reg. XIX, 10.) Nous ne pouvons plus remédier au mal ; vous seul, ô mon Dieu! pouvez venir à notre secours.

VIII. Le Seigneur écouta la voix de ses Prophètes. Il prit pitié du genre humain qui courait tout entier à sa perte. Du haut des cieux il envoya son Fils le Seigneur pour remédier aux maux de l'humanité ; il envoya son Fils, comme dit encore un Prophète : *Le Dominateur que vous cherchez vient ; il viendra tout à coup.* —Où? —*Dans son temple.* (Malach. III, 1.)—Quoi? Là où vous l'avez lapidé. (Joh. VIII, 59.) Ce qu'entendant, un autre Prophète lui dit : Est-ce qu'en parlant du salut de Dieu tu parleras à voix basse? Est-ce qu'en annonçant la présence du Dieu Sauveur, tu parleras en secret? *Monte sur le haut de la montagne, toi qui évangélises Sion. Dis aux villes de Juda :* Et que dirai-je? *Voici votre Dieu, voici le Seigneur qui vient dans sa*

puissance. (Isaï. XL, 9, 10.) A cela le Seigneur lui-même ajoute : *Me voici, j'arrive; je dresserai ma tente au milieu de vous, a dit le Seigneur; et les nations viendront en foule se réfugier près du Seigneur.* (Zach. II, 10, 11.) Mon peuple a rejeté loin de lui la planche de salut que j'étais venu lui offrir, *Je viens rassembler toutes les nations et toutes les langues.* (Isaï. LXVI, 18.) *Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu.* (Joh. I, 11.)

Vous venez, Seigneur, et qu'apportez-vous aux nations? *Je viens réunir tous les peuples, et je laisserai sur eux un signe* (C). (Isaï. LXVI, 19.) Car au sortir de mon combat sur la croix, je donnerai à chacun de mes combattants une marque royale à porter sur le front.

Vient ensuite un autre Prophète qui dit : *Il a abaissé les cieux, il est descendu; un épais nuage était sous ses pieds.* (Ps. XVII, 10.) En effet, sa descente des cieux fut ignorée des mortels.

IX. Dans la suite Salomon, entendant son père David prophétiser ainsi, après avoir élevé au Seigneur un temple d'une magnificence extraordinaire, et voyant dans les siècles à venir celui qui devait le consacrer par sa présence, s'écrie : *Serait-il vrai que Dieu habitera avec les hommes sur la terre?* (3 Reg. VIII, 27.) Oui, croyez-le, répond David dans le Ps. LXXI, 6, adressé à Salomon son fils : *Il descendra comme la pluie sur une toison.* Comme la *pluie*, à cause de sa céleste origine; *sur une toison*, à cause de son humanité. La pluie tombant sur la toison, vous signale son avéne-

ment mystérieux et sans éclat, qui fera dire à tout le monde comme aux Mages : *Où est-il celui qui est né roi des Juifs ?* (Matth. II, 2.) qui fera dire à Hérode dans le trouble où l'aura jeté la nouvelle de la naissance du Sauveur : *Où le Christ doit-il naître ?*

X. Quel est donc, continue le Roi-Prophète, celui qui descend du ciel, et qui *résidera avec le soleil antérieurement à la lune, et à toutes les générations des générations ?* (Ps. LXXI, 6. Sept.)

Entendez encore un autre Prophète qui s'écrie : *Réjouissez-vous grandement, fille de Sion, fille de Jérusalem; poussez des cris d'allégresse ; voici votre Roi qui vient à vous, Roi juste, et votre Sauveur.* (Zach. IX, 9.) Il y a beaucoup de rois. Duquel, Prophète, parlez-vous ? Donnez-nous pour le reconnaître un signe distinctif qui lui soit particulier. Car si vous nous dites qu'il sera vêtu de pourpre, il y a longtemps que les rois se sont réservé la prérogative d'en être seuls revêtus. Si vous nous le peignez environné d'une nombreuse garde, assis sur un thrône d'or, ou traîné dans un char doré, ce ne sera pas le premier ; beaucoup auront joui de ces honneurs avant lui. Donnez-nous un signe caractéristique de ce roi que vous nous annoncez. Alors le Prophète vous répond et vous dit : *Voici votre roi qui vient à vous, Roi juste qui vous apporte le salut. Il est plein de douceur, il est monté sur une ânesse et le poulain de l'ânesse* (Ibid.) et non pas sur un char. Voilà le signe unique et particulier auquel vous reconnaîtrez le Roi qui entre dans vos murs. Jésus est le seul des rois qui, porté sur un poulain qui n'avait jamais eu de fardeaux,

(Matth. XXI, 7) ait fait son entrée dans Jérusalem, comme un roi, aux acclamations du peuple.

Que fera ce Roi à sa prise de possession ? Le même Prophète va vous l'apprendre : *Et toi dans le sang de ton testament tu as racheté tes captifs du lac où l'on ne trouve point d'eau.* (Ibid. 11. *Sept.*)

XI. Il n'y aurait cependant rien de merveilleux que ce nouveau Roi eût eu pour montore le jeune poulain d'une ânesse ; donnez-nous plutôt pour signe le lieu d'où ce Roi partira pour faire son entrée? Ne le placez pas trop loin de la ville, pour que nous le puissions connaître ; placez-le à une distance de cette ville que nous habitons et que nous puissions le voir de l'intérieur (D). Vous allez être satisfaits ; le Prophète vous répond et vous dit : *En ce jour il posera ses pieds sur la montagne des Oliviers qui est vis-à-vis de Jérusalem vers l'orient.* (Zach. XIV, 4.) Ce lieu n'est-il pas visible pour tout habitant de cette ville?

XII. Fort bien, voilà déjà deux signes ; nous en demandons un troisième. Que fera le Seigneur à son arrivée ? A cette question, un autre Prophète va vous répondre : *Voici votre Dieu qui vient..... Il viendra lui-même et vous sauvera. Alors les yeux des aveugles s'ouvriront à la lumière, et les oreilles des sourds ne seront plus bouchées. Alors le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des bègues sera déliée.* (Isaï. XXXV, 4, 5, 6.) N'avez-vous pas d'autres témoignages, Prophète? Vous dites que lorsque le Seigneur viendra, il se manifestera par des œuvres ou des prodiges qu'aucun autre n'aura faits. (Joh. XV, 24.) Faites-nous connaître un

de ces signes caractéristiques et manifestes. *Voilà que le Seigneur viendra lui-même en jugement avec les anciens du peuple et ses princes.* (Isaï. III, 14.)

Voilà un signe qui est réellement particulier et décisif (E). Quoi! le Seigneur sera jugé par ses esclaves, par les Anciens du peuple! Et il sera patient!

XIII. Les Juifs lisent ce texte tout comme nous; mais ils sont sourds, ils se sont bouché les oreilles pour ne point entendre. Mais pour nous, croyons et croyons fermement en Jésus-Christ, *qui a pris chair et qui s'est fait homme*, puisque nous n'aurions pu ni le connaître ni pu le comprendre autrement (F).

Second motif. — Comme il ne nous était pas donné de le voir dans son essence et de jouir de sa parfaite intuition, il s'est fait ce que nous sommes, pour nous rendre dignes de jouir un jour de sa présence. En effet, si nous ne pouvons fixer le soleil qui fut créé le quatrième jour, comment pourrons-nous voir et fixer son auteur (G)? Lorsque le Seigneur descendit sur le mont Sinaï sous la forme de feu, le peuple n'en put supporter l'aspect, et dit à Moïse : *Parlez-nous vous-même, et nous vous écouterons; mais que le Seigneur cesse de nous parler, autrement c'en serait fait de notre vie.* (Exod. XX, 19.) *Car qu'est tout homme de chair pour pouvoir entendre la voix du Dieu vivant parlant du milieu du feu, sans perdre la vie?* (Deuter. V, 26.) Si la voix de Dieu peut seule donner la mort à l'homme, que sera-ce de son aspect? Que cela ne vous étonne donc pas; Moïse l'avoue lui-même et dit : *Je suis tout tremblant, tout effrayé.* (Heb. XII, 21.)

XIV. Que voudriez-vous donc ? Que Dieu venant sur la terre pour sauver les hommes, se fût présenté au milieu d'eux comme un exterminateur, leurs yeux ne pouvant supporter son aspect, plutôt que comme un conciliateur, en s'accommodant à notre faiblesse dans la plénitude de ses grâces. Daniel ne put supporter la vue d'un Ange ; et vous auriez supporté celle du Dieu Créateur des Anges? En présence de l'Ange Gabriel, le Prophète Daniel est terrassé. (Dan. x, 9.) Ce n'était cependant qu'un Ange. Sous quelle forme parut-il ? *Sa face brillait comme un éclair*, et non pas comme l'astre du jour; *ses yeux ressemblaient à une lampe ardente*, et non pas à une fournaise; *sa voix* n'était pas celle *de douze légions d'Anges* (Matth. XXVI, 53) mais seulement comme celle *d'une multitude d'hommes*. (Daniel. x, 5, 6.) Néanmoins le Prophète tomba le visage collé contre terre. L'Ange eut beau lui dire en s'approchant de lui : *Ne craignez point, Daniel, levez-vous, prenez courage, vos prières ont été exaucées* (Ibid.) le Prophète n'en dit pas moins : *Je me levai tout tremblant.* (Ibid.) Mais il ne répondit rien, lors même qu'il se crut touché de la main d'un homme. A peine eut-il reconnu dans l'Ange une figure humaine qu'il osa lui dire : *Seigneur, à votre aspect j'ai éprouvé une commotion violente dans tous mes membres. Je me suis trouvé sans force, sans respiration.* (Daniel. x, 9, 12, 16, 19.)

Je vous le demande, si l'aspect d'un Ange a produit sur la personne du Prophète de tels effets, ne craindriez-vous pas d'expirer à la vue de Dieu lui-même dans toute sa majesté? Daniel ne put revenir à lui, re-

couvrer ses sens et respirer, que lorsqu'il se sentit touché, palpé par une main qui ne lui paraissait pas étrangère à l'humanité.

C'est donc cette faiblesse humaine en face des créatures célestes que Dieu a voulu ménager dans son incarnation; il s'est revêtu de cette même faiblesse qui constitue l'humanité. Comme l'homme veut s'entretenir avec son semblable, Dieu s'est assimilé à lui, pour l'instruire avec plus de facilité.

XV. *Troisième motif.* — Jésus-Christ est venu sur la terre pour être baptisé et pour sanctifier le baptême. Il est venu pour opérer des miracles en marchant sur la surface des eaux de la mer. (Matth. XIV, 25.) Parce que, avant son incarnation, les flots de la mer à son aspect avaient fui, le Jourdain avait remonté vers sa source (Ps. CXIII, 3) Dieu s'est incarné, pour qu'à sa vue les abymes des mers ne fussent point ébranlés, pour qu'ils le soutinssent et que le Jourdain le vît sans effroi. A ces trois motifs ajoutons-en encore un autre plus important.

Quatrième motif. — C'était par une vierge que la mort était entrée dans le monde (car Eve était vierge dans le paradis terrestre) : il fallait que ce fût par une vierge que l'homme recouvrât la vie.

C'était l'ange de ténèbres qui sous la forme du serpent avait séduit la vierge; il fallait qu'un Ange de lumière, Gabriel, vînt annoncer à une vierge la restauration du genre humain.

Cinquième motif. — Les hommes avaient abandonné le vrai Dieu pour se fabriquer des idoles sous la forme humaine (H). La Divinité étant faussement adorée sous

cette forme, Dieu alors se fit homme pour confondre et anéantir l'imposture.

Sixième motif.—Satan s'était servi de la chair contre nous comme d'un instrument de perdition, ce qui faisait dire à l'Apôtre : *Je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif.* (Rom. VII, 23.) C'est par les mêmes armes dont Satan s'était servi pour nous perdre, que nous devions être sauvés; le Seigneur a donc pris un corps semblable au nôtre, pour subvenir à notre faiblesse, pour faire participer à sa divinité l'humanité pécheresse, pour que *là où le péché avait abondé, il y eût surabondance de grâces.* (Rom. V, 20.)

Septième motif.—Il fallait que Dieu souffrît pour nous, mais il fallait aussi que Satan ne le connût pas. Car jamais il n'eût osé s'attaquer à lui, s'il l'eût connu. En effet, si les Juifs, agents de Satan, *eussent connu le Dieu de gloire, ils ne l'auraient certes pas crucifié.* (1. Cor. II, 8.)

Le corps de Jésus-Christ n'est donc devenu la proie de la mort, que pour que le dragon, qui avait espéré le devorer, revomît tous ceux dont il avait antérieurement fait ses victimes (I). *Car la mort dans toute sa puissance absorbait tout autour d'elle, et Dieu est venu sécher les larmes de tous les yeux.* (Isaï. XXV, 8.)

XVI. Est-ce donc sans motifs que Dieu s'est incarné? Sont-ce là des contes? Sont-ce de vaines fictions? Les Livres saints ne sont-ils pas le dépôt de nos espérances et de notre salut? Ne contiennent-ils pas l'histoire anticipée et prophétique de cet inépuisable mystère? Gar-

dez donc inviolablement le dépôt que je vous confie; prenez garde de vous le laisser enlever, et croyez avec nous en *un Dieu fait homme*.

La possibilité de l'incarnation de l'Homme-Dieu vient de vous être démontrée. Mais si l'esprit rebelle des enfants de Jacob résiste encore, demandons-leur ce qu'ils trouvent de nouveau dans notre doctrine. Qu'y a-t-il d'étrange pour vous, quand nous prêchons l'incarnation de la Divinité? Ne dites-vous pas vous-mêmes qu'Abraham reçut Dieu en personne sous sa tente hospitalière? (Genes. XVIII, 3.) Que disons-nous que vous n'ayez jamais ouï? Avez-vous oublié ces paroles de Jacob: *J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée.* (Ibid. XXXII, 30.) Eh bien, celui-là même qui était assis à la table d'Abraham est aussi notre convive.

Que vous disons-nous donc d'extraordinaire? Nous leur produisons encore deux témoins qui ont vu tous deux le Seigneur en personne sur le mont Sinaï. (Exod. XIX, 2, 3.) Moïse était caché dans une fente de rocher. (Ibid. XXXIII, 23.) Elie était à l'entrée d'une caverne. (3 Reg. XIX, 13.) Et voilà deux témoins oculaires que nous vous présentons encore dans sa transfiguration sur le mont Thabor (K), et qui annoncèrent aux disciples la manière dont il devait finir sa carrière à Jérusalem. (Luc. IX, 30, 31.)

Voilà donc la possibilité de l'incarnation suffisamment démontrée, comme je vous l'avais promis. Laissons aux studieux le soin d'entasser d'autres preuves.

XVII. Nous vous avions encore promis de vous entretenir de l'époque et du lieu où devait, suivant les Pro-

phètes, s'opérer l'avénement du Sauveur. Fidèle à nos engagements ou plutôt à notre devoir envers les néophytes de Jésus-Christ, pour les prémunir contre l'invasion de toute espèce d'erreurs, nous allons encore ensemble consulter les Livres saints, et rechercher d'abord l'époque où l'apparition du Christ au milieu de nous a dû s'opérer. Le fait est récent, et néanmoins il est exposé aux contradictions des hommes, parce que *Jésus-Christ* était *hier, qu'il est aujourd'hui* et *le même dans tous les siècles.* (Heb. XIII, 8.) Ecoutons d'abord Moïse : *Le Seigneur Dieu vous suscitera du milieu de vos frères un Prophète comme moi.* (Deuter. XVIII, 15.)

Retenez bien ces mots : COMME MOI (L). Nous y reviendrons en temps et lieu. Mais quand viendra ce Prophète si longtemps attendu? Revenez, vous dit-il, à ce que j'ai précédemment écrit; remontez à la prophétie que Jacob fit à Juda (M) qui commence par ces mots : *Pour vous, Juda, que vos frères vous louent.* Et là vous lirez : *Il y aura toujours un prince issu de Juda et un chef issu de son sang jusqu'à l'arrivée de celui à qui tout est remis; et celui-ci sera l'attente*, non des Juifs, mais *des nations* (1).

Or, voilà l'avénement du Christ, qui est positivement indiqué par la défection de toute autorité dans la tribu de Juda sur les autres tribus. Si à l'époque où nous disons que le Christ est venu, le sceptre avait encore été

(1) *Non deficiet princeps ex Juda, neque Dux ex femoribus ejus, donec veniat cui repositum est; et ipse expectatio gentium.* (Gen. XLIX, 10.)

Tel est le texte que nous lisons dans les Septante.

dans la tribu de Juda; si cette tribu (les Juifs, *Judæi*) n'avait pas été sous la domination romaine, nous serions dans l'erreur, et le Christ serait encore à venir.

Je rougirais au reste de faire ici mention de leur chimérique empire, de leurs prétendus Patriarches dont maintenant cette (N) nation aveugle se berce, de leur généalogie et de leur mère. Laissons cette discussion à ceux qui s'occupent de ces chimères. Mais à quel signe reconnaîtra-t-on celui qui doit être l'espoir et l'attente des nations? *Il attachera à la vigne son ânon.* (Genes. XLIX, 11.) Remarquez ici ce poulain que Zacharie vous a déjà montré si clairement au doigt.

XVIII. Mais vous demandez encore une autre preuve sur la fixation de l'époque. Eh bien, écoutez le Roi-Prophète : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui;* puis il ajoute un peu plus loin : *Vous les gouvernerez avec une verge de fer.* (Ps. II, 7, 9.)

Je vous ai déjà dit, que cette verge de fer désignait ici l'empire romain dont au reste Daniel va nous parler. Car lorsque ce Prophète exposa et expliqua à Nabuchodonosor le songe mystérieux dans lequel il avait vu une statue colossale frappée et mise en pièces par une pierre détachée de la montagne, sans le secours ou le travail humain, il lui apprit que cette pierre dominerait un jour le monde entier, et lui dit en termes positifs : *Et dans le temps que subsisteront ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. Sa puissance ne passera point à un autre peuple.* (Daniel. II, 44. Sept.)

XIX. Poursuivons nos recherches ; nous arriverons à une démonstration encore plus claire et plus précise. Comme l'homme n'est pas facile à convaincre, il ne croit guère qu'à des calculs rigoureusement exacts. Il veut connaître l'époque juste et les circonstances qui accompagneront cette époque. Il veut savoir en quel temps les rois de Juda ont cessé de régner, en quel temps Hérode l'étranger régna sur la Judée. C'est ce que l'Ange va apprendre à Daniel. (Cap. IX, 25.) Retenez bien ceci :

Vous saurez donc et vous comprendrez que depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem jusqu'à ce que le Christ soit le conducteur (de son peuple) *il y aura sept semaines et soixante-deux semaines*. (Dan. IX, 25. Sept.)

Or, *soixante-neuf semaines* d'années multipliées par sept, présentent *quatre cent quatre-vingt-trois ans* (O).

Voilà donc le Prophète qui annonce qu'après la réédification de Jérusalem il s'écoulerait quatre cent quatre-vingt-trois ans, qu'alors régnerait en Judée un prince étranger sous lequel naîtrait le Christ.

Or, Darius le Mède releva les murs de Jérusalem la sixième année de son règne, la première de la 66e Olympiade. C'est le nom que les Grecs donnent à un laps de quatre ans, parce que, pendant le cours de ces quatre ans, le soleil donnant trois heures de plus chaque année, ils ajoutaient un jour à l'année Olympiade. Hérode régnait donc la 186e Olympiade, qui était la quatrième année de son règne. De 186 soustrayant 66, nous trouverons 120 Olympiades ; lesquelles multipliées par quatre, feront 480 ans. On trouve un déficit de trois ans

qui se retrouvent peut-être entre la première et la quatrième année.

Vous avez donc une démonstration positive dans ce texte que nous venons de vous mettre sous les yeux, quoiqu'il y ait plusieurs autres interprétations sur les semaines d'années de Daniel.

XX. Poursuivons : voilà l'époque déterminée ; il faut maintenant chercher et fixer le lieu où le fait doit s'accomplir.

C'est le Prophète Michée qui va nous le découvrir. *Et toi, Bethléem, maison d'Ephrata, tu n'es pas la moindre des mille* (maisons) *de Juda : c'est de toi que me sortira un chef pour régner sur Israël, et ses apparitions datent du commencement des jours de l'éternité.* (Mich. v, 2.)

Comme vous habitez Jérusalem et que vous en connaissez les environs, ouvrez le CXXXI Psaume, et vous y lirez (vers. 6) : *Voilà que nous l'avons entendue à Ephrata, et que nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt.* Or, il y a très-peu d'années que ce pays était encore boisé (P).

Vous avez aussi entendu le Prophète Habacuc dire au Seigneur : *Lorsque les années s'approcheront, vous serez reconnu ; lorsque le temps sera venu, vous vous montrerez.* (Habac. III, 2. Sept.) Prophète, à quoi, dites-nous, sera-t-il reconnu ? *Vous serez connu entre deux vies*, répond-il positivement s'adressant au Seigneur (Q), parce qu'en venant dans la chair *vous vivrez* et vous mourrez, et qu'en ressuscitant *vous vivrez* éternellement.

De quel côté de Jérusalem viendra-t-il ? Sera-ce de

l'orient, de l'occident, du midi, ou du septentrion? Et vous voulez encore une réponse positive. Eh bien! le Prophète va encore vous satisfaire. *Dieu* viendra du Theman, c'est-à-dire du midi (R). Le Saint viendra de la montagne de Pharan, lieu ombragé. (Habac. III, 3.) Ainsi voilà le Prophète qui est d'accord avec le Psalmiste qui avait dit: *Nous l'avons trouvé dans les champs de la forêt.*

XXI. De qui naîtra-t-il, et comment naîtra-t-il?

C'est ce qu'Isaïe va nous apprendre : *Voilà que la Vierge concevra et enfantera un Fils dont le nom sera Emmanuel* (S) (Isaï. VII, 14.).

Voilà un texte qui froisse et qui irrite le peuple déicide; mais de tout temps il s'est cabré contre la vérité. Le mot *Vierge* n'est pas dans le texte, disent les Rabbins; on doit lire : Une jeune fille, *puella, juvencula.* Admettons cette traduction; nous n'en viendrons pas moins à la découverte de la vérité. C'est eux-mêmes qui nous y conduiront. Il suffit de leur demander, si lorsqu'une vierge est attaquée dans sa pudeur, si c'est avant ou après que son déshonneur est consommé, qu'elle crie, et qu'elle appelle au secours; et nous leur demanderons si, lorsque nous lisons quelque part dans l'Ecriture : *Elle était seule dans un champ, elle a crié, et personne n'est venu pour la secourir,* (Deut. XXII, 27) si ce n'est pas d'une *Vierge* qu'il est ici évidemment question? Pour vous mieux faire comprendre que lorsque les Livres saints emploient le mot de jeune fille, *juvencula, puella,* en grec *neanis,* c'est d'une *Vierge* qu'ils parlent, ouvrez le livre des Rois, où parlant

d'Abysag la Sunamite, il est dit : *C'était une* JEUNE FILLE *d'une grande beauté..... Et le Roi la laissa toujours* VIERGE. (3 Reg. I, 4.) Il est donc évident que sous ce mot : *jeune fille*, l'Ecriture parle d'une Vierge, puisqu'en effet on amena à David une *Vierge* qu'il conserva telle.

XXII. Mais diront encore les Juifs : C'est d'Ezéchias qu'il fut parlé à Achaz (dans le chapitre d'Isaïe VII, 14.) Fort bien ; reprenons encore une fois ce chapitre ; et nous lirons (vers. 11) : *Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous accorde à vous-même un prodige ou du fond de la terre, ou du plus haut du ciel.* Ce signe ou ce prodige devait donc être extraordinaire, surpasser tous ceux dont l'histoire juive faisait mention. Déjà l'eau avait jailli du rocher (Exod. XVII, 6) ; la mer s'était entr'ouverte (Ibid. XIV, 21, 22) ; le soleil avait rétrogradé. (4 Reg. XX, 11.)

Ce qui me reste à dire, porte encore avec soi une réfutation de toutes les arguties judaïques, plus pressante et plus concluante. Je n'ignore pas que beaucoup de mes auditeurs sont fatigués de la prolixité de ce discours ; mais je voudrais que vous eussiez la patience de m'écouter jusqu'au bout, puisqu'il ne s'agit pas ici d'affaires d'un minime intérêt, mais de celles de Jésus-Christ lui-même. Revenons à notre sujet.

C'est sous le règne d'Achaz qu'Isaïe prononça cet oracle. Achaz ne régna que 16 ans. Et c'est dans l'intervalle de ces 16 ans que la prophétie lui fut adressée. Ezéchias, fils d'Achaz, donne un démenti formel aux assertions judaïques. Il succéda à son père Achaz à l'âge de 25 ans. Or, la prophétie ayant été faite dans le cours des 16 ans du règne de son père, Ezéchias avait donc au moins 9 ans

avant qu'elle fût prononcée. Je le demande, quelle nécessité y avait-il de parler de la naissance d'un enfant, qui était alors âgé de 9 ans? D'ailleurs le Prophète n'a pas dit : *la Vierge a conçu*, mais *concevra*. Il parle clairement au futur.

XXIII. Nous vous avons suffisamment établi que le Christ est né d'une Vierge; il nous reste à vous faire voir de quelle race, de quelle famille cette Vierge doit sortir.

Le Seigneur, dit le Prophète-Roi, *a fait à David avec serment une promesse véritable, et il l'exécutera : J'établirai sur votre thrône le fruit de votre ventre.* (Ps. CXXXI, 11.) *J'établirai sa race de siècles en siècles, et son thrône durera autant que le jour du ciel.* (Ps. LXXXVIII, 30.) *J'ai fait une fois par ma sainteté un serment irrévocable, et je ne manquerai pas de fidélité à David : Sa race durera éternellement, et son thrône sera devant moi comme le soleil, et éternellement comme la lune dans son plein.* (Ibid. 36, 37, 38. Sept.)

Vous le voyez, il ne s'agit pas ici de Salomon, mais bien du Christ. Car le thrône de Salomon n'a pas eu pour durée celle du soleil.

Si on m'objecte que jamais le Christ ne s'est assis sur le thrône de bois de David, je répondrai par une autre phrase semblable : *Les Scribes et les Pharisiens étaient assis sur la chaire de Moïse.* (Matth. XXIII, 2.) Ici le mot de *chaire* ne se prend pas pour un siége de bois; mais il sert à signaler l'autorité dont ils étaient revêtus. De même ne cherchez pas dans la prophétie le thrône matériel de David, ni même son royaume temporel, mais son autorité royale. C'est à cette vérité que rendent té-

moignage les enfants eux-mêmes, lorsqu'ils crient : *Hosanna au fils de David. Béni soit le Roi d'Israël* (Matth. XXI, 9); ces aveugles qui disent : *Fils de David, ayez pitié de nous* (Ib. XX, 30); l'ange Gabriel lorsqu'il dit à Marie : *Le Seigneur Dieu lui donnera le thrône de David son Père.* (Luc. I, 32.) Puis l'Apôtre qui vous dit : *Souvenez-vous que Jésus-Christ qui est né de la race de David, est ressuscité d'entre les morts, selon l'Evangile que je prêche.* (2 Tim. II, 8.) *Qui est né du sang de David selon la chair.* (Rom. I. 3.) Reconnaissez donc avec nous celui qui est né de David; croyez au Prophète qui a dit : *En ce jour le rejeton de Jessé surgira pour gouverner les nations. Et les nations espéreront en lui.* (Isaï. XI, 10. Sept.)

XVIV. Voilà ce qui irrite la nation déicide, voilà le texte qui la met en fureur; et le Prophète l'a prévu, lorsqu'il a dit : ILS SOUHAITERONT PÉRIR AU MILIEU DES FLAMMES, *parce qu'il nous est né un petit enfant, et qu'un fils nous a été donné.* (Isaï. IX, 5, 6, Sept.) Remarquez qu'il était d'abord Fils de Dieu, qu'il nous a été ensuite donné; puis il ajoute un peu plus plus loin : *Et sa paix n'aura point de terme.* L'empire romain a ses bornes; mais celui du Fils de Dieu n'en connaîtra point. Celui des Mèdes et des Perses a les siennes; mais celui du Fils de Dieu n'en aura point. Puis on lit : Il s'assiéra *sur le thrône de David,* il possédera *son royaume pour le raffermir.* (Ib. 7.) C'est donc du sang de David qu'est issue la Vierge sainte.

XXV. Il était de l'ordre et de la décence que le plus pur docteur de la pureté sortît de la couche la plus pure.

Car si celui qui remplit dignement les fonctions du sacerdoce de Jésus-Christ s'abstient de tout commerce avec la femme (T), comment Jésus-Christ lui-même eût-il pu sortir du commerce d'un homme et d'une femme? *Parce que c'est vous*, dit le Psalmiste, *qui m'avez tiré du sein de ma Mère*. (Ps. XXI, 10.) Faites attention à ces mots: *Vous m'avez tiré du sein de ma Mère;* ils vous prédisent clairement que l'humanité sera aussi étrangère à la naissance du Sauveur qu'à sa conception, bien différente de la nôtre, qui a pour principe la couche nuptiale.

XXVI. Mais le Créateur de l'humanité ne dédaigne pas d'emprunter d'elle ses membres. Et de qui tenons-nous cela? C'est du Seigneur lui-même, qui le dit à Jérémie : *Je t'ai connu, avant de te former dans le sein de ta Mère; et avant que tu en sortisses, je t'ai sanctifié*. (Jerem. I, 5.) Celui qui dans la création de l'homme et sa formation ne craignit point de toucher ses membres, dédaignera-t-il de créer pour lui-même une chair sainte, et d'en former un voile pour sa divinité?

C'est Dieu, dit Job, qui jusqu'à ce jour a formé le fœtus de l'homme dans le sein de la mère. *Ne m'avez-vous pas trait comme du lait, coagulé comme un fromage? Ne m'avez-vous pas revêtu de chair et de peau, n'avez-vous pas assemblé et lié mes os avec des nerfs?* (Job X, 10, 11.)

Rien de ce qui constitue l'homme n'est digne de nos mépris, si l'adultère et la luxure ne viennent pas le souiller. La même main qui créa l'homme, créa Eve. C'était celle d'un Dieu. Les deux sexes sont l'œuvre ds sa toute-puissance. Rien de ce qui les distingue ne fut honteux

dans son principe. Honte et silence à ces hérétiques qui font le procès à la chair, ou plutôt à son Créateur. Pour nous, nous aurons toujours présentes à l'esprit ces paroles de l'Apôtre : *Ne savez-vous pas que vos corps sont le temple du Saint-Esprit qui habite en vous ?* (1 Cor. VI, 19) et ce que le Prophète a dit, en parlant de Jésus-Christ : *Ma chair vient d'eux* (Osee, IX, 12) puis ce qui est dit ailleurs : *C'est pour cela qu'il les abandonnera jusqu'au temps où celle qui doit enfanter, enfantera.* (Mich. V, 3.) Mais que veut dire le Prophète? Il va s'expliquer. *Elle enfantera, et ses autres frères se convertiront.* (Ibid.) Quelles sont les fiançailles promises à la Vierge future épouse ? *Je te rendrai mon Epouse par une inviolable fidélité, et tu sauras que je suis le Seigneur.* (Osée, II, 20.) Ce qui fit dire à Elisabeth : *Heureuse celle qui a cru, parce que, ce que le Seigneur lui a dit, s'accomplira.* (Luc. I, 45.)

XXVII. Les Gentils et les Juifs se donnent la main pour nous opposer la prétendue impossibilité que le Christ soit né d'une Vierge. Répondons d'abord aux Gentils. Leurs propres fables serviront à leur clore la bouche.

Comment osez-vous nier qu'une Vierge ait pu enfanter, vous qui nous dites que ce fut avec des pierres jetées en l'air que le genre humain fut renouvelé; vous qui présentez à nos adorations une fille sortie du cerveau de Jupiter (Minerve) un Bacchus sorti de la cuisse du Dieu du tonnerre (V) ? Il est plaisant de nier la possibilité de l'enfantement d'une Vierge, après s'être nourri d'aussi absurdes, d'aussi ridicules chimères. Sans

doute ce que je dis ici, est indigne de mon auditoire; mais je n'en fais mention que pour vous montrer le parti que vous pouvez tirer de ces absurdités, pour fermer la bouche aux Gentils.

XXVIII. Quant aux circoncis, voici ce que vous leur demanderez. Est-il plus difficile à une Vierge d'enfanter, qu'à une femme nonagénaire qui a toujours été stérile, *cui desierant muliebria à longo tempore?* (Gen. XVIII, 11.) Sara était stérile, et il y avait longtemps que la nature lui avait ôté tout espoir d'être mère, lorsqu'elle devint mère d'Isaac. Si c'est contre l'ordre de la nature que Sara devienne mère, c'est aussi contre l'ordre de la nature qu'une Vierge enfante ; admettez ces deux prodiges, ou rejetez-les tous deux. Il faut que le Juif nie ou avoue la possibilité de la maternité dans l'un et l'autre cas : tous deux sont également l'œuvre de Dieu lui-même; et il n'osera jamais dire que ce qui fut ici possible à Dieu, lui fut là impossible.

Demandons-lui encore en vertu de quelle loi de la nature la main d'un homme peut en une heure de temps changer de couleur, devenir blanche comme celle d'un lépreux, et reprendre ensuite sa couleur naturelle. (Exode IV, 6, 7.) C'est, dira-t-il, parce que Dieu l'a ainsi voulu. Pourquoi Dieu, lorsqu'il le voudra, pourra-t-il faire tel prodige là, et ne le pourra-t-il pas ici? Ce prodige ne concernait que les Egyptiens, et celui qui nous occupe appartient à l'univers entier.

Dites-moi, enfant d'Israël, lequel est le plus prodigieux, ou la maternité d'une Vierge, ou le transmutation d'une baguette en un serpent. Vous convenez que la ba-

guette de Moïse fut changée en un serpent réel, qu'il fut même un objet d'horreur pour Moïse qui venait de la jeter, et qu'il se sauva à la vue du monstre. Certes, ce n'était pas sa baguette qu'il redoutait, mais bien le serpent. Car sa baguette prit tout à coup les dents et les yeux étincelants du dragon. Eh quoi ! d'une baguette, Dieu pourra, s'il le veut, faire jaillir tout à coup des dents, des yeux, etc., et du sein d'une Vierge un enfant ne pourra pas naître!

Je passe sous silence cette verge d'Aaron, qui dans une nuit produisit ce que les autres arbustes ne produisent qu'en plusieurs années. (Num. XVII, 8.) Car, qui de vous ignore qu'une baguette dépouillée de son écorce, fût-elle plantée au milieu des fleuves, ne fleurira jamais? Mais comme Dieu ne s'assujettit pas aux lois de la germination, parce qu'il en est l'auteur, cette verge desséchée, dépourvue d'écorce, stérile selon ces mêmes lois, ne laissa pas de bourgeonner, de fleurir, et de produire des noix. Celui-là donc qui aura pu contre les lois de la nature faire produire des fruits à une verge desséchée, pour signe typique du souverain pontife qu'il admet et reconnaît, ne pourra pas féconder la Vierge pour lui faire enfanter le souverain Pontife par excellence?

XXIX. Tout ce que nous disons ici est fort bon pour notre instruction particulière, mais ne sert encore de rien pour subjuguer l'esprit opiniâtre du Juif. Il n'en résiste pas moins à l'exemple que nous lui citons de la verge d'Aaron et de Moïse; il ne se laissera, dira-t-il, persuader que par des exemples d'accouchements surnaturels, merveilleux, et du même genre. Alors de-

mandons-lui quelle fut la mère d'Eve ? Elle fut, nous dit l'Ecriture, tirée d'une des côtes d'Adam. C'est donc des flancs d'un homme qu'Eve est sortie, sans le secours d'aucune autre mère. (Genes. II, 22.) Et d'un sein virginal, sans le secours d'aucun homme, un enfant n'en pourra naître? Ici c'est de l'homme que la femme est née; elle n'a point connu de mère; c'est de l'homme qu'elle a emprunté la faculté d'engendrer; c'est à l'homme qu'elle fut redevable de son existence. Marie a donc payé à l'homme la dette d'Eve. C'est d'elle-même, sans le secours impur de l'homme, mais avec celui du Saint-Esprit, par la vertu de Dieu lui-même, qu'elle a conçu et mis au monde un Fils.

XXX. Mais remontons plus haut, et scrutons un autre prodige qui surpasse tous les prodiges. Que des corps produisent d'autres corps, quelqu'étonnant que cela soit, cela est possible. Mais que de la poussière il en surgisse un homme (X), que sur un peu de boue broyée on voie briller des yeux éclatants, voilà une merveille bien plus étonnante. Donner à la même poussière et la force des os, et la délicatesse des poulmons, et tous les organes que nous admirons en nous-mêmes, certes, c'est prodigieux. Donner à cette boue pétrie la faculté d'aller, de venir, de parcourir le monde, de planter, de bâtir; cela surpasse toutes les bornes de mon intelligence. Mais que dirons-nous de cet acte de toute-puissance qui apprend à cette boue à parler, à obéir, à commander? (Job XXXVIII, 14.) Ma raison est confondue, écrasée sous le poids de tant de merveilles.

Or, dites-nous, Juifs ignorants : D'où Adam est-il

sorti? N'est-ce pas avec de la poussière prise sur la terre que Dieu forma cette admirable créature? Eh quoi! Dieu pourra d'un peu de boue faire un œil, il ne pourra pas faire enfanter une Vierge? Parce que cet acte surpasse la puissance et l'intelligence humaine, sera-t-il donc au-dessus de la puissance divine?

XXXI. Retenez, mes frères, ce que nous venons de vous dire. Telles sont les armes dont il faut vous servir pour combattre ces hérétiques qui prétendent que l'incarnation du Christ ne fut que phantastique et n'eut rien de réel, ceux-là qui, au contraire, ne voient dans le Sauveur que le Fils selon la chair de Joseph et de Marie, et veulent justifier leur doctrine impie par ces mots de l'Ange, adressés à Joseph : *Prenez votre épouse* (Y). (Matth. I, 20.) Rappelons-nous que Jacob, avant d'avoir Rachel, disait à Laban : *Donnez-moi mon épouse*. (Gen. XXIX, 21.) De même que Rachel est ici appelée l'épouse de Jacob, en vertu de la promesse qui lui en avait été faite, et qui était restée sans exécution : ainsi Marie avait droit au titre d'épouse, en vertu des seules fiançailles. Et remarquez l'exactitude de l'Evangéliste dans ses expressions : *Dans le sixième mois Dieu envoya l'ange Gabriel dans la ville de Nazareth en Galilée, à Marie vierge fiancée à un homme nommé Joseph*. (Luc. I, 26, 27.) Et plus loin, lorsqu'il parle du dénombrement de l'univers et du voyage de Joseph à Jérusalem, il met en sa compagnie *Marie sa fiancée qui était enceinte*. (Ibid. II, 4, 5.) Quoiqu'enceinte il ne lui donne que le titre de *fiancée*.

Lorsque l'Apôtre parle de l'incarnation du Fils de

Dieu, il ne fait intervenir dans sa procréation charnelle que la femme. *Dieu, dit-il, a envoyé son Fils formé d'une femme* (Gal. IV, 4) seulement, c'est-à-dire, d'une vierge. Nous venons de voir pourquoi il lui donnait le titre de femme, quoiqu'elle fût vierge.

Il est donc né d'une vierge, celui-là qui crée les âmes vierges.

XXXII. Cette naissance vous étonne. Cela doit être, puisque celle-là même qui était destinée à donner au monde ce prodige, en fut stupéfaite elle-même. *Comment cela se fera-t-il,* dit-elle à l'Ange, *puisque je ne connais point d'homme?* (Luc. I, 34.) Alors l'Ange lui révéla la manière dont ce mystère s'accomplirait en elle : *L'Esprit-Saint descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le Saint qui naîtra, sera appelé le Fils de Dieu* (Z). (Ibid. 35.)

Voilà donc cette génération pure et sans tache! car tout est pur, là où le Saint-Esprit opère et souffle. L'incarnation du Verbe dans le sein de Marie est étrangère à toute espèce de souillures. C'est en vain que l'hérésie s'efforcera de souiller la couche virginale de Marie, la présence de l'Esprit-Saint réfutera toujours ses blasphèmes qui outragent la puissance du Très-Haut. Au jour du jugement dernier on verra l'ange Gabriel (Luc. I, 26) se lever et se constituer l'accusateur de ces docteurs d'impiétés. La crèche où naquit le Dieu Sauveur (Ibid. II, 7) les bergers (Ibid. 10) qui furent alors les premiers évangélistes, cette légion d'Anges qui firent retentir les airs de cette hymne immortelle : *Gloire à Dieu*

au plus haut des cieux (Ibid. 13, 14) ce temple (Ibid. 22) où il fut transporté le quarantième jour, cette paire de tourterelles (Ibid. 24) qui fut son prix de réachat, Siméon (Ibid. 28) qui le porta dans ses bras, Anne (Ibid. 36) qui préconisa sa future grandeur, seront tous autant de témoins qui se lèveront et déposeront contre eux.

XXXIII. Que diront-ils ? Qu'opposeront-ils, ces artisans de mensonges au témoignage de Dieu lui-même, à celui du Saint-Esprit, à Jésus-Christ en personne qui leur répétera encore ces paroles : *Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir, à tuer un homme qui vous a dit la vérité?* (Joh. VII, 20 ; VIII, 40.) Taisez-vous, malheureux, qui osez attaquer le dogme de l'humanité du Fils de Dieu, qui osez donner un démenti à celui qui vous dit : *Touchez-moi et voyez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.* (Luc. XXIV, 39, 40.)

Adorons Jésus-Christ né de la Vierge; et vous vierges, connaissez tout le mérite et toute la gloire attachée à votre institut, et sachez apprécier le prix et la dignité de votre couronne.

O vous! heureux solitaires, qui par votre institut vous êtes voués à la noble vertu de chasteté, connaissez tout le prix, toute la gloire qu'un Dieu juste et rémunérateur attachera à vos généreux sacrifices qui ne nous dépouillent pas de la dignité de l'homme.

C'est dans le sein d'une vierge qu'un Dieu Sauveur daigna habiter neuf mois; c'est pendant trente-trois ans qu'il daigna être homme au milieu de nous. Si les neuf mois de gestation sont glorieux pour la Vierge Marie,

combien sont plus glorieuses encore pour nous de nombreuses années de virginité au sein de l'humanité !

XXXIV. Courons tous ensemble, jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, jeunes et vieux, courons, soutenus de la grâce de Dieu, la carrière de la chasteté; fuyons toute espèce de mondanité et chantons les louanges du Seigneur. Sachons apprécier la gloire dont est revêtue la chasteté; c'est une vertu angélique qui n'appartient qu'à une vertu surhumaine. Respectons ce corps qui doit un jour disputer au soleil son éclat. Ah! ne profanons pas un sanctuaire si auguste, si digne de nos respects, ne le sacrifions pas à quelques instants de volupté. Sans doute tout péché est petit quant à sa durée; mais son infamie et sa honte est éternelle.

Les Anges qui voltigent sur la terre sont les sectateurs de la vertu de chasteté; c'est aux vierges qu'est réservée la gloire de faire suite au triomphe de Marie.

Loin de nous ces futils ornements, ces regards indiscrets, ce vain attirail de femme, ce maintien efféminé, ces robes flottantes, ces écharpes, ces parfums, sources de volupté. N'ayez pour parfum intérieur que l'esprit suave d'oraison, vos bonnes œuvres, la sanctification de vos corps, pour qu'un jour celui qui est né d'une Vierge puisse nous couronner et nous dire à nous, soit hommes, soit femmes, zélateurs de la chasteté : *J'habiterai avec eux, je converserai avec eux, je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* (2 Cor. VI, 16. Levit. XXVI, 11, 12.)

A lui soit la gloire dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

NOTES SUR LA DOUZIÈME CATÉCHÈSE.

(A) pag. 377. — ***Avait mérité la couronne de l'apothéose.***

Trois espèces d'hérétiques sont ici signalés : 1° Les *Docètes* qui enseignaient que le Fils de Dieu n'avait eu qu'une chair apparente, qu'il n'avait souffert, qu'il n'était mort qu'en apparence : leur nom venait du verbe *dokéo*, *je parais*. C'est contr'eux que S. Jean dans son Evangile et ses Epîtres, S. Ignace et S. Polycarpe dans leurs lettres, établissent avec tant de soins la vérité du mystère de l'Incarnation, la réalité de la chair et du sang de Jésus-Christ. (1 Joh. I, 1.) Voyez S. Irénée. (*Advers. Hæres.* lib. III, cap. 22; IV, 18; V, 2.)

Cette erreur reprit vigueur dans le VIe siècle. Quelques Eutychiens ou Monophysites soutenaient que le corps de Jésus-Christ était incorruptible et inaccessible à la douleur. On les appela *Aphtartes*, *Docètes*, *Phantasiastes*. 2° Les Ebionites. (*Voyez* la note E, p. 271, VIIe Catéch.)

3° Les hérétiques que Prudence, dans son poëme de l'*Apothéose*, désigne sous le nom d'*Homuncionites*, les sectateurs de Photin qui ne faisait de Jésus-Christ qu'un homme. (*Voy.* Bergier, V° Photin.)

(B) pag. 379. — ***Nous rendons des témoignages d'honneur et de respect.***

C'est dans l'âme de l'homme que S. Cyrille fait consister l'image de Dieu. Il a déjà dit (Catéch. IV, n. 18) : *Vous avez une âme, chef-d'œuvre et image du Créateur.* Plus tard (Catéch. XIV, n. 10) il établira la différence qu'il y a entre image et ressemblance ; le péché a obscurci l'image, la ressemblance est restée. (*Voyez* la note D, p. 328.)

Quant aux honneurs qu'on rendait aux statues des grands et des

princes de la terre, personne n'ignore qu'on les couronnait de fleurs, qu'on célébrait autour d'elles des jeux publics, qu'elles jouissaient du droit d'asyle comme les temples. Tout le monde connaît la vengeance que Théodose Ier avait projetée contre les habitants d'Antioche qui avaient traîné dans les rues ses statues, et qui ne durent leur salut qu'à l'intervention de Flavien, PC. de cette ville malheureuse et coupable.

De l'honneur que nous rendons aux images des puissances de la terre. il est aisé de conclure, avec S. Jean Damascène, de celui que nous devons aux saintes images.

Que dirons-nous des puissances de la terre qui se disent aujourd'hui chrétiennes, qui prétendent venger comme un outrage fait à elles-mêmes, l'insulte commise à l'égard du dernier des fonctionnaires publics (un huissier), qui font de leurs palais, de celui de leurs princes, du logis de leurs ambassadeurs, de leurs consuls, un asyle inviolable offert à tous les assassins, malfaiteurs, etc., qui noyent dans des flots de sang un coup d'éventail donné par un prince à un ambassadeur, et qui laissent impunément assassiner, dans les temples, les ministres des autels, abattre sur nos places publiques les croix, les images du Roi des rois? (*Percussi sunt autem cœcitate*, Sap. XIX, 16.)

A l'époque où vivait S. Cyrille, il existait dans la Palestine une statue de Jésus-Christ, connue sous le nom de *Panéade*, que la tradition disait avoir été élevée par l'Hémoroïsse. Elle était célèbre par la dévotion de tous les peuples environnants, et par les nombreuses guérisons qu'on lui attribuait. (*Voy.* Eusèb. VII. Hist. cap. 18.) Le même historien nous rapporte qu'on voyait encore de son temps, dans la Palestine, des portraits de Jésus-Christ, de S. Pierre, de S. Paul, et qu'on y conservait à Jérusalem, avec un profond respect, la chaire de S. Jacques.

(*Note du Trad.*)

(C) pag. 382. — *Et je laisserai sur eux un signe.*

Ce passage du prophète Isaïe a toujours été compris par les Pères de l'Eglise, du simple mais auguste signe de la croix, qui, dès le principe, a été le premier et le plus commun signe du Christianisme, dit S. Basile. (*De Spirit. sanct.* cap. 27.) C'était celui qu'on imposait

d'abord à tous ceux qui se présentaient au baptême. Cyrille a pu n'avoir ici en vue que l'onction du St-Chrême qu'on pratiquait sur les principaux membres, et surtout sur le front des catéchumènes. C'est cette onction sur le front qu'il appelle (Catéch. xxii, 7) *signaculum Dei*, par laquelle nous sommes enrôlés dans la milice de Jésus-Christ et armés pour la défense de sa foi. (Cat. xxi, 4.)

(D) pag. 384. — *A une distance de cette ville que nous habitons.*

Il ne faut pas perdre de vue que Cyrille prêchait sur le mont *Golgotha* ou *Calvaire*, situé hors des portes de l'ancienne Jérusalem, mais compris dans l'enceinte de la nouvelle ville, dite *Ælia*, bâtie par Hadrien. Du Calvaire on voyait aisément le mont des Oliviers, où s'opéra le miracle de l'Ascension, où s'accomplit la prophétie de Zacharie, ainsi que le dit Eusèbe (*Demonst. Ev.* lib. vi) et où se voyait l'empreinte des pieds du Sauveur. (*Voy.* Catéch. xiv, 23.)

(E) pag. 385. — *Ce signe est particulier et décisif.*

On lit au livre *Sophrim*, ces paroles de Moses l'Egyptien, sur ce même texte d'Isaïe : *Jésus le Nazaréen a paru être le Messie, il a été tué par la maison du jugement, et a été cause qu'Israël a péri par l'épée.* (Vid. *Galatin*, lib. iv, cap. 23, p. 273.)

(F) pag. 385. — *Nous n'aurions pu le comprendre autrement.*

C'est un des motifs de l'Incarnation que presque tous les Pères de l'Eglise ont donné. (*Voy.* S. Irénée, lib. iii, 19, n. 1. Origène, *Contr. Cels.* pag. 322. Eusèbe, *De laudibus Constant.* cap. xiv.)

(G) pag. 385. — *Comment pourrons-nous voir et fixer son auteur ?*

« C'est, dit Minutius Félix, c'est le soleil qui nous éclaire ; et nous « ne pouvons cependant pas fixer nos yeux sur ce foyer de lumière. « Notre œil se ferme à ses rayons ; notre vue s'affaiblit, et si nous « voulons nous obstiner à le voir, à le contempler, nous perdons la « vue. Quoi ! vous voudriez vous trouver face à face avec le créateur « du soleil, tandis que vous ne pouvez supporter la vue de ses éclairs, « et que vous vous bouchez les oreilles en entendant gronder son ton- « nerre ? Vous voulez voir Dieu ! Vous voulez le voir de vos yeux char-

« nels ! vous qui ne pouvez pas même comprendre ni saisir cette âme « qui vous anime et qui vous fait parler et agir! » (Traduit de l'*Octavius*, pag. 36, 37, édit. *Lugd. Bat.* 1672.)

(*Note du Traducteur.*)

(H) pag. 388. — *Pour se fabriquer des idoles sous la forme humaine.*

Dans la VI[e] Catéchèse, n. 11, Cyrille avait déjà dit que l'avénement du Sauveur avait eu pour objet la destruction de l'idolâtrie. Mais ici il développe sa pensée; c'était pour que les hommes qui cherchaient un Dieu qui tombât sous leurs sens, trouvassent en sa personne un sujet légitime d'adoration, au lieu et place de ces idoles auxquelles ils rendaient un culte abominable. S. Athanase (*De Incarnatione Verbi Dei*, n. 15 et 16) Eusèbe (*de Laudib. Constant.* cap. 14) voient l'un et l'autre le même but dans l'Incarnation du Fils de Dieu.

(I) pag. 388. — *Dont il avait antérieurement fait ses victimes.*

Il est évident que Cyrille veut ici parler des justes de l'ancienne loi. Tous se trouvèrent, par la descente du Sauveur aux enfers, affranchis de l'empire de la mort. Mais il faut observer qu'ici, comme partout ailleurs, le S. PC. ne fait de la mort, du dragon ou de Satan, qu'une seule et même chose. A-t-il cru que les justes, détenus dans les *enfers*, étaient sous l'empire immédiat du démon, comme quelques anciens l'ont écrit? Par exemple : Justin (*Dialog. cum Tryphon.*, p. 260) ; Origène (*Tractatu de Engastrimito*) Eusèbe (Lib. x, *Demonst. Evang.* lib. x.)

Rien ne prouve absolument que telle ait été l'opinion de S. Cyrille. Il est vrai que partout il nous fait voir les âmes des justes comme captives dans un lieu ténébreux et en attendant un libérateur. Mais cette captivité ne supposerait pas que le démon en fût le détenteur.

Je partage très-volontiers l'opinion de S. Grégoire de Nysse (*De Pythonyssa*) que jamais les démons n'avaient pu pénétrer dans ce que nous appelons les limbes.

Cette opinion a eu pour contradicteurs des théologiens catholiques, entr'autres, *Corderius.* (*Caten. in Psal.* t. I, pag. 433.) Il est vrai que ces théologiens, dans leur système, n'accordent pas aux démons le pouvoir d'affliger et de contrister les justes dans ce lieu de repos.

(K) pag. 389. — *Dans sa transfiguration sur le mont Thabor.*

S. Cyrille place l'une et l'autre vision, celle de Moïse et celle d'Elie, sur le mont Sinaï, quoique l'Ecriture indique le mont Horeb, en parlant de la vision d'Elie. Mais c'est que le mont Horeb et le mont Sinaï font tous deux partie de cette chaîne de montagnes, qui longe la mer Rouge du côté de l'Arabie Pétrée.

Le mont Thabor ne nous est connu pour être le lieu de la Transfiguration que par la tradition. Son nom signifie *lumière naissante.* (S. Aug. *Enarr. in Psal.* LXXXVIII, 13.) Les Grecs l'appelaient *Ithaburius* ou *Athaburius ;* c'est une montagne située dans la Galilée entièrement isolée au milieu d'une vaste plaine en forme de pyramide. *Les anciens Pères qui ont parlé de la Transfiguration n'ont pas marqué le mont Thabor,* dit dom Calmet. (*Dict. de la Bible.* V° Thabor.) S. Cyrille cependant peut être compté parmi les anciens Pères, ainsi que S. Jérôme (éloge de Ste Paule et lettre XVII, à Marcille) Eusèbe (*Comment. in Psal.* vers. 13, LXXXVIII) S. Jean Damascène (*Homil. de Transfigurat.*) Et malgré leurs témoignages plusieurs critiques modernes, même catholiques, se sont alliés aux Calvinistes Ligtfood et Réland, pour saper et attaquer cette tradition, ainsi que beaucoup d'autres respectables par leur antiquité, sous le prétexte qu'elles n'étaient appuyées sur aucune Ecriture positive. Ce n'est cependant que sur la tradition que reposent nos mœurs, nos usages, nos droits, nos devoirs les plus essentiels. Dieu a-t-il donc manqué de sagesse en négligeant de faire écrire avant Moïse les dogmes, les faits historiques de la création, de la chute de l'homme et du déluge? Rien, du temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, n'était encore écrit; c'était la tradition seule qui était chargée de transmettre à la postérité leur histoire ; et sous le prétexte que rien n'était écrit, je le demande à ces critiques, était-on libre avant Moïse de croire ou de ne pas croire à ces mêmes faits? Alors les rêveries du paganisme n'auraient rien eu de criminel.

(*Note du Traducteur.*)

(L) pag. 390. *Retenez bien en attendant ces mots :* COMME MOI.

S. Cyrille a perdu de vue l'engagement qu'il prenait ici ; il n'a jamais développé le sens de ces mots : *comme moi.*

Nous allons ici suppléer à son silence :

Lorsque la Synagogue députa à S. Jean-Baptiste des prêtres, des lévites (Joh. I, 19) pour lui demander qui il était.

A leur question : Etes-vous le Christ? — Jean répondit : Non. — Etes-vous Elie? — Non. — *Etes-vous* LE *Prophète?* — Non. (Joh. 21.)

De quel Prophète la Synagogue entendait-elle parler? c'était de celui que Moïse avait annoncé (Deuter. XVIII, 15) *un Prophète comme moi du milieu d'entre vous*..... c'était ce Prophète que les Juifs attendaient, c'était le Messie. Jean répondit : NON, parce qu'il n'était pas le Messie, le Prophète annoncé par Moïse.

L'absence de l'article défini *le*, *la*, que le latin ne peut reproduire, et qui se trouve dans le texte grec *ὁ προφήτης εἶ σύ*, a entraîné dans l'erreur une multitude de traducteurs qui, ignorant le grec, traduisant la Vulgate latine, n'ont lu que ces mots : *Etes-vous Prophète?* sur le *Non* qu'énonce S. Jean-Baptiste, dans le sens des interrogateurs, il est évident qu'ils en font un renégat; car Jean-Baptiste est le plus grand des Prophètes. *Major inter natos mulierum Propheta..... nemo est.* (Luc. VII, 28.) Or, le Prophète est un mandataire, et tel qui renie son mandat est un *renégat*.

C'est cependant dans ce sens que beaucoup de nos commentateurs catholiques, tels que M. de La Luzerne, dans son livre : *Explication des Evang.* (t. I, édit. de 1801, p. 73) dit que *c'est par humilité* que S. Jean-Baptiste répudie le titre de Prophète. Comme si un prêtre, un Evêque, ayant titre et *mission*, pouvait renier ses titres et qualités, par humilité. Ce n'est pas ainsi que l'ont interprété S. Chrysostôme, S. Cyrille d'Alexandrie, Théophylacte, Euthymius. (*Voy.* Cornel. à Lapide, *Comm. in Evang.* t. II, édit. Lugd. 1641.)

(*Note du traducteur.*)

(M) pag. 390. — *Remontez à la prophétie que Jacob fit à Juda.*

Voyez la dissertation qui se trouve à la suite des notes de cette XIIe Catéchèse, pag. 392.

(N) pag. 391. — *Sur ceux qu'ils appellent leurs Patriarches.*

S. Cyrille veut ici parler du prétendu Patriarche, ou chef de la captivité, *Aichmalotarche*, que les Juifs supposent descendre en ligne droite de Gamaliel, maître de S. Paul, et que d'autres font descendre d'un nommé Hillel le Babylonien qui vivait, disent-ils, 100 ans

avant la destruction du temple. Quoi qu'il en soit, les Rabbins de nos jours supposent cette dynastie patriarchale, issue du sang de David, régnant souverainement dans une partie de l'Asie, et dont l'empire ne doit finir qu'à la venue du Messie. C'est un vieux conte dont Origène (lib. *de Principiis*) avait déjà fait justice et démontré la puérilité. Mais les fables ne perdent jamais de leur crédit dans cette nation frappée d'aveuglement et de vertiges. Chaque génération apporte son tribu de folie. C'est d'abord un conte absurde qui, en vieillissant, acquiert parmi eux du crédit, en raison de son extravagance qui va toujours croissant.

C'est la prophétie de Jacob qui les a mis dans la nécessité de se repaître de cette chimère. Parmi les contes merveilleux dont Benjamin de Tudelle, dans le XIIe siècle, a enrichi ses voyages pour endormir ses compatriotes dans leur exil, il leur dit très-sérieusement que leur PC. tient à Bagdad (dans l'ancienne Chaldée) le siége de son empire qui s'étend jusqu'aux extrêmes limites de l'Asie. D'autres sont venus ensuite : R. Abraham Peritzol, Rabbi Eldad le Danite, ont enchéri encore sur les contes de Benjamin. Il n'est donné qu'aux Juifs de croire à tant de sottises. *Credat Judæus Apella.* On peut, sur ces rêveries judaïques, consulter *Godefridus*, lib, XVI, *Cod. Theodot.* t. VIII, pag. 212. (*Note du Trad.*)

(O) pag. 392. — *Or, 69 semaines multipliées par 7 donnent 483 ans.*

L'explication de S. Cyrille est susceptible de plusieurs remarques importantes :

1° Il borne à 69 semaines celles qui ont précédé l'avénement du Christ. Il réserve la 70e ou à la prédication du Christ, ainsi qu'Eusèbe (*Demonst. Evang.* p. 400) ou au temps de l'Antechrist, avec S. Hippolyte. (*De Antichristo*, p. 59.)

2° Cyrille date le commencement des 69 semaines de l'édit de la réédification de la ville de Jérusalem, qu'il attribue à Darius fils d'Hystaspe, qui régna 36 ans, à partir de 522 avant Jésus-Christ, tandis que d'autres ne remontent qu'à la 20e année d'Artaxerce, *longue main*, c'est-à-dire à l'an 445 avant Jésus-Christ. (*Vid.* Esdr. lib. II, cap. 2, 1 à 8.)

En effet. l'édit de Darius, fils d'Hystaspe, ne concerne que la reconstruction du temple, tandis que celui d'Artaxerce concerne la reconstruction de la ville même. Observons encore que Cyrille donne à Darius le surnom de *Mède*, tandis que l'Ecriture ne le donne qu'à Astyage, oncle du grand Cyrus. (*Voy.* Daniel, v, 31 ; vi, 28.)

3° Cyrille ne fait pas remonter le commencement des 69 semaines à l'année de l'édit de Darius, ni au jour où la main fut mise à l'œuvre, c'est-à-dire à la 2e année de Darius, mais au jour où la reconstruction du temple fut terminée, c'est-à-dire à la 6e année de Darius (*Voy.* I Esdras, vi, 15) dont Cyrille fait la 1re de la 66e olympiade, 516 ans avant Jésus-Christ. Il suit dans ce calcul la chronique d'Eusèbe.

4° Enfin il termine les 69 semaines par le règne d'Hérode, pour faire coïncider les prophéties de Jacob et de Daniel.

Nous n'examinerons pas nous-mêmes si le calcul de Cyrille est exact. Il convient lui-même qu'il est plusieurs autres manières d'interpréter cette prophétie.

Je ne connais pas, dit le savant Huet, dans les Livres saints, de prophétie plus claire et en même temps plus obscure que celle contenue dans ce IXe chap. de Daniel. Rien n'est plus clair, rien n'est plus précis, quant à ce qui concerne la personne du Messie. De quelque manière qu'on établisse le calcul pour arriver au moment précis de sa venue, il était impossible que les peuples juifs et païens ne fussent pas dans l'attente du Sauveur. Mais rien n'est plus obscur lorsqu'il s'agit de préciser le moment où doivent commencer les 70 semaines.

Malgré tous les efforts des chronologistes, des théologiens, des interprètes, cette question est restée enveloppée de tant de difficultés qu'il y aurait de la témérité de vouloir présenter un nouveau mode d'interprétation; et celles qui ont été données sont si nombreuses et si disparates que ce serait un long et pénible travail que d'en présenter l'analyse. Cependant ce savant Evêque présente trois sentiments les plus remarquables, et établit ensuite le sien avec timidité. (*Demonst. Evang. propositio* IX, n. 5 et seq.) Nous y renvoyons le lecteur. (*Voy.* notre dissertation. *Non auferetur.* (*Note du Trad.*)

(P) pag. 393. — *Il y a très-peu d'années que ce pays était encore boisé.*

Comme la grotte de Bethléem était dès les premiers temps du Christianisme un lieu très-fréquenté par les Chrétiens, l'Empereur Hadrien, pour les en détourner, fit placer dans le bois où était située la grotte, une statue d'Adonis. Mais la pieuse Hélène fit couper le bois, abattre la statue et bâtir une magnifique église que Constantin enrichit des dons les plus précieux, et orna des plus belles tapisseries. (*Vid.* Eusèbe, *Vit. Const.* cap. XL et seq.)

(Q) pag. 393. — *Vous serez connus entre deux vies.*

Ce n'est que dans la Bible des Septante qu'on lit ce passage du prophète Habacuc. (*Orat.* v, 2.) Mais dans les meilleures éditions grecques on ne lit pas *ἐν μέσῳ δύο ζωῶν*, *entre deux vies,* comme a lu S. Cyrille. On serait tenté de voir ici une faute des libraires, s'il ne faisait pas de suite allusion à ces *deux vies*, l'une temporelle, l'autre éternelle: Partout on lit : *ἐν μέσῳ δύο ζώων*, *entre deux animaux.* La différence de ces deux sens provient de l'accentuation du mot : ζωῶν circonflexé et ζωών aigu, la tradition a toujours lu *entre deux animaux.* C'est ainsi que les peintres peignent la nativité du Sauveur dans une étable où sont *deux animaux*. Dans l'office romain (*fer.* VI, *in Parasceve ad Missam in Tractu I Prophetiæ*) on lit : *In medio duorum animalium innotesceris.* Et dans le bréviaire (*in octava Nativitatis*) on lit: *In medio duorum animalium jacebat in præsepio.*

(*Note du Traducteur.*)

(R) pag. 394. — *Dieu viendra de Théman.*

Deus à Theman veniet, et Sanctus de monte Pharan. Tel est le texte qu'on lit dans les Septante. (chap. III d'Habacuc, vers. 4.) Le mont *Theman* est à côté du mont Carmel dans l'Arabie Pétrée, à cinq milles de Petra, selon Eusèbe, au midi de Jérusalem. *Théman* signifie le midi, *Austrum,* disent S. Jérôme et Théodotion. Voilà pourquoi la Vulgate traduit : *Ab Austro veniet. Pharan*, suivant Théodotion et les Septante, signifie une épaisse forêt à petite distance de *Théman.*

(S) pag. 394. — *Un fils dont le nom sera Emmanuel.*

C'est sur le mot *la vierge,* que cette note doit tomber. Il est essentiel d'avoir sous les yeux le texte grec pour traduire plusieurs passages des Livres saints. La langue latine n'ayant aucun article défini rend

imparfaitement les *antonomases* que reproduisent exactement le grec et nos langues modernes. En hébreu le mot עלמה *alma*, prend ici la lettre ה *he* qui est un article défini, et qui fait *haalma* (la vierge.)

N. B. Ce mot ne se trouve ainsi écrit que dans trois endroits de la Bible.

1° (Genèse XXIV, 14) Lorsqu'Eliezer dit : *Ecce ego sto..... igitur puella cui.....* Me voici... la fille à qui... l'hébreu a écrit *haalma*, et les Septante ont traduit ἡ παρθένος, *la vierge*. Elle était *vierge*, car le texte dit : (vers. 16) *Incognita viro*. Nos traductions latines ne rendent exactement ni l'hébreu ni le grec.

2° (Exod. II, vers. 8.) En parlant de Marie, sœur de Moïse, il est dit : *Perrexit*, HAALMA, *id est, virgo*, la vierge courut appeler sa mère. Le grec a traduit ici : *haalma* par *neanis, adolescentula, la jeune fille*.

3° C'est le passage d'Isaïe dont il est ici question.

Ainsi, lorsque Sacy et tant d'autres ont traduit sur le latin ce passage par ces mots : *Voilà qu'une vierge, etc.*, ils n'ont certes pas rendu l'énergie, la précision de l'article défini *la*, qui fait allusion aux prophéties antérieures.

C'est ce défaut d'attention qui a donné lieu à tant de commentaires puérils sur ce texte de S. Jean (I, 21) : *Propheta es tu? Etes-vous Prophète?* disent les traducteurs français, tandis qu'en se reportant sur le grec on doit lire : *Etes-vous le Prophète?* c'est-à-dire, celui qui nous est annoncé et que nous attendons. Alors il n'y a plus d'équivoque, il n'y a plus de commentaires.

Revenons au mot *haalmah*, hébreu. Je suis étonné de rencontrer dans le latin l'adjectif *almus, alma, um*. Si je consulte les anciens grammairiens latins, par exemple : Sextus Pompeius, et que je lui demande ce que signifie *alma*, il me répond par *sainte, belle*. Ainsi Tibulle a dit : *Alma pax*, Horace : *Almæ musæ*: et si j'interroge le vieux Glossaire, il me dira en grec κλυτὴ, ἁγνὴ, ὡραῖα, θρεπτεῖρα, *gloriosa, intemerata, splendida, nutritia*, glorieuse, sans tache, brillante, nourricière. Quel rapprochement entre l'hébreu *haalmah*, et l'*alma* latin ! Qu'il est beau dans ces mots : *Alma Redemptoris Mater !*

Le mot *vierge, virgo*, n'est pas dans le texte hébreu, disent les Juifs. Le mot *haalmah* ne signifie pas une vierge, mais une jeune per-

sonne, *juvencula*. Outre les raisonnements que leur oppose ici S. Cyrille, il en est un qui me paraît péremptoire. Pourquoi la traduction des Septante, faite plusieurs siècles avant la venue de Jésus-Christ, qui traduisait *haalmah* par *ἡ παρθένος* (la vierge) n'éprouva-t-elle de la part de l'ancienne synagogue aucune contradiction, même de la part des Targumistes ou Paraphrastes Chaldaïques, antérieurs à Jésus-Christ? C'est qu'alors tous les Paraphrastes l'entendaient et le comprenaient ainsi que nous. Consultons-en quelques-uns :

On lit au livre des Proverbes (ch. XXX, 18, 19) : *Trois choses me sont difficiles à reconnaître, la quatrième m'est entièrement inconnue.* 1° *La trace de l'aigle dans l'air ;* 2° *celle du serpent sur le rocher ;* 3° *celle d'un navire au milieu des flots ;* 4° *la trace de l'homme* (GHEUER) *fort et puissant à l'égard d'une* HALMAH. (Une vierge.)

Voici l'explication de ce texte que nous lisons dans le livre *Gale Razeia*, *le Révélateur des secrets*, et qui est donnée par le Rab. *Haccados*, le saint Maître, à un Consul romain qui le pressait de lui expliquer ce passage :

« Vous me faites une grande question, lui dit-il ; mais comme il « est dit au livre des Proverbes (cap. XI, 26) : *Celui qui cache le froment*, c'est-à-dire la doctrine, *sera maudit du peuple*, je vous dirai des choses de la plus grande sublimité :

« 1° *La voie de l'aigle dans le ciel* est le Roi Messie qui, après sa « passion, montera dans le ciel. Ainsi que le prophète Amos l'a dit : « (cap. IX, 6) : *Celui qui bâtit dans le ciel son ascension.*

« 2° *La voie du navire au milieu des flots* est encore le même « Messie dont la vie sera agitée, comme un navire dans la tempête.

« 3° *La trace du serpent sur le rocher* sera aussi le Messie qui se « fera, comme le serpent que Moïse posa sur le rocher, pour conduire « les enfants d'Israël dans la Terre sainte. Mais le Rab. Jodam a « dit que la voie du serpent sur le rocher était le Roi Messie, qui *passera à travers le roc, après qu'il aura été enseveli, et qui en sortira; et on ne verra pas par où il a passé.*

« 4° *La trace de l'homme* (fort, puissant) *gheuer*, est celle de « l'Homme-Dieu à l'égard de la vierge *halmah*. Car ce Dieu aimera « les filles de Jérusalem, pour que le Roi-Messie naisse d'une d'elles. « *Elle concevra, elle enfantera, elle restera vierge.* (*halmah.*)

« Ainsi que l'a dit Jérémie (cap. XXXI, 22) ; *Car le Seigneur a « créé sur la terre un nouveau prodige : un homme fort* (gheuer) « *sera renfermé dans le sein d'une femme*. Voilà mot pour mot ce « qu'a dit notre saint Maître. »

Mais il est encore, sur le même verset, une autre remarque fort importante à faire. Nous lisons dans la Vulgate : *Ecce Virgo concipiet, et pariet Filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. (Deus nobiscum.)*

Mais Wagenseil et Galatin lisent dans le texte Hébreu : *Et* VOCABIT IPSA *nomen ejus Emmanuel*. ELLE-MÊME lui imposera le nom d'Emmanuel.

Voici le raisonnement que ces deux célèbres Thalmudistes catholiques ont déduit de ce texte contre les Juifs modernes.

Il est constant que chez les Hébreux c'était les pères qui imposaient les noms à leurs enfants. (*Vid.* Luc. I, 59 à 63.) Or, si la mère doit imposer elle-même le nom à son Fils, c'est qu'elle n'aura point de mari. Ainsi le Prophète signale cette *Vierge-Mère :* 1° dans le mot *haalma*, puis encore en ce que ce sera elle-même qui nommera son Fils. Voilà pourquoi, ajoute Galatin, l'ange Gabriel dit à Marie : VOUS L'APPELLEREZ *du nom de Jésus*. Ce n'est point à Joseph, qui ne devait être dans le monde que le père putatif de l'enfant, que l'Ange adresse d'abord ces mots : *Vous l'appellerez*. Il ne lui dit pas, *On l'appellera*. Et si ensuite la même révélation est faite à Joseph, elle ne sera que confirmative de celle faite à Marie.

Mais, dit le Juif, votre Christ ne s'appelle point *Emmanuel*, mais *Jésus;* comment pouvez-vous lui appliquer la prophétie d'Isaïe ?

A cette objection Galatin répond : Il est deux sortes de noms, l'un de nature, l'autre d'imposition. Ainsi un enfant mâle est nommé *mâle* par nature, et *Pierre*, *Paul*, par imposition. Le nom d'*Emmanuel* est un nom de nature que Marie seule pouvait donner à son fils, connaissant seule le mystère de sa conception. Elle savait seule que de son sein était sorti le Messie DIEU-HOMME. Elle seule pouvait donc l'appeler de son nom de nature, *Dieu avec nous*.

C'est à ce mystère que semble faire allusion S. Luc (II, 51) en disant : *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo*. Ce verset pourrait, sans contre-sens quelconque, se paraphra-

ser ainsi : Marie retenait tout ce qu'elle entendait; et le comparant dans son cœur avec ce qu'elle savait, elle disait en elle-même, Emmanuel, *Dieu est avec nous.* (Voyez Galatin, *Arcana fidei Cathol.* lib. VII, cap. 15, p. 421.)

Il est encore une autre objection que font les Juifs modernes sur la prophétie d'Isaïe à Achaz : *Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous accorde à vous-même un prodige nouveau, etc.*

Ce signe ou prodige, disent-ils, devait être un signe de la délivrance prochaine d'Achaz, assiégé par deux rois. Votre Christ est né plus de 500 ans après Achaz ; donc il ne regarde pas la conception immaculée de votre Vierge comme un signe de la délivrance d'Achaz.

Reportons-nous à l'Histoire. Achaz, roi de Juda, assiégé par deux puissants rois, celui de Syrie et celui d'Israël, était sans aucun espoir de secours : Dieu lui fit dire par le Prophète qu'il n'eût rien à craindre. Celui-ci dans son désespoir paraissait incrédule : *Demandez un signe,* lui dit Isaïe. Achaz, incrédule, idolâtre, lui répondit hypocritement que ce serait tenter le Seigneur. Mais le Prophète qui connaissait et son hypocrisie et son incrédulité, ne lui donna pas le signe qu'il aurait pu demander, mais il le donna, non pas à Achaz qui en était indigne, mais à la race de David. *Ecoutez donc, maison de David, ne vous suffit-il pas de lasser la patience des hommes, sans lasser encore celle de mon Dieu..... C'est pourquoi le Seigneur* vous *donnera un signe.* Remarquez que vous, *vobis*, est ici au pluriel, et qu'il n'y a pas *tibi, à toi,* et par conséquent que ce signe ne concerne pas Achaz en particulier, mais la race de David. (Ibid. *loco citato*, pag. 418.)

(T) pag. 398. — *S'abstient de tout commerce avec la femme.*

Voici un passage qui a excité la bile du Calviniste Rivet. C'est, a-t-il dit, une pièce rapportée de quelque moine ignorant ; *insulsi monachi figmentum*, comme s'il eût pu produire une édition ou un manuscrit quelconque qui eût contredit ce que nous lisons ici. Au reste, nous renvoyons le lecteur sur la question *du célibat des prêtres*, au *Dictionnaire théologique* de Bergier où cette question est très-bien developpée. Nous observerons seulement que le concile de Néocésarée,

tenu l'an 315, dix ans avant celui de Nicée, ordonna de déposer un prêtre qui se serait marié après son ordination.

(*Note du Traducteur.*)

(V) pag. 399. — *Un Bacchus sorti de la cuisse du Dieu du tonnerre.*

Rien n'est plus connu que la fable de Deucalion et de Pyrrha. (Ovid. lib. I, Métamorph. fable 8.) Celle de Minerve, déesse de la sagesse, sortie du cerveau de Jupiter. (*Vid.* Apollon. de Rhodes, lib. IV, *de Argonautis*, Dialog. *Luciani*, *etc.*)

(X) pag. 402. — *Que de la poussière il en surgisse un homme.*

Si on compare ce que dit S. Cyrille avec ce qu'il dira plus tard (Catéch. XVIII, 9) sur la formation naturelle mais admirable de l'homme dans le sein de sa mère, on serait tenté de croire qu'il fait de la matière le principe de l'âme, comme du corps; mais il n'en est rien. Jamais il n'a pensé que l'âme fût un extrait de la boue, ni qu'elle fût une émanation de celle de son créateur, *ex traduce.*

Il ne faut, pour se convaincre du contraire, que retourner à la IIIe Catéch. n. 4, à la IVe n. 18, et on verra qu'il enseigne que l'homme est un être de double nature composé d'un corps matériel et d'une âme immatérielle. L'âme, dit-il (Catéch. XVII, 14) est incorporelle et tient de la nature incorporelle de celle du Saint-Esprit. C'est le chef-d'œuvre du Créateur (Catéch. IV, 18); elle fait partie des choses invisibles (XI, 24; IX, 16); elle n'est d'aucun sexe, elle est immortelle. (IV, 20.) Il réfute ceux qui voulaient que les âmes eussent péché avant d'entrer dans le monde. Elle parcourt l'univers entier dans le plus bref des instants (V, 11); elle se dégage de son corps pour s'élancer dans les cieux. (XVI, 17, 18, 19.) Rien de tout cela ne peut se concilier avec une âme matérielle qui n'aurait, comme le corps, d'autre principe que la poussière. (*Vid. note* R, IVe Catech. pag. 170.)

(Y) pag. 403. — *Prenez votre épouse.*

S. Cyrille s'efforce de prouver par divers exemples tirés de l'Ecriture sainte, que Marie, au moins avant la naissance du Sauveur, n'était pas la réelle épouse de S. Joseph, mais seulement sa fiancée. Peut-être sous le nom d'épouse n'entend-il parler que de la femme qui a

cohabité, *quoad thorum*, avec son mari, ne regardant pas comme épouse réelle la femme séparée du lit du mari. C'est, au reste, une opinion commune chez les Pères grecs et latins, que Marie fut réellement l'épouse de Joseph, suivant cet axiome de droit : *Ille est pater quem nuptiæ demonstrant.*

Le lien conjugal ne consiste pas tant dans la cohabitation que dans la fidélité dans un engagement réciproque.

Quibus verò placuerit ex consensu in perpetuum continere, absit ut inter illos vinculum conjugale rumpatur. (August. vol. x, lib. I, *de Nupt. et Concupisc.* cap. XII, p. 286.)

C'est pourquoi, dit le même Docteur, l'Ange dit à Joseph : *Noli timere accipere conjugem tuam.* Il faudrait citer ici tout ce chapitre où le S. Docteur établit la réelle maternité de Marie et la réelle paternité de Joseph.

Non solùm illa mater, verùm etiam pater ejus, sicut conjunx matris ejus utrumque mente, non in carne. Neque enim mentitur Evangelium ubi legitur : Et erant pater ejus et mater mirantes. Nous voudrions pouvoir citer ce chapitre en entier; mais il excéderait les bornes d'une note.

(Z) pag. 404. — *C'est pourquoi le Saint qui naîtra sera appelé le Fils de Dieu.*

Qu'on ne s'étonne pas si j'ai omis dans cette traduction les mots *ex te*, qu'on trouve dans la Vulgate, et si je n'ai pas dit : Le Saint qui naîtra *de vous*. C'est que ces deux mots ne se trouvent dans aucun de nos Evangiles grecs, non plus que dans aucun des manuscrits de S. Cyrille, quoiqu'il ait répété ce verset. (Catéch. XVIII, 6.) Cependant quelques manuscrits grecs du Nouveau Testament les renferment. S. Ephrem croit que quelques hérétiques les ont effacés. Le Père Touttée pense au contraire qu'ils ont passé de la marge dans le texte par le fait des copistes. *(Note du Trad.)*

DISSERTATION

SUR LE TEXTE :

Non auferetur sceptrum de Juda , et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium. (Genes. XLIX, 10.)

I. Quoique les Livres du Nouveau Testament n'eussent jamais invoqué le témoignage de la prédiction de Jacob, l'Eglise, ainsi que l'ancienne Synagogue, a toujours cru qu'elle concernait l'avénement du Messie.

Mais les Docteurs catholiques et les Rabbins paraphrastes ont tous également varié sur son interprétation. Parmi les Catholiques on distingue cinq opinions principales que nous allons ici esquisser en peu de mots :

La première qui paraît sortir de l'école d'Origène, établit en principe que la tribu de Juda a été constamment en possession de l'autorité suprême jusqu'à la venue du Messie; que de la postérité de Sédécias le sceptre avait passé dans la famille des Asmonéens, c'est-à-dire des Machabées ; que quoique lévites d'origine paternelle, ils étaient alliés utérins de la tribu de Juda : 1° par le mariage d'Aaron avec la fille d'Abinadab (Exod. VI, 23) et celui du Pontife Joiada avec la fille du roi Joram. (2 Paralip. XXII, 11.)

II. Cette opinion fut communément suivie par les Pères grecs et latins. Mais on lui opposa une difficulté insurmontable dans ces paroles du Prophète Jérémie. (Cap. XXII, 30.)

Voici ce que dit le Seigneur : Ecrivez que cet homme (Jéchonias) *sera* comme *stérile, que rien ne lui réussira pendant sa vie, qu'il ne sortira point d'hommes de sa race, pour s'asseoir sur le thrône de David, et pour exercer à l'avenir la puissance dans Juda.* Ajoutez à cela que les Thalmudistes n'accordent à Jéchonias aucune postérité féminine. Il ne faut pas, au reste, prendre à la lettre le mot *stérile*, puisqu'on sait qu'il eut pour fils Salathiel et plusieurs autres enfants ; mais aucun d'eux ne lui succéda, pas même Zorobabel qui était de sa lignée, et qui revint de Babylone.

Les Thalmudistes, R. Moses, Ben Nachman, R. Becchaï, attribuent la mort funeste des Asmonéens, ainsi que celle de Saül, à leur usurpation du thrône destiné à la tribu de Juda. Ils apportent une nombreuse série de décrets du Sanhédrin, qui ont tous pour but d'exclure du thrône civil la race lévitique, et tendent à prouver qu'il n'y eut jamais d'alliance entre les Asmonéens et la tribu de Juda.

III. *Seconde opinion.* — D'autres ont dit qu'un tribunal suprême, un sénat composé de soixante et douze personnes avait été institué par Moïse (Num. XI, 16) chargé spécialement de l'interprétation des lois et de la tradition ou *cabale*. Il y avait, en effet, à Jérusalem un tribunal connu dans l'Evangile sous le nom *des Anciens*, *des Princes* et *des Prêtres*, que nous appelons *San-*

hédrin au lieu de *Sunhedrin*, mot qui signifie *consessus*, *assemblée*, *conseil.* Le lieu où ce sénat s'assemblait, s'appelait, *maison du Jugement.* Le président se nommait *Nasi* ou Prince; son lieutenant, *Ab-Beth-Din*, père de la maison du Jugement. Son sous-lieutenant s'appelait: *Chacam*, Sage. Les autres membres se nommaient *anciens* ou sénateurs.

C'est dans ce sénat, a-t-on dit, composé des seuls enfants de Juda, que résidait le sceptre, le chef dont parle Jacob, en un mot, la puissance souveraine de Juda, et qui a disparu avec le temple et la ville de Jérusalem, environ 40 ans après la mort de Jésus-Christ.

IV. Mais la simple inspection des Livres saints démontre la futilité de ce raisonnement. On veut que ce Sanhédrin n'eût été composé par Moïse que des seuls enfants de la tribu de Juda. Mais c'est un fait démontré faux par le texte même dont on veut l'appuyer. Car il ordonne que le sénat soit composé de six des anciens de chaque tribu. L'autorité du sénat ne résidait donc pas dans la seule tribu de Juda. Le *Nasi* ou président, a-t-on répondu, était toujours de la tribu de Juda. C'est ce qu'on n'a jamais pu prouver. Mais supposons la réalité de ces assertions qui sont purement gratuites, il y a encore loin de l'autorité de ce sénat à la puissance royale, à ce *sceptre*, à ce *chef* dont a parlé Jacob.

Quelle autorité souveraine peut-on voir dans un corps quelconque, qui ne peut ni lever des taxes ou des impôts, ni faire de recensement, ni battre monnaie, ni exécuter un arrêt de mort, sans la ratification d'une puissance supérieure? Or, il est constant que de-

puis la captivité et le retour de Babylone le pouvoir suprême a été entre les mains des Perses, puis des Macédoniens, enfin des Romains ; et que les Juifs n'ont joui sous la domination de ces étrangers que d'un pouvoir précaire, qui même n'a jamais été entre les mains de la tribu de Juda, mais presque toujours entre celles des Grands-Prêtres.

V. *Troisième opinion.* — On a dit que la prédiction de Jacob ne concernait pas la seule tribu de Juda, mais encore toutes les autres tribus, parmi lesquelles celle de Juda devait tenir seulement le premier rang comme *prima inter pares*. En d'autres termes que l'autorité souveraine résidait dans le corps de la nation présidée par la tribu de Juda, jusqu'à la venue du Messie ; mais que cette autorité ayant passé entre les mains d'Hérode prince Iduméen, la prédiction de Jacob avait alors reçu son accomplissement.

Cette opinion a eu pour partisans parmi les Anciens, Justin, Eusèbe, Diodore de Tarse, etc. etc. et parmi les modernes, Perrérius et Casaubon.

VI. Voici leur raisonnement : Depuis la mort de Moïse jusqu'à David, la nation Juive compte plusieurs chefs étrangers à la tribu de Juda : tels que Moïse, de la tribu de Lévi ; Josué, Débora, de la tribu d'Ephraïm ; Barach, de celle de Nephtali ; Gédéon, de celle de Manassès ; Samson, de celle de Dan ; Saül, de celle de Benjamin. Sous Roboam fils de Salomon, les dix tribus se séparèrent et prirent pour chef Jéroboam Ephraïmite.

Au retour de la captivité jusqu'à la venue du Messie, pendant plus de cinq cents ans, le gouvernement de la

nation Juive fut aristocratique, présidé par les prêtres, et non par les enfants de Juda. Mais, ajoute-t-on, cette tribu ne laissa pas de conserver sa prééminence originelle, cet ascendant d'estime et de considération dont avait joui Juda parmi ses frères, du vivant même de Jacob, lorsque par son conseil il déroba son frère Joseph à la mort, lorsque Jacob lui confia Benjamin, lorsqu'au nom de tous il porta la parole devant Joseph.

VII. Cette supériorité de Juda se fait encore remarquer dans les campements où cette famille tient toujours le rang d'honneur, (voyez les Nombres II, 3 ; VII, 11, 12; X, 14) dans les recensements, dans la force numérique, dans le partage des terres, dans la possession de la capitale, des archives, du temple unique auquel sont appelées toutes les autres tribus.

Enfin cette prééminence de Juda fut reconnue par les Perses, les Grecs et les Romains. Toute la nation Hébraïque ne fut connue des étrangers que sous le nom d'enfants de Juda, *Judæi*. La contrée elle-même qui renfermait les terres de plusieurs autres tribus, n'était connue que sous le nom de *Judée*.

VIII. *Quatrième opinion.* — Celle-ci compte parmi ses partisans S. Epiphane, notre S. Cyrille, S. Augustin et la plupart des interprètes modernes.

Loin d'étendre à toutes les autres tribus la prophétie de Jacob, comme nous venons de le faire, cette quatrième opinion la restreint à la seule tribu de Juda.

Cette prédiction a eu, dit-on, son commencement d'exécution lors du schisme de Jéroboam, lors de la dispersion des dix tribus qui furent expulsées à jamais

des terres de leurs pères. (*N. B*. C'est à cette expulsion qu'on attribue l'existence de cette colonie Israélite qu'on trouve au centre de la Chine à *Cai-Fong-Fou*, capitale du Honan, et qui n'a pour livres que le Pentateuque.) On remarque que c'est la seule tribu de Juda qui resta en possession intégrale des terres qui lui étaient échues en partage; c'est dans cette possession constante qu'on fait résider l'essence de la prophétie de Jacob, qui reçut un commencement d'exécution sous Pompée et Hérode, et qui ne fut consommée que sous Tite et Vespasien.

IX. Cette quatrième opinion diffère de la première et de la troisième en ce que la première suppose que la tribu de Juda n'a jamais cessé de tenir le sceptre au milieu des Israélites jusqu'à l'avénement du Messie; en ce que la troisième suppose que la prédiction de Jacob concerne toute la nation Juive et doit avoir son exécution, lorsqu'on lui imposera des chefs pris hors de son sein, tandis que la quatrième ne reconnaît la souveraineté ni dans quelques personnes, ni dans le corps de la nation, mais dans toute la tribu de Juda.

X. Il faut convenir que ce quatrième sentiment offre quelque chose de plus probable que les trois autres. Mais des critiques ont peine à digérer que le mot *sceptre* soit étendu à tous les enfants de Juda en général, et qu'il soit confondu avec ces autres mots : *Neque dux de femore ejus*, et de ce qu'il n'établit aucune différence entre *sceptre* et *chef;* car est-il dit : Le chef ne sortira pas de sa postérité, ou comme le disent Onkelos et les autres paraphrastes, de *semine ejus*.

Cinquième opinion. —Voici enfin l'interprétation qui

a pour auteur le célèbre cardinal Cajétan, et un savant anonyme. Ils l'ont, dit-on, extraite des bibliothèques rabbiniques.

Quoi qu'il en soit, elle a trouvé de nombreux approbateurs parmi les savants du premier ordre.

Ces docteurs font d'abord observer deux choses essentielles dans le concept de la prophétie. 1° Que le Messie devait naître un jour dans la tribu de Juda, que cette même tribu aurait un règne et un chef éternel dans la personne du Messie, que l'éternité de cet empire est signalée par ces mots : *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus.*

Or, si la tribu de Juda ne doit jamais perdre le sceptre et l'empire, son règne sera donc éternel et par conséquent spirituel. Mais alors comment expliquera-t-on ces mots : *Donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio Gentium*, qu'on traduit communément ainsi : *Jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations ?*

XI. Voilà, en effet, le nœud de la difficulté. Mais S. Cyrille l'expliquera lui-même (Catéch. XV, n. 31) conformément à ce que nous allons dire.

Il faut d'abord savoir que le mot Hébreu עד que la Vulgate rend par *donec*, les LXX par ἑὼς ἄν, que nous traduisons par *jusqu'à ce que*, ne signifie pas toujours la cessation ou le repos de l'objet dont on parle, et n'emporte pas toujours avec lui un sens suspensif. Par exemple : En parlant du corbeau lâché par Noé hors de l'arche, il est dit : *Non revertebatur, donec siccarentur aquæ.* (Gen. VIII, 7.) Cela veut-il dire que les eaux s'étant re-

tirées, le corbeau rentra dans l'arche? Pas du tout. Lorsque Dieu dit à Jacob (Gen. XXVIII, 15) : *Non te dimittam, donec fecero quod locutus sum tibi*, cela veut-il dire que Dieu cessera de protéger Jacob après l'accomplissement de ses promesses? Voyez encore Job XXVII, 5. — 2 Reg. VI, 23.) Mais arrêtons-nous sur le fameux *Sede à dextris meis, donec ponam*, du Ps. CIX : cela veut-il dire que le Christ cessera d'être assis à la droite de son Père, lorsque ses ennemis auront été réduits sous ses pieds? Certes, non.

XII. S. Matthieu a dit en parlant de Marie et de Joseph : *Non cognoscebat eam, donec peperit filium suum primogenitum.* (1, 25.) Helvidius se servit de l'équivoque du mot *donec*, pour combattre la virginité de Marie Mère de Dieu. S. Jérôme lui opposa plusieurs passages des poëtes grecs, entre autres ce trentième vers du premier chant de l'Iliade, où Achille jure qu'il ne rendra pas Chrysis à son père, *priusquàm illam senectus invadat*, jusqu'à ce qu'elle eût vieilli en filant dans son palais d'Argos loin de sa patrie. Ce qui veut dire qu'il ne la rendra jamais; et cet autre passage du XXII chant où Achille jure qu'il ne fera aucun traité avec Hector, que l'un n'ait tué l'autre.

XIII. De cette explication il résulte qu'on devrait traduire ainsi : *Le sceptre ne sortira point de Juda, non plus que le chef qui naîtra d'elle, lorsque sera venu celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations.*

Quelque judicieuse que parût aux savants cette explication, que nous verrons bientôt confirmée par S. Cyrille (Catéch. XV, 31) elle rencontra de

puissants adversaires dans Fagius et dans Tostat, qui virent avec douleur ruiner de fond en comble une opinion qui attribuait à la prophétie de Jacob la désignation du moment où devait paraître le Messie, opinion aussi ancienne que le Christianisme lui-même, qui avait jeté dans l'Église catholique de profondes racines, quoique les Livres du Nouveau Testament ne l'eussent jamais consacrée, en citant ce texte en preuves de l'avénement du Messie, et quoique ses partisans ne se fussent jamais accordés dans le mode d'explication.

C'était surtout son origine qu'on lui reprochait avec aigreur. Ce n'était pas dans les Targums ou Paraphrastes de l'ancienne synagogue qu'on l'avait puisée, c'était, dit Tostat, dans une source impure, dans une œuvre Rabbinique moderne intitulée : *Defensorium fidei*. En effet, on lit dans le *Rabboth* et le *Schebet Jehuda : Non recedet sceptrum ex Juda et legislator de medio pedum ejus*, *quando veniet schiloh sive Messias* (1).

XIV. Il était réservé à l'illustre Evêque d'Avranches, de réconcilier Cajétan avec toute l'antiquité catholique.

Quatre choses sont à remarquer, dit-il, dans la prophétie de Jacob. La première partie : *Non auferetur sceptrum*, *etc.* promet à Juda une possession éternelle du sceptre.

La deuxième, *Et dux de femore ejus*, annonce à Juda un règne caduc et temporaire.

(1) Onkelos, dans sa traduction Syriaque, traduit le mot *Messiha* par celui de *Schiloh*, qui en langue chaldaïque signifie, dit-il, *oingt* ou *Christ*, ou *Messie*.

La troisième, *Donec veniat, etc.* prédit la fin de ce règne éphémère et la venue du Messie.

La quatrième, *Et ipse erit expectatio, etc.* nous montre que cet empire du Messie ne sera pas borné par la terre de Chanaan, mais qu'il s'étendra sur l'universalité du globe, et sera par conséquent spirituel.

C'est pour n'avoir pas observé ces quatre parties qui constituent la prédiction, qu'on s'est égaré en tant d'explications incohérentes, et c'est ce défaut d'attention qui a produit tant de confusions.

Cajétan a parfaitement pressenti le sens des première, deuxième et quatrième parties de la phrase, qui promettent la mutation du royaume temporaire en un royaume éternel et spirituel; mais il n'a pas saisi le sens du troisième membre qui désigne le temps où s'opérera cette mutation et l'avénement du Messie.

Au contraire, presque tous les interprètes ont saisi le sens du troisième membre, et n'ont pas compris les autres.

XV. A l'aide de cette distinction on voit avec plaisir tonte difficulté s'évanouir. Le premier membre de la prophétie, *Non auferetur, etc.* est une proposition générale, qui donne à Juda l'espoir d'entrer dans la suite des temps en possession d'un empire éternel, sans cependant indiquer le mode d'exécution ni le genre d'empire, s'il sera spirituel ou terrestre.

Le deuxième membre descend du genre à l'espèce, d'une généralité il vient à une spécialité et commence à faire connaîcre la nature de cet empire promis; car ces mots : *Et dux de femore ejus*, montrent que ce que cet

empire avait de temporaire et de caduc sera réparé par une génération humaine et une succession de personnes mortelles. Car c'est ainsi qu'il faut entendre ces mots : *De femore ejus*, qu'Onkelos a rendus par *de semine ejus*.

XVI. Entre le mot Hébreu que la Vulgate a traduit par *sceptrum*, et celui qu'elle a rendu par *dux*, il n'y a aucune synonymie. L'un désigne la dignité royale dans sa plénitude, et l'autre la puissance législatrice ou plutôt judiciaire, pour annoncer que cette principauté temporaire, dont devaient jouir les Juifs, serait un jour restreinte par des puissances étrangères, comme il arriva sous la direction de Zorobabel, de manière à vivre selon leur loi et à rendre la justice entr'eux ; mais qu'ils seraient privés de tout pouvoir suprême, et qu'ils seraient toujours dans la dépendance d'un autre peuple jusqu'au moment où paraîtrait le Messie dont l'apparution devait anéantir chez eux tout pouvoir royal (*sceptre*) tout pouvoir législatif et judiciaire, *dux*, et réaliser la prédiction du Prophète Osée (*Dies multos sedebunt, etc.*) : *Pendant longtemps les enfants d'Israël seront sans roi, sans chef, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans Theraphim.* (III, 4.)

Sur les ruines de cette puissance le Messie devant élever un autre empire, mais d'une autre nature, un empire spirituel, éternel, non circonscrit par les temps et les lieux, qui réduirait sous son joug non-seulement les enfants d'Israël, mais toutes les nations de la terre.

Alors se réaliseront ces paroles du Prophète Amos (V, 2) : *La vierge d'Israël est tombée, elle ne se relèvera*

pas. Et celles du Prophète Osée : *C'est à cause de la nature de leurs œuvres que je les chasserai de ma maison. Je cesserai de les aimer*. (IX, 15.) Sur les ruines de cet édifice *Je relèverai en ce jour le tabernacle de David, qui est tombé. Je refermerai les ouvertures de ces murailles ; je restaurerai ce qui en a été renversé ; je le rétablirai tel qu'il était autrefois, afin que mon peuple possède les restes de l'Idumée et toutes les nations du monde, qui seront toutes appelées de mon nom*. (Amos IX, 11, 12.)

Voyez *Huetii Demonstr. Evangel.* (Prop. IX, § 7, 8, 9, p. 341, 42, 43.) Voyez le Ps. LXXI, (vers. 7.) Orietur in diebus ejus.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES NOTES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

PROCATÉCHÈSE.

A	C'était à l'extérieur du baptistère que se tenaient les catéchumènes	19
B	Les catéchumènes ne sont qu'une levée de milice ; ils ne sont enrôlés que par le baptême.	*Id.*
C	Sur la volonté qui amène le catéchumène au baptême, et sur le *secundùm propositum* de S. Paul.	*Id.*
D	Sur les motifs humains qui le peuvent déterminer.	20
E	Sur le nom de *fidèle* donné à celui qui était admis aux Catéchèses.	21
F	Le baptême ne peut être réitéré. (Voy. E, p. 129.)	22
G	Sur la rémission des péchés par le baptême.	24
H	Sur les exorcismes antérieurs au baptême. (Voy. note L.)	25
I	Plan de S. Cyrille pour combattre les ennemis de l'Eglise.	26
K	Renvoi à la dissertation sur le secret.	*Id.*
L	Sur les exorcismes. (Voy. note H.)	27
M	Dispositions de l'intérieur des Eglises d'Orient.	*Id.*
N	Le baptême est le gage de l'adoption des enfants de Dieu.	*Id.*
O	Avis aux notaires	*Id.*

PREMIÈRE CATÉCHÈSE.

DISPOSITIONS AU BAPTÊME.

A	Sur l'usage de lire l'Ecriture sainte dans nos églises.	78
B	Sur l'usage d'un cierge dans les mains de l'aspirant au baptême.	*Id.*
C	Sur le sceau mystique du baptême. (Voy. note B, p. 126.)	79
D	Sur la grâce du baptême. (Voy. note A, p. 126.)	80
E	Sur la confession exigée des aspirants au baptême.	81

SECONDE CATÉCHÈSE.

DE LA PÉNITENCE ET DE LA RÉMISSION DES PÉCHÉS.

A Sur le libre arbitre. 101
B Définition des mots : *diable, démon.* *Id.*
C Sur l'espérance en la miséricorde de Dieu. 102
D Sur ces mots : *Memor ero Rahab.* (Ps. LXXXVI, 4.) *Id.*
E Sur le Grand-Prêtre Aaron. *Id.*
F Sur l'impeccance des Anges. (Voy. note F, p. 238.) 103
G Sur la chute de Salomon. 107
H Sur le supplice du Prophète Isaïe. *Id.*
I Sur la métamorphose de Nabuchodonosor. *Id.*
K Sur la chute de S. Pierre. 109

TROISIÈME CATÉCHÈSE.

DU BAPTÊME.

A Sur la grâce du baptême. (Voy. note D, p. 80.) 126
B Sur le sceau mystique du baptême. (Voy. note B, p. 79.) *Id.*
C Sur la présence réelle des démons dans les *Idolothytes*. (Voy. note AA, pag. 173.) *Id.*
D L'eau exorcisée fait-elle partie intégrante du baptême? 127
E Nécessité du baptême. (Voy. note F, p. 22.) 129
F Sur la nature de l'eau considérée dans le baptême. *Id.*
G Sur le baptême de S. Jean-Baptiste. *Id.*
H Sur ses effets. 130
I Sur les effets du baptême considéré dans Simon le Magicien. 131
K Du péché par ignorance. *Id.*
L Du baptême d'eau et du baptême de sang. *Id.*
M Sur le sens du mot *frère*, employé dans l'Ecriture souvent pour celui de *cousin germain.* 132

QUATRIÈME CATÉCHÈSE.

DES DIX DOGMES.

A Sur la non-génération de Dieu. (Voy. note E, p. 365 G, p. 366.) 163

B Dieu n'est circonscrit par aucun lieu. (Voy. note F, p. 271; B, 301; A, p. 327). 163
C Pourquoi Cyrille n'emploie pas le mot *consubstantiel*. 164
D Sur l'éternité de la puissance de Jésus-Christ. *Id.*
E Il ne faut pas confondre, sous le nom de Dieu, le Fils avec le Père. Contre les Ariens et les Sabelliens. *Id.*
F Le verbe de l'homme ne doit pas être confondu avec le Verbe Fils de Dieu. (Voy. note F, p. 366.) 165
G Plagiat de Théodoret. Du Christ né d'une Vierge. *Id.*
H Son crucifiement ne fut pas phantastique. Contre les Docètes. *Id.*
I Il ne fut pas un être phantastique. Contre les Gnostiques. *Id.*
K Il descendit aux enfers, non pas chez les damnés. *Id.*
L Sur la fin du monde. (Voy. t. II, Catéch. XV.) 166
M Sur la tradition. Contre Rivet le protestant. *Id.*
N L'âme est une créature, et non une émanation de la Divinité. *Id.*
O L'âme est vivante, animal raisonnable. 167
P Sur l'influence des astres. Contre les astrologues. 168
Q L'âme n'est point préexistante au corps. *Id.*
R L'âme est immortelle. Contre les Epicuriens. (V. note X, p. 420.) 170
S L'âme n'est d'aucun sexe. 171
T Elle est de même nature chez les justes et les méchants. Contre les Valentiniens. *Id*
V Dieu est le créateur des corps. Contre les Manichéens. *Id.*
X De la sainteté du mariage. Contre les Encratites. *Id.*
Y De la légitimité des secondes noces. Contre les Encratites, Montanistes et Novatiens. 172
Z De l'usage légitime des viandes prohibées par l'ancienne loi. Contre les Ebioniens. *Id.*
AA Sur l'usage des viandes suffoquées, du sang, et des idolothytes. (Voy. note C, p. 126.) 173
BB Sur la foi des Païens eux-mêmes en la résurrection des morts. 174
CC L'Ancien et le Nouveau Testament sont l'œuvre du même Dieu. Contre les Gnostiques et les Manichéens. *Id.*
DD Sur le canon de l'Ancien Testament. 175
EE Sur le canon du Nouveau Testament. *Id.*
FF Danger des tavernes ou cabarets. 176

CINQUIÈME CATÉCHÈSE.

DE LA FOI ET DU SYMBOLE.

A L'autorité est le principe de la foi. Contre tous les hérétiques et les philosophes. 196
B Nécessité de la foi en tout et partout. 197
C De la foi naturelle, et de la foi comme don de Dieu. 198
D Du grain de sénevé qui forme un grand arbre. 199
E Du mot : *foi*, pris pour celui de *symbole*. *Id.*
F Renvoi à la dissertation sur le secret. *Id.*
G De la foi comparée à de la monnaie. *Id.*

SIXIÈME CATÉCHÈSE.

D'UN SEUL DIEU.

A Sur la Doxologie. 235
B Dieu est indéfinissable. 236
C Le monde, centre de la sphère universelle. *Id.*
D Sur le nombre des sphères célestes. 237
E Sur la différence des mots, *Essence* et *Substance*. *Id.*
F Sur la manière dont les Anges voient Dieu. (Voy. note F, pag. 103.) 238
G Sur les Anges. Contre les Manichéens. 239
H Sur le sens du mot : *Omnipotens*. *Id.*
I Sur la nature du feu. Contre les païens qui faisaient du feu une divinité, et les philosophes, le principe efficient. *Id.*
K Contre les *Anthropomorphistes*. *Id.*
L Contre les Egyptiens qui divinisaient les animaux et les plantes. *Id.*
M Sur les métamorphoses du paganisme. *Id.*
N Contre Simon, Cérinthe, Ménandre, etc., qui voyaient un créateur partout. 241
O Contre les Manichéens. *Id*

P Sur ces mots : *A dæmonio meridiano*. 241
Q Contre les Manichéens qui plaçaient le Christ dans le soleil. *Id.*
R Contre les Manichéens qui faisaient le mal auteur du monde. 242
S, T, V, X Histoire de Simon le Magicien. 242 à 245
U Sur la primauté de S. Pierre. 244
V Sur les Gnostiques ou Illuminés anciens et modernes. 246
Z Sur les Eclectiques. *Id.*
AA Sur Ebion et les Gnostiques. 247
BB, CC Sur Basilide et les astrologues. *Id.*
DD à MM Histoire de Manès.
NN Sur un mot de S. Paul : *Le Dieu de ce siècle a aveuglé les pensées des infidèles, etc.* 253
OO, PP Suite de l'histoire de Manès. *Id.*
QQ Les Manichéens étaient gourmands et paresseux. 254
RR Eucharistie des Manichéens. *Id.*
SS Après leurs orgies nocturnes, les Gentils prenaient un bain avec l'intention de se purifier à l'intérieur comme à l'extérieur. *Id.*
TT Sur ces mots : *Soyez un bon changeur.* 255

SEPTIÈME CATÉCHÈSE.

DE DIEU LE PÈRE.

A Sur ces mots : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur.* 269
B Sur les nombreuses générations des *Gnostiques*. (Voy. note A, p. 163 ; note E, p. 365 ; G, p. 366.) 270
C Sur la paternité divine. (Voy. note K, p. 368.) *Id.*
D Sur les ruines du temple de Jérusalem. 271
E Sur les hérétiques qui ne faisaient de Jésus-Christ qu'un Prophète. (Voy. note A, p. 407.) *Id.*
F Sur les mots *investigable*, *inénarrable*, ajoutés au symbole. 272
G Renvoi à la note sur les Anges, pag. 109. *Id.*
H Sur ces mots : *Vos ex Patre Diabolo estis etc.* *Id.*
I Sur la foi sans les œuvres. 273

HUITIÈME CATÉCHÈSE.

DU DIEU TOUT-PUISSANT.

A *Dieu est l'âme du monde.* Axiome de Platon. 281
B *La puissance de Dieu bornée par les cieux.* Axiome d'Aristote. 282
C Jésus-Christ égal à Dieu son Père. Contre les Ariens. *Id.*
D Les démons sont-ils dispensateurs des biens temporels ? *Id.*
E Sur ces mots : *Au fidèle appartiennent les richesses.* (Prov. XVII, 6. Sept.) *Id.*
F Sur ces mots : *Cui volo, do illa.* (Luc. IV, 6.) 283
G Sur ces mots : *Hæc omnia tibi dabo.* (Matth. IV, 9.) *Id.*
H Le Diable a-t-il menti ?

NEUVIÈME CATÉCHÈSE.

DU CRÉATEUR DE TOUTES CHOSES.

A Sur les six ailes que Cyrille donne aux Chérubins. 301
B Dieu est incompréhensible. (Voy. note B, p. 163 ; F, p. 271 ; A, p. 407.) *Id.*
C Sur la nature de la voûte céleste. 302
D Sur le chant de l'Eglise. *Id.*
E Sur la nature des oiseaux. *Id.*
F Plagiat de S. Basile. 303

DIXIÈME CATÉCHÈSE.

D'UN SEUL SEIGNEUR.

A Le nom de Dieu est ineffable. (Voy. B, 163 ; F, 271 ; B, 301.) 327
B Jésus-Christ, Prêtre éternel et temporel. *Id.*
C Sur le nom de Jésus. (Voy. note P, pag. 335.) *Id.*
D Sur la Trinité, démontrée par ces mots : *Faisons l'homme.* (Voy. note B, p. 407.) 328

E Les Prophètes ont été les organes du Christ. 329
F Opinion que la vue de Dieu tuait les hommes. (Voy. G, p. 409.) *Id.*
G Sur le rocher qui cachait Moïse. 330
H Sur l'emploi dans les Livres saints des mots : *Dieu* et *Seigneur*. *Id.*
I Sur ces mots : *Sede à dextris meis.* (Ps. CIX, 1.) 331
K Sur ces mots : *Omnia mihi tradita sunt à Patre.* (Matth. XI, 27.) 334
L Sur les idoles abattues en Egypte à l'arrivée de l'enfant Jésus. *Id.*
M Sur ces mots : *Ecce dixi vobis.* (Matth. XXVII, 7.) *Id.*
N Sur le nom de JOSUÉ. *Id.*
O Renvoi à la note N, XV Catéch. 335
P Signification étymologique du nom de JÉSUS. *Id.*
Q L'Homélie dont il est ici question ne nous est pas parvenue. 337
R Sur ces mots : *Paravi lucernam Christo meo.* (Ps. CXXI, 17.) *Id.*
S Sur ces mots : *Annuntians Christum suum.* (Amos, IV, 13.) *Id.*
T Sur ces mots : *An experimentum quæritis ejus ?* (2 Cor. XIII, 3.) *Id.*
U Sur le bois de la vraie croix. 338
V Sur le palmier de la vallée de Jéricho. 340
X Sur les Martyrs de la Perse, et de la Gothie, etc. *Id.*

ONZIÈME CATÉCHÈSE.

DU FILS UNIQUE DE DIEU.

A Sur le mot : *Anarchos*, sans chef, ou sans principe. (Voy. N, 369.) 364
B Sur Jésus-Christ *premier-né*. *Id.*
C Sur Ruben, fils aîné de Jacob. 365
D Sur ces mots : *Hodie genui te.* *Id.*
E Sur les générations des *Gnostiques*. (Voy. B, p. 270.) *Id.*
F Sur le Verbe divin. (Voy. F, p. 165.) 366
G La génération divine est le secret de Dieu. Contre les Gnostiques. (Voy. K, p. 368.) *Id.*
H Les corps célestes sont-ils animés? 367
I Séjour des Anges dans les astres. *Id.*
K Sur la génération divine. (Voy. note C, p. 270.) 368

L Contre les Patropassiens qui confondaient Dieu le Père avec Dieu le Fils. 368
M Sur ces mots : *Deum verum de Deo vero.* 369
N Sur l'équivoque du mot *archê* qui signifie *principium* et *caput.* (Voy. A, p. 364.) *Id.*
O La divinité de Jésus-Christ ne fut pas une conséquence de son incarnation. Contre Paul de Samosate. *Id.*
P Dans la personne du Père et du Fils il n'y a point de confusion. Contre les Patropassiens. *Id.*
Q Pour faire comprendre l'indivisibilité de la Trinité, Cyrille a recours à cette figure de mots : *La synalœphe.* 370
R Sur ces mots : *Et tu Bethleem Ephrata.* (Mich. v, 2.) 371
S Sur ces mots : *Ne vous arrêtez donc pas tant à celui qui est né à Bethléem.* *Id.*
T Contre les Gnostiques qui admettaient plusieurs créateurs. 372

DOUZIÈME CATÉCHÈSE.

DU CHRIST INCARNÉ.

A Contre les Docètes, les Ebioniens qui faisaient l'apothéose de Jésus-Christ. (Voy. F, p. 271.) 407
B C'est par l'âme que l'homme est l'image de Dieu. (Voy. D, pag. 328.) *Id.*
C Sur ces mots : *Et relinquam super ipsas signum.* (Isaï. LXVI, 18.) 408
D Sur le Golgotha ou Calvaire. 409
E Sur ces mots : *Ipse Dominus in judicium venit cum presbyteris populi, etc.* (Isaï. III, 14.) *Id.*
F Sans l'incarnation nous n'eussions pas connu la seconde personne de la Trinité. *Id.*
G L'œil de l'homme ne pourrait supporter la vue de Dieu, ne pouvant supporter celle du soleil. (Voy. F, p. 329) *Id.*
H Jésus-Christ s'est incarné pour détruire les idoles. (Voy. Cat. VI, n. 11.) 410
I Sur les âmes des justes dans les limbes. *Id.*

K De la Transfiguration sur le Thabor. 411
L Sur ces paroles : *Prophetam vobis suscitabit Dominus Deus ex fratribus vestris*, SICUT ME. *Id.*
M Voyez la dissertation, pag. 422. 412
N Sur le prétendu PC. des Juifs modernes. *Id.*
O Sur les 70 semaines de Daniel. 413
P Sur la grotte de Bethléem. 414
Q Sur ces paroles des Septante : *Inter duo animalia.* (Habac. *Orat.* v, 2.) 415
R Sur ces paroles des Septante : *Deus à* THEMAN *veniet.* (Habac. III, 4.) *Id.*
S Sur ces paroles d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet.* *Id.*
T Sur le célibat clérical. 419
V Sur ces mots : *Accepit conjugem suam.* (Matth. I, 24.) 420
Z Sur l'omission des mots : *Ex te*, dans la citation du texte : *Ideoque et quod nascetur sanctum, etc.* (Luc. I, 35.)

TABLE DES DISSERTATIONS.

Dissertation sur le secret observé dans la primitive Eglise. 29
Sur l'authenticité des Livres attribués à S. Denys l'Aréopagite. 55
Sur le symbole de Jérusalem. 192
Sur le texte : *Non auferetur sceptrum.* 422

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

